

PROSATEURS

FRANÇAIS.

---

TOME TROISIÈME.

---

Ж 83  
417

УНИВ. БИБЛИОТЕКА  
Р. И. Бр. 12674

# PRÉCIS HISTORIQUE

DE LA

## RÉVOLUTION FRANÇAISE,

PAR RABAUT-SAINT-ÉTIENNE ET LACRETELLE;

NOUVELLE ÉDITION PRÉCÉDÉE D'UNE NOTICE HISTORIQUE SUR RABAUT,  
AUGMENTÉE DE PLUSIEURS PIÈCES SUPRIMÉES DANS LES ÉDITIONS  
PRÉCÉDENTES, ET CONTINUÉE JUSQU'À LA SECONDE ABDICATION DE  
NAPOLÉON.

TOME TROISIÈME.



BRUXELLES,

AUG. WAHLEN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

M D CCC XVIII.

# DIRECTOIRE EXÉCUTIF ,

Depuis le 4 brumaire an 4 ( 26 octobre 1795 ), jusqu'au  
19 brumaire an 8 ( 10 novembre 1799 ).

PAR LACRETELLE.

# TABLE CHRONOLOGIQUE

Des événemens remarquables qui ont eu lieu pendant la session du *Directoire exécutif*.

## BRUMAIRE AN IV.

OCTOBRE et NOVEMBRE 1795.

- 4 brum. ( 26 oct. ) **D**ÉCRET de la convention sur la réunion du duché de Bouillon à la république française.—Autre qui abolit la peine de mort à la paix générale.—Autre qui prononce une amnistie pour les délits révolutionnaires.—Barras donne sa démission de général de l'armée de l'intérieur.—Les membres de la convention réélus se forment en corps électoral pour compléter les deux tiers des membres de la convention qui doivent rester dans le corps législatif.—Clôture des séances de la convention.
- 5 brum. ( 27 oct. ) Les deux tiers nommés, le corps-législatif se divise en deux conseils, l'un composé de 500 membres, l'autre de 250; le premier se rend à la salle du Manège, et le second reste dans celle de la convention.
- 6 brum. ( 28 oct. ) Les ci-devant membres de la convention terminent leurs fonctions électorales.
- 7 brum. ( 29 oct. ) Nomination des messagers d'état et secrétaires-rédacteurs dans les deux conseils.—Les Autrichiens emportent les lignes des Français devant Mayence.—Le roi d'Angleterre est insulté en allant au parlement.
- 8 brum. ( 30 oct. ) Les deux conseils s'avertissent par un message qu'ils sont constitués.—Les Français évacuent la tête du pont de Neuwied.
- 10 brum. ( 1 nov. ) Les anciens nomment les cinq membres du directoire, sur une liste de cinquante candidats présentés par les cinq-cents. Les membres élus sont : Rewbell, Laréveillère-Lepaux, Letourneur de la Manche, Sieyes et Barras.
- 11 brum. ( 2 nov. ) Sieyes refuse la place de membre du directoire.
- 12 brum. ( 3 nov. ) Carnot est nommé directeur à la place de Sieyes.—Camus est confirmé dans la place d'archiviste de la république.—Cormartin, chef de chouans, est traduit à une commission militaire.
- 13 brum. ( 4 nov. ) Nouvelle de l'évasion de Barrère, condamné à la déportation.
- 14 brum. ( 5 nov. ) Message du directoire annonçant son installation.—Lettre de Carnot pour son acceptation.—Le directoire nomme ses six ministres; savoir : Ch. Lacroix, pour les affaires étrangères; Merlin, pour la justice; Aubert-Dubayet, pour la guerre; Gaudin, pour la trésorerie :
- 3.



- Pléville-le-Peley, pour la marine, et Bénézech, pour l'intérieur.
- 16 brum. ( 7 nov. ) Rejet de la résolution qui met trois milliards d'assignats à la disposition du directoire.—Cormartin, chef de chouans, comparait devant une commission militaire à Paris.—Les Autrichiens attaquent la ville de Manheim.
- 17 brum. ( 8 nov. ) Résolution approuvée qui met en liberté les députés décrétés d'arrestation le 30 vendémiaire an 4.—Levée du camp des Tuileries.
- 20 brum. (11 nov. ) Message du directoire sur les représentans en mission.
- 21 brum. (12 nov. ) Message du directoire qui annonce que l'armée navale de la Méditerranée a rendu à la république le vaisseau *le Censeur*, qu'elle a repris.
- 22 brum. (13 nov. ) Discussion aux cinq-cents sur le droit à accorder au directoire de suppléer aux élections qui n'ont pas été faites.
- 25 brum. (16 nov. ) Résolution approuvée qui donne au directoire le droit de compléter les élections.
- 26 brum. (17 nov. ) Comité général. — Résolution approuvée concernant le jugement du général Turreau.
- 27 brum. (18 nov. ) Résolution approuvée qui permet le passage des Suisses licenciés en Hollande.

## FRIMAIRE AN IV.

NOVEMBRE et DÉCEMBRE 1795.

- 1 frim. (22 nov. ) Résolution approuvée qui suspend la vente des domaines nationaux.
- 2 frim. (23 nov. ) Comité général.—Dénonciation de mouvemens royalistes dans la Haute-Loire.—Victoire de l'armée d'Italie à Loano.—Pichegru se retire dans les lignes de Weissembourg.
- 3 frim. (24 nov. ) Tout est mis dans la Belgique sur le même pied qu'en France, et tous les titres, armoiries et livrées sont abolis.
- 4 frim. (25 nov. ) Plan général de finances proposé aux cinq-cents.—Résolution approuvée relative à l'amnistie et aux congés.—Renonciation de Stanislas, roi de Pologne, à la couronne.
- 8 frim. (29 nov. ) Résolution approuvée, qui applique la loi d'amnistie aux départemens insurgés.—Autre qui autorise la vente du mobilier national et une coupe de bois extraordinaire.
- 9 frim. (30 nov. ) Résolution approuvée concernant la fabrication des pièces d'or et d'argent.—Reprise du poste de Kreuzenach par les Français sur les Autrichiens.
- 10 frim. ( 1 déc. ) Résolution approuvée qui suspend provisoirement la vente des biens nationaux à Paris.
- 11 frim. ( 2 déc. ) Travail de Gilbert-Desmolières sur un projet d'emprunt forcé.
- 12 frim. ( 3 déc. ) Message du directoire relatif à la circulation et à

l'exportation du numéraire.—Rapport de Lebrun aux anciens sur le système général des finances.

- 13 frim. ( 4 déc. ) Miranda accuse le directoire d'avoir violé la constitution à son égard.
- 14 frim. ( 5 déc. ) Rejet de six résolutions sur les finances.—Les Autrichiens sont chassés de Deux-Ponts par le général Saint-Cyr.
- 15 frim. ( 6 déc. ) Message du directoire sur un emprunt de six cents millions.—Autre sur une victoire du général Schérer.
- 16 frim. ( 7 déc. ) Message du directoire sur les fonctions des juges et des notaires.
- 17 frim. ( 9 déc. ) Message du directoire sur les postes et messageries.—Agitation aux cinq-cents au sujet de la dénonciation des Marseillais contre Cadroy, etc.
- 19 frim. ( 10 déc. ) Résolution approuvée qui ordonne un emprunt forcé.
- 22 frim. ( 13 déc. ) Message du directoire sur le nouveau code maritime.—La résolution sur le remplacement des juges est sanctionnée.
- 23 frim. ( 14 déc. ) Résolution approuvée sur le délai de la mise en activité du nouveau code maritime.
- 24 frim. ( 15 déc. ) Résolution approuvée qui autorise le directoire à nommer les juges-de-peace non élus.
- 25 frim. ( 16 déc. ) Autre résolution approuvée qui laisse au directoire la nomination des officiers municipaux non élus.
- 26 frim. ( 17 déc. ) Sanction d'une résolution sur l'incompatibilité des fonctions de juge et de notaire.—Evacuation de l'Île-Dieu par les Anglais.
- 27 frim. ( 18 déc. ) Résolution approuvée qui autorise les parens d'émigrés à vendre une portion de leurs biens pour satisfaire à l'emprunt forcé.—Départ du Temple de la fille de Louis XVI pour être échangée à Bâle.
- 28 frim. ( 19 déc. ) Message du directoire qui propose la cotisation graduelle des fortunes pour l'emprunt forcé.—Cormartin est condamné à la déportation.
- 29 frim. ( 20 déc. ) Débats aux cinq-cents sur la vérification des pouvoirs.
- 30 frim. ( 21 déc. ) Continuation des débats.—Dénonciation contre Job-Aymé.

## NIVOSE AN IV.

DÉCEMBRE 1795, et JANVIER 1796.

- 1 niv. ( 22 déc. ) L'émission des assignats est fixée à 40 milliards.—Première séance de l'institut national.
- 5 niv. ( 26 déc. ) Message du directoire exécutif relatif au septième ministère.—Proclamation du même au peuple français sur les finances.
- 6 niv. ( 27 déc. ) La fille de Louis XVI est échangée à Bâle contre les députés détenus en Autriche.
- 8 niv. ( 29 déc. ) Message du directoire sur les émigrés des colonies.

- 10 niv. (31 déc.) Annonce faite par le directoire d'une suspension d'armes entre les armées françaises et autrichiennes.
- 11 niv. ( 1 janv.) Adoption de la résolution relative au droit de timbre.
- 12 niv. ( 2 janv.) Les députés, prisonniers de l'Autriche, entrent aux cinq-cents.—Approbation de la résolution qui crée un septième ministère.
- 15 niv. ( 5 janv.) Entrée des Autrichiens à Cracovie.
- 17 niv. ( 7 janv.) Résolution approuvée qui exclut Job-Aymé des fonctions législatives jusqu'à la paix générale.—Arrêté du directoire qui met la ville d'Angers en état de siège.
- 18 niv. ( 8 janv.) Déclaration qui porte que le député Devérité est rayé de la liste des émigrés.—Arrêté du directoire qui ordonne que dans tous les spectacles on jouera des airs patriotiques.—Arrivée à Vienne de la fille de Louis XVI.
- 19 niv. ( 9 janv.) Entrée des Prussiens à Varsovie.
- 20 niv. (10 janv.) Proclamation du général Hoche aux départemens insurgés.
- 21 niv. (11 janv.) Camus fait aux cinq-cents le récit de sa captivité et de celle de ses collègues.
- 22 niv. (12 janv.) Résolution approuvée sur les contraintes pour l'emprunt forcé.
- 23 niv. (13 janv.) Résolution approuvée qui ordonne la célébration de l'anniversaire de la mort de Louis XVI.
- 24 niv. (14 janv.) Dénonciation contre le député Marsan.
- 25 niv. (16 janv.) Bancal, Lamarque et Quinette font aux cinq-cents le récit de leur captivité.—Marsan est suspendu des fonctions législatives.
- 27 niv. (17 janv.) Résolution approuvée qui ordonne la radiation de la liste des émigrés des députés inscrits après le 31 mai.
- 29 niv. (19 janv.) Résolution approuvée qui exclut Ferrand-Vaillant des fonctions législatives jusqu'à la paix.

## PLUVIOSE AN IV.

JANVIER et FÉVRIER 1796.

- 1 pluv. (21 janv.) Les membres des deux conseils prêtent le serment de haine à la royauté.—Discours de Treillard aux cinq-cents sur la mort de Louis XVI.
- 2 pluv. (22 janv.) Siméon est dénoncé comme ayant émigré.
- 3 pluv. (23 janv.) Camus est élu président des cinq-cents, et ses collègues de prison, secrétaires.
- 4 pluv. (24 janv.) Résolution approuvée qui ordonne la vente d'une partie des biens de la ci-devant Belgique.
- 5 pluv. (25 janv.) Résolution approuvée sur l'envoi d'agens exécutifs dans les colonies.
- 6 pluv. (26 janv.) Rejet de la résolution relative aux parens des émigrés et à la loi du 9 floréal.
- 8 pluv. (28 janv.) Vaublanc, ex-député, réclame contre sa condamnation à mort par suite du 13 vendémiaire.—Célébration à la Haye de l'anniversaire de la révolution batave.

- 9 pluv. (29 janv.) Ordre du jour sur la pétition de Vaublanc.  
 10 pluv. (30 janv.) L'Institut national demande l'exécution du décret qui ordonne le dépôt des cendres de Descartes au Panthéon — Approbation de plusieurs résolutions qui excluent quatre députés des fonctions législatives.  
 13 pluv. ( 2 fév.) Résolution approuvée qui ordonne l'envoi aux départemens du discours de Treilhard sur le jugement de Louis XVI. — Installation des douze municipalités de Paris.  
 17 pluv. ( 6 fév.) Loi qui ordonne la suspension de l'emprunt par voie de toutine.  
 18 pluv. ( 7 fév.) Continuation de la discussion sur les radiations.  
 19 pluv. ( 8 fév.) Résolution approuvée qui défend de placer des établissemens publics dans les domaines nationaux. — Aubert-Dubayet est nommé ambassadeur près la Porte Ottomane.  
 20 pluv. ( 9 fév.) Nomination de Pétiet, membre du conseil des anciens, au ministère de la guerre.  
 21 pluv. (10 fév.) Pétition des Nantais, qui demandent que le trésor public soit chargé des dépenses de leur ville, à cause des malheurs qu'ils ont éprouvés. — L'archiduc Charles est nommé commandant de l'armée impériale sur le Bas-Rhin.  
 25 pluv. (14 fév.) Les princes de Linange réclament leur liberté. Renvoyé au directoire. — Les chouans se montrent en Normandie.  
 26 pluv. (15 fév.) Résolution approuvée relative à la répartition de l'emprunt forcé.  
 27 pluv. (16 fév.) Rapport de Defermont aux cinq-cents, sur le mode de jugement des prises maritimes. — Prise de Colombe dans l'île de Ceylan par les Anglais.  
 28 pluv. (17 fév.) Approbation de la résolution relative aux radiations des listes des émigrés.  
 29 pluv. (18 fév.) Messages du directoire, dont l'un relatif aux arrêtés des comités de la convention.  
 30 pluv. (19 fév.) Les poinçons et matrices qui ont servi à la fabrication des assignats sont brisés et fondus à la place Vendôme. — Les chouans surprennent la ville de Mayenne.

VENTOSE AN IV.

FÉVRIER ET MARS 1796.

- 1 vent. (20 fév.) Rapport de Dupuis sur les écoles centrales et leur placement.  
 2 vent. (21 fév.) Motion d'ordre sur la liberté de la presse. — Saisie de la correspondance de Charrette avec le comte d'Artois, à la suite d'un combat où il est battu.  
 3 vent. (22 fév.) Résolution approuvée qui distingue l'arriéré des dépenses courantes.  
 4 vent. (23 fév.) Sanction d'une résolution qui supprime toutes agences et commissions administratives. — Bonaparte, général de l'armée de l'intérieur, va prendre le commandement de l'armée d'Italie.  
 5 vent. (24 fév.) Loi sur le mode de radiation des députés portés sur

des listes d'émigrés. — Prise de Stofflet, général des Chouans.

- 8 vent. (27 fév.) Arrêté du directoire qui dissout plusieurs sociétés politiques.
- 9 vent. (28 fév.) Résolutions approuvées, dont l'une relative aux tribunaux de famille, et l'autre supprime les arbitrages forcés.
- 10 vent. (29 fév.) Résolution approuvée qui attribue au corps-législatif la décision de toutes les contestations relatives au tribunal de cassation.
- 11 vent. ( 1 mars.) Message du directoire relatif aux étrangers qui se trouvent à Paris.—Ouverture des séances de la nouvelle assemblée nationale batave.—Péter-Paulus en est élu président.
- 13 vent. ( 3 mars.) Propositions aux cinq-cents d'exclure des fonctions législatives plusieurs députés inscrits sur la liste des émigrés ou leurs parens.
- 14 vent. ( 4 mars.) Messages du directoire relatifs aux jurés.—Résolutions approuvées, dont l'une est relative aux passe-ports à l'étranger, et l'autre ordonne l'établissement d'une bibliothèque près le corps-législatif.
- 15 vent. ( 5 mars.) Sanction d'une résolution qui concerne le degré de parenté où les témoins ne sont pas entendus.
- 16 vent. ( 6 mars.) Discussion aux cinq-cents sur les assignats.—L'archiduc Charles est nommé feld-maréchal.
- 17 vent. ( 7 mars.) L'abbé Raynal meurt à Passy, âgé de quatre-vingt-quatre ans.
- 18 vent. ( 8 mars.) Résolution approuvée relative aux recours en cassation. — Note de M. Wickam à l'ambassadeur Barthélemy, sur la possibilité de négociations pour la paix.
- 19 vent. ( 9 mars.) Résolution approuvée qui établit la peine de déportation contre tout fonctionnaire public qui n'aura pas prêté le serment de haine à la royauté.
- 20 vent. (10 mars.) Le tribunal criminel de Paris demande aux cinq-cents la marche qu'il doit suivre relativement aux assassins du 2 septembre.—Résolution approuvée contre les destructeurs des monnaies républicaines.
- 21 vent. (11 mars.) Résolution approuvée relative aux sommes dont les particuliers ou compagnies peuvent se trouver reliquataires.
- 22 vent. (12 mars.) Approbation de deux résolutions qui attribuent au directoire la nomination des administrateurs, lorsque toute une administration sera vacante par démission ou autrement.
- 23 vent. (13 mars.) Message du directoire contre ceux qui avilissent les mandats.—Discussion suivie sur la liberté de la presse.
- 24 vent. (14 mars.) Continuation de la discussion sur la liberté de la presse.
- 25 vent. (15 mars.) Règlement de l'institut national.—Message du directoire sur le placement des écoles centrales de Paris.
- 26 vent. (16 mars.) Sanction de deux résolutions, dont l'une est relative à l'échange des prisonniers français en Angleterre, et l'autre au moyen de se pourvoir en conciliation.
- 27 vent. (17 mars.) Continuation de la discussion sur la liberté de la presse.—Mort de Péter-Paulus, président de l'assemblée nationale batave.

- 28 vent. (18 mars.) Résolution approuvée portant création de deux milliards quatre cents millions de mandats territoriaux.
- 29 vent. (19 mars.) Sanction de la résolution pour la prompt exécution de la loi sur les mandats, et de celle qui fixe le placement des écoles centrales à Paris.
- 30 vent. (20 mars.) Fréron est dénoncé par Jourdan des Bouches-du-Rhône.

## GERMINAL AN IV.

MARS et AVRIL 1796.

- 1 germ. (21 mars.) Résolution approuvée relative aux jurys d'instruction pour les écoles centrales.—Attaque infructueuse des Anglais contre la ville et le fort de Léogane, à Saint-Domingue.
- 2 germ. (22 mars.) Prise de Charrette, général des chouans, par le général Travot.
- 6 germ. (26 mars.) Les chouans attaquent Beaumont-sur-Sarthe, et sont repoussés.—Déclaration du directoire aux magistrats de Bâle, au sujet des tentatives de l'armée de Condé pour violer son territoire.
- 7 germ. (27 mars.) Loi qui ordonne la publication de l'évaluation des domaines nationaux.—Autre qui prononce des peines contre ceux qui décrieraient les mandats.
- 8 germ. (28 mars.) Rapport de Mailhe sur les sociétés politiques ou religieuses.—Résolution approuvée qui renvoie au corps-législatif les réclamations contre les arrêtés des députés en mission.—Prise par les Anglais du Fort-Royal de la Martinique.
- 9 germ. (29 mars.) Charrette est fusillé à Nantes.—Arrivée à Nice du général Bonaparte.
- 10 germ. (30 mars.) Comité général aux cinq-cents, relatif à des pièces qui inculpent plusieurs représentans.—Le marquis del Campo, ambassadeur d'Espagne, présente au directoire ses lettres de créance.
- 11 germ. (31 mars.) Rapport de Barbé-Marbois aux anciens sur les livres élémentaires.—Approbation de la résolution qui les concerne.—Arrêté du directoire relatif à la tranquillité des spectacles.
- 12 germ. ( 1 avril.) Réclamations de plusieurs départemens contre Roverchon, commissaire du directoire.
- 13 germ. ( 2 avril.) Discussion sur le rétablissement de la loterie.
- 14 germ. ( 3 avril.) Le député Cochon est nommé ministre de la police en remplacement de Merlin.—Pichegru est nommé à l'ambassade de Suède.
- 15 germ. ( 4 avril.) Approbation de la résolution relative aux transactions entre citoyens.—Approbation du règlement de l'institut national.
- 16 germ. ( 5 avril.) Le C. Cochon accepte le ministère de la police générale.—Loi qui détermine la solde des troupes en va leur fixe.



- 17 germ. ( 6 avril.) Plusieurs résolutions relatives aux mandats non approuvés.
- 18 germ. ( 7 avril.) Discussion suivie aux cinq-cents sur les parens d'émigrés.—Le projet d'Audouin est adopté.—Loi qui ordonne la jonction des pièces d'accusation de plusieurs personnes prévenues des mêmes délits.
- 20 germ. ( 9 avril.) Message du directoire relatif aux routes et au droit de passe.—Rejet du projet de rétablissement de la loterie par les cinq-cents.
- 21 germ. (10 avril.) Les chouans sont défaits à Sancerre, dont ils s'étaient emparés.
- 22 germ. (11 avril.) Adresses de plusieurs habitans des Bouches-du-Rhône contre les compagnies de *Jésus* et du *Soleil*.—Résolution approuvée relative à l'abus de sonner les cloches.—Victoire de Montenotte remportée par Bonaparte sur l'armée autrichienne.
- 23 germ. (12 avril.) Agitation aux cinq-cents, au sujet des troubles du Midi.—Renvoi au directoire des pièces qui y sont relatives.
- 24 germ. (13 avril.) Groupes anarchiques à Paris, au sujet de la misère du peuple.—Le sénat de Venise fait signifier au prétendant de se retirer de Vérone.
- 25 germ. (14 avril.) Message du directoire qui sollicite une loi contre les royalistes et contre les anarchistes.—Proclamation du directoire aux habitans de Paris, relative aux propos séditieux.—Victoire de Bonaparte à Millesimo.
- 26 germ. (15 avril.) Approbation d'une résolution relative au monayage.—Combat de Dégo.
- 27 germ. (16 avril.) Résolution approuvée qui prononce la peine de mort contre les provocateurs à la royauté et à l'anarchie.
- 28 germ. (17 avril.) Résolution approuvée relative aux auteurs et imprimeurs d'ouvrages périodiques.—Prise par les Français du camp retranché de Ceva.
- 29 germ. (18 avril.) Message du directoire sur les certificats de résidence accordés à Lyon.—Autre message sur les honneurs à rendre à la mémoire de Descartes.
- 30 germ. (19 avril.) Sidney Smith, commodore anglais, est fait prisonnier au Hâvre.

## FLOREAL AN IV.

AVRIL et MAI 1796.

- 1 flor. (20 avril.) Formation de plusieurs camps aux environs de Paris pour le maintien de l'ordre public.
- 2 flor. (21 avril.) Message du directoire aux deux conseils, annonçant une victoire de l'armée d'Italie commandée par le général Bonaparte.—Prise de Démérari par les Anglais.
- 3 flor. (22 avril.) Résolution approuvée qui établit la surveillance à exercer sur la trésorerie nationale.—Arrivée à Paris de Sidney Smith.—Bataille de Mondovi gagnée par Bonaparte.

- 4 flor. (23 avril.) Message du directoire relatif à la légion de police, coupable d'indiscipline.
- 5 flor. (24 avril.) Le directoire annonce par un message la victoire de Millesimo. — Loi qui autorise l'envoi aux armées de la légion de police de Paris.
- 6 flor. (25 avril.) Approbation de la nouvelle instruction sur les mandats et les biens nationaux. — Proclamation du général Bonaparte à ses soldats.
- 7 flor. (26 avril.) Loi sur la confection des mandats. — Prise de Sainte-Lucie par les Anglais.
- 9 flor. (28 avril.) Résolution approuvée qui rapporte l'article du règlement de l'institut concernant la publicité de ses séances. — Armistice entre les armées française et piémontaise.
- 10 flor. (29 avril.) Rapport de la loi sur l'enfouissement de l'argent.
- 13 flor. ( 2 mai.) Message du directoire sur l'organisation de la garde nationale. — Incendie de Tinchebrai par les chouans.
- 15 flor. ( 4 mai.) Message du directoire relatif à l'emprunt forcé et à l'aliénation des biens nationaux.
- 16 flor. ( 5 mai.) Prise de possession de la ville de Tortone par l'armée française.
- 18 flor. ( 7 mai.) Discussion aux anciens sur la résolution relative aux biens des parens d'émigrés. — Elle est combattue par Murraire. — Passage du Pô par les Français.
- 19 flor. ( 8 mai.) Discussion tumultueuse aux cinq-cents sur le complément du corps législatif. — Déclaration que Nantes n'est plus en état de siège. — Combat de Fombio. — Entrée des Français à Plaisance.
- 20 flor. ( 9 mai.) Approbation de la résolution relative aux biens des parens d'émigrés. — Armistice entre l'armée française et le duc de Parme.
- 21 flor. (10 mai.) Message du directoire qui dénonce la conspiration de Babœuf — Approbation de la résolution de ce jour sur l'exclusion de Paris des ex-conventionnels et amnistiés, etc. — La forteresse de Derbent, en Perse, se rend aux troupes russes.
- 22 flor. (11 mai.) Passage du pont de Lodi, et victoire du général Bonaparte. — Fuite de Beaulieu, général de l'armée autrichienne, dans les états de Venise.
- 23 flor. (12 mai.) Le directoire envoie les pièces de la conspiration de Babœuf.
- 24 flor. (13 mai.) Résolution qui met cent millions à la disposition du directoire. — Le général Moreau prend le commandement de l'armée de Rhin et Moselle.
- 25 flor. (14 mai.) Soumission de Scépeau et autres chefs de chouans. — Entrée des Français dans la ville de Milan.
- 26 flor. (15 mai.) Le directoire envoie des pièces à la charge du représentant Drouet. — Traité de paix entre la république et le roi de Sardaigne, signé à Paris.
- 29 flor. (18 mai.) Lettre de Babœuf au directoire, où il lui propose de traiter avec lui de puissance à puissance.
- 30 flor. (19 mai.) Ratification du traité de paix conclu entre la république et le roi de Sardaigne.

## PRAIRIAL AN IV.

MAI et JUIN 1796.

- 1 prair. (20 mai.) Proclamation de Bonaparte à ses soldats, datée de Milan.
- 2 prair. (21 mai.) Cessation de l'armistice sur le Rhin, dénoncé aux généraux français par ordre du prince Charles.
- 3 prair. (22 mai.) Message du directoire relatif à la compétence des conseils de guerre pour le crime de faux assignats.
- 4 prair. (23 mai.) Résolution approuvée sur l'échange des assignats contre les mandats, à trente capitaux pour un.
- 5 prair. (24 mai.) Loi pour l'exclusion de Paris des chefs de rebelles amnistiés.
- 8 prair. (27 mai.) Arrêté du directoire qui destitue le général Montchoisi, commandant à Lyon, et relatif aux meurtres commis dans cette ville.
- 9 prair. (28 mai.) Proclamation du directoire aux armées françaises sur le Rhin, au sujet de la rupture de l'armistice. — Proclamation de Bonaparte aux peuples du Milanais, pour les inviter à la tranquillité.
- 10 et 11 prair. (29 et 30 mai.) Victoire de Borghetto. — Passage du Mincio par l'armée d'Italie. — Proclamation de Bonaparte à la république de Venise.
- 12 prair. (31 mai.) Résolution approuvée relative aux biens des ecclésiastiques déportés, qui doivent être remis à leurs héritiers.
- 13 prair. (1 juin.) Le général Kléber bat les Autrichiens sur la Sieg.
- 14 prair. (2 juin.) Comité général au sujet du représentant Drouet.
- 15 prair. (3 juin.) Rejet de la résolution sur le complément du corps législatif, après une mûre discussion. — Arrivée de Bonaparte à Vérone.
- 16 prair. (4 juin.) Loi sur la répartition du droit de présence entre les juges. — Bataille d'Altenkirchen, gagnée par le corps d'armée de Kléber. — Attaque des faubourgs de Mantoue et investissement de cette place.
- 17 prair. (5 juin.) Résolution approuvée concernant la remise au directoire des articles secrets des traités avec les puissances étrangères.
- 18 prair. (6 juin.) Le directoire demande l'autorisation pour introduire dans Paris un corps de troupes de 10,000 hommes.
- 20 prair. (8 juin.) Message du directoire annonçant deux avantages de l'armée de Sambre et Meuse. — Loi qui autorise le directoire à faire entrer des troupes dans le rayon constitutionnel.
- 21 prair. (9 juin.) Message des cinq-cents au directoire, relatif aux mandats d'amener décernés contre des représentants par le bureau central.
- 22 prair. (10 mars.) Message du directoire annonçant les victoires de l'armée d'Allemagne et de celle d'Italie. — Loi qui inflige la même peine pour le crime et pour la tentative du crime empêché par cas fortuit.

- 23 prair. (11 juin.) Message du directoire en réponse à celui des cinq-cents sur les mandats d'amener contre plusieurs représentans — La dénonciation contre Drouet est admise.
- 24 prair. (12 juin.) Discussion sur la successibilité des enfans naturels.
- 26 prair. (14 juin.) Comité général aux cinq-cents, au sujet de Drouet. — Proclamation du général Bonaparte aux Tyroliens.
- 28 prair. (16 juin.) Comité général aux cinq-cents pour entendre le représentant Drouet. — Augereau passe le Pô à Borgoforte.
- 29 prair. (17 juin.) Message des anciens au directoire, relatif à des questions faites à des représentans dans leur domicile par des membres du département. — L'armée de Sambre et Meuse se retire, partie sur la Sieg, partie sur la rive gauche du Rhin, à la suite d'un échec de son avant-garde.
- 30 prair. (18 juin.) Discussion sur les massacres de Lyon.

## MESSIDOR AN IV.

JUN et JUILLET 1796.

- 1 mess. (19 juin.) Augereau entre à Bologne, et Bonaparte à Modène, d'où il envoie l'ordre au fort d'Urbino de capituler. — Prise de ce fort.
- 2 mess. (20 juin.) Déclaration des cinq-cents qu'il y a lieu à examen de la conduite de Drouet.
- 3 mess. (21 juin.) Encouragement accordé pour les arts et l'industrie.
- 4 mess. (22 juin.) Le conseil des anciens arrête que Drouet sera appelé à comparaitre devant lui.
- 5 mess. (23 juin.) Armistice entre la république et le pape.
- 6 mess. (24 juin.) Passage du Rhin près Strasbourg par l'armée de Moreau. — Prise du fort de Kell.
- 7 mess. (25 juin.) Le tribunal de cassation annonce qu'il a annulé les mandats d'amener du bureau central contre vingt-quatre députés.
- 8 mess. (26 juin.) Résolution approuvée relative au paiement de la contribution foncière. — La cavalerie napolitaine se sépare de l'armée autrichienne, à la suite d'un armistice conclu entre Bonaparte et le roi de Naples.
- 9 mess. (27 juin.) Loi qui accorde des pensions aux militaires blessés.
- 10 mess. (28 juin.) Message du directoire, qui annonce le passage du Rhin par l'armée de Moreau, et la prise du fort de Kell. — Il reçoit dans une audience publique l'ambassadeur de Sardaigne. — Prise d'Ossembourg par le général Férino.
- 11 mess. (29 juin.) Loi sur les ventes des domaines nationaux. — Victoire de Moreau à Renchen. — Reddition à l'armée d'Italie du château de Milan, en vertu d'une capitulation. — Entrée à Livourne du général Bonaparte.
- 12 mess. (30 juin.) Arrivée sur la Sieg du corps d'armée de Kléber.
- 13 mess. (1 juill.) L'armée de Jourdan passe le Rhin près de Coblenz. — L'armée de Condé est battue près d'Ettingen.

- 14 mess. (2 juill.) Rapport de Régulier et discours de Tronchet sur les successions. — Rejet de la résolution qui les concerne. — Affaire de Guébis à l'avantage des Français.
- 15 mess. (3 juill.) Combat de Freudenstadt. — Les Prussiens s'emparent des faubourgs de Nuremberg. — Communication de l'armée de Sambre et Meuse avec l'armée de Moreau par Heilbron.
- 17 mess. (5 juill.) Bataille de Rastadt gagnée par le général Moreau.
- 18 mess. (6 juill.) Message du directoire annonçant des victoires de l'armée d'Allemagne. — Les membres du bureau central paraissent à la barre des cinq-cents, et sont interrogés sur les mandats d'amener lancés par eux contre des représentans.
- 19 mess. (7 juill.) Le traitement des membres de l'institut est fixé à 1500 francs.
- 20 mess. (8 juill.) Le conseil des cinq-cents déclare qu'il y a lieu à accusation contre Drouet, et le renvoie à la haute-cour nationale.
- 21 mess. (9 juill.) Passage de la Lahn par l'armée de Jourdan, à la suite de plusieurs combats à son avantage. — Victoire de Moreau à Ettlingen. — Débarquement des Anglais dans l'île d'Elbe.
- 22 mess. (10 juill.) Arrivée à Paris d'un envoyé du pape.
- 23 mess. (11 juill.) Le général Championnet investit le fort de Kœnigstein.
- 24 mess. (12 juill.) Pétition aux cinq-cents des héritiers de Montequieu, sur la loi du 9 floréal. — Renvoi à une commission. — Résolution approuvée qui organise le tribunal de cassation. — Autre, relative aux prévenus de complicité avec des représentans du peuple et des membres du directoire.
- 27 mess. (15 juill.) Mouvements séditieux au camp de Grenelle près Paris. — Ce camp est réuni à celui de Vincennes.
- 28 mess. (16 juill.) Message du directoire annonçant que les troubles de l'Ouest sont apaisés par les soins du général Hoche. — Passage du Rhin à Huningue par l'aile droite de l'armée de Moreau. — Sortie infructueuse de la garnison de Mantoue.
- 29 mess. (17 juill.) Résolution approuvée qui rapporte les lois antérieures sur les transactions particulières. — Reddition de Francfort aux Français par capitulation, après un bombardement. — Armistice avec le duc de Wurtemberg.

## THERMIDOR AN IV.

JUILLET et AOUT 1796.

- 1 therm. (19 juill.) Message du directoire, relatif à la loi du 28 ventôse sur la vente des biens nationaux. — Ouverture de la tranchée devant la ville de Mantoue.
- 2 therm. (20 juill.) Sommation faite au commandant de la ville de

Mantoue de rendre cette place à l'armée française.—  
Réponse négative de ce commandant.

- 3 therm. (21 juill.) Le général St-Cyr chasse les Autrichiens de Stuttgart et de la rive gauche du Neckar.
- 4 therm. (22 juill.) Résolution approuvée relative au nouveau tarif du port des journaux et autres ouvrages périodiques.— Capitulation de la forteresse de Kœnigstein.— Prise de Schweinfurt.
- 6 therm. (24 juill.) Reddition par capitulation de la ville de Wurtzbourg à l'armée de Sambre et Meuse, après plusieurs combats sanglans.— Siége de Mantoue.
- 7 therm. (25 juill.) Résolution approuvée sur le mode de remplacement des administrations municipales.
- 8 therm. (26 juill.) Discussion aux cinq-cents sur l'appel des jugemens de la haute-cour nationale.— Déclaration de l'électeur de Saxe sur la part qu'il a prise à la guerre.
- 9 therm. (27 juill.) Résolution approuvée qui accorde des secours aux veuves des militaires morts sous les drapeaux et en combattant.
- 10 therm. (28 juill.) Résolution approuvée qui porte que les anniversaires des 14 juillet et 10 août seront célébrés séparément.
- 12 therm. (30 juill.) Message du directoire sur les mesures qu'il a prises pour apaiser les troubles de Marseille.
- 13 therm. (31 juill.) Résolution approuvée sur le paiement en numéraire du dernier quart du prix des domaines nationaux.
- 14 therm. (1 août.) Résolution approuvée sur le paiement en numéraire des droits de douanes.— Autre sur les droits de timbre.
- 15 therm. (2 août.) Message des cinq-cents au directoire, relatif aux restes de Turenne.— Résolution approuvée concernant les droits des enfans naturels.
- 16 therm. (3 août.) Rapport sur les troubles de Marseille.— Lecture des pièces qui y sont relatives.
- 17 therm. (4 août.) Prise de la ville de Bamberg par l'armée de Sambre et Meuse.
- 18 therm. (5 août.) Résolution approuvée sur le mode de paiement des salaires publics.— Bataille de Castiglione gagnée contre Wurmsér par le général Bonaparte.
- 19 therm. (6 août.) Résolution approuvée relative aux droits d'importation et d'exportation.— Autre, relative aux jugemens de la haute-cour nationale.
- 20 therm. (7 août.) L'armée d'Italie passe le Mincio, et reprend toutes les positions qu'elle avait perdues.
- 21 therm. (8 août.) Résolution approuvée sur le mode d'audition des représentans, directeurs, etc., appelés comme témoins.— Autre sur l'organisation de la haute-cour.— La haute-cour nationale est convoquée à Vendôme.— Traité de paix entre la république et le duc de Wurtemberg.
- 22 therm. (9 août.) Résolution approuvée sur les contributions personnelles et mobilières.
- 23 therm. (10 août.) Les environs de Nice sont infestés par les barbets.— Capitulation de la ville de Brégenz.

- 24 therm. (11 août.) Message du directoire annonçant des victoires de l'armée d'Italie. — L'armée de Moreau force le prince Charles à repasser le Danube.
- 25 therm. (12 août.) Résolution approuvée sur le mode de se pourvoir contre les arrêts du sénat de Chambéry. — Le général Moreau passe le Neckar à Heilbron, après avoir cerné Manheim et Philisbourg.
- 26 therm. (13 août.) Texte de l'acte d'accusation contre Drouet. — Le général Férino bat le corps de Condé à Kamlach.
- 27 therm. (14 août.) Message au directoire au sujet des maisons d'arrêt et de détention, et du nombre des condamnés.
- 28 therm. (15 août.) Ratification du traité de paix conclu avec le duc de Wurtemberg. — Les Anglais s'emparent, au cap de Bonne-Espérance, de l'escadre batave, commandée par le contre-amiral Lucas.

## FRUCTIDOR AN IV.

AOÛT et SEPTEMBRE 1796.

- 1 fruct. (18 août.) Message du directoire annonçant l'évasion du député Drouet.
- 2 fruct. (19 août.) Siège de Mayence par les Français. — Traité d'alliance offensive et défensive entre la France et l'Espagne.
- 3 fruct. (20 août.) Rejet de la résolution sur le paiement d'une partie des rentes en numéraire. — Prise de la ville d'Amberg par l'armée de Jourdan.
- 4 fruct. (21 août.) Message du directoire sur l'état des biens nationaux soumissionnés et vendus.
- 5 fruct. (22 août.) Le prince Charles attaque Bernadotte près Neumark, et force l'armée de Sambre et Meuse à la retraite.
- 6 fruct. (23 août.) Discussion aux cinq-cents sur un projet d'amnistie. — Résolution approuvée qui établit un droit de patentes pour les marchands. — Une bande d'anarchistes se présente au camp de Grenelle pour le porter à la révolte.
- 7 fruct. (24 août.) Passage du Lech, près Friedberg, par l'armée de Rhin et Moselle.
- 8 fruct. (25 août.) Résolution approuvée portant amnistie des délits commis dans les départemens de l'Ouest. — Arrêté du directoire, portant suppression des armées des côtes de l'Océan et de l'intérieur.
- 9 fruct. (26 août.) Rejet de la résolution relative à la déportation des prêtres.
- 10 fruct. (27 août.) Résolutions approuvées relatives aux mandats et aux ouvrages élémentaires.
- 13 fruct. (30 août.) Projet d'amnistie. — Proclamation du général Bonaparte aux Tyroliens, datée de Brescia.
- 14 fruct. (31 août.) Ratification du traité de paix entre la république et le margrave de Bade.
- 15 fruct. (1 sept.) Résolution approuvée qui annule le jugement rendu par une commission militaire contre Vaublanc. — Combat de Pfaffenhoffen à l'avantage de Moreau.

- 16 fruct. ( 2 sept.) Vaublanc entre aux cinq-cents , et prête le serment. — Les Français se retirent de Wurtzbourg.
- 17 fruct. ( 3 sept.) Mercier s'élève contre le professorat des langues étrangères , dans un rapport sur l'instruction publique.
- 18 fruct. ( 4 sept.) Résolution approuvée sur une attribution du tribunal de cassation , à l'égard des contumaces qui se présentent devant un autre tribunal que celui qui les a jugés. — Bataille et victoire de Roveredo. — Avantage remporté par le général Schers sur la garnison de Philipsbourg.
- 19 fruct. ( 5 sept.) Loi qui rend aux prêtres reclus la jouissance de leurs biens.
- 20 fruct. ( 6 sept.) Loi qui accorde des pensions aux veuves des marins morts pour la patrie.
- 21 fruct. ( 7 sept.) Résolution approuvée qui admet le recours en cassation des jugemens des tribunaux militaires. — Armistice conclu entre l'électeur de Bavière et le général Moreau. — Les Français se retirent de Francfort. — Passage des gorges de la Brenta par l'armée d'Italie.
- 22 fruct. ( 8 sept.) On demande aux cinq-cents le rapport de la loi du 3 brumaire. — Affaire brillante de Bassano et de Citadella à l'avantage des Français. — Levée du blocus de Mayence par les Français.
- 23 fruct. ( 9 sept.) Résolution approuvée sur le paiement du dernier quart des biens nationaux.
- 24 fruct. ( 10 sept.) Message du directoire annonçant l'invasion du camp de Grenelle , dans la nuit dernière , par 6 ou 700 brigands armés , et l'arrestation d'un grand nombre de ces conjurés. — Autre message par lequel il demande à être autorisé à faire des visites domiciliaires. — Résolutions approuvées qui traduisent les individus arrêtés à une commission militaire , et autorisent des visites domiciliaires.
- 26 fruct. ( 12 sept.) Ratification du traité d'alliance offensive et défensive conclu avec l'Espagne.
- 27 fruct. ( 13 sept.) Visites domiciliaires dans la ville de Paris. — Arrêté du directoire , relatif à la solde des officiers.
- 29 fruct. ( 15 sept.) Bataille de Saint-Georges , près Mantoue , gagnée contre Wurmser , qui , le même jour , parvient à rentrer à Mantoue avec les débris de son armée.
- 30 fruct. ( 16 sept.) Chassey , proscrit au 31 mai , entre au corps-législatif.
- 1 comp. ( 17 sept.) Résolution approuvée relative au choix des livres pour les bibliothèques nationales. — Levée du blocus d'Ehrenbreistein.
- 2 comp. ( 18 sept.) Résolution approuvée sur la liquidation des offices civils et militaires d'Avignon et du comtat Venaissin. — Les Autrichiens entrent à Kell , et en sont chassés.
- 3 comp. ( 19 sept.) Loi relative aux honneurs à rendre aux militaires blessés. — Le directoire annonce que l'armée de Sambre et Meuse , après une affaire meurtrière sur la Lahne , se retire en partie sur le Rhin , en partie sur le camp retranché de Dusseldorf.
- 4 comp. ( 20 sept.) Continuation de la discussion sur les messageries. — Déroute des Français à Altenkirchen. — L'armée de

Moreau est forcée de rétrograder par la défaite de l'armée de Jourdan.

- 5 comp. (21 sept.) Loi qui ordonne le paiement en numéraire du quart aux pensionnaires et aux rentiers. — Mort du général Moreau, blessé à Altenkirchen.

## VENDEMAIRE AN V.

SEPTEMBRE et OCTOBRE 1796.

- 1 vend. (22 sept.) Le général Beurnonville prend le commandement général de l'armée de Sambre et Meuse. — Arrivée d'Albert-Dubayet à Constantinople.
- 2 vend. (23 sept.) Message du directoire sur l'état des finances à la fin de l'an 4. — Affaire de Governolo contre Wurmsér, à l'avantage des Français.
- 3 vend. (24 sept.) Résolution approuvée sur la division du territoire du duché de Bouillon.
- 4 vend. (25 sept.) Résolutions approuvées sur la garde nationale.
- 5 vend. (26 sept.) Discussion aux cinq-cents sur la *question intentionnelle* en matière de jugement des jurés.
- 6 vend. (27 sept.) Arrêté du directoire relatif aux passe-ports des fournisseurs des armées et de leurs agens. — Evacuation de la ville d'Ultn par l'armée de Moreau.
- 7 vend. (28 sept.) Résolution approuvée concernant la vente des navires provenant des prises.
- 9 vend. (30 sept.) La ville de Neuwied est reconnue neutre par les généraux des armées ennemies.
- 10 vend. ( 1 oct.) Résolution approuvée sur les militaires suisses ayant droit à des pensions du gouvernement français. — Le directoire reçoit les drapeaux de l'armée d'Italie en audience publique, ainsi que l'envoyé du duc de Wurtemberg.
- 11 vend. ( 2 oct.) Dénonciation d'un arrêté du directoire contenant une usurpation des fonctions judiciaires. — Moreau bat l'armée autrichienne près de Biberach, et lui fait cinq mille prisonniers.
- 14 vend. ( 5 oct.) Ouverture des séances de la haute-cour nationale à Vendôme.
- 15 vend. ( 6 oct.) Résolution approuvée qui réserve le sixième des contributions pour le paiement des rentes et pensions.
- 16 vend. ( 7 oct.) Résolution approuvée relative aux hospices civils. — Sortie vigoureuse, mais infructueuse, de la garnison de Mantoue.
- 17 vend. ( 8 oct.) Manifeste de l'Espagne, portant déclaration de guerre à l'Angleterre.
- 18 vend. ( 9 oct.) Motion de Mercier aux cinq-cents sur l'affaiblissement du Panthéon. — Continuation de la discussion sur la question intentionnelle. — Convention entre le directoire et la république de Gènes.
- 19 vend. (10 oct.) Annonce de l'installation de la haute-cour à Vendôme. — Traité de paix entre la république et le roi des Deux Siciles, signé à Paris.

- 20 vend. (11 oct.) Discussion aux anciens sur le canal du Midi.
- 21 vend. (12 oct.) La résolution sur le canal du Midi est adoptée.
- 22 vend. (13 oct.) Résolution approuvée sur les pensionnaires non liquidés. — Arrivée à Strasbourg du général Moreau, après avoir forcé le passage du Val-d'Enfer, contre l'armée ennemie, et lui avoir fait 7000 prisonniers en différentes affaires.
- 23 vend. (14 oct.) Résolution approuvée, appliquant aux départemens réunis la loi sur les jugemens en matière de douanes. — Autre concernant la solde des troupes.
- 24 vend. (15 oct.) Projet en faveur des pensions des anciens professeurs de l'université. — Evacuation de l'île de Corse par les Anglais.
- 25 vend. (16 oct.) Message du directoire qui demande la prohibition des marchandises anglaises jusqu'à la paix. — Rapport de Mercier sur les artistes soumis au droit de patente. — Le roi de Sardaigne fait part au directoire de la mort du roi son père, arrivée ce même jour.
- 26 vend. (17 oct.) Discussion vive et turbulente aux cinq-cents sur un projet en faveur des prêtres reclus. Ajournement. — La diète de Ratisbonne félicite le prince Charles sur ses victoires.
- 27 vend. (18 oct.) Résolution approuvée, relative aux pensions. — Descente des Français en Corse.
- 28 vend. (19 oct.) Résolution approuvée sur la prorogation de l'établissement du régime hypothécaire.
- 29 vend. (20 oct.) Discussion aux cinq-cents sur la loi du 3 brumaire.
- 30 vend. (21 oct.) Le général Moreau se retire sur Huningue.

## BRUMAIRE AN V.

OCTOBRE et NOVEMBRE 1796.

- 1 brum. (22 oct.) Message du directoire sur les prêtres reclus.
- 2 brum. (23 oct.) Message du directoire sur la vente des immeubles nationaux par la voie de soumission. — Réponse du directoire au roi de Sardaigne sur la mort de son père. — Arrêté du directoire qui charge Charles Lacroix, ministre des relations extérieures, de négocier avec lord Malmesbury. — Belle défense de l'armée de Sambre et Meuse, attaquée par l'armée autrichienne à la tête du pont de Neuwied.
- 3 brum. (24 oct.) Le directoire annonce que la Corse est délivrée des Anglais. — Lord Malmesbury communique ses lettres de créance. — Mémoire du même au ministre des relations extérieures.
- 4 brum. (25 oct.) Résolution approuvée relative au traitement des fonctionnaires publics.
- 5 brum. (26 oct.) Rapport de Simeon sur la réclamation de Lesurgue, condamné à mort. — Le directoire répond au mémoire de lord Malmesbury. — L'armée du Rhin et Moselle repasse le Rhin à Huningue, après la retraite la plus pénible, la plus courageuse et la plus honorable.

- 6 brum. (27 oct.) Résolution approuvée sur les droits et actions des défenseurs de la patrie.
- 7 brum. (28 oct.) Embarquement à Marseille, pour les Etats-Unis, des deux fils du duc d'Orléans.
- 8 brum. (29 oct.) Nouvelle pétition de Lesurgue. Ordre du jour. — Reprise de Bingen par l'armée de Sambre et Meuse.
- 9 brum. (30 oct.) Message du directoire qui demande que le prix des billets de spectacle soit augmenté en faveur des indigens. — Autre message sur les journaux, qui excite de l'agitation dans le conseil des cinq-cents. — Autre aux anciens, sur l'établissement du système des nouveaux poids et mesures.
- 10 brum. (31 oct.) Approbation d'une résolution qui prohibe les marchandises anglaises. — L'envoyé du duc de Parme est présenté au directoire.
- 11 brum. ( 1 nov.) Agitation et tumulte aux cinq-cents sur la loi du 3 brumaire.
- 12 brum. ( 2 nov.) Discussion animée sur la loi du 3 brumaire.
- 13 brum. ( 3 nov.) Résolution approuvée, relative à l'établissement des conseils de guerre. — Annonce d'une insurrection générale des Irlandais contre le gouvernement anglais.
- 14 brum. ( 4 nov.) Résolution approuvée sur les demandes en cassation des jugemens de police correctionnelle.
- 15 brum. ( 5 nov.) Arrivée à Rochefort du contre-amiral Richery, après avoir détruit un grand nombre d'établissmens anglais sur les côtes de Terre-Neuve.
- 16 brum. ( 6 nov.) Agitation aux cinq-cents au sujet des exceptions à la loi du 3 brumaire. — Résolution approuvée, relative à la perception et au paiement des contributions. — Traité de paix entre la république et le prince de Parme, signé à Paris.
- 17 brum. ( 7 nov.) Résolution approuvée, relative à l'augmentation de la garde du corps-législatif.
- 18 brum. ( 8 nov.) Proposition de l'établissement d'un droit de passe sur les routes.
- 21 brum. (11 nov.) Résolution approuvée relative aux délits militaires.
- 22 brum. (12 nov.) Note de lord Malmesbury au ministre des relations extérieures.
- 23 brum. (13 nov.) Résolution approuvée sur les porteurs de billets de la loterie nationale auxquels il est échu des lots. — Entrée à Toulon de l'escadre sortie de ce port, commandée par le contre-amiral Villeneuve.
- 24 brum. (14 nov.) Rapport de Pastoret sur les écrits calomnieux. — Message des cinq-cents au directoire, relatif aux militaires estropiés.
- 25 brum. (15 nov.) Discussion aux cinq-cents sur les transactions sociales. — Bataille d'Arcole gagnée par Bonaparte contre le général Alvinzy.
- 26 brum. (16 nov.) Mercier propose le rétablissement de la loterie. — Résolution approuvée qui modifie l'article 11 de la loi du 10 brumaire, relative aux marchandises anglaises.
- 27 brum. (17 nov.) Mort de l'impératrice de Russie, Catherine II. — Son fils lui succède sous le nom de Paul I<sup>er</sup>.

- 28 brum. (18 nov.) Message des cinq-cents au directoire, relatif à la mise en état de siège de la ville de Marseille,  
 29 brum. (19 nov.) Lettre remarquable du général Bonaparte au général Clark, pour lui annoncer la mort de son neveu. — Autre lettre du même à madame Muiron, pour lui annoncer la mort de son mari.  
 30 brum. (20 nov.) Annonce de l'échange des ratifications du traité de paix entre la république et le roi des Deux-Siciles.
- 

## FRIMAIRE AN V.

NOVEMBRE et DÉCEMBRE 1796.

- 1 frim. (21 nov.) Résolution approuvée sur le paiement des domaines nationaux en numéraire et en mandats. — Ouverture de la tranchée devant Kell.  
 2 frim. (22 nov.) Vigoureuse sortie de la garnison de Kell. — Combat des plus violens, à cette occasion, à l'avantage des Français. — Le général Moreau attaque en personne les lignes du prince Charles devant Kell. — Il est repoussé.  
 3 frim. (23 nov.) Discussion aux anciens sur la résolution relative à la loi du 3 brumaire.  
 4 frim. (24 nov.) Attaque des retranchemens du pont d'Huningue par les Autrichiens.  
 5 frim. (25 nov.) Rejet de la résolution qui augmente le prix des ports de lettres et des journaux.  
 6 frim. (26 nov.) Suite de la discussion aux anciens sur la loi du 3 brumaire.  
 7 frim. (27 nov.) Résolution approuvée relative à l'impôt sur les billets de spectacles.  
 8 frim. (28 nov.) Le pont d'Huningue est détruit par les Autrichiens.  
 9 frim. (29 nov.) Résolution approuvée qui fixe les droits de patente, et en détermine les exceptions.  
 10 frim. (30 nov.) Message du directoire sur les nouveaux succès de l'armée d'Italie.  
 11 frim. ( 1 déc.) Discussion suivie aux cinq-cents sur les transactions sociales. — Les ambassadeurs de Naples et de Sardaigne présentent au directoire leurs lettres de créance.  
 13 frim. ( 3 déc.) Discussion aux cinq-cents sur la liberté et sur les délits de la presse. — Assauts des Autrichiens contre la tête du pont d'Huningue.  
 14 frim. ( 4 déc.) Les agens du directoire à l'Île-de-France annoncent qu'on a méconnu leur autorité. — Approbation de la résolution qui modifie la loi du 3 brumaire.  
 15 frim. ( 5 déc.) Résolution approuvée qui fixe le cours des mandats.  
 16 frim. ( 6 déc.) Annonce de la prochaine convocation des hauts-jurés de la haute-cour. — Message des cinq-cents au directoire sur la situation des îles de France et de la Réunion.  
 17 frim. ( 7 déc.) Résolution approuvée relative aux choix des tribunaux d'appel. — Armistice entre l'armée de Sambre et Meuse et l'armée autrichienne. — Washington paraît pour la dernière fois dans le congrès des États-Unis.

- 18 frim. ( 8 déc.) Une pension est accordée à la veuve de Bailly, ex-maire de Paris.
- 19 frim. ( 9 déc.) Loi pour la formation de deux cents nouvelles compagnies de vétérans nationaux.
- 21 frim. (11 déc.) Résolution approuvée qui accorde des pensions aux parens des citoyens morts le 10 août.
- 23 frim. (13 déc.) Message des cinq-cents au directoire, pour lui demander compte de la situation de Saint-Domingue.
- 24 frim. (14 déc.) Résolution approuvée qui annule les élections de la Guyane.
- 26 frim. (16 déc.) Sortie de la flotte de Brest pour faire une descente en Irlande.
- 27 frim. (17 déc.) Résolution approuvée relative aux enfans abandonnés.
- 29 frim. (19 déc.) Lord Melmesbury reçoit, de la part du directoire, l'injonction de quitter Paris sous quarante-huit heures, et le territoire français.
- 30 frim. (20 déc.) Discussion aux cinq-cents sur un projet relatif à la liberté de la presse et à l'établissement d'un nouveau journal.—Le général Beurnonville quitte le commandement de l'armée de Sambre et Meuse.

## NIVOSE AN V.

DÉCEMBRE 1796, et JANVIER 1797.

- 2 niv. (22 déc.) Résolution approuvée sur le paiement en numéraire du traitement des fonctionnaires publics.—Rejet de la résolution sur le nouveau tarif du port des lettres et des journaux.
- 4 niv. (24 déc.) Loi relative à la restitution des biens des religionnaires fugitifs.
- 5 niv. (25 déc.) Un citoyen veuf des deux sœurs demande aux cinq-cents à épouser sa belle-mère. Ordre du jour.
- 6 niv. (26 déc.) Résolution approuvée qui défend aux colporteurs de journaux de les annoncer autrement que par leur titre habituel.—Autre, relative à un nouveau tarif du port des lettres.
- 7 niv. (27 déc.) Résolution approuvée qui ordonne que les échangeistes qui ont été dépossédés sans avoir rien reçu en échange seront réintégrés dans leurs biens.—Déclaration du roi d'Angleterre au parlement, relative à la rupture des négociations avec la France.—Le congrès cispadan ouvre ses séances à Reggio.
- 8 niv. (28 déc.) Discussion aux cinq-cents sur deux projets de résolution relatifs à la calomnie écrite.
- 10 niv. (30 déc.) L'envoyé de la république de Venise est admis à l'audience du directoire, ainsi que celui des Etats-Unis.
- 11 niv. (31 déc.) Discussion aux cinq-cents sur l'établissement d'un nouveau régime hypothécaire.
- 12 niv. ( 1 janv.) Rejet de la résolution qui exempte du droit de patente les peintres, médecins, etc.—Rentrée dans le port de Brest d'une partie de la flotte qui en était sortie.

- 13 niv. ( 2 janv.) Débats aux cinq-cents sur Saint-Domingue. — Message au directoire, au sujet des troubles de cette colonie.
- 15 niv. ( 4 janv.) Discussion aux cinq-cents sur le régime hypothécaire.
- 16 niv. ( 5 janv.) Comité général dans les deux conseils pour la lecture d'un message du directoire.
- 17 niv. ( 6 janv.) Dénonciation contre les maisons de jeu.
- 18 niv. ( 7 janv.) Résolution approuvée qui ordonne la commémoration du 21 janvier.
- 19 niv. ( 8 janv.) Discussion aux cinq-cents sur la successibilité des enfans naturels.
- 20 niv. ( 9 janv.) Résolution approuvée, relative au renouvellement du corps-législatif — Prise de Kell par l'archiduc Charles, par capitulation, après cinquante-un jours de tranchée ouverte.
- 21 niv. (10 janv.) Evacuation de Kell par la garnison française.
- 22 niv. (11 janv.) Dénonciation aux cinq-cents des arrêtés du directoire, qui sont si nombreux, qu'ils envahissent la puissance législative.
- 23 niv. (12 janv.) Combats de Saint-Michel et de la Corona, près Vérone.
- 24 niv. (13 janv.) Résolution approuvée qui règle la formule de serment à prêter le 21 janvier. — Autre, relative aux droits d'entrée et de sortie. — Mort de la reine Elisabeth-Christine, femme de Frédéric-le Grand, âgée de quatre-vingt-deux ans.
- 25 niv. (14 janv.) Bataille de Rivoli, gagnée par Bonaparte contre Alvinzy. Treize mille prisonniers.
- 26 niv. (15 janv.) Comité général aux cinq-cents, pour la lecture de pièces envoyées par le directoire, relatives aux colonies occidentales. — Combats d'Anguairi gagnés par le général Augereau.
- 27 niv. (16 janv.) Résolution approuvée, relative aux canaux d'Orléans et de Loing. — Bataille de Saint-Georges et de la Favorite. Sept mille prisonniers autrichiens. — Capitulation du général Provera.
- 30 niv. (19 janv.) Résolution approuvée, relative à l'affaire Veymeranges. — Autre, relative aux frais d'expéditions des jugemens.

## PLUVIOSE AN V.

JANVIER et FÉVRIER 1797.

- 1 pluv. (20 janv.) Rapport de Mercier sur le message du directoire, relatif à un établissement de *caléographie*. — Lettre du général Bonaparte au directoire, contenant l'éloge du citoyen Bessières, commandant des guides. — Lettre du même au cardinal Matthei.
- 2 pluv. (21 janv.) Les deux conseils prêtent le serment de haine à la royauté. Le directoire le prête avec les autorités constituées dans l'église de Notre-Dame. — Troubles à Marseille.
- 3 pluv. (22 janv.) Discussion aux cinq-cents sur le code civil.
- 4 pluv. (23 janv.) Discussion sur le divorce. — Opinion de Siméon à ce sujet. — Une compagnie d'artilleurs français manœuvre devant le Grand-Seigneur.

- 5 pluv. (24 janv.) Résolution approuvée qui prohibe l'exportation des poils de lièvre et de lapin.
- 6 pluv. (25 janv.) Message du directoire annonçant une victoire de l'armée d'Italie.
- 7 pluv. (26 janv.) Résolution approuvée qui accorde, à titre de récompense, aux généraux Bonaparte et Angereau, les drapeaux qu'ils ont remportés à la tête des troupes, à la bataille d'Arcole.
- 9 pluv. (28 janv.) Résolution approuvée qui modifie l'article 2 de la loi sur les patentes, relatif aux fabricans.—Lettre du général Bonaparte à Carnot.
- 10 pluv. (29 janv.) Annonce de mouvemens séditieux arrivés à Toulouse.—Violent tumulte à ce sujet aux cinq-cents.
- 11 pluv. (30 janv.) Les Français forcent les gorges du Tyrol et arrivent à Trente.
- 12 pluv. (31 janv.) Message du directoire, et rapport du ministre de la police générale sur la découverte d'une conspiration royaliste tramée par Brottier, Dunand et Berthelot de la Villearnoï, et dénoncée par Malo, commandant du 21<sup>e</sup> régiment de dragons, et Ramel, commandant de la garde du corps-législatif.
- 13 pluv. ( 1 fév.) Les troupes françaises entrent dans la Romagne, à la suite d'une déclaration du général Bonaparte sur les infractions de la cour de Rome à la convention d'armistice.
- 14 pluv. ( 2 fév.) Résolution approuvée en faveur de Malo et de Ramel.—Reddition de la ville de Mantoue aux Français.—Capitulation pour la tête du pont d'Huningue.—Défaite des troupes du pape sur le Fénio.
- 15 pluv. ( 3 fév.) Résolution approuvée relative aux rentes entre particuliers, antérieures à l'émission des papiers-monnaie.—Entrée des Français à Lésenne.
- 16 pluv. ( 4 fév.) Résolution approuvée qui porte que les jugemens des tribunaux révolutionnaires sont sujets à cassation.—Autres, sur les finances, dont celle qui retire les mandats de la circulation, et les admet seulement au paiement des biens nationaux.
- 17 pluv. ( 5 fév.) Pastoret s'élève contre un arrêté du directoire, qui ordonne que les conspirateurs dénoncés seront jugés militairement.—Résolution approuvée, relative à la pension accordée aux parens des députés morts victimes de la révolution.
- 18 pluv. ( 6 fév.) Envoi par le directoire des pièces relatives à la conspiration royaliste.—Approbation de la résolution relative aux successions.—Les prévenus de la conspiration royaliste sont traduits, comme embaucheurs, devant une commission militaire.
- 19 pluv. ( 7 fév.) Résolution approuvée, relative aux marchandises anglaises.
- 20 pluv. ( 8 fév.) Discussion aux cinq-cents sur les délits de la presse.—Convention entre le directoire et le grand-duc de Toscane.
- 21 pluv. ( 9 fév.) Rejet d'une résolution qui établit un journal tachygraphique.

- 22 pluv. (10 févr.) Résolutions approuvées, dont l'une retire de la circulation les assignats de 100 liv. et au-dessous, et l'autre réduit le droit d'enregistrement des inscriptions sur le grand livre. — Lettre du général Bonaparte au directoire, annonçant la conquête de la Romagne, du duché d'Urbino, de la marche d'Ancone, et la prise de Notre-Dame de Lorette.
- 23 pluv. (11 févr.) Message du directoire annonçant la prise de Mantoue. — Embarquement à Brest de douze cents forçats armés et habillés.
- 24 pluv. (12 févr.) Message du directoire relatif aux troubles excités par les prêtres insoûmis dans les départemens du Rhin et de la Moselle. — Autre message sur les nommés Flachet et Laporte, prévenus de dilapidation à l'armée d'Italie. — Arrivée des Français à Macevotte, à quarante lieues de Rome.
- 25 pluv. (13 févr.) Résolution approuvée, relative au service de la gendarmerie. — Le directoire écrit des lettres de félicitation à plusieurs généraux de l'armée d'Italie. — Lettre du général Bonaparte au cardinal Matthei, relative à des propositions de paix.
- 26 pluv. (14 févr.) Rapport aux cinq-cents sur une nouvelle espèce de brigands nommés *chauffeurs*. — Envoi par le directoire de nouvelles pièces relatives à la conspiration royaliste. — Loi relative au dégrèvement des contributions pour les départemens de l'Ouest. — Victoire navale remportée par l'amiral Jervis sur la flotte espagnole, commandée par Langara, à la hauteur du cap Saint-Vincent.
- 27 pluv. (15 févr.) Tumulte aux cinq-cents, au sujet d'une pétition envoyée de Toulouse. — Proclamation du général Bonaparte relative à l'asile et aux moyens de subsistance qui doivent être fournis aux prêtres français déportés.
- 28 pluv. (16 févr.) Résolution approuvée au sujet des actions de la banque de Saint-Charles, en dépôt au trésor public.
- 29 pluv. (17 févr.) Message du directoire, et envoi de pièces contre les prêtres insermentés. — Séance orageuse des cinq-cents à ce sujet.

## VENTOSE AN V.

FÉVRIER et MARS 1797.

- 1 vent. (19 févr.) Envoi de nouvelles pièces relatives à la conspiration. — Lettre du général Bonaparte au pape, datée de Tolentino. — Traité de paix signé à Tolentino, entre la république française et le pape, le général Bonaparte et les ministres de sa sainteté.
- 2 vent. (20 févr.) Message du directoire annonçant la destitution du général Rochambeau à Saint-Domingue.
- 3 vent. (21 févr.) Rejet de la résolution relative aux notaires.
- 4 vent. (22 févr.) Bref du pape Pie VI au général Bonaparte. — Dé-

- barquement des douze cents forçats sur les côtes d'Angleterre, qui se rendent à la première sommation.
- 5 vent. (23 févr.) Message du directoire relatif à l'état de la colonie de St-Domingue.
- 7 vent. (25 févr.) Rapport aux cinq-cents, d'après un message du directoire, sur les condamnés ou prévenus qui révèlent leurs complices.
- 8 vent. (26 févr.) Arrêté du directoire qui autorise les prêtres insermentés à se rendre en Italie.
- 9 vent. (27 févr.) Rapport de Jean Debry sur le rétablissement de la contrainte par corps. — Rejet de la résolution relative à la question intentionnelle. — Départ de l'archiduc Charles, de Vienne, pour l'armée d'Italie.
- 10 vent. (28 févr.) Rapport de Jean Debry sur la dernière conspiration.
- 11 vent. ( 1 mars.) Résolution approuvée qui réunit au Mont-Terrible la principauté de Montbéliard. — Proclamation du directoire sur les assemblées primaires et électorales.
- 12 vent. ( 2 mars.) Arrêté du directoire sur les navires neutres avec des cargaisons ennemies.
- 13 vent. ( 3 mars.) Résolution approuvée relative au mode de partage des biens des émigrés indivis entre la république et d'autres propriétaires.
- 14 vent. ( 4 mars.) Le directoire transmet de nouvelles pièces relatives à la conspiration.
- 15 vent. ( 6 mars.) Les deux conseils tirent au sort les membres qui doivent sortir.
- 16 vent. ( 6 mars.) Message des cinq-cents au directoire, relatif aux 1200 forçats que l'on dit qu'il a fait jeter sur les côtes d'Angleterre. — Message du directoire annonçant que les colonies sont tranquilles. — Autre message au sujet des écrivains qui ont provoqué ou secondé les conspirations contre l'état.
- 17 vent. ( 7 mars.) Nouvelle résolution approuvée qui relève de la déchéance les acquéreurs de domaines nationaux soumissionnés.
- 18 vent. ( 8 mars.) Projet de Cambacérès relatif à la continuation de la galerie du Louvre, du côté de la rue St-Honoré.
- 19 vent. ( 9 mars.) Dénonciation d'un arrêté du directoire qui exclut des assemblées primaires les prévenus d'émigration.
- 20 vent. (10 mars.) Discussion aux anciens sur le rétablissement de la contrainte par corps. — Proclamation du général Bona-  
parte à son armée.
- 22 vent. (12 mars.) Résolution approuvée relative au remplacement des membres du troisième tiers qui ont cessé de faire partie du corps-législatif.
- 23 vent. (13 mars.) Rapport de Cambacérès sur l'aliénation des biens nationaux situés entre le Louvre et la rue de la Concorde. — Révolution à Bergame, qui se constitue en république.
- 24 vent. (14 mars.) Approbation de la résolution qui rétablit la contrainte par corps en matière civile.
- 25 vent. (15 mars.) Message du directoire sur les manœuvres des royalistes et des anarchistes. — Agitation aux cinq-cents

- au sujet des mesures qu'il propose. — On les regarde comme une pomme de discorde.
- 26 vent. (16 mars.) Discussion sur la déclaration à exiger des électeurs, proposée par le directoire. — Bataille du Tagliamento gagnée par Bonaparte contre le prince Charles.
- 27 vent. (17 mars.) Rejet de la résolution relative aux rôles des contributions dans les neuf départemens réunis.
- 29 vent. (19 mars.) Les défenseurs officieux de Brottier, etc., dénoncent aux cinq-cents le refus du conseil de guerre devant lequel leurs cliens sont traduits comme embaucheurs, de statuer sur le déclinatoire qu'ils ont proposé. — Passage du Lisonzo. — Prise et capitulation de Gradisca. — Combat de Casasola.
- 30 vent. (20 mars.) Approbation de la résolution qui exige un serment des électeurs.

## GERMINAL AN V.

MARS et AVRIL 1797.

- 1 germ. (21 mars.) Proposition faite aux cinq-cents de l'ordre du jour sur la pétition des défenseurs des prévenus de conspiration. — Prise de possession de la ville de Trieste par l'armée française. — Prise de Brixen. — Entrée des Français à Gortz.
- 2 germ. (22 mars.) Débats sur la proposition de l'ordre du jour. — Annonce de la prise de l'île de la Trinité par les Anglais.
- 3 germ. (23 mars.) Message du directoire relatif à la discussion sur l'ordre du jour proposé par Savary. Après une vive agitation, l'ordre du jour est adopté. — Combat de Tarvis. — Prise de la Chiusa.
- 5 germ. (25 mars.) Résolution approuvée qui oblige les ci-devant commissaires au Châtelet à déposer toutes leurs minutes aux archives judiciaires.
- 6 germ. (26 mars.) Message du directoire relatif au service des postes. — Rejet de la résolution relative au droit de passe sur les grandes routes.
- 7 germ. (27 mars.) Résolution approuvée qui règle le mode d'admission et d'avancement dans le corps de la gendarmerie.
- 8 germ. (28 mars.) Annonce de troubles à Nevers, dans les assemblées primaires. — Agitation aux cinq-cents à ce sujet.
- 9 germ. (29 mars.) Résolution approuvée sur les domaines nationaux, payables en inscriptions. — Prise de Clagenfurt par les Français.
- 10 germ. (30 mars.) Compte rendu par le tribunal de cassation, de l'obstacle apporté par le directoire à l'exécution du jugement de la commission militaire, rendu contre les prévenus de la conspiration royaliste. — Agitation aux cinq-cents à ce sujet. — Résolution approuvée qui annule les élections de St-Domingue.
- 11 germ. (31 mars.) Lettre du général Bonaparte au prince Charles.

- Arrêté du directoire qui détermine la valeur intrinsèque des pièces de 5 francs.
- 12 germ. ( 1 avril.) Le général Bonaparte annonce au directoire la prise des villes de Botzen et de Brixen, quelques jours auparavant la date de sa lettre. — Proclamation de ce général au peuple de la Carinthie. — Combat des gorges de Newmârk, et entrée des Français dans cette ville.
- 13 germ. ( 2 avril.) Réponse du prince Charles au général Bonaparte.
- 14 germ. ( 3 avril.) Message du directoire annonçant la prise de Trieste. — Combat de Hundsmârk.
- 16 germ. ( 5 avril.) Discussion aux anciens, sur les salines.
- 18 germ. ( 7 avril.) Discussion aux cinq-cents sur les *chauffeurs*. — Conditions de l'armistice entre les Français et les Autrichiens, en Italie.
- 19 germ. ( 8 avril.) Arrêté du directoire qui réintègre dans la maison d'arrêt du Temple, Brottier, etc., condamnés à la détention, comme embaucheurs, par la commission militaire, pour être jugés comme conspirateurs. — Suspension d'armes consentie à Judenbourg par le général Bonaparte avec les ministres plénipotentiaires de l'empereur.
- 20 germ. ( 9 avril.) Dénonciation aux cinq-cents de la nullité des opérations de plusieurs assemblées primaires. — Lettre du général Bonaparte au doge de Venise, au sujet des attroupemens qui ont lieu dans la Terre-Ferme de Venise.
- 21 germ. (10 avril.) Arrêté du directoire qui déclare nuls les passeports accordés par les envoyés ou agens des Etats-Unis.
- 22 germ. (11 avril.) Message du directoire annonçant l'assassinat de Sieyes, et l'arrestation de l'assassin. — Résolution approuvée, relative aux droits d'entrée sur le tabac étranger.
- 23 germ. (12 avril.) Discussion aux anciens sur les loteries. — Cessation de l'armistice sur le Rhin. — Proclamation du sénat de Venise. — Les états de Hongrie décrètent la levée en masse de la nation hongroise.
- 25 germ. (14 avril.) Rejet de la résolution sur le rétablissement de la loterie. — Reprise de Trieste par un corps autrichien, après la conclusion de l'armistice.
- 26 germ. (15 avril.) Discussion aux cinq-cents sur l'échelle de dépréciation du papier-monnaie. — Réponse du sénat de Venise à la lettre que le général Bonaparte avait écrite au doge de cette république.
- 27 germ. (16 avril.) Paul I<sup>er</sup> est couronné à Moskow.
- 28 germ. (17 avril.) Passage du Rhin par l'armée de Sambre et Meuse à Neuwied. — Les Autrichiens sont battus à Berndorff et à Hetterdorff.
- 29 germ. (18 avril.) Message du directoire relatif à l'assassinat de Sieyes. — Bataille d'Ukertat et d'Altenkirchen. — Combat de Dierdorff, à l'avantage de l'armée de Sambre et Meuse. — Signature des préliminaires de paix, à Lœoben, entre le général Bonaparte et les ministres de l'empereur.
- 30 germ. (19 avril.) Résolution approuvée, relative au remplacement des fonctionnaires publics nommés au corps-législatif. — L'adjudant-général Kellermann présente au directoire

les drapeaux pris sur l'armée du prince Charles dans plusieurs affaires.

## FLOREAL AN V.

AVRIL et MAI 1797.

- 1 flor. (20 avril.) Passage du Rhin, près Strasbourg, par l'armée de Rhin et Moselle.
- 2 flor. (21 avril.) Prorogation de l'impôt sur les billets de spectacles. — Reprise de Kell. — Affaire d'Herbon, à l'avantage de l'armée de Sambre et Meuse. — Prise de Wetzlar.
- 4 flor. (23 avril.) Message du directoire, sur la situation des colonies.
- 5 flor. (24 avril.) Résolution approuvée, relative au droit de timbre. — Autre, relative aux sucres raffinés importés de l'étranger. — Suspension des hostilités sur le Rhin. — Capitulation et reddition de Vérone aux Français.
- 6 flor. (25 avril.) Réclamation aux cinq-cents, des habitans des pays réunis, contre les agens du directoire. — Message du directoire annonçant les victoires des armées du Rhin, et la signature des préliminaires de paix.
- 7 flor. (26 avril.) Première séance du corps-législatif de la république cispadane.
- 8 flor. (27 avril.) Réclamation de Boissy-d'Anglas contre la mise hors la loi des émigrés. — Eloge, aux anciens, du général Bonaparte, etc.
- 9 flor. (28 avril.) Rejet de la résolution relative aux délits de la presse, d'après un rapport de Portalis. — Proclamation du roi d'Angleterre sur la révolte des équipages de plusieurs de ses flottes.
- 10 flor. (29 avril.) Approbation du traité conclu avec le pape.
- 11 flor. (30 avril.) Message du directoire relatif aux préliminaires de paix signés à Léoben.
- 12 flor. ( 1 mai.) Discussion aux cinq-cents sur les biens des chevaliers de Malte. — Proposition faite d'élever un monument dans Paris à la gloire de nos armées.
- 14 flor. ( 3 mai.) Manifeste du général Bonaparte portant déclaration de guerre à la république de Venise.
- 15 flor. ( 4 mai.) Rapport de Desmoulins aux cinq-cents, sur les lois inconstitutionnelles.
- 17 flor. ( 6 mai.) Loi relative aux pensions des religieux et religieuses de la Belgique.
- 18 flor. ( 7 mai.) Nouvelle insurrection sur la flotte anglaise à Spithhead.
- 19 flor. ( 8 mai.) Les insurgés se rendent maîtres de la flotte.
- 20 flor. ( 9 mai.) Message du directoire, relatif aux colons retirés aux Etats-Unis. — Discussion aux cinq-cents, au sujet de Barrère. — Le général Massena présente au directoire les préliminaires de paix, ratifiés par l'empereur. — L'assemblée batave décrète que la république batave sera divisée en quinze départemens.

- 23 flor. (12 mai.) Résolutions approuvées, relatives à la solde des troupes.
- 25 flor. (14 mai.) Résolution approuvée sur le tirage au sort des membres du directoire. — Arrêté du directoire, relatif à l'organisation de la marine.
- 26 flor. (15 mai.) Loi qui prononce la peine de mort contre les brigands appelés *chauffeurs*.
- 27 flor. (16 mai.) Message du directoire qui transmet le manifeste du général Bonaparte contre le gouvernement vénitien. — Les Français se rendent maîtres de Venise. — Une municipalité remplace le gouvernement.
- 28 flor. (17 mai.) Troubles en Irlande. — Association sous le titre d'*Irlandais-Unis*. — Traité de commerce ratifié entre la Russie et l'Angleterre.
- 29 flor. (18 mai.) Lettre de Sieyès aux cinq-cents, annonçant sa guérison. — Rejet de la résolution qui rapporte le surplus de la loi du 3 brumaire. — L'ambassadeur vénitien à Paris reçoit l'ordre de sortir de Paris. — Mariage du prince de Wurtemberg avec la princesse royale d'Angleterre.
- 30 flor. (19 mai.) Message du directoire annonçant que le C. Letourneur est celui de ses membres que le sort a désigné pour sortir.

## PRAIRIAL AN V.

MAI et JUIN 1797.

- 1 prair. (20 mai.) Jourdan et Pichegru sont appelés comme membres des cinq-cents. — Pichegru est élu président de ce conseil. — L'élection de Barrère est déclarée nulle. — Les représentants exclus du corps-législatif comme parens d'émigrés sont rappelés à leurs fonctions.
- 3 prair. (22 mai.) Insurrection à Gènes contre le sénat.
- 4 prair. (23 mai.) Message des cinq-cents au directoire, contre le général Lambrai.
- 5 prair. (24 mai.) Nomination de candidats pour la place vacante au directoire.
- 7 prair. (26 mai.) Message du directoire sur l'arriéré du paiement des fonctionnaires publics, des hôpitaux, des prisons, des routes, etc. — Barthélemy, ambassadeur en Suisse, est élu membre du directoire. — Babœuf et d'Arthé sont condamnés à mort par la haute-cour.
- 9 prair. (28 mai.) Approbation de la résolution qui rapporte la loi du 21 floréal, qui excluait de Paris les ex-conventionnels.
- 10 prair. (29 mai.) Discours de Vaublanc sur les colonies et sur les agens du directoire.
- 11 prair. (30 mai.) Message du directoire sur le *déficit* dans la rentrée des contributions. — Discussion sur Saint-Domingue.
- 12 prair. (31 mai.) Régime militaire proposé pour Saint-Domingue.
- 13 prair. (1 juin.) Le directoire transmet une dépêche de Raymond, agent à Saint-Domingue.

- 15 prair. ( 3 juin.) Motion aux cinq-cents , relative aux noms odieux que des enfans ont reçu pendant le régime de la terreur. — Le général Bonaparte envoie au directoire les drapeaux vénitiens.
- 16 prair. ( 4 juin.) Continuation de la discussion sur les agens du directoire à Saint-Domingue. — Les habitans de la ville d'Ancone se déclarent libres et indépendans.
- 17 prair. ( 5 juin.) Message du directoire qui transmet des dépêches de Toussaint-Louverture.
- 18 prair. ( 6 juin.) Lettre aux cinq-cents , des administrateurs du Bas-Rhin, annonçant la rentrée d'un grand nombre d'émigrés. — Convention stipulée à Montebello entre le général Bonaparte et les députés génois , laquelle établit à Gènes, un gouvernement provisoire.
- 20 prair. ( 8 juin.) Proclamation du doge de Gènes , relative au nouveau système de gouvernement.
- 21 prair. ( 9 juin.) Le directoire demande à être autorisé à envoyer de nouveaux agens à Saint-Domingue. — Résolution approuvée, relative à la libre circulation des grains. — Ordre du général Bonaparte qui règle les limites entre la république cisalpine et le duché de Parme.
- 22 prair. (10 juin.) Les équipages révoltés des flottes anglaises rentrent dans le devoir. — Entrée des troupes autrichiennes sur le territoire vénitien.
- 23 prair. (11 juin.) Résolution approuvée, relative au séquestre mis sur les biens des habitans de Toulon après la reprise de cette commune.
- 24 prair. (12 juin.) Joseph Bonaparte entre aux cinq-cents, comme député du département de Liamone en Corse. — Résolution approuvée qui rappelle les agens du directoire à Saint-Domingue.
- 25 prair. (13 juin.) Les peuples de la Valteline se déclarent indépendans, et demandent leur réunion à la république cisalpine.
- 26 prair. (14 juin.) Rapport de Gilbert Desmolières sur la situation générale des finances.
- 27 prair. (15 juin.) Vive sortie de Gilbert Desmolières contre le directoire. — Résolution approuvée, concernant les élections du département du Lot.
- 29 prair. (17 juin.) Rapport de Camille-Jordan sur la révision des lois relatives au culte et à ses ministres.
- 30 prair. (18 juin.) Approbation de la résolution qui ordonne que le nom d'Imbert-Colomès sera rayé de la liste des émigrés.

## MESSIDOR AN V.

JUIN et JUILLET 1797.

- 1 mess. (19 juin.) Violente agitation aux cinq-cents au sujet d'un projet de résolution de Gilbert Desmolières pour ôter au directoire la surveillance de la trésorerie.
- 3 mess. (21 juin.) Mort du comte de Bernstorff, ministre des affaires étrangères du roi de Danemarck.

- 4 mess. (22 juin.) Lettre du général Bonaparte à la municipalité de Marseille, au sujet des honnêtetés dont sa famille a été comblée dans cette ville.
- 5 mess. (23 juin.) Dumolard se plaint aux cinq-cents du silence du directoire sur les événemens d'Italie, relatifs à l'occupation du territoire de Venise et au renversement de ce gouvernement. — Approbation de la résolution relative à la dépréciation du papier-monnaie.
- 6 mess. (24 juin.) Réponse du directoire relative aux prêtres qui languissent dans les maisons de détention.
- 7 mess. (25 juin.) Résolution approuvée pour l'envoi de nouveaux agens à Saint-Domingue.
- 8 mess. (26 juin.) Rejet d'une résolution concernant l'imprimerie de la république. — Parker, chef des matelots anglais révoltés, est condamné à mort.
- 9 mess. (27 juin.) Approbation de la résolution qui abroge les lois des 3 brumaire an 4 et 14 frimaire an 5, concernant l'exclusion des fonctions publiques. — Rejet de la résolution qui autorise la trésorerie à faire des négociations indépendamment du directoire.
- 10 mess. (28 juin.) Pétition de 122 communes qui demandent le rappel des ministres de leur culte. — Résolution approuvée, en faveur de la duchesse d'Orléans et du prince de Conti. — Les troupes françaises débarquent à Corfou, et prennent possession des forts de cette île.
- 12 mess. (30 juin.) Rapport aux cinq-cents sur les lois relatives aux parens d'émigrés. — Rejet de la résolution qui met en régie les postes et messageries.
- 13 mess. ( 1 juil.) Traité d'alliance offensive et défensive entre l'Espagne et la république batave.
- 14 mess. ( 2 juil.) Approbation de la résolution qui valide les élections du département des Deux-Nèthes.
- 15 mess. ( 3 juil.) Bombardement de Cadix par les Anglais.
- 16 mess. ( 4 juil.) Discussion aux cinq-cents sur les émigrés du Haut et Bas-Rhin. — Message du directoire sur la situation de la ville de Lyon, où se sont organisées des compagnies d'assassins. — Arrivée à Lille de lord Malmesbury, ministre plénipotentiaire du roi d'Angleterre, pour négocier la paix avec le directoire.
- 17 mess. ( 5 juil.) Le directoire annonce, par un message, une attaque infructueuse des Anglais et des émigrés contre le nord de Saint-Domingue.
- 20 mess. ( 8 juil.) Discussion aux cinq-cents sur la police générale des cultes. — Mort du célèbre anglais Burcke, âgé de 68 ans.
- 21 mess. ( 9 juil.) Approbation de la résolution relative au transfert des inscriptions sur le grand-livre de la dette publique. — Grande fédération à Milan.
- 22 mess. (10 juil.) Rapport du général Villot, aux cinq-cents, sur la situation de Lyon. — Message du directoire relatif au décret de déportation contre Vadier.
- 23 mess. (11 juil.) Discussion sur les cultes.
- 24 mess. (12 juil.) Rapport de Duplantier sur les sociétés populaires. — Vive agitation dans le conseil des cinq-cents à ce sujet.

- 25 mess. (13 juil.) Arrivée à Paris de l'ambassadeur ottoman. — Lettre du directoire au général Bonaparte, portant approbation de la conduite qu'il a tenue à l'égard des Vénitiens et des Génois. — Mort du grand-maître de Malte, Emmanuel de Rohan.
- 26 mess. (14 juil.) Proclamation du général Bonaparte à son armée, sur les malheurs qui menacent la France dans son sein.
- 27 mess. (15 juil.) Suite de la discussion sur les cultes et sur les prêtres.
- 28 mess. (16 juil.) Déclaration exigée des ministres des cultes.
- 29 mess. (17 juil.) M. de Hompesch est élu grand-maître de Malte.
- 30 mess. (18 juil.) Messages du conseil des cinq-cents au directoire, dont l'un relatif à la situation de Paris, et l'autre à celle des départemens. — Résolution approuvée qui ordonne le renouvellement des bureaux centraux.

## THERMIDOR AN V.

JUILLET et AOUT 1797.

- 2 therm. (20 juil.) Message des cinq-cents au directoire sur la marche d'un corps de troupes dans le rayon constitutionnel. — Pichegru présente le plan de la réorganisation de la garde nationale. — Réponse du directoire, qui attribue la marche des troupes à l'inadvertance d'un commissaire des guerres.
- 4 therm. (22 juil.) Discussion aux cinq-cents sur les sociétés populaires.
- 7 therm. (25 juil.) Message du directoire en réponse aux éclaircissements demandés sur l'âge de Barras. — Approbation de la résolution qui suspend provisoirement toute société où l'on s'occupe de questions politiques. — Mariage du prince héréditaire de Naples avec l'archiduchesse Marie-Clémentine. — Mort du député Louvet, auteur de *Faublas*.
- 8 therm. (26 juil.) Rapport de Pichegru relatif à la marche des troupes. — Les peuples de la Romagne sont réunis à la république cisalpine.
- 9 therm. (27 juil.) Approbation de la résolution relative aux négociations à faire par la trésorerie. — Rejet de celle concernant les salines.
- 10 therm. (28 juil.) Approbation de la résolution relative aux limites constitutionnelles. — L'ambassadeur ottoman présente au directoire ses lettres de créance.
- 12 therm. (30 juil.) Résolutions approuvées relatives au mouvement des troupes et à la loi sur les limites constitutionnelles, qui doit être lue à la tête de chaque corps. — Lettre du général Bonaparte au chef des Maniotes.
- 13 therm. (31 juil.) Villot instruit le conseil des cinq-cents du mouvement des troupes, et de leur approche de la capitale.
- 14 therm. (1 août.) Résolution approuvée concernant les contributions personnelle, mobilière et somptuaire.
- 15 therm. (2 août.) Approbation de la résolution qui ordonne que les naufragés à Calais seront transportés en pays neutres.

- 17 therm. ( 4 août.) Rapport , au nom de la commission des inspecteurs des cinq-cents , relatif à la marche des troupes.
- 19 therm. ( 6 août.) Lettre du directoire au général Hoche , commandant-général de l'armée de Sambre et Meuse , au sujet des signataires des ordres donnés pour la marche des troupes vers l'intérieur.
- 20 therm. ( 7 août.) Le directoire annonce , par un message , qu'il a fait exécuter la loi sur les limites constitutionnelles.
- 22 therm. ( 9 août.) Discussion aux cinq-cents sur l'augmentation de la garde du corps-législatif et sur son organisation.—Lettre du général Bonaparte au directoire , contenant l'éloge du général Bernadotte.
- 23 therm. (10 août.) Message du directoire relatif à l'ordre de la marche des troupes , et aux adresses des différentes divisions de l'armée d'Italie.
- 24 therm. (11 août.) Arrestation à Rome de plusieurs individus soupçonnés d'attachement aux principes du gouvernement français.
- 25 therm. (12 août.) Approbation de la résolution qui ordonne la réorganisation de la garde nationale.
- 27 therm. (14 août.) Discussion aux cinq-cents sur les destitutions militaires.
- 29 therm. (16 août.) Les administrateurs du département du Rhône adressent aux cinq-cents la réponse qu'ils ont faite aux adresses qui leur ont été envoyées par le général Berthier.—Ordre du général Bonaparte en faveur des sujets de la Porte.
- 30 therm. (17 août.) Message du directoire annonçant que toutes les parties du service sont près de manquer.

## FRUCTIDOR AN V.

AOÛT et SEPTEMBRE 1797.

- 2 fruct. (19 août.) Pichegru est nommé membre de la commission des inspecteurs de la salle des cinq-cents.
- 3 fruct. (20 août.) Rapport de Tronçon-Ducoudray aux anciens , relatif à la marche des troupes , aux adresses des armées , et au message du directoire , en réponse aux renseignements qu'on lui avait demandés.
- 4 fruct. (21 août.) Rapport de Thibaudeau aux cinq-cents , sur le message du directoire relatif à la marche des troupes et aux adresses des armées.
- 7 fruct. (24 août.) Approbation de la résolution qui rapporte les lois pénales contre les prêtres insermentés.
- 8 fruct. (25 août.) Discussion aux anciens sur les fugitifs du Haut et Bas-Rhin.
- 10 fruct. (27 août.) Discussion aux cinq-cents sur la violation du secret des lettres.—Le général Bernadotte présente au directoire les drapeaux conquis par l'armée d'Italie.
- 12 fruct. (29 août.) Rejet de la résolution relative aux émigrés et fugitifs du Haut et Bas-Rhin.

- 13 fruct. (30 août.) Violent tumulte aux cinq-cents. — Vifs reproches adressés à Tallien, qui cherche à s'en justifier. — Approbation de la résolution relative au service de la garde nationale.
- 14 fruct. (31 août.) Résolution approuvée qui annule les décrets de la convention nationale qui ont prononcé des mises hors de la loi.
- 15 fruct. ( 1 sept.) Résolution approuvée relative aux transactions particulières avant le cours du papier-monnaie.
- 17 fruct. ( 3 sept.) Discussion aux anciens sur la résolution relative à la garde du corps-législatif.
- 18 fruct. ( 4 sept.) L'enceinte des deux conseils est investie. — Augereau fait arrêter le commandant de la garde du corps-législatif — Les inspecteurs des deux conseils sont arrêtés. — Le directeur Barthélemy est assigné dans son appartement. — Carnot prend la fuite. — Trente députés sont arrêtés. — Les barrières de Paris sont fermées. — Proclamation du directoire sur la conspiration. — Réunion des cinq-cents dans la salle de l'Odéon, sous la présidence de Lamarque, et des anciens, dans l'École de Médecine, sous la présidence de Roger-Ducos. — Message du directoire qui rend compte des mesures qu'il a prises. — Envoi des pièces relatives à la conspiration qu'il a découverte. — Projet de déportation contre cinquante-trois députés. — Résolution approuvée qui permet l'entrée des troupes dans le rayon constitutionnel. — Arrêté du directoire qui ordonne l'arrestation de trente-deux journalistes.
- 19 fruct. ( 5 sept.) Adoption de la résolution relative à l'annulation des élections de 48 départemens, et à la déportation d'un certain nombre de députés et autres individus contre l'opinion de Lecoulteux et Régnier. — Message du directoire sur l'embarras des finances.
- 20 fruct. ( 6 sept.) Message du directoire pour hâter le remplacement des deux membres exclus du directoire. — Rapport contre les journalistes par Bailleul.
- 21 fruct. ( 7 sept.) Le directoire se plaint de ce que la trésorerie entrave toutes ses opérations. — Approbation d'une adresse aux Français et du serment de haine à la royauté. — Arrêté du directoire qui prononce la destitution de plusieurs généraux, et en remet d'autres en activité.
- 22 fruct. ( 8 sept.) Approbation de la résolution qui déporte plusieurs journalistes. — Merlin, de Douai, est élu membre du directoire en remplacement de Barthélemy. — Concile des évêques et curés constitutionnels tenu à Paris dans l'église de Notre-Dame.
- 23 fruct. ( 9 sept.) François, de Neufchâteau, est élu directeur en remplacement de Carnot. — Les deux conseils lèvent leur permanence.
- 24 fruct. (10 sept.) Le directoire transmet une lettre du général Moreau relative à Pichegra. — Résolution approuvée qui porte que, dans la journée du 18 fructidor, toutes les armées ont bien mérité de la patrie.

- 25 fruct. (11 sept.) Message du directoire qui demande le rapport de la loi en faveur des naufragés de Calais.
- 26 fruct. (12 sept.) Approbation du traité de paix avec le Portugal.— Proclamation du général Bonaparte à l'armée d'Italie sur la journée du 18 fructidor.
- 27 fruct. (13 sept.) Départ pour l'Espagne de tous les Bourbons qui restaient en France.
- 28 fruct. (14 sept.) Arrivée à Paris du général Moreau.
- 29 fruct. (15 sept.) Discussion aux cinq-cents relative à la dette publique.
- 30 fruct. (16 sept.) Rupture des négociations de Lille.
- 1 comp. (17 sept.) Approbation de la résolution sur le divorce pour cause d'incompatibilité d'humeur. — Lord Malmesbury retourne en Angleterre.
- 2 comp. (18 sept.) Rapport de la loi qui avait annulé les élections de Saint-Domingue.
- 3 comp. (19 sept.) Mort du général Hoche à Wetzlar, âgé de 30 ans. — Il est inhumé dans le camp retranché de Coblenz.

## VENDEMAIRE AN VI.

SEPTEMBRE et OCTOBRE 1797.

- 1 vend. (22 sept.) Fête de la fondation de la république.—Embarquement de Barthélemy et autres déportés pour la Guyane.
- 2 vend. (23 sept.) Le général Augereau est nommé commandant en chef des armées de Rhin et Moselle, et de Sambre et Meuse, réunies sous le nom d'*armée d'Allemagne*.
- 3 vend. (24 sept.) Discours de Boulay, de la Meurthe, aux cinq-cents, sur les causes de la journée du 18 fructidor.—Ravages de la fièvre jaune dans les États-Unis.
- 4 vend. (25 sept.) Annonce aux cinq-cents de l'occupation du pont Saint-Esprit par les royalistes, commandés par Saint-Christol, et de l'évacuation de cette ville par les mêmes, qui sont battus par les républicains.
- 5 vend. (26 sept.) Message du directoire aux anciens, relatif à la résolution qui crée de nouvelles impositions.
- 8 vend. (29 sept.) Discussion aux cinq-cents contre les ex-nobles; aux anciens, sur les finances.
- 9 vend. (30 sept.) Approbation d'une résolution sur les finances.
- 10 vend. ( 1 oct.) Fête en l'honneur du général Hoche.—Lettre des plénipotentiaires français restés à Lille au lord Malmesbury, pour lui témoigner le désir que le directoire a toujours de faire la paix.
- 11 vend. ( 2 oct.) Message des cinq-cents au directoire, au sujet de l'Île-de-France.
- 12 vend. ( 3 oct.) Résolution approuvée qui fixe la législation relative aux reprises sur les ennemis faites par les troupes de la république.
- 13 vend. ( 4 oct.) Les deux conseils arrêtent de prendre vacance les décadis et les jours de fêtes nationales.—Approbation d'un

résolution relative au remplacement des administrateurs de département.—Arrivée à Hambourg de Lafayette et autres prisonniers d'Olmütz.—Préparatifs de guerre dans le royaume de Naples.

- 14 vend. ( 5 oct.) Commencement de la discussion aux anciens sur les domaines congréables. — Réponse du lord Malmesbury à la lettre des plénipotentiaires français.
- 15 vend. ( 6 oct.) Le roi de Suède épouse à Stralsund, par procureur, une princesse de Bade.
- 17 vend. ( 8 oct.) Résolution approuvée portant amnistie pour les militaires condamnés à des peines graves pour des délits légers. — Trois négociateurs américains sont présentés au ministre des relations extérieures.
- 18 vend. ( 9 oct.) Résolution approuvée, qui établit un conseil de révision permanente dans chaque division d'armée et de troupes employées dans l'intérieur.
- 19 vend. (10 oct.) Approbation de deux résolutions relatives aux marchandises et denrées circulant à deux lieues des frontières.
- 20 vend. (11 oct.) Arrêté du directoire sur le mode de radiation de la liste des émigrés. — Défaite de la flotte hollandaise par l'amiral Duncan. — L'amiral hollandais de Winter est fait prisonnier. — Prise de neuf vaisseaux de ligne hollandais.
- 24 vend. (15 oct.) Envoi par les cinq-cents d'un message au directoire, sur une pétition relative au canal de Paris à Dieppe, dont l'ouverture a été ordonnée par l'assemblée constituante.
- 25 vend. (16 oct.) Rapport fait, au nom d'une commission, contre les nobles, dont elle propose l'expulsion, ou l'exclusion de toutes fonctions publiques. — Ce rapport répand la consternation dans la ville de Paris. — Message du directoire sur l'hôtel des Invalides.
- 26 vend. (17 oct.) Rapport de la loi relative au mouvement des troupes dans l'intérieur. — Traité de paix entre la république et l'empereur d'Allemagne, conclu à Campo-Formio, par le général Bonaparte et les ministres plénipotentiaires de l'empereur.
- 28 vend. (19 oct.) Approbation d'une résolution sur les passe-ports.
- 29 vend. (20 oct.) La commission modifie son projet contre les nobles, et en présente un autre qui tend à déclarer les nobles non-citoyens Français, sauf des exceptions. — Agitation aux cinq-cents à ce sujet.

## BRUMAIRE AN VI.

OCTOBRE et NOVEMBRE 1797.

- 1 brum. (22 oct.) Rapport aux cinq-cents sur les lois organiques de la constitution des colonies.
- 2 brum. (23 oct.) Le directoire demande la création d'un huitième ministère, qui aurait pour attribution la partie des domaines nationaux.
- 3 brum. (24 oct.) Message du directoire relatif au mariage et à la dot

- de la fille de Lepelletier-Saint-Fargeau, adoptée par la convention.
- 4 brum. (25 oct.) Approbation de la résolution relative à la division du territoire des colonies occidentales.—Ratification du traité avec le roi de Sardaigne.
- 5 brum. (26 oct.) Message du directoire relatif au traité de paix entre la république et l'empereur.—Proclamation du même au peuple français, sur la paix.—Arrêté du même qui ordonne la formation d'une *Armée d'Angleterre* sur les côtes de l'Océan, et nomme le général Bonaparte commandant en chef de cette armée.—Autre qui enjoint au ministre de Portugal de quitter la France.—Réunion à la république cisalpine de la Valteline, Chiavenna et Bormio, par arrêté du général Bonaparte.
- 6 brum. (27 oct.) Annonce de troubles dans le département de l'Ar-dèche.
- 7 brum. (28 oct.) Annonce de troubles dans le département de l'Al-lier.—Manifeste du roi d'Angleterre aux cours étran-gères, relatif à la rupture des négociations pour la paix avec la France.
- 8 brum. (29 oct.) Reprise aux anciens de la discussion sur les do-maines congéables.
- 9 brum. (30 oct.) Approbation de la résolution sur les domaines con-géables.
- 10 brum. (31 oct.) Le général Berthier et le C. Monge, envoyés par le général Bonaparte, présentent au directoire le traité de paix entre la France et l'empereur.—Suppression de l'université de Louvain, et saisie de toutes ses propriétés.
- 12 brum. ( 2 nov.) Rejet de la résolution qui accordait 60 francs par mois d'indemnité aux députés, pour la suppression du contre-seing.
- 13 brum. ( 3 nov.) Proposition faite aux cinq-cents, de récompenser Bonaparte avec de l'argent, unanimement rejetée.—Eloge de ce général par le député Talot.—Ratification du traité de paix conclu avec l'empereur.
- 14 brum. ( 4 nov.) Arrêté du directoire relatif à l'administration des pays conquis sur le Rhin.
- 15 brum. ( 5 nov.) Résolution approuvée relative à la révision des ju-gemens militaires.—Correspondances pontificale et royale saisies en Italie, et adressées au directoire par le gé-néral Bonaparte.
- 17 brum. ( 7 nov.) Rejet de la résolution qui avait permis l'introduc-tion en France des marchandises de la compagnie des Indes, et de celle qui destituait les commissaires de la trésorerie.
- 18 brum. ( 8 nov.) Le pape reconnaît l'indépendance de la république cisalpine.
- 19 brum. ( 9 nov.) Résolution approuvée, relative aux droits à per-cevoir sur les matières et ouvrages d'or et d'argent.
- 20 brum. (10 nov.) Lettre du général Bonaparte au directoire, sur l'escadre du contre-amiral Brueys.
- 21 brum. (11 nov.) Discussion aux cinq-cents sur les contributions des colonies.—Lettre remarquable du général Bona-

parte au gouvernement provisoire de la république ligurienne. — Proclamation du même au peuple cisalpin, sur la constitution. — Lettre du même aux chefs des trois Ligues-Grises. — Arrivée à Cayenne des députés embarqués le 1<sup>er</sup> vendémiaire.

- 22 brum. (12 nov.) Résolution approuvée, relative à la gendarmerie dans les départemens réunis. — Autre, relative à la rentrée des contributions directes. — Le comité des évêques et curés constitutionnels fait la clôture de sa session.
- 24 brum. (14 nov.) Loi pénale contre les fonctionnaires qui négligeraient l'exécution des lois relatives aux déserteurs et réquisitionnaires.
- 25 brum. (15 nov.) Ouverture du collège de France.
- 26 brum. (16 nov.) Motion de Chénier aux cinq-cents, contre la multiplicité indéfinie des théâtres. — Résolution approuvée, relative aux arrérages des rentes, et aux intérêts des obligations contractées entre particuliers. — Mort du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, après un règne de près de douze ans.
- 27 brum. (17 nov.) Rapport aux cinq-cents, sur la restauration de l'instruction publique. — Le général Bonaparte divise la république cisalpine en vingt départemens.
- 28 brum. (18 nov.) Suite de la discussion aux cinq-cents sur l'instruction publique. — Eloge des écoles secondaires.
- 29 brum. (19 nov.) Résolution approuvée qui fixe un nouveau costume pour les représentans du peuple. — Départ de Milan du général Bonaparte, pour revenir en France.
- 30 brum. (20 nov.) L'ambassadeur Joseph Bonaparte menace Pie VI de recommencer la guerre, s'il ne renvoie pas de son service le général Provera.

## FRIMAIRE AN VI.

NOVEMBRE et DÉCEMBRE 1797.

- 1 frim. (21 nov.) Proclamation du directoire aux Français, sur la descente en Angleterre.
- 2 frim. (22 nov.) Longue discussion aux cinq-cents sur la durée des fonctions des présidens des tribunaux, et des accusateurs publics. — Installation du corps-législatif cisalpin.
- 3 frim. (23 nov.) Résolution approuvée, qui supprime toutes agences particulières d'effets mobiliers ou immobiliers.
- 5 frim. (25 nov.) Approbation de la résolution qui supprime les corporations laïques des deux sexes dans la ci-devant Belgique.
- 6 frim. (26 nov.) Débats aux anciens, sur la résolution relative aux nobles et anoblis. — Arrivée du général Bonaparte à Rastadt.
- 7 frim. (27 nov.) Message des cinq-cents au directoire, relatif aux brigandages qui s'exercent sur les grandes routes à main armée.

- 8 frim. (28 nov.) Discussion aux cinq-cents sur la successibilité des enfans naturels.
- 9 frim. (29 nov.) Approbation de la résolution relative aux ci-devant nobles et anoblis.
- 11 frim. ( 1 déc.) Résolution approuvée qui fixe le mode de remboursement des obligations contractées pendant la dépréciation du papier-monnaie.
- 13 frim. ( 3 déc.) Rejet de la résolution sur la taxe d'entretien des routes. — Arrivée du prince de Condé à Pétersbourg.
- 14 frim. ( 4 déc.) Rapport aux cinq-cents sur la législation des cultes et de leurs ministres.
- 15 frim. ( 5 déc.) Approbation de la résolution relative aux charges départementales et communales.
- 16 frim. ( 6 déc.) Message du directoire, relatif aux brigandages qui s'exercent sur les grandes routes. — Premier tirage de la loterie depuis son rétablissement. — Arrivée à Paris du général Bonaparte.
- 17 frim. ( 7 déc.) Approbation de quatre résolutions concernant la liquidation des créances sur les émigrés.
- 19 frim. ( 9 déc.) Message du directoire annonçant la ratification du traité de paix par l'empereur. — Arrêté du directoire, relatif à une nouvelle distribution des forces de la république.
- 20 frim. (10 déc.) Le général Bonaparte présente au directoire, dans une audience solennelle, le traité de Campo-Formio, ratifié par l'empereur. — Discours de ce général à cette occasion. — Présentation, dans la même séance, d'un drapeau sur lequel sont inscrites les victoires de l'armée d'Italie.
- 21 frim. (11 déc.) Résolution approuvée, relative aux déchéances en matière d'appel. — Première séance de la députation d'Empire, à Rastadt.
- 22 frim. (12 déc.) Message des cinq-cents au directoire, sur l'état d'abandon où se trouvent un grand nombre d'hospices civils.
- 24 frim. 14 déc.) Résolution approuvée, relative à la liquidation de l'arriéré de la dette publique, et au mode de remboursement des deux tiers.
- 25 frim. (15 déc.) Discussion aux cinq-cents, sur l'impôt du tabac.
- 27 frim. (17 déc.) Discussion aux anciens, sur la mise en activité de la constitution aux colonies. — Arrêté du directoire qui supprime seize journaux.
- 28 frim. (18 déc.) Rapport du général Jourdan aux cinq-cents, sur la distribution du milliard promis aux défenseurs de la patrie.

## NIVOSE AN IV.

DÉCEMBRE 1797, et JANVIER 1798.

- 1 niv. (21 déc.) Message du directoire, et adresse de plusieurs ban-

quiers de Paris, relative à un emprunt de 40 millions pour la descente en Angleterre.

- 2 niv. (22 déc.) Repas somptueux donné par le corps-législatif au général Bonaparte, dans la galerie du Louvre.
- 3 niv. (23 déc.) Approbation d'une résolution relative au droit d'entretien des routes. — Lettre du général Bonaparte au président du directoire, contenant la copie d'une lettre du bey de Tunis.
- 8 niv. (28 déc.) Message du directoire sur les mauvais traitemens qu'on fait éprouver en Angleterre aux prisonniers français, auxquels on retire la subsistance. — Résolution approuvée, qui ordonne la formation d'un nouveau grand-livre du tiers consolidé de la dette publique. — Arrêté du directoire, qui déclare que le gouvernement français prend sous sa protection les habitans du pays de Vaud qui réclameraient sa médiation. — Le palais de l'ambassadeur de France à Rome est investi par des brigands. — Massacre du général Duphot.
- 9 niv. (29 déc.) Départ de l'ambassadeur Joseph Bonaparte de la ville de Rome. — Capitulation de Mayence.
- 10 niv. (30 déc.) Entrée des troupes françaises à Mayence et dans le fort de Cassel.
- 11 niv. (31 déc.) Débats aux cinq-cents, relatifs aux brigandages sur les routes.
- 12 niv. ( 1 janv.) Approbation de la résolution sur la mise en activité de la constitution dans les colonies.
- 13 niv. ( 2 janv.) Discussion aux cinq-cents sur la police des cultes.
- 14 niv. ( 3 janv.) Résolution approuvée, relative aux rentes foncières assises sur des édifices incendiés ou dévastés par la guerre civile. — Fête donnée au général Bonaparte par le ministre des relations extérieures.
- 15 niv. ( 4 janv.) Message du directoire, sur la saisie générale des marchandises anglaises, et qui propose de rendre une loi portant que la cargaison ne sera plus couverte par le pavillon. — Saisie générale, dans tous les chefs-lieux de département et dans tous les ports de France, des marchandises anglaises.
- 16 niv. ( 5 janv.) Message du directoire renouvelant la demande d'une loi pour la répression du brigandage. — Approbation de deux résolutions relatives aux transactions entre particuliers, et de celle qui autorise un emprunt de 80 millions. — Mouvements révolutionnaires à Lausanne, dont le but est de secouer le joug du gouvernement bernois.
- 17 niv. ( 6 janv.) Message du directoire sur l'aliénation du château et du parc de Versailles. — Proclamation du même aux Français, relative à la descente en Angleterre. — Des paysans suisses tuent un aide-de-camp du général Ménard. Cet événement est le signal de la guerre.
- 18 niv. ( 7 janv.) Plantation de l'arbre de la liberté à Mayence.
- 21 niv. (10 janv.) Approbation de la résolution relative à la durée des fonctions des présidens et accusateurs publics. — Les insurgés du Vévai s'emparent du fort de Chillon.
- 22 niv. (11 janv.) Approbation de la résolution sur les émigrés du Com-

- tat Vénaisien. — Arrestation à Paris de l'ambassadeur du pape. — Proclamation du directoire sur l'emprunt pour la descente en Angleterre.
- 23 niv. (12 janv.) Rejet de la résolution qui supprime les payeurs de départemens.
- 24 niv. (13 janv.) Rapport aux cinq-cents sur l'organisation de l'école polytechnique.
- 25 niv. (14 janv.) Interrogatoire aux cinq-cents, des juges du tribunal criminel de la Dyle.
- 26 niv. (15 janv.) Discussion aux cinq-cents sur l'école polytechnique. — Projet d'établissement d'un journal tachygraphique auprès des deux conseils. — Message du directoire relatif aux hospices civils.
- 27 niv. (16 janv.) Rejet de la résolution relative au séquestre sur les biens des pères et mères et autres ascendans d'émigrés.
- 29 niv. (18 janv.) Résolution approuvée qui déclare de bonne prise tous vaisseaux neutres chargés de marchandises anglaises. — Autre qui prononce la peine de mort contre les auteurs de brigandages commis à force ouverte, et attribuée aux conseils de guerre la connaissance de ces délits. — Manifeste des habitans des campagnes des environs de Bâle aux bourgeois de cette ville.
- 30 niv. (19 janv.) Annonce de nouveaux troubles dans l'île de Corse. — Entrée à Bâle des députés des campagnes pour se réunir aux membres de la ville et obtenir l'effet de leur manifeste.

## PLUVIOSE AN VI.

JANVIER et FÉVRIER 1798.

- 1 pluv. (20 janv.) Résolution approuvée, concernant l'inauguration du nouveau palais des cinq-cents.
- 2 pluv. (21 janv.) Inauguration de la nouvelle salle des cinq-cents. — Plantation de l'arbre de la liberté dans la cour du palais. — Le directoire célèbre, dans l'église de Saint-Sulpice, l'anniversaire de la mort de Louis XVI.
- 3 pluv. (22 janv.) Plantation de l'arbre de la liberté dans la ville de Bâle. — L'assemblée nationale batave se constitue en corps constituant. — Arrestation à la Haye de plusieurs députés et autres membres du gouvernement batave.
- 4 pluv. (23 janv.) Joseph Bonaparte, ex-ambassadeur à Rome, prête serment, en qualité de député du département de Liamone aux cinq-cents. — Résolution approuvée relative aux propriétaires des marais desséchés de la Vendée.
- 5 pluv. (24 janv.) Assemblée générale provisoire du peuple vaudois.
- 6 pluv. (25 janv.) Santhonax prête serment, comme député de Saint-Domingue, aux cinq-cents. — Résolution approuvée qui charge le directoire de pourvoir aux besoins des prisonniers français en Angleterre. — Les insurgés du pays de Vaud se constituent en république, et prennent la cocarde verte. — Les Français attaquent le fort du Rhin vis-à-vis Mannheim.

- 7 pluv. (26 janv.) L'assemblée des Vaudois décrète que les propriétés du gouvernement de Berne sont propriétés nationales.—Prise de la tête du pont de Manheim.
- 8 pluv. (27 janv.) Rejet de la résolution relative à la caisse de la Farge.
- 9 pluv. (28 janv.) Thomas Payne offre un don patriotique pour la descente en Angleterre.—Entrée des troupes françaises dans le pays de Vaud. Le général Ménard établit son quartier-général à Lausanne.—Note importante des ministres français à Rastadt au sujet des limites du Rhin.
- 10 pluv. (29 janv.) Arrêté du directoire qui supprime l'armée du Rhin.—Autre qui nomme le général Augereau commandant de la dixième division militaire à Perpignan.
- 12 pluv. (31 janv.) Résolution approuvée concernant la vérification des pouvoirs des nouveaux députés.—Réponse de la députation de l'Empire à la dernière note des ministres français sur les limites du Rhin.
- 13 pluv. ( 1 fév.) Résolution approuvée sur les rentes viagères entre particuliers.—Autre qui établit une fête annuelle pour solenniser la souveraineté du peuple.
- 14 pluv. ( 2 fév.) Message du directoire sur la révision des jugemens rendus avant le 18 fructidor.—Arrêté du même, qui met la ville de Lyon et ses faubourgs en état de siège.
- 15 pluv. ( 3 fév.) Arrivée à Paris de trois députés de la nouvelle république lémanique.
- 16 pluv. ( 4 fév.) Santhonax rend compte de sa mission dans les colonies.
- 17 pluv. ( 5 fév.) Message du directoire contenant le détail des mesures qu'il a prises contre l'oligarchie helvétique.
- 18 pluv. ( 6 fév.) Résolution approuvée relative aux créances des émigrés.—Entrée des Français dans la ville de Bienne.
- 19 pluv. ( 7 fév.) Arrêté du directoire qui ordonne la levée du séquestre mis sur les biens des déportés arrivés à leur destination.—Autre arrêté concernant les forêts nationales.
- 21 pluv. ( 9 fév.) Dons patriotiques pour la descente en Angleterre.
- 22 pluv. (10 fév.) Message du directoire sur les besoins des manufactures de France.
- 24 pluv. (12 fév.) Résolution approuvée, qui supprime les listes de candidats.—Mort du roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, à Pétersbourg.
- 25 pluv. (13 fév.) Rapport aux cinq-cents sur les théâtres.—Arrêté du directoire, relatif à l'incendie des forêts.
- 26 pluv. (14 fév.) Résolution approuvée, relative aux créanciers des émigrés.
- 27 pluv. (15 fév.) Un grand nombre d'habitans de la ville de Rome proclament la république romaine.—L'arbre de la liberté est planté devant le Capitole.—Discours du général Berthier au peuple romain.—Nomination de six consuls chargés du pouvoir exécutif.
- 28 pluv. (16 fév.) Discussion aux cinq-cents, relative aux enfans nés hors le mariage.
- 29 pluv. (17 fév.) Résolution approuvée, concernant les frais de correspondance des administrations.

30 pluiv. (18 fév.) *Te Deum* chanté à Rome dans toutes les églises, pour célébrer le rétablissement de la république.

## VENTOSE AN VI.

FÉVRIER ET MARS 1798.

- 1 vent. (19 fév.) Approbation de la résolution relative au milliard à distribuer aux défenseurs de la patrie. — Message du directoire, sur l'entrée à Rome des troupes françaises. — Installation de l'administration centrale du Mont-Tonnerre, dont Mayence est le chef-lieu.
- 2 vent. (20 fév.) Approbation de la résolution sur la successibilité des enfans naturels. — Le pape quitte la ville de Rome, sous la conduite et la sauve-garde de deux officiers français.
- 3 vent. (21 fév.) Départ de Rome d'un ambassadeur des consuls romains près la république française.
- 4 vent. (22 fév.) Arrivée à Rome de trois commissaires du directoire français.
- 5 vent. (23 fév.) Approbation de la résolution qui déclare inéligibles les chefs de rebelles amnistiés. — Retour à Paris du général Bonaparte, d'une visite qu'il a faite des côtes de l'Océan.
- 6 vent. (24 fév.) Rapport de Jourdan (le général) aux cinq-cents, sur le mode de recrutement de l'armée. — Arrêté du directoire, qui ordonne au ministre de la marine de se rendre à Brest pour accélérer les préparatifs de la descente en Angleterre. — Proclamation du général Berthier sur la composition et les attributions du gouvernement romain.
- 7 vent. (25 fév.) Message du directoire, relatif à l'organisation de la bourse de Paris. — Discussion sur le projet de Jourdan. — Mort du duc de Nivernais, ancien membre de l'académie française, âgé de 84 ans.
- 8 vent. (26 fév.) Loi du corps-législatif cisalpin, contre les alarmistes et les suspects.
- 9 vent. (27 fév.) Message du directoire, au sujet du régime hypothécaire. — Arrêté du même, relatif à une lettre synodique du concile national de France, qui se distribue dans le département des Vosges. — Arrivée à Siéne du pape Pie VI.
- 10 vent. (28 fév.) Les députés des trois Lignes-Grises sont présentés au directoire en audience publique. — Clôture des assemblées primaires dans le pays de Vaud. — Lettre des consuls romains au directoire, pour lui protester de leur reconnaissance et de celle de la postérité.
- 11 vent. (1 fév.) Message des cinq-cents au directoire, relatif à la chambre de commerce de Marseille. — Autre, concernant les prévenus d'émigration traduits devant des commissions militaires. — Approbation de la réunion de la ville de Mulhausen à la France. — Proclamation du général Brune aux habitans du canton de Berne.

- 12 vent. ( 2 mars.) Entrée des Français à Soleure. — La ville de Fribourg est prise d'assaut. — Evacuation de Morat par les Bernois, et destruction, par un bataillon de la Côte-d'Or, de l'ossuaire élevé avec les ossemens des Bourguignons en 1476.
- 13 vent. ( 3 mars.) Message du directoire, contenant les détails de ce qui s'est passé à Rome depuis l'entrée des troupes françaises. — Bill du parlement d'Irlande contre la liberté de la presse.
- 14 vent. ( 4 mars.) Les deux fameux passages de Gumine et de Neuenack en Suisse, sont forcés par les Français. — Destitution du sénat de Soleure, qui est remplacé par un gouvernement provisoire.
- 15 vent. ( 5 mars.) Le directoire réclame une loi pénale contre les auteurs d'établissemens de loteries particulières. — Arrêté du directoire, qui ordonne la fermeture de plusieurs cercles constitutionnels. — Entrée des Français dans la ville de Berne, après une sanglante bataille suivie d'une capitulation.
- 16 vent. ( 6 mars.) Message du directoire, dans lequel il démontre la nécessité de ne faire aucune exception à la loi du 19 fructidor.
- 18 vent. ( 8 mars.) Discussion aux cinq-cents, sur l'impôt du tabac. — Le général Brune est nommé commandant en chef de l'armée d'Italie. — Préparatifs de guerre contre le Portugal, à l'armée des Pyrénées.
- 19 vent. ( 9 mars.) Proclamation du directoire à l'armée de Rome, relative à des actes d'indiscipline auxquels cette armée s'est livrée.
- 21 vent. (11 mars.) Rapport du général Jourdan sur l'hôtel des Invalides.
- 22 vent. (12 mars.) La députation de l'Empire à Rastadt reconnaît le principe de la cession à la France de la rive gauche du Rhin.
- 23 vent. (13 mars.) Message du directoire sur les triomphes de l'armée française en Suisse. — Correspondance officielle des généraux Brune et Schauenbourg sur les affaires de Berne. Arrêté du directoire, relatif aux représailles à exercer envers les Anglais prisonniers de guerre. — Lettre du général Massena à l'armée de Rome sur la discipline militaire.
- 24 vent. (14 mars.) Message du directoire, annonçant la destruction du gouvernement helvétique, qu'il appelle *oligarchie*.
- 25 vent. (15 mars.) Le conseil des anciens de la république cisalpine rejette le traité d'alliance conclu par le directoire avec le gouvernement français.
- 26 vent. (16 mars.) Proclamation du général Brune, commandant l'armée d'Helvétie, qui partage la Suisse en trois républiques.
- 27 vent. (17 mars.) Résolution approuvée, sur la manière de procéder en matière de prises maritimes. — Approbation d'un traité de commerce et d'alliance avec la république cisalpine. — Proclamation du général Berthier, datée de

Gènes, au peuple cisalpin, relatif au refus des anciens du corps-législatif, de sanctionner le traité de commerce et d'alliance avec la France.

- 28 vent. (18 mars.) Présentation au directoire, par le chef de brigade Suchet, des drapeaux conquis sur les Bernois.  
30 vent. (20 mars.) Fête de la souveraineté du peuple.

## GERMINAL AN VI.

MARS et AVRIL 1798.

- 2 germ. (22 mars.) Discussion aux cinq-cents, sur les théâtres. — Proclamation du général Brune aux habitans des cantons helvétiques, relative à la division de l'Helvétie en trois républiques.  
3 germ. (23 mars.) Acte de cession à la France du pays prussien situé sur la rive gauche du Rhin. — Cédule du roi d'Espagne contre les émigrés français.  
4 germ. (24 mars.) Discussion aux anciens, sur la contrainte par corps en matière civile. — Arrêté du directoire, relatif aux émigrés des départemens réunis. — Arrivée à Turin de Ginguené, ambassadeur auprès du roi de Sardaigne. — Arrivée du prétendant à Mittau en Courlande.  
7 germ. (27 mars.) Note des ministres français à Rastadt à la députation de l'Empire, pour accélérer l'ouvrage de la pacification.  
8 germ. (28 mars.) Le prince de la Paix donne sa démission de la place de premier ministre d'Espagne.  
9 germ. (29 mars.) Résolution approuvée, qui prohibe les loteries particulières. — Rejet de la résolution qui établit près des deux conseils un journal tachigraphique. — Proclamation du directoire aux Français, au sujet des tentatives des anarchistes pour influencer les élections.  
10 germ. (30 mars.) M. Angiolini, ministre du grand-duc de Toscane, est présenté au directoire.  
11 germ. (31 mars.) Arrêté du directoire, qui envoie à Brest le général Bonaparte, pour y prendre le commandement de l'armée d'Angleterre. — Proclamation du lord Cambden, lord-lieutenant d'Irlande, qui déclare l'Irlande entière en état de rébellion.  
12 germ. ( 1 avril.) Résolution approuvée, relative à la surveillance sur les matières d'or et d'argent.  
13 germ. ( 2 avril.) Arrêté du directoire, relatif à la liquidation de l'arriéré.  
14 germ. ( 3 avril.) Discussion aux cinq-cents, sur l'établissement d'écoles spéciales de médecine. — Arrêté du directoire, sur l'observance du calendrier républicain. — La députation de l'Empire à Rastadt accède sans réserve à la cession de toute la rive gauche du Rhin.  
15 germ. ( 4 avril.) Approbation d'une résolution relative à la contrainte par corps en matière civile.

- 18 germ. ( 7 avril.) Note de la députation de l'Empire, relative aux sécularisations.
- 19 germ. ( 8 avril.) Continuation aux cinq-cents de la discussion sur les théâtres. — Les ministres français à Rastadt déclarent à la députation de l'Empire que les troupes françaises n'évacueront la rive droite du Rhin qu'après la pacification.
- 22 germ. (11 avril.) Arrêté du directoire, qui supprime le journal des *Hommes-Libres*.
- 24 germ. (13 avril.) Discussion aux cinq-cents, sur le code pénal de la marine. — L'hôtel de l'ambassadeur français Bernadotte, à Vienne, où était arboré le drapeau tricolore, est insulté par la populace.
- 26 germ. (15 avril.) La commission du conseil souverain de Genève prononce la réunion de cette république à la France.
- 27 germ. (16 avril.) Résolution approuvée, relative à la disposition de l'enclos des Chartreux de Paris, et à l'embellissement du quartier du Luxembourg.
- 28 germ. (17 avril.) Approbation de la résolution concernant l'organisation de la gendarmerie. — Destitution de plusieurs membres du gouvernement cisalpin.
- 30 germ. (19 avril.) Le roi de Sardaigne rend un édit d'amnistie en faveur de tous ceux qui font des rassemblemens d'insurgés.

## FLOREAL AN VI.

AVRIL et MAI 1798.

- 1 flor. (20 avril.) Continuation des troubles et de la guerre civile en Irlande.
- 2 flor. (21 avril.) Rejet de la résolution qui établit un impôt sur le tabac. — Approbation de celle relative au canal du centre.
- 4 flor. (24 avril.) Approbation de la résolution qui établit la contrainte par corps à l'égard des étrangers.
- 6 flor. (25 avril.) Approbation de deux résolutions interprétatives sur les transactions. — Sydney-Smith s'évade de la prison du Temple.
- 7 flor. (26 avril.) Message du directoire contenant des renseignemens détaillés sur les opérations de l'assemblée électorale de la Seine, les intrigues qui l'ont souillée, et la scission qui s'y est formée, avec un rapport de Guyot-Desherbiers, membre de cette assemblée.
- 8 flor. (27 avril.) Approbation d'une résolution sur les formalités à suivre relative à la présentation des effets négociables à long terme. — Le contre-amiral Brueys est nommé ministre de la marine, en remplacement de Pléville-le-Peley.
- 9 flor. (28 avril.) Approbation d'une résolution sur les transactions.
- 10 flor. (29 avril.) Entrée des Français dans la ville de Zug, à la suite du combat de Bremgarten. — Incendie du vaisseau de ligne *le Quatorze-Juillet*, dans le port de Lorient.
- 11 flor. (30 avril.) Message des cinq-cents au directoire sur les entreprises des anarchistes dans les assemblées électorales. —

- Pension accordée à la nourrice de Louis XVI. — Evacuation du Port-au-Prince par les Anglais.
- 12 flor. ( 1 mai.) Des bandes de brigands, connus sous le nom de *chauffeurs et garotteurs*, désolent le pays de Liège. — Députation des petits cantons suisses au général Schauenbourg, pour lui demander un armistice.
- 13 flor. ( 2 mai.) Message du directoire qui rend compte des scissions opérées dans un grand nombre d'assemblées électorales, et des entreprises des anarchistes. — Combat entre les Français et les Suisses près de Rapperts-Schweil.
- 14 flor. ( 3 mai.) Pièces envoyées par le directoire, relatives à l'influence exercée par les anarchistes sur les élections de plusieurs départemens.
- 15 flor. ( 4 mai.) Message du directoire, annonçant la suspension de la justice criminelle dans le département de la Seine et dans plusieurs autres. — Le général Bonaparte part de Paris pour Toulon.
- 17 flor. ( 6 mai.) Discussion et débats sur les élections des assemblées scissionnaires. — Le ministre des relations extérieures écrit au directoire que la constitution batave a été acceptée par le peuple de cette république.
- 18 flor. ( 7 mai.) Suite des débats sur les élections des assemblées scissionnaires. — Nouveaux troubles dans les campagnes de Gènes.
- 19 flor. ( 8 mai.) Approbation de la résolution sur l'action en rescision pour lésion d'outre-moitié. — Insurrection des habitans du Haut-Valais. — Ils entrent dans la ville de Sion.
- 20 flor. ( 9 mai.) Le général Bonaparte arrive à Toulon. — Embarquement d'une armée française sur la flotte de ce port commandée par le vice-amiral Brueys. — Entrée des Français à Saint-Gall.
- 21 flor. (10 mai.) Approbation d'une résolution relative aux traites et transactions sur les droits litigieux pendant la dépréciation du papier-monnaie. — Proclamation du général Bonaparte aux soldats et matelots embarqués à Toulon.
- 22 flor. (11 mai.) Approbation de la résolution relative aux élections.
- 23 flor. (12 mai.) Dépôt aux archives nationales, du manuscrit original des *Confessions de Jean-Jacques Rousseau*. — Résolution approuvée, qui annule les élections de Saint-Domingue.
- 24 flor. (13 mai.) Lettre du C. Meugaud au grand-conseil helvétique, portant approbation de la conduite du directoire relative aux caisses publiques.
- 25 flor. (14 mai.) Rapport aux cinq-cents en comité général, sur la réunion de Genève à la France. — Lettre du commissaire français Rapinat au directoire helvétique.
- 26 flor. (15 mai.) Discussion aux cinq-cents sur le remplacement des juges. — Treilhard, ministre à Rastadt, est proclamé directeur en remplacement de François, de Neufchâteau, sorti du directoire par la voie du sort. — La flotte de Toulon sort de la rade.
- 27 flor. (16 mai.) Rejet de la résolution qui accuse de forfaiture les membres du tribunal criminel de la Dyle. — Lecarlier est nommé ministre de la police, en remplacement de Dondau.
- 28 flor. (17 mai.) Arrêté du directoire qui défend la vente des marchan-

dises anglaises dans les nouveaux départemens de la rive gauche du Rhin. — Départ précipité du général batave Daendels, auteur de la révolution du 22 janvier.

29 flor. (18 mai.) Approbation de la résolution qui autorise le directoire à nommer les présidens, accusateurs publics et greffiers des tribunaux criminels qui n'ont pas été nommés par les assemblées électorales, ou dont les nominations ont été annulées, et de celle qui surseoit à l'exécution du condamné Troufleau, et porte que tout papier non émis par une loi du corps-législatif ne peut être considéré comme papier-monnaie. — Jean-Debry est nommé ministre au congrès de Rastadt, à la place de Treilhard. — Conclausum de la députation de l'Empire.

30 flor. (19 mai.) Les Anglais paraissent devant Ostende, et bombardent cette place. — Ils débarquent 4000 hommes. — Départ de la flotte de Toulon.

## PRAIRIAL AN VI.

MAI et JUIN 1798.

- 1 prair. (20 mai.) 2000 des Anglais débarqués à Ostende sont faits prisonniers. — Trahison de plusieurs individus qui brisent les armes des soldats pendant qu'ils sont occupés à charger les canons.
- 3 prair. (22 mai.) Les insurgés de Corioso, en Piémont, battent, près de Serravalle, un corps de troupes du roi de Sardaigne.
- 4 prair. (23 mai.) Approbation de la résolution relative aux délais accordés pour se pourvoir en cassation contre les jugemens en matière de prises maritimes; et d'une autre résolution qui porte que les neutres, ou soit disant tels, ne pourront obtenir de jugement définitif ou main levée d'une prise qu'après avoir fourni une caution solvable.
- 5 prair. (24 mai.) Résolution approuvée concernant la liquidation de la dette publique dans les départemens réunis. — Message du directoire annonçant la défaite des Anglais devant Ostende.
- 6 prair. (25 mai.) Approbation de la résolution qui admet au conseil des cinq-cents le C. Lucien Bonaparte, député par le département de Liamone, et Arena, député par le Golo. — Le directoire écrit des lettres de félicitation et d'éloge aux officiers qui ont battu les Anglais à Ostende.
- 7 prair. (26 mai.) Exécution à Casal de plusieurs insurgés du Piémont. — Loi du congrès des Etats-Unis, qui ordonne la saisie des bâtimens français qui troubleraient le commerce américain.
- 9 prair. (28 mai.) Rapport de Chénier aux cinq-cents sur les événemens arrivés à Ostende.
- 10 prair. (29 mai.) Le général Bernadotte refuse l'ambassade de Hollande.
- 11 prair. (30 mai.) Discussion aux anciens sur la résolution relative aux

- théâtres. — Incendie du théâtre des *Variétés-Amusantes*.  
 — Arrêté du directoire relatif aux pensions ecclésiastiques.
- 12 prair. (31 mai.) Discussion aux anciens, sur les finances.
- 13 prair. ( 1 juin.) Conférences à Seltz, sur le Rhin, entre M. de Cobentzel, ministre de l'empereur, et François, de Neufchâteau, relatives à l'insulte faite à Vienne à l'ambassadeur, le général Bernadotte.
- 14 prair. ( 2 juin.) Résolution approuvée, relative au mode de procéder en cas de partage d'opinions dans les tribunaux civils. — Le général Hugues Montbrun, ex-gouverneur-général des Iles-sous-le-Vent, dans le département de l'Ouest, est acquitté à Nantes par un conseil de guerre. — Le corps-législatif helvétique supprime tous les droits personnels auxquels les Juifs étaient imposés.
- 15 prair. ( 3 juin.) Exécution d'O'Carley, l'un des chefs des Irlandais-Unis.
- 16 prair. ( 4 juin.) Le lord Fitz-Gérald, l'un des chefs des Irlandais-Unis, meurt dans la prison, à Dublin. — Continuation de la guerre civile en Irlande.
- 17 prair. ( 5 juin.) Message au directoire, sur un plan général d'enseignement public. — Rapinat, commissaire français en Suisse, fait enlever le trésor de Zurich. — Message du directoire helvétique au grand conseil, contre les sociétés populaires. — Les troupes piémontaises attaquent les insurgés de Corosio sur le territoire ligurien.
- 18 prair. ( 6 juin.) Rejet d'une résolution relative aux théâtres. — Approbation de celle relative aux élections de Saint-Domingue. — Manifeste du directoire exécutif ligurien contre le roi de Sardaigne.
- 21 prair. ( 9 juin.) Approbation d'une résolution qui traduit devant des commissions militaires les individus prévenus de trahison lors d'une descente ou d'une attaque.
- 22 prair. (10 juin.) Débarquement des Français dans l'île de Malte. — Arrêté du directoire, qui nomme le C. Roberjeot son ministre à Rastadt.
- 24 prair. (12 juin.) Dissolution du directoire batave, et arrestation de plusieurs membres du corps-législatif de cette république. — Lettre du directoire cisalpin au général Brune, contre le roi de Sardaigne. — Les Français se rendent maîtres, par capitulation, de l'île de Malte.
- 25 prair. (13 juin.) Message du directoire, sur la situation des hôpitaux.
- 26 prair. (14 juin.) Résolution approuvée, relative aux obligations entre particuliers, contractées dans les neuf départemens réunis pendant la dépréciation du papier-monnaie.
- 28 prair. (16 juin.) Lettre insolente de Rapinat au directoire helvétique.
- 29 prair. (17 juin.) Discussion aux anciens, sur le régime hypothécaire. — Le directoire helvétique donne connaissance au grand-conseil d'un arrêté du commissaire Rapinat, qui déclare propriété française tous les magasins nationaux qui se trouvaient en Suisse lors de l'entrée des Français. — La flotte anglaise sous les ordres de Nelson sort du port de Naples pour se mettre à la poursuite de la flotte française.
- 30 prair. (18 juin.) Les troubles d'Irlande vont toujours croissant.

## MESSIDOR AN VI.

JUIN et JUILLET 1798.

- 1 mess. (19 juin.) Message du directoire, sur l'aperçu des dépenses qu'il doit transmettre chaque année au corps-législatif.
- 2 mess. (20 juin.) Résolution approuvée, relative à la comptabilité intermédiaire. — Arrêté du directoire, qui impute la lettre de Rapinat au directoire helvétique. — Rappel de ce commissaire. — Arrivée à Berlin de Sieyes, en qualité d'ambassadeur extraordinaire.
- 3 mess. (21 juin.) Discussion aux cinq-cents, sur les testamens militaires. — Les Irlandais-Unis sont battus auprès de Wexford.
- 4 mess. (22 juin.) Proclamation du général Bonaparte à l'armée d'Égypte.
- 5 mess. (23 juin.) Rejet de la résolution sur les taxations des receveurs-généraux.
- 6 mess. (24 juin.) Approbation de la résolution relative à la liquidation des fermages arriérés.
- 7 mess. (25 juin.) Message des cinq-cents au directoire, sur l'organisation des secours publics. — Arrêté du directoire, portant que l'inscription maritime sera établie dans les neuf départemens réunis. — L'amiral batave de Winter est absous par un conseil de guerre.
- 8 mess. (26 juin.) Discussion aux cinq-cents, sur les domaines engagés.
- 70 mess. (28 juin.) Convention entre le général Brune et le marquis de St-Marsan, en vertu de laquelle la citadelle de Turin sera occupée le 15 messidor par les troupes françaises pendant l'espace de deux mois.
- 11 mess. (29 juin.) Rapport de Boulay, de la Meurthe, sur l'organisation du tribunal de cassation. — Lettres d'amnistie du roi de Sardaigne.
- 13 mess. (1 juil.) Message du directoire, annonçant la prise de l'île de Malte. — Manifeste du gouverneur de Turin, relatif à l'occupation de la citadelle de cette ville par les troupes françaises. — Arrivée et débarquement de la flotte française près d'Alexandrie.
- 14 mess. (2 juil.) Mademoiselle d'Ambert réclame un sursis pour son père condamné à mort comme émigré. — Attaque et prise d'Alexandrie.
- 16 mess. (4 juil.) Préparatifs de guerre dans le royaume de Naples.
- 17 mess. (5 juil.) Message du directoire, relatif à ce qui peut être dû aux pensionnaires et gagistes de la liste civile. — Approbation de la résolution relative aux baux passés par anticipation, aux baux à vie ou à longues années. — Le directoire promet une récompense à ceux qui dénonceront ou arrêteront des émigrés. — Arrêté du même, pour le paiement des rentes et pensions.
- 18 mess. (6 juil.) Message du directoire, qui demande des mesures pour découvrir les ennemis du gouvernement républicain.

- Proclamation du général Brune, datée de Milan, au sujet des rassemblemens armés du Piémont.
- 19 mess. ( 7 juil.) Approbation d'une résolution de la veille, qui autorise des visites domiciliaires. — Exécution de cette loi dans la ville de Paris. — Loi des États-Unis, relative à la rupture de leurs traités avec la France.
- 20 mess. ( 8 juil.) Sieyes présente ses lettres de créance au roi de Prusse.
- 21 mess. ( 9 juil.) Proclamation du général Brune, qui ordonne aux Piémontais et aux Gènois d'évacuer les places dont ils se sont emparés. — Conditions imposées par le même au ministre du roi de Sardaigne, le chevalier de Borgesse.
- 22 mess. (10 juil.) Arrivée de Roberjeot, troisième ministre français à Rastadt. — Combat de Rahmanié, contre les Mameloucks.
- 23 mess. (11 juil.) Rejet d'une résolution extensive des droits du timbre.
- 24 mess. (12 juil.) Approbation de la résolution qui décharge les habitans de la ville de Bedouin, incendiée pendant la terreur, de l'arriéré de leurs contributions. — Proclamation du général Bonaparte contre les beys et les Mameloucks.
- 25 mess. (13 juil.) Arrêté du directoire, sur les prises faites par les bâtimens de la république. — Bataille de Chébreisse.
- 26 mess. (14 juil.) Les Irlandais-Unis font hommage aux conseils des emblèmes de leur union. — Le grand-conseil helvétique prête le serment civique.
- 27 mess. (15 juil.) Rejet de la résolution sur les monnaies.
- 28 mess. (16 juil.) Discussion aux cinq-cents, relative à la célébration des décades.
- 29 mess. (17 juil.) Continuation de la discussion sur le décadi. — Lucien Bonaparte pense que l'on ne doit point forcer les catholiques d'ouvrir les boutiques et de travailler le dimanche. — François, de Neufchâteau, est nommé ministre de l'intérieur.

## THERMIDOR AN VI.

JUILLET et AOUT 1798.

- 1 therm. (19 juil.) Résolution approuvée relative à la taxe d'entretien des routes.
- 2 therm. (20 juil.) Rapport du général Jourdan sur le recrutement de l'armée. — Approbation de la résolution concernant les baux à cheptel.
- 3 therm. (21 juil.) Message des cinq-cents au directoire sur le paiement dû aux militaires pensionnés. — Arrêté du directoire sur l'uniformité des drapeaux des troupes de la république. — Bataille des Pyramides.
- 5 therm. (23 juil.) Entrée de l'armée française dans la ville du Caire.
- 7 therm. (25 juil.) Approbation d'une résolution relative au remplacement des juges-de-peace que les assemblées électorales n'ont pas nommés, ou dont les nominations ont été an-

- nulées.—Arrêté du directoire relatif à la navigation de l'Escaut.
- 3 therm. (27 juil.) Rapport de Chénier sur Genève et son territoire, à ériger en département, ou à réunir à d'autres.
- 9 therm. (27 juil.) Entrée triomphale à Paris des objets de sciences et d'art recueillis en Italie.—Proclamation du roi de Sardaigne contre ceux de ses sujets qui insulteraient des Français.
- 11 therm. (29 juil.) Discussion aux cinq-cents sur les prises maritimes.
- 12 therm. (30 juil.) Approbation d'une résolution relative aux preuves de la possession d'état des enfans nés hors le mariage.
- 13 therm. (31 juil.) Arrêté du directoire en faveur du lieutenant de vaisseau Sennequier, pour sa belle défense du brick *le Lodi* contre le brick anglais *l'Aigle*.—Ouverture des séances du nouveau corps législatif batave.
- 14 therm. ( 1 août.) Résolution approuvée qui déclare que les cousins-germains peuvent être simultanément membres de la même administration.—La flotte anglaise, commandée par l'amiral Nelson, défait la flotte française dans la rade d'Aboukir.—Le vaisseau amiral français est incendié, et le contre-amiral Brueys est tué.
- 17 therm. ( 4 août.) Rapport de Lucien Bonaparte sur les secours à accorder aux enfans et aux veuves des militaires.
- 18 therm. ( 5 août.) Rejet, après une longue discussion, de la résolution sur les domaines congéables.
- 19 therm. ( 6 août.) Dénonciation de déprédations qui se commettent dans le ministère de la guerre.
- 22 therm. ( 9 août.) Les insurgés romains sont défaits à Terracine, qui est emporté d'assaut.
- 23 therm. (10 août.) Fête du 10 août dans les deux conseils.
- 24 therm. (11 août.) Rapport aux cinq-cents sur le régime hypothécaire.
- 26 therm. (13 août.) Les plénipotentiaires français à Rastadt adressent à la députation d'Empire une note définitive qui annonce l'intention du gouvernement français de ne point se désister de ses demandes.
- 27 therm. (14 août.) Projet de Bailleul sur les finances.—Approbation d'une résolution additionnelle sur les transactions particulières.
- 29 therm. (16 août.) Lucien Bonaparte s'élève avec force aux cinq-cents contre la faction des dilapidateurs.

## FRUCTIDOR AN VI.

AOÛT et SEPTEMBRE 1798.

- 1 fruct. (18 août.) Discussion du projet de Jourdan sur le recrutement.
- 2 fruct. (19 août.) Message du directoire pour le complément de la loi relative à la répression des brigandages et assassinats.—Traité d'alliance avec la république helvétique signé à Paris.
- 3 fruct. (20 août.) Lucien Bonaparte s'élève contre les changemens que l'on prépare dans la constitution cisalpine.—Les mi-



- nistres français à Rastadt demandent à la députation de l'Empire une réponse cathégorique.—Arrêté du directoire relatif aux réquisitionnaires et aux déserteurs.—Autre arrêté du même concernant la célébration du 18 fructidor.
- 4 fruct. (21 août.) Message du directoire sur un traité d'alliance offensive et défensive avec la confédération helvétique.—Approbation de la résolution relative à l'organisation des cours martiales maritimes.
- 5 fruct. (22 août.) Débarquement de quinze cents Français, sous les ordres du général Humbert, dans la baie de Kilala en Irlande.
- 7 fruct. (24 août.) Arrêté du directoire relatif aux soldats et marins condamnés aux fers.—Les deux conseils helvétiques ratifient le traité d'alliance avec la France.
- 8 fruct. (25 août.) Approbation de la résolution qui établit un nouveau département sous le nom de *Lac Léman*, dont Genève sera le chef-lieu.—Le directoire sollicite une loi pénale contre ceux qui ne portent pas la cocarde nationale.
- 9 fruct. (26 août.) Approbation d'une résolution qui proroge l'article 35 de la loi du 19 fructidor sur la liberté de la presse.
- 10 fruct. (27 août.) Les envoyés de la république helvétique sont présentés au directoire.—Les Français battent le général Lacke à Castelbar, et s'emparent de cette ville.
- 12 fruct. (29 août.) Conclusum de la députation de l'Empire à Rastadt, concernant les dettes et les propriétés particulières sur la rive gauche du Rhin.
- 13 fruct. (30 août.) Approbation de la résolution relative aux fêtes décadaires.—Adresse de l'ambassadeur près la république cisalpine, Trouvé, aux deux conseils de cette république.
- 14 fruct. (31 août.) Approbation de la résolution relative aux pensions à accorder aux veuves des défenseurs de la patrie.—Réforme dans le corps-législatif ligurien.—Proclamation du général Humbert, pour l'organisation de la province de Connaught, en Irlande.
- 15 fruct. ( 1 sept.) Les ministres français à Rastadt demandent à la députation de l'Empire une réponse cathégorique et prompte sur la cession de Kell, Cassel et dépendances, et de l'île de Saint-Pierre.—Constitution nouvelle donnée par le directoire français à la république cisalpine.—Le corps-législatif est réduit à 120 membres, et le directoire à 5.—Proclamation du nouveau corps-législatif cisalpin.
- 17 fruct. ( 3 sept.) Message du directoire portant invitation de réduire la contribution personnelle.—Approbation d'une nouvelle résolution relative aux taxations des receveurs-généraux de départemens.
- 18 fruct. ( 4 sept.) Célébration de l'anniversaire du 18 fructidor.—Edit du roi de Sardaigne, qui défend les assemblées et réunions secrètes.
- 18 fruct. ( 5 sept.) Approbation de la résolution relative à la conscription militaire.—Arrêté du directoire relatif aux *transits* des marchandises dans le département du Mont-Blanc.
- 20 fruct. ( 6 sept.) Les habitans d'Appenzel prêtent le serment civique.

- 21 fruct. ( 7 sept.) Arrêté du directoire relatif aux personnes qui arrivent à Paris, et qui n'y sont pas domiciliées.
- 22 fruct. ( 8 sept.) Les Français, débarqués en Irlande, sont battus à Baillnamarck, et faits prisonniers.
- 23 fruct. ( 9 sept.) Approbation d'une résolution concernant les réquisitionnaires, et d'une autre relative à l'annuaire de la république. — Les insurgés de Stantz sont battus par les Français; prise de cette ville. — Défaite des insurgés d'Underwald.
- 26 fruct. (12 sept.) Approbation de la résolution qui rapporte la loi du 29 messidor relative à l'établissement d'un télégraphe sur le palais des Tuileries, et de celle qui assure le paiement des sommes accordées aux enfans de la patrie.
- 27 fruct. (13 sept.) Approbation de la résolution sur l'organisation des conseils militaires.
- 28 fruct. (14 sept.) Message du directoire sur l'entrée des troupes françaises en Egypte.
- 29 fruct. (15 sept.) Arrêté du directoire qui nomme plusieurs généraux inspecteurs-généraux de différentes armes; Moreau, entre autres, inspecteur-général de l'infanterie de l'armée d'Italie. — Pardon accordé par le roi d'Angleterre aux coupables de haute trahison.
- 30 fruct. (16 sept.) Troubles dans la ville de Turin, causés par les Français, apaisés par le général français Ménard.
- 5 comp. (21 sept.) Arrivée à Paris d'un ambassadeur de Portugal.

## VENDEMIARE AN VII.

SEPTEMBRE et OCTOBRE 1798.

- 1 vend. (22 sept.) Fête de la fondation de la république. — Exposition au Champ-de-Mars des produits de l'industrie française. — Proclamation du général Bonaparte à ses soldats, datée du Caire.
- 2 vend. (23 sept.) Message du directoire, qui demande 125 millions et 200,000 hommes. — Arrivée de Pichegru et de plusieurs autres déportés à Londres.
- 3 vend. (24 sept.) Approbation d'une résolution qui crée des tribunaux de commerce dans les départemens réunis, et de celle qui ordonne la levée de 200,000 conscrits. — Arrêté du directoire au sujet des dissections anatomiques.
- 5 vend. (26 sept.) Discussion aux anciens sur les domaines engagés. — Publication solennelle à Paris de la loi sur la levée de 200,000 conscrits. — Arrêté du directoire, relatif aux employés dans les bureaux de la république.
- 8 vend. (29 sept.) Adresse du corps-législatif au peuple français sur la conscription militaire. — Rejet de la résolution sur les domaines engagés. — Troubles et soulèvement séditioneux à Turin contre les Français.
- 9 vend. (30 sept.) Le général Bonaparte établit au Caire un bureau de santé et de salubrité.
- 11 vend. ( 2 oct.) Opinion de Bailleul aux cinq-cents sur les impôts in-

- directs. — Le général Moreau va prendre le commandement de l'armée d'Italie.
- 12 vend. ( 3 oct.) Résolution approuvée qui annule les opérations de toutes les assemblées primaires de Lyon. — Note des ministres français à Rastadt regardée comme l'*ultimatum* du directoire. — Lacombe Saint-Michel présente au roi de Naples ses lettres de créance, comme ambassadeur de la république française.
- 13 vend. ( 4 oct.) Arrêté du directoire concernant les bâtimens des îles conquises. — Le corps-législatif helvétique reprend ses travaux. — Le général Bonaparte établit au Caire une garde nationale.
- 14 vend. ( 5 oct.) Discussion aux anciens sur les expropriations forcées.
- 16 vend. ( 7 oct.) Discussion aux cinq-cents sur la contribution foncière. — Le général autrichien Mack prend le commandement des troupes napolitaines. — Bataille de Sédiman gagnée par le général Desaix contre les Mameloucks. — Première séance du divan-général d'Egypte tenue au Caire.
- 17 vend. ( 8 oct.) Arrêté du directoire relatif au 3<sup>me</sup> bataillon de chaque demi-brigade, qui sera bataillon du dépôt ou de garnison.
- 10 vend. (10 oct.) Les troupes autrichiennes se portent contre les Lignes-Grises, et entrent dans la ville de Coire.
- 21 vend. (12 oct.) Approbation de la résolution qui fixe la dépense du corps-législatif pour l'an 7, à 11 millions.
- 22 vend. (13 oct.) Le général Jourdan, envoyé à l'armée, donne aux cinq-cents sa démission de représentant. — Lucien Bonaparte fait son éloge. — Arrivée à Milan, de Fouché, de Nantes, ambassadeur du gouvernement français près la république cisalpine. — La flotte de Brest est battue sur les côtes d'Irlande par une escadre anglaise. — Perte du vaisseau *le Hoche* et de cinq frégates.
- 23 vend. (14 oct.) Arrêté du directoire qui rend tous agens extérieurs de la république responsables de la publicité d'objets politiques, d'après leur correspondance privée. — Note du plénipotentiaire impérial aux ministres français, relative à la forteresse d'Ehrenbreitstein.
- 24 vend. (15 oct.) Projet d'imposition sur les portes et fenêtres.
- 26 vend. (17 oct.) Message au directoire sur les victimes de la guerre civile à Saint-Domingue. — Approbation de la résolution qui affecte 125 millions sur le produit de la vente des biens nationaux.
- 27 vend. (18 oct.) Approbation d'une résolution qui établit à Paris un octroi municipal et de bienfaisance.
- 28 vend. (19 oct.) Résolution approuvée relative au paiement des intérêts de la dette publique.
- 29 vend. (20 oct.) Prise de la frégate *l'Immortalité*, de 42 canons, par une frégate anglaise; son capitaine, Legrand, est tué dans le combat.
- 30 vend. (21 oct.) Rentrée à Brest d'une partie de la flotte aux ordres du contre-amiral Bompard. — Insurrection au Caire contre les Français. — Châtiment exemplaire des révoltés.

## BRUMAIRE AN VII.

OCTOBRE et NOVEMBRE 1798.

- 1 brum. (22 oct.) Résolution approuvée, relative aux patentes. — Insurrection dans le département de l'Escaut, et dans celui des Deux-Nèthes.
- 2 brum. (23 oct.) Comité général aux cinq-cents sur les impôts indirects. — Les insurgés de la Belgique sont battus près de Malines.
- 3 brum. (24 oct.) Arrêté du directoire qui confie à trois régisseurs la perception et la surveillance de l'octroi de Paris.
- 4 brum. (25 oct.) Le directoire désavoue et improuve les destitutions, opérées dans le corps-législatif et le directoire cisalpin.
- 5 brum. (26 oct.) Les Belges insurgés forcent les républicains de se replier sur Hall.
- 7 brum. (28 oct.) Approbation de la résolution relative à la répartition de 210 millions de contribution foncière pour l'an 7. — Les insurgés de l'Escaut et des Deux-Nèthes sont battus près de Courtray.
- 8 brum. (29 oct.) Message des cinq-cents au directoire, pour avoir des renseignements sur les troubles des départemens réunis. — Arrêté du directoire qui déclare pirates les individus originaires des pays alliés de la France ou neutres qui auraient une commission donnée par ses ennemis. — Lettre du consulat romain au directoire sur les préparatifs de la cour de Naples.
- 10 brum. (31 oct.) Le corps-législatif batave défend l'introduction dans cette république des marchandises anglaises. — Toutes les municipalités du département de la Dyle sont en permanence. — La ville d'Ancône est mise en état de siège.
- 11 brum. ( 1 nov.) Résolution approuvée relative aux acquéreurs de domaines nationaux qui doivent encore une partie de leur acquisition. — Autre relative au régime hypothécaire et aux expropriations forcées. — Nombreuses arrestations à Bruxelles.
- 12 brum. ( 2 nov.) Le directoire demande la faculté d'affirmer les biens des émigrés. — Le général Joubert prend le commandement de l'armée d'Italie, en remplacement du général Brune.
- 18 brum. ( 8 nov.) Approbation d'une résolution relative au timbre. — Ouverture à Paris du salon d'exposition des tableaux arrivés d'Italie.
- 14 brum. ( 4 nov.) Vive agitation aux cinq-cents au sujet de la confiscation des biens des déportés qui se sont soustraits à la déportation. — Résolution approuvée sur la taxe d'entretien des routes. — Arrêté du directoire relatif aux brigandages qui s'exercent par les insurgés dans les départemens réunis.
- 15 brum. ( 5 nov.) Incendie d'une partie de l'église de St-Sulpice. — Le département de la Dyle est mis en état de siège, ainsi que la ville de Bruxelles.
- 16 brum. ( 6 nov.) Indemnité accordée à l'ex-député Drouet.
- 18 brum. ( 8 nov.) Message du directoire relatif au paiement des rentiers.

- 19 brum. (9 nov.) Rapport aux cinq-cents sur l'organisation générale de l'instruction publique.—Débats aux anciens sur la résolution de la veille, qui assimile les déportés aux émigrés.—Approbation de cette résolution.
- 22 brum. (12 nov.) Approbation d'une résolution qui établit un impôt sur le tabac.
- 23 brum. (13 nov.) Pétition d'un vieillard qui a fourni vingt-sept défenseurs de la patrie, dont six sont à l'armée d'Égypte.—Les insurgés de la Belgique s'emparent de la ville de Diest.
- 27 brum. (17 nov.) Rapport aux cinq-cents sur l'organisation des lycées.
- 28 brum. (18 nov.) Rapport sur le prytanée français.—Résolution approuvée relative aux communes qui ont obtenu des jugemens arbitraux.—La caisse des comptes courans suspend ses paiemens.—Cause de la disparition d'Augustin Monneron, qui en était le directeur.
- 29 brum. (19 nov.) Prorogation de la loi relative aux délits commis sur les grandes routes.—Arrêté du directoire au sujet des nouvelles mesures.
- 30 brum. (20 nov.) Loi du grand-conseil helvétique relative aux émigrés de cette république.

## FRIMAIRE AN VII.

NOVEMBRE et DÉCEMBRE 1798.

- 1 frim. (21 nov.) Les administrateurs du département de la Seine annoncent le départ des conscrits.
- 2 frim. (22 nov.) Rejet d'une résolution qui établit un impôt sur la fabrication du papier.
- 3 frim. (23 nov.) Résolution approuvée sur l'assiette et le recouvrement de la contribution foncière.—Arrêté du directoire relatif aux individus condamnés à la déportation.—Les troupes napolitaines, commandées par le général Mack, attaquent l'armée de Rome.
- 4 frim. (24 nov.) Message des cinq-cents au directoire sur la situation politique des départemens de l'Ouest.—Approbation de la résolution qui établit une taxe sur les portes et fenêtres.
- 5 frim. (25 nov.) Arrêté du directoire sur le paiement des rentes et pensions.
- 6 frim. (26 nov.) Approbation d'une résolution relative à la police et à l'administration des bacs et bateaux sur les fleuves, rivières et canaux navigables.
- 8 frim. (28 nov.) Sommation du général Mack au commandant du château St-Ange.—Débarquement à Livourne, des Anglais et des Napolitains.
- 9 frim. (29 nov.) Résolution approuvée relative aux déchéances.—Autre sur le partage des biens indivis avec la république.—Arrêté du directoire relatif à la comptabilité de l'hôtel des Invalides.—Lettre de l'ambassadeur Fouché, du

Nantes, au directoire cisalpin, au sujet des alarmes répandues dans la république cisalpine.

- 10 frim. (30 nov.) Convention entre le gouvernement français et helvétique, au sujet des secours dont le premier fait la réquisition.
- 11 frim. ( 1 déc.) Résolution approuvée relative au mode d'imposition et de comptabilité des dépenses communales, municipales et départementales.—Arrêté du directoire relatif à la liquidation des dettes des émigrés.
- 14 frim. ( 4 déc.) Discours aux cinq-cents sur les inhumations.—Le général Macdonald remporte à Civita-Castellana une victoire complète sur l'armée napolitaine.
- 16 frim. ( 6 déc.) Message du directoire pour déclarer la guerre aux rois des Deux-Siciles et de Sardaigne.—Approbation de la résolution qui porte déclaration de guerre contre ces deux rois.—Note des ministres français à Rastadt, à la députation de l'Empire, pour lui signifier que leurs pouvoirs cesseront dans six jours, si l'*ultimatum* qu'ils lui proposent n'est pas accepté.
- 17 frim. ( 7 déc.) Proclamation du directoire aux armées françaises, au sujet de l'agression de l'armée napolitaine.
- 18 frim. ( 8 déc.) Installation d'une municipalité à Turin.
- 19 frim. ( 9 déc.) Discussion aux cinq-cents sur les ascendans des émigrés.—Résolution approuvée sur la poste aux chevaux.—Le roi de Sardaigne se retire du Piémont avec toute sa famille, à la suite d'une convention conclue avec le général Joubert. — Acte de renonciation de ce prince à la souveraineté du Piémont.—La députation de l'Empire accepte l'*ultimatum* des ministres français.—Les Napolitains sont battus à Calvi par le général Macdonald.
- 21 frim. (11 déc.) Rapport aux cinq-cents sur les biens du culte protestant.—Arrêté du directoire relatif au mobilier national.—Installation du gouvernement provisoire à Turin.
- 22 frim. (12 déc.) Approbation d'une résolution sur le droit d'enregistrement.
- 23 frim. (13 déc.) Message du directoire contenant ses griefs contre les cours de Naples et de Turin.
- 24 frim. (14 déc.) Le général Massena prend le commandement de l'armée d'Helvétie.—La corvette la *Bayonnaise*, commandée par le capitaine Richer, s'empare à l'abordage d'une frégate anglaise de 42 pièces de canon.
- 25 frim. (15 déc.) Incendie et embrasement du Cirque au Palais-Royal.
- 26 frim. (16 déc.) Message du directoire annonçant que l'armée française est maîtresse du Piémont; l'établissement d'un gouvernement provisoire, et la retraite du roi avec sa famille en Sardaigne.
- 27 frim. (17 déc.) Le fort d'Aquila se rend aux Français par capitulation.
- 28 frim. (18 déc.) Discussion aux anciens sur les jugemens en dernier ressort.—Rejet de la résolution qui les concerne.

## NIVOSE AN VII.

DÉCEMBRE 1798, et JANVIER 1799.

- 1 niv. (21 déc.) Discussion aux cinq-cents sur les prises maritimes.  
—Rapport à ce sujet.
- 2 niv. (22 déc.) Résolution approuvée relative à l'exportation du poisson salé.—Le roi de Naples abandonne cette ville pour se réfugier en Sicile.
- 3 niv. (23 déc.) Approbation de la résolution relative au remboursement de l'emprunt pour la descente en Angleterre, et de celle qui rétablit l'hôtel des monnaies de Marseille.
- 4 niv. (24 déc.) Résolution approuvée relative aux adjudications de domaines nationaux faites à des communes.
- 5 niv. (25 déc.) Arrêté du directoire qui accorde des récompenses à l'équipage de la *Bayonnaise*, et nomme son commandant Edmont Richer, capitaine de frégate.
- 7 niv. (27 déc.) Résolution approuvée relative aux actes des huissiers.
- 9 niv. (29 déc.) Message du directoire relatif à la situation politique des départemens de l'Ouest, et aux excès de tout genre qu'y commettent les chouans.
- 12 niv. ( 1 janv.) Message du directoire annonçant une victoire sur les Napolitains, la reprise de Rome, et la marche de l'armée française sur Naples.
- 15 niv. ( 4 janv.) Discussion aux cinq-cents sur la poste aux lettres.  
—Entrée des Français à Capoue.
- 18 niv. ( 7 janv.) Discussion aux cinq-cents sur les naufragés de Calais.
- 19 niv. ( 8 janv.) Approbation de la résolution relative au bureau de liquidation du passif des émigrés du département de la Seine.—Incendie des vaisseaux napolitains dans le port de Naples par l'escadre portugaise.
- 23 niv. (12 janv.) Discussion aux anciens sur les ascendans des émigrés.—Arrêté du directoire relatif à la courageuse défense des corsaires *le Rusé* et *le Furet* contre une corvette anglaise.
- 24 niv. (13 janv.) Message du directoire relatif aux prises maritimes.  
—Rejet de la résolution concernant les ascendans des émigrés.
- 27 niv. (16 janv.) Retour en Europe de Louis Bonaparte.
- 28 niv. (17 janv.) Discussion aux cinq-cents sur les écoles primaires.  
—Approbation de la résolution relative aux dispenses du service militaire.—Arrêté du directoire qui enjoint aux déportés dont la santé est mauvaise de se rendre dans l'île d'Oléron : un grand nombre de ces derniers profitent ensuite de cette permission.

## PLUVIOSE AN VII.

JANVIER et FÉVRIER 1799.

- 2 pluv. (21 janv.) Anniversaire de la mort de Louis XVI.—Serment

de haine à la royauté dans les deux conseils.—Mort de M. de Saussure, célèbre naturaliste de Genève, âgé de 59 ans.

- 4 pluv. (23 janv.) Message du directoire relatif au bail de la poste aux lettres, dont il pense que l'administration doit être confiée à une régie intéressée.—Entrée des Français dans la ville de Naples après la déroute de l'armée des lazaroni.
- 5 pluv. (24 janv.) Proclamation du général Championnet aux habitants du royaume de Naples.—Loi du même relative à l'établissement du gouvernement provisoire de la république napolitaine.
- 6 pluv. (25 janv.) Plusieurs Français, arrivant d'Egypte, sont massacrés au lazaret d'*Augusta*, en Sicile.
- 7 pluv. (26 janv.) Séance d'ouverture de l'école polytechnique.—Le ministre de l'intérieur y préside.
- 8 pluv. (27 janv.) Evacuation de la forteresse d'Ehrenbreiten par les troupes tréviroises, commandées par le colonel Faber.—Entrée des troupes françaises dans ce fort, dont la défense couvre de gloire le commandant.
- 9 pluv. (28 janv.) Rapport aux cinq-cents sur les moyens d'établir l'équilibre entre les recettes et les dépenses, et de combler le déficit de 50 millions.—Discussion aux anciens sur les prises maritimes.
- 10 pluv. (29 janv.) Lois du congrès américain pour l'augmentation de sa marine, qui sera portée à six vaisseaux de ligne, et un plus grand nombre de frégates.
- 12 pluv. (31 janv.) Discussion aux cinq-cents sur l'impôt du sel.
- 13 pluv. ( 1 fév.) Opinion de Lucien Bonaparte contre les impôts sur les objets de première nécessité.
- 14 pluv. ( 2 fév.) Message du directoire sur l'organisation actuelle des archives domaniales et judiciaires.
- 15 pluv. ( 3 fév.) Second arrêté du directoire qui accorde des récompenses aux marins qui se sont distingués sur la corvette *la Bayonnaise*.
- 17 pluv. ( 5 fév.) L'impôt sur le sel est approuvé par les cinq-cents.—Arrêté du directoire qui exclut toutes les femmes des armées, à l'exception de celles qui y sont absolument nécessaires.
- 18 pluv. ( 6 fév.) Continuation aux anciens de la discussion sur les prises maritimes.
- 19 pluv. ( 7 fév.) Message du directoire annonçant la prise de Naples, la proclamation de la république napolitaine et l'organisation de son gouvernement provisoire.
- 20 pluv. ( 8 fév.) Arrêté du général Championnet relatif à l'indiscipline de l'armée de Naples.
- 21 pluv. ( 9 fév.) Discussion aux anciens sur l'organisation judiciaire civile.
- 22 pluv. (10 fév.) Arrêté du directoire relatif aux Français qui ont accepté des places ou des pensions chez l'étranger.
- 23 pluv. (11 fév.) Arrêté du directoire qui ordonne la célébration de la fête de la souveraineté du peuple dans toutes les communes de la république, le 30 ventôse prochain.

- 24 pluv. (12 fév.) Projet d'union de l'Angleterre et de l'Irlande présenté par M. Pitt à la chambre des communes.
- 26 pluv. (14 fév.) Discussion aux anciens, sur la résolution qui établit un impôt sur le sel.
- 27 pluv. (15 fév.) Arrêté du directoire contre les puissances barbaresques. — Discussion au parlement d'Angleterre, sur le projet d'union de l'Irlande à ce royaume.
- 28 pluv. (16 fév.) Discussion aux cinq-cents, sur les écoles primaires.
- 29 pluv. (17 fév.) Message du directoire, au sujet des inondations qui ravagent tous les départemens de la France.

## VENTOSE AN VII.

FÉVRIER et MARS 1799.

- 1 vent. (19 fév.) Discussion sur les écoles primaires.
- 2 vent. (20 fév.) Suite de la discussion sur le sel, aux anciens. — Proclamation du directoire, annonçant que les troupes autrichiennes ont franchi la ligne de démarcation dont on était convenu à Rastadt le 11 frimaire an 6.
- 3 vent. (21 fév.) Mort de Borda, célèbre géomètre et astronome, âgé de 64 ans. — Schérer est nommé, par le directoire, général en chef de l'armée d'Italie. — Le général Millet-Mureau le remplace comme ministre de la guerre.
- 4 vent. (22 fév.) Opinion de Lecouteux en faveur de l'impôt du sel. — Rejet de la résolution par un appel nominal.
- 5 vent. (23 fév.) Annonce de la mort de l'électeur de Bavière (Charles Théodore); le duc des Deux-Ponts, Charles-Maximilien, lui succède.
- 6 vent. (24 fév.) Le roi de Sardaigne s'embarque à Livourne avec sa famille pour l'île de Sardaigne.
- 7 vent. (25 fév.) Message des cinq-cents au directoire, relatif à la reconstruction de Landrecies. — Arrêté du directoire, qui ordonne que le général Championnet, commandant de l'armée de Naples, sera traduit devant un conseil de guerre.
- 8 vent. (26 fév.) Approbation d'une résolution relative au traitement des juges, et de celle relative au traitement des juges-de-paix.
- 9 vent. (27 fév.) Le conseil des cinq-cents arrête en principe l'aliénation des biens du culte protestant. — Approbation d'une résolution relative à l'inscription des créances hypothécaires.
- 11 vent. ( 1 mars.) Rejet de la résolution concernant les prises maritimes, après une longue et profonde discussion. — Note des ministres français à Rastadt, au sujet de la proclamation du général Jourdan, relative à la reprise des hostilités.
- 12 vent. ( 2 mars.) Le général Jourdan est nommé général en chef des armées du Danube, d'Helvétie et d'observation. — Le général Bernadotte est chargé, sous ses ordres, du

commandement de l'armée d'observation, et Massena de celui de l'armée d'Helvétie. — Passage du Rhin par l'armée de Jourdan auprès de Strasbourg. — Reddition de la place de Manheim aux Français. — Le bill de rebellion est adopté par le parlement d'Irlande; proclamation de la loi martiale dans cette contrée.

- 13 vent. ( 3 mars.) Rapport de Régnier sur la résolution relative aux domaines engagés.
- 14 vent. ( 4 mars.) Discussion aux cinq-cents, relative aux déportés et réfugiés de la Corse et des colonies — Approbation de la résolution sur les domaines engagés.
- 16 vent. ( 6 mars.) Présentation au directoire des drapeaux napolitains, par l'officier polonais Kniasevitz.
- 17 vent. ( 7 mars.) Prise de la ville de Coire par les Français — Défaite des Autrichiens commandés par le général Auffenberg, qui est fait prisonnier.
- 18 vent. ( 8 mars.) Approbation d'une résolution qui double la contribution des portes et fenêtres.
- 21 vent. (11 mars.) Approbation de la résolution qui établit des droits de greffe au profit de la république, dans tous les tribunaux civils et de commerce, et de celle qui règle l'organisation définitive du régime hypothécaire.
- 22 vent. (12 mars.) Message du directoire, pour déclarer la guerre à l'empereur et au grand-duc de Toscane. — Approbation de la résolution prise à ce sujet.
- 24 vent. (14 mars.) Rejet de la résolution qui attribue à la république le droit de successibilité sur les successions des ascendans d'émigrés.
- 26 vent. (16 mars.) Arrêté du directoire, qui défend aux entrepreneurs des voitures libres et aux voituriers, de se charger du port des lettres et des ouvrages périodiques.
- 27 vent. (17 mars.) Arrêté du directoire, qui ordonne la démolition du piédestal qui soutenait la statue de Louis XV sur la place de ce nom. Un autre monument y sera élevé en remplacement de la statue de la liberté.
- 28 vent. (18 mars.) Rejet d'une résolution relative à la nouvelle comptabilité en francs. — Incendie de la salle de l'Odéon.
- 29 vent. (19 mars.) Discussion aux anciens, sur l'ordre civil et judiciaire.
- 30 vent. (20 mars.) Fête de la souveraineté du peuple. — Les résolutions de la chambre des communes d'Angleterre sur l'union avec l'Irlande sont adoptées par la chambre haute.

## GERMINAL AN VII.

MARS et AVRIL 1799.

- 1 germ. (21 mars) Discussion aux cinq-cents, sur le vagabondage et la police des étrangers. — Les comédiens français de l'Odéon vont jouer au théâtre de la rue de Louvois.
- 2 germ. (21 mars.) Approbation d'une résolution relative à la manufacture d'horlogerie de Besançon. — L'armée du Danube

- est forcée de rétrograder à la suite d'une bataille entre elle et l'armée du prince Charles. — L'aile gauche de cette armée est battue par le général Férino sur le lac de Constance.
- 3 germ. (23 mars.) Le général Broussier s'empare de vive force de la ville d'Andria dans le royaume de Naples, et fait passer au fil de l'épée tous les rebelles qui s'y trouvent, au nombre de près de 6000.
- 4 germ. (24 mars.) Rapport aux cinq-cents en comité général, sur les brigandages et assassinats. — Entrée des Français à Livourne.
- 5 germ. (25 mars.) L'armée d'Italie attaque les Autrichiens entre le lac de Garda et l'Adige. — Le prince Charles bat l'armée du Danube à Liptingen. — Retraite de l'aile droite de cette armée sur Scaffouse. — Le général Dessoles bat les Autrichiens à Glurens, et s'empare de cette ville.
- 6 germ. (26 mars.) Message du directoire, en réponse à celui des cinq-cents, qui lui avait dénoncé un de ses commissaires qui cherchait à influencer sur les élections. — Le général Lecourbe remporte une victoire sur les Autrichiens à Finstermunster, dont il s'empare, ainsi que de Nauders.
- 7 germ. (27 mars.) Le grand-duc de Toscane abandonne Florence avec toute sa famille. — Le pape Pie VI quitte la ville de Sienna pour se rendre à Parme.
- 8 germ. (28 mars.) Entrée des Français à Florence.
- 9 germ. (29 mars.) Le corps-législatif helvétique adopte la proposition qui lui est faite par le directoire helvétique, de déclarer la guerre à l'empereur. — Message du même directoire, relatif à la réunion des Lignes-Grises avec la république helvétique.
- 10 germ. (30 mars.) Proclamation du prince Charles aux Suisses. — Entrée des Autrichiens à Scaffouse. — L'aile droite de l'armée du Danube se replie sur les villes forestières. — Le général Kray bat les Français sur l'Adige. — Les Russes arrivent à Trieste.
- 11 germ. (31 mars.) Le général Junot prend possession de Nazareth, et le général Murat de Staffet, l'ancienne Béthulie.
- 12 germ. ( 1 avril.) Rapport aux cinq-cents sur les banques particulières, dont il faut encourager l'établissement.
- 13 germ. ( 2 avril.) Discussion aux cinq-cents, sur les écoles primaires. — Arrêté du directoire, relatif aux précautions à prendre pour préserver du feu la bibliothèque nationale.
- 16 germ. ( 5 avril.) Rapport aux cinq-cents, sur les coupables qui dénoncent leurs complices. — Discussion sur ce sujet. — Les Français sont battus par le général Kray, et se retirent derrière le Mincio.
- 17 germ. ( 6 avril.) Suite de la discussion du jour précédent. — Discours de Boulay, de la Meurthe, contre le droit de faire grâce. — Grande disette à Rome.
- 18 germ. ( 7 avril.) Approbation de la résolution concernant les frais de procédure criminelle. — L'armée du Danube repasse le Rhin à Kell, à la suite d'une défaite essuyée le 15, sur le revers de la Forêt-Noire.

- 19 germ. ( 8 avril.) Message du directoire, sur la solennité à donner aux fêtes décadaires— Rapport sur le combat de Nazareth, gagné par le général Junot, avec 500 hommes, sur une armée nombreuse de Turcs et d'Arabes.
- 20 germ. ( 9 avril.) Départ pour Paris du général Jourdan, après avoir remis provisoirement le commandement de l'armée du Danube à Massena.— Combat de Caua.
- 21 germ. (10 avril.) Discussion aux cinq-cents, sur les écoles primaires.— Le général Bernadotte quitte le commandement de l'armée d'observation sur le Rhin.— L'armée d'Italie abandonne le Mincio.
- 22 germ. (11 avril.) Rapport aux cinq-cents, contre les maisons de prêt.
- 23 germ. (12 avril.) Arrêté du directoire, qui nomme Massena général en chef des armées du Danube et d'Helvétie.
- 24 germ. (13 avril.) Départ de Rastadt du ministre plénipotentiaire de l'empereur.
- 25 germ. (15 avril.) Départ du pape Pie VI, de Parme, pour Turin.— Blocus de Mantoue par les Autrichiens.
- 26 germ. (15 avril.) Arrivée à Vérone de Suwarow, général de l'armée russe en Italie.
- 27 germ. (16 avril.) Résolution approuvée, qui porte qu'un parent de greffier peut être juge ou suppléant.— Bataille du Mont-Thabor, gagnée par Bonaparte.
- 28 germ. (17 avril.) Approbation de la résolution du même jour, prise d'après un message du directoire, aussi du même jour, qui autorise à prendre dans les deuxième et troisième classes de la conscription, pour compléter la levée de 200,000 hommes.

## FLOREAL AN VII.

AVRIL et MAI 1799.

- 1 flor. (20 avril.) Opinion d'Andrieux sur les écoles primaires.
- 2 flor. (21 avril.) Arrêté du directoire, qui nomme Moreau général en chef de l'armée d'Italie.— Autre, qui réunit l'armée d'Helvétie à celle du Danube.— L'armée autrichienne s'empare de la ville et du château de Brescia.
- 3 flor. (22 avril.) Résolution approuvée, qui confisque au profit de la république les actions que les propriétaires n'ont pas fait viser dans les délais prescrits.
- 4 flor. (23 avril.) Dissolution du congrès de Rastadt.— Les Autrichiens entrent à Bergame.
- 6 flor. (25 avril.) Sortie de la flotte de Brest.
- 7 flor. (26 avril.) Message du directoire, annonçant un déficit de 67 millions pour l'an 7.— Entrée des Autrichiens et des Russes à Milan.
- 8 flor. (27 avril.) Bataille très-sanglante entre les Français et les Autrichiens sur l'Adda; les premiers sont battus, et perdent 4000 hommes.— Evacuation de Milan.
- 9 flor. (28 avril.) Résolution approuvée, qui rectifie le tarif des

- douanes. — Assassinat de Bonnier, Roberjeot et Jean-Debry, sur le chemin de Rastadt; les deux premiers meurent de leurs blessures. — Jean-Debry échappe à la mort, quoique blessé. — Les Autrichiens entrent à Milan. — Capitulation du général Serrurier pour son corps de troupes.
- 11 flor. (30 avril.) Discussion aux cinq-cents sur les naufragés à Calais. — Projet de la commission pour les faire juger comme émigrés. — Arrivée du pape Pie VI à Briauçon.
- 12 flor. ( 1 mai.) Combats entre les Autrichiens et les Français dans le pays des Grisons. — Affaire importante de Luciensteig au désavantage des premiers. — Procès-verbal des ministres étrangers à Rastadt, daté de Carlsruhe, sur les événemens des 9 et 10 floréal.
- 13 flor. ( 2 mai.) Approbation des élections de plusieurs départemens. — Lettres du prince Charles au général Massena, pour désavouer le meurtre des ministres français.
- 14 flor. ( 3 mai.) Défaite des insurgés de Dissentis.
- 15 flor. ( 4 mai.) Insurrection en Toscane contre les Français.
- 16 flor. ( 5 mai.) Message du directoire annonçant l'assassinat des ministres français à Rastadt. — Mouvement d'indignation dans les deux conseils. — Les anciens chargent Garat de faire l'oraison funèbre de Bonnier et de Roberjeot. — Reddition de la forteresse de Peschiera aux Austro-Russes.
- 17 flor. ( 6 mai.) Message des cinq-cents au directoire, relatif aux élections du département des Bouches-du-Rhône. — Approbation de la résolution qui ordonne que la comptabilité n'emploie à l'avenir que le nouveau système monétaire. — Proclamation du directoire aux Français, sur l'assassinat des ministres français à Rastadt.
- 18 flor. ( 7 mai.) Le directoire dénonce à tous les peuples et à tous les gouvernemens l'assassinat des ministres français à Rastadt. — Arrivée de la flotte de Brest devant le port de Carthagène.
- 19 flor. ( 8 mai.) Rejet de la résolution relative à l'île Louviers, attendu que cette propriété est nationale, et que la commune de Paris doit l'acquérir, si elle en a besoin pour son usage particulier. — Le général Soult entre dans le canton de Schwitz. — Soumission des rebelles. — Les autorités de la république cisalpine se retirent à Chambéry. — Proclamation du général Suwarow aux habitans du Piémont.
- 21 flor. (10 mai.) La forteresse de Pizzighitone se rend par capitulation aux Austro-Russes.
- 22 flor. (11 mai.) Bulletin de la santé de Jean-Debry, annonçant qu'il est en pleine convalescence. — Approbation de la résolution par laquelle la nation française dénonce à tous les peuples l'assassinat commis sur les négociateurs français à Rastadt. — Arrivée à Florence d'une partie de l'armée de Naples sous les ordres de Macdonald.
- 23 flor. (12 mai.) Message du directoire sur les équipages d'une escadre espagnole mouillée à l'île d'Aix. — Victoire de Moreau sur les Austro-Russes, au passage du Pô, à Bassignano.
- 24 flor. (13 mai.) Le général Augereau accepte les fonctions législatives

aux cinq-cents. — Bulletin annonçant le rétablissement de Jean-Debry et son départ pour Paris.

- 25 flor. (14 mai.) Message du directoire annonçant de nouveaux détails sur l'assassinat des ministres français, donnés par Jean-Debry. — Approbation de la résolution qui permet aux troupes espagnoles le séjour dans l'île d'Aix — Attaque des Autrichiens sur Luciensteig — Ils forcent les positions des Français chez les Grisons.
- 26 flor. (15 mai.) Message des cinq-cents au directoire pour lui demander des renseignemens sur le général Schérer. — Adresse aux anciens d'un grand nombre de citoyens de Grenoble qui attribuent à ce général les revers de l'armée d'Italie.
- 27 flor. (16 mai.) Approbation d'une résolution qui ordonne une réduction sur les traitemens de tous les fonctionnaires publics. — Sieyes, ambassadeur à Berlin, est nommé membre du directoire en remplacement de Rewbell. — Combat sous les murs de Saint-Jean-d'Acres. La garnison est repoussée dans la ville.
- 28 flor. (17 mai.) Approbation d'une nouvelle résolution relative aux transferts de la dette publique. — Les Français abandonnent Casal et la citadelle. — Proclamation du général Bonaparte, devant Saint-Jean-d'Acres, à ses soldats, au sujet de son retour en Egypte.
- 29 flor. (18 mai.) Discours de Lucien Bonaparte aux cinq-cents sur la nécessité de s'occuper des finances. — Mort de Caron de Beaumarchais.
- 30 flor. (19 mai.) Envoi, par les cinq-cents, d'un message au directoire, et d'une adresse de plusieurs citoyens de Chambéry relative aux généraux Schérer et Championnet.

## PRAIRIAL AN VII.

MAI et JUIN 1799.

- 1 prair. (20 mai.) Jean-Debry, ex-ministre à Rastadt, et député nouvellement élu, prononce aux cinq-cents un discours sur l'assassinat de ses collègues. — Il est proclamé président.
- 2 prair. (21 mai.) Résolution approuvée, relative à l'estimation des lésions dans les contrats de vente dont le prix a été stipulé en papier-monnaie. — Le corps-législatif helvétique décrète que toute l'Helvétie est transformée en un camp. — Le général Bonaparte lève le siège de Saint-Jean-d'Acres.
- 4 prair. (23 mai.) Capitulation du château de Milan.
- 5 prair. (24 mai.) Les Autrichiens, ayant passé le Rhin à Egliseau, pour entrer en Suisse, sont repoussés. — Arrivée à Dijon du général Mack, prisonnier de guerre.
- 6 prair. (25 mai.) Approbation de plusieurs résolutions sur les finances, qui ordonne une augmentation dans les contributions, à titre de *subvention de guerre*. — Bataille de Winterthur gagnée par Massena contre le prince Charles.
- 7 prair. (26 mai.) Rewbell, ex-membre du directoire, et député nou-

- vement élu aux anciens, repousse les calomnies répandues contre lui relativement à ses liaisons avec Schérer.
- 8 prair. (27 mai.) Français, de Nantes, dénonce aux cinq-cents les attentats des royalistes dans le midi de la France. — Bataille sur la Thur entre Massena et le prince Charles en personne. — Massena se retire sur la Glat.
- 9 prair. (28 mai.) Débats aux cinq-cents sur la liberté de la presse. — Les insurgés du Haut-Valais sont défaits par le général Xaintrailles.
- 10 prair. (29 mai.) Avantages remportés par Lecourbe, à Airolo et Schwitz.
- 11 prair. (30 mai.) Approbation de la résolution sur les contrevenans à la loi qui prohibe la vente des marchandises anglaises.
- 12 prair. (31 mai.) Message au directoire pour lui dénoncer les assassinats commis par les royalistes dans le département de l'Ardeche. — Le directoire helvétique se retire à Berne.
- 14 prair. ( 2 juin.) Le général Massena repousse les Autrichiens qui l'avaient attaqué dans ses positions de Zurich.
- 16 prair. ( 4 juin.) Proclamation du directoire aux Français pour leur inspirer la haine de l'Autriche. — Le général Massena abandonne sa position sur la Limat, à la suite d'un combat contre l'armée autrichienne, auprès de Zurich.
- 17 prair. ( 5 juin.) Message du directoire annonçant que Sieyes a accepté la place de directeur. — Message des cinq-cents au directoire pour lui demander des renseignemens sur les menaces de quelques puissances qui jusque-là n'avaient pris aucune part à la guerre. — Evacuation de Zurich par les Français.
- 18 prair. ( 6 juin.) Message du directoire qui transmet le compte qui lui a été adressé par l'ex-ministre Schérer. — Dénonciation de l'opéra d'Adrien, comme contenant des principes royalistes. — Message du roi d'Angleterre relatif au subside accordé à l'empereur de Russie. — Décret de la commission impériale remis à la diète de Ratisbonne, relatif à l'assassinat des ministres français.
- 19 prair. ( 7 juin.) M<sup>me</sup> Victoire-Louise, l'une des tantes de Louis XVI, meurt à Trieste, âgée de 66 ans.
- 20 prair. ( 8 juin.) On célèbre dans les deux conseils la mémoire des ministres français assassinés à Rastadt. — Combat de Bremgarten. — Mariage de la fille de Louis XVI avec le duc d'Angoulême, à Mittau.
- 21 prair. ( 9 juin.) Annonce de l'installation de Sieyes, comme membre du directoire. — Proclamation de Massena à son armée, au sujet du découragement qu'on cherche à lui inspirer.
- 22 prair. (10 juin.) Rapport aux cinq-cents sur la liberté de la presse.
- 23 prair. (11 juin.) Opinion de Français, de Nantes, en faveur de la liberté de la presse. — Résolution approuvée, sur les traitemens des greffiers des tribunaux criminels et correctionnels.
- 24 prair. (12 juin.) Résolution approuvée, relative à la rescision pour cause de lésion d'outre-moitié contre la vente d'immeubles pendant la dépréciation du papier-monnaie. — Macdonald bat les Austro-Russes sous Modène.
- 25 prair. (13 juin.) Entrée à Naples de l'armée royaliste napolitaine commandée par le cardinal Ruffo.

- 26 prair. (14 juin.) Suite de la discussion sur la liberté de la presse.
- 27 prair. (15 juin.) Message du directoire relatif aux patriotes cisalpins réfugiés en France, pour lesquels il demande des secours.
- 28 prair. (16 juin.) Le conseil des cinq-cents se déclare en permanence jusqu'à ce que le directoire lui ait transmis sa réponse sur la situation de la France. — Le directoire annonce qu'il s'est aussi établi en permanence. — Permanence du conseil des anciens, qui approuve la résolution du même jour portant révocation de la nomination de Treillard au directoire.
- 29 prair. (17 juin.) Message du directoire qui donne des renseignements sur la situation de la république. — Gohier, ex-ministre, est proclamé directeur en remplacement de Treillard.
- 30 prair. (18 juin.) Les cinq-cents donnent leur adhésion au discours de Bertrand, du Calvados, qui dénonce les directeurs Merlin et Laréveillère-Lepaux. — Message du directoire annonçant que Merlin et Laréveillère ont donné leur démission. — Autre annonçant l'installation de Gohier. — Approbation de la résolution qui met hors la loi tous ceux qui attenteront à la représentation nationale. — Tortone est débloquée.

## MESSIDOR AN VII.

JUIN et JUILLET 1799.

- 1 mess. (19 juin.) Discours de Lucien Bonaparte sur les fautes de l'ancien directoire. — Roger-Ducos est nommé directeur en remplacement de Merlin. — Incendie de la ville de Saint-Claude. — Défaite de l'armée de Naples sur la Trébia, après une bataille de trois jours. — Retraite de Macdonald, sur la Toscane.
- 2 mess. (20 juin.) Le général Moulins est nommé successeur de Laréveillère-Lepaux. — L'armée Austro-Russe passe la Bormida à la suite d'un combat avec l'armée française.
- 3 mess. (21 juin.) Rapport de François, de Nantes, aux cinq-cents, au nom de la commission des onze, sur l'état de la France. — La citadelle de Turin se rend par capitulation aux Austro-Russes.
- 5 mess. (23 juin.) Le directoire révoque son arrêté qui traduit le général Championnet à un conseil de guerre, et remet ce général en activité de service.
- 6 mess. (24 juin.) Projet en seize articles, présenté au nom de la commission des onze. — Résolution approuvée, qui a pour objet de lever les difficultés qui entravent les lois hypothécaires. — Altercation entre Rewbell et Moreau (de l'Yonne), au sujet de Rapizat, ex-commissaire en Suisse.
- 8 mess. (26 juin.) Approbation d'une résolution sur la successibilité de la république dans les successions des émigrés. — Les Autrichiens attaquent et repoussent les Français dans les environs d'Offenbourg, dont ils s'emparent. — Le général Moreau se retire sur Gènes. — Les Français abandonnent Florence.

- 9 mess. (27 juin.) Discussion aux cinq-cents, du projet de la commission des onze.—Message du directoire sur la situation de la France.—Le conseil lève sa permanence.—Les Austro-Russes attaquent Fenestrelles.
- 10 mess. (28 juin.) Approbation de la résolution de la veille, qui met en activité de service toutes les classes de la conscription, et ouvre un emprunt de cent millions sur les citoyens aisés.
- 11 mess. (29 juin.) Approbation d'une adresse aux Français sur les circonstances dans lesquelles la république se trouve.
- 12 mess. (30 juin.) Dénonciation contre Schérer.—Le conseil des anciens arrête une imprécation contre la maison d'Autriche, lorsque le nom de Bonnier sera prononcé dans les appels nominaux.—La ville de Bologne se rend au général Klenau.
- 14 mess. ( 2 juill.) Approbation de l'amnistie accordée aux déserteurs à l'intérieur, et de la résolution sur l'organisation des conscrits en bataillons auxiliaires.—Le général Bernadotte est nommé ministre de la guerre.
- 15 mess. ( 3 juill.) L'empereur de Russie déclare la guerre au roi d'Espagne.
- 16 mess. ( 4 juill.) Arrêté du directoire qui traduit à un conseil de guerre les commandans des places fortes qui ont été livrées à l'ennemi.
- 17 mess. ( 5 juill.) Message des cinq-cents au directoire, au sujet des commandans en Italie qui ont livré des places fortes à l'ennemi.—Approbation de la résolution qui règle l'ordre de radiation des individus inscrits sur la liste des émigrés.—Arrêté du directoire qui nomme le général Championnet, commandant en chef de l'armée des Alpes.
- 18 mess. ( 6 juill.) Résolution approuvée, relative aux domaines nationaux loués à vie ou par baux amphytotiques.
- 21 mess. ( 9 juill.) Un grand nombre d'adresses accusent Merlin, Treillard, Laréveillère-Lepaux, Rewbell, Rapinat, Schérer et Ramel.—Reddition du fort d'Urbino aux Austro-Russes.—Réunion de l'armée de Macdonald à celle de Moreau.
- 22 mess. (10 juill.) On propose aux cinq-cents une loi sur les otages.—Siège de Mantoue par les Autrichiens.
- 23 mess. (11 juill.) Résolution approuvée, relative au mode de paiement des contributions directes.
- 24 mess. (12 juill.) Rapport aux cinq-cents sur les dénonciations contre les ex-directeurs Rewbell, Merlin, Laréveillère et l'ex-ministre Schérer.—Comité secret pour délibérer sur ces dénonciations.—Approbation de la résolution qui ordonne que l'on prendra des otages dans les départemens où les circonstances l'exigeront, et de l'adresse aux Français qui l'accompagne.
- 25 mess. (13 juill.) Proclamation du directoire aux Français sur les dangers de la patrie.
- 26 mess. (14 juill.) Discours de Lucien Bonaparte en faveur de la constitution de l'an 3.—Arrivée du pape Pie VI à Valence en Dauphiné.
- 27 mess. (15 juill.) Message au directoire pour connaître l'état de la marine.—Le général Joubert va prendre le commandement de l'armée d'Italie.—Les Anglais et les Russes débarquent à Naples.

- 28 mess. (16 juill.) Débarquement des Turcs à Aboukir, et prise de ce château.  
 29 mess. (17 juill.) Evacuation de Livourne par les Français.  
 30 mess. (18 juill.) Discussion aux cinq-cents sur l'emprunt forcé. — Entrée à Rome des troupes napolitaines.
- 

## THERMIDOR AN VII.

JUILLET et AOUT 1799.

- 1 therm. (19 juill.) Approbation d'une résolution qui réduit les traitemens publics.  
 2 therm. (20 juill.) Le directoire accepte la démission de Talleyrand, ministre des relations extérieures. — Cambacérés est nommé ministre de la justice.  
 3 therm. (21 juill.) Discussion aux cinq-cents sur la réorganisation de la garde nationale.  
 4 therm. (22 juill.) Rejet de la résolution relative à la liberté de la presse.  
 5 therm. (23 juill.) La citadelle d'Alexandrie se rend aux Austro-Russes par capitulation.  
 6 therm. (24 juill.) Débats aux cinq-cents sur le mot anarchie. — Bombardement de Mantoue.  
 7 therm. (25 juill.) Message du directoire qui provoque une loi sur les délits de la presse.  
 8 therm. (26 juill.) Seconde lecture de l'acte d'accusation contre les ex-directeurs. — Les anciens arrêtent qu'aucune société politique ne pourra tenir ses séances dans l'enceinte extérieure du conseil. — Courtois dénonce la société politique du Manège. — Comité secret au sujet de cette dénonciation.  
 9 therm. (27 juill.) Le roi de Naples rentre dans cette ville.  
 10 therm. (28 juill.) Capitulation de la ville de Mantoue après un blocus de deux mois et un bombardement de quatre jours. — Capitulation de la ville de Fano.  
 11 therm. (29 juill.) Rejet de la résolution relative à l'emprunt forcé de 100 millions — Installation de Fouché, de Nautes, au ministère de la police.  
 12 therm. (30 juill.) Approbation d'une nouvelle résolution relative à une nouvelle formule de serment où le mot *anarchie* ne se trouve pas.  
 13 therm. (31 juill.) Approbation d'une résolution sur la révision des jugemens militaires. — Message au directoire pour dénoncer des affiches placardées au nom de la société du Manège.  
 14 therm. (1 août.) Rejet de la résolution qui rapporte les exceptions faites à la loi d'amnistie.  
 15 therm. (2 août.) Prise du château d'Aboukir par le général Bonaparte.  
 16 therm. (3 août.) Approbation d'une résolution concernant les créanciers des ascendants d'émigrés.  
 17 therm. (4 août.) Message du directoire et rapport du ministre de la police Fouché, contre les nouvelles sociétés politiques.

- 18 therm. ( 5 août.) Vive agitation aux cinq-cents , causée par le précédent message du directoire. — Autre message du même qui annonce que le tribunal criminel de la Seine instruit contre le général Schérer.
- 19 therm. ( 6 août.) Comité secret aux cinq-cents pour discuter le projet de résolution tendant à admettre plusieurs dénonciations contre les ex-directeurs.—Approbation d'une nouvelle résolution relative à l'emprunt de 100 millions.
- 22 therm. ( 9 août.) Reprise du comité général relatif aux ex-directeurs.
- 25 therm. (12 août.) Les cinq-cents déclarent qu'il n'y avait pas lieu à ajournement sur le projet relatif à la mise en accusation des ex-directeurs.
- 26 therm. (13 août.) Message du directoire qui demande à être autorisé à faire des visites domiciliaires. —Autre message du même, annonçant la clôture de la société qui se réunissait dans l'église Saint-Thomas , rue du Bacq.—Approbation de la résolution qui permet des visites domiciliaires pendant un mois.
- 27 therm. (14 août.) Comité secret sur la question relative à la mise en accusation des ex-directeurs. — Arrivée des Russes à l'armée du prince Charles, et de leur général Corsakow.
- 28 therm. (15 août.) Lettres de Toulouse annonçant la défaite d'un attroupement considérable de royalistes par le général Aubugeois. — Le général Lecourbe emporte d'assaut le camp des Autrichiens en avant de Schwitz. — Bataille de Novi perdue par les Français.—Le général Joubert est tué sur le champ de bataille.
- 29 therm. (16 août.) Siège de la ville d'Ancône par les Austro-Russes.
- 30 therm. (17 août.) Affaire de Wettingen en Suisse.—Les Français empêchent les Autrichiens de passer l'Aar. — Evacuation d'Acqui par les Français.

## FRUCTIDOR AN VII.

AOÛT et SEPTEMBRE 1799.

- 1 fruct. (18 août.) Message du directoire annonçant une victoire de l'armée d'Helvétie qui s'est emparée de Schwitz et d'Altorf.
- 2 fruct. (19 août.) Message du directoire , et rapport du ministre de la police sur les brigandages exercés par les chouans dans les départemens de l'Ouest.—Autre message du même qui annonce l'application de la loi sur les otages au département de la Haute-Garonne. — Les dénonciations contre les ex-directeurs ne sont point admises.
- 3 fruct. (20 août.) Pétition de plusieurs citoyens de Paris contre Sieyès, qui demandent que le conseil des cinq-cents lui applique la mesure qui a cassé la nomination de Treillard au directoire.
- 4 fruct. (21 août.) Message du directoire sur la situation intérieure de la république.—Lucien Bonaparte présente le tableau des attentats des royalistes dans le midi et l'ouest de la France.

- 5 fruct. (22 août.) Réunion dans le port de Brest de l'escadre espagnole à la flotte française sous les ordres de Massaredo.
- 6 fruct. (23 août.) Discussion aux cinq-cents sur les réunions politiques. — Approbation d'une résolution supplétive à la loi de l'emprunt de 100 millions. — Capitulation de la citadelle de Tortone, et sa reddition aux Austro-Russes.
- 8 fruct. (25 août.) Annonce de plusieurs avantages des républicains sur les royalistes de la Haute-Garonne.
- 9 fruct. (26 août.) Message du directoire annonçant la mort du général Joubert sur le champ de bataille de Novi. — Combat de Recco à l'avantage des Français, commandés par le général Miollis. — L'armée des Alpes remporte plusieurs avantages dans les vallées du Piémont.
- 10 fruct. (27 août.) Les Anglais débarquent en Hollande au nombre de 20,000 hommes.
- 11 fruct. (28 août.) Rejet de la résolution sur les naufragés à Calais.
- 12 fruct. (29 août.) Dénonciation aux cinq-cents de la conduite de Talleyrand-Périgord, ministre des relations extérieures. — Le pape Pie VI meurt à Valence dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge, et la vingt-cinquième de son pontificat.
- 13 fruct. (30 août.) Affaires d'Uznach en Suisse. — Le général Molitor s'empare des positions des Autrichiens. — La flotte hollandaise du Texel se rend sans combattre à la flotte anglaise. — Protestation de l'amiral Stori contre cette trahison.
- 14 fruct. (31 août.) Approbation de la résolution qui autorise le directoire à établir un conseil de guerre spécial dans les départemens où il se manifeste des troubles.
- 15 fruct. ( 1 sept.) Les Français prennent la ville de Glaris après cinq jours de combats meurtriers.
- 16 fruct. ( 2 sept.) Arrêté du directoire qui déporte à l'île d'Oléron soixante-huit imprimeurs ou journalistes.
- 17 fruct. ( 3 sept.) Message du directoire relatif aux journalistes, et rapport du ministre de la police. — Vive agitation au sujet de ce rapport.
- 19 fruct. ( 5 sept.) Rapport aux cinq-cents sur l'armement en Corse. — Second débarquement des Anglais en Hollande.
- 20 fruct. ( 6 sept.) L'archiduc Charles descend le Rhin avec une grande partie de son armée.
- 21 fruct. ( 7 sept.) Le général Moreau met la ville de Gènes en état de siège.
- 22 fruct. ( 8 sept.) Approbation des trois résolutions portant création de trois légions, du Nord, des Français et Polonoise. — Le général Mortier bat un corps russe auprès de Zurich.
- 23 fruct. ( 9 sept.) Message du directoire qui sollicite une loi contre les embaucheurs. — Approbation de la résolution qui règle les indemnités dues aux propriétaires du jeu de paume de Versailles, dont le gouvernement a fait l'acquisition. — Réponse du roi d'Espagne au manifeste de l'empereur de Russie.
- 24 fruct. (10 sept.) Message du directoire annonçant que les équipages insurgés de la flotte batave se sont livrés aux Anglais, à ce message est joint un décret du corps-législatif ba-

- tave qui expulse de son territoire les émigrés français dans le délai de trois jours.—Bataille sanglante entre les Franco-Bataves et les Anglais, à l'avantage de ces derniers, par la fuite de quelques corps bataves.
- 26 fruct. (12 sept.) Message du directoire qui propose d'appliquer la loi sur les otages à 17 départemens, soit en tout, soit en partie de leur territoire.—Approbation de la résolution qui soustrait à toute poursuite judiciaire tous ceux des rebelles qui auront saisi ou livré un de leurs chefs.—Les Français lèvent le blocus de Philisbourg.
- 27 fruct. (13 sept.) Message des cinq-cents au directoire pour lui recommander l'exécution des lois portées contre les jeux de hasard.—Discours de Jourdan sur les dangers de la patrie; violens débats qu'il excite par la proposition de déclarer que *la patrie est en danger*.
- 28 fruct. (14 sept.) Message du directoire qui demande la levée de 40,000 chevaux par voie de réquisition.—La proposition de Jourdan est rejetée après une orageuse discussion.
- 29 fruct. (15 sept.) Message du directoire annonçant qu'il a fait saisir une proclamation qui invitait les Français à remettre Louis XVIII sur le trône.
- 2 comp. (18 sept.) Rapport de Pétiet sur la levée de 40,000 chevaux.—Rejet de la résolution qui retire au directoire la faculté de faire entrer des troupes dans le rayon constitutionnel.—Bataille de Mannheim entre l'armée française et celle du prince Charles; la première évacue cette ville et repasse le Rhin.
- 3 comp. (19 sept.) Message au directoire sur l'état des places fortes de la Belgique.—Approbation d'une résolution qui crée une légion dans plusieurs départemens de l'Ouest.—Victoire remportée à Berghen, sur les Anglo-Russes, par le général Brune.—Le général russe Hermann est fait prisonnier.
- 5 comp. (21 sept.) Le général Championnet prend le commandement de l'armée d'Italie.—Proclamation de ce général au peuple ligurien.

## VENDEMIARE AN VIII.

SEPTEMBRE et OCTOBRE 1799.

- 1 vend. (23 sept.) Annonce de la victoire remportée le 2 complémentaire à Berghen, en Batavie, contre les Anglais et les Russes.
- 2 vend. (24 sept.) Annonce de la perte de la flotte batave.—Bernadotte cesse d'être ministre de la guerre; il est remplacé par Dubois-Crancé.
- 3 vend. (25 sept.) Passage de la Limat effectué par l'armée d'Helvétie.—Bataille près de Zurich gagnée par Massena.—Défaite des Austro-Russes sous le commandement du général Korsakow.—Hotze est tué.

- 4 vend. (26 sept.) Lavater dangereusement blessé à l'entrée des Français à Zurich.
- 5 vend. (27 sept.) Suite des succès de l'armée d'Helvétie. — Le général Lelorge enfonce les Austro-Russes sur tous les points. — Avantages remportés à Urseren par le général Lecourbe. — Conquêtes des états de Tippto-Saib par les Anglais ; ce prince est tué dans le combat.
- 6 vend. (28 sept.) Message du directoire sur la victoire de Massena. — Traité d'alliance entre la Russie et le Portugal.
- 7 vend. (29 sept.) Suwarow forcé par Massena d'évacuer l'Helvétie.
- 8 vend. (30 sept.) Présentation au directoire des drapeaux conquis en Batavie. — Napper-Tandy et ses compagnons sont livrés aux Anglais par le sénat d'Hambourg. — Entrée à Rome de l'armée napolitaine.
- 9 vend. (1 oct.) Message du directoire relatif au port du Havre qui doit être placé au rang des ports secondaires.
- 10 vend. (2 oct.) Les Français évacuent le château de Saint-Ange, et prennent la route de Civita-Vecchia pour s'y embarquer. — Nouvelle attaque faite par les Anglais et les Russes dans la Nord-Hollande.
- 11 vend. (3 oct.) Nouvelle de la reprise d'Aboukir par les Français.
- 12 vend. (4 oct.) Exécution à Toulouse d'un grand nombre de Royalistes insurgés. — La digue le Waard-Dyk percée par l'armée gallo-batave.
- 13 vend. (5 oct.) Dépêches du général Bonaparte sur la situation de l'Egypte. — L'archiduc Charles est nommé feld-maréchal.
- 14 vend. (6 oct.) Bataille de Kastricum, gagnée en Batavie par le général Brune. — Evacuation d'Alkmaer par les Anglais.
- 15 vend. (7 oct.) Continuation des succès de l'armée d'Helvétie.
- 16 vend. (8 oct.) Nouvelle de l'élevation du général Suwarow, par Paul I<sup>er</sup>, à la dignité de prince, avec le titre d'*Italski*, et de l'ordre donné aux troupes de lui rendre les mêmes honneurs militaires qu'à l'empereur.
- 17 vend. (9 oct.) Arrivée et débarquement à Fréjus des généraux Bonaparte et Berthier. — Arrêté du directoire relatif à la tradition de Napper-Tandy par le sénat d'Hambourg.
- 18 vend. (10 oct.) Lettre du directoire au général Bonaparte pour le féliciter de ses succès. — Autre lettre semblable, au général Brune. — Mayence est débloqué.
- 19 vend. (11 oct.) Les Anglais sont de nouveau repoussés en Batavie et abandonnent Médemblick.
- 21 vend. (13 oct.) Message du directoire sur la situation des finances.
- 22 vend. (14 oct.) Le général Klénau est battu dans la rivière du Levant par le général Championnet.
- 23 vend. (15 oct.) Message du directoire sur l'emprunt de 100 millions. — Le ministre des relations extérieures recommande, au corps diplomatique, Dolomieu, prisonnier en Sicile.
- 24 vend. (16 oct.) Arrivée du général Bonaparte à Paris. — Jour d'espérance pour la capitale.
- 25 vend. (17 oct.) Prise de Manheim par les Français qui en rétablissent le pont.
- 26 vend. (18 oct.) Le général Bonaparte se rend au directoire, dont il a une audience particulière. — Capitulation signée par

- les Anglais à Alkmaer , en vertu de laquelle ils doivent se rembarquer.
- 27 vend. (19 oct.) Les chouans pénètrent dans la ville de Nantes , mais ne peuvent s'y maintenir.
- 28 vend. (30 oct.) L'île de Malte est bloquée par les Anglais.
- 29 vend. (21 oct.) Exécutions judiciaires et populaires à Naples d'un grand nombre d'individus de tout rang et de tout sexe.
- 30 vend. (22 oct.) Intervention de la Prusse auprès de la France en faveur du sénat d'Hambourg , relativement à l'affaire de Napper-Tandy.

## BRUMAIRE AN VIII.

OCTOBRE et NOVEMBRE 1799.

- 1 brum. (23 oct.) Lucien Bonaparte est proclamé président des cinquante.
- 2 brum. (24 oct.) Obsèques du pape Pie VI à Venise.
- 4 brum. (26 oct.) Les canons et les munitions trouvés à Zurich , sont transportés en France.
- 5 brum. (27 oct.) Le général Ney bat les chouans près de Vire.—Combat de Mondovi à l'avantage des Français.
- 6 brum. (28 oct.) Combat de la Stura à l'avantage des troupes françaises.
- 7 brum. (29 oct.) Message du directoire relatif au succès du général Championnet , qui a chassé le général Klénau de la rivière du Levant.—Conclusion d'un traité de bonne amitié entre la Russie et la Suède.
- 8 brum. (30 oct.) Nouvelle de la reddition aux Anglais de la colonie de Surinam.
- 9 brum. (31 oct.) Les Russes commencent leur retraite de la Souabe pour retourner en Russie.
- 10 brum. ( 1 nov.) L'armée du Rhin s'empare de tous les postes ennemis sur le Neckar. — Combat de Pignerol gagné par le général Duhesme. — Ouverture du conclave tenu par trente-quatre cardinaux dans l'île de Saint-George à Venise.
- 11 brum. ( 2 nov.) Prise de Mondovi par le général Lemoine.
- 13 brum. ( 4 nov.) Affaire de Fossano ; les généraux Victor et Grenier s'y distinguent.
- 14 brum. ( 5 nov.) Le général Hédouville fait une proclamation aux habitans des départemens de l'Ouest pour les engager à rentrer dans le devoir.
- 15 brum. ( 6 nov.) Fête et grand repas donnés dans l'église de Saint-Sulpice , par un grand nombre de députés , aux généraux Bonaparte et Moreau.
- 16 brum. ( 7 nov.) Arrivée du général Suwarow à Augsbourg.
- 17 brum. ( 8 nov.) Proclamation du général en chef Bonaparte à la garde nationale sédentaire de Paris , relative à la translation du corps-législatif à Saint-Cloud , décrétée par les anciens.
- 18 brum. ( 9 nov.) Proclamation du même général aux soldats pour leur annoncer le décret des anciens.—Le président du

conseil des cinq-cents fait donner lecture au conseil du décret rendu par les anciens, en vertu duquel les deux conseils sont transférés à Saint-Cloud, et le général Bonaparte est chargé de son exécution. Celui-ci entre dans la salle des anciens à la tête de son état-major.— Levée du blocus de Philisbourg.

19 brum. (10 nov.) Les cinq-cents s'assemblent dans la salle de l'Orangerie du château de Saint-Cloud. Tous les membres prêtent le serment à la constitution de l'an 3. Le directeur Barras envoie sa démission. Le général Bonaparte entre dans la salle. Violente agitation. Tous les membres se lèvent et se pressent autour de lui; quelques-uns cherchent à attenter à sa vie. Les soldats l'entraînent hors de la salle. Le président, Lucien Bonaparte, quitte son fauteuil. Quelques instans après, la force armée entre dans la salle et contraint les députés à l'évacuer. Le conseil des cinq-cents se recompose, une heure après la retraite de tous les membres dissidens, sous la présidence de Lucien Bonaparte, et prend une résolution qui abolit le directoire, déclare qu'un certain nombre de députés qui se sont portés à des excès ne sont plus membres du conseil; qu'une commission, pour remplacer le directoire, sera composée de trois membres, du général Bonaparte, de Roger-Ducos et Sieyès, sous le titre de *consuls*, et que le corps-législatif sera, à l'époque du 1<sup>er</sup> ventôse, remplacé provisoirement par une commission de vingt-cinq membres.—Le général Bonaparte se présente au conseil des anciens. Il y prononce un discours et se retire. Le conseil décrète que ce général a bien mérité de la patrie.—Sanction de la résolution sur l'ajournement du corps-législatif.—Nomination des membres de la commission intermédiaire.

---

---

---

## INTRODUCTION.

LA révolution française avait été annoncée, dès son origine, comme devant être la révolution de l'Europe entière. Les rois s'effrayèrent, et bientôt ils entrevirent qu'il pourrait y avoir pour eux de grands avantages à tirer de ce désordre. Ils crurent que les discordes des Français leur livreraient la France ou quelques-unes de ses belles provinces. Ils s'armèrent, ils furent vaincus.

Mais, dans cette lutte longue et cruelle, la révolution changea d'aspect; elle avait promis un peuple de penseurs, elle fournit un peuple de soldats. La France devint un camp: on y parlait encore de maximes de liberté, mais, dans le fait, on y obéissait à des lois militaires; il ne s'agissait plus d'éclairer des voisins, il fallait les soumettre. Jamais une nation ne combattit avec plus d'ardeur pour son indépendance. Des crimes, des massacres, des supplices, des actes qui annonçaient un peuple en démence, souillèrent la gloire d'un si beau mouvement. J'ai eu à les retracer dans le *Précis historique de la Convention*. Le tableau qu'offrent les quatre années où la république fut régie par un directoire exécutif et par deux conseils est moins terrible; l'attention n'a plus à se porter sur des masses tumultueuses dont les mouvemens sont toujours difficiles à expliquer. L'influence de quelques hommes se fait mieux sentir dans cette partie de notre histoire. La nation française et ses armées semblent deux peuples distincts; celui du dedans succombe chaque jour davantage à la lassitude qui a dû résulter de ses grandes convulsions; celui qui combat au-dehors ne cesse de s'enflammer par ses succès, et même par ses revers. La discipline militaire fait de nouveaux progrès; la subordination civile ne peut s'établir. De grands généraux se forment, de faibles magistrats se succèdent, se proscrivent, et, en s'attaquant entre eux, détruisent toute espèce d'autorité. On venait de sortir d'une anarchie qui était née du choc de toutes les passions déchaînées; on retombe dans une anarchie nouvelle, qui ne semble avoir d'autre cause que l'impuissance de se créer des lois justes et fortes.

Les quatre années dont j'entreprends de rappeler les principaux événemens se divisent en deux époques; l'une qui a pour terme la journée du 18 fructidor, l'autre qui a pour terme le 18 brumaire. Dans la première, c'est la gloire nationale qui domine; les secousses intérieures ont



peu de violence; une constitution républicaine s'annonce sous des auspices favorables; on goûte les plaisirs au défaut de la paix; au lieu d'user de la liberté, on se joue avec elle. Les partis se sont fait effort pour cacher la haine qui les divise; ils éclatent; une catastrophe cruelle vient détruire un repos mal affermi, une constitution sans force, et sur-tout sans prévoyance.

Après le 18 fructidor, la politique extérieure ne connaît plus de modération; la guerre se rallume; de nouveaux peuples succombent; leurs malheurs sont vengés: les victoires des Français sont interrompues ou se mêlent à des défaites. Au-dedans, on s'agite sans énergie, sans concert; le gouvernement marche sans finances et presque sans lois. La guerre civile renaît; on craint, on sent venir les maux inouïs dont on croyait le retour impossible. Ce serait une grande fatigue que de décrire un état de choses aussi confus; mais il conduit à un dénouement inespéré qui termine la révolution, et qui rappelle les lois aussi bien que la victoire.

La scène de tant de grands événemens n'est pas toujours en France; toutes les parties du monde ont ressenti le contre-coup de la révolution française. Une île de l'Amérique, Saint-Domingue, en a surpassé les horreurs; toutes les autres les craignent ou commencent à les imiter. Les déserts de la Guiane vont offrir un vaste cimetière aux proscrits de la France. L'Afrique semble d'abord ressentir une influence plus heureuse de la révolution française. Des victoires qu'on peut appeler d'éclatans prodiges, promettent à l'Égypte, à ce berceau sacré de la civilisation, d'en recouvrer les plus précieux avantages. L'Asie elle-même paraît appelée à les partager. La Palestine et la Syrie attendent le bienfait d'une conquête. En Europe, l'ébranlement causé par la révolution est plus profond et plus durable. La fertile Belgique est soumise, et s'étonne de participer à nos mouvemens, alors irréguliers, elle qui venait de s'armer contre son souverain pour l'intérêt de ses prêtres et de ses moines. La Hollande éprouve le même sort: elle imite les Français pour les désarmer. La Pologne, pour qui une réforme politique était plus nécessaire que pour nous-mêmes, l'entreprend avec franchise, et même avec prudence, la défend avec un courage héroïque, succombe et s'anéantit. L'Espagne se délivre des victoires des Français, en acceptant leur alliance avec docilité. Toute l'Italie change de face: la Lombardie est appelée à la liberté; Venise passe sous une domination étrangère. Rome, qui a perdu ce qui lui restait de puissance, c'est-à-dire

la suprématie religieuse de son souverain, en est consolée un moment par une imitation grossière des formes de sa grande république. La Suisse défend sans succès sa liberté contre la révolution française, qui ne lui annonce que de l'anarchie.

Pendant ce choc universel, le destin des peuples change, mais non leur caractère. Le Français, qui, pendant plusieurs années, a été emporté si loin de ses penchans, qui avait épouventé l'univers de ses maux et de ses fureurs, saisit les premières lueurs d'un calme qui n'est pas encore établi, pour se livrer à toute sa légèreté. Il sait mieux, il est vrai, profiter de ses victoires ou réparer ses revers au dehors; mais il se montre aussi inhabile qu'il le fut après tous ses états-généraux, après la Ligue, et même après la Fronde, à terminer ses troubles domestiques, à tirer parti de ses malheurs. La patience flexible du Hollandais se retrouve attestée par une révolution qu'il modère, n'ayant pu la détourner. Les Suisses décèlent d'abord l'altération que le temps et un dangereux voisinage ont apportée dans leurs mœurs austères et belliqueuses; mais, tout vaincus qu'ils sont, ils reproduisent les traits des enfans de Guillaume Tell. Le cours de cette histoire nous offrira encore des vengeances napolitaines. Les armées allemandes, que nous verrons se mouvoir avec courage et constance, mais avec trop d'hésitation dans leur marche, rappellent celles qu'eurent à vaincre Turenne et Condé. L'Espagnol se montre fidèle aux mœurs qu'il a adoptées depuis que sa fierté n'est plus sollicitée par l'ambition de ses rois. De tous les traits de son caractère primitif, celui que l'Anglais retrace le mieux, c'est sa haine invétérée pour les Français. Il ne jouit de son commerce, de sa domination maritime, de ses richesses et de toute l'influence politique qu'elles lui procurent, que pour irriter une nation rivale dans ses discordes, et pour l'affronter dans ses triomphes.

En énonçant ainsi ce qu'une histoire de l'époque où je suis arrivé devrait contenir, je condamne d'avance les aperçus faibles et trop rapides que je présenterai dans ce Précis. Ces révolutions épisodiques mériteraient toutes des développemens étendus, car ce sont de grandes nations qui les ont subies. Mais mon objet principal est de montrer la révolution française qui domine sur toutes les autres, et un homme qui domine sur cette révolution.

Est-il temps d'offrir un essai historique, que les mémoires des hommes les plus importans, que les relations des différens partis n'ont pu encore suffisamment éclaircir? Il est peu de mes lecteurs qui ne soient prêts à me faire cette

objection. Mais il faut bien que quelque chose précède une histoire qui sera un jour la plus grande source d'instruction pour les rois et pour les peuples. Les partis n'ont point encore parlé; parlons donc avant eux, si nous avons la conscience de quelque impartialité; décréditons d'avance les relations de la haine, et celles même de la vanité. Faut-il se taire sur nos triomphes parce qu'ils se sont trouvés contemporains de nos jours de malheurs? Mais il y a dans ces malheurs mêmes un souvenir salutaire.

Il s'élève une génération qui nous demande compte de tant d'événemens ou déplorables ou glorieux que nous avons vus, n'aura-t-on à lui montrer que des relations écrites dans le jour même de l'action, et que les archives volumineuses où sont confusément entassés les faits authentiques et les faits bientôt démentis, les détails les plus frivoles, à côté des plus grandes catastrophes? Faut-il la laisser livrée à l'erreur de nos premières vengeances et de nos vieilles préventions?

Je vais consacrer cette introduction à rappeler des événemens politiques et militaires qui eurent lieu sous le règne de la convention, et dont je n'aurais pu rendre compte sans perdre long-temps de vue les mouvemens de cette orageuse assemblée. Je décrirai en même temps la situation des principales puissances qui étaient entrées dans la coalition. Je ferai entrer dans ce tableau différens faits qui, placés ailleurs, détourneraient trop l'attention du grand événement que j'ai à retracer.

L'armée de Sambre et Meuse, sous le commandement du général Jourdan, avait profité avec ardeur de la victoire de Fleurus. Le prince de Cobourg avait dirigé sa retraite en laissant à découvert la Belgique, qu'il avait reconquise avec tant de facilité, et les forteresses de la Flandre française, qu'il avait emportées après de si longs travaux, c'est-à-dire Valenciennes, Condé, le Quesnoy et Landrecie. Il se plaça à une longue distance de ces villes, dont les garnisons autrichiennes, abandonnées à elles-mêmes, capitulèrent plus tôt que les Français ne l'avaient espéré. Il renonça à toute communication avec les armées hollandaise et anglaise, qui, de leur côté, se retirèrent précipitamment de la Flandre maritime; en sorte que la seconde conquête de la Belgique ne fut pour les Français qu'une simple prise de possession. Le prince de Cobourg s'était flatté de pouvoir se maintenir sur la Meuse; il s'était dirigé sur Liège. Derrière cette ville et sur les hauteurs de la Chartreuse, il avait fait élever des retranchemens presque aussi formidables que ceux par lesquels il avait cru se rendre invincible dans la forêt de Mormal. On prit encore une fois le parti, non de forcer ces

retranchemens, mais de les rendre inutiles. Le général Jourdan put faire supporter six semaines d'attente à la valeur française. Le troisième jour complémentaire ( 19 septembre 1794 ), il attaqua l'aile gauche de l'armée autrichienne, qui campait devant Maëstricht, et la battit. Franchissant ensuite des rives escarpées, passant sous des plateaux que l'ennemi avait garnis de canons, renversant tout ce qui avait voulu retarder sa marche, il prit en flanc la position de la Chartreuse. L'armée autrichienne l'y attendit avec peu de fermeté. Chaque poste fut attaqué et emporté à la baïonnette. Une opération si compliquée et si hardie n'avait paru qu'un jeu aux vainqueurs de Fleurus.

Le général Kléber, qui s'était beaucoup distingué dans l'attaque de la Chartreuse, fut chargé d'entreprendre le siège de Maëstricht, où le prince de Cobourg avait jeté un corps de huit mille hommes. Un nouveau combat mit l'armée autrichienne hors d'état de pouvoir secourir cette importante forteresse; elle s'était retranchée derrière les bords de la Rhoër, dans une position que le général Clairfait, deux ans auparavant, avait rendue célèbre en s'y maintenant contre le général Dumouriez avec les faibles débris de l'armée qui avait été vaincue à Jemmapes. Les Français, plus habiles et encore plus impétueux qu'à cette époque, passèrent à la nage la rivière de la Rhoër, et remportèrent une victoire complète. Dès-lors il n'y eut plus que désordre et précipitation dans la retraite de l'armée autrichienne; elle n'osa se défendre dans Juliers; elle ne tenta plus de porter de secours à Maëstricht; elle resta pendant près d'un an comme cachée aux Français. Le siège de Maëstricht fut conduit avec une habileté qui annonça que les Français n'avaient cessé de se perfectionner dans l'attaque des places. Les deux corps du génie et de l'artillerie eurent la plus grande part au salut et à la gloire de la France dans cette guerre. Huit mille hommes pourvus de toute espèce de vivres et de munitions défendaient Maëstricht. Cette ville capitula le 14 brumaire ( 3 novembre ), après onze jours de tranchée ouverte. On y trouva trois cent soixante pièces de canon et quatorze mille fusils.

Un long blocus que les Autrichiens n'osèrent troubler par aucun mouvement, mit l'armée de Sambre et Meuse en possession de Luxembourg, de cette forteresse inaccessible, regardée comme une des premières places du monde.

L'armée de Sambre et Meuse étendit ses conquêtes sur toute la rive gauche du Rhin, soumit à la domination de la France l'électorat de Trèves et la plus grande partie de ceux de Mayence et de Cologne, et du Palatinat. Voilà le

parti que le général Jourdan sut tirer des victoires de Fleurus, de la Chartreuse et de la Rhoër.

Il avait un rival de gloire dans le général Pichegru, qui commandait l'armée du Nord. Il n'est pas encore temps de faire connaître le caractère et les desseins de ce chef habile et ambitieux ; l'intérêt de la patrie dirigeait alors tous ses plans.

Pichegru avait beaucoup contribué à décider les premiers succès de la glorieuse campagne de 1794. C'était lui qui avait donné le conseil hardi de ne point attaquer de front le prince de Cobourg, lorsqu'il s'appuyait sur les quatre forteresses de Condé, de Valenciennes, de Landrecie et du Quesnoy, et sur les retranchemens de la forêt de Mormal. Il paraissait laisser au général autrichien le chemin de Paris libre ; et la circonspection de celui-ci s'était accrue par les facilités suspectes que Pichegru lui présentait. Cependant les principales forces de l'armée du Nord s'étaient rassemblées dans l'ouest de la France ; elles tendaient à déborder l'armée du prince de Cobourg, qui ne s'aperçut point assez tôt de ce puissant effort. Clairfait avait été vaincu trois fois auprès d'Ypres et de Menin. Le duc d'York avait été battu, et n'avait pas mieux sauvé son artillerie et ses équipages que dans sa malheureuse attaque contre Dunkerque. Le prince de Cobourg avait été amené par degrés à s'éloigner de la position centrale où il était presque inattaquable. Il avait pu défendre la ville de Tournay contre le général Pichegru ; mais celui-ci avait mis tant d'audace et tant d'opiniâtreté dans cette entreprise, que le prince de Cobourg, amenant sur ce point l'élite de ses troupes, avait été moins attentif à surveiller l'armée de Sambre et Meuse, qui s'avancait par la forêt des Ardennes ; et quand il vint à la rencontre du général Jourdan, il apportait déjà à la bataille de Fleurus le regret d'avoir été déconcerté dans tous ses plans.

Mais l'armée du Nord, dont la gloire, depuis cette journée, paraissait éclipmée par celle de Sambre et Meuse, était impatiente de finir cette campagne avec plus d'éclat encore qu'elle ne l'avait commencée. Pichegru, bien assis dans la Belgique, aspirait à la conquête de la Hollande. On eût dit qu'en recommençant une entreprise où Louis XIV avait échoué, les armées républicaines voulaient s'élever au-dessus de celles de la monarchie.

Le général Moreau fut chargé de préluder à la conquête de la Hollande en faisant le siège du fort de l'Ecluse. Sous ses ordres, les grenadiers français se jetèrent à la nage, ou se confièrent à des batelets pour emporter l'île

de Cazand , qui était nécessaire à l'investissement du fort. Ils y abordèrent sous le feu de nombreuses batteries , s'en rendirent maîtres , et la garnison du fort de l'Ecluse capitula.

Pichegru poursuivait le duc d'Yorck , et battait son arrière-garde chaque fois qu'il pouvait l'atteindre ; il le forçait de laisser à découvert plusieurs places importantes. Le fort d'Orten et celui de Crévecœur furent emportés. On s'attendait à une longue résistance de la part du commandant de Bois-le-Duc. Il avait eu recours aux inondations ; il capitula avant que le siège fût commencé. Il s'agissait ensuite d'investir Nimégué , Grave , Venloo. Dans ce dessein , l'armée du Nord passa la Meuse presque sous les yeux du duc d'Yorck , qui n'osa point l'en empêcher , qui fut atteint sur l'autre rive , et qui , vaincu par un léger combat , ne se crut plus en sûreté que derrière le Wahl. Des trois villes hollandaises qui furent investies en même temps , Grave fut la seule qui opposa une sérieuse résistance.

Les rigueurs de l'hiver se faisaient déjà sentir. L'armée du Nord était livrée aux plus affreux besoins , ayant derrière elle les greniers de la Belgique , et devant elle les trésors et les magasins de la Hollande ; elle voyait sortir , des forteresses dont elle s'emparait , des garnisons exténuées par la faim. Les préparatifs de la grande expédition avaient demandé quelque temps. Une maladie du général Pichegru l'avait encore fait différer. Enfin on va sortir de cette situation embarrassante : tout est prêt ; Pichegru a arrêté ses plans , mais ils sont subordonnés à la température du ciel. Le froid redouble (l'hiver de 1794 à 1795 fut un des plus rigoureux de tout le siècle) : point de tentes à élever , point de forêts à abattre. Il n'était personne en France qui ne frissonnât en songeant à cette armée , qui avait à-la-fois à désirer et à braver un froid glacial , que quelques jours pouvaient porter sur des routes nouvelles , et que quelques heures d'une température plus douce pouvaient englober sous les eaux. A moitié nu , sur des plaines de glace , le soldat français chantait. Le 9 thermidor lui avait rendu sa vive et franche gaieté. Une profonde terreur s'était emparée du stathouder et de ses partisans. Aidé des Anglais , il pouvait encore opposer une armée à peu près égale à celle des Français , qui se montait à près de cent mille hommes. Il lui restait encore une longue ligne de forteresses , mille défenses faites par la nature , enfin la ressource du désespoir , l'inondation des campagnes. Mais il gémissait d'appeler en vain pour la défense de son pays ces Prussiens qu'il avait appelés jadis pour la défense de



son autorité ; maintenant ils se tenaient retirés sur la rive droite du Rhin , abandonnant même des possessions prussiennes. La grande armée de la ligue était encore plus loin et dans un plus grand désordre ; les Anglais faisaient acheter et détester leurs secours. Pouvaient-ils bien défendre une puissance maritime dont ils brûlaient d'envahir les florissantes colonies ? Enfin le stathouder craignait des patriotes vindicatifs qui lui reprochaient , au milieu de ses périls et de son humiliation , de les avoir livrés d'abord au joug du soldat prussien , et ensuite à l'orgueil et à la cupidité des Anglais. Déjà un grand nombre de ces républicains entretenaient des intelligences avec ceux de leurs concitoyens exilés qui avaient suivi l'armée française , et qui avaient établi à Anvers un comité d'insurrection. Le stathouder venait de recevoir des états-généraux un pouvoir dictatorial , arme dangereuse pour qui craint d'en user. Le départ du duc d'Yorck , qui s'était retiré en Angleterre , en laissant le commandement de l'armée anglaise au général Walmoden , affranchissait du moins le stathouder de la tutelle d'un prince tant de fois vaincu , et qui n'était plus superbe qu'envers lui. Il prit le parti de traiter avec les Français. Il offrit des conditions de paix semblables à celles que proposaient les descendans de Charlemagne aux hommes du Nord , c'est-à-dire , une immense rançon. Il s'engageait à payer quatre-vingts-millions de florins ; il reconnaissait la république française : froide et singulière déclaration de la part d'un souverain que cette république méditait peut-être d'effacer du nombre des puissances européennes. Il lui demandait de reconnaître à son tour le gouvernement des sept Provinces-Unies tel qu'il était établi. La convention nationale , ou plutôt son comité de salut public , reçut avec dédain ce premier hommage qu'arrachait la république à l'un des potentats ligués contre elle. Le stathouder , par l'étendue de ses offres , ne fit qu'exagérer à l'imagination l'étendue de la proie que pouvait offrir la Hollande. Déjà tout était disposé pour une attaque beaucoup plus impétueuse et plus hardie que celle que tenta Louis XIV , qui , trop attentif à conquérir des forts , avait perdu l'occasion de conquérir les sept Provinces. Une gelée âpre et continue vint tromper l'espoir des Anglais , qui , sourds aux plaintes des habitans des campagnes , avaient ouvert les écluses. La Hollande attaquée n'eut plus de fleuves pour sa défense , et des bras de mer , devenus des routes solides , furent des champs de bataille où combattirent des soldats portés sur des crampons , et où l'artillerie fut traînée. Peu de faits militaires s'offrent sous un aspect plus éton-

nant que l'attaque du 7 nivose (27 décembre), dont les dispositions furent réglées par le général Pichegru. Deux divisions, dont l'une était commandée par un Hollandais réfugié, le général Daendels, passèrent la Meuse devant l'île de Bommel, s'emparèrent de cette place et du fort Saint-André. Tout ce que les Anglais, les Hollandais, les Hessois occupaient de forts, de redoutes, de batteries sur une étendue de douze lieues, depuis Grave jusqu'au-delà de la rivière de Merck, fut emporté à la baïonnette; les lignes de Bréda furent forcées par les divisions du général Bonnaud et du général Lemaire, qui étaient cantonnées autour de cette place. Près de cent pièces de canon et d'immenses magasins furent abandonnés par les Anglais et les Hollandais. Peu de jours après cette attaque générale, dont le succès avait été complet sur tous les points, les Français passèrent deux fois le Wahl, d'abord au-dessous de Nimégue, et ensuite au-dessus de la même ville. Les glaces favorisèrent le premier de ces passages; elles n'avaient pas assez de consistance pour le second. Les Français se réjouirent dans cette occasion de ne plus triompher à l'aide des moyens fournis par la température du ciel. Le Wahl fut passé au-dessus de Nimégue, sur de faibles bateaux, où se jetèrent à l'envi les grenadiers. Le général Macdonald, que nous retrouverons dans le cours de cette histoire, conduisit cette expédition, l'une des plus difficiles et des plus glorieuses de la campagne. Les Anglais et un corps d'Autrichiens commandé par Alvinzi avaient élevé des batteries sur les digues du Wahl, dont Macdonald s'empara après une faible résistance des premiers et une défense obstinée des seconds.

Dès-lors plus de combats, plus d'obstacles; le peuple conquis semble un peuple allié qui s'avance au devant de ses libérateurs: les Anglais, les Autrichiens, les Hessois abandonnent les forts qui leur sont confiés. Ces défenseurs qui s'éloignent laissent plus de traces de leurs fureurs que les conquérans qui s'avancent. Ils vont se retrancher derrière le Leck et l'Yssel, barrières qui ne les défendront pas mieux que le Wahl. Les partisans les plus zélés du stathouder fuient. Enfin, au nom de la crainte et de l'intérêt, il se forme dans toutes les villes de Hollande une froide et presque inutile insurrection contre des magistrats déconcertés dans toutes leurs mesures. On se déclare ami des Français; on a recours à tous les soins à toutes les recherches de l'hospitalité envers ces vainqueurs indigens, devant qui sont exposés les trésors accumulés par une longue économie. On parle avec ces maîtres nouveaux le langage de la liberté.

Le stathouder, dans cette extrémité, écouta plus l'intérêt de ses concitoyens que son ressentiment. Il pouvait suivre l'armée anglaise, qui espérait se défendre encore, dans les Provinces-Unies, jusqu'au printemps; mais il fournissait par là des prétextes à la colère des Français, qui auraient vengé sur tous ses partisans, et peut-être sur tous les Hollandais, les dernières preuves de dévouement qu'il en aurait reçues. Il quitte Gorcum, où il avait établi son dernier quartier-général: il se rend à la Haye et paraît à l'assemblée des états généraux, dont il avait depuis si long-temps mis à l'épreuve la soumission et le zèle. Il vient aujourd'hui leur demander d'abandonner sa cause: il craint tout effort qui prolongerait les troubles de sa patrie, et qui lui rendrait plus dur le joug étranger sous lequel elle va passer. Il vient déposer solennellement un pouvoir qu'on a représenté comme odieux, et qu'il n'a pu rendre utile à ses compatriotes. Tels furent les adieux du descendant de ces princes d'Orange dont le nom est glorieusement mêlé à toutes les belles époques de la liberté hollandaise. Dès le lendemain, il quitta cette terre natale, et s'embarqua pour l'Angleterre.

Le général Pichegru était à Utrecht lorsqu'une députation des bourgeois d'Amsterdam vint lui apporter les clefs de cette ville. Les Français y entrèrent le 9 janvier 1795: la discipline fut sévèrement observée. Les habitans d'Amsterdam, par un accueil franc et libéral, sans prodigalité, fournirent des récompenses, et non des tentations à la sagesse du soldat. Un fait que l'histoire ne doit point omettre, c'est que, le jour même où les Français entrèrent dans Amsterdam, la bourse fut ouverte; toutes les opérations commerciales eurent lieu comme de coutume, les dettes furent acquittées avec la même fidélité. L'observateur, en remarquant cet exemple signalé et du flegme et de la bonne foi héréditaire de ces républicains commerçans, pouvait dire ce jour-là même: *La Hollande existe encore.*

Des villes telles qu'Amsterdam, Rotterdam, Utrecht, la Haye, Leyde, invitaient au repos une armée qui avait éprouvé tant de fatigues dans une saison si rigoureuse. Cependant les généraux trouvèrent à rappeler les soldats de ces villes opulentes où ils venaient d'entrer, la même facilité qu'ils avaient eue à les y conduire. On ne voulut rien laisser à conquérir dans les sept Provinces-Unies. Le reste de l'armée anglaise, continuant jusque derrière l'Emme une retraite qui avait commencé dès les environs de Lille, s'embarqua enfin à Brème. Cette campagne offrit un sin-

gulier jeu du hasard : des cavaliers français aperçurent des vaisseaux qui avaient été retenus par les glaces, et ils s'en emparèrent.

Si l'occupation de la Hollande eût été faite six mois plus tôt, c'est-à-dire avant le 9 thermidor, Robespierre, Billaud-Varennes ou Couthon auraient relevé tous les échafauds du duc d'Albe, auraient proscrit tous les riches, et fait tarir la source des richesses. Leurs mesures anarchiques, en frappant sur l'industrie, le travail et l'économie d'un peuple qui lutte contre la pauvreté de son sol, et qui se défend à grands frais contre les fureurs de l'Océan, auraient percé les digues, auraient fait rentrer la Hollande sous les flots. Le nouveau comité de salut public n'abjura point tout droit de conquête : mais il en usa sans violence. Il voulut étendre la liberté du peuple batave, bienfait suspect quand l'indépendance nationale a reçu une profonde atteinte. Il l'appela un allié, mais il lui demanda des tributs. L'opprima peu, il ne le releva point. Ce peuple fit de continuel efforts de patience pour adoucir et pour supporter sa ruine. Ce fut la France qui vainquit la Hollande ; ce fut l'Angleterre, tout à l'heure son alliée, qui lui ravit les plus précieuses dépouilles. Ce qui contribua à la facilité de ses succès et à les rendre souvent ignominieux pour la Hollande, c'est que son armée navale, alors toute dévouée au parti d'Orange, crut servir le ressentiment de son chef par des défections et des trahisons multipliées. Les Hollandais se virent enlever leurs florissantes possessions dans les Indes ; ils perdirent tout de leur commerce, excepté l'ordre, la patience, la bonne foi, sur lesquels il se fonde. Quand la France porta parmi eux les principes de sa révolution, on les vit répéter avec flegme les discours extravagans qui avaient excité parmi nous tant d'orages ; on ne les vit point commettre d'actes insensés, d'actes féroces.

La république française fut amenée, par le traité qu'elle fit avec la république batave, et dont Sieyes et Rewbel furent les négociateurs, à un système politique qu'on annonçait depuis long-temps et qu'on suivit avec constance, celui d'établir au-delà de ses frontières des républiques subordonnées. Par ce traité, la république batave céda à la France les différentes forteresses dont celle-ci voulut se faire une barrière sur la Meuse.

Je viens de dire que l'Angleterre s'était amplement dédommée sur les colonies de la Hollande des secours impuissans et peut-être perfides qu'elle lui avait prêtés, C'est ici le lieu d'examiner la politique d'un gouvernement



qui mit toute son étude à aggraver les maux intérieurs de la France, et à profiter des désastres des alliés qu'il armait contre elle. Les chefs de la révolution voyaient partout des manœuvres de Pitt, et frémissaient d'horreur à ce nom. Parmi tant de milliers de Français conduits à l'échafaud, il n'y en eut aucun, sans en excepter ceux qui avaient porté le plus loin les extravagances de la démagogie, qui ne fût accusé d'être un agent de Pitt.

Cet homme d'état avait droit, par l'éclat de ses talens, et même par quelques vertus éminentes, à une grande renommée. Fils et élève chéri de l'un des ministres les plus habiles, les plus fiers et les plus intègres qu'ait eus l'Angleterre, il avait dû ses talens précoces pour le gouvernement de son pays à une éducation dirigée toute entière vers ce but. La politique le reçut au sortir de la première enfance. Il avait échappé aux passions ardentes de la jeunesse; mais aussi il n'avait pas tenu d'elles cette franchise, cette générosité qui, dans les affaires d'état, sont souvent plus utiles que des combinaisons sèches et artificieuses. Il débuta avec des succès étonnans dans le parti de l'opposition. Les principes qu'il énonçait alors sortaient du cercle banal des déclamations anti-ministérielles. L'amour de la liberté, les sentimens de bienveillance sociale, qui calment et qui unissent les nations par des intérêts communs, étaient exprimés dans ses discours avec une telle maturité de réflexions, qu'on était tenté de les considérer chez lui comme des principes invariables. Il parvint bientôt au ministère principal, et se montra infidèle à quelques-uns des amis qui avaient secondé son ambition : tort que l'on pardonne moins en Angleterre que celui de renoncer à des principes long-temps professés. Son administration, pleine d'habileté et de fermeté, répara en peu de temps les fâcheux effets de la guerre d'Amérique. Tandis que la France paraissait accablée par les efforts dispendieux qu'elle avait faits avec un médiocre succès pour relever sa puissance maritime, Pitt suivait avec constance un système qui soutenait le crédit de l'Angleterre, et lui faisait espérer un amortissement graduel de son immense dette publique. Il avait su, par les besoins du commerce, rattacher à la métropole l'Amérique septentrionale, dont l'indépendance ne fut suivie d'aucun des effets que s'en étaient promis la France et l'Espagne. Il avait commencé à rendre la Hollande tributaire par le moyen du stathouder; et quand il avait fallu soutenir ce prince par les armes de la Prusse, Pitt s'était joué des vaines menaces du gouvernement français. Il avait fait consentir ce même gouvernement à un traité

de commerce qui pouvait un jour devenir utile aux deux nations, mais dont l'Angleterre avait recueilli les fruits les plus précieux. Il avait asservi la Russie dans ses relations commerciales, et dans le même temps il avait arrêté l'ambition de Catherine II, qui croyait s'être ouvert le chemin de Bysance.

Telle était la position de Pitt quand la révolution française éclata. Il parut d'abord applaudir à ses premiers mouvemens, soit qu'il respectât le généreux essor d'un peuple vers la liberté, soit qu'il se réjouît, pour les intérêts de son pays, des discordes de la nation rivale. Lorsqu'il vit l'anarchie faiblement réprimée, et qui semblait déjà envahir cette révolution, il ne s'exprima plus sur elle qu'avec un flegme dédaigneux : *Les Français, disait-il, ont traversé la liberté.* Rien cependant n'annonçait encore en lui un ennemi déclaré de la révolution. Ce fut du milieu de l'opposition que s'élevèrent les plus furieuses imprécations contre les nouveaux principes des Français. Les deux orateurs les plus véhémens de ce parti M. Burke et M. Wyndham, firent, avec un enthousiasme presque fanatique, un appel à tous les souverains de l'Europe, et sur-tout à l'Angleterre : « Il fallait, disaient-ils, il fallait châtier sévèrement les Français rebelles ; nulle entreprise n'était ni plus nécessaire ni plus facile. La France, disait le fougueux Burke, laisse un grand vide dans l'Europe. » On sait la réponse prophétique de Mirabeau : *Ce vide est un volcan.* Pitt, heureux dans de telles circonstances de trouver des auxiliaires dans l'opposition même, fit entrer au ministère M. Wyndham et le lord Portland. Il préparait la guerre et l'armement général de l'Europe. C'était sous son influence secrète que s'étaient formées les conférences de la Haye et de Pilnitz. S'il différa à faire déclarer l'Angleterre, c'est qu'il trouvait quelques difficultés à rendre la guerre nationale. Le supplice de Louis XVI lui en fournit l'occasion. Il déplora cet événement avec une sensibilité qui n'était point le caractère accoutumé de son éloquence. Il fit pressentir une guerre dont la magnanimité dirigerait tous les mouvemens ; il ne songeait qu'à une guerre d'avarice. Celle-là seule pouvait être long-temps nationale ; car la nation anglaise est généreuse par accès et avide par instinct. Pitt devint, pour le malheur de la coalition, le maître de tous les cabinets de l'Europe. Il y avait un genre de talent qui manquait à son génie, et dont sa position d'ailleurs lui permettait peu l'usage ; c'était celui de diriger des plans de campagne. L'Angleterre eût eu besoin, dans de telles

circstances, de trouver un nouveau Malborough : il ne s'en offrit point. L'armée anglaise ne parut sur le continent que pour éprouver des défaites et pour troubler les mouvemens des grandes armées de la ligue. Ce que Pitt prévint le mieux, c'est que la révolution française ne se-rat point calmée par la guerre ; et cependant il ne cessa de tenir sous les armes tous les états qui eurent recours à sa fatale assistance. Quand on croyait son attention dirigée vers le rétablissement d'un trône antique et vers l'affermissement de tous les autres, il s'occupait de la conquête d'îles à sucre, d'îles à épices. Quand les alliés remportaient quelques succès importans, Pitt calculait ; quand ils étaient battus et poursuivis jusque dans leur capitale, Pitt calculait encore. Les royalistes de la Vendée étaient-ils victorieux sur tous les points de leur territoire, Pitt les négligeait ; étaient-ils vaincus et pacifiés, il leur prodiguait l'or, les secours et les promesses.

Jamais il ne voulut marquer un but à la coalition. On ne savait s'il servait sincèrement la branche aînée des Bourbons ; au moins paraissait-il négliger les frères de Louis XVI. On le soupçonnait d'avoir encouragé de bonne heure les complots de la faction d'Orléans. Si le duc d'York eût été plus heureux dans ses armes, peut-être Pitt aurait-il osé le proposer pour chef d'une monarchie constitutionnelle en France. Les discours obscurs de ce ministre, son caractère profond, concentré, appelaient et débaient toutes les conjectures. Le lord Grenville et M. Windham montraient plus de franchise dans leur attachement à la cause des Bourbons et des émigrés. Il est vraisemblable que Pitt se plaisait à faire annoncer par eux à l'Europe des projets désintéressés, auxquels il substituait des entreprises dont le commerce et la puissance maritime des Anglais devaient seuls profiter.

Présentons maintenant Pitt sous un autre aspect. L'Angleterre n'eut jamais un ministre plus passionné pour ses intérêts, en supposant que, sur la fin du dix-huitième siècle et en Europe, les intérêts d'une nation eussent pu se séparer de ceux de toutes les autres. Son administration intérieure n'était point seulement un modèle d'habileté, elle offrait un exemple plus admirable encore de probité et de désintéressement. Il contenait ses ennemis sans les opprimer. Homme puissant, ne calomnia ni ne persécuta jamais le rival qui avait vainement tenté de lui disputer le pouvoir, et qui avait réussi à balancer sa réputation, M. Fox. La pureté et la noblesse de son éloquence annonçaient une ame élevée. Ministre d'un roi dont la

raison fut quelque temps égarée par une cause accidentelle, il ne fut ni son flatteur ni son tyran. On le vit résister avec fermeté aux préjugés de ce monarque contre les catholiques irlandais. Il fut fidèle à la constitution de son pays. A la vérité, dans des circonstances orageuses, il étendit l'autorité royale; mais avec précaution et pour un temps déterminé. C'était un ami sincère, un homme fidèle à toutes les promesses qu'il ne faisait pas à un gouvernement.

Je vais dire un mot de l'accroissement qu'avait reçu la puissance maritime des Anglais à l'époque où je suis arrivé, ou qu'elle reçut peu après. Dès que la guerre fut déclarée, le gouvernement britannique envoya plusieurs escadres pour faire la conquête des colonies occidentales de la France. Elles ne rencontrèrent dans ces parages aucune flotte française. La terrible situation de St-Domingue tint quelque temps les Anglais indécis dans leurs projets sur cette colonie. Déjà la plus grande partie des blancs avait péri dans d'épouvantables massacres. Les nègres révoltés, s'abandonnant à toutes les fureurs des cannibales, avaient reçu d'odieux secours de la part même des commissaires du gouvernement français. La ville du Cap était envahie et brûlée; toute la partie du nord n'était plus qu'un monceau de ruines et de cendres lorsque les Anglais s'établirent dans la partie occidentale de l'île. Leur domination y fut mal assurée, et ne dura pas long-temps. La contagion dévora la plus grande partie des troupes qu'ils y envoyèrent; le nègre Toussaint-Louverture vainquit le reste dans une suite de combats; mais la colonie la plus florissante qui ait jamais été fondée avait disparu, la France avait fait une perte irréparable. Quelle fut la part des Anglais dans la longue série de crimes qui amena et compléta ce désastre? Cette recherche serait trop longue pour la tâche que j'ai entreprise; et d'ailleurs elle ne peut être faite que par un homme qui aurait eu le malheur d'être témoin de tant de déplorables événemens. Beaucoup de personnes ont cru que la révolte des nègres de Saint-Domingue avait été dès long-temps préparée par Pitt, comme une vengeance de la perte de l'Amérique septentrionale. C'est à cette exécrationnable pensée qu'elles attribuent les motions que Pitt appuya si souvent dans le parlement pour l'abolition de la traite d'Angleterre; elles n'y voient qu'une hypocrite philanthropie de la part d'un homme qui affichait et même exagérait son mépris pour les vains projets de perfectibilité, et qu'une provocation faite à la France d'allumer dans Saint-Domingue un incendie qu'il saurait bien prévenir à la Jamaïque. Cette accusation n'est nullement vraisemblable; l'histoire ne sait point juger de l'authenticité de ces crimes d'état, et trop souvent la conscience d'un seul homme en reste

le juge et le vengeur. La Martinique offrit à l'Angleterre une possession plus utile et moins dangereuse que St-Domingue. Les habitans de la première de ces colonies craignaient tout de la métropole inhumaine, qui, saisie d'un esprit de vertige, et par d'indignes commissaires, avait livré les blancs de St-Domingue à la vengeance de leurs esclaves. Ils se rendirent aux Anglais. Ceux-ci ne leur imposèrent que des lois modérées.

Sainte-Lucie et Tabago passèrent depuis sous leur domination.

Ils occupèrent successivement, par la connivence des chefs militaires et des habitans, les colonies occidentales de la république batave. Ils surent maintenir une soumission profonde dans toutes ces îles et dans celles qui leur appartenaient déjà. Bientôt l'Europe n'eut plus à demander qu'à l'Angleterre des denrées précieuses dont les circonstances les plus rigoureuses ne modéraient pas les besoins.

L'Angleterre mit son attention principale à profiter des troubles du continent pour affermir et pour étendre au loin sa domination dans les Indes orientales. Jamais plus vaste conquête ne demanda moins d'efforts. Une compagnie de marchands l'exécuta avec une armée composée pour la plus grande partie, de troupes indiennes. L'empire de Tamerlan, depuis long-temps désolé par les révoltes de plusieurs gouverneurs, fut renversé. Les palais des princes indiens ne cessèrent d'être ensanglantés par des crimes dont les Anglais seuls reçurent le prix. La côte du Malabar subit le joug qui pesait depuis long-temps sur la côte de Coromandel. Le fils du célèbre Hyder-Aly, Tippoo-Saïb, lutta seul, mais avec des désavantages constans, contre les Anglais, dont le lord Cornwallis dirigeait les mouvemens militaires avec habileté. La révolution française privait Tippoo-Saïb du secours d'un allié sur lequel il avait compté pour maintenir et pour étendre la domination qu'avait fondée le courage de son père.

Ils manquait aux Anglais deux boulevards de leur empire sur la mer des Indes : c'était le cap de Bonne-Espérance et l'île de Ceylan. La conquête de la Hollande par les Français et l'alliance qu'avait faite avec eux la république batave, fournirent aux Anglais le prétexte de s'emparer de ces points importans ; la lâcheté et la perfidie des gouverneurs et des amiraux hollandais secondèrent leurs entreprises. Des vaisseaux et des forts leurs furent livrés sans combat ; ils régnerent seuls dans les Indes. Ils n'attaquèrent point les îles de la Sonde, ni les Moluques, mais les Hollandais, privés d'escadres qui pussent protéger les retours de ces colonies, virent passer dans les mains des Anglais le commerce des épiceries, dont ils avaient fait si long-temps le fructueux monopole.

La France conserva cependant les îles de France et de Bourbon, ou plutôt elles surent se conserver en dépit de la république, qui semblait acharnée à renverser ses colonies. On leur avait envoyé des commissaires munis d'instructions qui auraient compromis le salut et l'existence de ces îles, jusque-là fidèles et paisibles. Les habitans, sous la conduite de Sircey, bon marin, homme d'état judiciaire, renvoyèrent les commissaires français sans se révolter contre la république, maintinrent leurs lois, refusèrent les secours des Anglais, et devinrent les seuls ennemis qu'ils eussent à craindre dans ces parages.

L'Angleterre soutenait les expéditions qui devaient la mettre en possession du commerce de l'univers, en déployant toutes ses forces navales. La France ne songeait qu'à différens intervalles à faire quelques efforts pour relever sa marine. La puissance prodigieuse, mais momentanée des signats, ne suffisait pas à la construction des vaisseaux qui lui étaient nécessaires. Tout le courage qu'excitait la révolution ne pouvait remplacer l'éducation maritime. L'émigration de la plupart des officiers distingués de cette arme laissait un vide que ne pouvaient remplir les pilotes de quelques bâtimens de commerce ni d'intrépides corsaires. En incendiant la flotte de Toulon, les Anglais s'étaient assurés l'empire de la Méditerranée. L'escadre de Brest fut engagée, en 1793, dans un combat inégal, où elle perdit six vaisseaux. Elle avait eu pour but de protéger le retour d'un long convoi chargé de grains qui revenait de l'Amérique septentrionale. L'escadre anglaise sous le commandement de l'amiral Howe, abandonna bientôt la poursuite du convoi pour présenter la bataille à l'escadre commandée par le vice-amiral Villaret-Joyeuse. L'honneur français n'aurait point à souffrir d'une relation détaillée de cette journée, où chaque vaisseau se battit avec beaucoup d'intrépidité, mais l'ignorance de plusieurs capitaines rendit inutiles les dispositions prises par Villaret-Joyeuse; les signaux furent mal compris, les manœuvres mal exécutées. Un vaisseau nommé *le Vengeur*, après la défense la plus héroïque, s'abîma dans les flots plutôt que de se rendre. La marine française fut accablée par les suites de cette bataille, que le comité de salut public fit célébrer comme un triomphe.

Le commerce du Levant et celui de la mer Baltique tombèrent bientôt en partage aux Anglais. Ils ne se firent aucun scrupule d'assujétir les puissances de l'Europe qu'ils avaient réunies dans la ligue contre la France, aux vexations et aux opprobres de tout genre qu'impose leur code maritime en temps de guerre à tous les pavillons. Hambourg était de-

venu l'entrepôt principal de leurs marchandises, et s'élevait sur les ruines d'Amsterdam. Enfin l'univers n'avait plus de rivage qui ne fût dominé ou menacé par les flottes anglaises.

C'était sous le poids d'impôts multipliés et accablans que le commerce de cette nation s'élevait à une telle splendeur. Chaque année, M. Pitt ajoutait à la dette nationale un emprunt de vingt ou de trente millions de livres sterling. Il établissait un impôt pour gage de cet emprunt, qui était rempli aussitôt que proposé. Les douanes étaient la ressource la plus vaste et la plus assurée des besoins de l'état. La caisse d'amortissement, dont l'établissement est regardé comme la plus belle opération de Pitt, continuait au milieu de la guerre ses opérations avec assez de succès pour soutenir en Angleterre la confiance hardie sur laquelle se fonde le crédit public. Cependant, depuis la guerre, la dette publique fut presque doublée. Jamais une nation de commercans ne montra à-la-fois plus d'avidité, plus d'union, plus de constance. Tandis que l'Europe était ébranlée par différens genres de fanatisme qui se combattaient, un seul peuple devait tout son patriotisme à de sages et froids calculs. Sa prospérité était appuyée sur un système de finances dont les succès semblent confondre la raison. Il faut encore un certain nombre d'années pour que l'expérience aide à prononcer sur un système dont les avantages et les inconvéniens semblent jusqu'à présent se balancer.

Les Anglais se ressentaient des souffrances d'une guerre qui répandait tant de fléaux sur le continent : plusieurs de leurs manufactures éprouvaient une langueur qui était la suite nécessaire de l'épuisement de plusieurs nations auparavant opulentes. Ils employaient des sommes considérables à acheter des grains, dont ils éprouvaient souvent la disette. Ce fait semblaient annoncer un déclin dans leur agriculture, qui avant la guerre nourrissait les trois royaumes, et pouvait suffire encore à quelque exportation. La taxe des pauvres s'accroissait dans la même proportion que la dette nationale ; et quoique l'on pût continuer ce remède dangereux, il dévoilait l'extrême souffrance des ouvriers et des petits propriétaires. J'ai rassemblé ces différentes considérations, parce qu'elles servent à expliquer une crise où se trouva l'Angleterre, et dont j'aurai à parler dans le cours de cette histoire.

Le gouvernement anglais avait déjà perdu deux alliés puissans, le roi de Prusse et le roi d'Espagne ; l'un et l'autre avaient signé un traité de paix avec la république française.

Je vais employer le reste de cette introduction à retracer

les événemens politiques et militaires qui détachèrent de la ligue ces deux puissances.

Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, eut un de ces caractères inquiets, ardens, qui sont séduits, mais qui ne sont point dominés par la gloire. S'il s'écartait des routes ordinaires de la politique, c'était pour être imprévoyant et présomptueux sous une vaine couleur d'héroïsme; s'il rentrait dans la politique, il embrassait sans scrupule et sans pudeur toutes les ressources qu'elle lui offrait. Soldat valeureux dans un jour d'action, les forces de son caractère, non plus que celles de son esprit, ne suffisaient point à une campagne. Il avait dissipé les trésors du grand Frédéric, soit dans l'expédition dont il avait follement espéré la conquête de la France, soit dans des prodigalités qui n'avaient attiré sur lui ni sur sa cour aucune renommée de galanterie, de magnificence. Dans le cours de la guerre, trois faits militaires avaient signalé les armes prussiennes, la reprise de Mayence, les lignes de Weissembourg forcées, et une victoire remportée par le duc de Brunswick à Kaiserslautern. Mais celle-ci n'avait point eu de suites importantes; les lignes de Weissembourg avaient été reprises par les Français, et enfin ils se disposaient à investir de nouveau Mayence. Le territoire prussien était envahi dans les duchés de Clèves et de Juliers; le stathouder était dépossédé. Dans de telles circonstances, Frédéric-Guillaume désira la paix avec la république française. Elle fut négociée à Bâle, entre Barthélemy, ambassadeur de la république auprès de la Suisse, et le baron de Hardenberg, et conclue le 5 avril 1795.

La France annonça à l'Europe l'étendue de ses prétentions, en retenant ce qu'elle avait conquis dans les possessions prussiennes situées sur la rive gauche du Rhin. Mais, par des combinaisons habiles, auxquelles les événemens postérieurs donnèrent une grande force, le roi de Prusse acquit en Allemagne un pouvoir de protection bien propre à rivaliser avec celui de l'empereur. La France s'engagea à ne point porter la guerre dans ceux des états germaniques qui sont situés sur la rive droite du Rhin; Frédéric-Guillaume les engageait avec lui dans la neutralité. Les états catholiques supportèrent tous les fléaux de la guerre, dont les états luthériens furent exempts, si l'on en excepte les faibles contingens qu'ils continuèrent à fournir. Ils prirent plus d'ascendant à la diète; le roi de Prusse en exerça un plus direct sur eux. Ainsi fut préparé un grand changement dans la constitution germanique. La ligue protestante obtint, grâce à une neutralité tardive, plus d'influence en Allemagne que les victoires des héros suédois et celles de Turenne et de Condé n'avaient pu lui en assurer à l'époque du fameux traité de Westphalie.

Mais le roi de Prusse recevait ailleurs un dédommagement que la république française sanctionnait par son silence. Un trône venait de s'érouler, et c'étaient des rois ligués pour venger les droits des souverains qui venaient de l'abattre. La Pologne venait d'expier, par la perte de son indépendance, un effort magnanime qu'elle avait tenté pour se soustraire à sa vieille anarchie.

Stanislas-Auguste, élevé au trône de Pologne par la protection de l'impératrice de Russie, s'était aperçu, dès les premiers momens et pendant les longs orages de son règne, que c'était aux dépens de toute gloire véritable, de toute puissance réelle, que Catherine II lui avait vendu un titre inespéré. Toujours réduit à la craindre et à l'implorer, il avait été traité par elle avec un entier oubli des sentimens qu'on prétend qu'il inspira à cette souveraine fière et voluptueuse. Vassal soumis, il n'en fut pas moins un vassal dépouillé. Quand l'impératrice de Russie voulut opérer un premier démembrement de plusieurs provinces de Pologne, elle s'occupait moins de chercher des prétextes pour couvrir son iniquité que de se donner des complices qui en partageraient les fruits et le reproche. Ces complices furent Frédéric II et la cour de Vienne.

Stanislas-Auguste était un prince éclairé, affable, éloquent, doué des qualités les plus séduisantes. La nation polonaise lui avait pardonné ses malheurs, mais sans en perdre la mémoire. La plupart des grands s'étaient convaincus que les prérogatives de leur aristocratie étaient la source des fléaux multipliés qui les accablaient au-dedans et au dehors.

Quand la révolution française éclata, l'aristocratie s'inquiéta dans tous les lieux où elle était le plus sagement ordonnée. En Pologne, elle médita sa propre réforme. Stanislas-Auguste vit naître avec joie ce mouvement. Il le seconda; il se crut assez fort pour le diriger; il espéra pouvoir faire bénir à la nation polonaise son règne, jusque-là malheureux. Il avait recherché l'amitié du roi de Prusse pour balancer l'ascendant de l'impératrice de Russie. D'ailleurs les deux cours de Pétersbourg et de Vienne étaient engagées dans une guerre avec la Porte, et leurs succès récents avaient inquiété la Prusse. Tout donnait l'espoir que l'impératrice, occupée de soins pressans et multipliés, n'apporterait point d'obstacles à une entreprise qui n'offrirait d'ailleurs aucun prétexte à ses ressentimens.

Le plus beau jour parut luire sur la Pologne. Au désordre, aux sanglantes provocations, aux inflexibles préjugés de la diète de Grodno, avait succédé un esprit de concorde et de lumières. Une constitution nouvelle avait été préparée

dans le silence, concertée entre le roi et les grands, qui se réunissaient pour donner plus de force à la puissance royale, et plus de liberté au peuple. La Pologne se trouvait dégagée, par la constitution nouvelle, des deux institutions qui avaient rendu si long-temps son gouvernement anarchique, c'est-à-dire l'électivité de la couronne et le *liberum veto*. Le trône était déclaré héréditaire; la bourgeoisie était admise à tous les emplois; un système d'affranchissement était préparé de manière à tendre, par des degrés insensibles et nécessaires, à une abolition graduelle de la servitude. La constitution du 4 mai 1791 renfermait un grand nombre de dispositions qui fondaient son système représentatif sur des bases plus analogues à la constitution d'Angleterre qu'à celle de France. Le jour où cet acte mémorable parut, fut un jour d'allégresse pour la nation : on ne cessait d'admirer la générosité des grands qui sacrifiaient au repos et à la liberté de leur patrie beaucoup de droits et de privilèges; le peuple couvrait de bénédictions son roi, qui n'avait jamais montré plus d'éloquence, plus d'affabilité; on ne s'abordait qu'en versant des larmes de joie, et cependant le tombeau de la Pologne s'ouvrait.

Cette réforme excita un mécontentement secret et profond dans la plupart des cabinets d'Europe. Ils apprenaient, par cet exemple, que ce n'était point en vain que les révolutionnaires français s'étaient flattés d'étendre au loin leurs principes. Cependant le roi de Prusse témoigna, en termes peu équivoques, sa satisfaction de l'heureux changement opéré chez ses voisins. Peut-être était-il perfide dans ses premières protestations; peut-être s'applaudissait-il de pouvoir substituer son ascendant à celui de l'impératrice de Russie dans les affaires de la Pologne. Dès que les mécontents qu'avait faits la constitution du 5 mai 1791 se crurent assurés d'une puissante protection, ils éclatèrent. Félix Potoki se mit à leur tête. Ils se réunirent à Turgowitz, et là ils formèrent une ligue où il n'entra qu'un petit nombre de leurs compatriotes, et qui ne devait tirer sa force que des armes étrangères. Catherine II paraissait alors être livrée à la défiance et à la froide circonspection de la vieillesse. Ses projets ambitieux n'avaient pas eu le succès qu'elle en avait attendu; elle venait de faire des sacrifices trop dispendieux et trop vains à l'espoir de fonder un nouvel empire d'Orient. La dernière paix l'éloignait du chemin de Constantinople, qu'elle avait cru ouvert devant ses armes victorieuses. Elle adoucissait son chagrin par des artifices politiques. Toutes les déclarations des gouvernemens européens contre la révolution française étaient froides auprès

des manifestes de l'impératrice de Russie ; mais des manifestes et des sommes assez considérables distribuées aux princes français, voilà tous les secours dont elle aidait la ligue. Elle répéta la promesse d'envoyer contre la France une armée formidable, long-temps après que les hommes les plus crédules avaient cessé d'y ajouter foi.

Mais la Pologne appelait plus sérieusement son attention. Son orgueil fut irrité de voir Stanislas-Auguste échapper à sa protection. Elle se hâta de concilier quelques faibles différens qui avaient pu exciter de l'ombrage entre elle et le roi de Prusse. Elle lui promit Thorn, Dantzick, enfin les plus riches provinces de la Pologne. Quand elle se fut entendue avec lui sur tous les points, elle affecta plus que jamais de séparer ses opérations des siennes. D'abord elle se déclara pour les fédérés de Turgowitz ; elle rappela à l'Europe qu'elle avait garanti la constitution qui venait d'être détruite. Dès le mois de mai 1793, elle avait déjà fait entrer une forte armée sur le territoire de Pologne. Que ne pouvait alors, dans le transport de son indignation et dans l'enthousiasme de sa liberté nouvelle, une nation qui fat fière et belliqueuse, même durant son anarchie ? Mais un lâche comprimait ses efforts, retenait sa vaillance, cherchait à inspirer la sécurité au milieu d'un péril manifeste, n'ordonnait que de fausses mesures, faisait tout avorter à force d'impéritie ; et ce lâche, qui l'eût cru ? c'était Stanislas-Auguste ; c'était ce roi même qui avait préparé, pendant plusieurs années, et qui avait accompli au milieu de tant d'acclamations le noble projet d'être le bienfaiteur et le législateur de la Pologne. Aux premières marques de la colère de Catherine II, il ne s'était plus montré qu'un esclave troublé qui a reconnu la voix sous laquelle il a tremblé toute sa vie. Joseph Poniatowski, neveu du roi, montra en vain un zèle sincère pour son pays. Le roi, du fond de son cabinet, n'ordonnait que des retraites. Les Russes arrivèrent à Varsovie comme au terme d'un voyage paisible. L'implacable Catherine ne put être satisfaite que lorsqu'elle eut comblé le déshonneur d'un homme qu'elle avait aimé. Elle lui ordonna de se mettre lui-même à la tête des fédérés de Turgowitz. Il obéit. Jean Sans-Terre, ou le dernier des Valois, pour citer des monarques complètement avilis, ne firent rien de plus lâche. Toute la Pologne tomba bientôt sous le double fléau d'un joug militaire et d'un joug étranger. Les nobles qui s'étaient dévoués à la cause du roi et du peuple furent arrêtés, exilés, dispersés. Cependant les fédérés de Turgowitz se flattaient encore que l'armée russe n'exercerait en Pologne

qu'une domination passagère. L'impératrice Catherine ne cessait de faire valoir le désintéressement d'une protection dont elle allait bientôt exiger le prix. Elle jugea pourtant que c'était à une autre puissance à donner l'exemple de la perfidie.

Frédéric-Guillaume, s'il eût été vainqueur en France, eût peut-être voulu jouer un rôle magnanime dans les affaires de la Pologne. Le malheur et l'humiliation qu'il avait éprouvés l'irritèrent, et ce fut sur ses faibles voisins qu'il fit tomber sa vengeance. Il abjura tous les sentimens chevaleresques dont il avait montré l'exaltation ; l'imitateur de François Ier ne voulut plus être que l'imitateur de Ferdinand-le-Catholique. Il fit entrer inopinément une armée dans la grande Pologne ; il se mit en possession de Thorn et de Dantzick : il déclara ( car une telle perfidie avait besoin d'un manifeste ) que cette mesure lui était commandée par la nécessité de mettre ses états à couvert des principes des révolutionnaires polonais, auxquels il avait applaudi. Les Polonais cèdent, mais songent à la vengeance. Les fédérés de Turgowitz rougissent d'avoir cédé à cette passion. L'impératrice paraît écouter leurs prières, et feint d'ignorer pourquoi le roi de Prusse s'est porté à ce mouvement. Enfin elle découvre ses desseins, lorsqu'il n'est plus personne en Europe qui les ignore. De concert avec le roi de Prusse, elle nomme des commissaires pour régler entre ces deux puissances le partage des provinces polonaises qui les avoisinent : c'est l'unique moyen, dit-elle, de procurer à la Pologne un gouvernement stable et une paix solide. Toute la nation, excepté un seul homme et c'est le roi, s'oppose avec une énergie renaissante à son prochain anéantissement. Les fédérés de Turgowitz ne veulent plus être les instrumens de deux puissances dont ils détestent l'insidieuse protection. La diète de Grodno refuse de sanctionner ce pacte d'usurpation. Cette assemblée est investie par des soldats étrangers. On lui demande son consentement ; on n'obtient que son silence. Cependant l'impératrice fait marcher une nouvelle armée de quinze mille Russes pour accomplir ses desseins ; mais elle ne connaissait pas encore le peuple auquel elle voulait ravir pour jamais son indépendance. Déjà une révolte avait éclaté dans la partie de la Pologne occupée par le roi de Prusse. Une troupe de huit cents hommes de cavalerie s'était formée sous la conduite de Madalinski. Ces partisans audacieux osaient souvent tomber sur les derrières de l'armée prussienne, lui enlevaient des convois, et se

cachaient ensuite dans les montagnes. Ils provoquaient le réveil de leur nation ; ils étaient les précurseurs de Kosciusko.

Kosciusko , noble , mais d'une famille peu opulente , avait servi avec distinction dans la guerre d'Amérique. Soldat de Washington , il saisit avec ardeur une occasion d'être son émule. Lorsqu'à la prière des fédérés de Turgowitz , les Russes envahirent la Pologne , la valeur et le talent militaire de Kosciusko furent presque toute la résistance qu'ils rencontrèrent. Indigné d'avoir vu ses efforts enchaînés par le monarque qu'il servait , il quitta sa patrie , conservant toujours dans son cœur l'espoir de la délivrer. Déjà il se rapprochait des frontières , lorsqu'il reçut la plus touchante ambassade qui puisse honorer un citoyen ; c'étaient plusieurs de ses malheureux compatriotes qui venaient , au nom de la nation polonaise , lui confier ses destinées abandonnées par son roi. Kosciusko partit , entra secrètement dans Cracovie. De concert avec lui , Madalinski avait dirigé sa faible troupe vers le Palatinat , et avait su y pénétrer en traversant l'armée prussienne. Kosciusko fut maître de la ville : dès qu'on y sut son arrivée , soldats et citoyens , tout courut à lui , tout le reconnut pour chef. Cracovie dressa un acte d'insurrection. Kosciusko , après avoir reçu des pouvoirs illimités pour délivrer sa patrie , apprend que douze mille Russes viennent pour l'attaquer. Il marche à leur rencontre avec quatre mille soldats , presque tous levés dans la première ardeur de l'insurrection. Plusieurs ne sont armés que de piques et de faux ; ils n'ont point d'artillerie. Kosciusko remporte à leur tête une victoire complète. Les Russes perdent trois mille hommes et deux pièces de canons. L'insurrection s'étend dans les provinces voisines : les exilés rentrent. On ne voit pas un Polonais qui ne serve la cause de la patrie , tout devient soldat. Il n'est plus de poste assuré pour les armées russe et prussienne. Des paysans rassemblés à la hâte attaquent des garnisons et les font prisonnières. Mais Varsovie pourra-t-elle se délivrer de dix mille Russes qui sont dans ses murs , et qui s'y maintiennent avec toutes les précautions et la vigilance de la tyrannie militaire ? Depuis long-temps on conspire contre eux à Varsovie. C'est au sein de la capitale que se trament les mouvemens qui déjà on affranchi plusieurs provinces. Un comité secret d'insurrection échappe à toutes les recherches , et déconcerte tous les projets de l'étranger. De nouveaux conspirateurs remplacent en plus grand nombre , et sous l'abri d'un plus profond se-

cret, ceux que les Russes ont fait arrêter. Ceux-ci s'inquiètent et manifestent leur trouble; chaque nuit leur fait craindre un massacre général. Ils se disposent à s'emparer de l'arsenal. Tout est perdu pour les habitans de Varsovie, s'ils ne prévienent cette résolution. Ils sortent en tumulte de leurs maisons; tout leur devient une arme contre les Russes. Ils n'ont point de chefs, ils ne suivent aucun ordre, mais ils fondent avec une telle impétuosité sur les Russes, que ceux-ci ne peuvent plus suivre aucun ordre dans leur défense, ni ménager une communication entre tous leurs postes attaqués à-la-fois. Ils ne reçoivent ni ne veulent donner de quartier. Cet horrible combat dure quarante-huit heures. Les citoyens se sont enfin emparés des canons qui, pendant tout ce temps, ont foudroyé la ville. Les deux généraux russes, Ingelstrom et Apraxim, se retirent de Varsovie avec un petit nombre de troupes. Trois milles Russes tout couverts de blessures sont faits prisonniers; six mille ont été massacrés; ils ont perdu cinquante canons. L'histoire ne fait mention d'aucun combat soutenu avec plus d'acharnement entre des soldats et des citadins au désespoir, et cependant les généreux habitans de Varsovie devaient bientôt perdre l'espoir de la liberté, et ce bien qui est encore plus précieux aux peuples, l'indépendance nationale.

Le roi de Prusse se dispose à venger ses alliés. Il s'avance en Pologne à la tête d'une armée de quarante mille hommes. Kosciusko marche contre lui avec précipitation, et peut-être avec imprudence. Il veut protéger Cracovie, cette ville qui a commencé l'insurrection. Il ose attaquer avec douze mille hommes l'armée prussienne. Il succombe après mille efforts de vaillance; il est obligé d'abandonner Cracovie au vainqueur: il se retire à Varsovie. Mais le tumulte, la terreur et la rage sont entrés dans cette ville avec la nouvelle de la défaite de l'armée. Les crimes de Paris, les crimes du 2 septembre, sont proposés en exemple aux habitans par des hommes féroces. C'est par de tels moyens, leur dit-on, qu'on arrête le roi de Prusse. Les prisons sont forcées. Quelques citoyens accusés de connivence avec les étrangers sont massacrés. Kosciusko arrive et se montre plus consterné du crime qui vient de se commettre que du revers qu'il a éprouvé. Il fait saisir les principaux instigateurs du massacre, il les livre au supplice: jamais il ne parut plus digne de défendre la liberté de sa patrie.

Le roi de Prusse marche sur Varsovie. Cette ville est protégée par un camp retranché où se sont réunis les principales forces des Polonais. Pendant deux mois, ce

monarque attaque tous les jours chacun des postes des assiégés, les occupe et les reperd plusieurs fois. Il tente enfin une attaque générale, il y combat avec son fils, le prince royal. La crainte d'être obligé de fuir encore une fois devant des républicains donne à sa bravoure naturelle toutes les forces du désespoir, et cependant il ne peut surprendre ni enfoncer en aucun point l'armée de Kosciusko. Il est obligé de se retirer; il abandonne le siège; il hâte sa retraite, parce qu'il apprend qu'une insurrection s'est élevée dans ses propres états.

Mais les Polonais n'avaient jamais long-temps à se réjouir d'une victoire. L'impératrice de Russie avait fait marcher en Pologne deux nouvelles armées, l'une de quarante mille hommes, sous le commandement de Souwarow, l'autre de quinze mille, sous le commandement de Fersen. En outre, dix mille Autrichiens s'avançaient vers la Gallicie, car l'Autriche accourait au partage. Le roi de Prusse, quoique fugitif, était encore à surveiller. De si puissans secours devaient relever son courage. Les Polonais ne pouvaient porter sur tous les points menacés que des forces insuffisantes; encore avaient-ils armés les serfs, auxquels la révolution nouvelle et quelques actes de Kosciusko promettaient la liberté.

Il était du caractère de ce général de ne pouvoir attendre l'ennemi. Il se précipita encore une fois au-devant des armées formidables qui entraient dans la Pologne. Il voulait empêcher Fersen de faire sa jonction avec Souwarof. Il fut trahi par un de ses lieutenans, le général Poniuski, qui le priva d'un secours sur lequel il comptait. Attaqué par le général Fersen, il lui disputa long-temps la victoire. Enfin, percé de coups, il tomba sur le champ de bataille, et fut livré à la vengeance des Russes. Sa patrie ne put lui survivre.

Souwarow, de son côté, eut peu de peine à vaincre les divisions polonaises qui lui étaient opposées. Il s'avança sur Varsovie. Tous les débris de l'armée s'étaient réfugiés dans les fortifications de Prag, faubourg de la capitale. Ils y furent attaqués, vaincus, après un combat où neuf mille hommes d'entre eux périrent. Soit que les soldats russes eussent juré la vengeance de leurs compatriotes tués à Varsovie, soit instinct de férocité dans eux et dans leur général, l'instant qui suivit cette victoire fut mille fois plus horrible que la victoire même. L'un des massacres les plus odieux dont parle l'histoire eut lieu dans le faubourg de Prag. Trente mille victimes y furent égorgées quand il n'y avait plus de combat, égorgées sans distinction d'âge ni de sexe.

Les Russes , peu d'années auparavant , s'étaient conduits avec la même cruauté après la prise d'Ismailow. De tels faits peuvent entrer dans l'examen du problème de leur civilisation..... Mais qu'avons-nous eu à raconter de peuples qui se vantent d'une civilisation ancienne ?

Varsovie ne tarda pas à ouvrir ses portes au vainqueur. Il n'y eut plus de Pologne : ses troubles continuels , sa constante misère étaient dus à son aveugle persévérance dans le système féodal ; et pour que rien ne manquât au malheur de sa destinée , elle dut sa ruine aux efforts qu'elle fit pour se dégager de ce régime anarchique , objet de la dérision et des calculs intéressés de ses voisins. Ses provinces incorporées à trois puissances qui savent tempérer une autorité absolue , ont goûté plus de calme , ont pu tirer plus d'avantages de la fertilité de leur sol..... Mais le souvenir de l'indépendance perdue flétrira longtemps cette tranquillité qu'on leur a fait subir. Kosciusko , respecté dans ses fers , les a vu briser. Il a été visiter de nouveau l'Amérique , premier théâtre de sa valeur. Il a été honoré en France. Rien n'a pu y adoucir sa profonde tristesse. Stanislas-Auguste alla languir et mourir à Petersbourg. Le monarque le plus accompli de son temps pour les talents , les grâces , les lumières , et qui , par le défaut de courage dans une situation périlleuse qu'il avait provoquée , ne parut que le plus faible des hommes.

L'Angleterre avait fait un armement dispendieux pour protéger la Porte-Ottomane oontre l'ambition des deux cours impériales , et pour lui faire restituer des forteresses qu'elle avait perdues. Elle vit sans murmure , et peut-être avec joie , le démembrement de la Pologne.

Les victoires remportées par les armées françaises sur la ligue des rois , de quelques événemens , de quelques fléaux intérieurs qu'elles aient été accompagnées ou suivies , doivent nous devenir encore plus chères , quand nous réfléchissons que c'est d'un sort semblable à celui de la Pologne qu'elles ont préservé la France.

Peut-être s'étonnera-t-on de n'avoir pas vu intervenir dans ces troubles deux puissances qui furent souvent les arbitres de leurs voisins , la Suède et le Danemarck. L'une et l'autre s'étaient rendues à peu près étrangères aux projets de la coalition. Le duc de Sudermanie , régent de Suède , avait vu condamner par les grands , et avait condamné lui-même les projets ambitieux de son frère. Il voyait la nation appauvrie par les efforts que le dernier Gustave avait faits pour donner de la splendeur et de la gloire à son règne. Il ménageait une noblesse inquiète , sans lui restituer le pouvoir

qu'elle avait exercé à côté des rois et sur les rois eux mêmes. Tandis que de toutes parts l'Europe était embrasée, il ne s'attacha qu'à maintenir dans le repos, je dirais presque dans le sommeil, une nation d'un courage brillant, et qui a un singulier attrait pour les expéditions lointaines. Il montrait du penchant pour les principes philosophiques, mais il était circonspect dans leur application.

Rien ne lui parut plus dangereux pour la Suède que de jouer un rôle subordonné dans la ligue. D'autres puissances pouvaient se relever de leurs désastres. La perte d'une armée, quelques fonds imprudemment dissipés, exposaient les Suédois à recevoir les lois de la Russie, qui depuis long-temps faisait jouer chez eux les ressorts qui avaient été funestes à la Pologne. Le duc de Sudermanie n'osa penser à secourir cet état, dont la ruine était pour lui un sujet d'alarme : il craignait d'employer à cette entreprise une noblesse qui eût pu rapporter dans sa patrie l'enthousiasme de la liberté après l'avoir défendue chez ses voisins. Le régent de Suède ne vit pas plutôt le cours d'une sanginaire anarchie arrêté en France par le 9 thermidor, qu'il s'empressa de renouer un lien politique si long-temps cher et utile à sa patrie. Il fut le premier potentat qui, sans y être forcé par des défaites, reconnut la république française. Il lui envoya un ambassadeur, le baron de Staël.

Un même esprit de modération régnait à la cour de Danemarck. Là s'est développé, pendant toute la révolution française, un système de sécurité qui semblait faire insulte aux alarmes des rois. Le despotisme, légalement fondé dans ce pays, y rivalisait par la douceur des formes, par la sagesse des institutions, par l'absence de toute mesure arbitraire, avec ce que les monarchies tempérées ont offert de plus aimable aux peuples. Un bienfait dont celles-ci ont toujours été avares, et qui cause des terreurs même dans les républiques, la liberté de la presse y était maintenue par un despotisme qui a le salutaire orgueil de se montrer inaccessible à la crainte. Le Danemarck jouissait de cette tranquillité, pendant que son roi était devenu incapable de s'occuper des soins du gouvernement. Deux hommes assuraient le bonheur de cet état, le prince royal de Danemarck et son sage ministre le baron de Bernstorff. La Suède et le Danemarck furent les seuls états de l'Europe qui traversèrent toute l'époque de révolution française sans éprouver ni troubles domestiques ni les fléaux de la guerre.

Comme les événemens relatifs à la puissance autrichienne rempliront une grande partie de cette histoire, je n'ai point à m'en occuper dans cette introduction. Je passe à l'Espagne,

qui, à la suite d'une guerre malheureuse, fit sa paix avec la république française. J'ai exposé dans le *Précis historique de la Convention* les causes de cette guerre. On a vu que les Espagnols l'avaient conduite d'abord avec assez de vigueur et de succès. Sous le commandement du général Riccardos, ils avaient pénétré dans le département des Pyrénées-Orientales; ils s'y étaient emparés de quelques villes. Leur conquête la plus importante fut celle du fort de Bellegarde; mais ils s'étaient arrêtés après ce succès. Ils s'étaient contentés de donner quelques alarmes à Perpignan : ils ne comptaient pas assez sur les intelligences qu'ils s'y étaient ménagées pour se flatter de la surprendre. Ils employèrent un temps assez considérable à gagner les commandans de quelques autres places. Ils y réussirent, et s'emparèrent sans peine de Bagnols, de Collioure, de Port-Vendre et du fort Saint-Elme. Mais dans ce même temps les Français étaient rentrés dans Toulon. Le général Dugommier, à qui la république devait ce succès, ne perdit point de temps. Il s'avança vers le département des Pyrénées-Orientales, résolu de reprendre des villes françaises dont la conquête n'offrait point les mêmes obstacles que celle de Toulon.

L'Espagne avait prévu ce mouvement; elle avait fait de grands préparatifs pour une seconde campagne. Le comte de La Union commandait une des plus belles armées que l'Espagne eût levées depuis long-temps. Il occupait des postes où il paraissait impossible de le forcer.

Dugommier, l'un des plus habiles capitaines que la révolution française ait produits, déploya toutes les ressources de l'art de la guerre pour faire quitter à l'armée espagnole des positions où elle eût été inexpugnable. Il était devant Bagnols, résolu de livrer une bataille décisive pour reprendre cette ville et toutes celles qui s'étaient livrées aux ennemis. Depuis quelques jours, il avait fait tracer à la droite de son camp une route à travers des gorges et des défilés dans lesquels ils n'avaient garde de s'engager sérieusement.

Le général espagnol ne prit d'abord aucun soin de gêner ce travail; sans doute il s'applaudissait de voir les Français s'opiniâtrer à tenter un passage où il pouvait les arrêter facilement. Il ordonna enfin un mouvement tel que Dugommier l'avait prévu. Il descendit des hauteurs où Dugommier n'eût osé l'attaquer. Il fit marcher l'élite de ses troupes pour s'emparer de la route dont les Français paraissaient s'occuper avec une grande activité; mais au lieu d'une armée, on n'y trouva qu'un petit nombre de travailleurs. Pendant ce temps, Dugommier manœuvrait, gagnait les hauteurs. Enfin il attaqua brusquement le centre de l'armée espagnole. Ce choc

inattendu la déconcerte ; en moins d'une demi heure toutes les batteries sont emportées à la baïonnette. Le corps qui s'est dirigé sur la route est coupé. Dans une position désespérée, les Espagnols se défendent encore avec fureur. Ils semblent convaincus que les Français portent dans les combats cette cruauté qui était alors le caractère du gouvernement. Dugommier arrête tout carnage inutile, reçoit avec humanité des prisonniers, et bientôt sept mille hommes lui rendent les armes. Près de deux cents pièces d'artillerie sont abandonnées par les Espagnols, qui fuient à travers les montagnes. Dugommier entre dans Bagnols, et se prépare à reprendre Collioure, le Port-Vendre et le fort St-Elme. Il charge le général Augereau de chasser les Espagnols d'Arles, de Prats de Molo et de Laurent de la Cerda, et le général Pérignon de s'emparer de tous leurs postes auprès de Bellegarde. L'un et l'autre mettent dans leurs opérations une telle vivacité, que bientôt les Espagnols n'occupent plus sur le territoire français que quatre forteresses déjà investies. Le général Augereau poursuit sa course jusque dans la Catalogne. Il bat une forte division de l'armée espagnole, qui veut lui en défendre l'entrée. Cette victoire le met en possession d'une fonderie, où il trouve une grande quantité de bombes et de boulets.

Cependant Dugommier dirige lui-même le siège des forteresses françaises qu'il lui paraît important de reprendre. Ce général, qui avait montré la plus vive impétuosité devant Toulon, ne permet plus à son armée d'entreprise téméraire : il ne veut point d'assaut ; il assiège Collioure avec les règles de l'art. Il est légèrement blessé devant cette place. Enfin les Espagnols évacuent dans une même nuit Collioure, le Port-Vendre et le fort Saint-Elme. Les garnisons de ces trois places, qui étaient de sept mille hommes, subirent une capitulation humiliante. On les forçait de déclarer dans un article que les Espagnols regardaient les émigrés comme des traîtres à la patrie, et dans un autre, qu'ils n'avaient dû qu'à la trahison la possession de ces trois places.

Le commandant espagnol de Bellegarde fit tout pour relever l'honneur de sa nation. Assiégé depuis plus de quatre mois, ne pouvant espérer aucun secours, il résista pour attirer sur lui une armée qui menaçait l'Espagne. Il ne se rendit que quand il y fut contraint par une extrême disette. Dugommier montra une constance aussi digne d'éloges, et bien difficile à un général victorieux, à un général français. Il avait senti l'importance de conserver à la France ce fort intact. Rien ne put l'engager à en ruiner les ouvrages pour en accélérer la reddition.

Dans ce même temps une autre armée française se formait. Des bataillons de réquisition rassemblés autour de Baïonne reçurent de la convention le nom *d'armée des Pyrénées-occidentales*. Ils sont prêts, ils escaladent les montagnes qui bordent la rive droite de la Bidassoa, et que les Espagnols avaient garnies de redoutes. Tous ces postes vivement attaqués deviennent le prix de leur audace. Ils se rendent maîtres de la vallée d'Arran; ils marchent sur Fontarabie; ils somment la garnison; elle capitule. Bientôt ils entrent dans Saint-Sébastien. Ils s'avancent jusqu'à Tolosa, qui leur ouvre ses portes. Dix jours suffirent pour cette expédition, qui fut conduite par le général Laborde.

Ce que venait de faire une armée peu nombreuse, et pour son premier exploit, indiquait aux Espagnols ce qu'ils avaient à craindre de l'armée plus aguerrie des Pyrénées-orientales. Dugommier n'avait retardé l'invasion de l'Espagne que pour préparer des moyens qui répondissent à cette conquête. Il savait qu'il aurait à forcer des citadelles qui avaient été l'écueil de plusieurs illustres généraux. Il s'était pourvu d'une nombreuse artillerie de siège, et il avait combiné les moyens de la transporter à travers les montagnes. Il estimait le courage des Espagnols, et prévoyait que la circonspection qu'ils portaient dans leurs opérations militaires, funeste pour eux quand ils avaient à conquérir, pourrait leur être salutaire lorsqu'ils auraient à se défendre. Il s'était appliqué à former les officiers de son armée aux grandes combinaisons de l'art militaire; aussi l'école de Dugommier fut-elle féconde en généraux distingués. Mais sur-tout il sentait l'importance de plier à une subordination sévère une armée qui, formée dans les troubles civils, et destinée d'abord à agir contre des villes françaises, devait plus qu'une autre être remplie de cette sombre et tumultueuse agitation qui tient au fanatisme de parti. Il s'agissait de pénétrer dans un pays où le fanatisme le plus opposé s'est long-temps maintenu. L'irrégion, vaine et ordinaire jactance des camps, allait être provoquée dans ses plaisanteries les plus grossières, dans ses profanations les plus coupables, à l'aspect de toutes les superstitions espagnoles. Dugommier fit ensorte que la discipline des soldats répondit de leur prudence.

Tout est préparé. L'armée des Pyrénées orientales pénètre dans l'Espagne. Elle y trouve les villages abandonnés. Les paysans, pleins de terreur et de haine, forment des corps de troupes qui ne cessent d'inquiéter les Fran-

çais dans leur marche. La petite ville de Castella est enlevée de vive force, après avoir opposé une résistance désespérée à l'armée républicaine. Le vainqueur la livre aux flammes. Le roi d'Espagne décerne des récompenses à ses braves et malheureux habitans. Cependant l'armée espagnole s'avanceit à marches forcées. Elle attaque le général Dugommier dans son camp, aux environs de la montagne noire, dans la nuit du 18 novembre 1795. L'impétuosité de ce mouvement jette d'abord le désordre dans l'armée française. Dugommier s'élance au milieu des soldats, les ranime, marche à leur tête. Un obus le frappe, il meurt. Ses soldats le vengent par la victoire. Le général Pérignon lui succède. Peu de jours après que l'armée eut rendu les derniers devoirs à l'un des plus illustres généraux de la république, son successeur attaque les Espagnols, retranchés sur les montagnes qui sont en avant de Figuières. Les Français s'avancent vers ces hauteurs, sous le feu de quatre-vingts redoutes. Les Espagnols se troublent, tous les postes qu'il avaient jugés imprenables sont enlevés. Ils ne peuvent se défendre dans un camp retranché où ils s'étaient retirés avec précipitation ; ils abandonnent toute leur artillerie et leurs équipages ; trois de leurs généraux et cinq mille hommes restent sur le champ de bataille. Le fort de Figuières devient le prix de cette victoire, l'une des plus signalées qu'aient remportées les armées françaises. Une garnison de dix mille hommes approvisionnée pour un long siège capitule au bout de deux jours, et se rend prisonnière. L'armée victorieuse descend des Pyrénées. Le général Pérignon entreprend le siège de Roses. Les Espagnols avaient jeté dans cette place un corps de troupes considérable ; ils pouvaient la secourir et renouveler ses approvisionnemens par la mer, dont ils étaient maîtres. L'hiver apportait beaucoup d'obstacles à un siège régulier. Cependant le général Pérignon parvient à s'emparer d'un fort qui couvre la ville de Roses, et qu'on appelle *le Bouton*. Après de longs efforts, la ville est battue en brèche, et les soldats français demandent l'assaut. La garnison, qui ne voit aucun moyen de le soutenir, s'embarque : cinq cents hommes qui étaient restés pour protéger la retraite rendent le fort et sont faits prisonniers.

Bientôt des provinces entières cèdent aux vainqueurs. Ils pénètrent dans la Catalogne ; ils menacent Girone et Tortose ; ils ne lèvent des contributions qu'autant que l'exigent les besoins pressans de l'armée. Partout ils respectent les autels et leurs ministres. Par cette conduite,

ils rappellent dans leurs foyers ceux qui avaient redouté leur approche.

L'armée des Pyrénées-occidentales poursuit, de son côté, ses conquêtes; elle s'empare de Bilbao; une partie de la province de Biscaye est soumise. On s'approche de Pampelune: si cette ville est prise, le chemin est ouvert jusqu'à Madrid. L'Espagne va-t-elle subir le sort de la Hollande? Un autre trône des Bourbons va-t-il s'écrouler? Le gouvernement français, c'est-à-dire le comité de salut public de la convention, renouvelé par le 9 thermidor, fut le premier à parler de paix à l'Espagne. Son ambition était vaste, mais n'était pourtant point illimitée. Il suivait avec constance un but principal, celui de tourner toutes ses forces contre l'Autriche. D'ailleurs, malgré l'éclat des victoires remportées, la conquête de toutes les Espagnes frappait encore l'imagination comme un projet gigantesque: on ne pouvait se flatter d'y créer tout-à-coup un parti qui se rendît, comme en Hollande, l'allié des conquérans. Plusieurs villes fortes restaient encore à assiéger, et les Espagnols avaient montré beaucoup de constance dans la plupart des sièges qu'ils avaient soutenus. Mille dangers attendaient les armées françaises dans des provinces peu fertiles et mal cultivées qu'elles auraient à traverser. Enfin les généraux ne cessaient de rendre justice à la valeur des soldats espagnols; et cette valeur, irritée par le désespoir, exaltée par tous les sentimens religieux, pouvait enfanter des prodiges. Ce fut d'après ce motif que le gouvernement français chargea Bourgoing, qui avait été ambassadeur en Espagne, d'écrire à MM. d'Ocarits et d'Yriarte des lettres qui pussent inviter à une négociation si salutaire pour l'Espagne. Le cabinet de Madrid reçut ces ouvertures avec le flegme national. Le duc d'Alcudia, dans cette occasion, parut soutenir avec vigueur la monarchie ébranlée. Il mêla de grands mouvemens d'armes aux négociations qui allaient s'ouvrir. Ce fut peut-être pour dissimuler un besoin de la paix, dont l'aveu coûte toujours cher aux vaincus, qu'il suivit un mode de négociation dont l'effet devait être lent.

Le traité qui venait d'être conclu à Bâle, entre la république française et le roi de Prusse, avait ajouté de nouveaux titres à la considération dont Barthélemy, alors ambassadeur auprès des Treize-Cantons, jouissait dans les cabinets étrangers. Ce fut à lui que le gouvernement espagnol résolut de s'adresser. M. d'Yriarte, qu'il voulait charger de ses pouvoirs, avait avec lui des relations d'amitié. Mais on ignorait à Madrid dans quelle cour s'était réfugié

M. d'Yriarte, depuis le désastre de la république de Pologne, auprès de laquelle il était ambassadeur. Les incertitudes d'un courrier qui le chercha vainement à Vienne, à Berlin, et qui le trouva enfin à Venise, prolongèrent les fléaux de la guerre entre deux nations lasses de se combattre. Le gouvernement français parut aussi importuné et aussi inquiet de ces retards que la cour de Madrid elle-même. Une autre négociation fut commencée, auprès des Pyrénées, entre le général Servan et le marquis d'Yranda. Mais durant cet intervalle, les Espagnols firent les plus grands efforts pour repousser les Français de leur territoire. Ils osèrent se représenter devant Roses, et, combinant leur attaque par terre et par mer, ils se virent sur le point de rentrer dans cette ville. Déjà ils y jetaient des bombes. Ils furent enfin obligés de renoncer à leur entreprise, mais non sans avoir fait admirer aux Français un courage que les revers n'avaient fait qu'exalter. Ils se portèrent avec la même impétuosité contre l'armée des Pyrénées occidentales. Ils réussirent d'abord à la repousser des hauteurs de Pampelune. Elle ne tarda pas à s'en emparer de nouveau. Mais les Espagnols, agissant dès-lors avec plus d'audace et plus d'habileté, se maintenaient entre les deux armées par lesquelles ils étaient pressés, et déjà ils méditaient une diversion hardie sur le territoire de France même. Dans ces circonstances, on apprit que la paix avait été signée à Bâle entre M. Barthélemy et M. d'Yriarte, le 4 thermidor (14 juillet); que la France, par ce traité, abandonnait toutes ses conquêtes, et que l'Espagne lui cédait toute la partie de Saint-Domingue qui lui appartenait. Autant les Espagnols s'étaient défendus, au milieu du péril, de laisser voir le besoin de la paix, autant témoignèrent-ils d'allégresse après avoir obtenu une paix qui n'offensait point leur orgueil, et qui rappelait à peine combien la guerre leur avait été funeste. La cour de Madrid, si prodigue d'honneurs et de récompenses envers le duc d'Alcudia, ne fut que l'interprète de la reconnaissance nationale, en lui déférant le beau titre de *prince de la paix*.

Le gouvernement français se hâta de recueillir le fruit le plus avantageux du traité de paix avec l'Espagne, en dirigeant l'élite des deux armées des Pyrénées vers l'Italie. La guerre avait été long-temps suivie sans vigueur de ce côté. La première campagne avait eu seule quelque éclat, et avait valu aux Français deux conquêtes importantes, celle de la Savoie et du comté de Nice. Pendant deux ans, des combats nombreux et insignifiants avaient eu lieu dans le voisinage de Nice. Les exploits des Français se bornaient

à rentrer pour la vingtième fois dans une même bourgade. Enfin cette armée eut sa part de gloire dans la fameuse campagne de 1794. Elle combina ses opérations avec l'armée des Alpes, qui avait deux fois chassé les troupes sardes de la Savoie. Elle s'empara des principaux passages qui mènent en Italie. Après des actions brillantes, le petit Saint-Bernard, le Mont-Cénis et le col de Tende furent emportés. Déjà les Français avaient fait des incursions dans le Piémont, soit par la vallée d'Aost, soit par celle de Stura; mais ils ne pouvaient s'y maintenir, et ils se bornaient à garder les montagnes. Les renforts qui arrivèrent des Pyrénées permirent de plus grandes entreprises. Le roi de Sardaigne, vivement alarmé pour le Piémont, avait pressé l'Autriche de venir à son secours. Cette dernière puissance vit qu'il n'y avait point de temps à perdre pour défendre le Milanais. Le général Devins, auquel elle confia le commandement de son armée en Italie, pénétra sur le territoire de Gênes, et ne respecta point la neutralité de cette république. De leur côté, les Français s'armèrent pour les repousser des fortes positions dont ils s'étaient emparés. Le général Schérer les commandait. Le 2 frimaire (22 novembre 1795), il attaqua l'armée autrichienne dans la vallée de Loano, et, vaillamment secondé par les généraux de division, Massena, Augereau et Serrurier, il remporta une victoire complète. Huit mille Autrichiens furent tués ou faits prisonniers. Le général Devins fut chassé du territoire de Gênes. Les rigueurs de la saison, ou plutôt les désordres auxquels se livra l'armée française l'empêchèrent de poursuivre de si brillans avantages. Le sort de l'Italie tenait à un autre homme.... Mais c'est assez des faits politiques et militaires que je viens de rappeler pour compléter le tableau du règne de la convention dans ses rapports extérieurs. Je tâche de présenter les événemens avec assez d'ensemble pour que l'attention les suive sans fatigue dans le cadre étroit où je les renferme; quelques autres événemens commencés sous la convention se trouveront dans le premier livre de ce Précis historique.

---

---

---

# PRÉCIS HISTORIQUE

DE LA

## RÉVOLUTION FRANÇAISE.

---

### LIVRE PREMIER.

L'ÉPOQUE de la révolution dont il me reste à présenter le tableau se désigne ordinairement par ces mots : *le règne du directoire*. L'autorité qu'il exerça frappe plus l'imagination que celle du corps-législatif, qu'il domina avec quelque sagesse dans la première partie de sa carrière, qu'il opprima à la seconde, et dont à son tour il éprouva la vengeance et le mépris.

Lorsque la constitution qui créa le directoire était discutée dans une commission, l'exemple des Etats-Unis de l'Amérique s'offrit aux esprits les plus éclairés. Ils désiraient un président, et cherchaient un Washington. Le peuple, ou plutôt les clubs anarchiques, les séditieux faubourgs, n'eussent reçu qu'avec horreur la proposition d'un premier magistrat électif; il fallut se taire, et diviser le pouvoir qui souffre le moins une division : on l'organisa d'une manière abstraite, spéculative, sans songer à ceux qui pourraient l'exercer : le 13 vendémiaire les donna.

Le corps-législatif, qui succédait à la convention, était composé des deux tiers de ses membres. Ils voulurent affermir leur salut : la nomination d'un directoire exécutif fut regardée comme un renouvellement de comité. Le pouvoir exécutif fut confié aux cinq membres de la convention, Rebwel, Letourneur (de la Manche), Laréveillère-Lepeaux, Barras et Sieyes. Ce dernier refusa la magistrature à laquelle il venait d'être élevé. Il avait depuis longtemps excité l'attention par le caractère de ses écrits politiques, par une influence présumée sur de grands évènements, par un ascendant que tout faisait sentir, que rien ne faisait éclater. Son refus donna lieu à beaucoup de con-

jectures. Comme dans une circonstance périlleuse il accepta depuis cette même dignité qui venait d'être dépouillée de beaucoup d'éclat et de force, on peut ajouter foi à une conjecture que lui-même prenait peu de soin de désavouer. Il avait eu quelques dissentimens avec Rewbel, dans une mission qu'ils avaient remplie en Hollande. Il craignait dans ce collègue ce que celui-ci craignait peut-être dans Sieyes. Ils passaient tous deux pour être opiniâtres; l'un dans des systèmes vastes, mais embarrassés; l'autre dans des mesures brusques, expéditives, qui accusaient la passion et n'excluaient pas la ruse. Carnot fut nommé à la place de Sieyes. Le parti qui se félicita de cette élection comme d'un triomphe, le parti qui en murmura, se virent également trompés dans les divers calculs de leur prévoyance. Barras était regardé comme l'Achille de la convention, mais non pas comme celui de la France. Letourneur était estimé, et n'était craint d'aucun parti; on reconnaissait à Laréveillère Lepeaux un zèle sincère pour la république, beaucoup de désintéressement; mais ces qualités ne paraissaient pas dirigées en lui par un esprit étendu, juste et calme.

Les cinq directeurs nommèrent leurs ministres, à-peu-près dans le même esprit qu'ils avaient été nommés eux-mêmes; c'étaient de nouveaux appuis ajoutés aux débris puissans de la convention. Chaque jour confirma le pacte de famille qui unissait le directoire avec la majorité du corps-législatif. Celle-ci fut docile à se plier à une certaine subordination, à défendre, à agrandir la prérogative directoriale, qui tenait un milieu entre la formidable dictature du comité de salut public de la convention et la faible autorité constitutionnelle du dernier roi des Français.

La république était régie par deux systèmes de lois qu'il était difficile de concilier. La constitution de l'an 3, un certain nombre de décrets conservés de l'assemblée constituante, ou échappés à la convention dans quelques jours de calme, formaient le premier de ces systèmes; le second était composé d'une vaste et effrayante collection de lois révolutionnaires: la république les reçut à sa naissance, et les conserva jusqu'à son déclin, qu'elles précipitèrent. Le corps-législatif se forma bientôt en deux partis, dont l'un montra de la prédilection pour les lois constitutionnelles, et l'autre pour les lois révolutionnaires; mais ils étaient inégaux en forces. La prudente minorité exposait peu sa faiblesse, n'irritait point, ne flattait point les vainqueurs du 13 vendémiaire, couvrait les ombrages que lui inspirait le directoire des intérêts de la liberté même, atti-

rait souvent à elle des membres de la convention, se créait au-dehors une puissance d'opinion par laquelle elle devait un jour être entraînée hors des limites de sa première sagesse. C'était dans le conseil des anciens que cette minorité montrait plus d'art et s'approchait plus de la victoire. Ce conseil prit, dès son origine, un caractère de gravité qui honorait et protégeait la constitution. Il n'avait point d'initiative sur les lois; il sanctionnait ou rejetait les résolutions du conseil des cinq-cents. Il fit un usage assez fréquent et toujours heureux de ce *veto*, qui, dans d'autres temps, avait été si grossièrement interprété par l'ignorance populaire. Les partisans du directoire conservaient dans ce conseil quelque droit de modifier ou de suspendre les irrégularités les plus frappantes de son système d'administration. Le directoire recevait des avertissemens plus sévères et plus utiles de la part de ceux qui se déclaraient le plus souvent les adversaires de ses mesures. Il parut long-temps écouter ces avis sans colère: il n'en fit qu'un rare et faible usage; la passion le conduisit depuis à en proscrire les auteurs.

Une conduite assez analogue, mais moins décente et moins modérée, était tenue par les deux partis du conseil des cinq-cents.

Les séances du corps-législatif cessèrent, pour un temps, d'être des événemens historiques: elles nous occuperont assez à l'approche d'une catastrophe nouvelle, que la sagesse retarda ou voulut détourner pendant quinze mois.

L'empire de la constitution se faisait sentir comme une heureuse modification apportée à l'état révolutionnaire. Le directoire contenait les partis sans les calmer; il s'abstenait de cruauté, et se privait du mérite de la clémence. Les nombreux proscrits du 13 vendémiaire rentraient à Paris; ils jouissaient avec sécurité de tous les plaisirs de la capitale, frappés d'un arrêt de mort qui n'était point révoqué. Bientôt on leur permit de détourner le glaive peu menaçant qui semblait encore suspendu sur leurs têtes; ils purent se présenter aux tribunaux, et plaider leur cause devant des jurés qui, pour la plupart, avaient marché dans leurs rangs malheureux. Ceux-ci ne se bornèrent pas à absoudre ces prévenus de conspiration, ils finirent par nier la conspiration elle-même: les tribunaux semblaient révoquer l'arrêt du champ de bataille.

Chaque jour, le repos de Paris se ressentit moins de la terreur qui l'avait causé; jamais peut-être on n'y vit plus régner qu'à cette époque le besoin de ressaisir des jouissances long-temps interrompues. On eût cru être

insensé de s'arranger pour le bonheur dans un état aussi incertain ; on se dédommageait , on s'étourdissait par des plaisirs sans faste , sans choix et sans scrupule : *Nous dansons sur des tombeaux* ; ce mot fut dit par ceux mêmes dont il condamnait la légèreté. Les femmes abdiquaient leur héroïsme pour reprendre leur frivolité. Des demeures de proscrits étaient changées en des lieux de délices , où se portait une foule divisée par tous les intérêts , par tous les souvenirs , réunie par le besoin d'une passagère ivresse. Beaucoup de nouveaux riches offraient leur prodigalité en expiation de leur fortune. Les mœurs de la régence , dont nous rougissons pour nos aïeux , revenaient sans être provoquées par une cour voluptueuse ; mais leur retour était dû en grande partie à une situation analogue. Les assignats , dont la chute s'accélérait avec une extrême rapidité , retraçaient toutes les déplorables et bizarres vicissitudes du système de Law. Une source de dissolution non moins funeste était jointe à celle-là : je veux parler de la facilité scandaleuse et de l'espèce de faveur accordée aux divorces.

Une partie de la France goûtait le repos de la capitale et l'égayait par les mêmes vertiges ; mais le Midi , et surtout l'Ouest , offraient un tableau sinistre.

La vengeance avait organisé dans le Midi une formidable école où elle prenait ses renseignemens et choisissait ses bourreaux. J'ignore s'il est à regretter qu'on ne soit pas encore parfaitement éclairci sur les élémens de ces *compagnies de Jésus et du Soleil* , dont l'existence parut longtemps une fable atroce , mais n'est que trop prouvée. J'ai rapporté , dans le *Précis historique de la Convention* , le massacre qui fut commis , dans les prisons de Lyon , sur des hommes accusés d'avoir eu part aux longues cruautés qui ensanglantèrent et dépeuplèrent cette ville. J'ai parlé aussi d'un massacre qui , peu de temps après , fut commis dans la prison du fort Saint-Jean de Marseille. Je n'ai point retracé les détails de ce dernier crime , et je me reproche la faiblesse d'un pinceau que toutes les horreurs de ce genre , et celle de la glacière d'Avignon , et celle du 2 septembre , ont trop promptement fatigué. Il faut long-temps frémir quand on écrit et quand on lit *l'Histoire de la Révolution*. Je dirai ici que la rage des assassins , qui s'appelaient les vengeurs de leurs pères , eut recours à une épouvantable variété de supplices. On assure que les détenus avaient été exténués par la faim , dans la crainte qu'ils n'opposassent quelque défense aux bras qui allaient les frapper. On assure que , lorsque déjà plusieurs d'entre eux avaient expiré sous des coups répétés de stylets , de poignards , de baïonnettes ,

tout-à-coup les assassins s'arrêtèrent , et que, songeant à ces canons chargés à mitraille qui avaient vomis leurs feux sur leurs parens, sur leurs amis, ils voulurent faire éprouver ce même genre de mort aux prisonniers livrés à leur vengeance ; qu'un canon fut tiré dans la cour intérieure des prisons ; que, par les soupiraux, on jeta des paquets de soufre à l'entrée des souterrains où ils étaient entassés. Voici une circonstance qu'on ajoute, et plus propre encore que toute autre à faire détester ces repréailles de massacres. Quelques femmes avaient voulu suivre leurs maris dans cette fatale prison, elles périrent avec eux. Un fils y avait suivi son père, ils furent frappés ensemble.

Bientôt dans ces contrées, mais particulièrement dans les départemens du Var, de Vaucluse, du Rhône et des Bouches-du-Rhône, il se forma des associations secrètes, telles qu'il en exista en Italie dans le temps des Guelfes et des Gibelins : ce fut un art que d'assassiner. On apprit à lancer le stylet avec dextérité. Les ruines de Lyon furent fatales à ceux qui les avaient entassées, et peut-être aussi souvent fatales à des hommes qui avaient encouru des haines particulières, sans avoir mérité la haine publique. L'homme vindicatif et timide soudoya l'assassin qui était revenu impuni et presque triomphant des massacres du fort Saint-Jean de Marseille. Il y eut des *suspects* de terrorisme qui furent condamnés et frappés par un tribunal invisible. On prétend que l'une de ces associations s'appelait *la Compagnie de Jésus*. Rien n'est moins constant que cette invocation sacrilège faite par des homicides ; mais, soit sous ce titre, soit sous celui de *Compagnie du Soleil*, ou sous tout autre, il y eut une correspondance entre des hommes qui, dans plusieurs lieux, et presque chaque nuit, traînaient dans le Rhône les cadavres des victimes qu'ils frappaient dans l'ombre. Des fonds étaient établis pour ces sociétés, qui avaient leurs chefs, leur discipline, leurs registres. Le directoire ne cessa de montrer une profonde horreur pour ces assassinats ; ils durèrent presque aussi long-temps que son règne. Souvent il se plaignit, et ce fut avec justice, des entraves que lui opposaient les formes constitutionnelles pour en arrêter le cours. Les jurés tremblèrent toujours à l'aspect de ces hommes qui paraissaient exercer un pouvoir plus prompt et plus redoutable que le leur.

Ce fut à Lyon, à Marseille, à Toulon, à Aix, à Arles, à Orange, à Avignon, à Sisteron, à Tarascon, que les assassinats se renouvelèrent le plus fréquemment. On dit qu'à Sisteron un homme fut enterré tout vivant, et, par une barbarie qu'on a peine à croire, porté ensuite sur une

liste d'émigrés. A Tarascon, une prison fut forcée, et plusieurs détenus y reçurent la mort.

Dans l'ouest de la France, des massacres beaucoup plus étendus présentaient un peu plus l'image des combats. Cette seule partie de la république semblait avoir des forces pour soutenir une guerre civile, et payait cher ce funeste privilège. La convention, dans le désir de faire cesser cette vaste effusion du sang français, avait fait taire son orgueil, ses préventions, sa vengeance. Les commissaires qu'elle avait chargés de négocier avec les chefs des rebelles, dirent : La Vendée est calme, à peu près avec la même précipitation que, dans un système sanguinaire, d'autres hommes avaient dit : La Vendée est détruite. C'était une trêve qui avait été présentée comme une paix ; le panache blanc avait flotté auprès des couleurs tricolores ; la gloire de Charrette avait été élevée au-dessus de celle de tous les rois d'Europe, les uns accablés par la guerre, les autres humiliés par la paix. Il conservait un domaine, fort étroit à la vérité, mais que tant de combats avaient fait regarder comme une forteresse inexpugnable. Il avait osé demander pour les Bourbons ce que de puissans potentats, leurs parens ou leurs alliés, n'osaient plus demander à la convention. Il parlait de conditions mystérieuses, d'articles secrets, et tels qu'il aurait pu les dicter près des murs de Paris. Il était plus aisé de désavouer que de châtier ces discours. Les Bourbons, loin de se plaindre d'une apparente défection de leur plus intrépide défenseur, annonçaient qu'il réparait ses forces, et publiaient que le salut de l'Europe n'était plus que dans la Vendée. Le gouvernement anglais, pour la première fois, rougissait de la faiblesse et de la parcimonie trop suspecte de ses secours. M. Wyndham promettait avec ardeur ; Pitt promettait, avec moins de sincérité, de réparer ce long et ingrat oubli des services de la Vendée ; le comte d'Artois paraissait demander avec un vif empressement qu'on le fît aborder sur cette terre héroïque.

Les faits amènent bien rarement le nom des frères de Louis XVI dans une histoire qui a pour principal objet la chute du trône des Bourbons. Je saisis cette occasion d'en parler. Il n'avait été accordé qu'à l'un d'eux, le comte d'Artois, de faire un court apprentissage des armes dans l'expédition de Champagne. Depuis cette époque, les rois alliés ne s'étaient plus servis de leurs secours ni de leur nom. Ils furent condamnés au plus grand des supplices, l'inaction dans le malheur. Le comte de Lille, pendant la captivité et depuis la mort de Louis XVI, avait reçu les titres de lieutenant-général du royaume et de régent. Après la

mort d'un enfant malheureux que l'Europe appelait roi de France, et qu'un geolier féroce (Simon le cordonnier) opprimait, torturait, empoisonnait par l'usage des liqueurs fortes, dont il faisait lui même ses brutales délices; après cette mort, le comte de Lille prit le titre de roi, sous le nom de Louis XVIII. La ligue ne fit rien pour accréditer cette démarche politique; elle ne lui accorda aucun genre d'honneur, aucune influence. Des secours qui lui étaient fournis par le roi d'Espagne et par l'impératrice de Russie lui donnaient de faibles moyens de se procurer quelque image d'une cour. Il résidait dans les états de Venise, qui alors étaient loin du théâtre de la guerre, et qui n'y prenaient aucune part. Le comte d'Artois ne se trouvait guère plus heureux pour avoir choisi l'hospitalité de l'Angleterre. Les habitudes d'un luxe, cru nécessaire dans les grandes cours, et que le malheur n'avait pas suffisamment corrigées, lui rendant le séjour de Londres trop dispendieux, l'obligèrent à l'abandonner et à se retirer en Ecosse. Le gouvernement anglais hésita long-temps à lui fournir des secours efficaces.

Mais le moment était venu où ce gouvernement faisait profession de résolutions généreuses. Un grand nombre d'émigrés, irrités contre la Prusse et l'Autriche, arrivaient à Londres, demandaient des armes, des vaisseaux, un prince français à leur tête, et les côtes si long-temps désirées de la Bretagne et du Poitou. De Puysaye se joignait à leurs instances. On a vu dans l'histoire de la convention comment cet aventurier, sans gloire et sans courage, avait conduit à la plus honteuse défaite les malheureux républicains qui furent connus sous le nom de *fédéralistes*; tel il devait se montrer envers les royalistes. Il ne fut jamais fidèle qu'aux instructions secrètes du gouvernement anglais. Il affectait d'élever beaucoup au-dessus des combattans de la Vendée, des bandes qui le reconnaissaient pour chef dans plusieurs parties de l'ancienne Bretagne. C'étaient ces chouans qui s'étaient formés, après le désastre de l'armée vendéenne, dans la ville du Mans; troupe avide, indisciplinée, féroce, capable quelquefois des plus hauts faits de courage, mais plus faite pour déchirer un état que pour relever un empire. Ces alliés convinrent mieux au ministère britannique que la petite armée de Charrette. Celle-ci pourtant reçut quelques faibles secours et de trompeuses espérances.

Cependant le ministère britannique mettait à former l'expédition promise aux royalistes une précipitation qui devait servir ensuite d'excuse à la perfidie. Il avait formé plusieurs

régimens français. Il avait mis à leur tête des hommes d'une naissance illustre, et quelques-uns d'un courage éprouvé. Mais les élémens de ces corps offraient un contraste qui seul eût suffi pour faire présager un événement sinistre. C'étaient, d'un côté, les officiers les plus distingués de la marine française, que l'inflexible orgueil de leur corps et les fausses mesures, soit des assemblées, soit des ministres, avaient fait émigrer; hommes ardens, encore fiers de quelques combats glorieux que, dans la guerre précédente, ils avaient soutenus contre la marine anglaise : importunés d'un long repos et des secours accordés par des Anglais à leur misère, ils se précipitèrent aveuglément dans les rangs de ces légions nouvelles. C'étaient, d'un autre côté, des soldats et des matelots français qui avaient été pris, soit dans les rencontres malheureuses de nos escadres avec celles de l'Angleterre, soit à bord de quelques corsaires; prisonniers turbulens, dangereux, qui bravaient et chaque jour faisaient accroître les rigueurs de leur captivité. Peut-être plusieurs d'entre eux témoignèrent-ils un feint empressement pour se joindre à une expédition qui les rendait à leur patrie. Mais, si on en croit leurs déclarations, ils y furent forcés par la plus stupide ou la plus perfide violence.

Ces défenseurs de la cause des Bourbons, étant ainsi réunis, mettent à la voile.

L'escadre anglaise qui devait protéger cette expédition avait rencontré, auprès de Lorient, une flotte française qui était sortie pour surveiller ses mouvemens, l'avait battue et lui avait enlevé trois vaisseaux de ligne. Elle s'unit à la flottille sur laquelle était l'armée de débarquement, qui s'élevait à-peu-près à sept mille hommes, et qui était parfaitement approvisionnée.

L'heureux présage que les émigrés pouvaient tirer de ce nouveau succès maritime des Anglais fut bientôt détourné par un fâcheux événement. Une révolte éclata à bord même de la flottille. Les prisonniers français étaient à peine entrés dans les navires, qu'ils parlèrent de s'en rendre maîtres, de les conduire en France, de massacrer ou de livrer leurs chefs. Des violences suivirent de bien près leurs menaces. Cependant plusieurs d'entre eux, retenus par quelque pitié ou par quelque crainte, gardèrent une sorte de neutralité entre les émigrés et leurs compagnons. La révolte fut réprimée et punie. On condamna à mort quatorze soldats qu'on voulut regarder comme les chefs du complot. Ils moururent en appelant et en prophétisant le désastre de cette expédition. Leurs amis gardaient un silence farouche.

Dans la nuit du 8 au 9 messidor de l'an 3, la descente

s'effectua dans la presqu'île de Quiberon, sous la conduite du général d'Hervilli. Les chouans l'avaient d'avance favorisée par une prise d'armes qui avait forcé les postes républicains à se replier jusqu'à la proximité de Rennes. Les émigrés s'avancèrent, entrèrent dans la ville d'Aurai, qu'ils trouvèrent abandonnée; assiégèrent le fort Penthièvre, et furent secondés dans cette attaque par la flotte anglaise, dont le feu contraignit bientôt les assiégés à se rendre. La garnison, qui n'était que de quatre cents hommes, fut faite prisonnière et transportée sur l'escadre anglaise. De nouveaux renforts, de nouveaux secours de vivres arrivèrent aux émigrés; mais cinq ou six jours suffirent pour ralentir la première impétuosité de leur mouvement. Rien n'était plus difficile que de combiner la marche de leurs troupes réglées avec celle des chouans, qui ne savaient pas encore se présenter en bataille, et qui ne connaissaient que les embuscades. L'inaction des troupes républicaines leur paraissait suspecte, et, perdant le moment de les inquiéter par l'audace et la diversité de leurs attaques, ils reçurent le trouble qu'ils auraient pu donner. Ils n'osèrent s'éloigner des vaisseaux anglais.

La convention, ou plutôt son comité de salut public ne s'était que faiblement ému au bruit de l'expédition projetée par l'Angleterre. Le comité de salut public avait nommé un général, et lui avait presque laissé le soin de créer une armée. Ce choix était d'un autre genre que celui de tant d'hommes ineptes et féroces qui avaient été revêtus, pour leur ignominie et pour les désastres de la France, du titre de généraux de la Vendée. Celui-ci était un jeune héros vainqueur du duc de Brunswick, et qui avait balancé la gloire de Pichegru dans un des faits d'armes les plus éclatans de la guerre. Hoche commandait les troupes républicaines dans les départemens de l'Ouest. Pendant qu'il observait les desseins et les forces des émigrés, quelques renforts lui arrivèrent. Déjà il avait resserré l'ennemi dans la presqu'île de Quiberon, lorsque Tallien parut. Ce commissaire de la convention avait tout frappé de réquisition sur son passage, et déjà la population des villes était armée; celle des campagnes était plus contenue. Les émigrés étaient fortement retranchés et protégés par le fort Penthièvre.

Ils essayèrent quelques sorties qui leur furent fatales. Ils y perdirent une partie considérable de leur artillerie. Leur général d'Hervilli y fut blessé. Les chouans portèrent dans ces actions un désordre et une indiscipline qui les rendaient des alliés très-incommodes. Un grand nombre d'entre eux prirent le parti de se séparer des émigrés, et de se livrer à la seule guerre qui leur convînt.

Pendant le général Hoche apprit, par de nombreux déserteurs, qu'une partie de l'armée royaliste détestait la bannière sous laquelle on l'avait forcée de marcher, et que les émigrés, frappés d'un découragement qui leur montrait partout des périls, avaient abandonné la garde du fort penhièvre aux soldats qui avaient montré tant de répugnance ou un zèle si peu sincère à s'associer à leur entreprise. Quelques-uns de ces déserteurs parlaient d'un complot formé par leurs compagnons, de livrer aux républicains la forteresse qu'ils gardaient. Ils s'offraient de les guider jusques sous ses murs. Impétueux et s'abandonnant toujours à la fortune et au courage, le général Hoche dispose tout pour consommer dans un jour la ruine de l'armée royale. Le 2 thermidor, à onze heures du soir, trois mille hommes se mettent en marche sous le commandement des généraux Humbert, Vateau, Bolta et l'adjutant-général Ménage. Ils se divisent en trois colonnes; ils suivent différens chemins; ils veulent attaquer et surprendre le fort sans donner aucune alarme, au camp de Kousten, que les émigrés occupent à peu de distance. Un orage affreux éclate; des torrens de pluie se répandent; les ténèbres sont profondes; les chemins sont affreux; on les suit presque au hasard. Les transfuges ou les paysans qui servent de guides se troublent et s'alarment; les colonnes se rencontrent, se mêlent; les soldats ont peine à reconnaître leurs chefs et leurs corps. Dans la plus grande confusion, je ne sais quel instinct de prudence étouffe le tumulte: il faut côtoyer en silence les rivages de la mer, ne point se faire remarquer des chaloupes canonnières des Anglais; il faut se glisser entre des rochers que la mer agitée par la tempête tourmente de ses vagues. On avance sans croire avancer. Il est deux heures du matin, l'avant-garde est déjà sous les murs du fort; la marche des colonnes ne peut plus se cacher aux Anglais; leurs chaloupes canonnières foudroient les soldats qui s'avancent toujours vers le fort. Tout-à-coup retentissent ces mots : *Le fort est emporté*. Le général Ménage, à la tête de trois cents hommes, y avait été reçu comme un libérateur.

Le jour avait montré aux émigrés l'étendard tricolore flottant sur les murs de la forteresse. Déjà toute l'armée républicaine s'avance contre eux; Tallien et son collègue Blad marchent à la tête des colonnes. Une artillerie formidable gronde au loin. C'est le général Hoche qui a réglé les dispositions du combat. Mais dans le camp, qui va être assiégé par tant de forces et avec tant d'impétuosité, règne un affreux désordre; chacun suit les inspirations diverses du désespoir; pas un des Anglais ne sort des vais-

seaux pour venir mêler ses armes à celles des émigrés. On s'indigne, on s'effraie de leur perfide immobilité. Des chaloupes canonnières, des bateaux plats bordaient le rivage; une multitude de vieillards, de femmes et d'enfans, dont les Anglais avaient embarrassé cette déplorable expédition, se précipitent autour de ces frêles bâtimens, leur unique salut. O honte! des hommes armés, des combattans les leur disputent, s'en emparent avant eux. Puyssaye est à leur tête; il entraîne avec lui la troupe de chouans: *Vous ne périrez pas*, dit un homme généreux à ceux qui sont abandonnés sans défense sur la rive, *nous combattrons jusqu'à ce que chacun de vous ait été conduit sur les vaisseaux anglais*. Celui qui tient ce langage est Sombreuil, le fils du gouverneur des Invalides, le frère de cette fille héroïque qui fléchit en faveur de son père les bourreaux du 2 septembre, mais qui ne fut point admise à fléchir les bourreaux du tribunal révolutionnaire. Depuis trois jours seulement il avait abordé dans la presqu'île avec un renfort qu'il conduisait. Il commandait les émigrés dans l'absence de d'Hervilli, encore malade de ses blessures. Il les rallie, il les enflamme de sa généreuse résolution. Ils vont soutenir toute l'impétuosité des Français républicains; ils défendent leurs retranchemens. Tout-à-coup la plus grande partie de leur armée court, en jetant les armes, au-devant des Français, qu'ils appellent leurs frères. C'étaient tous ceux qui avaient été tirés des prisons de l'Angleterre. Le camp est forcé. Sombreuil se retire en combattant toujours. Il gagne, avec sa troupe, un rocher près du bord de la mer. C'est de là qu'il voit, avec ses derniers compagnons, tous ceux pour lesquels il se dévoue, se jeter dans les chaloupes, ou en être repoussés, gagner à la nage les vaisseaux anglais, ou être couverts par les flots; ceux-ci, déjà sauvés, ramenant les bâtimens vers d'autres malheureux; ceux-là tendant la main, ou jetant des cordages à ceux qui luttent contre les vagues. Les colonnes républicaines se divisent, afin de tourner la troupe de Sombreuil dans sa dernière position. Déjà la communication avec le rivage lui est fermée. Sombreuil espère encore, en offrant ses jours, racheter ceux de ses compagnons. Il demande à parler aux chefs républicains; il leur parle, il revient: les émigrés mettent bas les armes.

Ce combat entre des Français est encore moins pénible à raconter que les suites de la victoire de l'armée républicaine. Une loi condamnait à mort tous les émigrés pris les armes à la main, tous ceux mêmes qui se-

raient trouvés sur le territoire français. L'horreur naturelle qui s'attache à l'effusion du sang, quand le combat a cessé, porta souvent les généraux, les officiers et les soldats républicains à favoriser l'évasion des émigrés, ou bien à consentir aux subterfuges qu'ils employaient pour n'être pas reconnus. Le général Hoche avait, autant que ses rivaux de gloire, un cœur capable de cette générosité. Tallien avait à conserver un titre expiatoire auquel, depuis un an, il avait été fidèle, celui de l'homme du 9 thermidor. L'honneur national répugnait à répandre un sang que l'Angleterre avait livré avec tant de perfidie. Une politique prévoyante eût encore commandé de conserver pour la renaissance de la marine française un si grand nombre d'officiers distingués qui lui avaient appartenu, et que des motifs puisés dans tous les sentimens fiers pouvaient réconcilier avec leur patrie. Mais le faste, ou plutôt la faiblesse du gouvernement républicain, est de se montrer inflexible; nul ne s'y croit assez de pouvoir pour exercer celui de la clémence. Ce mot ne fut pas prononcé: d'ailleurs la convention, qui croyait alors s'être trop aidée des royalistes contre les jacobins, voulait effrayer les premiers, et se ménager des moyens de leur opposer les seconds. Cinq cent soixante émigrés furent conduits au supplice; il y en eut à peine vingt qui parvinrent à s'y soustraire par différens moyens. Le premier qui périt fut Charles de Sombreuil. Sa mort, du moins, fut adoucie par une bienfaisante illusion: il crut avoir obtenu, lorsqu'il parlementait sur le rocher de Quiberon, la vie de tous les siens, au moins celle de ses soldats. Lorsqu'il fut amené devant Tallien, celui-ci lui avait dit avec une vive émotion: *Ah! monsieur, que de malheurs dans votre famille!* Charles Sombreuil écrivit, en attendant la mort, quelques lettres où il exprimait une vive confiance dans ce qu'il appelait la capitulation des émigrés. Il règne dans ces lettres, qui furent rendues publiques, un courage qui n'exclut pas un tendre abandon: il disait adieu à sa sœur. Il ne fut pas plus heureux qu'elle dans son dévouement. L'existence de la capitulation a été démentie par l'armée républicaine, et ce qui est d'un aussi grand poids, par le général Hoche. Victor de Broglie et l'évêque de Pol périrent avec Charles Sombreuil: d'autres ecclésiastiques qui avaient suivi cet évêque eurent le même sort.

M. Pitt, en faisant dans la chambre des communes l'apologie de l'expédition de Quiberon, disait: *Le sang anglais n'y a point coulé.* M. Shéridan lui répliqua par ce

mot énergique : *Le sang anglais n'y a point coulé, mais l'honneur anglais y a coulé par tous les pores !*

Les chouans embarqués sur des chaloupes et des bateaux plats, étaient revenus sur le continent, et y recommençaient les hostilités non loin des lieux où les émigrés étaient fusillés.

Avant l'expédition de Quiberon, Charrette avait déjà levé l'étendard de la guerre civile. Les moyens qu'il employa pour ranimer dans le cœur de ses soldats l'enthousiasme que la paix y avait laissé languir, annoncèrent que ces malheureux habitans ne se laissaient arracher qu'à regret au repos qu'ils avaient glorieusement reconquis. Il répandit dans ses proclamations des impostures aussi audacieuses qu'in vraisemblables; il affirmait, et tous les autres chefs de la Vendée appuyaient son témoignage, que les commissaires de la convention s'étaient engagés à remettre entre leurs mains le fils et la fille de Louis XVI. Il forgeait des lettres du comité de salut public qui avouaient cet engagement, et qui annonçaient l'intention de le rompre. Il excitait ses compagnons à la vengeance d'un tel parjure. Il annonçait qu'il avait intercepté un convoi dans lequel on avait trouvé des barriques d'un poison qui devait être répandu dans toutes les rivières et les fontaines de la Vendée. L'effet de cette proclamation ne répondit pas à ses espérances. Elles furent encore plus déçues par la direction que prit l'expédition anglaise : après le désastre de Quiberon, quelle confiance pouvait-il inspirer à de tels alliés et concevoir lui-même ? Chagrin, embarrassé, il fut obligé d'attendre que les paysans eussent fait leur moisson pour les ramener à de nouveaux combats. L'opinion de l'Europe lui avait attribué une sorte de dictature dans ces contrées; mais il était loin de l'exercer sans contradiction. Son nom n'avait eu qu'un faible éclat tant qu'il avait été à côté de la Roche-Jacquelin, de l'Escure de Beauchamp; et d'autres héros d'un courage plus impétueux que le sien. Il avait dû sa fortune, si c'en est une que de prolonger la guerre civile, à la résolution qu'il avait prise de ne pas passer la Loire avec eux. Un autre chef plus populaire que lui, Stofflet, ancien garde-chasse, était aussi resté dans la Vendée. Il avait eu une part à peu près égale aux succès qu'ils obtinrent en vengeant tant de victimes fusillées ou noyées par Carrier. Il était jaloux et indigné de la suprématie que s'arrogeait son rival. Ils séparèrent leurs troupes, et ne concertèrent plus leurs opérations. Le général Hoche marcha contre eux dès le mois de brumaire. Le directoire gouvernait alors la république. Ici s'éteint tout d'un coup la renommée de ces

Vendéens dont la vengeance avait survécu à celle des rois. Le général Hoche, qui les battit successivement, rendit justice à la valeur de Stofflet, et à la tactique que Charrette avait créée dans les guerres de parti. On put cependant reconnaître, à la facilité inespérée qu'on eut à les vaincre, combien ils avaient dû de leur gloire aux généraux et aux troupes qui leur avaient été précédemment opposés. Leur fin à tous deux fut également déplorable. Charrette fut pris, le 4 germinal de l'an 4, dans une forêt où, depuis plusieurs jours, il s'était réfugié avec un petit nombre de ses compagnons. Stofflet, trahi par les siens, fut découvert dans son asile, où il se défendit en vain. Charrette montra du calme, et Stofflet de l'insensibilité en s'avançant à la mort.

Peu de temps après, Puysaye fut battu, et fut encore une fois heureux dans sa fuite.

Le général Hoche soumit partout les rebelles; il les soumit jusqu'au fond du cœur. Il étudia toutes leurs passions pour les calmer; il voulut connaître toute l'étendue de leurs malheurs pour les réparer. Après les avoir enlevés à la cause désespérée des Bourbons, il se garda bien de les offenser dans un sentiment plus profond, et qui avait toujours excité plus puissamment leur enthousiasme, la religion. Le directoire, pour des causes que je développerai, s'éloignait tellement de la tolérance religieuse, que le général Hoche, en l'exerçant dans la Vendée, pouvait être regardé comme infidèle aux ordres qu'il avait reçus. Il avertit le directoire des funestes effets d'un système impolitique, par cela même qu'il était irréligieux. Tous les fléaux de la guerre civile reparurent peu de temps après que Hoche eût été éloigné de ces départemens. La *chouannerie* se montra moins héroïque, mais plus dangereuse encore que la *Vendée*.

L'autorité du directoire, qui devait d'abord s'accroître et ensuite périr par les victoires des généraux, reçut beaucoup de lustre des opérations du vainqueur et du pacificateur de la Vendée. Déjà un autre héros, par des triomphes plus éclatans, établissait la domination des Français dans un pays que l'histoire appelait leur tombeau. La république vengeait en Italie les longs malheurs des deux maisons d'Anjou, les perfidies qui changèrent en désastres les rapides succès de Charles VIII, de Louis XII, la défaite de François Ier, et les victoires incertaines et infructueuses de Catinat, de Vendôme, de Coigny. D'un autre côté, les Français passaient le Rhin sous des chefs déjà connus de la victoire; vingt états allaient être soumis; le trône de l'Autriche allait être ébranlé dans ses antiques fondemens. Mais, avant de passer à ces grands événemens,

il convient de caractériser encore par quelques faits le gouvernement qui paraissait les conduire.

Le dernier comité de salut public avait ouvert une négociation d'un assez grand intérêt, que le directoire termina. Il s'agissait de l'échange de la fille de Louis XVI, encore prisonnière au Temple, contre des Français retenus par différentes violations du droit des gens dans les prisons d'Autriche.

Cette puissance avait gardé et traité avec la plus grande sévérité les prisonniers que Dumouriez avait livrés au prince de Cobourg : c'étaient Camus, Quinette, Bancal et Lamarque, tous quatre membres de la convention, et le général Beurnonville. Peu de temps après, un autre membre de la convention, Drouet, était tombé au pouvoir de l'Autriche. Il était dans Maubeuge, lorsque le prince de Cobourg, alors victorieux, s'approcha de cette place et du camp retranché qui la couvrait, pour en faire le blocus. Soit qu'il fût frappé du danger personnel qui le menaçait, si les Autrichiens le saisissaient dans Maubeuge; soit, comme il le prétend, qu'il voulût procurer des secours à la ville assiégée, il en sortit avec un détachement de vingt-cinq hommes. Un poste ennemi rencontra sa petite troupe : Drouet évita, par la fuite, un combat trop inégal. Poursuivi par quelques hussards, il fut obligé de se rendre. Il déclara aux officiers autrichiens son titre de membre de la convention, et son nom célèbre par les malheurs du roi et de la reine de France, qu'il avait arrêtés dans leur fatal voyage de Varennes. Nu, chargé de chaînes, il fut pendant deux jours promené dans le camp; les généraux, les émigrés et les soldats rivalisaient entre eux à qui l'accablerait de plus de tortures et de plus d'outrages. Il fut conduit dans une forteresse. Il imagina, pour en sortir, un moyen conçu par le plus imprudent désespoir, et préparé avec une longue patience. A l'aide d'un parachute qu'il avait construit avec je ne sais quels mauvais matériaux, il entreprit de se précipiter d'une fenêtre très-élevée. Sa chute, suivant sa relation, s'accéléra beaucoup au-delà de ses calculs. Il tomba sur une muraille où son pied se brisa. Vaincu par la douleur, après une longue attente, il fut obligé d'appeler par ses cris une sentinelle, et fut ramené dans sa prison.

Deux autres Français, arrêtés au mépris de la loi la plus sainte des nations, éprouvaient les mêmes rigueurs : c'étaient les ambassadeurs Maret et Sémonville. Le premier avait été envoyé auprès de la cour de Naples, le second auprès de la Porte-Ottomane. Ils voyageaient ensemble, et se rendaient, par le pays des Grisons, en Italie. Les Grisons,



étant associés à la ligue des Treize-Cantons, étaient un pays neutre. Les Autrichiens, avertis du passage des deux ambassadeurs, entrèrent à main armée sur le territoire, et ne respectèrent pas le titre dont ils étaient revêtus. Ils les arrêtèrent eux et leur suite. Ils s'emparèrent de leurs dépêches, ils les conduisirent à la citadelle de Mantoue, et de là dans la prison d'Olmütz. J'ai ouï rapporter que l'un de ces deux ambassadeurs avait été chargé de proposer à la cour de Naples des conditions pour rendre la liberté à Marie-Antoinette, sœur de la reine de Naples; que la cour de Vienne dut être informée de ce projet, puisque les dépêches qui les contenaient lui furent remises; et que cependant les ministres avaient étouffé une négociation qui avait pour but d'empêcher qu'une reine de la maison d'Autriche ne montât sur l'échafaud déjà teint du sang de son époux.

La cour de Vienne montra de l'intérêt pour les malheurs de Madame, fille de Louis XVI, qui gémissait dans la tour du Temple, après que son père, que sa mère, que sa tante, madame Elisabeth, lui eurent été successivement enlevés; après que son jeune frère eut péri près d'elle, mais non sous ses yeux. L'empereur accorda, pour la rançon de sa jeune et infortunée parente, la liberté aux députés Camus, Quinette, Bancal, Drouet, Lamarque, au général Beurnonville, aux ambassadeurs Maret et Sémonville, et à quelques hommes de leur suite.

L'un de ceux dont le directoire avait hâté le retour dans sa patrie, Drouet, s'engagea bientôt, ou vit du moins son nom impliqué dans un complot dont le but était de renverser le directoire et la convention. Un obscur écrivain, qui n'avait pu parvenir à la célébrité dans le temps où tous les hommes de son parti l'obtenaient si facilement, Gracchus-Babœuf, fut l'ame de ce complot, où les uns virent la méditation la plus forte du crime, et où les autres ne virent que le rêve d'une imagination infernale.

Le directoire suivait une politique incertaine et flottante à l'égard des factions qui lui restaient à contenir. D'abord il feignit de croire que les républicains les plus violens et les plus redoutés acceptaient avec soumission le frein de la constitution nouvelle. Il s'étudiait à les amollir par des récompenses, par des promesses; il leur donnait des avis sans menaces; il leur rendait ces assemblées de club où l'enthousiasme prend un caractère si sombre, si dangereux; mais en même temps il les entourait de guides, il les obsédait de leçons. Ses soins réussirent à l'égard de quelques-uns; mais les autres n'accordèrent point au directoire

la paix qu'ils avaient refusée à tout ce qui exerçait sans eux une autorité sur les hommes. Le directoire ne voulut plus leur laisser ce nom de jacobins, si souvent porté et abdiqué par des partis qui se combattirent; il les appela anarchistes; et dans ce nom même il y avait encore de l'indulgence. Bientôt ils furent désignés dans les proclamations du gouvernement comme des ennemis aussi implacables, aussi dangereux que les royalistes. Le directoire ne se fit plus de scrupule de choquer leurs regards par un appareil qui annonçait, quoique avec un faible éclat, une magistrature suprême. Les pompes assez mesquines du palais du Luxembourg parurent aux anarchistes un faste royal; eux pourtant, ils se rassemblaient dans l'un des plus beaux monumens de la capitale, le Panthéon, auparavant l'église de Sainte-Geneviève. Mais, de ce lieu éloigné du centre, ils n'exerçaient plus la même influence, ni sur l'assemblée nationale, ni sur la multitude. Le directoire, fatigué d'être chaque jour harcelé par des discours séditieux, fit proposer au corps-législatif de fermer l'assemblée du Panthéon, et ce club fut dissous.

Les anarchistes essayèrent alors ce que le caractère national rend très-difficile en France, une véritable conspiration. Depuis que la révolution suivait son cours, des milliers de Français avaient été envoyés à la mort sous le nom de conspirateurs; un plus grand nombre avaient réclamé ce titre après la catastrophe qui les avait rendus victorieux et tout s'était réduit à un choc rapide, mais long-temps attendu entre deux partis qui s'étaient menacés, et qui avaient disposé à haute voix leur plan d'attaque. Quels étaient donc ces hommes qui se disposaient à couvrir leur complot d'un mystère que les jacobins, leurs prédécesseurs, avaient jugé inutile ou impraticable? Ils n'avaient obtenu jusque-là que des rôles obscurs dans leur propre faction. Instrumens dédaignés de la tyrannie qu'ils voulaient établir, quelques-uns avaient même failli en être les victimes. Leur chef, Gracchus Babœuf, avait été arrêté comme un complice d'Hébert; on ne s'était pas donné la peine de le frapper. Ils n'avaient aucun emploi dans le gouvernement. L'orgueil et l'ambition les avaient détournés de chercher des alliés parmi des hommes puissans. La plupart, et leur chef sur-tout, étaient livrés à une extrême indigence: il fallait se cotiser pour fournir des vêtemens ou des alimens au nouveau Gracque. L'état de gêne et d'alarme où les anarchistes avaient vécu depuis le 9 thermidor avait établi entre eux cette réciprocité de secours, cette obligeance active et sans ostentation qui appartient à toutes les sectes ardentes qui

n'oppriment plus, et qui, par cela même, se regardent comme opprimés. Le serment de fraternité livré à tous les parjures après la victoire devient le pacte le plus rigide après la défaite.

Babœuf crut que la perspective d'un vaste pillage suffirait, à défaut de largesse pour émouvoir une population qu'il rappelait à l'empire promis par Robespierre. Il s'annonça comme le vengeur de ce tyran, qui avait lassé de ses crimes la populace elle-même, mais que peut-être elle regrettait : celle de Rome avait regretté Néron. Il composa des pamphlets où les vœux atroces de Marat et du père Duchesne étaient reproduits. La police fit une faible guerre à ces pamphlets. On délibérait gravement au corps-législatif et au Luxembourg même pour savoir s'ils étaient séditieux. Babœuf, s'exaltant dans ses fureurs, et croyant déjà les assouvir, se servait de sa plume comme d'un poignard.

Il n'y eut jamais une conspiration où l'on écrivit avec tant de scrupule les moindres détails, avec tant de flegme d'innombrables proscriptions. Il fallait toute la faiblesse et tous les timides ménagemens du directoire pour qu'il y eût quelques résultats à craindre d'une conspiration dont le chef écrivait chacune de ses pensées. De tous les matériaux qui ont été conservés pour l'histoire de la révolution, il n'en est point qui inspire plus d'étonnement que le recueil des pièces saisies chez Babœuf. Je me souviens de l'impression qu'elles produisirent lorsqu'elles furent publiées : on était glacé d'épouvante en lisant un plan tracé de la main de Babœuf, qui établissait un comité insurrecteur procédant avec le sombre mystère des inquisiteurs de Venise, communiquant avec plusieurs comités subordonnés, qui ne recevaient qu'une partie du secret, et n'en transmettaient encore qu'une plus faible partie à des agens chargés de l'exécution. Mais bientôt on jugeait que cette redoutable hiérarchie ne conviendrait qu'à une secte politique ou religieuse qui poursuivrait dans un long espace de temps un projet criminel. On avait de la peine à concevoir comment, du sein de l'indigence, des hommes obscurs ou méprisés avaient pu se procurer des renseignemens aussi exacts et aussi importants. Mais cette faction réunissait tous les hommes que la tyrannie de Robespierre avait formés aux délations ; ils n'avaient pas besoin d'un salaire pour continuer avec zèle et pour perfectionner un métier infâme, qui chaque jour augmente la bassesse et irrite la cruauté de ceux qui s'y livrent.

Du reste, tout ce complot rentrait dans le plan commun des mouvemens populaires que la révolution avait renouvelés si fréquemment et avec si peu de variété. Le faubourg Saint-Antoine s'armant de fusils ou de piques; des canonniers faisant rouler leurs pièces à la tête du cortège; des femmes le grossissant et excitant cette troupe grossière; les barrières fermées; les monumens principaux et le trésor public envahis; le ralliement accoutumé de la constitution de 93 et du pain: voilà tout le plan d'attaque. Les cinq directeurs et presque tous les membres du corps-législatif, une foule de fonctionnaires et de citoyens qui avaient contribué aux suites du 9 thermidor, devaient être frappés dans la journée même de l'insurrection. La principale espérance des conjurés était placée dans un corps qui s'appelait légion de police, que l'armée méprisait comme une troupe lâche et féroce, et dans quelques généraux réformés, auxquels l'armée reprochait les plus honteuses défaites de la Vendée.

Pendant que ce complot se tramait, le directeur Barras fit appeler au Luxembourg l'un des conjurés (Germain), homme obscur, mais qui joignait à de l'audace quelque connaissance de cet art redoutable qu'on a nommé *tactique révolutionnaire*. Ce dernier écrivit une relation détaillée de cet entretien. On est porté à croire à la fidélité d'un conjuré qui fait à ses complices un récit important. On voit dans cette pièce, qui fut rendue publique, et qui est assez curieuse, que le directeur Barras substituait de dangereux ménagemens, ou même de viles flatteries, au langage de l'autorité qu'il fallait employer dans toute son énergie vis-à-vis d'hommes si peu portés à la reconnaissance.

Les notes de Babœuf portent que la conjuration devait éclater le 22 floréal. Mais depuis quelques jours le directoire était instruit de cette trame encore mal tissée. Le ministre de la police (Cochon) avait reçu les révélations assidues d'un homme qui avait promis un appui trompeur aux conjurés. Babœuf fut arrêté avec quelques-uns de ses complices présumés. On ne trouva aucune pièce chez ceux-ci; mais les papiers de Babœuf fournirent des renseignemens aussi bizarres que multipliés. J'ai dit que le député Drouet avait été impliqué dans ce complot. La constitution avait créé une haute-cour nationale pour juger des délits imputés aux différens fonctionnaires publics. Drouet y fut traduit, et y entraîna ses coaccusés; mais il n'y parut pas. Il était enfermé au Temple. On lui ménagea une évasion beaucoup moins périlleuse que celle de sa prison d'Autriche. On crut

dans le public qu'il était particulièrement redevable de sa liberté au directeur Barras. Mais celui-ci ne pouvait craindre d'être désavoué par ses collègues.

Quant à Babœuf, il ne parut d'abord voir dans son arrestation qu'un signal donné à son parti, d'éclater, de rompre ses fers, de renverser le directoire, de se baigner dans le sang de tous ses ennemis. Deux jours d'un morne repos dans la capitale diminuèrent ses espérances, mais n'abattirent point tout-à-fait sa fierté. Ce fut alors qu'il écrivit au directoire en ces termes : « Regarderiez-vous au-dessous » de vous, citoyens directeurs, de traiter avec moi de » puissance à puissance? Vous avez vu de quelle vaste » confiance je suis le centre. Vous avez vu que mon parti » peut bien balancer le vôtre; vous avez vu quelles immen- » ses ramifications y tiennent. Je suis convaincu que cet » aperçu vous a fait trembler. » Il finit par offrir pour sa rançon la soumission momentanée de son parti, comme un général s'engage pour son armée à une suspension d'armes. Le directoire répondit à cette lettre insolente et bizarre en la rendant publique.

Cependant peu de jours se passèrent sans que Paris reçût les plus vives alarmes d'une faction dont on disait les chefs principaux arrêtés. C'était la première fois, depuis la révolution, que l'autorité dominante repoussait les efforts d'un parti séditieux sans appeler à elle les secours actifs d'un parti contraire. Ceux-mêmes dont les noms avaient été placés sur les listes des proscrits tracées par les conjurés n'avaient pour se rassurer sur leurs propres dangers que les dangers du directoire. Le 13 vendémiaire avait aboli par le fait l'institution des gardes nationales, qui avait été créée dans l'espérance de conduire la révolution à l'abri de l'anarchie. Le directoire avait une garde constitutionnelle. Le corps-législatif en avait une plus considérable; plusieurs régimens de troupes réglées campaient aux environs de Paris. Qui le croirait? De telles forces, le concert des premières autorités, l'indignation de tous les hommes de bien, l'effroi des propriétaires, eurent encore à soutenir une lutte avilissante, et quelquefois périlleuse, contre trois ou quatre cents hommes indigens, qui avaient toujours été trop loin de l'honneur pour être appelés déshonorés. La sédition exilée des clubs avait pris son refuge, ses armes et ses inspirations dans les cabarets. Les anarchistes s'invitaient par différens signaux, et quelquefois au son du cor, à de sinistres orgies, où leur rage, encore plus opiniâtre que désordonnée, inventait souvent de redoutables stratagèmes. Ils avaient coutume d'exposer au premier essai et au premier

péril des mouvemens qu'ils tentaient, les femmes qu'ils avaient dès long-temps associées à leurs fureurs. On vit plusieurs fois celles-ci courir dans les faubourgs, dans les marchés, dans les ateliers, et répéter inutilement, mais avec impunité ces cris : *Allons forcer le Temple, allons délivrer Babœuf*. Elles se livrèrent à toutes leurs imprécations en présence de la légion de police, que le directoire avait licenciée comme ayant donné des espérances aux conjurés. Lâches! disaient-elles à ces soldats confus, vous partez donc! Ah! si nous avions vos habits et vos fusils, laissons-nous égorger les patriotes? Ils ne répondaient rien, ils craignaient l'armée. Voici un essai d'un genre bien opposé : on a de la peine à concevoir que tant de perfidie fût unie à tant de délire.

Un jour les citoyens de Paris sont réveillés par un bruit de pétards qui se tirent dans différens quartiers. Ils sortent, et, sous leurs pas, ils trouvent des cocardes blanches; au seuil des monumens publics, ils trouvent attaché un drapeau blanc; sur différens piliers, ils lisent des proclamations où on les invite à prendre les armes pour Louis XVIII. La plupart effrayés reviennent sur leurs pas, craignent d'être dénoncés pour avoir lu, pour avoir vu; ils croient que déjà le sang coule, que le jour le plus terrible de la révolution s'annonce. Une longue et profonde inaction fait tomber peu à peu l'effroi; les troupes, les rassemblemens des royalistes n'ont été vus nulle part : un seul homme a été arrêté en tirant un pétard, avec lequel il s'est blessé lui-même. On l'interroge, il se nomme; on apprend que c'est un ancien membre du comité révolutionnaire. Il avoue que tout ce prétendu complot de royalistes n'a été qu'un stratagème des hommes de son parti pour soulever les patriotes et commencer un mouvement à la faveur duquel on eût délivré Babœuf et ses complices. On s'indigne de cette tentative; mais bientôt on ne voit plus que la confusion de ses auteurs : on rit, on se retire. Quelques caricatures font toute la punition de cet abominable jeu.

Avertis plutôt que découragés par ces tentatives infructueuses, les anarchistes se lassent d'être des séditeux indiscrets, et veulent devenir de profonds conspirateurs. Leurs rassemblemens sont plus clandestins, leurs menaces sont plus sourdes, leurs complices plus nombreux. L'évasion du député Drouet, la lenteur avec laquelle se poursuit le procès de Babœuf devant la haute-cour de Vendôme, quelques défauts de concert qu'on observe dans la marche des directeurs, le parti royaliste qui commence à se faire craindre et à opérer quelque diversion, tout

ranime l'audace des anarchistes ; ils veulent opprimer le directoire et le corps-législatif par les soldats de leur garde , et par le camp de Grenelle. Eternels parodistes des mouvemens opérés avec succès dans la révolution , ils essaient vis-à-vis des soldats républicains les séductions qui entraînent les gardes françaises avant le 14 juillet. Mais à cette époque , la défection était excitée par le plus vif enthousiasme qui ait jamais transporté une nation presque entière ; elle était sollicitée par des hommes illustres , puissans , opulens , et par des femmes bien différentes de celles qui , sous des traits hideux et féroces , suivaient la troupe des anarchistes. Ils s'aveuglèrent , et , buvant avec des soldats , ils prirent au sérieux ces extravagantes promesses de fraternité que l'ivresse prodigue.

Le directoire et la police reçurent des avis journaliers de ces trames nouvelles. Le gouvernement parut las de dénoncer des complots avortés dès leur naissance. On croit aujourd'hui qu'il fut de moitié avec les conspirateurs pour laisser éclater un mouvement qui assurât enfin sa vengeance et leur punition.

Dans la nuit du 24 au 25 fructidor , les anarchistes sortent des cabarets , foyers accoutumés de leur conspiration ; ils sont sous la conduite de quelques militaires destitués , et qui ont revêtu l'uniforme qu'eux seuls n'ont point honoré. Ils traversent Paris , dont le profond repos semble assurer à leurs vœux le sommeil de l'autorité. Ils se divisent en deux bandes ; l'une doit se diriger vers le Luxembourg , l'autre vers le camp de Grenelle. Ils portent avec eux de nombreux exemplaires d'une proclamation qui doit être distribuée aux soldats. L'esprit séditieux ne s'est pas montré fort éloquent durant la révolution. Cette pièce n'a pas un trait qui la distingue des discours qui ont causé notre épouvante , et qui n'excitent plus que notre ennui. J'en vais seulement rappeler le début.

« Amis , les tyrans pâlisent ; ils n'attendent plus que  
 » le moment où tout un peuple indigné des forfaits qu'ils  
 » ont commis va les plonger dans la nuit éternelle de la  
 » mort. Soldats de la patrie ! le moment favorable appro-  
 » che , ce moment où , réunis sous le même étendard ,  
 » nous allons briser pour jamais des fers que des scélé-  
 » rats nous ont fait porter trop long-temps. Nous allons  
 » redevenir libres et souverains ; et l'égalité , cette douce  
 » compagne de la liberté , sera la récompense des défen-  
 » seurs de la patrie. »

Les séditieux , en s'approchant du Luxembourg , virent la garde du directoire sous les armes , et dans une dis-

position qui ne répondait nullement à leurs espérances. Des sabres levés s'opposaient à leurs accolades fraternelles. Ils rétrogradèrent avec précipitation : mais bientôt, s'apercevant qu'une garde nombreuse ne faisait aucun mouvement pour les poursuivre et pour dissiper leur rassemblement, ils se réunirent à ceux qui s'étaient portés vers le camp de Grenelle. Soit qu'ils eussent des intelligences avec le premier poste qu'ils rencontrèrent, soit que celui-ci eût reçu l'ordre de paraître seconder leurs vœux, l'entrée du camp leur fut permise. Aussitôt ils mêlèrent à des chants patriotiques chéris des soldats des imprécations et des cris de ralliement : *Vive la constitution de 93 ! meurent les tyrans du peuple !* La générale bat dans le camp. Le soldat s'éveille, s'indigne, prend ses armes, fuit de honteux embrassemens. Les chefs accourent : tout indique qu'ils s'étaient tenus prêts à repousser les anarchistes. On poursuit ceux-ci, on les meurtrit, on les écrase. La pitié, le mépris, l'horreur de frapper des hommes coupables, mais sans défense, font bientôt ouvrir les rangs au milieu desquels ils étaient enfermés. Quelques-uns sont arrêtés ; la fuite est permise au reste de cette troupe, qui revient se cacher dans les faubourgs. Paris apprend les dangers de cette nuit ; Paris se regarde comme échappé à un massacre général. Les anarchistes ne trouvent plus dans le corps-législatif qu'un petit nombre de voix qui parlent en leur faveur le langage de la pitié. Une commission militaire est nommée pour juger les chefs du complot. Leur procès s'instruit avec rapidité. Six d'entre eux sont fusillés au camp de Grenelle : parmi eux sont trois ex-conventionnels, Huguot, Javoque et Cusset. Le résultat de cette journée fut de forcer pendant une année les anarchistes à l'inaction plutôt qu'au silence. Ce ne fut que plusieurs mois après que la haute-cour de Vendôme prononça sur Babœuf et ses complices. Ils parurent plus méprisables depuis que leur tumultueux parti cessa de donner des alarmes. Un des points principaux de la défense qui fut tentée pour eux, fut une accusation formelle contre le directoire et l'un de ses ministres, d'avoir provoqué par des agens perfides *des projets insensés qui n'offraient point les faits matériels d'une conspiration.* La haute-cour nationale condamna à mort Gracchus-Babœuf et l'un de ses complices, comme écrivains séditioneux ; d'autres furent condamnés à la déportation.

La discorde entre les directeurs n'avait point encore éclaté à cette époque ; mais déjà chacun d'eux s'observait, et paraissait suivre une politique particulière. Carnot s'était offensé des espérances que le titre de membre du comité de salut

public, qu'il avait porté sous Robespierre, donnait à ceux qui voulaient faire renaître ces jours funestes. Il devint le surveillant le plus assidu, et passa pour le vengeur le plus inflexible de leurs complots. C'est à lui sur-tout que fut attribuée la pensée de les laisser éclater pour les punir. Il la désavoue dans ses mémoires. Le directeur Barras n'avait pas vu sans quelque confusion la publicité donnée à l'entretien qu'il avait eu avec l'un des conjurés (Germain). Ces mots qu'avait cités ou que lui avait prêtés Germain, *si on m'eût laissé faire après le 13 vendémiaire, j'aurais encore travaillé la marchandise avec vous*, souillaient un des magistrats suprêmes de la république d'un long opprobre. Si l'on en croit les révélations d'un rival, d'un ennemi, d'un homme dont il signa la destitution et l'exil (de Carnot), Barras parut attendre, et même encourager la conspiration de Babeuf, pour voir quel parti son ambition en pouvait tirer. Un tel rôle ne peut s'expliquer clairement que par une comparaison qui a l'inconvénient de rabaisser des noms, dont l'un est bien grand, et l'autre bien fameux : c'est le rôle que joua César auprès de Catilina. Aucun fait précis n'appuie les conjectures de Carnot. Il faut observer d'ailleurs que Barras, ayant été celui des directeurs qui s'éloignait le plus de la simplicité et de la frugalité républicaine, se présente difficilement à l'imagination comme un allié secret des partisans de la loi agraire. Letourneur suivait l'impulsion de Carnot; et si on en croit encore les mémoires de ce dernier, Rewbel et Laréveillère-Lepaux approuvaient alors ses mesures contre les anarchistes, mais en se dérochant le plus qu'ils pouvaient aux fatigues et aux dangers de cette surveillance.

Il se fit bientôt entre les directeurs un partage tacite, mais inégal, des diverses branches de l'autorité. Les relations extérieures se traitaient avec le concours, et quelquefois entre les dissentimens de Carnot et de Rewbell. L'administration et les finances n'étaient le soin exclusif d'aucun des directeurs. Le ministre des finances proposait des projets. Rewbel et Barras concluaient des marchés. Laréveillère-Lepaux avait paru se réserver les parties les plus libérales de l'autorité, Barras les plus splendides. Le premier s'occupait des sciences, en provoquant des établissemens qui devaient servir de digue à la barbarie qui, pendant deux ans, avait couvert la France; il s'occupait aussi des mœurs et de la religion, en suivant le déplorable système de la théophilantropie, en créant des sectaires qui furent persécuteurs sans être fanatiques. Il y avait quelque décence, mais peu de pompe autour de ces directeurs. On ne disait

point la cour du directoire ; on disait quelquefois la cour de Barras.

Ainsi l'autorité suprême se composait de dictatures partielles, dont les limites, mal tracées, pouvaient incessamment appeler des chocs et des combats. Les finances seraient tombées dans un désordre moins épouvantable, si elles avaient été l'objet de l'une de ces dictatures. Les cinq directeurs, leurs divers ministres, les comités des deux conseils, ces conseils eux-mêmes, une foule de traitans trompeurs et trompés, tout administra, tout dérégla les finances : jamais leur administration n'eut tant de publicité et ne fut si confuse.

Il est vrai que la convention n'avait pas laissé à cet égard une tâche facile au gouvernement qui lui succédait. Lorsqu'elle abattit les échafauds, elle fit un noble et trop tardif sacrifice des trois ressources principales de ses finances ; c'est-à-dire, des réquisitions, du *maximum* et des confiscations : les assignats survécurent peu à ces trois fléaux.

On avait déjà fait plusieurs échelles de leur dépréciation dans les transactions du service public ; mais leur discrédit allait bien au-delà dans les transactions des particuliers. Le moment approchait où le directoire, en renonçant à cette monnaie si facile et si fatale, se privait moins d'une ressource qu'il ne s'affranchissait d'une dépense. L'horreur attachée à cette violation de foi se perdait dans les souvenirs de la tyrannie de Robespierre, et dans la persuasion que la plus violente terreur pouvait seule retarder la chute des assignats.

Le directoire commit une faute ; ce fut de se préparer peu à cet événement, contre lequel la prévoyance des particuliers s'était depuis long-temps exercée. Il en commit une seconde ; ce fut d'essayer de substituer un nouveau papier-monnaie aux assignats. Ils entraînent dans leur chute rapide les rescriptions et les mandats territoriaux, auxquels on transporta leur gage et leur cours forcé. On n'eut pas même le temps de créer ces mandats, dont le directoire avait fait décréter une émission de deux milliards et demi. Les rescriptions, qui leur étaient assimilées, perdaient 9 pour 100 le jour même où elles parurent. Le gouvernement subit la peine de toutes les fraudes dont il donna le signal. Il avait autorisé les particuliers à s'acquitter de leurs dettes avec la valeur nominale de ces rescriptions, qui, au bout de quelques mois, ne représentaient plus rien. Les brigands les plus exercés à tout genre de rapines n'auraient pu apporter plus de désolation dans les familles, que des débiteurs impudens qui, armés d'une loi, venaient ruiner ceux dont

ils avaient reçu les secours. On attendait l'arrivée de ces fripons autorisés avec la même terreur qu'auparavant on attendait les satellites d'une tyrannie sanguinaire. L'excès du dommage souffert porta certaines personnes à le faire souffrir par représailles. Cependant, malgré de nombreux exemples de la plus cruelle perfidie, une épreuve si dange-reuse ne tourna point à la honte de la nation française : les remboursemens ne devinrent point une abolition générale des dettes. Il y eut des ligues faites au nom de l'honneur pour se garantir de cette ruine et de cette tentation. Le commerce de Paris et celui des principales villes de France ne comptèrent qu'un petit nombre de débiteurs qui eurent recours à ce moyen de s'acquitter.

Mais les biens nationaux, que le directoire avait donnés pour gage aux promesses de mandats territoriaux, furent une proie dont chacun s'empara sans scrupule ; et comme chacun accourait pour en prendre possession, ils furent le prix des courses les plus rapides. Le gouvernement songea trop tard à arrêter ce désordre. Déjà d'immenses capitaux avaient été dévorés dans cette opération, dont les effets honteux et désastreux furent un nouvel exemple du danger d'opposer des lois de finance aux lois de la morale.

Enfin il fallut ôter toute espèce de valeur à 21 milliards d'assignats et à quelques milliards de rescriptions et de mandats. Au moment de l'extinction du papier-monnaie, le louis d'or s'échangeait contre 27 ou 28 mille livres en assignats. Cette proportion suffit pour indiquer quelles sommes énormes, mais fictives, coûtaient les dépenses les plus ordinaires. Je n'en offrirai point ici les tableaux, également ridicules et déplorables. La plupart de ceux entre les mains desquels les assignats périssaient se virent sans étonnement et avec une profonde résignation privés de leurs richesses imaginaires. Les murmures de quelques hommes imprévoyans et crédules, et ceux des spéculateurs les plus dangereux, furent étouffés par l'allégresse générale qui célébrait le retour du règne métallique. La propriété et le travail sortaient enfin du chaos qui rendait illusoire leur titre ou leur salaire. Le cours des assignats avait été favorable à tous ceux qui les avaient jugés avec défiance. Les campagnes lui durent une prospérité qui tendait chaque jour davantage à la ruine des villes. Les fermiers ne recevaient des assignats que pour le paiement de leurs contributions et de leurs baux, et se jouaient également du fisc et de leurs propriétaires. Ils succédaient aux biens de ceux-ci, et se rapprochaient de leur luxe. Les chaumières s'étaient partout enrichies des

dépouilles des châteaux. Des meubles somptueux, achetés à vil prix dans les continuel encans des confiscations, étaient jetés pêle-mêle avec la bêche et le râteau. Cinq années du règne des assignats avaient plus subdivisé les propriétés en France que ne l'avaient fait les siècles pendant lesquels le régime féodal déchet progressivement. De là une activité et un mouvement favorable à l'agriculture ; de-là aussi des penchans et des goûts nouveaux pernicieux pour les agriculteurs ; enfin tout ce qui accompagne un bienfait que le temps n'a point préparé, que la sagesse n'a point conduit.

La même prévention contre les assignats, plus tardive et moins générale dans les villes, y avait produit un mouvement encore plus forcé. Dans l'impatience de se saisir de valeurs positives, chacun s'était fait commerçant ; chacun tenait un magasin de marchandises transportées vingt fois par jour d'une maison à l'autre. La mode s'était emparée de cette précaution dictée par la crainte, et l'avait frappée de son vertige. Les femmes, qui, deux ans auparavant, traversaient sans cesse Paris pour aller fléchir les cruels persécuteurs de leurs parens, de leurs amis, se livraient aux mêmes fatigues, en poursuivant un gain chimérique qui tentait plus leur vanité que leur avarice. Dans ce commerce, ou plutôt dans cette petite guerre, l'inexpérience paya souvent tribut à l'habileté rusée. Cependant le luxe suivait un nouveau cours ; il était à peu près insignifiant, relativement aux anciennes distinctions du rang, et même de l'opulence. Il était d'une activité sans égale pour reproduire le plaisir et varier la mode. Au ridicule des noms grecs et romains portés par les plus ignobles et les plus odieux démagogues, avait succédé le ridicule plus léger des modes grecques et romaines portées intrépidement par des Françaises sous une température peu favorable à ces essais. Les spéculateurs étrangers, en fournissant à ce luxe frivole, s'enrichissaient de ce que notre ancien luxe avait créé de plus précieux. Nos vins les plus recherchés faisaient, à peu de frais, les délices du Suisse ou du Hambourgeois. Des galeries de tableaux, des bibliothèques, étaient transportées en Russie : des Français plus avides que les étrangers, et plus cruels envers leur patrie, achetaient et démolissaient des édifices publics ou particuliers, payaient leur acquisition avec une faible partie du produit des décombres. Les belles forêts et les beaux parcs tombaient sous le fer de ces impitoyables acquéreurs.

La chute des assignats fut pour chacun une leçon de

sagesse. Voyons comment le directoire en profita. Il lui restait de grandes dépenses à soutenir, et il avait à créer la plupart de ses ressources. La convention avait aboli par le fait les contributions; les assignats les avaient rendues presque nulles. Semblable en cela, comme en plusieurs autres points, au gouvernement despotique, le gouvernement populaire levait des tributs légers, et n'employait que des confiscations pour fournir à ses vastes projets de conquête et à ses prodigalités. Le peuple de Paris avait été sur-tout l'objet des largesses de la convention. Ses subsistances étaient payées aux dépens de la France entière. La convention s'était imposé l'énorme fardeau, que le directoire supporta encore quelque temps, de fournir à chaque individu de la capitale une livre de pain par jour, au prix de 3 sous en assignats, et cela lorsque cette somme n'avait aucune espèce de valeur. Une disette, supportée par Paris et par la France, avait été le prix de ce pusillanime engagement. Le directoire voulut le rompre. L'un de ses ministres, Bénézech, conçut la pensée saine et courageuse de laisser la capitale assurer et payer ses approvisionnements, en se réservant seulement de les faciliter et de les surveiller. La récolte était bonne, la disette s'éloigna, et le directoire fut soulagé d'une dépense qui égalait presque l'entretien journalier de ses quatorze armées. On s'était affranchi, avec la même sévérité et avec le même succès, d'une autre dépense que la démagogie française avait empruntée de la démocratie athénienne: c'était un droit de présence de 50 sous par jour, accordé aux citoyens pauvres qui se rendaient dans leurs sections. La convention avait encore pris un autre engagement beaucoup plus onéreux, mais fondé sur des motifs plus respectables; elle avait promis un milliard aux défenseurs de la patrie. Le directoire ne cessa de renouveler cette promesse, dont l'accomplissement eût été impossible, même sous la plus sage administration.

Presque tout était dissipé de l'héritage laissé par les deux premières assemblées en biens ecclésiastiques. Il ne restait que les biens de même nature, conquis dans la Belgique ou sur la rive gauche du Rhin.

La précipitation qu'on mettait à les vendre en diminuait beaucoup la valeur. On trouvait peu d'acquéreurs des biens de l'église chez le peuple belge, qui sortait à peine d'une longue guerre entreprise pour l'intérêt des moines. Les chances de la guerre effrayaient les spéculateurs. La fatale opération des mandats territoriaux diminua encore cette ressource, qui n'était pourtant pas totalement anéantie à la fin du règne du directoire.

Grâce au plus beau décret de la convention, les biens des condamnés n'étaient plus une propriété nationale.

Une partie des biens des émigrés, et sur-tout leur mobilier, étaient vendus : on évaluait fort arbitrairement à plus d'un milliard ce qui en restait encore à vendre. Mais déjà l'opinion avait tracé une grande différence entre ces biens et ceux du clergé. On ne voyait dans les premiers qu'une possession inquiète qui, dans plusieurs départemens de l'Ouest et dans ceux du Midi, faisait craindre l'assassinat. D'autres genres d'alarme venaient fortifier la voix du scrupule : les triomphes de la république pouvaient avoir leur terme ; la vengeance sévère que l'on exerçait contre les émigrés pouvait s'adoucir au sein même des victoires ; on savait combien d'iniquités révoltantes avaient grossi la liste fatale ; déjà la convention en avait réparé plusieurs. Le directoire était éloigné de parler de clémence, mais du moins il parlait de justice. Il avait à prononcer sur quatre-vingt mille réclamations. A la vérité, il s'était prescrit à cet égard un ordre de travail si lent, si embarrassé, qu'un demi-siècle eût à peine suffi pour le terminer. Cependant on l'avait vu, dans quelques occasions, entraîné par l'équité, et même par l'intrigue : il se plaignit souvent avec amertume de la corruption qui environnait ses bureaux. En rétractant des faveurs qu'il disait lui avoir été surprises, il fit connaître plus généralement qu'il était possible de le surprendre. La cupidité des hommes d'affaires put calculer quelquefois s'il y aurait plus de profit à se mettre en possession des biens d'un émigré qu'à obtenir son retour. Jusqu'au 18 fructidor, le directoire montra de l'éloignement pour les supplices : l'opinion publique pouvait tout supporter, hormis les échafauds : leur constant appareil eût à peine suffi pour réprimer dans la plupart des émigrés l'ardent désir de revoir leur patrie. Fatigués de ne trouver le plus souvent chez les étrangers qu'une hospitalité avare et dédaigneuse, irrités contre les rois, ils ne craignaient plus de trouver un tombeau dans la terre natale. On vit alors combien les mœurs d'une nation douce modifient des lois cruelles, ou plutôt on vit tout le danger de ces lois de proscriptions, que les sentimens généreux n'éluent que par des délits civiques. Parmi les généraux, les soldats, les administrateurs, les juges et les agens diplomatiques, il y en eût peu qui ne favorisassent le retour de quelque émigré. La pitié, la reconnaissance, les vieilles amitiés multipliaient pour eux les témoignages imposteurs qui assureraient au moins leur vie ; et si le nombre des émigrés était immense, le nombre de ceux qui avaient trompé en

leur faveur la rigueur des lois égalait presque celui des Français. Plusieurs rentraient avec l'horreur des troubles civils, cherchaient à détruire dans le cœur des royalistes les vaines espérances d'un secours étranger dont ils avaient connu l'illusion, et jouissaient en Français des victoires qui châtiaient des gouvernemens trompeurs. D'autres rapportaient en France les ressources et l'audace d'hommes de parti plus aigris qu'abattus par le malheur. Au milieu des terreurs qu'excitaient ceux-ci, de l'intérêt qu'inspiraient ceux là, la vente des biens des émigrés fut loin de répondre aux vues du directoire.

Aux biens des émigrés la convention avait joint ceux de leurs pères et mères restés en France, et la convention avait proclamé que les délits étaient personnels. Après le 9 thermidor, elle voulut adoucir une telle rigueur. On lui reprocha de consacrer une peine injuste en parlant de la modifier. Elle n'avait pas encore pris une résolution définitive à cet égard. Le directoire et le corps-législatif annoncèrent comme un bienfait une loi nouvelle qui levait le séquestre mis sur les biens des pères et mères d'émigrés, une loi qui mettait au rang des domaines nationaux la portion des biens que chacun de leurs enfans aurait eue à réclamer après leur mort : ainsi la nation héritait d'hommes vivans. Leurs plaintes ne furent point amères ; ils préféraient tout aux frais dévorans d'un séquestre.

La nation, en s'emparant de tous ces biens, avait contracté des engagements onéreux. L'assemblée constituante avait assigné des pensions à chacun des ecclésiastiques dont elle avait saisi la propriété usufruitière. La résistance d'une partie du clergé aux nouvelles institutions qu'on lui présentait, l'émigration d'un grand nombre de prêtres, et depuis, des lois de déportation, des massacres, le renversement, le pillage et la profanation de l'autel, tout avait servi de prétexte pour réduire, et presque pour effacer cette dette nationale. Le directoire, en maintenant les lois de proscription contre les prêtres insérentés, n'accordait nulle faveur aux autres. Le bizarre pontificat que l'un des directeurs, Laréveillère-Lepeaux, parvint à se créer dans la secte des théophilantropes, donna lieu à des persécutions nouvelles, dont la journée du 18 fructidor sur-tout fut le signal. Telles furent les rigueurs exercées contre toute espèce de prêtres, que leur misère surpassa même celle des autres créanciers de l'état, dont voici le déplorable tableau.

La masse des dettes de l'état s'était accrue de celles du clergé, des émigrés, des hospices et des collèges, dont les biens avaient été aussi déclarés propriétés nationales.

Je ne m'arrêterai pas à décrire tout ce que produisaient d'embarras et de détresse pour ces nouveaux créanciers des liquidations difficiles en elles-mêmes, et dont un art cruel augmentait les difficultés. La dépréciation du papier-monnaie avait réduit à une pure fiction le paiement des rentes. Le retour du numéraire irrita plutôt qu'il ne soulagea les maux des rentiers. Le trésor public, fermé sous mille prétextes, ne laissait tomber dans les mains de quelques-uns que des sommes vainement désirées et poursuivies par une foule affamée. Alors l'oisif capitaliste, autrefois arbitre de l'élévation et de la chute de plusieurs ministres, que la révolution avait flattés de la sécurité la mieux fondée, fut écrasé sous les roues de ce char qu'il avait vu lancer avec tant de joie. La crainte ou les horreurs déjà éprouvées de la faim causèrent parmi les malheureux rentiers plus de suicides que n'avait fait auparavant la crainte des bourreaux. D'autres eurent recours à quelques moyens de travail et d'industrie, où leur peu d'adresse leur faisait regretter amèrement l'indolence de leurs jours heureux; d'autres, couverts par la nuit et se cachant encore, imploraient à demi-voix la pitié à la sortie des spectacles et des fêtes, dont le délire du jour se montrait insatiable. La pitié fut encore plus souvent appelée et trompée par d'infâmes aventuriers qui fermèrent aux rentiers une ressource si pénible en la rendant suspecte. Le Français, le Parisien sur-tout, à qui sa mobilité fait trouver des sujets de joie et de ridicule, même à côté des sujets les plus tristes, se permit des plaisanteries cruelles sur cette détresse. On riait en regardant une caricature qui représentait un rentier exténué par la faim : on gémissait à la vue d'un de ces malheureux.

Je n'ai indiqué jusqu'à présent dans les ressources du directoire que des capitaux, et point de revenu. La convention avait créé les uns; c'était à lui à créer l'autre. Depuis l'assemblée constituante, le système des impôts directs avait prévalu. Il paraît qu'en cela les différentes assemblées législatives avaient moins cherché à se conformer aux principes rigoureux des économistes qu'à l'horreur que le peuple avait conservée pour la plupart des impôts indirects de l'ancien régime. Le directoire et les deux conseils prirent le parti d'essayer tous les genres de taxe qui s'accommodent avec les préjugés des pauvres, en paraissant ne frapper que sur les riches, mais qui, en accablant ceux-ci dans leur propriété, oppriment encore plus l'indigent dans son travail. La répartition de la contribution directe fixée par l'assemblée constituante, et maintenue par les deux conseils à la somme de deux cent quarante millions, retraçait les iniquités

insensées du régime révolutionnaire. En effet, on s'obstina, au retour du numéraire, à lever cette contribution d'après les rôles établis en 93, c'est-à-dire à l'époque où tous les grands propriétaires dispersés, emprisonnés, ou frappés d'effroi, avaient été condamnés par les habitans des campagnes à payer la plus forte partie, et, dans quelques lieux, la totalité de la contribution territoriale. D'un autre côté, le gouvernement, avec les énormes et onéreuses propriétés que lui présentaient les biens nationaux encore entre ses mains, se trouvait imposé sans mesure : c'est peut-être en finance que la peine suit de plus près l'injustice. Ce désordre ne fut que faiblement modifié avant le 18 brumaire.

Les deux conseils fixèrent la contribution somptuaire et personnelle à 60 millions : elle comprenait plusieurs taxes minutieuses sur les cheminées, les portes, les domestiques, les chevaux, et d'autres objets d'un luxe qui n'avait alors que peu d'éclat.

Les droits de l'enregistrement et les droits du timbre formaient avec les deux contributions directes le principal revenu de l'état.

On se hâta de créer des douanes avant d'avoir recouvré un commerce extérieur. On en espéra, mais on n'en obtint pas une somme de huit millions.

On établit un droit de 25 fr. par quintal sur les tabacs importés en France; un autre sur la navigation intérieure et sur les canaux; un autre sur les billets de spectacle. On créa un droit de patente pour l'exercice de chaque profession. Mais ce droit était faible, et sa répartition même était un hommage rendu à la scrupuleuse égalité dont on poursuivait la chimère. Toutes les professions étaient classées sous des titres vaguement génériques, tels que ceux d'hommes de loi, d'officier de santé, d'artiste, etc. Ces dénominations tendaient à détruire une échelle de considération que l'opinion n'a point formée d'une manière arbitraire entre des professions qui ne supposent pas un degré égal de mérite, de travaux et de talens.

Les forêts nationales entraient dans le revenu du gouvernement, et lui offraient la dangereuse tentation d'un nouveau capital à dévorer. Il y résista, mais non à la foule d'abus toujours prêts à renaître dans cette partie difficile de l'administration.

Ce tableau des ressources du directoire ne montre que la dissipation forcée, précipitée de ces malheureuses richesses que la nation avait cru conquérir sur elle-même. On rendrait bien plus sensible cette misère réelle, si l'on entrait dans le détail des expédiens ruineux que le directoire fit appe-

ler lois de finance, si on le montrait vivant d'anticipation, ne pouvant vivre d'emprunt, toujours prêt à laisser des gages excessifs aux mains de ceux qui, par avarice, aidaient, provoquaient et centuplaient ses embarras, ne sachant les punir qu'en les trompant, et revenant par lassitude à se laisser tromper. Malgré les étroites limites d'un abrégé historique, je ne négligerais point ce tableau, si je pouvais me détourner plus long-temps des triomphes de nos armées.

---

## LIVRE SECOND.

Je comprendrai dans ce livre (et la vaste étendue du sujet que je traite m'en impose la loi), je comprendrai une suite d'événemens qui, séparés, pourraient être l'objet de plusieurs histoires longues, instructives, imposantes. Je cherche à les lier entre eux, et à peindre en même temps les efforts inouïs, que pendant deux années, la France fit autour d'elle et sur elle-même. Ces deux années furent les plus belles que la république française obtint dans sa courte et orageuse durée. A peine l'aurai-je représentée au sommet de sa gloire, qu'il faudra m'occuper de son déclin. Ses destinées, favorables ou contraires, se précipitent tellement, qu'elle ne paraîtra plus dans notre histoire qu'un intervalle entre deux dynasties, et que déjà on la nomme interrègne.

Lorsque le directoire ouvrit sa magistrature, les Français s'étaient ralentis dans leurs triomphes. En Italie, une grande victoire était restée pour eux presque sans fruit; sur les bords du Rhin, ils s'étonnaient et s'indignaient d'avoir éprouvé une défaite. La reconnaissance des soldats pour un général qui deux fois avait arrêté et repoussé la coalition dans ses plus grands efforts, au milieu de ses succès les plus importans, leur cacha long-temps la cause de ce revers, qui ne put ternir, mais qui suspendit quelques mois la gloire de leurs armes. Le cri de *trahison*, si prompt auparavant à sortir de leur bouche, fut étouffé par le seul nom du général Pichegru. Le temps n'a pas encore soulevé tous les voiles qui déroberent à une armée fidèle les trames perfides d'un chef dont la défection ne fut provoquée par aucune crainte, par aucune de ces passions qui entraînent les ames ardentes. Les intelligences de ce général avec les ennemis qu'il avait vaincus sont un fait irrécusable : l'histoire ne peut encore en indiquer avec clarté ni les causes ni les moyens. Un siècle et demi s'est écoulé depuis l'entreprise du général Monck; et, malgré son succès, qui semblait appeler sur elle le jour le plus éclatant, nul historien ne peut dire avec certitude, quand Monck la conçut, si ce fut plusieurs années, ou si ce fut seulement quelques jours avant qu'il l'exécutât. Devons-nous nous étonner de tout ce qui reste obscur, ou même impénétrable dans la conduite de Pichegru?

Cet homme, dont le nom devint si imposant dans la

guerre, ne semblait fait que pour elle. Né à Arbois, en Franche-Comté, de parens pauvres et obscurs, il avait appris, et dans sa jeunesse il avait enseigné les mathématiques chez des moines. Il franchit bientôt cette monotone enceinte. Il se voua aux armes, et devint en peu d'années sergent d'artillerie. Les lois de l'ancien régime lui auraient prescrit de vieillir dans ce grade, qu'il avait obtenu à 25 ans. La révolution vint, la guerre éclata; Pichegru porta dans les armées tout ce qui attire l'attention des chefs et l'affection des soldats. Sa taille haute et sa figure assez régulière n'avaient ni une noblesse ni une élégance remarquables; mais tout exprimait en lui cette fierté tempérée, ce mélange de réserve et de franchise qui distinguait particulièrement les militaires plébéiens, qu'une dénomination ingrate appelait officiers de fortune. Il s'était endurci aux fatigues, avec ce soin et cette vigilance qu'y mettent ordinairement les hommes qui ont de grands desseins à accomplir. Il obtint des grades successifs en faisant de belles actions. Soit que la guerre occupât toutes ses pensées, soit qu'une ambition déjà mûrie le dirigeât et le contiât, il servait la révolution sans paraître rien comprendre ni à ses principes ni au choc de ses factions. Il remplaça souvent des officiers-généraux destitués, dont il n'avait point provoqué la destitution : il n'était ni dénoncé ni dénonciateur.

Lorsque les lignes de Wissembourg furent prises sur les Français, et que la désertion de trois de leurs généraux indiqua quelle corruption s'était répandue dans l'armée, un vengeur inexorable et féroce, Saint-Just, envoyé par la convention, vint effrayer l'armée du Rhin elle-même, et se servit de la terreur pour ramener ou plutôt pour créer une discipline sombre et silencieuse, telle enfin que les Français, sous la monarchie, n'auraient pu la supporter. Il jugea le flegmatique Pichegru propre à ses desseins. Il sut deviner son génie militaire, et crut à son incapacité politique. Au milieu d'une saison rigoureuse et de l'appareil de terreur déployé par Saint-Just, Pichegru rallia, organisa et parut presque renouveler une armée qu'une déroute ignominieuse avait ramenée aux portes de Strasbourg. J'ai dit comment, avec le concours de Hoche, qui commandait l'armée de la Moselle, il rentra victorieux dans les lignes de Wissembourg. La gloire de ce beau fait devint entre ces généraux un sujet de contestation. Leur rivalité prit bientôt le caractère de l'inimitié. Un terrible tribunal, le comité de salut public, se rendit arbitre de leurs débats, prononça en faveur de Pichegru, destitua, emprisonna et menaça du supplice son jeune rival.

J'ai esquissé la gloire de Pichegru dans la grande campagne de 1794 et dans la conquête de la Hollande. La prudence qui le caractérisa long-temps se montrait sur-tout dans les relations qu'il faisait de ses plus belles opérations militaires. Il voulait n'y paraître qu'un soldat : point d'insulte aux ennemis ; nul trait d'un enthousiasme recherché : il semblait toujours s'oublier, et savait toujours se faire connaître. Les événemens de 1794 et de l'hiver de 1795 l'avaient placé, vis-à-vis du vainqueur de Fleurus, dans la même concurrence où il avait été vis-à-vis du général Hoche. Les royalistes et les étrangers consentaient plus facilement à la gloire de Pichegru ; les républicains les plus sévères défendaient avec plus d'affection celle du général Jourdan.

Dans la dernière année de la convention, la fortune vint offrir à Pichegru le rôle politique qu'il refusait ou qu'il craignait. Les thermidoriens fatigués et inquiets de la lutte qu'ils soutenaient, dans un temps de disette, contre les jacobins et la turbulente population de la capitale, appelèrent à leur secours le vainqueur de la Hollande. Il vint à Paris sans escorte. On se rappelle que ce fut lui qui, à la suite d'une révolte réprimée (celle du 1<sup>er</sup> germinal), fut chargé de conduire hors de Paris les députés Billaud-Varenne, Collot-d'Herbois, etc. Il rendit cet important service à la convention, sans y attacher et sur-tout sans paraître en attendre aucun prix. Sa présence à Paris excita peu l'attention du peuple ; mais il ne fut point insensible aux hommages que lui rendaient de plus dignes appréciateurs de la gloire. Il se montra dans des sociétés peu zélées pour la république. Son ton y fut simple et discret, mais de manière à inspirer la confiance et à permettre l'espoir. Il s'enivra de louanges qu'il avait l'air de ne pas écouter.

Il sortit de Paris précipitamment, et comme un homme qui se dérobe à une tentation qui agite trop son cœur ; il reprit le commandement de l'armée du Rhin.

Les faibles nuances d'inquiétude ou d'ambition que je viens d'indiquer dans le caractère de Pichegru ne préparent pas encore au rôle méprisable qu'il fit succéder si promptement à sa carrière de gloire.

Il ne restait plus que Mayence à conquérir pour assurer à la république la barrière du Rhin ; mais le siège de cette place, que les travaux successifs des Français, des Prussiens et des Autrichiens avaient rendue une des premières de l'Europe, était une entreprise difficile pour des soldats qui voulaient toujours triompher en courant. Deux armées, celle du Rhin, commandée par Pichegru, et celle de Sambre

et Meuse, sous les ordres de Jourdan, devaient concerter leurs mouvemens, pour opérer le blocus de cette ville, sur les deux rives du Rhin. Je ne sais quel air de langueur se fit sentir dans les opérations de Pichegru, et fut aperçu de l'armée ennemie. Les étrangers soupçonnèrent que ce ralentissement tenait plutôt à quelques dégoûts secrets du général qu'au découragement de ses soldats : ils mirent tous leurs soins à le pénétrer, à le séduire. Quoiqu'il semblât marcher au-devant de ceux qui avaient tant d'intérêt à le rechercher, le mauvais génie des coalitions apporta des obstacles à un traité important et honteux. Des commissaires anglais, tout orgueilleux de l'or qu'ils apportaient, des chefs d'émigrés, jaloux d'attacher à leur parti l'un des chefs les plus distingués de l'armée française, des généraux et des ministres autrichiens, défiants et maladroits, se disputaient la conquête de Pichegru avant qu'elle fût faite, le marchandèrent sans l'acheter, et le fatiguaient sans exciter son indignation. Les agens de cette intrigue furent des hommes obscurs. La correspondance se lia avec le prince de Condé. Je dirai dans la suite de quelle manière ce monument fut conservé. Un général tant de fois victorieux ne sut point conserver sa dignité dans cette importante circonstance : seulement il paraît que Pichegru cherchait à séparer les émigrés des étrangers armés contre sa patrie, et qu'il avait cru pouvoir conduire le projet de faire proclamer Louis XVIII par une armée républicaine, sans mêler ses étendards avec ceux des ennemis. Des dignités, des terres, des richesses, étaient offertes au général français, dont la gloire jusque-là surpassait tous ces dons. Le prince de Condé ne fit que lentement, et avec mille signes de répugnance, des promesses vaines et disproportionnées encore à l'immense service qu'il attendait. Un autre négociateur, envoyé par Louis XVIII, eut quelque peine à ranimer cette correspondance, qui se prolongeait sans résultats. On n'avait jamais vu un général si prompt à lier des intelligences secrètes, si lent à en assurer les effets : il travaillait sans fruit, mais aussi avec peu d'activité, à corrompre son armée ; il affaiblissait la discipline, sans affaiblir un patriotisme que tant de victoires avaient exalté. On faisait entendre aux soldats des chansons où les institutions républicaines étaient avilées ; mais les soldats répétaient avec prédilection leurs chants républicains ; ils voyaient circuler dans les tentes de l'état-major, et jusque dans leurs rangs, des étrangers, des émigrés déguisés en marchands, en colporteurs ; ils les laissaient passer sans ombrage, et les écoutaient froidement. Pichegru semblait rétrograder lentement dans l'infidélité depuis qu'il

ne se flattait plus d'y entraîner son armée. Le prince de Condé s'en aperçut. Il pressa dans ses lettres, ou plutôt il somma un général qui ne pouvait rompre sans péril de telles trames, après les avoir ourdies, ou d'éclater, ou de donner un gage de sa bonne foi. Il demanda et ne put jamais obtenir, qu'une place forte, telle qu'Huningue, lui fût livrée. Une passion assez profonde dans le cœur de Pichegru, sa haine pour le général Jourdan, peut être considérée comme le mobile le plus puissant qui le porta à donner enfin des effets à une trahison si long-temps et si vainement méditée. L'ordre leur fut donné à tous deux de se mettre en marche pour faire le blocus de Mayence. Le général Jourdan, aidé, particulièrement des généraux Lefebvre et Kléber, obtint des succès rapides. Keiserverlt, Dusseldorf et Altenkirchen, avaient été emportés après des combats opiniâtres. Manheim avait ouvert ses portes à Pichegru, qui cachait encore ses desseins. Mais bientôt il compromet, par ses opérations militaires, la position de Jourdan, qu'il cesse d'appuyer. Il indique à l'ennemi les points par lesquels l'armée de Sambre et Meuse peut être attaquée avec succès. Le 21 vendémiaire an 4, les Autrichiens, sous les ordres de Clairfait, violent la ligne de neutralité du roi de Prusse, fondent sur l'armée de Jourdan, la forcent à repasser le Rhin et à abandonner le fort de Cassel. Bientôt les lignes de Mayence sont attaquées; le cri honteux de *saue qui peut* retentit dans les rangs de l'armée française, les postes sont mal défendus. Le capitaine Marmont défend le sien avec intrépidité, et commence sa gloire dans une journée si fatale. Une nombreuse artillerie et des bagages même tombent au pouvoir de l'ennemi. Pichegru se retire; et si l'on en croit les relations de ceux qui l'accusent, et les indices que fournit sa propre correspondance, il obtint de l'ennemi, auquel il a vendu ce succès, une retraite moins précipitée. Il commet de sang-froid le crime horrible de laisser dans Manheim un corps de neuf mille Français, qu'il destine à être massacrés, et qui en effet, investis, dans une ville mal fortifiée, par toute une armée victorieuse, meurent sans pouvoir rendre leur bravoure utile à leur patrie.

Après ces succès, les Autrichiens crurent avoir épuisé tout ce que leur promettait la défection secrète d'un homme aussi important que Pichegru. La conclusion de cette trame fut un armistice entre les armées françaises et autrichiennes sur les bords du Rhin. Bientôt après, le général Pichegru envoya sa démission. Elle fut acceptée; et, ce qui caractérise dans le directoire une défiance secrète, Pichegru fut nommé à l'ambassade de Suède. Il refusa ce

poste avec hauteur, et se retira dans sa ville natale. Tout confond dans ce dénouement pacifique d'un complot odieux. Voici des conjectures vraisemblables, à défaut de faits positifs. L'Autriche, fatiguée de supporter presque seule le poids d'une guerre continentale qu'elle avait commencée avec de si nombreux alliés, avait besoin de se préparer à un second effort. La victoire de Clairfait sur le général Jourdan avait été trop aidée par la fraude pour communiquer cette impétuosité qui fait d'un combat heureux une suite de triomphes. L'expérience faite sur Dumouriez avait appris aux Autrichiens que la perfidie isolait tout général français de son armée.

Quant à Pichegru, sa gloire et sa popularité survivaient à des échecs dont il était la cause, et dont il se donnait comme le réparateur. Il présentait l'armistice qu'on devait à ses soins, à l'éclat imposant de son nom, comme le gage d'une paix glorieuse, et comme un hommage indirect que l'Autriche rendait enfin à la république française. En désignant et en obtenant pour son successeur le général Moreau, dont les talens militaires s'étaient développés à son école, il est probable qu'il ne se flatta point de trouver en lui le continuateur de ces trames, mais au moins un homme qui les couvrirait d'un profond oubli, et qui en effacerait les traces. Dans sa retraite d'Arbois, qui dura plus d'un an, il ne décela jamais les pensées inquiètes d'un traître. Ses loisirs n'eurent pas toute la dignité de ceux d'un héros, il se montra plutôt ami de la simplicité qu'ami des mœurs.

Nous verrons dans la suite de ce livre sous quels tristes auspices il sortit de cette retraite. Mais, après un tableau si affligeant, et sur lequel je regrette de n'avoir pu répandre plus de lumière, l'histoire vient m'en indiquer un plus difficile encore à tracer, par l'éclat dont tous les faits y brillent; je veux parler de la première campagne de Bonaparte en Italie. Cependant je ne regrette point ici les bornes étroites d'un précis historique; les victoires de Bonaparte, se peignent si vivement à l'imagination, que je me félicite d'avoir un cadre qui peut se conformer à leur rapidité: elles ne font point un brillant épisode à une révolution terrible, elles en amènent le dénouement.

Au milieu de leurs succès, les républicains français n'avaient encore osé aspirer à la conquête de l'Italie. Déjà pourtant ils avaient franchi les Alpes; mais la crainte d'attaquer le roi de Sardaigne entre toutes ses forteresses, et l'Autriche, plus près du centre de sa vaste domination; une crainte plus confuse, mais plus pressante en-

core, celle des profondes vengeances et des soudains retours du peuple italien, semblaient élever d'autres Alpes devant les Français. Un jeune officier d'artillerie avait distrait sa pensée des tristes images que lui offrait une ville française à reconquérir sur les Anglais, en concevant le plan de la conquête de l'Italie. Méconnu, persécuté même après des exploits déjà éclatans, Bonaparte, entre tous les projets que suggère une ame ardente, calculait avec plus d'exactitude, développait avec plus de feu le projet favori qui exerçait son génie sans relâche. Il arriva que les dépositaires de l'autorité durent tout à son bras. Il demanda et il obtint sa récompense en Italie: il avait 26 ans. La victoire de Loano, remportée par le général Schérer, avait été souillée par l'indiscipline, et presque anéantie par l'inaction des vainqueurs. Depuis plusieurs mois, ils se consumaient sur un territoire infertile, oubliés de leur patrie, et n'occupant plus qu'un petit nombre de bourgades piémontaises ou génoises. Le nouveau général ne montra d'autre remède à leurs souffrances que la victoire: quand on lui objectait le manque absolu de différens objets qui paraissaient nécessaires pour entrer en campagne: J'ai assez, disait-il, si je suis vainqueur; et trop si je suis vaincu. L'armée d'Italie, accrue de celle qui avait porté la terreur dans l'Espagne, était de beaucoup inférieure en nombre aux armées que la ligue avait mises en mouvement au-delà des Alpes. Mais l'imminence du péril n'avait encore été sentie que par l'Autriche et le roi de Sardaigne. Le pape et le roi de Naples n'étaient pas encore prêts; l'Autriche pressait en vain ces alliés d'envoyer les forces qu'ils avaient promises au nombre, l'un de 20, l'autre de 40 mille hommes. Seulement un corps de cavalerie napolitaine, parfaitement équipé, avait joint auprès de Milan l'armée autrichienne. Quarante-cinq mille Allemands, sous le commandement du général Beaulieu, devaient seconder 50 mille Piémontais sous le commandement du général Colli. Ces forces, il est vrai, n'étaient point encore rassemblées: les forteresses du Piémont, différens points à défendre sur les Alpes, en occupaient une partie. Le comte de Beaulieu surpassait la plupart des généraux autrichiens en audace et en activité. Il se plaisait à préparer des attaques impétueuses et bien masquées. Chasser les Français des conquêtes qu'ils avaient faites dans l'état de Gênes, leur faire repasser les Alpes, n'était rien pour lui. Il espérait descendre à son tour de ces montagnes, fondre sur le comté de Nice, qu'on pouvait supposer ennemi du joug français, et pénétrer en conquérant dans le midi de la France.

Il n'attend point que le cabinet de Vienne ait tenu envers lui toutes ses promesses, et lui ait envoyé tous les renforts dont l'armistice conclu sur les bords du Rhin permet de disposer. L'armée piémontaise se tient prête à seconder ses mouvemens. Il attaque les Français, dont les postes s'étendaient à quelque distance de Savone. Le 20 germinal (9 avril 1796), il se présente devant Voltri, que le général Servoni défendait avec trois mille hommes. Celui-ci, après un combat inégal, se replie à la faveur de la nuit, et le lendemain tous les postes avancés des Français sont attaqués à-la-fois. Beaulieu a la fougue d'un jeune capitaine, Bonaparte a les ressources d'un vieux guerrier. Ce dernier rassemble des corps d'élite pour tourner l'ennemi. Il ne précipite pas, il dissimule ses moyens d'attaque et de défense. Plusieurs redoutes des Français sont emportées : celle de Montenotte était défendue par le chef de brigade Rampon, à la tête de quinze cents hommes. Quinze mille ennemis, et Beaulieu en personne, s'acharnent en vain jusqu'à la nuit à l'attaque de ce poste. Les soldats avaient juré devant l'intrépide Rampon de mourir tous dans la redoute avant d'y laisser pénétrer l'ennemi. Lorsqu'après avoir abattu sous leur feu, de longues files d'Autrichiens, ils voient ceux-ci arrivés à la portée du pistolet, ils renouvellent leur serment : *Mourons tous dans la redoute!* Ils ne craignent point de manquer de poudre, n'ont-ils pas leurs baïonnettes? Cependant Bonaparte, qui avait compté sur cette troupe de héros, met à profit leur constance, développe tout son plan de bataille. Par ses ordres, deux divisions étaient descendues précipitamment des flancs des montagnes. L'une, sous le commandement du général Laharpe, vient sur la droite tourner les Autrichiens, qui attaquaient la redoute de Montenotte, les taille en pièces, les met en fuite; l'autre, commandée par le général Massena, faisait un mouvement beaucoup plus étendu pour tomber sur les derrières de l'armée austro-sarde. Le lendemain 11 avril, tandis que le combat se rengage entre les deux généraux en chef auprès de l'invincible Montenotte, Massena tombe sur tous les corps qui se mettaient en route pour porter du secours à Beaulieu. Les Autrichiens, les Sardes sont coupés, et ne peuvent plus se réunir. Voilà la première victoire de Bonaparte, voyons comment il la poursuit.

Des passages qui semblaient ne pouvoir être tentés que par le désespoir d'une armée vivement poursuivie sont franchis rapidement par l'armée victorieuse. Le lendemain du combat, le général Beaulieu voit les drapeaux français sur la plupart des hauteurs qui le dominent : ces mouvemens

tendent à le séparer de l'armée piémontaise , sur laquelle il s'appuyait avant la journée de Montenotte. Tous les corps français prennent des routes séparées , et se dirigent vers un centre commun de ralliement. Bonaparte s'avance dans le Montferrat ; les gorges de Millesimo sont forcées par le général de division Augereau ; Ménard et Joubert tiennent enveloppé un corps de quinze cents grenadiers autrichiens commandés par le lieutenant-général Provera : dignes émules de leurs vainqueurs , ces généreux soldats veulent imiter l'héroïsme des défenseurs de la redoute de Montenotte. Provera les conduit en silence , en bon ordre , vers une colline escarpée dont ils se hâtent d'occuper les hauteurs. Les ruines d'un vieux château leur offrent des retranchemens. Les Français ne pouvaient se résoudre à différer l'attaque , quoique le jour fût sur son déclin. Le général Joubert , que nous voyons s'annoncer , et que trop tôt nous verrons mourir par l'excès du courage , escalade , avec sept grenadiers , ces ruines qui sont devenues une forteresse. Resté seul de ses compagnons , et blessé à la tête , il descend sans précipitation. Trois colonnes et trois attaques sont encore repoussées par les grenadiers de Provera. La nuit est venue , Provera respire. Mais Bonaparte s'est avancé , et , dans cette nuit même , une enceinte d'épaulement et des batteries d'obusiers se forme autour des quinze cents Autrichiens , qui tentent en vain de s'échapper.

Le mouvement ordonné par Bonaparte s'était développé. Beaulieu , qui voulait s'avancer au secours de Provera , voit dans la matinée du 25 , sa gauche attaquée et débordée par Massena , près du village de Dégo. Trois colonnes , dont deux ont passé la Bormida , ne lui ont pas permis de rassembler ses forces. Il est vaincu successivement sur tous les points , et sa déroute lui coûte encore plus que celle de Montenotte. Provera , vivement attaqué par le général Augereau , avait enfin rendu les armes. En quatre jours , l'armée autrichienne se trouvait déjà diminuée de quinze mille hommes.

Un vieux général , après de tels revers , ne devait plus paraître occupé qu'à chercher dans les ressources de l'art des moyens d'assurer sa retraite. Tel n'était point le comte de Beaulieu ; nulle action n'était plus téméraire à ses yeux , dès qu'il pouvait la couvrir d'un stratagème. Après trois jours de défaite , il médite de surprendre , dans la nuit même , les ennemis ; il croit qu'on ne peut supposer trop de confiance à des vainqueurs , à des Français , à un général de vingt-six ans. Il compte sur leurs fatigues , et il oublie les siennes. Il a rassemblé sept mille hommes d'élite.

Il se glisse, avec toutes les précautions d'une embuscade nocturne, jusqu'au village de Dégo. Il y attaque, avec la baïonnette, les Français en désordre. La générale bat dans tous leurs campemens : ils sont frappés d'un grand étonnement, mais qui n'est mêlé ni de confusion ni de terreur. Bonaparte, dont l'imagination est toute remplie des chants d'Homère et d'Ossian, jouit de l'approche d'un combat assez semblable à ceux qu'ont décrits ces poètes immortels.

Le jour a montré le peu de forces, mais non le peu d'intrépidité des corps commandés par le général Beaulieu. Trois attaques ont échoué contre le village de Dégo; la quatrième est combinée avec une telle vigueur, que Beaulieu se retire en laissant la moitié de sa petite armée prisonnière, et toujours combattant avec le reste. Il fallut dès-lors qu'il abjurât toute témérité devant le général français. Sa retraite vers l'armée piémontaise était coupée. Il fuit précipitamment par les routes d'Acqui et de Gravi, pour aller se couvrir des remparts de Tortone, heureux s'il y reçoit quelques renforts des armées du pape et du roi de Naples.

Bonaparte voyait devant lui les forteresses redoutables que des princes guerriers avaient tour-à-tour opposées à l'Autriche et à la France; mais le roi de Sardaigne, renfermé dans son palais, attendait en vain de son peuple un dévouement dont il ne montrait pas l'exemple. Toutes les mesures qu'une sombre exaltation et un enthousiasme presque féroce avaient inspirées en France à l'approche de l'invasion ennemie, il les imitait languissamment et sans succès. Une levée d'armes, qui comprenait tous les hommes non mariés depuis 16 jusqu'à 30 ans, avait produit plus de révoltés que de soldats. Le général Kellermann, qui, des montagnes de la Savoie, menaçait le Piémont sur d'autres points, faisait une diversion aux forces qui devaient résister à l'attaque foudroyante de Bonaparte. C'était un malheur pour le roi de Sardaigne que d'avoir à garder trop de montagnes escarpées, trop de fleuves et de torrens, et sur-tout trop de forteresses, devant des ennemis habitués à franchir tous ces genres d'obstacles. Le Piémont d'ailleurs était dans cette situation critique que tant d'états de l'Europe ont connue en même temps, et pour leur désastre. Les grands et une partie du peuple des villes étaient plus éclairés que la cour; les gouvernés l'emportaient, pour l'activité et l'étendue de l'esprit, sur le gouvernement. De là les prétentions de toutes les familles puissantes, de tous les corps; de là enfin la ligne de tous les privilégiés contre le souverain qui distribuait les privilèges. La maison de Savoie et la maison de Bourbon n'avaient semblé multiplier entre elles les allian-

ces que pour tomber d'une chute commune : ainsi que la cour de Versailles, la cour de Turin avait perdu toutes les forces et toutes les ressources que donne une prévoyante économie. Le désordre des finances ne s'était point, il est vrai, élevé dans le Piémont au même excès que dans la France; mais un plus faible fardeau de dettes accable dans la même proportion un plus faible état.

On eût dit qu'un long séjour parmi la nation piémontaise avait révélé à Bonaparte toute la faiblesse de son gouvernement. Ce fut pour lui comme une même pensée de le dompter par ses armes, et de l'enchaîner par sa politique. Vingt jours suffirent à l'exécution de ce projet.

Le général Colli, qui commandait les troupes sardes, se voyant forcé d'abandonner toutes les positions militaires qu'il avait concertées avec Beaulieu, s'était retranché auprès de Ceva, sur les bords du Tanaro, qui n'était pas alors guéable, et dont les ponts avaient été coupés. Le 27 germinal, il y fut attaqué et forcé par les généraux Augereau et Serrurier. Cependant il avait pu soutenir le combat jusqu'à la nuit. Il choisit, en militaire habile, une autre position sur la même rivière, à son confluent avec celle de Gursalia. Il avait garni leurs bords escarpés de fortes batteries; ses lignes protégeaient la place de Mondovi. Bonaparte arrive, juge cette position, en reconnaît toute la force, et se propose de faire combattre le général Colli sur un autre terrain. La ligne des piémontais était étendue; leur armée avait été réduite par des échecs journaliers. Ils s'effrayèrent dès qu'ils virent Massena qui, après avoir passé le Tanaro sur un pont jeté auprès de Ceva, tournait leurs retranchemens. Ils les abandonnèrent dans la nuit du 2 au 3 floréal. Ils arrivèrent à Mondovi; ils y furent atteints. La victoire ne fut pas long-temps indécise. Une redoute emportée à la baïonnette découvrit les flancs des Piémontais. Treize cents prisonniers, huit pièces de canon attestèrent le désordre de leur retraite. Bonaparte entra le soir même à Mondovi; et, pénétrant à travers la ligne des forteresses, négligeant celles dont le siège eût arrêté sa marche, emportant celles qui ne demandaient à son armée que des efforts de courage, sans crainte sur Coni et maître de Cherasco, il s'avança sur Turin. Déjà il est à ses portes. Cette capitale, si bien fortifiée, n'est affaiblie que par la présence de son souverain. Tous les embarras d'un siège à soutenir au milieu d'une population considérable et mécontente se calculent, s'exagèrent. Bonaparte fait répandre adroitement quelque espérance de conciliation; elle est avidement saisie. On parle d'armistice; le roi de

Sardaigne l'implore. Bonaparte s'en défend, le fait désirer encore davantage, y met un prix, et ce prix, c'est l'occupation des principales forteresses du Piémont qu'il ne possède point encore : Coni, Exilles, Suze, le château Dauphin, Tortone et Alexandrie. Le roi de Sardaigne paraît heureux de ce qu'on lui conserve encore Turin. Il accepte ces conditions; il en sentira tout le poids. Cet armistice fut un traité auquel le directoire n'eut plus à donner que des formes diplomatiques, et, de tous les traités qu'avait conclus la France depuis plus d'un siècle, le plus avantageux. Les républicains français n'avaient encore célébré dans leurs triomphes militaires que la gloire de leurs armées; ils affectaient d'y voir peu, et sur-tout ils n'y voyaient pas longtemps celle de leurs généraux. Bonaparte venait de les frapper d'un tout autre éclat. Le directoire s'applaudissait des victoires de Montenotte, de Millesimo, de Mondovi, parce qu'il leur devait un lustre momentané. La paix de Turin attirait sur-tout l'attention des hommes exercés aux conjectures politiques : l'on vit qu'un général jeune, actif et prudent, trouvait dans son génie plus d'une manière de changer le destin des nations. Les traits brillans, que, seul entre les généraux français, Bonaparte osait prodiguer dans les relations de ses victoires, devinrent populaires. Il allait marcher à une seconde conquête, celle de la Lombardie. Il n'eut rien à demander au gouvernement français pour la commencer; l'armée d'Italie était plutôt celle de Bonaparte que celle du directoire.

Le général Beaulieu, campé loin de Turin, pressait la marche de tous les corps autrichiens, napolitains, romains, qui pouvaient lui former une armée nouvelle. Il se flattait de pouvoir défendre contre Bonaparte le passage du grand fleuve de l'Italie. Tout ce que l'art de la guerre peut employer pour pénétrer les desseins de l'ennemi, il l'avait mis en usage pour s'assurer du lieu où Bonaparte devait passer le Pô. C'était à Valenze; tout le disait, tout le confirmait à Beaulieu. Bonaparte s'était assuré de cette place par l'armistice : elle a une forteresse qui domine le Pô. Toutes les divisions de l'armée française paraissaient se diriger vers Valenze. Des transfuges accueillis sans défiance par Beaulieu lui rendaient compte de tous ces mouvemens; et cependant 15 cents hommes de troupes légères et 5 mille grenadiers s'avançaient avec rapidité vers une rive du Pô fort éloignée. Ils sont vis-à-vis de Plaisance; ils se sont assurés d'un grand nombre de bateaux. Là, nulle batterie ne défend l'accès du fleuve; seulement deux escadrons de hussards avaient été attirés vers Plaisance, sur la rumeur

de ces préparatifs, qu'à peine ils pouvaient croire. Ils voient, ils disputent un peu, ils cèdent ce passage, et dans deux jours toute l'armée française l'a opéré sans avoir rencontré l'armée autrichienne. Elle ne fut aperçue que lorsque déjà Bonaparte s'approchait de l'Adda. Un combat s'engagea auprès de Formio entre les deux avant-gardes. La victoire fut chèrement achetée par la mort d'un des lieutenans les plus intrépides de Bonaparte, le général Laharpe : il fut blessé mortellement en chargeant à la tête de quelques hommes. Tout était soldat dans nos armées, mais sur-tout à l'armée d'Italie. Il fallut toute la présence d'esprit et toute l'intrépidité du général Berthier pour que l'ennemi ne profitât point du trouble qui se répandit parmi nos guerriers en apprenant la mort d'un des officiers les plus chéris et les plus estimés de l'armée.

Beaulieu, humilié de se trouver en toutes circonstances surpris par un ennemi que jamais il ne pouvait surprendre, voulait au moins se montrer supérieur à la fortune. Les ressources de ce vieux capitaine mettaient à une digne épreuve la gloire de Bonaparte. Il avait rassemblé tous les corps allemands ou italiens qui avaient cru marcher pour la défense du Piémont, et qui n'étaient arrivés que pour celle de la Lombardie. Il avait tiré de cette province une artillerie formidable. Calme et sévère, il avait contenu cet esprit de mutinerie qu'on vit souvent dans les peuples italiens, toujours portés à désirer de nouveaux maîtres, depuis qu'ils obéissaient à des maîtres étrangers. Le Tyrol lui avait envoyé des troupes aguerries; une autre armée autrichienne marchait à son secours et n'était point arrêtée par la crainte de violer le territoire des états de Venise; la neutralité de cette république était un simulacre dont ne pouvait s'effrayer la cour de Vienne. Il fallait donc contenir les Français; c'était les vaincre que de parvenir à les retarder : jamais armée, même française, n'avait supporté de telles fatigues, n'avait fait tant de marches forcées ni livré tant de combats en si peu de jours. Ces villes opulentes que Beaulieu semblait leur abandonner, telles que Milan, Pavie et Côme, offraient à ces vainqueurs un repos délicieux et perfide. L'imprudent et le magnanime François Ier avait cédé à une telle amorce. Bonaparte a pour principe de ne s'assurer du gage de la victoire qu'après avoir complètement vaincu. Il marche sur Beaulieu, et voici un combat d'activité qui s'élève entre les soldats français et les soldats autrichiens : les premiers passent les jours dans des marches bien calculées et régulières, quoiqu'elles aient toute l'impétuosité d'une course; les autres emploient les jours et les nuits à élever des retranchemens

étonnans pour leur promptitude, leur art et leur solidité. Beaulieu s'est flatté de venger sur l'Adda l'affront qu'il a reçu sur le Pô; il en occupe tous les ponts jusqu'à son confluent; les bords escarpés de cette rivière, que la fonte des neiges rend encore plus rapide, sont hérissés de batteries; plus de stratagème qui puisse tromper le vigilant Beaulieu; il peut se porter sur tous les points menacés; il faut le vaincre dans des positions où quelques bataillons égalent une armée. Bonaparte marche sur Lodi.

Je transcris ici la relation qu'il fit d'un des exploits les plus éclatans de cette campagne.

« Je pensais (écrivit Bonaparte, du champ de bataille) que le passage du Pô serait l'opération la plus audacieuse de la campagne, comme la bataille de Millesimo l'action la plus vive: mais j'ai à vous rendre compte de la bataille de Lodi.

» Mon quartier-général arriva à Casal le 21, à trois heures du matin. A neuf heures, notre avant-garde rencontra les ennemis défendant les approches de Lodi. J'ordonnai aussitôt à toute la cavalerie de monter à cheval avec quatre pièces d'artillerie légère qui venaient d'arriver, et qui étaient attelées avec les chevaux de carrosse des seigneurs de Plaisance. La division du général Augereau, qui avait couché à Borchetto, et celle du général Massena, qui avait couché à Casal, se mirent aussitôt en marche. L'avant-garde, pendant ce temps-là, culbuta tous les postes ennemis, et s'empara d'une pièce de canon. Nous entrâmes dans Lodi, poursuivant les ennemis, qui déjà avaient passé l'Adda sur le pont.

» Beaulieu, avec toute son armée, était rangé en bataille. Trente pièces de canon de position défendaient le passage du pont. Je fis placer toute mon artillerie en batterie: la canonnade fut très-vive pendant plusieurs heures. Dès l'instant que l'armée fut arrivée, elle se forma en colonne serrée, le second bataillon des carabiniers en tête et suivi par tous les bataillons de grenadiers, au pas de charge et au cri de *vive la république!* L'on se présenta sur le pont: l'ennemi fit un feu terrible; la tête de la colonne paraissait même hésiter. Un moment d'hésitation eût tout perdu: les généraux Berthier, Massena, Cervoni, le chef de brigade Lasne, et le chef de bataillon Dupas, le sentirent, se précipitèrent eux-mêmes à la tête, et décidèrent le sort en balance.

» Cette redoutable colonne renversa tout ce qui s'opposa à elle; toute l'artillerie fut sur-le-champ enlevée; l'ordre de bataille de Beaulieu fut rompu: cette colonne

sema de tous côtés l'épouvante, la fuite et la mort ; dans un clin-d'œil l'armée ennemie fut éparpillée. Les généraux Rusca, Augereau et Bayraud, passèrent, dès l'arrivée de leurs divisions, et achevèrent de décider de la victoire.

» La cavalerie passa l'Adda à un gué ; mais ce gué s'étant trouvé extrêmement mauvais, elle éprouva beaucoup de retard, ce qui l'empêcha de donner. La cavalerie ennemie essaya, pour protéger la retraite de son infanterie de charger nos troupes ; mais elle ne les trouva pas faciles à épouvanter. La nuit qui survint et l'extrême fatigue des troupes, dont plusieurs avaient fait dans la journée plus de dix lieues, ne nous permirent pas de nous acharner à la poursuite des Autrichiens. L'ennemi a perdu vingt pièces de canon et deux à trois mille morts.

» Si j'étais tenu de nommer tous les militaires qui se sont distingués dans cette journée extraordinaire, je serais obligé de nommer tous les carabiniers et grenadiers de l'avant-garde et presque tous les officiers de l'état-major ; mais je ne dois pas oublier l'intrépide Berthier, qui a été dans cette journée canonnier, cavalier et grenadier.

» Beaulieu fuit avec les débris de son armée ; il traverse dans ce moment les états de Venise, dont plusieurs villes lui ont fermé les portes.

» Quoique, depuis le commencement de la campagne, nous ayons eu des affaires très-chaudes, et qu'il ait fallu que l'armée de la république payât souvent d'audace, aucune cependant n'approche du terrible passage du pont de Lodi. »

Le Milanais, si cher et si funeste à deux de nos rois chevaliers, fut le prix de la glorieuse bataille de Lodi. Beaulieu ne vit plus de refuge pour son armée que sous les remparts de Mantoue. Il s'en approcha en combattant toujours une avant-garde dont les attaques impétueuses dérangeraient toutes les combinaisons de sa retraite. Il osa à peine disputer le passage de l'Oglio : celui du Mincio donna lieu à un nouveau combat, digne des héros de Lodi ; le général Gardanne avait passé cette rivière à la tête de cinquante grenadiers. Telle fut la rapidité de tant de victoires, qu'elles avaient conduit en peu de jours les Français jusqu'à Vérone. Cependant le cabinet de Vienne avait songé à donner à Beaulieu un successeur dont le nom ne rappelât point une telle suite de défaites. Wurmsers avançait pour le remplacer et pour confondre les débris de son armée dans une armée nouvelle : Wurmsers avait éprouvé sur le Rhin l'une et l'autre fortune. La cour d'Autriche n'osait plus se confier qu'à la prudence

des vieillards pour arrêter le jeune vainqueur, et les vieillards ne connaissaient plus de prudence devant lui.

Il n'y eut qu'un court intervalle entre la bataille de Lodi et le siège de Mantoue, si fameux par la variété de ses incidens. Mais dans cet intervalle, le sort de l'Italie changea de face; ses nombreux états reçurent tous le mouvement qui les entraînait à des destinées nouvelles.

Ce n'était plus l'Italie du seizième siècle; elle n'offrait plus cette foule de princes et de grands, fidèles à toutes les haines qui les divisaient entre eux, et plus fidèles encore à leur haine commune pour les Français, les appelant pour se venger et puis pour les trahir. Les Sforze, les Borgia, les d'Est, les Farnèse, les Urbin, les Colonne s'étaient éteints, ou n'avaient plus que de faibles imitateurs. Les limites des états étaient depuis long-temps tracées et respectées. On ne voyait plus s'allumer les fureurs de l'ambition, ni se méditer des crimes savans pour la conquête d'une bourgade. L'Italie avait plus ressenti les langueurs que les bienfaits d'une paix de cinquante ans. La splendeur de son commerce était éclipsee; l'agriculture avait reçu des améliorations dans quelques états, tels que la Lombardie et la Toscane, mais ne faisait aucun progrès dans les états de l'Eglise, de Venise et de Naples. Le génie des beaux-arts avait rétrogradé en même temps que le principe des richesses. Les étrangers faisaient le voyage de l'Italie dans le même esprit que les Romains faisaient autrefois le voyage de la Grèce, qui offrait à leurs regards mille chefs-d'œuvre dont les auteurs n'étaient plus. Les sciences se cultivaient avec assez de succès, mais non pas avec une émulation rivale de Paris et de Londres. Les mœurs avaient affaibli, mais non changé leurs teintes primitives. Ce n'était plus cette astuce profonde, ni tout cet art exécrationnable enseigné par Machiavel et pratiqué long-temps avant lui; c'était une dissimulation d'esclaves à laquelle le peuple italien s'était formé sous une longue succession de maîtres ou de conquérans étrangers.

Le trône pontifical était occupé par Pie VI, vieillard de mœurs douces, d'une piété indulgente, dont le caractère n'offrait ni les qualités brillantes ni les vices des papes qui, dans le quinzième et seizième siècles, parvinrent à repousser les Français de l'Italie. Les états de l'Eglise avaient vu peu de règnes aussi longs que le sien. Il conservait jusque dans l'extrême vieillesse les avantages extérieurs les plus propres à faire reconnaître et à faire chérir un souverain et un saint pontife: les offices divins du Vatican, qui devaient être long-temps suspendus après sa captivité et sa mort, n'avaient

jamais été célébrés avec une pompe plus imposante que par cet auguste vieillard. Son administration intérieure avait eu peu de vigueur et de suite ; il s'était perdu dans des réglemens minutieux et contradictoires, qui ne soulageaient point la misère des campagnes romaines. Une entreprise digne d'un gouvernement paternel, le dessèchement des marais Pontins, n'avait point répondu à ses espérances : quelquefois ses sujets avaient murmuré de ces dépenses infructueuses. Ils lui faisaient encore un reproche dont peu de ses prédécesseurs avaient été exempts ; c'était d'avoir fait trop de sacrifices à l'illustration et à l'opulence de sa famille. Le chef de l'église avait vu avec indignation les entreprises de l'assemblée constituante de la France. Depuis long-temps les foudres de Rome n'avaient eu autant d'effet que celles qu'il avait lancées contre la constitution civile du clergé. L'autorité du saint-siège eût repris une partie de sa force antique, si la ligue des rois eût été victorieuse. Pie VI entra comme souverain dans cette ligue. Il avait, en cette qualité, à venger la perte d'Avignon et du comtat Vénéaisin. Dans nulle cité les Français n'étaient plus haïs que dans Rome. Un d'eux nommé Basseville, revêtu du titre d'envoyé, y avait été indignement assassiné dans une émeute que le gouvernement avait laissé se former avec une négligence suspecte : en France, on avait juré depuis long-temps de venger la mort de Basseville.

Les victoires de Bonaparte semblaient le condamner à aller opérer la destruction du saint-siège. Les fureurs irréligieuses n'étaient plus, il est vrai, ce qu'elles avaient été sous la convention ; mais l'enthousiasme républicain semblait avoir besoin de venir s'alimenter sur les bords du Tibre. On ne parlait que de rebâtir le Capitole, de fonder une nouvelle république romaine : il n'était aucun des directeurs qui n'eût attaché le plus grand prix à cette révolution. Laréveillère-Lepaux était celui de tous qui la désirait davantage : sa passion était excitée par les intérêts du culte théophilantropique, qu'il espérait établir avec solidité sur les ruines de l'église romaine. Pour tout général français à qui la gloire n'eût pas donné un sentiment d'indépendance, marcher sur Rome eût paru un devoir, une nécessité impérieuse ; Bonaparte se contenta d'en faire la menace. Il connaissait le danger d'enfoncer son armée dans ce long et étroit espace de l'Italie qui est enfermé entre les deux golfes. L'armée autrichienne l'occupait plus qu'une armée sur laquelle il n'y avait pas de victoires glorieuses à remporter. Il osa accorder une trêve, et puis la paix au chef de l'église romaine ; il osa parler de lui avec une vénération profonde ;

Il lui imposa des sacrifices rigoureux ; mais il le conserva sur un trône où lui seul , dans de telles circonstances , pouvait encore le maintenir. Le pape céda à la république française les légations de Bologne et de Ferrare , que Bonaparte avait déjà conquises , et toutes les côtes maritimes du golfe Adriatique , depuis les bouches du Pô jusqu'à la citadelle d'Ancône. Un mois après la signature de cette convention , une nouvelle prise d'armes eut lieu dans les états de l'église. On avait cru Bonaparte vaincu sur d'autres points. Le général français fit châtier avec rigueur les villages ferrarais qui avaient donné le signal de la révolte. Nous verrons qu'il eut à repousser et à pardonner une troisième tentative beaucoup plus sérieuse.

L'Italie entière fut reconnaissante des ménagemens qu'il eut pour le saint-père , comme si elle eût senti tout ce que cette modération avait de courageux. En France , les républicains les plus ennemis de l'autorité papale louèrent dans cette conduite de Bonaparte la prudence d'un guerrier , d'un conquérant qui connaît sa position et le génie des peuples ; le parti qui détestait les principes de la république nouvelle , et qui gémissait de ses triomphes , observa Bonaparte , et se vit forcé de lui donner des éloges sincères. Mais le temps devait venir où l'absence de ce général laisserait se développer en Italie un système funeste. Revenu de l'Egypte , il n'eut plus à rendre que des honneurs funèbres au pontife dont il avait en vain protégé la vieillesse , les vertus et le saint caractère.

En se détournant de Rome , Bonaparte sauva également des ravages d'une conquête le royaume de Naples. Un prince de la maison de Bourbon y régnait sans gloire. Occupé plutôt par goût que par politique à plaire à cette classe oisive , ignorante , à demi-barbare , qui , sous le nom de *lazzaronis* , inonde sa trop vaste capitale , il s'avalissait par ses amusemens , et n'était roi que pour s'y livrer. Une princesse autrichienne , une sœur de l'infortunée Marie-Antoinette de France , régnait auprès de lui , ou plutôt régnait à sa place. Née avec des passions ardentes , et croyant n'avoir plus à les contenir parce qu'elle était reine , elle avait choisi , dans M. d'Acton , un favori , un premier ministre d'un caractère analogue au sien. Leur administration était plutôt remuante qu'active. Ils avaient des projets disproportionnés aux forces du royaume de Naples , et fort contraires aux principes de sa prospérité. Au lieu de faire renaître l'agriculture dans les Deux-Sicules , sur ce sol où la fable a placé sa naissance , où l'histoire nous montre peut-être ses plus grands progrès , ils attendaient leurs richesses d'un commerce qui n'existait

pas encore; et, dans cet espoir, ils créaient, avec un faste insignifiant, une marine dont on ne pouvait deviner l'usage. Ils s'occupaient plus follement encore d'une armée de terre, qui ne cédait en habits éclatans, en beaux chevaux, à aucune des armées les plus célèbres de l'Europe : six mille Napolitains, l'élite de cette armée, avaient paru, mais ne s'étaient point distingués au siège de Toulon. Les défaites de Beaulieu avaient été funestes à leur meilleure cavalerie. Bonaparte soumit l'orgueil de la reine de Naples à un armistice qui était une véritable rançon : elle payait huit millions de contributions à l'armée française.

De tous les états d'Italie, le mieux gouverné était le grand duché de Toscane. Le sage Léopold y avait opéré avec mesure, avec succès, la plupart des réformes et des améliorations que le fougueux Joseph II avait précipitées et manquées dans les états héréditaires de l'Autriche : l'archiduc Ferdinand maintenait cette administration paternelle. La cour de Florence n'offrait plus toute la magnificence des Médicis, mais l'ordre s'y faisait partout remarquer. Un esprit de règle, qui peut-être eût été minutieux dans un vaste empire, entretenait à-la-fois la paix, la subordination et l'activité parmi les heureux Toscans. Il y avait une sorte de courage de la part d'un prince autrichien à se déclarer neutre dans une guerre où l'Autriche était engagée pour de si grands intérêts. Le grand-duc était revenu à ce parti depuis que la chute de Robespierre lui avait permis de le prendre avec décence. Il avait été le premier des princes régnans qui reconnût la république française. Il lui avait envoyé un ambassadeur, le comte Carletti. Ce choix n'était point heureux; le comte Carletti n'avait ni mesure, ni dignité : courtisan trop vil du directoire, il l'offensa bientôt par une démarche qui, chez tout autre, eût paru assez noble, et qui, chez lui, parut ridicule. Lorsque madame, fille de Louis XVI, réclamée par la cour de Vienne, obtint la liberté d'aller pleurer auprès de ses parens les malheurs de sa famille, le comte Carletti demanda au directoire la permission d'aller lui présenter ses hommages, comme l'ambassadeur d'un souverain qui lui était attaché par le sang. Le directoire reçut sa demande avec indignation, et le congédia avec mépris. Le grand-duc condamna lui-même son ambassadeur, puisqu'il le remplaça. On ne sut ce qui devait étonner davantage de la complaisance de ce prince ou de la brusquerie du directoire. Bientôt les Anglais, irrités de la neutralité du grand duc, le traitèrent avec plus d'insolence. Ils prirent possession du port de Livourne, et ils

en firent l'entrepôt de leur commerce dans la Méditerranée. Bonaparte, dans cette circonstance, ne suivit encore que sa politique et ses principes particuliers. De tous les gouvernemens ennemis de la France, celui qu'il haïssait le plus, était le gouvernement anglais. C'était à la lueur de Toulon et de notre flotte embrasée que s'était formée chez lui cette haine. Il voulait, non imiter un tel désastre, mais du moins le venger dans Livourne sur les nombreux vaisseaux anglais que renfermait ce port. Sans nuire à l'ensemble de ses opérations militaires, il détache, sous le commandement du général Vaubois, une division habituée aux expéditions les plus rapides. Elle paraît s'avancer sur Pise, sur Florence. Le grand duc s'effraie, intercede; mais déjà les Français suivaient la route de Livourne. Malgré un profond secret et beaucoup de célérité, les Anglais furent avertis du danger de leurs vaisseaux. Quarante bâtimens quittaient le port, lorsque les Français entrèrent dans Livourne. Bonaparte mit garnison dans cette ville; ce n'était qu'un faible prélude aux coups qu'il voulait porter aux Anglais dans la Méditerranée.

La coalition n'avait pas dédaigné les secours du duc de Parme: Bonaparte ne voulut point accabler un ennemi si peu redoutable; d'ailleurs sa soumission avait été prompte. Il reçut les Français dans ses états sans paraître murmurer d'une hospitalité un peu onéreuse. Cette branche de la maison de Bourbon acquit, aux yeux de Bonaparte, des titres de recommandation qui devaient la faire bientôt passer sur un trône plus illustre. Le duc de Modène, le plus économe des princes de la maison d'Autriche, à l'approche de l'invasion française, trembla moins pour ses petits états que pour un trésor grossi par des épargnes sans doute un peu sordides, et qui s'élevait jusqu'à dix-huit millions. Il négocia avec tant d'habileté, que ses états furent conquis, et que la plus grande partie de son trésor fut sauvée.

La république de Venise, cette aristocratie robuste qui s'était maintenue au milieu de tant d'épreuves diverses, avait tout à craindre des principes de la révolution française. Placée si loin de nos limites, elle se rassurait encore moins sur sa position que sur les précautions d'une police qui cachait ses rigueurs sous la folie et la licence des plaisirs. Mais la sagesse de la république de Venise ne s'étendait guère au-delà de la capitale, dont le régime intérieur passa long-temps pour un chef-d'œuvre de politique. Elle gouvernait les provinces de la Terre-Ferme avec dureté, avec imprévoyance. Si elles avaient supporté ce

joug avec impatience lorsque les sénateurs vénitiens jouissaient, comme par monopole, du commerce du monde; lorsque, survivant aux croisades, ils en recueillaient les fruits; lorsqu'ils bravaient l'empire ottoman, et lui disputaient une grande partie de la Grèce, quel devait être le mécontentement de la Terre-Ferme depuis que tant de grandeur n'était plus qu'un souvenir importun. Cette république avait déclaré la neutralité, et n'avait point levé d'armée pour la protéger. Elle resta exposée aux entreprises de l'Autriche, qui faisait traverser à ses troupes le territoire de Venise chaque fois que l'urgence de ses périls le demandait. Le sénat paraissait toujours satisfait de ses excuses. Il avait fait un autre acte de complaisance pour la coalition en donnant au frère de Louis XVI Vérone pour asile.

Ce n'était pas la première fois que cette république recevait dans son sein des rois détrônés et des princes fugitifs; de fiers patriciens se complaisaient à voir ces illustres victimes de la fortune, à les étourdir plutôt qu'à les consoler par de longues saturnales où ils appelaient tous les plaisirs et toutes les précautions. C'était bien assez pour le nouveau prétendant d'être condamné à se soumettre au repos quand toute l'Europe paraissait armée pour sa cause: il s'éloigna du moins des plaisirs bruyans et avilissans. Il s'occupait à Vérone de quelques mesures impuissantes, qu'il cherchait à faire passer pour des négociations. Le directoire de la république française en avait quelquefois conçu des alarmes. Il avait fait au sénat de Venise de sévères représentations que les victoires de l'armée d'Italie firent enfin écouter. Les Vénitiens se virent obligés d'éloigner le prétendant. Il est plus dur encore de rompre que de refuser l'hospitalité; ils donnèrent leurs ordres avec une arrogance qui dissimulait en vain la peur. Louis Stanislas Xavier, dans son indignation, montra une juste fierté que ses malheurs précédens n'avaient encore que faiblement excitée. Il déclara qu'il quitterait Vérone aussitôt qu'on lui aurait rendu l'épée dont Henri IV avait fait présent à la république, et qu'on lui aurait présenté le livre d'or pour y rayer le nom de sa famille. Cette dernière condition lui fut accordée avec dédain: Nous sommes prêts, ajoute le sénat dans sa réponse, à vous rendre l'épée d'Henri IV, si vous nous rendez les onze millions que nos aïeux prêtèrent à ce monarque. Ceux qui faisaient cette froide ironie allaient bientôt cesser de dominer. Déjà l'armée française était entrée dans Vérone.

Bonaparte s'était occupé plus particulièrement à faire du Milanais un point d'appui à la nouvelle puissance des Français en Italie, ou plutôt à en faire le centre d'une Italie nouvelle. De ces différens états, le Milanais était depuis long-temps celui qui avait conservé le moins de gloire et d'indépendance; aucun pays de l'Europe n'avait été plus souvent conquis. Ses discordes civiles n'avaient pas même été décorées du nom de liberté. A ne partir que du quinzième siècle, on voit le Milanais toujours agité sous les deux dynasties des Visconti et des Sforze, et depuis on le voit l'objet, le théâtre et la proie de longues guerres qui lui donnent une continuelle succession de maîtres français, espagnols ou allemands : sa destinée avait enfin paru fixée sous ces derniers. La maison d'Autriche gouvernait avec douceur un peuple dont elle avait plusieurs fois éprouvé l'inconstance; la modération allemande assujettissait, sans trop d'efforts, la vivacité, ou plutôt la mobilité italienne. C'est parmi ce peuple que Bonaparte voulut créer un caractère national qui eût assez d'énergie pour entraîner des états voisins. L'entreprise était difficile; il n'y a de liberté pour un peuple que celle qu'il a lui-même conquise : Bonaparte pouvait être considéré par les Italiens, défiants et spirituels, comme un nouveau Flaminius offrant à la Grèce dégénérée le bienfait illusoire de son antique liberté. La politique de Bonaparte modifia tous les principes de la révolution française en les portant dans le Milanais. Il ne mella point à une réforme politique des entreprises irréligieuses; il enleva aux nobles des privilèges, mais il les appela à des fonctions importantes. Il donna à la république qu'il créait des formes démocratiques; mais il songeait plus sérieusement à lui donner la fixité d'une aristocratie tutélaire et modérée. Il ménagea toutes les institutions, hormis celles qui tenaient au régime féodal. Bientôt il appela aux armes un peuple qui avait toujours été si dangereux à ses conquérans. Il réunit sous ses drapeaux des soldats milanais qui apprirent de lui à devenir les émules de la vaillance française. Mais la république cisalpine, en naissant, comptait déjà dans son sein les ennemis les plus dangereux. Le peuple des campagnes recevait avec une sombre défiance le bienfait que les paysans français avaient reçu avec une joie féroce, celui de l'abolition des droits féodaux. Deux révoltes éclatèrent en peu de temps : la première avait son centre dans Milan même, et sur-tout dans Pavie; les paysans étaient entrés dans ces deux villes; et si leurs fureurs n'eussent été bientôt réprimées, l'armée française courrait les plus grands dangers. Il suffit à Bonaparte d'entrer

à Milan avec l'archevêque de cette ville pour y calmer la sédition. Pavie fut plus obstinée, et fut seule punie. Déjà les rebelles avaient fait la garnison française prisonnière. Bonaparte, après d'inutiles sommations, fait enfoncer les portes de Pavie, délivre ses soldats, fait craindre quelque temps une vengeance inexorable, et la borne au supplice des moteurs les plus dangereux de cette sédition.

De nouveaux troubles éclatèrent bientôt dans le Milanais; la révolte s'était étendue avec rapidité dans les fiefs impériaux avoisinant d'un côté le Piémont, et de l'autre, la rivière de Gènes. L'armée française, qui déjà environnait Mantoue, était menacée dans toutes ses communications et dans ses points d'appui. Les courriers, les soldats français épars tombaient sous la faux, sous la hache des paysans furieux; les convois étaient pillés. La vengeance fut prompte et terrible. Douze cents hommes que le général avait détachés de l'armée entrèrent dans les fiefs impériaux, montrèrent aux paysans attroupés leurs maisons consumées par l'incendie, fondirent sur eux, les dispersèrent, les firent assister au supplice de leurs chefs; et depuis, Bonaparte, porté par sa fortune et par la victoire à une longue distance de ces pays embrasés de haine et de fanatisme, n'eut plus rien à en craindre, rien à y punir.

Les opérations politiques que je viens de rapporter, ces lois nouvelles données à différens états, ces trêves, ces traités qui changeaient le sort d'autres états plus puissans, se consommèrent en moins de deux mois, c'est-à-dire, depuis le 21 floréal, jour de la bataille de Lodi, jusqu'au 12 messidor, époque d'une nouvelle bataille encore plus terrible et plus glorieuse. Le général français, pour coordonner toutes les parties de ce vaste système, n'avait point cherché dans le palais de Milan un loisir studieux et paisible, il ne s'était point dérobé au tumulte des armes. Il avait fallu engager beaucoup d'actions pour opérer le blocus de Mantoue, et chacune d'elles avait été dirigée par Bonaparte. Il investissait cette place avec une grande partie de son armée, tandis que l'une de ses divisions pénétrait dans le Tyrol italien, veillait à ce que les armées autrichiennes ne pussent, en sortant des montagnes, surprendre le Milanais, tandis qu'une autre faisait la conquête du Bolognais, du Ferrarais, appuyait toutes les menaces qui faisaient fléchir le pape et le roi de Naples sous des conditions rigoureuses; tandis qu'une troisième, pénétrant dans la Toscane, venait ravir aux Anglais la possession de l'un des ports les plus utiles de la Méditerranée; tandis qu'une quatrième enfin réprimait les révoltes de Pavie et des fiefs

impériaux. Chaque partie du service de l'armée trouvait dans Bonaparte un inspecteur vigilant, ou plutôt le créateur de ses nouvelles ressources. L'infanterie acquérait une mobilité plus active et plus sagement calculée. La cavalerie se formait avec les excellens chevaux que fournissent les plaines de la Lombardie. Bonaparte ne cessait de perfectionner l'une des plus précieuses inventions de son génie militaire ; je veux parler des compagnies de guides, troupe dont l'inconcevable vélocité surpassait tous les services qu'on avait encore tirés des troupes légères. L'artillerie, premier objet des études de Bonaparte, tenait de lui de nouvelles méthodes. On voyait dans tous les soldats de cette armée le rare mélange d'une obéissance passive et d'une curiosité ingénieuse qui les portait à pressentir les desseins de leur général. Bonaparte, qui s'en applaudissait, en conçut pourtant quelquefois de l'inquiétude : on en jugera par ce trait qu'il a lui-même rapporté dans ses relations, toutes semées d'anecdotes de ce genre. Un jour un chasseur, à l'approche d'une action qui parassait difficile, s'avança près du général, et lui indiqua comme nécessaire l'opération même que celui-ci avait méditée : *Malheureux ! veux-tu bien te taire*, reprit le général, qui ne craignait plus d'être trahi que par la sagacité de ses soldats. Après le combat Bonaparte ne trouva plus ce chasseur, qu'il voulait faire officier.

La subordination de tous les généraux, de tous les officiers supérieurs, au jeune homme de vingt-six ans qui les commandait, tenait encore moins à l'éclat de sa gloire qu'à l'énergie de son caractère. Il régnait une vive émulation entre les généraux Joubert, Massena, Augereau, Serrurier, Dallemagne, Gueyux, Vaubois, Murat, Lasnes, Rampon, à qui serait le meilleur des lieutenans de Bonaparte ; nul ne songeait à devenir son rival. Le général Berthier, qui le secondait de tous ses talens militaires et de son intrépidité, était son compagnon le plus assidu et le plus intime. Bonaparte avait auprès de lui un de ses frères âgé seulement de douze ans, et le jeune Eugène Beauharnais, qui se précipitaient dans tous les périls à la voix de l'honneur.

L'administration financière de l'armée d'Italie était florissante, et devait tout aux soins vigilans de Bonaparte. C'était un contraste frappant que celui de la tenue et des approvisionnement des soldats de cette armée avec la pénurie qui souvent affligeait les soldats républicains dans d'autres armées également victorieuses. Quelques exemples de sévérité avaient intimidé des fournisseurs infidèles. Ils spéculaient sur les victoires et les conquêtes, mais non sur la négligence du général, qui concluait et surveillait tous leurs

marchés sans aucun intermédiaire. Les sources de cette prospérité étaient d'abondantes contributions levées dans les pays qui, depuis plus d'un siècle, n'avaient pas connu les fléaux de la guerre. Elles s'élevaient ou se modéraient suivant les vues politiques du général. La république nouvelle, qu'on appelait Lombarde, n'en supportait que la plus faible partie; Bonaparte ne voulait pas avoir l'air de lui vendre les bienfaits de la liberté. Les contributions avaient été demandées plus rigoureusement au pape, au roi de Naples, aux ducs de Parme et de Modène; elles avaient été versées, en grande partie, dans le trésor de la république française. C'était une situation nouvelle que celle d'un général qui accablait de ses libéralités un gouvernement jaloux, ou prêt à le devenir. Par d'autres hommages, il flattait encore plus l'orgueil national. Il avait stipulé, dans toutes les trêves qu'il avait accordées aux différens souverains de l'Italie, que les artistes français viendraient choisir dans les galeries, dans les palais, dans les places publiques, les plus beaux monumens des arts dont ces lieux étaient décorés. Raphaël, Michel-Ange, le Titien, le Dominiquin, par leurs productions immortelles, payèrent la rançon de leur patrie. Plusieurs statues que Rome avait ravies aux Grecs, ou qu'elle avait demandées à leur génie, transportées sur les bords de la Seine, vinrent faire l'ornement d'une ville qui se piquait à-la-fois d'être l'émule de Rome guerrière et de l'ingénieuse Athènes. Ce fut un nouveau prestige ajouté à l'effet des exploits de cette grande campagne. L'admiration fut telle, qu'elle put enchaîner quelque temps les discordes civiles; l'étude des partis n'était plus que de deviner Bonaparte; on épiait son caractère, ses opinions, non-seulement dans ses actes politiques et militaires, mais aussi dans les relations de ses batailles, dans ses discours aux souverains qu'il abaissait ou auxquels il pardonnait; et sur-tout dans ses proclamations à son armée; tout y étincelait de gloire.

J'ai à peine décrit la moitié de cette première campagne, je suis arrivé au siège de Mantoue.

Quelle entreprise pour une armée peu nombreuse que la conquête de ce boulevard de l'Italie! Ce n'était point seulement une vaste enceinte de murailles et d'excellentes fortifications qu'il fallait investir, c'était un lac, des marais dangereux, une rivière rapide qu'il fallait occuper. Les conquêtes de Bonaparte, toutes vastes qu'elles étaient, n'avaient pas mis en son pouvoir l'artillerie nécessaire pour un tel siège. Il avait à craindre de fatiguer son armée par des travaux lents et infructueux, et sur-tout de l'exposer à

l'insalubrité du sol le plus malsain de l'Italie. Outre une garnison nombreuse et bien approvisionnée, sous le feu de laquelle il élevait ses travaux et lançait sur le lac une flottille guerrière, il avait à repousser deux armées autrichiennes. Dans l'une, étaient les débris de l'armée de Beau lieu, qui s'étaient relevés par des renforts continuels; l'autre était beaucoup plus redoutable. Sous la conduite de Wurmser, elle descendait du Tyrol, et se portait à la droite et à la gauche du lac de Garde. Depuis l'ouverture de la guerre, l'Autriche n'avait pas fait un effort aussi énergique et aussi bien calculé que celui-ci. C'était de son armée d'Allemagne, qui, depuis plus d'un mois, battait en retraite devant le général Moreau, qu'elle avait osé détacher une partie de ses meilleures troupes pour les opposer à Bonaparte. Le cabinet de Vienne savait enfin prévoir les mouvemens concertés entre nos armées à de longues distances; il ne doutait pas que le général Bonaparte ne tendît bientôt à traverser le Tyrol pour établir ses communications avec l'armée du général Moreau, qui, par une suite de victoires vivement disputées, allait se placer au pied de ces montagnes. Ce fut Bonaparte que l'Autriche parut craindre davantage. Elle voulut l'accabler du poids de toutes ses forces. Déjà deux armées l'environnaient, une troisième se tenait prête à traverser les états de Venise; une quatrième, qui devait suivre la même route, se formait à Vienne, sous l'inspiration de tous les nobles sentimens que l'honneur éveille dans une monarchie. Les jeunes gens les plus distingués de cette capitale s'armaient à la voix de la patrie, à la voix de l'impératrice et de toutes les dames de la cour, et brûlaient de se mesurer avec l'armée de Bonaparte. C'est lui seul que nous allons envisager pendant toute la durée du siège de Mantoue. Après avoir exposé ce grand événement, nous cesserons quelque temps de suivre sa marche victorieuse, pour nous occuper des deux armées françaises qui, sous la conduite du général Moreau et du général Jourdan, étaient entrées en Allemagne. Nous dirons seulement que ces deux armées n'avaient connu que des triomphes lorsque le siège de Mantoue fut entrepris; que, long temps avant la reddition de cette place, elles s'étaient retirées sur le bord du Rhin, et que Bonaparte resta pour chercher une autre route de Vienne.

Le 11 thermidor, le feld-maréchal comte de Wurmser ayant déjà établi les communications de son armée du Tyrol avec l'armée autrichienne campée sous Mantoue et qui était également sous ses ordres, se présente devant le poste de la Corona, qu'occupait la division du général Massena. Il

la force à se replier. Au même instant, un second corps autrichien s'empare du poste de Salo ; un troisième descend sur Brescia, l'emporte et fait poser les armes à quatre compagnies françaises. Bonaparte est placé entre deux feux ; il faut marcher au secours de plusieurs de ses divisions errantes, et qui même ont été détournées des points de retraite qu'il leur a indiqués. Il est à découvert devant Mantoue ; le temps presse ; il lève le blocus de Mantoue, abandonne avec précipitation une nombreuse artillerie, des bagages, et repasse le Mincio. Vous diriez qu'il fuit, il vole à la victoire. Cerné entre deux armées, il veut les isoler l'une de l'autre et les vaincre successivement. En trois jours il a repris tous les postes qui avaient été abandonnés. En arrivant à celui de Salo, les Français délivrent six cents de leurs braves compatriotes sous le commandement du général Guyeux, qui, depuis quarante-huit heures enfermés dans cette ville, s'y étaient retranchés dans un seul édifice, et de là bravaient le feu de l'ennemi et la faim. Un combat s'engagea auprès de Lonado. Le général Dallemagne, qui venait attaquer ce poste, y est attaqué lui-même : « J'étais tranquille, dit Bonaparte dans sa belle relation, la trente-deuxième demi-brigade était là. » La trente-deuxième et le général Dallemagne répondent à la confiance de Bonaparte. Voilà déjà plusieurs jours qui se passent en combats : voici deux batailles qui durent quatre jours. La fortune se montre d'abord contraire à Bonaparte. Dans la journée du 15, il reperd la plupart des postes qu'il avait reconquis. Salo est encore une fois abandonné, Castiglione est livré aux Autrichiens par le peu d'intrépidité d'un général français. Les événemens du lendemain 16 sont plus heureux ; Salo est repris par le général Guyeux, et Castiglione l'est par Augereau. Les Autrichiens se défendent avec courage à Lonado, qu'attaque le général Massena : les Français plient, reviennent à la charge. Lonado est en leur pouvoir. L'ennemi perdit, dans cette journée, plus de huit mille hommes tués, blessés ou faits prisonniers. Rien ne contribua plus à augmenter le nombre de ces derniers que la vitesse et l'intrépidité du fameux corps des guides. Le chef de brigade Junot avait reçu dans cette journée l'ordre de se mettre à leur tête : il tomba sur un régiment autrichien qui se retirait en assez bon ordre. « Au » lieu de s'amuser à charger la queue, il fit un détour par » la droite, prit de front le régiment, blessa le colonel, qu'il » voulut faire prisonnier, lorsqu'il fut lui-même entouré, » après avoir tué six hommes, jeté dans un fossé, blessé » de plusieurs coups de sabre. Un autre corps arrive :

» les Autrichiens fuient en désordre et au hasard. Le gé-  
 » néral Augereau , qui se distingua extrêmement dans cette  
 » journée , eut à combattre et vainquit des forces doubles  
 » des siennes. »

Wurmser ne pouvait se résoudre à s'avouer vaincu. Le lendemain d'une défaite , il se prépare encore à une bataille. Ecoutons Bonaparte qui rend compte d'un des événemens les plus remarquables de sa vie , et surtout d'un des traits qui caractérisent le mieux l'étonnante présence d'esprit dont il est doué :

« Le sort de l'Italie n'était pas encore décidé. Wurmser  
 » avait réuni un corps d'infanterie de vingt-cinq mille hom-  
 » mes, une cavalerie très-nombreuse, et sentit pouvoir encore  
 » balancer le destin. De mon côté , je donnai des ordres  
 » pour rassembler toutes les colonnes de l'armée. Je me  
 » rendis moi-même à Lonado pour voir les troupes que  
 » je pourrais en tirer.

» Mais quelle fut ma surprise , en entrant dans cette  
 » place , d'y recevoir un parlementaire qui sommait le  
 » commandant de Lonado de se rendre , parce que , disait-  
 » il , il était cerné de tous les côtés ! effectivement , les  
 » vedettes de cavalerie annonçaient que des colonnes enne-  
 » mies touchaient à nos grand'gardes , et que la route de  
 » Brescia à Lonado était coupée au pont de San-Marco.  
 » Je compris sur-le-champ que ce ne pouvaient être que  
 » les débris de la division coupée , qui , après avoir erré  
 » et s'être réunis , cherchaient à se faire un passage. Je  
 » n'avais à Lonado qu'environ douze cents hommes. J'ap-  
 » pelai le parlementaire. Je lui fis débander les yeux : je  
 » lui dis que si celui qui l'envoyait avait la présomption  
 » de prendre le général en chef de l'armée d'Italie , il n'avait  
 » qu'à s'approcher , qu'il devait savoir que j'étais à Lonado,  
 » avec l'armée républicaine , et que si , sous quelques mi-  
 » nutes , sa division n'avait pas posé les armes , je ne ferais  
 » grâce à aucun. Le parlementaire parut fort étonné de  
 » me trouver là , et un instant après toute cette colonne  
 » posa les armes. Elle était forte de quatre mille hommes. »

Le 18 , tout était prêt pour une nouvelle bataille. Les deux armées étaient en présence. Celle de Wurmser égalait encore , malgré les pertes qu'elle avait éprouvées les jours précédens , l'armée de Bonaparte , qui , depuis l'ouverture de la campagne , n'avait reçu que des renforts peu considérables. Mais Wurmser n'osait attaquer. Bonaparte feint un mouvement rétrograde pour l'attirer sur lui. L'armée autrichienne s'avance , le général Serrurier tourne la gauche ; l'adjutant-général Verdières attaque une redoute

qui couvrait le centre. Le chef de bataillon Marmont dirige contre ce poste vingt pièces d'artillerie légère, et s'en rend maître. Le centre des Autrichiens est percé par le général Augereau. Massena enfonce leur droite; il est secondé par toute la cavalerie sous les ordres du général Beaumont.

Aucune victoire des Français n'avait eu encore d'aussi brillans résultats. L'ennemi perdit dix-huit pièces de canon, tous ses caissons d'artillerie, douze à quinze mille hommes faits prisonniers, six mille hommes tués ou blessés. La perte des Français n'est pas bien constatée; les premières actions, qui leur avaient été désavantageuses, leur avaient coûté près de deux mille hommes.

Wurmser, qui n'a débloqué qu'un moment Mantoue, l'abandonne aux forces nouvelles qu'il a pu y faire entrer. Il se retire dans les montagnes du Tyrol. Il y est suivi par le vainqueur. Il cherche des lieux inexpugnables; il y sera vaincu. Bonaparte est arrivé auprès de Trente; une grande partie de son armée a repris le blocus de Mantoue; un mois a été employé aux dispositions du siège, pour lequel la grosse artillerie manque encore. L'actif, l'opiniâtre Wurmser pourrait profiter du temps où on le laisse respirer. Le 18 fructidor, Bonaparte livre une nouvelle bataille, c'est celle de Roveredo; lutte terrible où le courage était encore enflammé par l'aspect des lieux sauvages qui en étaient le théâtre. Il fallait, pour vaincre Wurmser, pénétrer dans une gorge étroite que l'Adige remplit presque seul, et où ce fleuve semble toucher à des montagnes coupées à pic. L'artillerie légère renverse tout ce qui s'élevait sur les flancs de cette gorge. Au même instant, les colonnes gravissent sur des rochers inaccessibles pour tous autres que des Français. On emporte cette position; on tourne Wurmser; on lui fait sept mille prisonniers. Le lendemain matin, on entre dans la ville de Trente; mais Wurmser se présente en bataille derrière la rivière de l'Arasio. A l'aspect des forces qu'il y déploie, les Français, qui avaient marché soixante heures, oublient leurs fatigues. Le pont est emporté au pas de charge. Wurmser quitte les bords de l'Arasio pour se cacher quelque temps derrière ceux de la Brenta. Tout le Trentin devient la conquête de Bonaparte.

Qui n'admèrerait ici Wurmser et le courage indomptable qui résiste à plus de soixante ans de travaux militaires; qui se relève après de tels revers, et qui ne cesse de défier la constance et le génie de son jeune vainqueur? Il pensait que Bonaparte continuerait à remonter l'Adige, et chercherait, en suivant la chaîne des montagnes, à établir ses communications avec une division de l'armée du général Moreau, qui

s'approchait des sources de l'Inn. Mais Bonaparte ne savait pas vaincre incomplètement, et quel que fût le plan de ses opérations à venir, il ne voulait plus qu'il y eût en Italie une armée de Wurmser. Il ne le perd pas de vue un seul instant; il le poursuit de position en position; il veut le forcer à ne plus tenter que les ressources du désespoir. Déjà Wurmser ne se confie plus aux montagnes : il a vu que, loin de retarder, elles ne font que précipiter les victoires des Français. Il cherche la plaine; il se rapproche de Mantoue; il veut inquiéter Bonaparte sur ses communications. Réussira-t-il une seconde fois à faire lever le blocus? Mais à mesure qu'il fait ses dispositions, Bonaparte le suit lui-même par derrière, taille en pièces tout ce qu'il rencontre de son arrière-garde. D'un côté, il le chasse sur Mantoue; de l'autre, il lui défend l'approche de cette ville. Par où le lion cerné s'ouvrira-t-il un passage? Wurmser est forcé de livrer une bataille à Bassano. Il est vaincu; il n'a d'autre espoir que de se jeter dans Mantoue. Il tente la route de Vérone; il est repoussé de cette ville par un corps que la prévoyance du général Français y a placé. Il prend une autre route; il marche pendant toute la durée des jours et des nuits. Il combat tous les corps qui l'ont gagné de vitesse. Le désespoir a redoublé ses forces; il perce les lignes de l'armée assiégeante là où elles sont moins épaisses. Il a le bonheur de trouver un pont, celui de la villa Imprenta, qu'on avait négligé de couper, malgré l'ordre de Bonaparte. La fortune, comme par une compensation de toutes ses rigueurs pour un généreux vieillard, lui avait réservé cet unique moyen de salut. Il a atteint le terme de sa course, il entre dans Mantoue; mais l'armée qu'il commandait a perdu dans ces différens combats plus de quarante mille hommes, et Bonaparte enferme le reste dans Mantoue.

Cependant des deux armées françaises qui semblaient se partager la conquête de l'Allemagne, et dont les progrès ultérieurs auraient fait une diversion si favorable à Bonaparte, l'une fuyait, l'autre se retirait. Le général Jourdan avait éprouvé une défaite complète; le général Moreau se trouvait engagé dans une position terrible, d'où ses talens militaires le firent sortir avec gloire. L'archiduc Charles avait rendu aux armées autrichiennes une confiance que de si longs revers avaient abattue. Le cabinet de Vienne redoublait d'efforts. Les subsides de l'Angleterre favorisaient de nouvelles levées, qu'excitait encore mieux l'enthousiasme national. C'était chez les Hongrois sur-tout qu'un zèle héroïque se manifestait; tous les jeunes guerriers étaient excités par le récit du glorieux malheur de Wurmser. Un nouveau général, le feld-maré-

chal marquis d'Alvinzi, avait été nommé pour commander une troisième armée d'Italie, qui s'élevait à cinquante mille hommes. La république de Venise faisait plus que de livrer passage à cette armée, elle lui fournissait tous les genres de secours; elle ouvrait pour elle ses arsenaux, ses magasins. Elle excitait sourdement les fureurs du peuple des villes et des campagnes contre les Français qui s'y trouvaient répandus. Je ne sais quelle funeste illusion lui montrait dans Bonaparte, destructeur de deux puissantes armées, un général vaincu, ou près de l'être. La même erreur agitaient des états voisins, mais sur-tout ceux du pape. L'Italie luttait par des assassinats contre tant de victoires. Bonaparte n'avait plus rien de fidèle autour de lui que son armée. Peut-être répugnait-il à sa fierté de demander au directoire des renforts pour réparer les pertes qu'il avait dû faire dans un si grand nombre de batailles et de combats; et d'ailleurs ces renforts étaient dus bien plutôt aux deux armées d'Allemagne, que la fortune avait abandonnées. L'opinion publique en France avait été moins frappée de ses derniers succès que des précédents. Bonaparte était placé entre les inquiétudes des républicains et les murmures des royalistes, qu'une admiration involontaire pouvait seule contenir. Tous ces chagrins pesaient sur son ame, sans cependant troubler sa pensée.

Au milieu des embarras et des dangers que je viens de décrire, Bonaparte attend l'armée d'Alvinzi, sans se précipiter vers elle. Il confie au général Kilmaine l'investissement et le siège de Mantoue. Il le laisse répondre aux sorties d'abord impétueuses, ensuite plus languissantes que répète souvent Wurmser. Il se porte vers l'Adige. Depuis près d'un mois, il avait évacué tous les postes qu'il occupait au-delà de ce fleuve. Déjà il s'était livré sur ses rives quelques combats glorieux pour les Français, et dans lesquels s'étaient distingués les généraux Augereau et Massena; mais ce n'étaient encore que de faibles avant-coureurs de la bataille d'Arcole.

Le 15 brumaire, les deux armées étaient en présence sur l'Adige. Déjà les deux divisions d'Augereau et de Massena l'avaient passée. Mais on arrive au pont d'Arcole: la position de ce village était formidable; les Autrichiens y avaient placé et caché, en quelque sorte, l'élite de leurs forces. Ils avaient garni d'artillerie des canaux profonds et qui se croisaient en tous sens. Un obstacle plus terrible et moins aperçu se présentait à l'armée française; c'étaient des marais dangereux dont on ne soupçonnait ni l'étendue ni la profondeur. Le soldat s'y jette, s'y enfonce; à peine à soulever son fusil; ne sort d'un pas périlleux que pour

entrer dans un autre plus périlleux ; craint de poursuivre , craint de revenir sur ses pas. Il regrette le pont de Lodi , qui n'offrait que la mort sans cette marche fatigante , incertaine. *Lodi , Lodi !* crie Bonaparte à son armée. Le pas de charge ranime en vain ses guerriers qui se désespèrent de ne pouvoir avancer. Enfin le marais a pris un peu plus de solidité sous les pieds de tous ceux qui s'y engagent ; mais la mitraille de l'ennemi fait tomber des files entières dans cette horrible sépulture. Déjà cinq des plus intrépides généraux de Bonaparte sont couverts de blessures et sont hors de combat. *Lodi , Lodi !* s'écrie encore une fois Bonaparte , qui restera le dernier à tenter cette entreprise presque impossible. Et cependant cette fièvre de grenadier qui paraît le consumer ne suspend pas un instant en lui les pensées d'un général. Déjà il a ordonné à Gueux de descendre l'Adige avec un corps de deux mille hommes , de passer ce fleuve , sous la protection de l'artillerie légère , à un bac qui se trouve à deux milles , et de tourner le village d'Arcole : Sonnez la charge , lui a-t-il dit , dès que vous aurez passé l'Adige ; que l'impétuosité de tous vos mouvemens , que le son de vos tambours et de vos trompettes représente à l'ennemi toute une armée qui s'avance sur ses derrières : et lui il continue l'attaque du pont d'Arcole. Il y voit l'intrépide Augereau , qui , agitant un drapeau , appelait à lui tous ses braves , et qui est enfin forcé de reculer. C'est Bonaparte qui lui succède ; il s'avance à la tête des grenadiers. Il n'est plus qu'à trente pas du pont. Le feu de l'ennemi le rompt ; ses éclats couvrent les canaux , les marais , Bonaparte tombe renversé dans un fossé sous le feu de l'ennemi : il se relève ; il rallie toute sa colonne. Déjà les ombres de la nuit couvrent ce poste terrible ; mais il est occupé par des Français. Le général Gueux a réussi dans sa manœuvre. Les Autrichiens , qui se sont crus coupés , ont abandonné Arcole. Le général Gueux craint de le conserver avec une aussi petite troupe ; il se retire , et le lendemain le combat recommence dans la même position. Tout ce que peut tenter le courage le plus héroïque est encore infructueux dans cette journée. Ce n'est qu'au troisième jour que les Français , par les mouvemens combinés des divisions Augereau et Massena , restent maîtres du champ de bataille , le plus sanglant qu'ils eussent encore occupé en Italie. Alvinzi fuit vers Vicence. Mais , pendant le temps où il avait soutenu les attaques des Français , un autre corps de son armée , sous la conduite du général Davidovich , avait percé les lignes des Français , se dirigeait sur Mantoue , et déjà n'en



était plus qu'à huit lieues. Bonaparte l'attaque, le culbute, le poursuit jusqu'aux montages du Tyrol. Cinq mille prisonniers, dix-huit pièces de canon furent le prix de cette bataille. Aucune des victoires de Bonaparte ne fut aussi chèrement achetée; on comptait presque autant d'officiers que de soldats tués ou blessés. Le général Lasnes, qui était malade d'une blessure avant le combat d'Arcole, voulut s'y trouver et y reçut à côté de son général une blessure nouvelle. Voici un trait bien propre à adoucir les tristes images qu'offre une aussi terrible victoire. Après la conquête d'Arcole, l'infatigable Bonaparte parcourait le camp dans la nuit: il aperçoit une sentinelle endormie; il lui enlève doucement, et sans l'éveiller, son fusil, fait la faction à sa place, attend qu'on vienne le relever. Le soldat s'éveille enfin: quel est son trouble quand il aperçoit son général dans cette attitude! Il fait un cri: Bonaparte! je suis perdu. — Rassure-toi, mon ami, lui répond le général, après tant de fatigues, il est bien permis à un brave comme toi de s'endormir, mais une autre fois choisis mieux ton temps.

Bonaparte écrivit en ces termes au général Clark, pour lui annoncer la mort du jeune Elliot: « Votre neveu Elliot » a été tué sur le champ de bataille d'Arcole: ce jeune » homme s'était familiarisé avec les armes; il a plusieurs » fois marché à la tête des colonnes: il aurait été un jour » un officier distingué. Il est mort avec gloire et en face » de l'ennemi, sans avoir souffert un instant. Quel est » l'homme raisonnable qui n'envierait pas une telle mort? » Quel est celui d'entre nous qui n'a pas regretté cent fois » de ne pas être ainsi soustrait aux effets de la calomnie, » de l'envie et de toutes les passions haineuses qui semblent » presque exclusivement diriger la conduite des hommes? »

Mantoue n'est point encore le gage de l'importante victoire d'Arcole. Würmser n'ignore pas qu'une quatrième armée autrichienne va venir recueillir les débris de la troisième. Il cherche à dissimuler au vainqueur les souffrances de sa garnison; quelquefois des émissaires des états du pape et de Venise parviennent jusqu'à lui. Il sait qu'une haine implacable ne cesse d'exciter des soulèvemens, des prises d'armes dans la Romagne. Il croit que Bonaparte, qui a déjà pardonné deux fois, se laissera enfin entraîner à la vengeance, que l'inutile conquête de Rome lui fera perdre de vue Mantoue. Mais Bonaparte est obstiné à la clémence envers le chef de l'église. Ce blocus, ces diversions, l'empêchent seulement de venir fondre sur Alvinzi qui reforme son armée. Tous les bataillons de Vienne sont arrivés. Des

jeunes gens qui se confient à leur courage, à l'enthousiasme qu'ils ont reçu, font flotter un étendard qu'a brodé de ses mains leur impératrice. Alvinzi, qui a soutenu à Arcole un combat encore plus disputé qu'il ne l'avait été par ses deux prédécesseurs, se flatte qu'une victoire va délivrer Mantoue. Que lui importe même d'être battu sur plusieurs points, pourvu qu'une de ses colonnes renouvelle l'entreprise désespérée de Wurmser. Du plus loin que le général assiégé apercevra les enseignes de ses compatriotes qui marchent à lui et qui lui apportent des vivres, il s'élançera avec ses soldats affamés et furieux. Alvinzi, avec une grande partie de ses forces, occupe les montagnes du Trentin, et voit sur des collines inférieures l'armée de Bonaparte qui supporte les rigueurs du climat et de l'hiver. Sur d'autres points, il menace le bas Adige. Par tous les mouvemens qu'il tentera, quel qu'en soit le succès, il rend presque assurée la marche d'une colonne de grenadiers qui, sous la conduite du général Provera que nous avons vu se couvrir de gloire à la bataille de Millesimo, doit percer à travers les lignes du blocus. Bonaparte a été forcé de les rendre moins épaisses : il s'est porté en avant. Le 23 nivôse, 13 janvier, il arrive à Vérone : il y voit Massena, qui revient vainqueur d'un combat où le général Brune et le général Leclerc se sont distingués à l'envi. Bonaparte occupe un long rang de collines, nommé le plateau de Rivoli, une des plus formidables lignes de défense que la nature ait offerte au génie militaire. Tous les cinquante mille hommes d'Alvinzi sont employés à le tourner dans cette position. On combat à de longues distances : il semble que Bonaparte assiste à tous les combats; tout son but est de forcer Alvinzi à des opérations compliquées dont bientôt le général autrichien ne verra plus l'ensemble, tandis que le général français le saisira à chaque instant d'une vue plus rapide et plus vaste. Pendant la journée du 24 ventôse, 15 janvier, Joubert est attaqué et se maintient au poste de la Corona. Bonaparte attaque les ennemis en avant de Rivoli : il s'empare du poste de San-Marco, qui est la clef de la position de ce plateau. Il appelle ainsi sur lui d'Alvinzi au moment où ce général croyait avoir enfermé la division de Joubert. Cependant les Autrichiens obtiennent quelque succès autour du plateau; ils s'emparent de quelques positions que Massena reprend. Une de leurs colonnes qui avait longé l'Adige avec une artillerie imposante, marche droit à Rivoli. Ce mouvement même a été prévu. Déjà elle va être enfermée. Elle échappe en se jetant dans la vallée de l'Adige. Une autre colonne autrichienne qui

marchait depuis long-temps pour tourner le plateau, est arrêtée par une seule demi-brigade, la soixante-quinzième. Le général Rey, qui poursuit par derrière cette colonne, l'atteint, la culbute, la fait prisonnière. Tout est vaincu, hormis un corps qui s'est établi à la Corona. Mais, pendant que ces combats occupent Bonaparte, le général Provera se dirige avec impétuosité sur Mantoue, force le passage d'Anguiari, file sur Castellara. Le général Augereau le poursuit, atteint son arrière-garde, lui fait beaucoup de prisonniers. Provera, sans se déconcerter se rapproche toujours de Mantoue. Le 26 nivôse, 16 janvier; il était arrivé devant le faubourg Saint-Georges. Mais Bonaparte, qui, du plateau de Rivoli, théâtre de la victoire, a couru sur Mantoue, et qui ne peut perdre de vue l'opiniâtre vieillard enfermé dans cette ville, a déjà élevé un mur de soldats entre Wurmser et Provera, qui se précipitent au-devant l'un de l'autre. Ici c'est le général Miollis qui repousse Provera de Saint-Georges; là c'est le général Serrurier qui dispute à Wurmser le poste de la Favorite. Que d'efforts! que d'attaques furieuses! L'imperturbable constance du général Serrurier a tout déconcerté. Provera met bas les armes devant l'armée qui le cerne, et Wurmser rentre avec la famine dans Mantoue. Ce n'est pas tout, le général Joubert saura aussi couper la retraite aux Autrichiens, maîtres de la Corona. Secondé par un stratagème militaire qu'invente le général Murat, il fait beaucoup plus de prisonniers qu'il n'a de combattans. Il s'empare de Trente, et poursuit les ennemis jusqu'à Saint-Michel. Telle fut la bataille de Rivoli, la plus longue que nous offre l'histoire; elle dura huit jours. Les Autrichiens y perdirent vingt-cinq mille hommes tués, blessés ou faits prisonniers, et toute leur artillerie. Ils y perdirent l'Italie. Mantoue capitula; toute la garnison fut faite prisonnière, à l'exception de l'état-major. Voici en quels termes Bonaparte remercia son armée :

« La prise de Mantoue vient de finir une campagne qui  
 » vous a donné des droits éternels à la reconnaissance de  
 » la patrie. Vous avez remporté la victoire dans quatre ba-  
 » tailles rangées et soixante-dix combats : vous avez fait  
 » plus de cent mille prisonniers, pris à l'ennemi cinquante  
 » pièces de canon de campagne, deux mille de gros ca-  
 » libre et quatre équipages de pont.

« Le pays que vous avez conquis a nourri, entretenu et  
 » soldé l'armée pendant toute la campagne, et vous avez  
 » envoyé trente millions au ministre des finances, pour  
 » le soulagement du trésor public. Vous avez enrichi le

» Muséum de Paris de plus de trois cents objets, chefs-  
 » d'œuvre de l'ancienne et de la nouvelle Italie, et qu'il  
 » a fallu trente siècles pour produire. »

Un tel général pouvait demander à une telle armée, après la conquête de l'Italie, celle du plus puissant empire de l'Allemagne. Il va l'entreprendre. Mais il est temps de rendre compte de la brillante et infructueuse tentative que deux armées françaises avaient faite sur d'autres points pour s'approcher du centre de l'Autriche. Je reviendrai ensuite à Bonaparte, et je ne terminerai point ce livre sans avoir présenté l'Autriche soumise, la coalition rompue, et Bonaparte pacificateur. Pressons notre marche : l'imagination se précipite vers un tel denouement dès qu'il est annoncé.

L'armistice que le général Pichegru avait conclu sur les bords du Rhin avec l'armée autrichienne, n'avait point encore été rompu, lorsque Bonaparte préludait déjà, par les brillantes victoires de Millesimo et de Lodi, à la conquête de l'Italie entière. Le cabinet de Vienne paraissait avoir le plus grand intérêt à maintenir une trêve qui lui laissait les moyens de faire succéder une nouvelle armée à celle de Beaulieu, tant de fois vaincu. Ce fut cependant ce cabinet qui rompit l'armistice du Rhin. L'Angleterre ne l'avait point approuvé. L'Autriche, assez épuisée pour avoir besoin des subsides de cette puissance, assez vaine encore pour chercher à en déguiser l'humiliation sous le titre d'emprunt, ne pouvait le payer que par le sang de ses soldats. Le baron de Thugut avait habitué la cour, et sur-tout l'impératrice, à se prêter à la violence de ses résolutions. Il vantait la victoire par laquelle Clairfait avait délivré Mayence et l'Allemagne, et en même temps il accablait ce général de reproches, pour avoir conclu un armistice qui posait un terme si prompt à ses succès. Clairfait ne put résister à cette ingratitude; il donna sa démission. Il fut remplacé par un jeune prince d'une santé faible et d'une ame héroïque; c'était l'archiduc Charles. Son armée et celle que commandait le feld-maréchal comte de Wurmser sur le Haut-Rhin s'étaient plus que doublées à la faveur de l'armistice.

Le directoire avait eu la même vigilance. Il lui suffisait d'effrayer par quelques lois les réquisitionnaires déserteurs pour remettre ses armées dans un état imposant. Au récit des merveilles de l'armée d'Italie, celles du Rhin et de Sambre et Meuse s'indignaient de leur inaction, des revers que six mois auparavant elles avaient éprouvés; n'en recherchaient pas les causes, en demandaient la vengeance. Le directeur Carnot, aidé du même conseil de guerre qui, dans

la campagne de 1795, avait développé des plans très étendus, en concevait de plus vastes encore, et s'étudiait à mettre en harmonie les mouvemens des quatre armées, que séparaient les plus hautes montagnes de l'Europe, de grands fleuves, et plus de trois cents lieues de distance. Celle du général Jourdan campait dans le Hunsruck : on l'estimait forte de cent vingt-cinq mille combattans. Elle était appuyée par celle du Nord, commandée par le général Bournonville, dont la destination principale était de surveiller la ligne de neutralité du roi de Prusse. L'armée du Rhin était sous les ordres du général Moreau, qui déjà avait rétabli la discipline dont Pichegru avait relâché tous les ressorts. Jourdan et Moreau devaient prendre l'offensive en même temps et passer le Rhin sur différens points. Leurs attaques combinées eurent tant d'impétuosité et de succès, que les Autrichiens abandonnèrent tout le pays dont la victoire de Clairfait les avait mis en possession, et n'eurent plus de ressource que de se retrancher à Altenkirchen. Ils y furent forcés par le général de division Collaud, qui leur fit, au pas de charge, quatre mille prisonniers. L'archiduc Charles et Wurmser se retirèrent sur la rive droite du Rhin. Dans les derniers jours de prairial, toute l'armée du général Jourdan avait passé le fleuve, à l'exception de quarante mille hommes réservés pour le blocus de Mayence. Le général Moreau, qui s'était proposé de passer le Rhin, à Kell, ne pouvait y parvenir qu'en cachant son projet aux Autrichiens, qui, maîtres de Kell, en avaient coupé le pont, et se tenaient en force sur l'autre rive. Il attaque les Autrichiens sur différens points: il fait des marches et des contre-marches; il donne à l'ennemi, par des transfuges, des avis qui le trompent. Il feint de détacher de son armée dix mille hommes qui se rendent en Italie. Tous les préparatifs du passage s'exécutent dans Strasbourg, dont les portes sont fermées. Le général Desaix, chargé de cette glorieuse entreprise, la veille du jour où il devait l'exécuter, se trouvait encore à Manheim occupé à parlementer avec les Autrichiens, qui, déjà effrayés, redemandaient l'armistice; et Moreau se servait de cette négociation comme d'un voile à ses projets. Tout est prêt : les troupes sont rassemblées sur le rivage. C'est à qui sera admis à l'honneur de s'embarquer sur un petit nombre de bateaux qui vont attaquer les îles du Rhin, toutes bordées de retranchemens. La nuit et le silence favorisaient cette entreprise; mais la vue du fleuve était effrayante : une crue d'eau inopinée menaçait de submersion les bateaux qui portaient deux mille cinq cents Français. Les îles sont abordées, attaquées, emportées à la baïonnette. Les Autrichiens, à

peine arrachés au sommeil , n'ont pas le temps de couper les ponts par lesquels ces îles communiquaient entre elles et avec le rivage. Bientôt Desaix se présente devant le fort de Kell , et s'en rend maître en moins de trois heures. Toute l'armée a passé sur la rive droite. On s'empare d'Offembourg et de Rastadt. Les Autrichiens sont poursuivis jusque dans la vallée de la Kintzig. Le maréchal Wurmser parvient enfin à rallier ses troupes. Il occupe une belle position à Renchen. Le général Moreau vient lui livrer bataille , le force à la retraite , lui fait douze cents prisonniers , lui enlève dix pièces de canon , s'empare de Fribourg et de tout le Brisgaw. Le général Jourdan obtient des succès non moins rapides : déjà il a passé la Lahn , le Mein ; il est entré dans Francfort. Les Français répètent , avec une heureuse audace , ce que dans la fameuse campagne de 1794 ils firent avec tant de succès. On les avait vus alors , emportés par la victoire de Fleurus , poursuivre l'armée fugitive , sans s'inquiéter des quatre forteresses de Condé , de Valenciennes , du Quesnoy et de Landrecies , devant lesquelles ils ne laissaient que des corps d'observation. Maintenant ils se portaient sur le Danube , sans craindre des forteresses placées sur le Rhin et au-deçà de ce fleuve , Manheim , Mayence , Philisbourg et Ehrenbreistein. L'art de la guerre était changé , agrandi. Les places les plus fortes tombaient par des coups de canon qui se tiraient à quatre-vingts lieues de distance. Rien n'était plus souple ni plus mobile que ces grandes masses qui composaient les armées françaises : elles se divisaient suivant les grands desseins qu'elles avaient à accomplir , s'éloignaient et se rapprochaient avec une égale rapidité. Ainsi un corps de l'armée de Jourdan bloquait Mayence pendant que ce général pénétrait dans la Franconie et s'approchait de la Bohême ; les divisions de l'armée du général Moreau étaient répandues dans la Forêt-Noire , sur le lac de Constance , au pied des montagnes du Tyrol. L'avantage de sa position centrale était de former le lien de trois armées victorieuses. Par le Danube , il communiquait avec le général Jourdan , maître d'une autre partie du cours de ce fleuve. On le vit tout près de s'emparer des sources de l'Adige , pendant que Bonaparte livrait des combats si glorieux sur l'Adige même.

A défaut du génie qui combine de tels plans , les généraux autrichiens veillèrent à profiter de tous les défauts d'exécution qu'ils purent y apercevoir. Ils considérèrent les montagnes du Tyrol comme une chaîne de forteresses où devait être attaché à-la-fois le salut de l'Allemagne et de l'Italie. Nous avons vu avec quelle audace et quelle activité Wurmser s'y porta. L'armée autrichienne qui faisait face à Moreau ,

moins affaiblie par trois défaites que par le départ de vingt-cinq mille de ses meilleurs combattans qui avaient suivi Wurmser en Italie, tint, sous la conduite de l'archiduc Charles, une défensive habile et courageuse. Elle disputa toujours le terrain qu'elle était obligée de céder : résignée à des revers, elle savait s'affranchir de l'ignominie et des suites fatales d'une déroute. Pendant que son arrière-garde contenait encore, à la faveur de ses retranchemens, l'avant-garde des Français, l'archiduc Charles faisait élever ailleurs d'autres retranchemens pour le combat du lendemain. Le général Wartensleben se défendait avec la même vigueur et la même prudence contre le général Jourdan. Bientôt l'archiduc reçut des renforts, et il attendit le moment d'en profiter; il passait souvent de l'une à l'autre des armées autrichiennes pour connaître mieux les forces de Jourdan et de Moreau, résolu d'accabler celui dont la marche moins bien réglée lui offrirait plus d'avantages. Cependant Wurmser ne revenait point vers lui. D'un autre côté la coalition venait d'éprouver deux déflections, que ses longs revers lui rendaient plus sensibles. Le duc de Wurtemberg, le margrave de Bade et l'électeur de Bavière s'étaient trouvés heureux d'acheter la paix de la république française en se soumettant à de fortes contributions.

Voici le moment où la fortune va se déclarer contre les Français en Allemagne. Il y eut des fautes commises. Le coup-d'œil d'un militaire distingué pourrait seul les discerner avec justesse, encore faudrait-il qu'il s'exerçât long-temps sur des renseignemens topographiques et sur des détails de guerre dans lesquels je ne pourrais m'engager sans imprudence. Je ferai seulement observer que de graves inconvéniens étaient attachés au vaste plan de campagne qui avait ouvert cette expédition. Le général Moreau, par les ordres qu'il avait reçus, se trouva perdre un des avantages de sa position centrale. Une de ses divisions, commandée par le général Ferrino, fit des efforts longs et infructueux pour s'ouvrir les passages du Tyrol. Le général Moreau, forcé de l'appuyer, appuyait moins le général Jourdan. Le premier marchait sur Munich, tandis que l'autre, maître de toute la Franconie, marchait sur Ratisbonne : c'était encore trop de distance pour pouvoir se concerter et se secourir avec promptitude. D'ailleurs les Autrichiens recueillaient les fruits de la retraite habile qu'ils avaient suivie devant les deux armées françaises. Ils n'avaient point encore engagé de bataille décisive.

Le 7 fructidor, l'archiduc Charles se présente devant l'armée de Jourdan. Elle occupait un trop vaste terrain; sa droite, commandée par le général Bernadotte, était presque

isolée, et pouvait l'être encore plus des autres corps. Elle est attaquée à Teming par des forces très-supérieures. On se bat pendant deux jours avec une égale fureur et avec des succès balancés. Bernadotte, qui ne peut plus tenir dans la plaine, se défend sur la crête des rochers. Il est accablé par des forces qui s'accroissent sans cesse, et ne reçoit point tous les secours attendus. Après trois jours de bataille, il cède enfin; il se retire le long des rochers vers Bamberg. On dit que dans cette terrible action il périt près de vingt mille combattans des deux côtés. Toute l'armée de Jourdan se replie : elle expie alors les excès commis dans les campagnes allemandes; plus de salut pour les soldats qui s'écartent. Elle rejoignit la rive droite du Mein, dont elle se couvrit. L'archiduc Charles vint l'attaquer dans les environs de Wurtzbourg, et remporta une victoire complète. Les divisions françaises qui étaient campées sur les deux bords du Rhin se mirent en marche pour protéger la retraite du général Jourdan. Dans un des combats qu'elles soutinrent, le général Marceau perdit la vie. On se plaisait à comparer ses modestes vertus à celles des héros de l'antiquité. L'armée de Jourdan arriva à Dusseldorf.

La position de l'armée de Moreau dans de telles circonstances parut désespérée; elle était découverte sur sa gauche par la disparition de l'armée de Sambre et Meuse : tous les corps autrichiens répandus dans le Tyrol allaient en descendre pour l'investir par sa droite. Devant elle, elle avait une armée sur laquelle, même dans le cours de ses conquêtes, elle n'avait pas remporté un avantage décisif. Elle n'avait plus de communication avec les corps qu'elle avait laissés sur la rive droite du Rhin pour défendre Kell et contenir Philisbourg. Elle ne comptait pas cinquante mille combattans : elle était enfermée par soixante mille Autrichiens. On espérait à peine revoir en France quelques débris d'une armée naguères si florissante. Jusque-là les Français ne s'étaient pas encore bien guéris d'un préjugé qui offensait et qui bornait leur gloire militaire. Ils se croyaient incapables de résister aux revers, sur-tout lorsqu'ils n'avaient pas pour ranimer leur courage la vue de leur patrie. C'était vraiment un acte d'humilité nationale que d'avoir tant célébré la retraite de Prague, conduite par le maréchal de Belle-Isle, et dans laquelle il perdit plus des deux tiers de son armée. La retraite du général Moreau répandit un éclat plus légitime et plus durable sur les armes françaises. Elle dura vingt-sept jours, et ne fut accompagnée que de victoires. Il prit d'abord une position concentrée, qui parut d'une telle force aux Autrichiens, qu'ils

n'osèrent même tenter de l'y attaquer. Il est digne de remarque, que cette position est à peu de chose près celle où le général Mack, dans des jours d'une gloire si récente pour nous, crut pouvoir se maintenir contre tous les efforts de la grande armée, et fut amené à une si honteuse capitulation. En effet, le général Moreau était, comme lui, protégé par la rivière de l'Iller. Sa droite s'appuyait sur le lac de Constance, et sa gauche sur la ville et les hauteurs d'Ulm. En quittant cette position, Moreau se porta sur Biberach. Il se voyait plus à découvert et serré de plus près. Les deux armées ennemies qui l'inquiétaient le plus, étaient celle du général Latour, qu'il avait devant lui, et celle du général Nauendorf, qui avec une extrême diligence se portait vers les défilés de la Forêt-Noire pour les lui fermer. Il était perdu, si ces généraux, le resserrant toujours, parvenaient à unir leurs mouvemens. Il faut vaincre l'un des deux pour le repousser à une longue distance. Le général Moreau fond avec impétuosité sur le général Latour : il le déconcerte ; il l'accable par des attaques combinées qu'exécutent avec succès les généraux Desaix et St-Cyr. Ce fut une journée d'ignominie pour les Autrichiens. Le général Latour ne fut redevable du salut d'une partie de son armée qu'au retard de quelques ordres du général Moreau, et qu'au dévouement des émigrés français, qui couvrirent en foule de leurs corps un champ de bataille qu'eux seuls avaient disputé. Il s'enfuit par Biberach vers l'Inn, laissant quatre mille prisonniers, la plus grande partie de son artillerie et de ses équipages à l'armée dont l'entière destruction était promise au cabinet de Vienne. A l'aide de quelques autres combats qui le dégagèrent également sur ses ailes, Moreau osa pénétrer dans la vallée d'enfer, nom qui caractérise l'effroi qu'elle inspire aux voyageurs, et que de grands militaires, le maréchal de Villars lui-même, ont confirmé. Toute l'armée, et, ce que l'on comprend moins encore, tous ses bagages y passent. Les plus grands obstacles étaient déjà franchis. Mais l'archiduc Charles accourt avec des forces nouvelles : il s'indigne contre ses lieutenans, et se flatte encore de réparer leurs fautes. Il engage en peu de jours deux actions dont le but est de fermer aux Français la route d'Huningue. Sous ses ordres, le général Latour cherche à laver la honte de la journée de Biberach. Les émigrés français, qui se regardent depuis ce moment comme l'élite de l'armée autrichienne, s'acharnent contre leurs généreux compatriotes. Vains efforts ! l'armée française ne cède que les postes qui ne lui sont point nécessaires. Le général Ferino se maintient contre des forces triples des siennes, à Kau-

dern et à Heil, qui laissent libre la retraite sur Huningue. L'armée se porte vers la tête du pont, et, le 5 brumaire, à la vue des ennemis, que la terreur et le respect tiennent immobiles, elle passe majestueusement le Rhin.

Bientôt l'archiduc se présente avec toute son armée devant Kell. Nous avons vu ce fort emporté dans une matinée par une poignée de Français qui s'étaient élancés de l'autre rive du Rhin. Ils y avaient construit à la hâte quelques ouvrages de terre : gênés par un corps de troupes que l'archiduc avait laissé pour en faire le blocus, il n'avaient pu que faiblement étendre leurs lignes de fortifications. Mais ils étaient maîtres du pont de Strasbourg; ils pouvaient à leur gré renouveler la garnison de Kell. Ils avaient élevé des redoutes sur les îles du Rhin, qui leur avaient à eux-mêmes facilité cette conquête. L'archiduc semblait rougir d'avoir recours aux travaux d'un siège pour une telle bicoque. Il s'y détermine après un inutile bombardement. Aux efforts qu'il fait, vous diriez qu'il s'agit de Mayence, de Luxembourg, ou de Mantoue. Le général Desaix, chargé de la défense du fort, renverse, dans des sorties victorieuses, des ouvrages mal commencés, les couvre des cadavres des ennemis. Le pont de Strasbourg est enfin rompu. On le répare. Il tombe en éclats une seconde fois. Moreau ne peut plus donner les mêmes secours au fort assiégé. La seconde parallèle est déjà achevée. Desaix se défend encore : il ne veut rendre qu'un monceau de cendres. Le 21 nivôse, après soixante-quinze jours de tranchée ouverte, l'archiduc Charles se rend maître d'une chétive bourgade devant laquelle il a perdu quinze mille hommes. Le général Desaix conserva, par une capitulation digne d'une telle défense, toute son artillerie, et il repassa le Rhin avec sa garnison, tambour battant, mèche allumée et drapeaux déployés. La même capitulation eut lieu pour l'abandon de la tête du pont d'Huningue. L'autriche demanda un nouvel armistice sur le Rhin. Il lui fut accordé; mais la possession de la rive gauche du fleuve laissée aux Français était encore une belle récompense des puissans efforts de l'armée du Rhin et de celle de Sambre et Meuse.

Ainsi finissait la campagne la plus brillante qui eût encore signalé les armées françaises. La république, par cet élan de courage, humiliait quatorze siècles de monarchie. La campagne de 1794 pouvait seul entrer en parallèle avec celle de 1796; mais, dans la première, le courage des combattans perdait de son prix quand on songeait à leur innombrable multitude; ce n'était point seulement la puissance

du génie, c'était celle du crime qui avait disposé leurs moyens de triomphe. La sombre discipline des camps se ressentait de la terreur qui régnait dans les villes; l'échafaud était placé trop près du champ de la victoire. D'ailleurs, si le plan qui dirigea les armées avait de l'étendue, on en dut plutôt le succès à une inconcevable opiniâtreté qu'à une exécution précise et savante. Le sang français coula par torrens dans cette année; on avait rendu la mort trop désirable. En 1796, il fallait suppléer par toutes les combinaisons de l'art militaire aux avantages qu'on avait dus auparavant à la supériorité du nombre (la désertion à l'intérieur, encore plus que les batailles, avait diminué les armées de moitié). Les soldats se plaisaient aux manœuvres, et en dédaignant ce vain luxe d'évolutions qui avait été si inutile, dans le commencement de la guerre, aux Autrichiens et aux Prussiens, ils saisissaient avec une extrême vivacité toutes celles que demandait la nature du terrain, et le caractère même des ennemis. Les généraux, et sur-tout le vainqueur de l'Italie, avaient déjà donné à la France la meilleure infanterie de l'univers; les soldats français étonnaient autant par les prodiges de leur patience que par ceux de leur bravoure. La franchise et la gaieté régnaient dans des camps d'où les discussions politiques avaient été bannies; l'amour de la patrie y avait toute la ferveur et toute la soumission d'un culte.

Quel glorieux début pour le directoire, qui paraissait présider à de si grands mouvemens! pouvait-il s'offrir d'une manière plus imposante à l'Europe? Dans une année, toute la rive gauche du Rhin avait été reconquise, à l'exception de deux forteresses; l'Allemagne avait été envahie, avait alimenté nos armées, avait payé des contributions. La ligue germanique avait été dissoute par la soumission de ses princes les plus puissans; le Piémont avait cédé toutes ses forteresses à la France; la Lombardie, la république de Gènes suivaient ses lois. Les états de l'Eglise, le roi de Naples avaient imploré, reçu et payé le pardon de la république française. La Toscane, Parme et Plaisance, traités avec moins de rigueur, promettaient plus de fidélité. Mantoue répondait de toute l'Italie, et formait un point d'appui pour une expédition qui allait menacer la capitale de l'Autriche. Le roi de Prusse, frappé de l'éclat de nos triomphes, ne laissait éclater aucun signe d'inquiétude ni de jalousie. La cour d'Espagne, en s'unissant par un traité d'alliance avec la république française, s'était engagée à des efforts plus actifs et plus désintéressés que n'en avait jamais osé demander la

dynastie qui lui était attachée par le sang. Sa marine, encore puissante, rendait quelque force aux débris de la nôtre.

Déjà le directoire avait mis à profit cette utile diversion contre l'Angleterre. Exclu de l'empire de la mer, il avait osé la faire traverser à une armée intrépide qui, sous le commandement du général Hoche, allait venger dans l'Irlande tous les fléaux de la Vendée. Le directoire, si terrible à ce qui existait en France de catholiques zélés, avait ranimé les espérances des catholiques irlandais, et dirigeait des soulèvemens qui avaient déjà pris le caractère de l'insurrection la plus redoutable. Les maîtres de l'Océan ne purent arrêter, ne parvinrent pas même à rencontrer une escadre composée de vingt-deux vaisseaux de ligne, d'un grand nombre de frégates et de bâtimens de transport qui conduisaient en Irlande Hoche et quinze mille soldats. Elle était sortie du port de Brest le 25 frimaire an 7. Elle avait été portée en peu de jours dans la baie de Bantry. Mais les vents, jusque-là favorables, se déclarent tout-à-coup contre cette audacieuse entreprise. Pendant un mois une mer orageuse disperse les vaisseaux, et lorsqu'ils se sont ralliés, les disperse encore, les chasse dans la baie de Bantry, et les en repousse. Les marins ne pouvaient naviguer qu'au travers des écueils. On vit souvent les généraux, et même les soldats, s'indigner contre les chefs de l'armée navale, et l'épée à la main, leur commander de les jeter sur un rivage d'où les Irlandais eux-mêmes les appelaient, et où quelques milliers de Français avaient pu débarquer. Mais la tempête s'élevait plus furieuse et justifiait la prudence des marins. Il fallut céder enfin à des vents si contraires. Séparés les uns des autres, les vaisseaux retournent vers la rade de Brest, et, malgré leur dispersion, chacun d'eux y rentre successivement. Cette expédition, dans laquelle on n'eut pas à regretter la perte d'un seul bâtiment, devint une source d'inquiétude pour les Anglais, honteux de n'avoir dû qu'aux tempêtes le salut de l'Irlande.

Ce ne fut pas-là le plus grand danger que les Anglais coururent dans cette année. Les troubles de l'Irlande causèrent beaucoup moins d'alarme à Londres que la nouvelle d'une révolte qui avait éclaté à-la-fois à bord des trois plus belles escadres de l'Angleterre. Elle n'avait pour prétexte qu'une demande formée par tous les matelots, d'une augmentation de solde. Mais leur fureur éclatant à-la-fois par le meurtre de plusieurs de leurs chefs, par les plus violentes invectives contre les ministres, et même contre le roi, enfin par la menace inouïe de conduire leurs vaisseaux dans les ports de la France, portaient le caractère effrayant d'une

frénésie révolutionnaire. La populace de Londres était elle-même agitée de passions sombres, qui faisaient craindre, non des mouvemens séditeux, mais une véritable insurrection. La banque retardait ses paiemens; les villes manufacturières faisaient entendre des cris de souffrance, et même de révolte. Un esprit public exercé depuis plus d'un siècle à une méditation forte, à des calculs positifs, à l'art de calmer les passions par les vues de l'intérêt même, en moins de trois mois conjura cet orage. L'ascendant de Pitt créa l'espèce de dictature que demandaient des circonstances si difficiles. L'opposition parlementaire se ralentit du moment où celle du peuple prit de la violence. Les vieux marins, et sur-tout l'amiral Howe, émurent, par l'autorité de leurs anciennes victoires et de leurs cheveux blancs, les matelots mutinés, qui furent bientôt amenés à livrer les chefs de la sédition. Les troubles de l'Irlande furent réprimés. Ce malheureux pays reçut à-la-fois des châtimens sévères et de flatteuses espérances pour l'avenir.

Le gouvernement anglais, à peine délivré de ses alarmes domestiques, fit jouer auprès du cabinet de Vienne tous les ressorts de sa politique, pour l'engager à soutenir une guerre qui, chaque année, lui enlevait quelques-unes de ses provinces. Il s'attacha sur-tout à lui rendre quelque espoir, par des négociations qu'il ouvrit avec la France sur un plan très-artificieux. Il envoya deux fois le lord Malmesbury auprès du directoire, avec le titre d'ambassadeur. La première mission de cet homme d'état fut si courte, eut si peu de succès et de dignité, qu'on crut à Paris qu'il n'avait eu d'autre objet que de venir prendre des renseignemens sur l'état des partis, et sur le mouvement de nos flottes. Cependant le lord Malmesbury avait parlé de compensations. Il avait mis en balance les conquêtes que les Anglais avaient faites dans les colonies avec celles qui avaient reculé si loin nos limites sur le continent. Il offrait et demandait des restitutions de part et d'autre. Cette proposition, qui devait paraître dérisoire au gouvernement français, séduisit le cabinet de Vienne par une feinte magnanimité.

Malgré deux armistices successivement accordés à l'Autriche, et malgré quelques apparences de négociations avec l'Angleterre, le désir de la paix n'était sincère chez aucune des trois puissances belligérantes. L'Angleterre ne pouvait consentir à laisser dans la possession de la France les provinces belgiques; elle craignait sur-tout la prodigieuse activité que les Français avaient due à leur révolution même: manqueraient-ils de l'appliquer à la renaissance de leur commerce et de leur marine, si la paix le leur permettait? l'Au-

triche , qui , au dix-septième siècle , avait soutenu pendant trente ans une guerre presque toujours désastreuse , plutôt que de souscrire à un traité humiliant , pouvait-elle à-la-fois se voir chassée de la rive gauche du Rhin et de l'Italie ? Le directoire de la république française craignait pour sa domination , encore mal affermie , le retour des armées , celui des généraux , et sur-tout celui de Bonaparte : il craignait les lois douces qui suivent la paix , et qui lui paraissaient insuffisantes pour contenir les nombreux ennemis de la république. Mais il y avait en Europe un homme fortement ému du désir de la paix : c'était Bonaparte. Seul entre d'illustres généraux il était resté triomphant à la fin de la plus glorieuse campagne. Il avait acquis une suprématie militaire qui devait subordonner à tous ses mouvemens ceux des autres généraux , et les plans même du directoire. Le nombre des traités qu'il avait donnés à signer au directoire égalait celui des souverains de l'Italie : il voulait la paix. Il marcha sur Vienne.

Rien ne put le détourner de ce projet , ni Rome , dont il avait éprouvé trois fois la perfidie , ni Naples , ni même Venise , qui lui faisaient craindre des soulèvemens et des prises d'armes plus redoutables. Je ne le suivrai point dans la rapide expédition qu'après la prise de Mantoue il fit dans la Romagne. On eût dit qu'il ne s'était approché de la capitale du monde chrétien que pour montrer une modération plus magnanime , en s'arrêtant. Le général d'une république où l'on venait de faire une révolte impétueuse contre le catholicisme tint une conduite bien opposée à celle de Charles-Quint , cet inflexible persécuteur des ennemis de l'église , qui saccagea Rome et fit le pape prisonnier. Bonaparte s'éloigna de cette ville , où deux jours de marche pouvaient le conduire , et maintint Pie VI sur le trône pontifical. Il montra , à son retour , de l'intérêt à la petite république de Saint-Marin , qui n'a qu'un seul titre de recommandation , c'est qu'elle n'a jamais rien fourni à l'histoire. Il visita les champs qu'avait cultivés Virgile , dans le village aujourd'hui nommé *Pétiole* , et qu'avait protégés Auguste. Il fit des libéralités aux habitans de ce hameau.

L'armée d'Italie avait reçu le seul renfort imposant qui se fût joint à elle depuis le cour de ses conquêtes. Le général Bernadotte venait d'arriver avec une partie de l'armée de Sambre et Meuse : l'armistice du Rhin avait permis ce grand mouvement. Les Autrichiens l'avaient imité. L'archiduc Charles venait de former une cinquième armée autrichienne en Italie avec l'élite des troupes qu'il avait opposées aux généraux Jourdan et Moreau , et avec des levées faites à la

hâte dans tous les états héréditaires. Moreau était toujours à la tête de l'armée du Rhin. Hoche avait remplacé Jourdan à l'armée de Sambre et Meuse. L'armistice du Rhin allait être rompu. Bonaparte commence les opérations avant que ces deux généraux soient en mesure de faire des diversions favorables à ses projets.

Les Français supportaient les rigueurs de l'hiver dans le nord de l'Italie. Il leur tardait de franchir des monts, des fleuves et des torrens que cette saison fait paraître impraticables. Au commencement du mois de mars, tout s'ébranle. Des divisions se dirigent vers le Tyrol. Le corps de l'armée se dispose à passer, sous le feu des ennemis, la Piave et le Tagliamento. Voici une longue succession de combats, qui tous les jours s'engagent à de longues distances. L'armée française exécute, en se battant, presque à chaque pas, sur des monts chargés de neige, et sur des rivières débordées, des marches telles qu'on pourrait les demander à une armée qui n'aurait à vaincre aucun de ces obstacles. Un des faits d'armes qui m'ont paru exciter le plus l'admiration des militaires, c'est le passage du Tagliamento. Si les Français n'y éprouvèrent point une résistance aussi terrible qu'aux fameux passages de l'Adda et de l'Adige, ils le durent à la précision inouïe de leurs mouvemens, qui ne permit pas à l'archiduc Charles de profiter d'une seule faute ni d'un seul moment d'hésitation :

» On se canonna long-temps. Sous la protection de plusieurs pièces d'artillerie, et en face des redoutes que les ennemis avaient placées sur l'autre rive, le général Bernadotte et le général Gueux devaient, avec leurs divisions, passer le Tagliamento. Le général Murat et le général Duphot se couvrent de gloire, et se montrent les premiers sur la rive opposée. Toute la ligne s'ébranle, chaque colonne par échelons, avec des escadrons de troupes à cheval en arrière, dans les intervalles. En vain la cavalerie ennemie veut-elle essayer d'arrêter plusieurs fois l'infanterie française en volant plusieurs fois pour la charger, elle est inébranlable, soutenue avec vigueur par sa propre cavalerie, qui protège les flancs de chaque colonne. La rivière est passée, l'ennemi est en déroute. La division Serrurier arrive pour augmenter le désordre de l'armée autrichienne, qui abandonne, outre un grand nombre de prisonniers, une partie de son artillerie et de ses bagages. »

Les villes de Palma-Nova, d'Udine, et tout le territoire vénitien, furent le prix de cette grande journée. Point de retard, celui qui porte dans son ame la pensée de la paix

sait que l'Autriche bravera les malheurs de la guerre tant qu'elle ne la verra point portée dans ses états. La conquête de Gradisca suffira pour ouvrir aux Français la province de Goritz, la Carniole et le chemin de la Carinthie. Trois mille Autrichiens défendent cette ville. Bernadotte s'est mis en marche pour la bloquer. Serrurier suit une route plus difficile pour gagner les hauteurs qui la dominent. Bonaparte a si bien concerté leurs mouvemens, ils les exécutent avec une telle ardeur, que déjà Bernadotte dirige des pièces de canon contre les portes de la ville, lorsque les assiégés aperçoivent sur les hauteurs la division Serrurier. Plus de résistance et plus de retraite, Gradisca est soumise; trois mille Autrichiens sont faits prisonniers.

Le 2 germinal, l'armée française entrait dans Goritz. Le 5, elle s'emparait des hauteurs de Trieste et des mines de mercure d'Ydria, magnifique butin abandonné aux vainqueurs.

L'archiduc avait en vain espéré pouvoir suivre devant Bonaparte cette retraite lente et méthodique que dans la campagne précédente il avait opposée aux progrès des deux armées du Rhin et de Sambre et Meuse. Bonaparte avait tellement connu l'art de rendre sa grande armée flexible sur tous les points, qu'une division autrichienne ne pouvait être un moment retardée dans sa marche par le seul obstacle des lieux, sans se trouver serrée entre deux divisions françaises. Ainsi cinq mille hommes, trente pièces de canon et quatre cents chariots portant les bagages de l'armée autrichienne, après avoir été vivement poursuivis par le général Gyeux à travers les Alpes noriques, furent pris auprès de Chiusa par le général Massena. On avançait sur Clagenfurt. Une colonne ennemie était sortie de cette ville pour venir au secours de celle qui venait d'être interceptée; elle subit le même sort.

L'archiduc Charles fut tellement déconcerté, qu'il ne défendit ni les bords de la Save, ni ceux de la Drave. Une seule ressource lui restait: il la saisit en général habile; c'était de menacer les derrières de l'armée française, en fortifiant le corps d'armée du général Laudon, qui défendait le Tyrol contre le général Joubert. Il eut le courage de tirer de son armée fugitive de nombreux bataillons qui marchèrent vers le Tyrol. Laudon venait également de recevoir des renforts de l'armée du Rhin. Il crut alors pouvoir reprendre l'offensive sur le général Joubert, qui, avec douze mille hommes, dans la saison la plus rigoureuse et sur des montagnes escarpées, s'était emparé,

après une suite de combats glorieux, de Botzen, de Clausen, de Brixen. Bonaparte a pressenti le péril de Joubert et les desseins de Laudon, qui aspire à couper à la grande armée ses communications avec l'Italie. Déjà il a fait filer des secours sur le Tyrol : il en dispose d'autres qui prendront cette route suivant le besoin. Pour lui, chaque jour est marqué d'un succès. Il recueille les tributs des riches provinces de la Styrie et de la Carinthie. Son quartier-général est à Clagenfurt; sept ou huit jours de marche et de combats le porteront jusque sous les murs de Vienne.

Ce fut alors qu'éclata le secret de cette expédition que Bonaparte avait ardemment précipitée, sans attendre les autres armées de la république. Ce secret était d'arracher la paix à deux gouvernemens, dont l'un ne pouvait se lasser de conquêtes, dont l'autre ne pouvait se résigner à des pertes, à des sacrifices qui avilissaient sa longue et glorieuse existence. Il s'agissait de triompher, au nom de l'humanité, de l'obstination du directoire, de celle du cabinet de Vienne, et de triompher encore mieux des fraudes et du sang-froid barbare du cabinet de Saint-James.

Le 11 germinal (31 mars 1797), Bonaparte écrit en ces termes au prince Charles.

« Monsieur le général en chef,

» Les braves militaires font la guerre et désirent la paix. Celle-ci ne dure-t-elle pas depuis six ans? Avons-nous assez tué de monde, et fait assez de maux à la triste humanité? Elle réclame de tous côtés. L'Europe, qui avait pris les armes contre la république française, les a posées. Votre nation reste seule, et cependant le sang va couler plus que jamais. Cette sixième campagne s'annonce par des présages sinistres : quelle qu'en soit l'issue, nous aurons perdu de part et d'autre quelques milliers d'hommes de plus, et il faudra bien que l'on finisse par s'entendre, puisque tout a un terme, même les passions haïneuses.

» Le directoire exécutif de la république française avait fait connaître à sa majesté l'empereur le désir de mettre fin à la guerre qui désole les deux peuples. L'intervention de la cour de Londres s'y est opposée. N'y a-t-il donc aucun espoir de nous entendre? et faut-il, pour les intérêts ou les passions d'une nation étrangère aux maux de la guerre, que nous continuions à nous entr'égorger? Vous M. le général en chef, qui par votre naissance approchez du trône, et qui êtes au-dessus de toutes les petites passions qui agitent les ministres et les gouvernemens, êtes-vous décidé à mériter le titre de bienfaiteur de l'humanité entière et de vrai sauveur de l'Allemagne? Ne croyez pas, M. le gé-

néral en chef, que j'entende par-là qu'il ne vous soit pas possible de la sauver par la force des armes ; mais , dans la supposition que les chances de la guerre vous deviennent favorables , l'Allemagne n'en sera pas moins ravagée. Quant à moi , M. le général en chef , si l'ouverture que j'ai l'honneur de vous faire peut sauver la vie à un seul homme , je m'estimerai plus heureux de la couronne civique , que je croirai avoir méritée , que de la triste gloire qui peut revenir des succès militaires. Je vous prie de croire , M. le général en chef , aux sentimens d'estime et de considération avec lesquels je suis , etc. »

Voici la réponse que fit l'archiduc :

« M. le général ,

» Assurément , tout en faisant la guerre et en suivant la vocation de l'honneur et du devoir , je désire ainsi que vous la paix pour le bonheur des peuples et de l'humanité.

» Comme néanmoins , dans le poste qui m'est confié , il ne m'appartient pas de scruter ni de terminer la querelle des nations belligérantes , et que je ne suis muni de la part de S. M. l'empereur d'aucun plein pouvoir pour traiter , vous trouverez naturel , M. le général , que je n'entre avec vous là-dessus en aucune négociation , et que j'attende des ordres supérieurs pour cet objet d'une si haute importance , et qui n'est pas foncièrement de mon ressort.

» Quelles que soient , au reste , les chances futures de la guerre , ou les espérances de la paix , je vous prie d'être bien persuadé , M. le général , de mon estime et d'une considération distinguée. »

Cette réponse condamnait Bonaparte à vaincre encore une fois avant de voir ses vœux accomplis. Il porte encore plus de vivacité et de sûreté dans ses opérations militaires. Massena , qui commande son avant-garde , se place , avec son intrépidité accoutumée , entre l'armée autrichienne et un corps qui , sous les ordres du général Spork , cherche à se réunir à l'archiduc. Il attaque , il culbute l'arrière-garde qui lui est opposée , tandis que le général de division Gueux poursuit de montagne en montagne le corps du général Spork , et le chasse à une plus longue distance de l'archiduc. On entre dans Neumark : on s'empare de trois postes importans sur la rivière de Muerch. L'archiduc n'a point osé défendre les bords de cette rivière. On s'avance jusqu'à Léoben : on est à trente lieues de Vienne. Tous les courriers qu'envoie l'archiduc dans cette capitale y portent la terreur. La cour fuit , la famille impériale va se disperser. Les volontaires , que le péril a rassemblés , sont découragés par une suite de malheurs qui portent le ca-

ractère de la fatalité. La Hongrie, épuisée par de continuel efforts, n'a plus rien qu'une retraite à offrir au maître qu'elle chérit. Mais quels transports de joie s'élèvent dans Vienne, tout à l'heure si éperdue ! un courrier de l'archiduc aurait-il enfin apporté la nouvelle d'une victoire ? Non, mais il vient annoncer que Bonaparte offre la paix, qu'il en exprime le vœu avec empressement, avec des ménagemens généreux pour le malheur de ses ennemis, et qu'enfin il rassure d'avance contre une paix humiliante. Tout a changé de face ; avec la sérénité renaît l'orgueil. Les hommes d'état vont entrer sur la scène, et ils se flattent, que leur art va réparer les revers et les fautes des guerriers.

Le 19 germinal an 5 (8 avril 1797), Bonaparte reçoit dans son camp, à Fuldenbourg, les généraux autrichiens Bellegarde et Meerfeld : ils demandent une suspension d'armes. Elle est accordée pour dix jours, et, le 15 avril, des préliminaires de paix sont signés auprès de Léoben.

Les deux armées, auxquelles cette importante négociation faisait poser les armes, ignoraient ou ne savaient qu'incomplètement des événemens militaires dont l'Allemagne et l'Italie étaient le théâtre. Les armées de Sambre et Meuse, et celle du Rhin, sous le commandement des généraux Hoche et Moreau, venaient de remporter des victoires qui ouvraient cette nouvelle campagne sous des auspices encore plus brillans que la précédente. L'armistice avait été rompu ; Hoche avait passé le Rhin presque sans obstacle. Pressés dans la Styrie par Bonaparte, les Autrichiens avaient dégarni depuis un mois leurs armées du Rhin. Le général Verneck avait cherché à réparer l'affaiblissement de la sienne en couvrant les bords escarpés de la Lahn, de retranchemens que les Français eux-mêmes admiraient comme des chefs-d'œuvre de l'art et trouvaient dignes de leur valeur. Hoche, après avoir passé le Rhin à Neuwied, combine ses mouvemens avec ceux de la gauche de manière à reculer toutes les forces de l'ennemi dans la position retranchée, où il ne craint point de l'attaquer à découvert ; et pour achever le déploiement de ses forces, il engage un combat d'artillerie très-inégal. Le général Debelle fait approcher jusqu'à cent pas des redoutes frisées, palissadées et garnies de canons, trente pièces d'artillerie légère, reçoit, sans s'ébranler, un terrible feu à mitraille, et tire si vivement et si juste, qu'il démonte les pièces des ennemis, brise les palissades, ouvre les redoutes aux grenadiers, et même à la cavalerie.

A Strasbourg, Moreau ose, avec les plus faibles moyens, avec vingt-six bateaux, tenter en plein jour le passage du fleuve. On lutte corps à corps : c'est de vive force qu'on

atteint le rivage et qu'on y gague du terrain pied à pied. Les braves généraux qui conduisent les colonnes, Duhesme et Dessaigne, sont blessés. Desaix, qui défendit si glorieusement Kell, y rentre par les mêmes barrières qu'il fut forcé d'abandonner à l'ennemi.

La nouvelle des préliminaires de paix signés à Léoben vient arrêter les progrès des deux armées. L'humanité eut à gémir de ce que cette nouvelle ne vint pas plutôt arracher aux Français l'occasion de remporter des victoires qui n'étaient plus nécessaires.

Des événemens moins prospères qui s'étaient passés en Italie pendant que se traitait, et même après que fut conclue la convention de Léoben, appelaient le génie réparateur de Bonaparte. Ils eurent une grande influence sur un traité de paix qui fut postérieur de cinq mois à la signature des préliminaires. Expliquons comment Venise en devint le gage, et comment cette république expia une neutralité qu'elle avait fini par rendre perfide.

En laissant occuper son territoire par trois armées autrichiennes, le sénat de Venise s'était exposé à toutes les représailles des vainqueurs. Il avait dédaigné ses propres troupes, qui en effet étaient assez méprisables, suivant le témoignage de l'histoire des trois derniers siècles, mais qui enfin auraient pu être portées au nombre de cinquante mille hommes. Il n'avait armé que quinze mille Esclavons. Depuis que Bonaparte s'était emparé de toute la Terre-Ferme, cette milice était rassemblée autour des Lagunes, et paraissait n'avoir d'autre objet que de défendre la capitale. A mesure que les Français s'éloignaient, par leurs conquêtes en Allemagne, du territoire de Venise, le sénat, qui ne calculait que la témérité de leur entreprise, s'habitua à croire à leur défaite, et conçut la pensée de leur fermer le retour en Italie. Un soulèvement général des provinces vénitiennes contre les Français avait été commandé, non avec les formes directes de l'autorité, mais avec les précautions d'un complot. Bientôt le tocsin retentit dans toutes les campagnes. Quarante mille paysans prirent des armes que le fanatisme avait bénies. Ils s'élançant, tout est prêt pour des vèpres siciliennes. Mais dans Vicence, dans Padoue, dans Bergame, des hordes d'assassins reculent devant des poignées de soldats; leurs fureurs ne peuvent s'assouvir que sur ceux qui marchent dans la campagne. Ils trouvent à Vérone un champ plus libre pour le massacre. Les Français y sont surpris, frappés avant de de s'être ralliés sous leurs chefs. Les meurtriers entrent dans les hôpitaux; et le guerrier blessé, celui qui vient de recevoir les douloureux secours de l'art, celui qui n'attend plus

qu'une mort paisible, meurt sous cent coups de poignards, de haches et de piques.

De quelle horreur fut saisi Bonaparte en apprenant la mort et les tourmens de ses braves ! Il se confie, pour la vengeance, au général Augereau, qu'il a laissé dans la république lombarde, et qui, à la nouvelle de ces assassinats, arrive comme la foudre devant Vérone, toute teinte du sang français. Les assassins, soutenus de troupes esclavonnées, lui refusent les portes, garnissent d'artillerie les fortifications de la ville, osent en sortir sous la protection du canon, fondent sur la troupe peu nombreuse, mais aguerrie, que commande Augereau. Il les disperse et les taille en pièces, et la fortune de Bonaparte veut que ce nouvel exploit de son lieutenant soit remporté dans le moment même où le général Laudon, après avoir réparé ses longues défaites dans le Tyrol, après avoir repris Botzen, Trente, Roveredo, Rivoli, maître du cours de l'Adige, allait se présenter devant Vérone. De nouveaux combats étaient attendus. Augereau d'un côté, Joubert de l'autre, se préparaient à repousser Laudon. La convention de Léoben vint arrêter cette nouvelle et inutile effusion de sang.

L'effet de l'armistice fut fatal aux nobles Vénitiens, et peut-être même les conditions secrètes des préliminaires avaient-elles réglé leur destinée, telle que le traité de Campo-Formio la déclara. Ce qui porte à le croire c'est l'extrême facilité avec laquelle l'Autriche souscrivit, à Léoben, à l'abandon de la Lombardie, de la Belgique, et consentit à laisser à la France la rive gauche du Rhin. Les défaites d'une puissance aussi guerrière ne suffisent pas pour expliquer d'aussi grands sacrifices. Un dédommagement était donc demandé et promis. La république de Venise allait apprendre à quoi exposait une alliance secrète, une sourde complicité avec l'une des trois puissances qui venaient d'anéantir la république de Pologne.

L'Autriche vit donc sans s'émouvoir, ou plutôt avec joie, la vengeance des Français se porter sur Venise. Tous les signes précurseurs d'un grand bouleversement politique avaient déjà précédé la marche du général Augereau. Les nobles de la Terre-Ferme avaient fait rentrer dans le devoir les paysans révoltés, et bientôt les avaient associés à leurs ressentimens contre d'impérieux patriciens qui les avaient fait vieillir eux et leurs ancêtres dans la plus humiliante oppression. A Venise, mêmes cris de révolte. Le doge, le grand conseil, les trois inquisiteurs d'état arrêtaient des citoyens dont bientôt la sédition brisait les fers ; ils ne faisaient plus qu'un usage incertain d'une autorité chancelante. L'esprit

d'insurrection avait gagné jusqu'aux matelots, qui pouvaient, d'un moment à l'autre, livrer la flotte de la république à la France. Les nobles ne virent plus d'autre moyen de modérer une révolution inévitable, que de l'accepter et de la diriger eux-mêmes, si on le leur permettait. Le grand conseil abdiqua son autorité, et déclara que l'ancienne forme démocratique serait rétablie dans la république de Venise comme elle existait avant la révolution de 1796. Le peuple de Venise se livra à la joie, reçut les Français, adopta leurs maximes, imita les formes de leur gouvernement. Bonaparte, qui prévoyait un sacrifice douloureux, garda le silence et n'entra point dans Venise. La destinée devait lui permettre un jour de rendre l'indépendance nationale, et une existence affranchie de troubles et de servitude à un peuple qui pendant long-temps avait rivalisé avec la splendeur des anciennes républiques.

Bonaparte se servit des forces navales de Venise pour soumettre les îles qu'elle possédait dans l'Adriatique. Tout le merveilleux de ses campagnes s'accroissait encore par les noms de Corcyre, d'Ithaque et de Cythère, ses dernières conquêtes. L'île de Corfou donnait, et par sa fertilité, et par la beauté de son port, de nouveaux moyens à Bonaparte d'accomplir de vastes projets sur la Méditerranée.

Voici le traité de Campo-Formio, qui fut conclu le 6 octobre 1797 :

Sa majesté l'empereur des Romains, roi de Hongrie et de Bohême et la république française, voulant consolider la paix dont les bases ont été posées par les préliminaires signés au château d'Eckenwald, près de Léoben, en Styrie, le 18 avril 1797, ou 20 germinal an 3 de la république française, une et indivisible, ont nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir :

Sa majesté l'empereur et roi, le sieur D. Martius Mastrili, noble praticien napolitain, marquis de Gallo, chevalier de l'ordre de Saint-Janvier, gentilhomme de la chambre de sa majesté le roi des Deux-Siciles, et son ambassadeur extraordinaire à la cour de Vienne; le sieur Louis de Cobentzel, comte du saint-empire romain, grand'croix de l'ordre royal de Saint-Etienne, chambellan, conseiller d'état intime actuel de sa majesté impériale et royale apostolique, et son ambassadeur extraordinaire près sa majesté impériale de toutes les Russies; le sieur Maximilien comte de Meerfeldt, chevalier de l'ordre teutonique et de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, chambellan et général-major de cavalerie dans les armées de sadite majesté l'empereur et roi, et le sieur Ignace, baron de Degelmann, ministre plénipotentiaire de sadite majesté près la république helvétique; et la république française, Bonaparte, général en chef de l'armée française en Italie; lesquels, après l'échange de leurs pleins pouvoirs respectifs, ont arrêté les articles suivants :

ART. I<sup>er</sup>. Il y aura, à l'avenir et pour toujours, une paix solide et invariable entre sa majesté l'empereur des Romains, roi de Hongrie et de Bohême, ses héritiers et successeurs, et la république française. Les

parties contractantes apporteront la plus grande attention à maintenir entre elles et leurs états une parfaite intelligence, sans permettre dorénavant que, de part ni d'autre, on commette aucune sorte d'hostilités par terre ou par mer pour quelque cause ou quelque prétexte que ce puisse être, et on évitera soigneusement tout ce qui pourrait altérer à l'avenir l'union heureusement établie. Il ne sera donné aucun secours ou protection, soit directement, soit indirectement, à ceux qui voudraient porter quelque préjudice à l'une ou à l'autre des parties contractantes.

II. Aussitôt après l'échange des ratifications du présent traité, les parties contractantes feront lever tout séquestre mis sur les biens, droits et revenus des particuliers résidant sur les territoires respectifs et les pays qui y sont réunis, ainsi que des établissemens publics qui y sont situés : elles s'obligent à acquitter tout ce qu'elles peuvent devoir pour fonds à elles prêtés par lesdits particuliers et établissemens publics, et à payer ou rembourser toutes rentes constituées à leur profit sur chacune d'elles.

Le présent article est déclaré commun à la république cisalpine.

III. Sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, renonce, pour elle et ses successeurs, en faveur de la république française, à tous ses droits et titres sur les ci-devant provinces de la Belgique, connues sous le nom de *Pays-Bas autrichiens*. La république française possédera ce pays à perpétuité, en toute souveraineté et propriété, et avec tous les biens territoriaux qui en dépendent.

IV. Toutes les dettes hypothéquées avant la guerre sur le sol des pays énoncés dans les articles précédens, et dont les contrats seront revêtus des formalités d'usage, seront à la charge de la république française. Les plénipotentiaires de sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, en remettront l'état le plus tôt possible au plénipotentiaire de la république française, et avant l'échange des ratifications, afin que, lors de l'échange, les plénipotentiaires des deux puissances puissent convenir de tous les articles explicatifs ou additionnels au présent article, et le signer.

V. Sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, consent à ce que la république française possède en toute souveraineté les îles ci-devant vénitienes du Levant, savoir : Corfou, Zante, Céphalonie, Sainte-Maur, Cerigo, et autres îles en dépendantes, ainsi que Butrinto, Larta, Voniza, et en général tous les établissemens ci-devant vénitienes en Albanie, qui sont situés plus bas que le golfe de Lodrino.

VI. La république française consent à ce que sa majesté l'empereur et roi possède en toute souveraineté et propriété les pays ci-dessous désignés, savoir : l'Istrie, la Dalmatie, les îles ci-devant vénitienes de l'Adriatique, les bouches du Cattaro, la ville de Venise, les Lagunes et les pays compris entre les états héréditaires de sa majesté l'empereur et roi, la mer Adriatique, et une ligne qui partira du Tyrol, suivra le torrent en avant de Gardola, traversera le lac de Garda jusqu'à la Cise ; de-là une ligne militaire jusqu'à San-Giacomo, offrant un avantage égal aux deux parties, laquelle sera désignée par des officiers du génie nommés de part et d'autre avant l'échange des ratifications du présent traité. La ligne de limite passera ensuite l'Adige à San-Giacomo, suivra la ligne gauche de cette rivière jusqu'à l'embouchure du canal blanc, y compris la partie de Porto-Legnano qui se trouve sur la rive droite de l'Adige avec l'arrondissement d'un rayon de trois mille toises. La ligne se continuera par la rive gauche du canal blanc, la rive gauche du canal dit *la Policella* jusqu'à son embouchure dans le Pô, et la rive gauche du grand Pô jusqu'à la mer.

VII. Sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, renonce à perpétuité, pour elle, ses successeurs et ayant cause, en faveur de la république cisalpine, à tous les droits et titres provenans de ces droits, que sadite majesté pourrait prétendre sur les pays qu'elle possédait avant la guerre, et qui font maintenant partie de la république cisalpine, laquelle les possédera en toute souveraineté et propriété avec tous les biens territoriaux qui en dépendent.

VIII. Sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, reconnaît la république cisalpine comme puissance indépendante.

Cette république comprend la ci-devant Lombardie autrichienne, le Bergamasque, le Bressan, le Crémasque, la ville et forteresse de Mantoue, le Mantouan, Peschiera, la partie des états ci-devant vénitiens à l'ouest et au sud de la ligne désignée dans l'article VI pour la frontière des états de sa majesté l'empereur en Italie; le Modénais, la principauté de Massa et Carrara, et les trois légations de Bologne, Ferrare et la Romagne.

IX. Dans tous les pays cédés, acquis ou échangés par le présent traité, il sera accordé à tous les habitans et propriétaires quelconques mainlevée du séquestre mis sur leurs biens, effets et revenus, à cause de la guerre qui a eu lieu entre sa majesté impériale et royale et la république française, sans qu'à cet égard ils puissent être inquiétés dans leurs biens ou personnes. Ceux qui, à l'avenir, voudront cesser d'habiter lesdits pays, seront tenus d'en faire la déclaration trois mois après la publication du traité de paix définitif, ils auront le terme de trois ans pour vendre leurs biens, meubles, immeubles, ou en disposer à leur volonté.

X. Les pays cédés, acquis ou échangés par le présent traité, porteront à ceux auxquels ils demeureront les dettes hypothéquées sur leur sol.

XI. La navigation de la partie des rivières et canaux servant de limites entre les possessions de sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et celles de la république cisalpine, sera libre, sans que l'une ni l'autre puissance puisse y établir aucun péage, ni tenir aucun bâtiment armé en guerre; ce qui n'exclut pas les précautions nécessaires à la sûreté de la forteresse de Porto-Lignano.

XII. Toutes ventes ou aliénations faites, tous engagements contractés, soit par les villes ou par les gouvernemens ou autorités civiles et administratives des pays ci-devant vénitiens, pour l'entretien des armées allemandes et françaises, jusqu'à la date du présent traité, seront confirmés et regardés comme valides.

XIII. Les titres domaniaux et archives des différens pays cédés ou échangés par le présent traité seront remis, dans l'espace de trois mois à dater de l'échange des ratifications, aux puissances qui en auront acquis la propriété. Les plans et cartes des forteresses, villes et pays que les puissances contractantes acquièrent par le présent traité, leur seront fidèlement remis.

Les papiers militaires et registres pris, dans la guerre actuelle, aux états-majors des armées respectives seront pareillement rendus.

XIV. Les deux parties contractantes, également animées du désir d'écartier tout ce qui pourrait nuire à la bonne intelligence heureusement établie entre elles, s'engagent de la manière la plus solennelle à contribuer de tout leur pouvoir au maintien de la tranquillité intérieure de leurs états respectifs.

XV. Il sera conclu incessamment un traité de commerce établi sur

des bases équitables, et telles qu'elles assurent à sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et à la république française, des avantages égaux à ceux dont jouissent tous les états respectifs, les nations les plus favorisées.

En attendant, toutes les communications et relations commerciales seront rétablies dans l'état où elles étaient avant la guerre.

XVI. Aucun habitant de tous les pays occupés par les armées autrichiennes et françaises ne pourra être poursuivi ni recherché, soit dans sa personne, soit dans ses propriétés, à raison de ses opinions politiques ou actions civiles, militaires et commerciales, pendant la guerre qui a eu lieu entre les deux puissances.

XVII. Sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, ne pourra, conformément aux principes de neutralité, recevoir dans chacun de ses ports, pendant le cours de la présente guerre, plus de six bâtimens armés en guerre, appartenant à chacune des puissances belligérantes.

XVIII. Sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, s'oblige à céder au duc de Modène, en indemnité des pays que ce prince et ses héritiers avaient en Italie, le Brisgaw, qu'il possédera aux mêmes conditions que celles en vertu desquelles il possédait le Modénaïs.

XIX. Les biens fonciers et personnels non aliénés de leurs altesses royales l'archiduc Charles et l'archiduchesse Christine, qui sont situés dans les pays cédés à la république française, leur seront restitués, à la charge de les vendre dans l'espace de trois ans.

Il en sera de même des biens fonciers et personnels de son altesse royale l'archiduc Ferdinand dans le territoire de la république cisalpine.

XX. Il sera tenu à Rastadt un congrès uniquement composé de plénipotentiaires de l'empire germanique, et de ceux de la république française, pour la pacification entre ces deux puissances. Ce congrès sera ouvert un mois après la signature du présent traité, ou plutôt, s'il est possible.

XXI. Tous les prisonniers de guerre faits de part et d'autre, et les otages enlevés ou donnés pendant la guerre, qui n'auraient pas encore été restitués, le seront dans quarante jours, à dater de celui de la signature du présent traité.

XXII. Les contributions, livraisons, fournitures et prestations quelconques de guerre, qui ont eu lieu dans les états respectifs des puissances contractantes, cesseront à dater du jour de l'échange des ratifications du présent traité.

XXIII. Sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et la république française, conserveront entre elles le même cérémonial, quant au rang et aux autres étiquettes, ce qui a été constamment observé avant la guerre.

Sadite majesté et la république cisalpine auront entre elles le même cérémonial d'étiquette que celui qui était d'usage entre sadite majesté et la république de Venise.

XXIV. Le présent traité de paix est déclaré commun à la république batave.

XXV. Le présent traité sera ratifié par sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et la république française, dans l'espace de trente jours, à dater d'aujourd'hui, ou plutôt, si faire se peut, et les actes de ratification, en due forme, seront échangés à Rastadt.

*Fait et signé à Campo-Formio, près d'Udine, le 17 octobre 1797, ou 26 vendémiaire an 6 de la république française, une et indivisible.*

*Signé, BONAPARTE; le marquis DE GALLO; LOUIS, comte DE COBENZEL; le comte DE MEEBELD, général-major; le baron DE DEGELMANN.*

## LIVRE TROISIÈME.

Le traité de Campo-Formio était signé, et la république, qu'il élevait à un si haut degré de gloire et de puissance, mourait au milieu de son triomphe. Déjà elle avait vu renverser sa troisième constitution; ceux mêmes qui lui devaient leur pouvoir venaient de la détruire. Ils se flattèrent de régner plus que les lois, et l'anarchie régna plus qu'eux. Ce n'était pourtant pas l'ambition qui les avait portés à déchirer le code qu'ils avaient présenté à la vénération du peuple. Ils avaient reçu de justes ombrages qui, par degrés, les avaient amenés à la plus aveugle colère. On peut disputer long-temps pour savoir si, dans les circonstances où le directoire se trouva placé, un coup d'état était nécessaire. Mais ce qui est accordé par tous les partis, c'est que jamais coup d'état ne fut frappé par des mains plus maladroites, et n'eut des suites plus déplorables.

Je vais retracer, plutôt par des observations générales que par un développement de faits, dont les uns paraîtraient minutieux, et dont les autres ont encore pour moi quelque obscurité, les causes du 18 fructidor.

Le gouvernement républicain n'avait pas obtenu en France une sanction générale. Quelque ivresse qu'on eût d'abord montrée pour la liberté, elle s'était toujours conciliée, dans l'imagination de plusieurs de ses partisans les plus éclairés, avec la monarchie.

Le monarque était mort sur l'échafaud; son jeune fils était mort dans une prison; il ne laissait plus d'héritiers que parmi des princes qu'on croyait à tort, par leur séjour dans une terre étrangère, devenus étrangers à leur patrie; car ils n'étaient indifférens qu'à une partie de la nation, et la monarchie n'était pas oubliée; c'était un besoin vague, mais constant. Il se manifestait par un retour progressif vers toutes les habitudes que l'on avait rejetées dans le commencement de la révolution avec une fougueuse inconstance. Ce qui leur rendait le charme dont elles avaient été long-temps dépouillées, c'est qu'elles contrariaient les vœux de l'autorité, espèce de révolte qui n'a que trop d'attraits pour une nation qui se plaît à vanter elle-même sa légèreté et sa malignité.

Sans doute si les dépositaires de l'autorité eussent offert cet éclat dont brillaient les guerriers, la nation eût été plus en harmonie dans ses affections avec le patriotisme de ses

armées; mais la gloire des généraux éclipsait des magistrats que la révolution elle-même n'avait que faiblement mis en lumière. C'étaient cinq physionomies diverses, mais peu saillantes, que l'on ne distinguait point l'une de l'autre sans quelque peine. Leurs discordes les firent mieux connaître, et apprirent à les moins respecter encore. On sut bientôt que Carnot, aidé de Letourneur, se dirigeait vers un système modéré, faisait fléchir les lois révolutionnaires pour augmenter l'empire de la constitution; que Rewbell le contrariait avec aigreur; que Laréveillère Lepaux le voyait avec jalousie; que Barras soulevait contre lui le parti extrême des républicains, en l'accusant d'avoir seul conduit l'affaire de Grenelle.

La discorde faisait les mêmes progrès dans les deux conseils; et ce qui l'excitait, c'était la constitution elle-même. La constitution voulait que la France supportât une révolution chaque année. En effet, le sort devait renvoyer un des directeurs annuellement; et à la même époque, le corps-législatif devait être renouvelé d'un tiers de ses membres. Troubler par une épreuve si dangereuse et si fréquente la majorité des deux conseils et du directoire, changer ainsi l'esprit du gouvernement, c'était faire rentrer les gouvernés dans la révolution même qu'ils fuyaient. Les élections, qui devaient avoir lieu en germinal de l'an 5, étaient considérées, dans les deux partis, comme un appel du 13 vendémiaire. La trêve que le parti vainqueur avait accordée au parti vaincu expirait à cette époque. La convention, qui, depuis plus d'un an, avait prolongé son règne sous des formes plus douces et sous de plus heureux auspices, la convention, forte encore des deux tiers de ses membres, se voyait menacée de retomber en minorité, d'être jugée enfin par des successeurs inflexibles, passionnés, et qui peut-être à divers motifs de vengeance joindraient encore celle qu'on supposait que voudraient exercer les Bourbons.

Il importe de définir ici le parti qui, dans les deux conseils, luttait contre le directoire et ses partisans. C'étaient, pour la plupart, des hommes qui, durant la révolution, avaient porté le périlleux titre de *modérés*. Ils avaient fatigué la haine des royalistes et celle des révolutionnaires les plus ardens, ne leur répondant point par la haine. Ils étaient étonnés plutôt que chagrinés de voir une république en France; c'était une épreuve pour leur raison que cet état de choses; ils s'y soumettaient comme à une expérience. Il y avait des nuances diverses dans leur soumission; ceux qui étaient les plus distingués par leur caractère et leurs talens étaient les plus fidèles à la constitution républicaine de l'an 3. Mais après tout, c'étaient de faibles républi-

rains, puisqu'ils l'étaient sans passion, sans orgueil, sans dévouement. Ils se piquaient de juger toutes les lois par les plus exactes notions du juste et de l'injuste; le mot *salut de la patrie* ne les subjuguait pas; leur esprit d'analyse voulait juger ce mot; ils étaient amoureux des applaudissemens, non de la multitude, mais de sociétés brillantes et frivoles, qui tendaient des pièges à leur modération même, et ne cessaient d'attiédier leur républicanisme. Plusieurs d'entre eux avaient, à un degré éminent, cette éloquence qui naît d'une raison forte et ingénieuse; aucun d'eux n'avait, d'une manière remarquable, cette éloquence qui naît des passions ardentes, et dont le charme est plus impérieux. J'ai souvent assisté à leur réunion intime; j'étais confondu de voir tant d'irrésolution et de scepticisme dans ce qu'on appelait un parti. Ils se maintenaient dans la position d'arbitres entre les royalistes et les républicains. Je n'en ai point connu (je parle d'une époque qui précéda les élections de germinal) qu'on pût soupçonner d'avoir des liaisons avec la cour du prétendant. Ils évitaient, par une fierté impolitique, d'avoir des liaisons avec la cour du Luxembourg. Je termine un portrait dont les couleurs générales ne peuvent s'appliquer à tous les individus, en disant que c'étaient des hommes du monde pleins d'aménité, et des hommes de parti pleins d'insubordination.

Le conseil des anciens, tel que la constitution l'avait organisé, était le théâtre qui leur convenait le mieux; aussi y eurent-ils des succès plus marqués et une direction plus sûre. On lit encore avec intérêt les discours de Portalis, de Tronçon-du-Coudrai, de Tronchet, de Murair, de Dupont de Nemours, de Lebrun. Ils sont moins nécessaires à l'étude de l'histoire qu'utiles à l'étude de la science politique.

Plusieurs discours de Siméon, de Boissy-d'Anglas, de Pastoret et de Vaublanc, prononcés dans le conseil des cinquans, offrent un même genre d'instruction à recueillir dans des sources agréables et pures.

Le directoire avait des adversaires plus passionnés et beaucoup plus dangereux dans un grand nombre d'écrivains politiques. Ce n'était plus le temps des vastes théories des recherches sur l'origine des sociétés, sur les droits de l'homme, sur le meilleur des gouvernemens. La révolution française avait enfin détourné la méditation de ces abîmes. Il s'agissait de réparer les maux de cette révolution: on les signalait, on en indiquait le remède, on en demandait la vengeance dans une foule de brochures et d'articles de journaux. Depuis que les clubs avaient perdu l'initiative sur les

lois, les journalistes s'en étaient emparés. Il y eut un moment où leur influence fut si directe, si évidente, que l'on ne trouva point excessivement ridicule d'entendre quelques-uns d'entre eux s'appeler *magistrats de l'opinion publique*. Cette magistrature n'exigeait ni gravité ni impartialité. L'épigramme et la satire même étaient regardées comme un heureux retour à la gaieté française ; tout était justifié par l'esprit. Souvent, dans ces journaux ou dans ces brochures, on exprima, avec une réserve qui pouvait toucher l'autorité sans la blesser, les plaintes d'un grand nombre de prêtres déportés, d'hommes injustement inscrits sur des listes d'émigrés, et d'une foule d'autres malheureux. Ces réclamations eurent assez de succès pour consoler par la suite, dans l'exil et dans la prison, ceux qui les avaient fait entendre, non sans quelque courage ; bientôt leur malheur le prouva. Mais ce qui dominait dans ces sortes d'écrits, c'était un esprit de retour vers les anciennes lois, les anciennes habitudes ; c'était une implacable indignation pour des maux récents, dont on pouvait rendre le retour plus prochain par le soin indiscret qu'on prenait de les retracer à ceux qui étaient accusés d'y avoir contribué. Les républicains s'affligeaient de voir la république périr par un principe qu'elle proclamait, la liberté illimitée de la presse. Ils proposèrent de la modifier à l'égard des journaux ; ils échouèrent dans leurs tentatives. Les offenses redoublèrent, la vengeance vint ; elle fut cruelle.

La plupart des institutions qui avaient pour but de créer des mœurs républicaines languissaient dans une sorte d'abjection. Le peuple n'a peut-être pas en France toute la promptitude d'esprit que sa légèreté fait supposer. La vérité est que, dans toute cette éducation forcée qu'on lui fit faire en peu d'années, il n'apprit qu'une seule chose avec une facilité qui tient du prodige, c'est l'usage des armes. On lui donnait des fêtes sous ces touchantes invocations de la vieillesse et de l'agriculture ; il n'était frappé que du ridicule de leur exécution. Un nouveau calendrier où l'on avait cherché des divisions simples, des dénominations faciles, n'était ni suivi, ni compris généralement. La vaste et belle opération de l'uniformité des poids et mesures obtenait encore moins de succès ; le peuple s'irritait et se lassait d'exprimer ses besoins familiers dans une langue nouvelle. Les tribunaux étaient peu considérés ; la constitution proclamait leur indépendance, rien n'annonçait leur dignité. A la vieille anarchie de nos lois civiles la révolution avait ajouté l'anarchie des sciences. On avait beau répéter que les républiques se fondent sur les mœurs, les lois elles-mêmes conspiraient

contre le pouvoir paternel et la fidélité conjugale. On voyait arriver le moment où les divorces seraient dans une exacte proportion avec les mariages. Les enfans naturels avaient été assimilés aux enfans légitimes. Il arriva que, lorsque les lois cessèrent de faire une digue contre le dérèglement des mœurs, la religion, qui n'était plus une loi de l'état, fut jugée et plus nécessaire et plus sainte. Plusieurs de ceux qui s'étaient joués d'elle dans sa puissance la respectèrent dans son oppression. Ils devinrent, soit par leurs écrits, soit par l'influence de leurs fonctions, les protecteurs du sacerdoce persécuté. Il y en eut un qui apporta aux autels les pleurs de la pénitence; ce fut Laharpe, l'élève de Voltaire. Il crut avoir acquis, en confessant ses erreurs, le droit de s'indigner contre l'incrédulité de ses maîtres. C'était une opinion ancienne et assez bien confirmée par l'histoire, que l'esprit monarchique et l'esprit du catholicisme sont intimement unis. Les républicains et les royalistes agissaient en conséquence de cette opinion, les uns en imaginant tout ce qui pouvait faire désertir les autels, les autres en les fréquentant. Le peuple des campagnes s'apercevait que le frein qu'on lui avait ôté le privait du plus grand charme de ses peines; il regrettait ses anciens plaisirs, et même ses anciennes terreurs. Le paysan, maître du champ de son curé, lui donnait souvent un asile qui compromettait ses jours et sa liberté.

Le directeur Laréveillère-Lepaux, en voulant établir le culte de la religion naturelle sous le nom de *théophilantropie*, avait à braver le souvenir de Robespierre, qui avait été tout à-la-fois le premier fondateur et le plus audacieux sacrilège de cette religion, et qui, tout fumant d'holocaustes humains, avait proclamé Dieu et la loi de l'humanité. Les temples, ouverts par Laréveillère-Lepaux, reçurent toute la population que ce même directeur avait exilée des clubs.

Je crois inutile d'étendre ce tableau de mœurs et d'institutions si peu favorables aux progrès du républicanisme. Les ennemis de la France, bien instruits de cet état de choses, ne pouvaient comprendre comment ils étaient vaincus par les soldats d'une nation qui affectionnait si peu ses lois nouvelles et ses magistrats. Les frères de Louis XVI se flattaient encore que leurs partisans feraient mûrir en leur faveur tous ces germes du royalisme; mais ils suivaient des directions particulières. On débitait assez légèrement que le comte de Lille affectait de se prêter à quelques idées de royauté constitutionnelle, d'amnistie, et même de composition avec les intérêts des acquéreurs des domaines nationaux; que le comte d'Artois ne parlait que de royauté absolue et de vengeance.

Le premier résidait alors à Blankenbourg, dans les états du roi de Prusse, et y recevait les secours de la Russie; le second résidait à Londres, et le gouvernement anglais lui laissait la direction des troubles qu'il voulait susciter en France: chacun d'eux avait de nombreux commissaires qui pénétraient dans les diverses parties de la France, et qui arrivaient avec des instructions souvent opposées. Dans le Midi et dans l'Ouest, ils ne faisaient entendre que des provocations violentes. Tous les chefs de chouans se tenaient prêts à recommencer les hostilités, et il y avait eu déjà assez d'excès commis pour annoncer une guerre civile renaissante. A Paris, les commissaires du prétendant parlaient un langage si conciliant et si pacifique, que, considérés comme mandataires d'un prince expulsé, on pouvait les accuser d'hypocrisie; et considérés comme conspirateurs, on pouvait à plus juste titre les accuser d'ineptie. On en vit un exemple dans une affaire qui eut une grande influence sur le 18 fructidor. Au mois de pluviôse de l'an 5 (février 1797), on arrêta quatre commissaires de Louis XVIII. Le baron de Poli, Duverne du Presle, l'abbé Brottier, neveu d'un savant recommandable, avaient l'indiscrétion, l'activité sans objet, la jactance, et beaucoup d'autres vices qui discréditent des conspirateurs. Lavilleurnois était d'un autre caractère; c'était un ancien magistrat de mœurs douces et recommandables, qui n'avait l'air de conspirer que pour mettre sa conscience de royaliste en repos. Ils s'étaient communiqué les instructions que le prétendant leur avait données de Blankenbourg: ils savaient très-bien ce qu'on devait faire quand Louis XVIII serait proclamé, les ministres qu'il faudrait lui donner, l'étendue de l'amnistie qu'il pourrait accorder; mais le moyen d'opérer cette grande révolution les embarrassait encore. Le hasard, ou plutôt leur mauvais génie leur fit rencontrer deux hommes qui leur parurent une acquisition précieuse; l'un était le chef-d'escadron Malo, qui s'était montré terrible aux anarchistes lors de leur extravagante invasion du camp de Grenelle, l'autre était Ramel, commandant de la garde du corps-législatif. Le premier de ces deux militaires accueillit avec une complaisance perfide les propositions des commissaires royaux, en instruisit le gouvernement. Le même piège qui avait été tendu aux anarchistes pour les aider à conspirer, à éclater et à se perdre, favorisa la folle confiance des commissaires royaux. Le directoire, d'un côté, le prétendant, de l'autre, étaient instruits jour par jour des progrès de cette conspiration; l'un fournissait la trame que l'autre développait. On avait fait de magnifiques promesses aux commissaires: Ramel s'était engagé pour les grenadiers de la garde, Malo pour un régiment de dragons,

à faire proclamer Louis XVIII dans la capitale. Ebloui d'un succès si facile et qui surpassait toutes ses espérances, Lavilleurnois consentait à toutes les conditions qu'avec un scrupule recherché les deux chefs militaires exigeaient : c'étaient des réserves qui n'eussent fait de Louis XVIII qu'un roi constitutionnel. Il y avait cette singulière facilité dans les deux constitutions de 1791 et de 1795, qu'en changeant quelques articles dans la première, on y trouvait une république; et quelques articles dans la seconde, on y retrouvait un roi. Quand on eut obtenu des commissaires royaux ce qui suffisait pour attester leur complot et les intelligences qu'ils s'étaient ménagées, on éclata. Malo les fit trouver à un rendez-vous, cacha un témoin qui devait prendre note de l'entretien, et les livra. Le directoire apprit aux deux conseils la découverte de cette conspiration avec la même solennité qu'on annonce un grand péril. Le public, qui avait frémi au nom de Babœuf, ne s'émut point aux noms peu formidables de Lavilleurnois et de l'abbé Brottier. On se déclara contre la fraude qui avait été employée pour développer leur conspiration. On ne se souvenait plus qu'on avait applaudi à ce même moyen lorsque le ministre de la police (Cochon) en fit usage contre les anarchistes. La pitié, qui eût pu se retrancher dans les termes du mépris pour ces intrigans fanfarons, prit bientôt les signes de l'intérêt le plus vif et le moins déguisé. Le ministre de la justice, Merlin, qui avait reçu l'instruction de faire juger les accusés militairement, soutint une lutte longue et péniblement industrielle contre le public, et même contre le tribunal de cassation, qui voulait les laisser sous la main des jurés. Enfin un conseil de guerre se déclara maître de la procédure. Cette brusque décision ne préparait point à un jugement que les royalistes regardèrent comme un triomphe de leur parti. Le conseil de guerre prononça, le 19 germinal (9 avril), que « Brottier, Duverne du Presle, Lavilleurnois et Poli étaient coupables; mais qu'ayant égard aux circonstances atténuantes, touché sur-tout de la franchise que les prévenus avaient mise dans leurs aveux, il ne les condamnait qu'à la peine de la réclusion; savoir : Brottier et Duverne pour dix années, Poli pour cinq, Lavilleurnois pour une. » Je ne sais si le directoire, qui parut offensé de la modération de ces peines, n'avait pas dicté lui même cet arrêt au conseil de guerre pour faire cesser enfin le combat qu'il soutenait contre un public prévenu. La clémence qu'un gouvernement n'exerce point par lui-même a toujours l'air d'une victoire qu'on remporte sur lui.

Ce fut sous de tels auspices que les élections de germinal eurent lieu, Jamais la nation ne montra un mouvement

plus opposé à celui dont elle avait été transportée dans la grande année de 1789. Il y eut beaucoup d'assemblées primaires et beaucoup de corps électoraux où l'on entendit des provocations directes au rétablissement de la royauté. Les républicains ardents n'y étaient pas seuls outragés; on y témoignait la même aversion pour ceux qui se piquaient de scrupules constitutionnels : « Choisissons, disaient un grand nombre d'électeurs, choisissons des hommes qui n'aient donné aucun gage à la révolution, qui, en accomplissant nos vœux, sachent encore ménager notre tranquillité; choisissons des royalistes purs et paisibles, qui, sans trop effrayer les républicains, sans qu'il nous en coûte aucun effort, sans qu'on nous ait invités à prendre les armes, rendent un jour ce simple décret : *Louis XVIII est proclamé roi de France.*

Insensés, qui ne se défiaient point du sommeil du directoire!

Le résultat de ces élections ne fut pourtant pas tout-à-fait tel que l'avaient espéré ceux dont je viens de répéter les discours : il y avait eu des compositions entre les partis; les hommes sages avaient dirigé plusieurs choix. Le nouveau tiers eut une existence si orageuse et si courte, qu'il est difficile de caractériser l'esprit qui l'animait. Ce qu'on y remarquait le plus, c'étaient l'inexpérience et la présomption.

Voilà le corps-législatif renouvelé : la guerre s'allume; les nouveaux députés s'efforcent, par la véhémence de leurs discours, de faire honte à ceux qui les ont précédés de leur froide opposition contre le directoire : « Est-il temps de garder encore de tels ménagemens? Faut-il trembler devant les faibles débris de la convention? Abolissons toutes ses lois; ne souffrons plus un mélange illégitime de l'esprit constitutionnel et de l'esprit révolutionnaire. » C'étaient là leurs discours ordinaires, et ce n'étaient pas encore les plus indiscrets qu'ils tinssent en présence de républicains ombrageux. Le directoire paraissait prendre plaisir à provoquer chaque jour de nouvelles offenses, pour avoir droit de les punir. Rien n'était plus sinistre, rien ne fut plus fatal que son silence. Il venait de recevoir une confession lâche et suspecte de l'un des complices de Lavilleurnois. Duverne du Presle, fatigué de quelques mois de captivité, avait livré tous les secrets de son parti, et avait fourni une foule de détails sur l'organisation des commissaires royaux, sur les instructions données par le prétendant même relativement aux élections de germinal. C'étaient des trésors pour la vengeance que méditait le directoire : il les recueillit, et se tut. L'émigré d'Antraigues, le plus violent peut-être

des hommes de son parti, avait été arrêté en Italie : on avait saisi ses papiers ; on les avait envoyés au directoire. Plusieurs pièces découvraient l'intelligence du général Pichegru avec les ennemis. Pichegru venait d'être nommé membre du corps-législatif ; le directoire l'observa et se tut.

Les séances du conseil des cinq-cents devenaient chaque jour plus orageuses, et celles du conseil des anciens perdaient elles-mêmes de ce calme imposant qui avait protégé plus de quinze mois le repos intérieur de la république. Un des députés s'était étonné de ce que le général Bonaparte, sans consulter le corps-législatif ; eût tourné ses armes contre le perfide sénat de Venise. Bonaparte avait répondu avec indignation, et son armée elle-même avait répondu avec un courroux plus passionné. Quelle joie pour le directoire, dans une telle crise, d'avoir à venger le général même, dont la gloire lui était à coup sûr impotente !

Quand les passions sont profondément allumées, la plus faible occasion les trahit. Camille-Jourdan, jeune député dont les talens précoces étaient inspirés par une belle ame, mais encore étranger à cette sévère prudence que demandent les assemblées délibérantes, fit un rapport sur les cultes où les sentimens religieux étaient professés avec franchise, mais sans aucune espèce de fanatisme. Il avait parlé de rendre aux habitans des campagnes les cloches qui sonnaient pour eux l'heure de la reconnaissance envers l'Éternel. Ce fut un vrai délire que la fureur qui éclata à cette proposition.

C'était sur les finances que le directoire était le plus aigrement contredit par les deux conseils. On ne se montrait point disposé à lui accorder les fonds de l'année ; on le renvoyait aux grandes ressources de tous les biens nationaux dont il avait encore à disposer ; on lui demandait compte d'une administration confuse et dérégulée. Le directoire répondait en faisant le tableau des triomphes de la république.

Mais pourquoi parlé-je encore du directoire comme d'une autorité qui aurait réuni les vœux unanimes de ses dépositaires ? La haine y siégeait. Le sort avait fait quitter cette grande magistrature à l'ami de Carnot, Letourneur de la Manche. Les deux conseils avaient élu pour le remplacer un homme dont le nom toujours considéré avait encore acquis plus de lustre par deux traités de paix qui étaient son ouvrage : c'était Barthélemy, ambassadeur en Suisse. On eût dit que le ciel avait pris plaisir jusque-là à excepter ce seul Français des maux dont il nous faisait subir la longue et sanglante épreuve. Toutes les phases de la révolution l'avaient laissé immobile dans le poste honorable d'un envoyé qui maintient la paix de deux gouvernemens. L'asile de la Suisse

était encore plus précieux pour lui, parce qu'il avait pu en faire goûter les douceurs à un grand nombre de proscrits. Quelle douleur pour lui d'en être arraché ! La paix, lui disait-on pour vaincre sa résistance, la paix va régner parmi nous, la révolution est éteinte. Il arrive, et tous les cris de la discorde retentissent à ses oreilles : il est déjà lui-même l'objet d'une haine profonde ; trente années de travaux importants, mais paisibles, lui laissent le chagrin de sentir son inexpérience au milieu des chocs des factions. Carnot, dont l'influence s'est beaucoup plus fait sentir, est encore plus odieux à ses trois collègues, Rewbel, Laréveillère-Lepaux et Barras. C'est lui sur-tout qu'ils veulent perdre ; et l'homme dont le républicanisme n'est que trop attesté par le titre de membre du comité de salut public, on veut le faire passer pour royaliste. Quelle sera donc l'étendue du coup qu'on va frapper ? Quand on accuse avec une telle absurdité, qui craindra-t-on de proscrire ?

Carnot, plus puissant qu'aucun autre, par sa place, par ses nombreux partisans, et par ce que l'on a appelé l'énergie révolutionnaire, sûr de n'être point épargné par des républicains jaloux, craint presque autant qu'eux les royalistes. Il aime mieux supporter la défaite que de procurer une victoire dont le royalisme profiterait bientôt. Par ce système d'inaction il anéantit l'influence d'un parti modérateur qui conservait encore assez de crédit dans le conseil des anciens, et qui paraissait en obtenir un peu plus dans le conseil des cinq-cents.

Enfin les trois directeurs laissent éclater des menaces. Déjà ils ont renvoyé les deux ministres que la haine des anarchistes poursuit depuis long-temps, Cochon, ministre de la police, Benezech, ministre de l'intérieur ; ils ont augmenté le nombre des troupes qui environnent Paris. Le général Hoche se dispose à marcher à leur secours avec une partie de l'armée. Toutes ses lettres sont foudroyantes pour les deux conseils. Le général Angereau est à Paris, et commande la force armée. Les députés, que tant d'apprêts avertissent, n'ont plus, pour se rassurer, que ce seul mot qui trompe toujours : *on n'oserait nous frapper*. On dit pourtant que le général Pichegru et le général Willot donnèrent à leurs collègues des conseils audacieux, qui ne furent point écoutés ; qu'avec une poignée de soldats de la garde qui leur étaient dévoués, ils se faisaient fort de prévenir le directoire, de marcher de nuit sur le Luxembourg, de frapper les trois directeurs dans leurs conciliabules nocturnes. On dit plus : c'est que des assassins s'offrirent, et que leurs secours furent rejetés avec indignation par les deux commissions qu'on appelait *inspecteurs de la salle*..... Mais le 18 fructidor est arrivé.

Qu'on ne s'attende point à un combat. Les deux conseils se sont comme obstinés à se laisser surprendre ; ils n'ont pas même eu recours à cette ressource que toutes les assemblées avaient employée jusque-là avec succès ; c'était de rendre la séance permanente. Seulement les inspecteurs de la salle veillent ; ils mettent en question l'approche des hostilités du directoire ; ils discutaient encore lorsque le canon d'alarme retentit. A ce signal, huit ou dix mille hommes campés aux environs de Paris se mettent en marche. Ils arrivent aux portes des deux palais où siègent, ou plutôt où auraient dû siéger les deux conseils. La garde du corps-législatif, en vain retenue par les cris et les menaces de l'un de ses commandans, Ramel, se joint bientôt aux troupes qui l'investissent, marche dans leurs rangs. Quelques inspecteurs s'échappent ; d'autres sont arrêtés. Pichegru rend son épée aux soldats ; il est conduit au Temple. L'heure des travaux est arrivée. L'immense population de Paris apprend confusément ce qui s'est passé : la peur est déjà telle, qu'elle porte à feindre l'indifférence. Il n'y a plus de courage que pour offrir des demeures aux proscrits. On lit des affiches où la trahison de Pichegru est annoncée. On pouvait encore être incrédule ; mais qui eût osé le paraître ? Cependant les membres des deux conseils se rendent à leurs postes, et quelques-uns ( qui le croirait ? ) ont conservé leur sécurité. L'autorité de leurs discours ne suffit point pour leur ouvrir les rangs des soldats qui occupent leur palais. Plusieurs députés sont arrêtés dans ce moment même ; d'autres s'assemblent chez leur président ( Lafond-Ladebat ), y rédigent de vaines protestations. La violence les poursuit dans cet asile. La minorité des deux conseils se rend dans la salle de l'Odéon, où le directoire l'avait appelée. Le reste du jour se passe à chercher les députés et les journalistes dont la proscription importe le plus au directoire. La prison du Temple les reçoit en foule. Le directeur Barthélemy y est conduit ; ses trois collègues, qui avaient conspiré sa perte et celle de Carnot, avaient veillé avec eux-mêmes une partie de la nuit, et s'étaient plus à jouir de la tranquillité qu'ils leur supposaient. Barthélemy avait été gardé à vue dans son appartement, Carnot s'était échappé du sien. J'ai dit tout le 18 fructidor.

Dans cette journée, trois directeurs, du haut d'un tribunal que la constitution n'avait pas, et que les armes protégeaient, avaient jugé coupables deux de leurs collègues, la majorité des deux conseils, beaucoup d'administrateurs, et un grand nombre d'hommes de lettres. Dans la journée du 19 fructidor ils prononcèrent la peine ; c'était la déportation

sur le sol insalubre et dévorant de la Guyane française : « Il ne faut pas qu'une goutte de sang souille un si beau jour, » avaient-ils dit. Voilà donc tout le résultat politique que l'on avait obtenu de la tyrannie de Robespierre ? On épargnait le sang, mais on exposait à la mort. On ne voulait plus de ces jugemens qui révoltent les lois et l'humanité, on se passait de jugemens. Près de transcrire la liste de ceux qui furent condamnés à la déportation, je dirai qu'on y voit les noms de six ou sept députés presque tous du nouveau tiers, que leur conduite ultérieure accuse non moins que les déclarations que le directoire avait recueillies contre eux : la vengeance même ne leur servirait point d'excuse ; leurs compagnons de malheur leur avaient appris par leur exemple qu'on ne se venge point contre sa patrie. Voici cette liste, je n'ai plus de réflexions à faire.

Par la loi du 19 fructidor, dont le directoire prit l'initiative, et que les deux conseils, formés des faibles débris de l'assemblée précédente, sanctionnèrent, on condamna à la déportation les députés Aubry, J. Aimé, Bayard, Boissy-d'Anglas, Borne, Bourdon (de l'Oise), Cadroy, Couchery, Delahaye, R. Delarue, Doumère, Dumolard, Duplantier, Duprat, Gilbert-Desmolières, Camille-Jordan, André-Joseph Jourdan, Gau, Lacarrière, Lemarchant-Gomicourt, Lemézer, Mersan, Madier, Maillard, Noailles, André, Mac Curtain, Pavie, Pastoret, Pichegru, Polissart, Praire-Montaut, Quatremère-Quinci, Saladin, Siméon, Vauvilliers, Viénot-Vaublanc, Villaret-Joyeuse, Willot, Barbé-Marbois, Dumas, Ferrand-Vaillant, Lafond-Ladebat, Laumond, Muraire, Murinais, Paradis, Portalis, Rovère, Tronçon-Ducoudrai, Blain, les directeurs Carnot et Barthélemy, Brottier, ex-abbé, Lavilleurnois, ex-magistrat, Duverne du Presle, dit Dunand, ex-mousquetaire, Cochon, ex-ministre de la police, Dossenville, ex-employé à la police, Miranda, général, Morgan, général, Suard, homme de lettres, Mailhe, ex-conventionnel, et Ramel, commandant des grenadiers du corps législatif.

Au conseil des cinq-cents on ne fit que peu d'objections contre ce décret ; seulement Chénier demanda et obtint que le nom de Dupont (de Nemours) fût rayé de la liste de déportation. Le conseil des anciens montra plus de regret à se voir arracher des collègues dont il avait admiré les talens et respecté les vertus. Lecouteulx de Cantelau déclara qu'il ne pouvait souscrire à une telle violation de la justice et de l'honneur. Régnier crut qu'il fallait délibérer avant de confirmer ces longues proscriptions, avant de les appliquer surtout à des hommes qui emportaient encore son estime. Il

demanda l'ajournement. Les trois directeurs courroucés éclatèrent en menaces, le décret fut rendu.

Par la même loi, les élections faites dans quarante-huit départemens étaient cassées.

Deux autres articles concernaient les émigrés et les prêtres. Ils donnèrent lieu à un grand nombre d'actes arbitraires qui ensanglantèrent le règne du directoire. Le premier bannissait du territoire de la république tous les individus inscrits sur des listes d'émigrés, et ceux mêmes qui avaient obtenu une radiation provisoire. Un délai de quinze jours leur était accordé pour sortir de France; tous ceux qu'on y trouverait après ce terme seraient livrés à une commission militaire, et fusillés. Par le second article, le directoire était investi du pouvoir de déporter, par des arrêtés individuels motivés, les prêtres qui troubleraient la tranquillité publique.

La même loi renvoyait de France les individus de la maison de Bourbon qui s'y trouvaient encore. Le prince de Conti, qui s'était déterminé à rentrer dans sa patrie pour y vivre pauvre et obscur, la duchesse d'Orléans, chérie pour ses vertus et vénérée pour ses malheurs, quittèrent un asile inquiet où tout menaçait leur existence, pour recevoir de la maison d'Espagne tous les secours que les liens du sang rendent plus doux et plus sacrés.

Cette célèbre loi du 19 fructidor contenait encore un grand nombre d'autres articles, dont le but était de placer un gouvernement révolutionnaire à côté du régime constitutionnel, qu'on n'abolissait pas : état de choses sombre et confus qu'on appela *une demi-terreur*. La république n'allait plus être régie que par des coups-d'état, et il n'y avait pas dans le gouvernement un seul homme d'état qui pût donner à la violence même les effets de la vigueur. Les trois directeurs avaient écouté les conseils de la haine; mais ils étaient moins qu'ambitieux : leur modération n'avait point eu de caractère, leur despotisme n'en eut pas. En remplacement des deux collègues qu'ils avaient condamnés à la déportation, ils s'adjoignirent un habile jurisconsulte et un littérateur d'un esprit doux et conciliant. L'un était Merlin, de Douai, que la nature de son talent aurait plus appelé à des méditations paisibles et savantes qu'aux grandes combinaisons politiques; l'autre était François, de Neuchâteau, qu'à peine on aperçut dans le directoire, mais qui depuis, comme ministre de l'intérieur sous le même gouvernement, dirigea avec beaucoup d'activité son administration vers des vues d'utilité publique.

Le dernier trait de la vengeance du directoire dans cette

journée du 19 fructidor fut dirigé contre les journalistes. Il est à présumer que plusieurs députés saisirent cette occasion de se venger eux-mêmes ; il n'y eut pas une épigramme de pardonnée. Le nombre des journaux proscrits s'éleva à quarante-deux. La déportation à la Guyane fut prononcée contre les auteurs, entrepreneurs, directeurs et propriétaires de quarante-deux journaux. Cette peine atteignait des hommes qui avaient honoré notre littérature, tels que Laharpe, Fontanes, Sicard, et plusieurs jeunes gens qui, même par ce genre d'essai, avaient décelé un talent que depuis ils ont prouvé. Ce qui rendait cette iniquité plus absurde encore, c'est qu'elle frappait, dans les propriétaires de journaux, des hommes qui n'avaient point écrit.

Les deux conseils employèrent soixante heures d'une séance permanente à faire, ou plutôt à sanctionner tout ce travail, qui selon l'usage, fut appelé *salut de la patrie*.

Il y avait encore bien du vague dans l'accusation portée par le directoire contre Pichegru. Les pièces saisies sur l'émigré d'Antraigues éveillaient des soupçons, et ne fournissaient pas des preuves directes. Quel fut l'étonnement de tous les partis, lorsque le directoire produisit contre le général Pichegru le témoignage du général Moreau, son ami ! Moreau avait gardé le silence pendant la longue crise qui préparait la journée du 18 fructidor. Voici la lettre que le directoire publia :

*Le général en chef de l'armée du Rhin et Moselle, au citoyen Barthélemy, membre du directoire exécutif de la république française.*

Au quartier général de Strasbourg, le 19 fructidor an 5.

« Citoyen directeur,

» Vous vous rappelez sûrement qu'à mon dernier voyage à Bâle, je vous instruisis qu'au passage du Rhin nous avions pris un fourgon au général Klinglin, contenant deux ou trois cents lettres de sa correspondance. Celles de Wittersbach en faisaient partie ; mais c'étaient les moins importantes. Beaucoup de lettres sont en chiffres, mais nous en avons trouvé la clef. L'on s'occupe à tout déchiffrer, ce qui sera très-long.

» Personne n'y porte son vrai nom, de sorte que beaucoup de Français qui correspondent avec Klinglin, Condé, Wickam, d'Enghien et autres, sont difficiles à découvrir. Cependant nous avons de telles indications, que plusieurs sont déjà connus.

» J'étais décidé à ne donner aucune publicité à cette correspondance, puisque, la paix étant présumable, il n'y avait

plus de danger pour la république, d'autant plus que tout cela ne ferait preuve que contre peu de monde, puisque personne n'est nommé.

» Mais voyant à la tête des partis qui font actuellement tant de mal à notre pays, et jouissant, dans une place éminente, de la plus grande confiance, un homme très-compromis dans cette correspondance, et destiné à jouer un grand rôle dans le rappel du *prétendant*, qu'elle avait pour but, j'ai cru devoir vous en instruire, pour que vous ne soyez pas dupe de son feint républicanisme; que vous puissiez faire éclairer ses démarches, et vous opposer aux coups funestes qu'il peut porter à notre pays, puisque la guerre civile ne peut qu'être le but de ses projets.

» Je vous avoue, citoyen directeur, qu'il m'en coûte infiniment de vous instruire d'une telle trahison, d'autant plus que celui que je vous fais connaître a été mon ami, et le serait sûrement encore, s'il ne m'était connu; je veux parler du représentant du peuple Pichegru. Il a été assez prudent pour ne rien écrire; il ne communiquait que verbalement avec ceux qui étaient chargés de la correspondance, qui faisaient part de ses projets et recevaient ses réponses. Il est désigné sous plusieurs noms, et entre autres, sous celui de *Baptiste*. Un chef de brigade nommé *Badouville* lui était attaché et désigné sous le nom de *Coco*: il était un des courriers dont il se servait, ainsi que les autres correspondans. Vous devez l'avoir vu assez fréquemment à Bâle.

» Le grand mouvement devait s'opérer au commencement de la campagne de l'an 4: on comptait sur des revers à mon arrivée à l'armée, qui, mécontente d'être battue, devait redemander son ancien chef, qui alors aurait agi d'après les instructions qu'il aurait reçues.

» Il a dû recevoir neuf cents louis pour le voyage qu'il fit à Paris, à l'époque de sa démission; de-là vient son refus de l'ambassade de Suède. Je soupçonne la famille Lajolais d'être dans cette intrigue.

» Il n'y a que la grande confiance que j'ai en votre patriotisme et en votre sagesse qui m'a déterminé à vous donner cet avis. Les preuves en sont plus claires que le jour; mais je doute qu'elles puissent être judiciaires.

» Je vous prie, citoyen directeur, de vouloir bien m'éclairer de vos avis sur une affaire aussi épineuse. Vous me connaissez assez pour croire combien a dû me coûter cette confiance: il n'a pas fallu moins que les dangers que court mon pays pour vous la faire. Ce secret est entre cinq personnes: les généraux Desaix, Reignier, un de mes aides-de-camp, et un officier chargé de la partie secrète de l'armée, qui suit

continuellement les renseignemens que donnent les lettres qu'on déchiffre.

» Recevez l'assurance de l'estime distinguée et de mon inviolable attachement.

*Signé* MOREAU ».

Quand cette lettre parut, le général Moreau fut accablé de reproches de tous les partis. Parmi tous ceux que frappait ou qu'indignait le 18 fructidor, il y en avait un grand nombre qui n'avaient jamais soupçonné ces trames criminelles. Leur malheur devenait plus insupportable en apprenant que le plus illustre de leurs compagnons, le général Pichegru, avait mérité le sien et entraîné celui de tous. Ils résistèrent le plus qu'ils purent à une telle conviction. Dans les proscriptions qui tombent sur tout un parti, on n'a pas assez de son innocence ; on réclame, et souvent on réclame en vain celle de tous les individus qui tenaient à ce parti même, et qui en paraissaient l'ame. Cette lettre ne parut à des hommes aigris qu'un pardon que le général Moreau avait acheté aux dépens de sa gloire et de l'amitié. Ceux-mêmes qui, juges plus paisibles à la lecture de toutes les pièces publiées, ne purent plus douter du crime de Pichegru, sentirent que le général Moreau aurait dû, ou à la patrie de les cacher moins longtemps, ou à l'amitié de les supprimer.

Le tableau des suites du 18 fructidor sera long, et deviendra à chaque instant plus déplorable. Il faut quitter un moment cette capitale où l'anarchie va renaître par degrés ; il faut aborder sur les plages brûlantes de la Guyane, et parcourir les tombeaux de Synamari.

Quelques-uns des députés qui avaient été arrêtés dans la journée du 18 fructidor, et qui ne furent point compris dans la liste de déportation, avaient été mis en liberté. On fit de sévères recherches pour s'assurer de tous ceux qui avaient été condamnés à cette peine. Le plus grand nombre parvint à s'y soustraire, et put au moins se choisir un exil. Ils se répandirent sur différens points de l'Europe, et souvent ils firent respecter des étrangers qui leur avaient donné un asile, la modération de leurs plaintes et leur constant amour pour leur patrie. L'illustre famille danoise des Bernstorff avait adopté, en quelque sorte, plusieurs des ces proscrits : les députés Portalis, Siméon, Mathieu Dumas, et d'autres encore goûtèrent toujours les douceurs de l'hospitalité offertes par des ames généreuses. D'autres, moins heureux, qui avaient choisi la Suisse pour asile, en furent chassés par la révolution, qui s'approcha de cette contrée avec un cortège de fléaux. Il y en eut qui ne purent sortir de France, ni même de Paris, et qui se cachèrent : supplice affreux que de vivre

auprès d'êtres bienfaisans dont chaque jour on peut causer la perte ! Mais suivons ceux qui furent les plus malheureux entre les députés *fructidorisés*. (Qu'on me pardonne de m'être servi de ce mot ; il devint d'une acception familière. Peu de temps après, une autre journée, qui chassa du directoire les auteurs du 18 fructidor, fit naître le mot de *prairialisé*. Si la révolution eût encore prolongé son cours, chacun des mois du nouveau calendrier aurait rappelé une proscription.)

Ce fut sans murmure et sans terreur que les prisonniers du Temple recurent la loi qui les condamnait à la déportation. La révolution avait habitué à craindre des vengeances plus soudaines et plus sanglantes à la suite des victoires de parti. Le sort rassemblait dans une même disgrâce des hommes fort étrangers les uns aux autres, et même entre lesquels il existait des motifs de dissentiment et d'inimitié ; leurs noms, que je vais dire, suffiront pour indiquer ces motifs. Le commandant Ramel devait avoir pour compagnons d'infortune Lavilleurnois et l'abbé Brottier, qu'il avait contribué à faire tomber dans un piège cruel, du moins ceux-ci l'en accusaient. Bourdon de l'Oise et Rovère figuraient parmi les royalistes. Quatre députés du conseil des anciens, J. Barbé-Marbois, Tronçon-Ducoudray, Lafond-Ladebat et Murinais, étaient réunis avec des députés du conseil des cinq-cents, auxquels ils pouvaient reprocher d'avoir été rebelles aux conseils de leur sagesse, et ceux-ci, parmi lesquels on voyait Pichegru, Willot, maudissaient dans les anciens la modération impertune qui avait enchaîné leur audace. Un inspecteur de police nommé Dossonville allait partager l'exil du directeur Barthélemy. Celui-ci voyait à ses côtés un compagnon et plus cher et plus digne de lui : c'était un ami fidèle dans le malheur, c'était son domestique Letellier, qui, éperdu de douleur en apprenant l'arrestation de son maître, avait couru au Temple ; qui s'était fait ouvrir cette prison ; qui avait juré de ne plus se séparer de son bienfaiteur ; que ni les prières de Barthélemy même, ni les menaces d'une garde sévère, n'avaient pu détourner de suivre son ancien maître. On les traînait tous à Rochefort sous une escorte formidable. Le peuple les insulta dans plusieurs villes. Une route sur laquelle ils n'avaient trouvé pour gîtes que des prisons insalubres fut suivie pour eux d'une navigation beaucoup plus pénible. Après tous les dégoûts et toutes les tortures d'une captivité dans l'entrepont d'une corvette, ils abordèrent sur un rivage funeste. La plupart, déjà exténués de fatigue, et chez qui la maladie avait épuisé les forces mêmes de l'espérance, saluèrent dans la Guyane leur tombeau.

Cependant on leur accorda quelque repos dans l'île de

Cayenne. Il y en eut plusieurs qui reçurent des soins dans l'hôpital de cette ville. Ils eurent le bonheur d'y trouver des sœurs grises que la charité avait conduites sur ces tristes plages. Mais il faut partir, il faut se rendre dans l'intérieur de la Guyane, dans des déserts où déjà a expiré une nombreuse population, qu'en 1765 le duc de Choiseul, trompé par des rapports et des agens infidèles, avait envoyée pour ranimer une colonie languissante : « Voilà des bêches et des rateaux, dit-on aux déportés, cultivez, faites cultiver ces lieux; que vos travaux leur donnent la salubrité qui leur manque encore. » Ils n'y trouvent qu'un bien petit nombre d'habitans : mais déjà un fort y est établi, et c'est de là qu'une garde nombreuse les observe. Le climat les frappe, le découragement les atteint, une fièvre lente les consume. Déjà ils ont perdu un de leurs compagnons les plus respectés : c'est Murinais, membre du conseil des anciens. De leurs mains languissantes ils lui creusent une tombe. Tronçon-Ducoudray, qui déjà porte la mort dans son sein, homme éloquent, homme vertueux, s'avance au milieu de ses compagnons pour faire l'éloge d'un homme de bien. Il avait pris pour texte ces paroles religieuses que jamais aucun exilé n'entendit sans verser des larmes : *Super flumina Babylonis, illic sedimus et flevimus, donec recordaremur Sion.* Tous les malheureux que l'orateur proscrit invitait au courage montraient la plus grande constance d'ame dans leurs regrets, tandis que les soldats et les nègres témoins de cette scène lamentable éclataient en sanglots.

Bientôt Tronçon-Ducoudray expira lui-même. Ses amis s'étaient rassemblés autour de son lit de mort : il pressait chacun d'eux de ses mains mourantes, il les invitait à fuir ; mais sur-tout il les conjurait de ne jamais se venger, et les derniers accens de cette voix éloquente déploraient le malheur des discordes civiles.

Cependant huit des déportés avaient formé le projet de fuir ; c'étaient Pichegru, Willot, Aubry, Larue, Barthélemy et son fidèle Letellier, Ramel et Dossonville. Le capitaine d'un navire américain nommé Tylli arriva à Cayenne pour favoriser leur fuite. Par ses ordres, une pirogue les attendait sur le rivage. Ils purent s'échapper du fort de Synamari, à l'aide de subterfuges qu'ils avaient depuis long-temps imaginés pour tromper leurs gardes. En franchissant une épaisse forêt, ils atteignirent les bords de la mer. Une faible barque les y reçut. Leur navigation fut pénible ; ils eurent beaucoup à souffrir, et d'un soleil brûlant, et de la faim. Accueillis avec intérêt dans la colonie hollandaise de Surinam, ils y trouvèrent tous les genres de secours. On fréta un bâtiment pour

les conduire en Angleterre. Six d'entre eux y arrivèrent; deux avaient péri dans la traversée : l'un était le député Aubry, et l'autre, cet intrépide compagnon du malheur de son maître, ce bon Letellier, dont le nom sera toujours béni par ceux qui ont éprouvé le dévouement de la reconnaissance et de l'amitié, et par ceux qui, plus heureux, l'ont exercé.

Mais la mort frappait toujours sur les cabanes misérables de Synamari. Bourdon de l'Oise, Lavilleurnois, l'abbé Brottier, périrent. Rovère n'était plus lorsque sa femme, animée d'un amour héroïque, arriva pour joindre son sort au sien; elle ne put lui fermer les yeux. Le député Gilbert-Desmolières, arrêté deux mois après le 18 fructidor, expira auprès de ses collègues. Job Aimé, qui avait été transporté à la Guyane sur un nouveau bâtiment, après une assez longue épreuve des horreurs de ce séjour, s'échappa avec Perlet, propriétaire d'un journal, et un prêtre nommé Parisot. Le vaisseau qui les avait reçus fit naufrage sur les côtes de l'Ecosse; Parisot périt dans les flots avec une partie de l'équipage. Toutes les relations peignent sous des couleurs vives et intéressantes la constance d'ame de Barbé-Marbois et de Lafond-Ladebat, qui refusèrent obstinément de s'enfuir; qui furent les fidèles dépositaires du secret de leurs compagnons, et qui supportèrent leur sort avec patience, et sur-tout avec fierté.

Hélas! je n'ai point encore montré les plus grands fléaux de cette terre de malédiction. Les victimes étaient encore peu nombreuses; elles y arrivent en foule. Trois bâtimens ont traversé les mers pour les y porter. Ce sont presque tous des prêtres et des vieillards. Jetés dans un canton plus pestilentiel encore que celui de Synamari, ils ne se servent de la bêche qu'on a remise à leurs faibles mains que pour creuser leur tombe... Les lugubres forêts de la Guyane retentissent de leurs chants; ils prient, ils meurent.

Je quitte enfin ce tableau. L'histoire que j'écris ne doit être qu'un commentaire de ces paroles entendues à Synamari, de ces paroles prononcées par Tronçon-Ducoudray mourant, *qui déploraient le malheur des discordes civiles*. Destiné, pendant deux ans de prison, au sort dont je viens de retracer les horreurs, ami de plusieurs de ceux qui le craignait comme moi, je ne puis écrire des détails si pénibles sans que ma pensée cherche à accélérer le 18 brumaire.

Tandis que le directoire, vainqueur dans un conflit de factions, se livrait à une vengeance dont je veux bien croire qu'il n'avait pas calculé toute l'étendue, Bonaparte, vainqueur dans les combats et maître de la paix, brisait les

fers des Français qui se trouvaient à-la-fois proscrits dans leur patrie et livrés à la colère implacable des ennemis de leur patrie. Bonaparte avait exigé, dans le traité de Campo-Formio, que l'Autriche rendît la liberté à Lafayette, Latour-Maubourg et Bureau-de-Puzy. J'ai raconté dans le *précis historique de l'assemblée législative* l'événement qui les avait forcés à chercher un refuge à l'étranger, et comment les droits des nations et du malheur avaient été violés à leur égard. Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, les avait gardés comme les premières victimes qui devaient être offertes à la contre-révolution. Quand ses défaites, sa politique et la Pologne l'invitèrent à la paix avec la France, il ne fut point rappelé à la justice envers ces prisonniers; il les livra à l'Autriche. Un de leurs compagnons, Alexandre Lameth, échappa seul à ce nouveau tourment. Il avait dû sa liberté à l'intercession de sa mère. La prison d'Olmutz, qui déjà renfermait d'autres Français dont j'ai parlé, reçut dans des cellules séparées Lafayette, Latour-Maubourg et Bureau-de-Puzy. L'homme dont le nom était alors le plus considéré, Washington, réclama en vain un compagnon de sa noble entreprise. Le cabinet de Vienne fut sourd à ses prières; et M. Pitt, qui, jusque dans cette circonstance, asservissait le cabinet de Vienne, résista plusieurs fois dans le parlement à la sommation éloquente que lui faisait le parti de l'opposition, de cesser d'opprimer les amis d'une liberté fondée sur les lois. Un médecin nommé Bolman, secondé de Huger, jeune Américain que la reconnaissance avait attaché à Lafayette, ose entreprendre sa délivrance. Ils errent long-temps autour de la redoutable forteresse. Ils parviennent à séduire quelques-uns des gardes avec l'or qui leur a été confié par de généreux confidens de leur projet. Lafayette s'évade enfin; mais il a été forcé de soutenir une lutte contre une sentinelle qu'il a désarmée. Ses libérateurs et lui se voient si vivement poursuivis, qu'ils prennent des routes séparées. Le jeune Huger est arrêté. Lafayette, souffrant d'une blessure qu'il a reçue, est arrêté lui-même à huit lieues d'Olmutz. Bolman parvient dans les états du roi de Prusse. Il est reconnu; il y est livré à l'Autriche. L'amitié vient d'être vaincue; la tendresse conjugale, la piété filiale, vont tenter, par des efforts plus doux et non moins dévoués, de délivrer Lafayette, de le consoler du moins. Madame de Lafayette est arrivée à Vienne avec ses deux filles. Elles sortent des prisons de France, toute leur ambition est d'entrer dans une prison d'Autriche. Un monarque humain, tel que l'empereur François II ne put, sans une vive émotion, entendre la prière d'une femme qui réunit tout le courage à toutes les grâces de la vertu. Il refuse cependant la liberté

de Lafayette, et son refus est tel, qu'il trahit sa dignité, et fait connaître indiscrètement l'espèce de joug qu'un roi puissant porte quand il se ligue avec l'Angleterre : *J'ai les mains liées*, répond-il avec douleur à Mme de Lafayette. Une faveur bien douloureuse restait à demander, et elle est accordée. La prison d'Olmutz s'ouvre à madame de Lafayette et à ses filles. Leurs soins prolongent la vie d'un mari et d'un père, mais elles exposent la leur. La maladie les consume, et Lafayette ne peut obtenir d'elles-mêmes qu'elles aillent respirer un air moins contagieux. Bonaparte, sans consulter un gouvernement que les préjugés révolutionnaires rendraient inflexible, qui peut user de ses victoires, en réclame un noble prix; Lafayette, Latour-Maubourg et Bureau-de-Puzy sortent des prisons d'Autriche; un de leurs amis fidèles, Romœuf, avait été envoyé à Vienne, par le général, pour exiger leur liberté; mais le directoire leur refusa encore de rentrer dans leur patrie.

Le traité de Campo-Formio ne fut ni troublé ni accéléré par le 18 fructidor. Si le directoire eût remis cette négociation à tout autre que Bonaparte, il est vraisemblable qu'elle eût été rompue. Carnot prétend dans son mémoire que Letourneur de la Manche et lui étaient les seuls directeurs qui fussent fidèles à appuyer les dispositions pacifiques du général. (Les révélations de Carnot sur les intrigues de ses collègues seraient précieuses pour l'histoire, si l'esprit de vengeance ne les rendait suspectes). Dans le même temps, la paix avec l'Angleterre se négociait à Lille. Les plénipotentiaires français étaient, Pléville le Peley, Letourneur de la Manche et Maret; le lord Malmesbury représentait l'Angleterre. Cette île jalouse paraissait voir avec crainte sa situation lorsqu'elle serait isolée de toutes les puissances du continent. Ce fut une opinion généralement répandue, que les plus grandes difficultés de cette paix étaient aplanies, qu'elle était près de se conclure. Le directoire montra la plus injuste défiance contre les négociateurs qui étaient parvenus à cet heureux résultat. Il les rappela et les remplaça par Treillard et Bonnier, qui eurent à peine le temps de communiquer les instructions nouvelles qui leur étaient remises. Le lord Malmesbury reçut de son gouvernement l'ordre de quitter Lille. La paix fut éloignée. On en murmura; on ne savait pas encore combien il faut se défier d'une paix avec l'Angleterre.

Un traité qui déjà avait été conclu avec la reine de Portugal fut annulé par la volonté du directoire. Le ministre portugais qui l'avait négocié, M. d'Aranjo-d'Azeredo, reçut l'ordre de quitter le territoire français, fit des repré-

sentations , fut arrêté et conduit au Temple, où il resta plus de quatre mois. On n'a jamais bien connu les motifs d'une rigueur si contraire au droit des gens.

Nous aurons à suivre les opérations diplomatiques, ou plutôt guerrières du directoire. Je ne dirai qu'un mot de ses opérations financières. Il s'était plaint avec amertume des entraves que les deux conseils, avant le 18 fructidor, avaient opposées à ses plans de finances; il les fit connaître dans toute leur étendue, il décréta sa banqueroute. La dette publique fut réduite des deux tiers. Il n'y a point d'exemple d'un discrédit égal à celui où tomba le directoire après cette mesure.

Une grande terreur se répandit dans la France lorsqu'on vit discuter au conseil des cinq-cents un projet qui tendait à expulser du territoire français la plus grande partie des nobles. Il fut rejeté : le député Serres le combattit avec talent, avec courage. On se borna à prononcer contre les nobles une déchéance civique, que le 18 brumaire abolit.

Les deux conseils prenaient rarement l'initiative sur les lois; leur extrême docilité aux vues du directoire avait quelque chose d'incompatible avec les préjugés républicains : si l'esprit révolutionnaire ne se montrait plus dans les séances des législateurs, il vivait encore dans les lois. Toutes celles qui furent rendues jusqu'au renouvellement de la représentation nationale portaient le caractère de la défiance pour des classes entières de citoyens. La grande faute politique du directoire et de ses partisans me paraît avoir été de généraliser toujours les délits. Un royaliste ou un jacobin ne pouvait commettre une imprudence que tout son parti n'en fût accusé, et n'en portât une peine plus ou moins rigoureuse. Ceux des républicains qui se montraient moins dociles au directoire, et que l'excès de sa puissance alarmait pour la liberté, attendaient les nouvelles élections de germinal pour éclater; et, de son côté, le directoire préparait contre eux un coup d'état semblable au 18 fructidor, aux proscriptions près. Dans une situation de partis aussi inquiète et aussi confuse, la capitale avait interrompu tous les jeux et les plaisirs sous l'auspice desquels s'était annoncé le règne de la constitution. On mettait tant de soin à paraître un citoyen paisible, qu'à peine paraissait-on citoyen. On n'osait rien blâmer; toute la franchise consistait à s'abstenir de louer. De temps en temps le directoire montrait l'appareil des supplices, et sur-tout lorsque les royalistes lui avaient donné quelque ombrage. Des commissions militaires condamnaient à mort quelques émigrés qui n'avaient point obéi à l'article de la loi du 19 fructidor, qui leur

fixait un délai pour sortir du territoire de la république. Le brigandage recommençait à infester la France : les chouans essayaient leurs forces par des vols et des assassinats ; les deniers du trésor public étaient enlevés sur plusieurs routes.

Cependant une joie vive, un espoir vague, mais qu'on cherchait à conserver, enfin ce qui caractérise le sentiment national, éclata à Paris lorsqu'on y annonça l'arrivée de Bonaparte.

Tout ce qu'il y avait d'opprimés en France (et je viens de montrer combien le 18 fructidor en avait augmenté le nombre) avait hâté de ses vœux le retour de Bonaparte ; depuis long-temps chacun portait dans son ame quelque pressentiment des destinées du conquérant de l'Italie. Ceux qui n'avaient encore éprouvé que des rigueurs de la république voyaient en lui un libérateur ; tous brûlaient de saluer celui qui avait porté si haut la gloire de la nation.

Il y a un plaisir qu'on goûte en France plus que dans tout autre pays ; c'est celui d'humilier la puissance en lui opposant la gloire. Le directoire préparait une fête à Bonaparte. Le peuple jouissait d'avance du plaisir de dire à cinq magistrats sans renommée et sans popularité : Voilà un grand homme !

Le 20 frimaire (10 décembre) avait été choisi pour la présentation de Bonaparte au Luxembourg. On eut un de ces beaux jours dont la douceur est mieux sentie durant l'hiver.

Les directeurs avaient éloigné tout ce qui aurait décelé en eux l'inquiétude et la jalousie dont il est vraisemblable qu'ils étaient agités. Pour satisfaire à un immense concours de spectateurs, ils avaient voulu tenir l'audience, non dans l'enceinte de leur palais, mais dans la vaste cour du Luxembourg. Un autel de la patrie y était dressé : les trophées de l'armée d'Italie le décoraient ; c'était un luxe de gloire. Le directoire avait envoyé au-devant de Bonaparte une garde d'honneur ; le guerrier l'avait refusée, et s'était avancé accompagné seulement de son aide-de-camp Marmont. Quels transports ! Quelles acclamations sur son passage ! La capitale n'avait point goûté une ivresse plus pure depuis le 14 juillet 1790. Bonaparte arrive au Luxembourg : il passe sous une voûte formée de drapeaux qu'il a conquis, et voit rangés sur un amphithéâtre tous les principaux magistrats de la république. On se lève à son aspect, les cris de joie et d'admiration s'élancent.

Le ministre des relations extérieures, Talleyrand-Périgord, présente Bonaparte au directoire. Il y eut dans l'assemblée un de ces mouvemens subits où tous les yeux s'interrogent,

où toutes les ames veulent se deviner, lorsque Talleyrand prononça ces paroles mémorables, dont les événemens ultérieurs ont développé le sens profond.

« Ah ! loin de redouter ce qu'on voudrait appeler son ambition, je sens qu'il nous faudra peut-être le solliciter » un jour pour l'arracher aux douceurs de sa studieuse retraite. La France entière sera libre : peut-être lui ne le sera jamais. »

De telle paroles avaient encore redoublé l'impatience d'entendre Bonaparte. Voici son discours, antérieur de dix-huit mois au 18 brumaire. Je ne sais si c'est la raison ou l'imagination qui m'y fait découvrir un sens précurseur de cette journée.

» CITOYENS DIRECTEURS,

» Le peuple français, pour être libre, avait les rois à combattre.

» Pour obtenir une constitution fondée sur la raison, il avait dix-huit siècles de préjugés à vaincre.

» La constitution de l'an III, et vous, avez triomphé de tous ces obstacles.

» La féodalité et le royalisme ont successivement, depuis vingt siècles, gouverné l'Europe; mais de la paix que vous venez de conclure date l'ère des gouvernemens représentatifs.

» Vous êtes parvenus à organiser la grande nation, dont le vaste territoire n'est circonscrit que parce que la nature en a posé elle-même les limites.

» Vous avez fait plus :

» Les deux plus belles parties de l'Europe, jadis si célèbres par les arts, les sciences et les grands hommes dont elles furent le berceau, voient, avec les plus grandes espérances, le génie de la liberté sortir des tombeaux de leurs ancêtres.

» Ce sont deux piédestaux sur lesquels les destinées vont placer deux puissantes nations.

» J'ai l'honneur de vous remettre le traité signé à Campo-Formio, et ratifié par sa majesté l'empereur.

» La paix assure la liberté, la prospérité et la gloire de la république.

» Lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur les meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre. »

Barras présidait le directoire; il répondit à Bonaparte; il parla, avec beaucoup d'étendue et de chaleur, d'un événement sur lequel celui-ci avait gardé le silence, le 18 fructidor. Il célébra les exploits du général et de l'armée d'Italie avec ce faste de mots mal assortis qui régnait encore dans l'éloquence du jour. Toute la politique du directoire, et ses

véritables sentimens à l'égard d'un général qui devait l'importuner de l'éclat de ses triomphes se découvrirent dans l'invitation que lui fit le directeur Barras d'aller planter à Londres l'étendard tricolore. Voici en quels termes il s'exprima sur ce sujet :

« Enfin, couronnez, citoyen général, une si belle vie par une conquête que la grande nation doit à sa dignité outragée. Allez, par le châtement du cabinet de Londres, effrayer les gouvernemens insensés qui tenteraient encore de méconnaître la puissance d'un peuple libre. Votre cœur est le temple de l'honneur républicain ; c'est à ce puissant génie qui vous embrase que le directoire confie cette auguste entreprise. Que les vainqueurs du Pô, du Rhin et du Tibre, marchent sur vos pas : l'Océan sera fier de les porter ; c'est un esclave indompté qui rougit de ses chaînes ; il invoque, en mugissant, le courroux de la terre contre le tyran oppresseur de ses flots ; il combattra pour vous : c'est à l'homme libre que les élémens sont soumis. Pompée ne dédaigna pas d'écraser les pirates : plus grand que ce Romain, allez enchaîner ce gigantesque forban qui pèse sur les mers ; allez punir dans Londres des outrages trop long-temps impunis. De nombreux adorateurs de la liberté vous attendent ; vous êtes le libérateur que l'humanité outragée appelle par ses cris plaintifs.

» A peine l'étendard tricolore flottera-t-il sur ces bords ensanglantés, qu'un cri unanime de bénédictions annoncera votre présence ; et, apercevant l'aurore du bonheur, cette nation généreuse vous accueillera comme des libérateurs qui viennent, non pour la combattre et l'asservir, mais pour mettre un terme à ses maux. Vous ne trouverez d'ennemi que le crime : le crime seul soutient ce gouvernement perfide ; terrassez-le, et que bientôt sa chute apprenne au monde que si le peuple français est le bienfaiteur de l'Europe, il est aussi le vengeur des droits des nations. »

Dans cette séance, le nom du général Hoche fut souvent prononcé avec l'accent du regret et de l'admiration. Cet illustre guerrier avait succombé, peu de jours après le 18 fructidor, à des douleurs aiguës, qu'il crut lui-même être l'effet du poison. Si ce crime fut en effet commis, l'histoire n'offre aucun indice sur ses auteurs.

Telle fut cette solennité ou quelques hommes s'étaient flattés de voir un grand événement politique, et qui avait fini par en rendre le présage fort confus. Que veut le directoire ? disait-on ; pense-t-il sérieusement à une descente en Angleterre ? Qu'a-t-il donc préparé pour un tel projet ? Quel est le genre d'ostracisme qu'il saura imaginer pour éloigner Bonaparte et s'affranchir du joug de cette grande renommée ?

Bientôt on parla d'une vaste expédition, dont Bonaparte avait conçu le plan. Les regards se détournèrent de l'Océan et de la descente en Angleterre, pour se porter vers la Méditerranée et vers le théâtre fameux des anciens conquérans. On savait qu'un puissant armement se préparait à Toulon. Bonaparte le pressait du milieu de la capitale. Il y vivait sans éclat, sans montrer aucune recherche de popularité : il aimait à s'entretenir avec les savans et les gens de lettres, et s'honorait d'avoir été reçu membre de l'Institut, espèce d'assemblée fédérative pour les sciences, les lettres et les arts, que la convention, dans un de ses jours de sagesse et de libéralité, avait organisée pour réparer les fâcheux effets de la suppression des académies.

Cependant les événemens extérieurs se développèrent de manière à faire sentir que la France aurait bientôt besoin de la présence du plus grand de ses guerriers. Le directoire usait de la paix pour soumettre des états faibles. La Suisse était envahie, et des combats acharnés mettaient tous les jours aux prises de vieux républicains contents de leur antique liberté, et des républicains nouveaux qui voulaient tout entraîner dans leur tourbillon. Le souverain pontife était chassé de Rome. La cour de Naples, le Piémont, la Toscane, étaient près de subir le joug de la grande république. L'Autriche dissimulait ses ressentimens ; mais la paix qui se négociait à Rastadt avec l'empire germanique, embarrassée par toutes les lenteurs de la diète de Ratisbonne, laissait couvrir les apprêts d'une nouvelle ligue.

Dans des circonstances aussi menaçantes, le directoire ne dissimulait plus sa jalousie contre les généraux : il les accablait de dégoûts et de persécutions, et, recourant toujours aux armes, il avilissait la gloire militaire. La discipline s'affaiblissait dans les camps ; pour la première fois, on y entendait parler de séditions. Chaque armée avait à sa suite des commissaires du directoire, dont la plupart, concussionnaires avides, se faisaient détester des soldats autant que des pays conquis : de-là, des rumeurs offensantes pour les directeurs eux-mêmes. Cependant ils vivaient tous sobrement, à l'exception de Barras : quand ils sortirent de leurs éminentes fonctions, chacun d'eux se trouva dans un état éloigné de l'opulence. Ils avaient calomnié leurs adversaires en les proscrivant, ils furent calomniés dans tous le cours de leur règne. Dans la position fautive et violente où ils s'étaient placés, ils disaient aux Français : Vous êtes sous l'empire d'une constitution ; et il n'y avait pas un article de ce code qui ne fût impudemment violé par eux-mêmes : vous goûtez les douceurs de la paix, et l'on ne voyait autour de soi que les fléaux de

la guerre. Ce qui rendait leur médiocrité plus dangereuse, c'est qu'ils étaient fertiles en expédiens. S'ils avaient une injustice à commettre, ils trouvaient toujours une loi pour la justifier. On ne se sentait point opprimé par des violences de tyrans, mais par des subtilités de légistes. Ce qu'il y avait de plus difficile à rencontrer en France, c'était un partisan sincère du directoire. Il en fit l'expérience aux élections de germinal, qui avaient pour objet de compléter le corps-législatif, mutilé de moitié par le 18 fructidor.

On avait pris tant de précautions pour en éloigner tous ceux qui avaient quelque degré d'affinité avec les royalistes, qu'on pouvait bien s'attendre à une influence toute opposée. Ce fut un acte de courage pour un homme qui se sentait capable de modération que de se présenter à ces assemblées. Elles fournirent un tableau complet du délire de la démagogie : la constitution de 93 y fut invoquée ; les vieux jacobins épanchèrent librement leur joie et leurs espérances ; il se présentait des vengeurs pour Gracchus Babœuf, et des vengeurs même pour Robespierre. Les directeurs y étaient appelés les *tyrans du Luxembourg*. Un fait digne de remarque, c'est que la journée du 18 fructidor y fut assez généralement condamnée, non pas, ainsi qu'on pourrait le croire de telles assemblées, comme une vengeance incomplète, mais comme une vengeance illégale : les jacobins, depuis leurs longs revers semblaient avoir pour principe de n'accabler qu'un seul ennemi à-la-fois. C'était le directoire qu'ils voulaient abattre ; ils se fortifiaient contre lui de toutes les haines qu'il avait excitées.

Un tel résultat devait couvrir de confusion le directoire : il dévoilait son imprévoyance et l'inconcevable aveuglement qui lui avait fait multiplier les digues contre le royalisme impuissant pour laisser un champ libre au jacobinisme. Il ne se déconcerta point ; il se souvint que les lois du 19 fructidor lui avaient laissé une arme à deux tranchans dont il pouvait frapper des républicains fougueux, comme il en avait frappé des hommes accusés de tiédeur. Il voulait cette fois éviter les proscriptions ; l'espèce d'ennemis qu'il avait à combattre ne les permettait pas long-temps. Dans le choix des moyens, il préféra un grand scandale à une extrême violence. Voici l'expédient auquel il eut recours, et qui contribua beaucoup à accélérer sa chute. Dans tous les corps électoraux où il crut voir la majorité se déclarer contre lui, il invita, ou plutôt il força, par le moyen de ses commissaires, la minorité mécontente à faire des élections de son côté. Il eut le malheur de ne pouvoir établir aucune espèce de proportion dans ces assemblées rivales. Elles étaient si éloignées de se balancer

numériquement, que les scissions qui se formaient sous les auspices du directoire offraient à peine le cinquième des votans.

Les jacobins, qui prévoyaient un choc, luttèrent de dextérité avec un gouvernement qui employait des stratagèmes si grossiers. Dans plusieurs départemens, ils firent tomber leur choix sur des hommes très-recommandables, en même temps que sur ceux qu'ils regardaient comme affectionnés de cœur à leur parti. Ils semblaient défier le génie de l'arbitraire de faire un choix raisonnable entre leurs nominations et celles de leurs adversaires. Le directoire fit pourtant ce choix, et l'événement ne prouva point qu'il le fit avec discernement. Ses mesures sont arrêtées. Il se rend juge des élections. Il casse, il annule toutes celles qu'il juge lui être contraires. Il dénonce au corps-législatif une conspiration dans laquelle sont entrés deux ou trois cent mille Français. Si on l'en croit, deux fois de suite le peuple souverain a conspiré contre lui-même. Il n'est plus qu'un moyen de sauver la constitution, c'est de la violer sans cesse. Le système représentatif ne peut se maintenir qu'autant que tous ses actes seront soumis à la révision de cinq magistrats. Le directoire répète la vieille fable d'un pacte intime scellé depuis long-temps entre les royalistes et les jacobins. Il entreprend de persuader que ces deux factions marchent sous un même ralliement en s'égorgeant entre elles. J'affaiblirais une telle absurdité, si je ne la rendais avec les expressions même du directoire.

« La marche de nos ennemis, dit-il, a toujours été la même: constans dans leurs projets, variant seulement dans leurs moyens, vous les suivrez facilement, soit qu'ils soient dirigés par Dumas et Vaublanc, par Robespierre et St-Just, par Barbé-Marbois et Dumolard, par Pichegru et Willot, partout vous verrez la contre-révolution s'étayant d'une main sur les assemblées primaires, de l'autre sur les assemblées électORALES, contempler avec complaisance ses favoris revêtus, par adresse ou par violence, de magistratures populaires, et disposés à travailler pour elles à l'ombre des lois dont ils s'étaient rendus les dépositaires et les organes. »

Après ce préambule, le directoire trace le tableau de l'ingratitude qu'il a éprouvée de la part des anarchistes. Il leur avait rendu, après le 18 fructidor, des assemblées de club, il a été étonné d'apprendre qu'il n'en était sorti que des cris d'anarchie. Il a fermé ces clubs; les anarchistes, mis en mouvement par les royalistes qui ont été condamnés aux déserts de Synamari, se sont emparés des assemblées élec-

torales. Le directoire expose les violences qui s'y sont commises. Chaque mot de ce récit fait frémir. Mais les faits énoncés par le directoire peuvent être soupçonnés d'exagération. Quoi qu'il en soit, le tableau qu'il fait des crimes et des nouveaux efforts des partisans de la terreur eût été suffisant pour faire condamner, le 18 fructidor, à la déportation, comme fauteur d'une réaction sanguinaire, un député qui aurait osé les peindre sous de telles couleurs. Il est vrai que le directoire n'oubliait pas de joindre à chacun des crimes dont il les accusait celui de royalisme.

Les deux conseils furent associés par le directoire à l'acte par lequel il prononçait sur ces élections. Plusieurs députés s'élevèrent avec force contre cette subversion du système représentatif; le plus grand nombre crut que tout devait céder au danger de mettre les anarchistes à l'épreuve de ce qu'ils pourraient faire, parvenus à la puissance. La douleur et la confusion oppressaient tous les vrais républicains. Ils prêtaient sans zèle et sans confiance leur appui au directoire exécutif. Ils se rappelaient, avec des regrets qu'ils ne pouvaient plus dissimuler, l'état plus heureux qui avait précédé le 18 fructidor. Ils ne savaient par où se rattachar à une constitution qui s'écroulait de toutes parts; ils étaient trop accablés de lassitude pour en essayer une nouvelle.

---

## LIVRE QUATRIÈME.

**T**ELS étaient la liberté, l'ordre et le calme dont on jouissait en France après le 18 fructidor. Le directoire crut instant et légitime de conquérir un peuple voisin pour le faire participer à l'état que je viens de décrire. Ce peuple, c'étaient les Suisses, les seuls républicains de l'univers qui aient compté cinq cents ans d'une liberté toujours glorieuse, rarement troublée par des discordes civiles, et qui ne fut jamais égarée par l'ambition.

Les Suisses avaient vu la révolution de France sans joie et sans alarme. Le 10 août leur avait donné un sujet de deuil et de ressentiment ; mais une nation ne s'arrache point facilement aux douceurs d'une paix qu'elle s'est habituée à juger éternelle. Dans le seul canton de Berne, on parla quelque temps de venger de malheureux compatriotes qui avaient glorieusement expiré sur les marches du trône de Louis XVI. La convention nationale n'épargna ni promesses ni séductions pour calmer ce mouvement. La ligue des Suisses n'eut plus avec la république française les liens qui l'attachaient à la monarchie ; mais elle garda une scrupuleuse neutralité, que les revers ni les conquêtes des Français ne purent ébranler. Elle sut défendre contre la tyrannie de Robespierre un beau droit, celui d'accorder un asile aux proscrits. Cette terre hospitalière conserva à la France un grand nombre de ses hommes les plus distingués. Elle les accueillait sans leur demander compte de leurs opinions. Les amis de la liberté ne trouvaient que là des consolations au malheur d'avoir vu la liberté souillée dans leur patrie par les plus monstrueux excès. Après chacune des journées les plus terribles de la révolution, des troupes de fugitifs descendaient du Jura ; un champ à traverser, un ruisseau à franchir, mettait une barrière entre eux et l'échafaud. Lorsque dans ces heureuses vallées ils gémissaient de n'avoir pu conduire avec eux le plus cher de leurs amis, souvent un paysan intrépide et fidèle s'offrait à eux, et leur disait : J'irai le chercher en France, et je vous l'amènerai par des routes qui me sont connues. Le parti qui régnait après le 18 fructidor avait vu plusieurs des siens sauvés ainsi des proscriptions qui suivirent le 31 mai, et la Suisse fut cependant livrée à notre terrible révolution.

## EXECUTIF.

Le sénat de Berne attira cet orage, ou du moins manqua de prudence et de fermeté pour le détourner. Il n'était aucun gouvernement en Europe qui présentât un peuple plus heureux, des campagnes plus florissantes, que le sénat de Berne. Un peu d'orgueil corrompait les fruits de cette vigilance paternelle. Les villes du pays de Vaud, soumis à sa domination, toujours croissantes en prospérité, avaient acquis des lumières, et cet esprit d'ambition qui les suit ordinairement. Le conseil de Berne commençait à craindre ces citoyens inquiets. Il n'accordait rien à leurs vœux; il ne se ralentissait pas dans ses soins pour leur bonheur, mais, comme ils étaient humiliés, ils étaient ingrats. La révolution de France leur donna l'espoir d'entrer en quelque partage de l'autorité souveraine; ils ne pouvaient plus supporter le nom de sujets. Les magnifiques seigneurs furent inflexibles. Ils résolurent de fermer des assemblées de club où ces prétentions étaient débattues avec emportement. Bientôt les Vaudois en élèvent une beaucoup plus forte : ils demandent à former un canton séparé; ils menacent de recourir à l'intervention du gouvernement français. La catastrophe de Venise venait d'éclater; elle devait avertir les seigneurs bernois du danger que couraient alors les gouvernements aristocratiques, en ne cédant point à des modifications que le temps amène, et que la nécessité commande. Ils agirent contre les Vaudois comme contre des séditieux déclarés. Ils rassemblent leurs milices; ils font transférer au château de Chillon quelques-uns des chefs du mouvement qui s'annonce. Il éclate : le pays de Vaud se déclare libre. Il appelle la république française à son secours, comme subrogée, disait-il, *aux droits du duc de Savoie*; il se confie à la générosité; il ne songe point à la force, ni à l'ambition de l'auxiliaire qu'il s'est donné.

Le directoire attendait ce signal. Une telle expédition semblait ne demander que peu d'efforts à ses armées victorieuses. Mais quel intérêt la lui commandait? La neutralité de la Suisse défendait une vaste portion du territoire français qui n'est point couvert de forteresses. Le directoire n'avait aucun grief politique contre les Treize-Cantons. Il est vrai qu'un ministre anglais, M. Wickam, avait, du sein de la Suisse, ourdi beaucoup d'intrigues avec des aventuriers français, qui lui vendirent pour de l'or la promesse insensée d'opérer une contre-révolution. Mais déjà on avait satisfait au directoire à cet égard, et M. Wickam s'était éloigné. Quel était donc l'intérêt du directoire? Il en est un qui offense tant la gloire nationale, que je rougis de l'indiquer, et que je ne puis le regarder comme le mo-

bile d'une guerre cruelle et impolitique ; Berne avait un trésor qu'on estimait à quinze millions de livres tournois.

Les maux qui allaient accabler la Suisse eussent été beaucoup adoucis, si le directoire, en appelant dans ces contrées une armée française, eût laissé aux chefs militaires le soin de diriger les négociations politiques. Les soldats français étaient pénétrés de respect à la vue de ces vétérans de la liberté qu'ils avaient à combattre. Les nombreux agens que le directoire envoya successivement en Suisse irritèrent l'orgueil qu'il fallait calmer, ne firent entendre que des menaces, et se hâtèrent de les accomplir.

Le général Ménard fut chargé d'appuyer par les armes une déclaration que le directoire avait fait notifier le 8 nivôse (28 décembre) aux sénats de Berne et de Fribourg, portant *qu'ils répondraient de la sûreté individuelle et de la propriété des habitans du pays de Vaud, qui auraient pu ou pourraient réclamer l'appui de la république française, en exécution des anciens traités, et à l'effet d'être maintenus ou réintégrés dans leurs droits civils ou politiques.*

A l'approche de quinze mille Français qui s'avancent par le pays de Gex, tout le pays de Vaud se déclare indépendant, prend pour ralliement la cocarde verte, jadis arborée par Guillaume-Tell, plante des arbres de la liberté, et il y a une république du Léman. Mais l'armée bernoise s'avance de son côté sur ce territoire. Le général Weiss, le chef du parti qui, dans le conseil, a le plus parlé de modération, est à la tête de cette armée. On négocie encore, le sénat de Berne a fait quelques promesses aux insurgés. Tout annonce dans ce corps de l'irrésolution.

En effet, il était agité par une discorde intestine. Les plus jeunes des sénateurs inclinaient pour une conciliation. Les vieillards, et particulièrement un homme qui avait mérité une profonde vénération par beaucoup de vertus et de talens, l'avoyer Steiger, s'indignaient de la lenteur et du peu de fermeté des préparatifs de la république à l'approche de l'invasion étrangère. Ils ajoutaient à l'autorité de leurs discours celle des souvenirs historiques. Ils enflammaient d'honneur et de courage la partie allemande de leur domination. Ils faisaient un appel à tous les Suisses. Déjà les députés des Treize-Cantons étaient convoqués pour une diète solennelle. Des ames pures et religieuses allaient prononcer à la face du ciel un serment qui les vouait au maintien de leur indépendance ou à la mort.

Un événement, dont on n'a pas bien connu la cause, hâta le choc entre les soldats français et les soldats suisses.

Un aide-de-camp du général Ménard venait de porter une

déclaration au général de l'armée bernoise , dont le quartier-général était à Yverdun. Il était dans une voiture escorté par deux hussards et deux soldats vaudois. A deux lieues d'Yverdun , il est assailli par un poste de troupes bernoises. Trois des soldats de son escorte tombent criblés de balles. L'officier parvint cependant à se sauver.

A la nouvelle de cet attentat, le général Ménard entre dans le pays de Vaud. Les troupes de Berne et de Fribourg se retirent précipitamment. Le général Ménard, qui craint encore d'allumer une guerre si déplorable, ne poursuit point ses avantages au-delà de la république du Léman.

Bientôt aux discordes qui troublaient le conseil de Berne se joignirent celles de tous les autres cantons. Sommés d'accourir au secours de l'état le plus puissant de leur ligue, ils délibéraient, et leurs discussions prolongées amenaient chacun d'eux à une situation aussi alarmante que celle de Berne et de Fribourg. Soleure se détermina, à l'exemple de ces derniers, à défendre ses prérogatives aristocratiques. Les sénats de Bâle, de Zurich et de Lucerne, firent d'importantes concessions à leurs sujets. Les Sept-Cantons démocratiques avaient d'abord intercédé auprès du sénat de Berne en faveur des habitans du pays de Vaud. Ils avaient oublié qu'eux-mêmes ils comptaient quelques sujets dans leur petit territoire. Ceux-ci ne tardèrent pas à élever leurs prétentions; il fallut y satisfaire.

Malgré tant de divisions, lorsqu'à la demande de l'avoyer de Berne, Steiger, les Treize - Cantons eurent à délibérer sur la nécessité de repousser l'invasion des Français, tous s'y résolurent, à l'exception de celui de Bâle. Le serment fut prononcé dans la ville d'Arau. C'était à un serment prononcé le 17 novembre 1307, par trois paysans qui devinrent trois héros, que la Suisse avait dû sa liberté.

Il était peu de Suisses qui n'eussent visité la pierre sur laquelle il fut prêté. Ils le renouvelèrent avec l'accent de leurs ancêtres; mais ils se bornèrent en quelque sorte à la résolution de mourir. C'était leur pacte fédératif qui était menacé; pour le conserver, tout prescrivait de lui donner plus de force, et peut-être de déférer la dictature à un seul canton, à un seul magistrat. Il est des circonstances extrêmes où les républicains ne se sauvent qu'en empruntant momentanément les forces du système monarchique.

Berne s'est décidée à la guerre, et son armée rentre dans une partie du territoire de Vaud. Mais l'armée française s'est accrue. Elle est commandée par le général Brune, formé à l'école de Bonaparte; elle sort des campagnes de l'Italie; elle s'étonne des ennemis que le gouvernement français lui a

donné à combattre, mais elle a de la gloire à conserver. Une division de l'armée du Rhin, sous les ordres du général Schauenbourg, s'avance par le nouveau département du Mont-Terrible, pour opérer sa jonction avec celle du général Brune. Celui-ci précipite l'attaque. Tout le plan de ses opérations réussit. Le 2 mars 1798, la ville de Soleure est forcée de se rendre. Le même jour, la ville de Fribourg est emportée d'assaut. On marche sur Berne, qui n'a pas encore disposé ses mesures défensives, et qui est bien loin d'avoir réuni les soixante mille hommes dont elle peut disposer.

Le désespoir et la rage sont entrés dans l'ame des sujets fidèles de Berne; tous veulent mourir pour le gouvernement qui les rendit long-temps heureux. Ils ne lui permettraient plus de capituler avec l'ennemi; ils s'indignent qu'on ait pu en parler. Ils sont féroces dans leur dévouement. Les vieillards et les adolescens prennent les armes. Les femmes se font admettre dans leurs rangs. Tout ce désordre de courage gêne les commandans, qui ne peuvent parvenir à s'en rendre maîtres. Cependant l'armée française serait perdue, si elle s'écartait un moment de la discipline et de la tactique qu'elle a apprises en Italie. Elle entre dans Morat, et elle y abat avec un ressentiment national la chapelle que les Suisses remplirent des ossemens des Bourguignons, après la défaite de Charles-le-Téméraire. Le général Rampon avait été chargé de s'emparer des défilés du Gumine pour assurer la prise de Berne. Il y trouve de fortes batteries, qu'il fait emporter à la baïonnette. Un autre combat s'engage auprès de Faubrün. Quel combat! quel victoire! Un grand nombre de femmes armées y sont tuées; les vainqueurs baignent de larmes cet affreux champ de bataille. Le général Schauenbourg a passé la rivière de l'Aar à la tête de dix-sept mille hommes; Berne va être investie de tous les côtés. Les patriotes l'abandonnent: les Français y entrent le 5 mars.

Rien ne peut exprimer la fureur des troupes suisses qui marchaient au secours de cette ville, en apprenant sa subite reddition. Ce sont ceux qu'ils viennent défendre qu'ils accusent; ils massacrent leurs propres officiers; leur rage effrénée se porte jusques sur le général d'Erlach. Ce chef vaillant et fidèle avait pris la résolution de ne point survivre à la ruine de sa patrie; il voulait se faire tuer dans le premier combat: *Mes amis*, avait-il dit, *je ne verrai point la fin du jour*, et c'est ce jour-là même qu'il expire sous les coups des siens, après avoir entendu toutes les imprécations dont on accable les traîtres.

Les républicains français, maîtres de Berne, de son arsenal, de son trésor et de tout son territoire, avaient rempli

tous leurs engagemens envers les Vaudois, dont ils s'étaient déclarés les protecteurs. Mais le directoire ne sut point s'arrêter après ce succès, qui se colorait encore du prétexte de l'affranchissement d'un peuple nombreux. Il conçut le funeste système de faire plier toute la Suisse sous le niveau de la révolution française, et de la constitution même, qu'on invoquait, et qu'on ne suivait plus en France. A l'imitation de ce code, on en imagina un qui devait être substitué au pacte fédératif auquel les Treize-Cantons avaient dû tant de bonheur et de gloire. C'était alors le talent le plus commun que celui de faire des constitutions : on en offrait, ou plutôt on en imposait à tous les peuples voisins. Le directoire trouvait un grand plaisir à voir son image réfléchie dans une suite de directoires batave, cisalpin, ligurien ; il fallut y ajouter un directoire helvétique. Ce système avait pour la Suisse un inconvénient que la première réflexion démontrait. Par une sorte de phénomène politique, la démocratie pure s'était conservée dans sept cantons de la Suisse. Les appeler à la liberté que donnent les salutaires fictions du système représentatif, c'était substituer pour eux l'ombre à la réalité ; c'était profaner dans son berceau la liberté, dont le directoire voulait établir le culte dans toute l'Europe ; c'était changer la cause des Français. Les cantons de Schwitz, d'Uri, d'Appenzell, de Glaris, de Zug et d'Underwald, refusèrent d'approuver la constitution nouvelle que, par une raison contraire, les cantons, auparavant aristocratiques, avaient acceptée. Nulle exhortation ne pouvait les convaincre que c'était pour les intérêts de la liberté même qu'on limitait celle qu'ils avaient reçue de leurs aïeux. Ces hommes simples et fiers adressèrent au directoire de France des observations bien propres à vaincre son opiniâtre et cruel propagandisme. Quoique pressé par tous les grands événemens qu'il me reste à décrire, je m'arrête pour donner des fragmens d'un mémoire où tout respire la sagesse, la franchise et l'élévation que doivent inspirer une vieille liberté et des mœurs pures.

« Nous jouissions à peine des bienfaits de cette sécurité, lorsque tout-à-coup nous reçûmes, par le gouvernement provisoire de Soleure, le projet d'une nouvelle constitution helvétique, et l'invitation pressante d'y adhérer ; nous apprîmes en même temps, mais d'une manière indirecte, que tous les cantons de la Suisse seraient forcés de s'y soumettre.

» Nous ne trouvons point d'expressions assez fortes pour vous peindre, citoyens directeurs, la consternation que répandit parmi nous une nouvelle que le concours de tant de circonstances rendait si peu vraisemblable.

\* C'est en vain que nous en chercherions pour vous ren-

dre la douleur dont elle remplit nos ames. Rien n'égale à nos yeux le malheur de perdre la constitution fondée par nos ancêtres, adaptée à nos mœurs et à nos besoins, et cimentée par la jouissance, pendant plusieurs siècles, de toute la somme d'aisance et de félicité dont nos paisibles vallons soient désormais susceptibles.

» Citoyens directeurs, s'il est possible que vous ayez formé le projet de vouloir apporter quelque changement à la forme de nos gouvernemens populaires, permettez que nous vous parlions à cet égard le langage de la franchise et de la liberté.

» Permettez avant tout que nous vous demandions sans détour si vous avez trouvé dans nos constitutions quelque chose qui soit en opposition avec les principes de la vôtre.

» Où trouveriez-vous ailleurs que chez nous un mode de gouvernement qui mette plus exclusivement entre les mains du peuple l'exercice et le droit de la souveraineté; où l'égalité civile et politique soit plus parfaite; où chaque citoyen jouisse d'une plus grande somme de liberté? Nous ne portons d'autres chaînes que les chaînes légères de la religion et de la morale, d'autre joug que celui des lois que nous nous sommes données. Ailleurs peut-être le peuple peut désirer bien des choses à ces différens égards; mais chez nous, descendans de Guillaume-Tell, qui avons maintenu sans la moindre altération la constitution qu'il nous a laissée, et pour la conservation de laquelle nous vous parlons avec toute l'énergie que nous inspire le sentiment de plaider la plus juste des causes; chez nous il n'existe qu'un seul vœu, un vœu unanime, celui de rester soumis au gouvernement que la Providence et le courage de nos aïeux nous ont légué. Et quel gouvernement, citoyens directeurs, pourrait être plus en rapport avec le vôtre.

» Nous, les peuples de ces contrées, dont vous avez si souvent promis de respecter la souveraineté, c'est nous qui sommes les souverains de ces petits cantons; nous élisons nos magistrats et les révoquons à notre bon plaisir; les divisions de nos cantons élisent nos conseils, qui sont nos représentans, les représentans du peuple,

» Telles sont, en abrégé, les bases de nos constitutions. Ne reposent-elles pas sur des principes semblables à ceux sur lesquels votre gouvernement est assis?

» Eh! comment auriez-vous donc la volonté d'anéantir notre bonheur en touchant à notre organisation politique? Quels seraient vos motifs pour le faire, et quelle espèce d'avantage pourriez-vous en retirer?

» Supposez même que vous en eussiez le pouvoir, nous croyons que votre justice ne vous permettra pas d'en faire

usage pour introduire chez nous , par la force , une constitution qu'à peine la centième partie de nos citoyens serait en état de comprendre.

» Nous sommes des peuples de pâtres et de montagnards , qui , fidèles à la simplicité des mœurs de nos ancêtres , avons su jusqu'ici conserver peu de besoins et nous contenter de notre heureuse médiocrité : les faibles revenus de nos cantons suffiraient à peine à salarier le grand nombre de fonctionnaires que nous donnerait la nouvelle constitution.

» Il faudrait trouver des ressources dans les propriétés particulières , qui , très-médiocres en général , seraient en peu de temps épuisées , et cette mesure inévitable menacerait notre pays d'une ruine totale et prochaine.

» Ne vous étonnez donc pas , citoyens directeurs , si la certitude que nous avons de cette affligeante perspective nous fait abhorrer ce nouvel ordre de choses , et nous le fait envisager comme un fardeau dont le poids excède nos forces.

» Vos vues profondes en politique , vos connaissances exactes sur le caractère , la position et les ressources des peuples qui vous environnent , viendront à l'appui de ces représentations , et votre humanité , plus éloquente que nous-mêmes , sera notre défenseur près de vous.

» La grande nation , dont la gloire consiste à remplir les annales de son histoire , d'actes de justice et de générosité , pourrait-elle bien les souiller du récit de l'oppression d'un peuple paisible qui ne lui a pas fait de mal , et qui n'avait ni la volonté ni la force de jamais lui être nuisible ?

» Bien loin de redouter un sort pareil , vos principes connus nous font conserver l'espoir consolant d'apprendre bientôt que vous n'avez projeté la nouvelle constitution que pour les parties de la Suisse qui vous la demanderont , et qu'au milieu des changemens que vous allez opérer , vous laisserez subsister les gouvernemens démocratiques , comme autant de monumens de votre admiration pour les héros dont ils sont l'ouvrage , et dont vous avez si souvent proclamé les hauts faits.

» Daignez , citoyens directeurs , nous donner encore une preuve de vos intentions bienveillantes envers les petits cantons , en ordonnant que la communication de leur part avec le reste de la Suisse ne soit pas interrompue.

» Daignez sur-tout nous tirer bientôt de l'incertitude cruelle où nous sommes : alors nos paisibles vallons retentiront des expressions de notre reconnaissance pour la grande nation et pour ses dignes magistrats.

Schwytz , le 5 avril 1798.

» Au nom des communes et des conseils des cantons démocratiques d'Uri , Schwytz , etc. »

Le directoire ne fut point ému de cette touchante et noble prière. Un terme de quinze jours fut imposé aux cantons démocratiques pour accepter la nouvelle constitution. Ils s'y refusèrent en annonçant une résistance désespérée : » Qu'il meure, s'écrièrent-ils, qu'il meure celui qui osera « parmi nous faire l'éloge de la constitution helvétique » ! Bientôt cette imprécation fut rédigée en loi. Les deux mobiles les plus puissans du courage les transportaient, la liberté et la religion. Ces cantons sont catholiques, et leur zèle ardent pour un culte dont les solennités et les traditions se lient à tous les plaisirs simples que leur pauvreté leur permet de goûter, les avait quelquefois entraînés à des guerres cruelles contre le canton de Zurich, qui fut le berceau du protestantisme. On leur avait peint les républicains français comme d'audacieux sacrilèges. Ils croyaient avoir à défendre contre eux les plus chers objets de leur vénération et de leur amour. Ils se regardaient comme invincibles sur des montagnes toutes couvertes des trophées de leurs aïeux et des croix qu'ils y avaient plantées. Ils répétaient leurs chants et leur histoire, qui ne semblaient offrir à leur imagination exaltée que des événemens de la veille. C'était dans de telles dispositions qu'ils attendaient les vainqueurs de l'Europe. Dans leur impatience, ils commencèrent les hostilités, et fondirent sur la ville de Lucerne, qui avait accepté la constitution. Ils s'en emparèrent en vertu d'une capitulation. En entrant dans Lucerne, cette troupe entendit sonner la messe dans une église. Elle y court avec transport ; elle brûle de rendre grâces à Dieu des succès qu'elle vient d'obtenir. L'église peut à peine les contenir tous. Dans ce mouvement religieux, les Suisses avaient tellement négligé les plus simples précautions, qu'il eût dépendu, dit-on, de vingt hommes de les enfermer dans l'église, et de les exterminer ensuite. Ils en sortent, et, qui le croirait ? leur première pensée est de se livrer au pillage. Un capucin fanatique les y excitait, et leur disait, pour lever leurs scrupules, que la loi de Dieu est plus sainte qu'une capitulation. Cette milice effrénée est interrompue dans ce désordre par la nouvelle que les Français, vainqueurs sur d'autres points, s'apprêtent à les investir. Ils se retirent sur leurs montagnes, et là, toute idée de brigandage s'efface, tout sentiment d'héroïsme s'exalte.

Je n'entreprendrai point de raconter les différens combats qu'ils eurent à soutenir contre l'armée française, qui était commandée par le général Schauenbourg. Ce qui s'opposa le plus au succès de leur glorieuse résistance, ce fut le soin que chaque canton prit de défendre séparément son

petit territoire. La faiblesse de leur système fédératif se fit sentir par l'espèce d'isolement où se plaçaient, dans un danger commun, ces tribus belliqueuses. Le canton de Schwytz eut à soutenir le principal effort des Français. Sa petite armée était commandée par Aloys-Reding, qui montra beaucoup d'intrépidité et des connaissances militaires. Ses combinaisons furent quelquefois dérangées par des moines qui avaient voulu se mettre à la tête des compagnies, et qui, soit par trahison, soit par lâcheté rendirent les postes qui leur étaient confiés. On ne vit jamais mieux que dans cette guerre la puissance des souvenirs chez un peuple qui a conservé avec un respect religieux ses glorieuses traditions. Les Suisses firent des prodiges de bravoure dans tous les lieux où leur liberté avait été défendue au quatorzième siècle. Quand ils apprirent que les Français s'étaient rendus maîtres du défilé du Kunsnach, où Guillaume Tell, rencontrant le tyran Gesler, le perça de sa flèche, rien ne leur coûta pour se remettre en possession de ce lieu sacré. La plaine de Morgarten leur rappelait également une des plus importantes victoires que leurs ancêtres eussent remportées sur les Autrichiens. Ils s'y défendirent contre la bravoure et la tactique des Français avec un dévouement héroïque, et surent conserver, jusque dans leurs mouvemens les plus impétueux, un ordre qui excita l'admiration de leurs ennemis.

Cependant après de nombreuses actions, ils avaient perdu successivement la plupart des postes qui dominant leur contrée. Comme ils avaient fait usage de toutes leurs forces, ils n'avaient plus de braves à appeler pour remplacer les braves qui étaient morts au champ d'honneur. Ils n'espéraient plus la victoire, mais ils étaient toujours avides d'une belle mort. Dans ces circonstances, le général Schauenbourg leur fit offrir une capitulation qui ménageait leur fierté. Ils se réunirent dans la ville de Schwytz, encore libre, pour délibérer sur ces propositions. Tous les chefs militaires sentaient la nécessité de se soumettre; nul d'eux n'osait en donner le conseil. Le premier qui fut appelé à donner son avis ne prononça que ces paroles : *Mourons de la mort glorieuse de nos aïeux*. Un autre proposa de ne se rendre que lorsque les deux tiers des habitans du canton seraient morts les armes à la main. L'assemblée était toute prête à rendre ce décret héroïque. Elle l'eût rendu avec la même simplicité qu'un décret sur les intérêts les plus simples et les plus familiers du canton, lorsqu'un prêtre, ami de la patrie, ami de l'humanité, osa développer l'avis de se soumettre. Le projet de capitulation fut enfin adopté. Les autres cantons y acquiescèrent.

Des événemens aussi déplorables s'étaient passés dans le Valais et chez les Grisons. La ville de Sion avait été emportée d'assaut par les Français. Un grand nombre de soldats et d'habitans avaient péri dans cette action meurtrière; les trésors de Notre-Dame-des-Hermites avaient été livrés au pillage. Une foule de concussionnaires inondait la Suisse. Le nouveau directoire faisait, à cet égard, des représentations peu écoutées; son autorité était faible. Les Suisses ne cessaient de regretter leur ancien système fédératif, que, depuis, Bonaparte, premier consul, leur a rendu, en lui donnant plus de force et d'unité.

Deux petites républiques, qui avaient long-temps fait partie de la ligue helvétique, avaient été incorporées à la république française; c'étaient celle de Mulhausen et celle de Genève. Cette dernière avait dû beaucoup d'éclat aux hommes de talent qui sortirent en foule de son sein. Ses orages politiques avaient précédé la révolution française, et tenaient à des principes qui furent développés parmi nous avec beaucoup plus d'étendue. L'esprit démocratique y avait été réprimé par l'intervention armée de la cour de France. La révolution le réveilla, l'égara, et Genève augmenta le nombre des républiques où les prétentions à l'extrême liberté causèrent la perte de l'indépendance. Cette ville s'était ressentie du règne de la terreur autant qu'une de nos cités; elle avait vu périr sur l'échafaud plusieurs de ses citoyens les plus recommandables. Beaucoup d'autres étaient en fuite. Les Français mirent de l'orgueil à réunir sous leurs lois une ville industrielle, éclairée, et qui avait long-temps attiré l'attention de l'Europe par ses opinions religieuses et politiques.

Je passe maintenant aux troubles de l'Italie. Chacun des événemens que je vais rapporter amène et développe une nouvelle coalition aussi redoutable que la première. C'est la politique du directoire que je m'attacherai particulièrement à suivre.

Rome subit une de ces révolutions qui sont sans couleur et sans intérêt, quand le génie des peuples ne l'a point appelée.

La vieillesse du souverain pontife Pie VI était livrée à cette irrésolution qui précipite la chute des monarques. Déjà trois prises d'armes contre les Français avaient eu lieu dans ses états. Le directoire parut confirmer la conduite magnanime de Bonaparte, en choisissant pour ambassadeur à Rome Joseph Bonaparte, un des frères du général. Cependant la cour de Rome paraissait ne pas se regarder comme domptée par le traité de Campo-Formio, qui domptait la puissante maison

d'Autriche. Sa haine était réveillée par l'esprit turbulent de la cour de Naples, qui ouvrait ses ports et son cabinet aux Anglais, maîtres de la Méditerranée. De-là une longue hésitation de la part du saint-siège à reconnaître la république cisalpine; de-là la nomination du général autrichien Provera pour commander l'armée du pape; de-là enfin une suite de procédés qui annonçaient l'intention, mais ne créaient pas les moyens d'entrer dans de nouvelles hostilités. L'ambassadeur français avait enfin forcé le pape de se déclarer d'une manière positive. Tout paraissait apaisé; mais la cour de Rome, par ses incertitudes et les maux qui les avaient suivies, avait indisposé une grande partie de ses sujets. Beaucoup d'intrigues jouaient en sens contraire dans cette capitale, et tendaient à porter la multitude à des excès qui provoqueraient une rupture. Fidèle aux instructions de son frère et à l'esprit de conciliation qui le caractérise, l'ambassadeur français cherchait à prévenir cet orage. Le 28 décembre 1797, un mouvement séditieux éclate dans Rome. Quelques hommes s'attroupent autour du palais de l'ambassadeur, font retentir le cri de liberté, distribuent des cocardes tricolores. A peine ont-ils présumé par quelques actes à leur apparente insurrection, que les troupes du pape se présentent, repoussent les séditeux, les poursuivent jusque dans le palais de l'ambassadeur, où leur trouble les avait conduits. Joseph Bonaparte se montre pour calmer la fureur des soldats; il veut qu'on respecte son palais; il promet de livrer les coupables. On lui répond en criblant ses croisées de balles. On massacre jusque sur les degrés de son palais. Partout il s'interpose entre ceux qui vont frapper et ceux qu'on menace. Un de ses amis, qui devait le lendemain même lui être uni par le sang, en épousant sa belle-sœur, le général Duphot, partageait ses soins et ses périls, ce jeune guerrier tombe assassiné. Son corps, déjà inanimé, est encore percé de nouveaux coups. Les Français se précipitent pour l'arracher à ces furieux, et les forcent enfin à la retraite.

La cour de Rome n'avait pas prévu sans doute que les instrumens de sa vengeance la porteraient à un tel excès. Elle offrit à Joseph Bonaparte tous les genres de réparation; mais celui-ci ne crut pas devoir habiter plus long-temps un palais teint du sang d'un jeune guerrier son ami. Le cardinal Doria recourut en vain à l'ambassadeur d'Espagne pour le fléchir. Toute la légation française sortit de Rome et se rendit à Florence.

Le consistoire crut que, dans le péril où il se trouvait engagé, la cour de Naples tiendrait ses promesses, et se hâterait de lui envoyer des secours; mais il n'en reçut qu'une

invitation, ou d'apaiser ou d'amuser le gouvernement français par des négociations, jusqu'à ce que l'armée napolitaine pût se mettre en marche. Le directoire fut inflexible. Un mois s'était à peine écoulé depuis la mort de Duphot, qu'une armée française sous la conduite du général Alexandre Berthier était aux portes de Rome. Déjà elle s'était emparée du château Saint-Ange.

Le 17 février était le jour de l'anniversaire de la vingt-troisième année du règne de Pie VI. C'est ce jour là même qu'une insurrection éclate dans la capitale : son palais est investi ; le respect arrête les insurgés prêts à y entrer. Nulle part ils ne trouvent de résistance ; ils s'abstiennent de violences et d'outrages envers tous les objets de leur vénération ; ils déclarent Rome libre ; ils reconnaissent en eux le sang des Catons, des Scipions, des Brutus, et les descendans des Camilles viennent ouvrir leur ville aux Gaulois. Une députation était arrivée au camp français. Le général Berthier monte au Capitole ; il salue une nouvelle république romaine. Nous venons de voir ce que les Suisses firent en souvenir de leurs aïeux. Les Romains en avaient de plus illustres encore ; mais les Suisses avaient conservé les mœurs, la pauvreté et le culte de leurs pères, et nulle nation en Europe ne différait, par un contraste plus marqué, des anciens Romains, que les Romains modernes. Aussi cet effort vers la république fut-il plus court et plus déplorable que celui qui fut tenté à Rome, plusieurs siècles auparavant, sous la conduite du fougueux Rienzi.

Ce fut vainement que le directoire de France envoya, pour donner des lois à Rome, un des hommes qui avaient le mieux développé en France les talens et les lumières du législateur, le député Daunou. Il manquait aux lois républicaines qu'il créa d'être appliquées à un peuple qui eût l'amour de la république. Le directoire ne prit pas des mesures propres à gagner l'affection des Romains ; les plus riches d'entre eux se virent pillés par des concussionnaires que ne purent réprimer des hommes d'une intégrité aussi pure que Daunou et Monge, l'un de nos savans les plus distingués. Tandis que quatorze cardinaux feignaient de recevoir avec transport la liberté apportée par les Français ; tandis que, pendant la retraite du saint pontife, à qui l'on avait permis de se retirer en Toscane, ils chantaient en grande pompe un *Te Deum* dans la basilique de Saint-Pierre, on déclarait émigré le plus grand nombre des princes de l'église qui avaient pris la fuite, on confisquait leurs biens. Les meubles somptueux, les chefs-d'œuvre des arts qui décoraient leurs palais étaient enlevés. Le mécontentement fut extrême dans Rome, et les soldats

français le partagèrent. Les partisans du gouvernement pontifical surent profiter de ces dispositions. Ils combinèrent un double mouvement, dont l'un avait pour but de révolter les soldats contre leur nouveau général, Massena, qui arrivait pour remplacer Berthier, et l'autre, de soulever le peuple contre les Français. L'armée fut séduite par de perfides instigateurs, au point de mettre en danger sa gloire et son existence. Ce fut la première sédition militaire dont on entendit parler dans nos armées, depuis que la révolution leur avait donné une forme nouvelle; elle eut tous les caractères du délire. Le général Massena, après de vains efforts pour calmer les séditeux, craignit, en prolongeant cette lutte, de livrer l'armée au complot qui allait se déclarer contre elle. Il s'éloigna, et remit le commandement au général Dallemagne. L'armée était encore dans tout le désordre qui suit de tels mouvemens, lorsque le quartier populeux de Transtevere se révolta, prend les armes, marche, en prenant pour bannière une image de la Vierge, égorge aux cris de *viva Maria* tous les soldats français qui se trouvent isolés, s'empare de plusieurs postes, massacre toute la garde de l'église de Saint-Pierre, et se porte vers le château Saint-Ange. Enfin le général Dallemagne parvient à rallier les soldats. Aidé de la garde bourgeoise de Rome, il fond sur les rebelles, les taille en pièces, et fait tout rentrer dans le devoir.

Le même mouvement s'était déclaré dans tout l'état romain. Le général Murat marcha avec une petite troupe contre les différentes colonnes d'insurgés, les dispersa et les punit. L'armée revint de son égarement, la discipline militaire s'y rétablit. Un chef de bataillon fut condamné à mort, comme convaincu de pillage et de vols.

Les révolutions qui venaient de s'opérer dans la Suisse et dans l'état romain avaient irrité, mais en même temps intimidé l'Autriche. La première sur-tout lui annonçait tout ce qu'elle aurait à craindre encore de la bravoure et de la discipline des Français, puisqu'ils avaient triomphé en si peu de temps du désespoir d'un des peuples les plus belliqueux. Toutes les combinaisons des cabinets de l'Europe étaient suspendues, jusqu'à ce que l'on connût la destination de l'armement maritime qui devait être commandé par Bonaparte. Ce général était parti de Paris le 5 mai, et s'était rendu à Toulon, accompagné d'un grand nombre de savans, de littérateurs et d'artistes, qui avaient désiré le suivre dans une expédition dont personne ne connaissait le secret. Il s'était embarqué sur une flotte de plus de quatre cents voiles, parmi lesquelles on comptait treize vaisseaux de ligne. Elle portait une grande partie de l'armée qui avait fait les glorieuses campagnes d'Italie.

Après une longue incertitude , on apprit un événement qui fut regardé comme un des prodiges les plus étonnans de la fortune de Bonaparte , la prise de Malte. On apprit ensuite qu'il avait débarqué à Alexandrie , que , déjà victorieux dans plusieurs combats contre les Mameloucks , cette puissance militaire et anarchique qui opprimait l'Égypte , il se disposait à marcher sur le Caire. Les triomphes qui étaient promis aux Français dans l'Afrique , et peut-être dans l'Asie , augmentaient la terreur et l'admiration de l'Europe. Mais bientôt retentit une nouvelle qui semblait annoncer que la France serait pour jamais privée de son plus grand capitaine et de l'élite de ses combattans : c'était la destruction de la flotte française auprès d'Aboukir. (Je parlerai ailleurs de cette expédition d'Égypte et des ressources que Bonaparte , abandonné de la fortune , trouva dans son génie.) L'amiral Nelson , vainqueur dans le combat d'Aboukir , conduisit dans le port de Naples sa flotte , augmentée d'un grand nombre de nos vaisseaux. Il ne pouvait aborder sur une terre , sans en excepter même sa patrie , où l'on jouit avec plus d'ivresse de sa victoire , où l'on s'en exagérât plus follement les conséquences. La reine de Naples n'eût pas reçu avec plus d'acclamations un de ses amiraux qui aurait gagné une bataille navale. On accabla d'honneur ce vieux marin ; l'héroïsme embellit ce front tout couvert de cicatrices aux yeux d'une des femmes les plus séduisantes de l'Europe , lady Hamilton , l'épouse de l'ambassadeur anglais. Nelson et celle-ci s'étudièrent à enivrer de gloire et de vengeance une cour où ce dernier sentiment était déjà profondément excité. Tout conspirait contre le repos d'un monarque faible et borné , qui eût préféré aux triomphes dont on le berçait la jouissance paisible de ses vulgaires amusemens. La reine de Naples , qui avait communiqué à l'impératrice sa fille un ardent désir de renouveler la guerre contre les Français , lui avait demandé un général qui pût illustrer les armes napolitaines. Nul n'avait promis de plus grandes choses que le général Mack. Il fut choisi sur la foi d'une renommée trompeuse. Il arriva avec ses plans de campagne. La reine de Naples , son ministre d'Acton et lady Hamilton ne se lassaient point d'entendre tous les prodiges qu'il devait accomplir à la tête de soixante-dix mille Napolitains.

Cependant l'Autriche hésitait encore à se déclarer. Le congrès de Rastadt quelles que fussent ses lenteurs , ne répondait point aux espérances que le cabinet de Vienne en avait conçues. Les *conclusum* que le directoire de France demandait impatiemment à cette assemblée se faisaient attendre , mais ils satisfaisaient à tous les vœux de la république. Les articles secrets du traité de Campo-Formio stipulaient en termes

après l'abandon de toute la rive gauche du Rhin aux Français. Les plénipotentiaires de l'Empire se virent forcés d'adhérer à l'*ultimatum* qui exigeait cette condition. L'Autriche n'avait osé s'y refuser ouvertement ; elle apercevait à regret un grand empressement , de la part des principaux états de l'Allemagne , à entrer dans le système politique de la Prusse , et cette puissance combinait fortement tout le parti qu'elle pourrait tirer de sa neutralité.

La cour de Vienne , désespérant d'entraîner le corps germanique dans sa cause , eût encore pris le parti de dissimuler long-temps ses ressentimens contre les Français , si elle n'eût été excitée par un souverain qui montrait plus d'ardeur qu'elle-même à venger les humiliations et les pertes qu'elle avait éprouvées dans la dernière guerre ; c'était l'empereur de Russie , Paul Ier. Le caractère tout à-la-fois bizarre , sombre et généreux de ce monarque , devint la cause des plus grands événemens. Dans la cour voluptueuse de sa mère , il avait montré une tristesse qui semblait un continuel reproche du meurtre de l'infortuné Pierre III , son père. Habitué à méditer sur cette catastrophe , il ne put régner sans la craindre pour lui-même ; mais il craignait encore plus les principes de la révolution française. Soit qu'ayant été appelé à contempler l'éclat de la cour de France , où tout brillait de jeunesse et de grâces , il éprouvât une pitié plus profonde pour les malheurs qui alors étaient si loin de sa pensée , soit que les principes du gouvernement absolu dans lesquels il avait été élevé eussent pris chez lui toute la force d'une croyance religieuse , il ressentait comme des injures personnelles les outrages faits aux rois ses contemporains. Ainsi que son père , il portait dans l'amour de la gloire tous les signes d'une manie quelquefois ridicule. Si l'un avait été frappé d'une sorte de vertige pour la tactique prussienne , l'autre était travaillé d'un vain désir de rétablir la chevalerie. La nature ne lui avait donné cependant ni la grâce ni la dextérité qui se lient dans notre imagination avec les anciens chevaliers ; il en avait du moins la loyauté.

Il fut aisé au gouvernement anglais de le séduire , en lui protestant que désormais de vains intérêts d'ambition ou de cupidité ne le distrairaient plus de la cause générale. Il s'y voua tout entier ; ne demanda point quelle province , quels nouveaux avantages il obtiendrait en dédommagement des énormes dépenses qu'il allait faire et du sang de ses sujets qu'il allait prodiguer ; il ne voulait que la gloire pour salaire. Catherine II avait laissé ses armées sur un pied respectable. La guerre contre la Turquie , et celle même contre la Pologne , les avaient exercées , et avaient formé quelques gé-

néraux dont la réputation survivait à tant de réputations militaires éclipsées. Suwarow était celui de tous dont le nom inspirait le plus de terreur. Il avait, par sa franchise, et même par sa rudesse, quelque analogie avec le caractère de son maître. Paul Ier se plaisait à présenter dans le général qui avait châtié avec tant de cruauté les Polonais, le fléau de tous les républicains. Tandis que l'Autriche négociait encore à Rastadt, et feignait même de consentir aux propositions les plus rigoureuses de la France, Paul Ier, d'accord avec elle, rassemblait dans la Pologne une armée qui ne devait pas tarder à entrer sur le territoire de l'empire germanique.

Ce fut sans doute l'exemple de Paul Ier, et la confiance qu'inspirait un secours si puissant, qui portèrent deux princes d'Italie à entrer dans la ligue nouvelle, ou du moins à écouter avec complaisance les propositions qui leur étaient faites; je veux parler du roi de Sardaigne et du grand duc de Toscane. Voici l'instant de leur chute. Mais il faut auparavant suivre la cour de Naples qui rallume la guerre contre la France.

Ferdinand IV s'était enfin laissé persuader qu'il était temps d'éclater et de délivrer l'Italie. On l'avait abusé en lui montrant une lettre supposée de l'empereur d'Allemagne qui lui assurait que les hostilités avaient déjà commencé sur le territoire de Venise. Il se mit en marche à la tête de soixante-dix mille Napolitains, et c'était le général Mack qui le dirigeait. Il entra sur le territoire romain. L'armée française qui l'occupait n'était composée que de seize mille hommes disséminés sur tous les points; elle était loin de s'attendre à une attaque que nulle déclaration de guerre n'avait précédée. Le général Championnet, qui la commandait, prit le parti de se retirer vers les frontières de la république cisalpine, en se bornant aux seuls points de défense qui étaient reconnus des positions militaires. Dans ce mouvement rétrograde, plusieurs corps français, que le général Mack s'était flatté d'intercepter, tinrent contre des forces quadruples, et parvinrent à effectuer leur retraite en bon ordre. Le 5 frimaire (25 novembre), le roi des Deux-Siciles, accompagné du général Mack, fit son entrée dans Rome. Ce fut-là le terme de ses exploits.

Cependant l'armée française ne voyait que des dangers autour d'elle. Le directoire de France avait troublé la république cisalpine par des changemens si violens et si indiscrets, qu'il y avait fait prédominer le parti contraire aux Français.

L'amiral Nelson avait été reçu dans le port de Livourne; il y avait débarqué sept mille Napolitains destinés à faire

insurger la Toscane contre les Français. D'un autre côté, on apprenait que les Autrichiens faisaient des mouvemens sur l'Adige et dans le Tyrol. Il ne fallait plus prendre conseil que du courage.

Depuis son entrée à Rome, le général Mack avait montré une grande incertitude dans ses mouvemens. Après plusieurs jours d'inaction, il se détermine à marcher à la tête de trente-cinq ou de quarante mille hommes qui formaient l'aile gauche de son armée, pour couper la droite de l'armée française, qui n'était forte que de six mille hommes; pour nettoyer la route de Rome à Florence, enlever Civita-Bastellana, et forcer le pont de Corghetto sur le Tibre. Il engage différentes actions pour parvenir à ce but. Il est battu sur tous les points. En trois jours, six mille Français ont fait onze mille Napolitains prisonniers. Le général Macdonald et le général Kellermann ont contribué à ce succès par la valeur la plus brillante et les dispositions les plus habiles. Mack voit fuir les colonnes napolitaines dans le plus grand désordre. Il ne peut parvenir à les rallier; il abandonne la capitale du monde chrétien; il se couvre du Teverone, et ne reprend un peu de tranquillité qu'en voyant revenir à lui une colonne sur laquelle il avait eu les plus grandes inquiétudes, et qui était commandée par l'émigré français Roger de Damas; elle avait pu effectuer sa retraite.

Les Romains vinrent en foule au devant des Français. Plusieurs d'entre eux les avaient suivis et avaient combattu dans leurs rangs de manière à mériter leur estime. Le château St-Ange, où le général Championnet avait laissé une garnison, avait résisté aux efforts de l'armée napolitaine. Le roi des Deux-Siciles était déjà dans son château de Caserte, mandisant un projet de conquêtes qui convenait si mal à son caractère peu guerrier. Il s'était hâté, pendant son séjour à Rome, d'inviter le pape Pie VI à rentrer dans ses états. Mais celui-ci, ou se confiant mal à ces succès apparens, ou déterminé au sacrifice d'une grandeur dont ses vieux ans avaient senti le poids, ne voulut point quitter la sainte et profonde retraite où la religion le consolait, une chartreuse dans la Toscane. Nous allons bientôt le voir arraché de ce dernier asile.

L'armée française ne se reposa point après une victoire dont la facilité l'avait étonnée elle-même. Le général Championnet avait reçu quelques renforts. La prise de possession que les Français avaient faite du Piémont contribuait à le tranquilliser sur la Toscane. Il se résolut à entreprendre la conquête du royaume de Naples, et à profiter de la terreur qui régnait dans une cour où chacun se faisait de justes et inutiles reproches.

Il entra sur le territoire de Naples, et chercha l'armée de Mack, qui se repliait de toutes parts. Le général Lemoine s'empara d'Aquila et de plusieurs autres postes. Macdonald entra vainqueur dans Arpino et dans Sora. Gaëte que sa position rend si forte, approvisionnée pour un an, défendue par une nombreuse artillerie et par cinq mille hommes de garnison, se rendit en vingt-quatre heures au général Rey. Celui-ci et Macdonald se réunirent devant Capoue, où le général Mack, protégé par un camp retranché, avait rassemblé l'élite de ses troupes.

Mais pendant que Championnet se disposait à forcer l'armée napolitaine dans ses retranchemens, il apprit qu'un mouvement terrible venait d'éclater dans presque toute l'étendue du pays conquis, et que deux divisions, celle du général Lemoine et celle du général Duhesme, avaient à se défendre contre une population soulevée qui massacrait tous les Français épars, les livrait à d'épouvantables supplices, leur coupait tous les vivres, et osait quelquefois affronter des bataillons. Ce mouvement était l'effet d'un des édits les plus odieux qu'ait jamais signés un souverain. Cet édit portait qu'aussitôt que les Français auraient mis les pieds sur le territoire de son royaume, il était ordonné à toutes les communes de se lever en masse et de commencer le massacre. Cet ordre barbare tomba entre les mains des Français. Les généraux Duhesme et Lemoine parvinrent à se dégager d'une position aussi dangereuse. Ils se réunirent : le premier amenait avec lui six mille prisonniers qu'il avait pris en combattant les rebelles.

Dans de telles circonstances, le général Mack fit proposer aux Français un armistice, et le général Championnet l'accepta. L'un et l'autre avaient l'intention de se tromper à la faveur de cette trêve : Mack se flattait que les Autrichiens sortiraient bientôt en armes du territoire de Venise, et placeraient l'armée de Championnet entre deux feux. Celui-ci voulait laisser à une insurrection, que par ses émissaires il avait préparée à Naples, le temps de se développer. Les conditions de l'armistice étaient sévères pour le roi des Deux-Siciles. Il s'engageait à payer dix millions en quinze heures à la république, à chasser les Anglais de ses ports, et il rendait Capoue aux Français. Quelle que fut la confiance du général Mack dans le prompt secours qu'il attendait de l'armée autrichienne, une telle capitulation décelait en lui un esprit aussi susceptible des vertiges de la peur qu'accessible aux espérances les plus chimériques. Elle le faisait connaître à l'Europe, tel que depuis, dans une occasion plus importante, il s'est montré avec

une plus grande ignominie. Mais sa destinée était d'être la fable de l'armée et l'idole des cabinets.

La nouvelle de cet armistice fit naître à Naples un des plus horribles tumultes dont l'histoire fasse mention. Deux partis y étaient en présence ; l'un composé de familles nobles et opulentes qui aspiraient à la liberté ; l'autre composé de cette classe du peuple qui , sous le nom de *Lazzaroni* , rend le gouvernement et les citoyens tributaires de son insolente et sauvage fénéantise. Ils avaient une vive affection pour un roi dont le plus grand bonheur et le premier penchant étaient de prendre part à leurs plaisirs ignobles. Jamais plus grande popularité n'avait demandé moins de frais à la politique. Ce n'était pas seulement le roi , c'était l'homme qui s'oubliait avec eux. Les Napolitains les plus distingués rougissaient de cette abjection du monarque ; ils avaient conçu la haine la plus profonde pour la reine , dont j'ai déjà annoncé le caractère. Dans tous les mouvemens que la révolution française fit naître chez d'autres peuples , on n'avait point à se venger d'une oppression cruelle. Le prince d'Orange avait plusieurs qualités dignes de ses aïeux. Le sénat de Venise amusait ses sujets ; celui de Berne les rendait heureux. Pie VI joignait aux qualités les plus aimables d'un souverain la piété et la bienfaisance. Charles-Amédée , que nous verrons tout à l'heure précipité du trône du Piémont , avait une austère décence ; et pour remonter jusqu'à notre révolution , mobile de toutes celles-là , qui jamais eut plus de vertus domestiques que Louis XVI ? La passion de la liberté avait tout fait , et ces princes s'étaient trouvés engagés dans des situations plus fortes que leur caractère. Il n'en était pas ainsi à la cour de Naples. La reine était hautaine , absolue ; elle se jouait des lois , et même des mœurs ; elle était fougueuse dans ses caprices , et implacable dans ses vengeances. Les nobles la détestaient : ils se réjouissaient de ses revers , de sa chute prochaine ; et , pour l'accélérer , plusieurs d'entre eux avaient des intelligences avec les Français.

Telles étaient les dispositions des esprits à Naples , lorsqu'un ordonnateur de l'armée française , d'Arcambald , vint avec un sauf-conduit dans cette capitale pour y demander le paiement d'une somme de dix millions promise par l'armistice. Dès que le peuple est instruit de l'objet de sa mission , il s'indigne , il maudit le général Mack , qui a souscrit à ces conditions infâmes ; il se précipite sur le Français. On parle de le massacrer. Les partisans de la liberté accourent à sa défense ; le choc s'engage ; le Français est délivré. Un Lazzarone meurt percé de coups. *Nous le vengerons ,*

s'écrient ses camarades. Ils inondent toutes les places, ils pénètrent dans tous les palais, ils se chargent de butin et d'armes; l'anarchie est au comble. Le roi, la reine et la cour se retirent en Sicile. Les Lazzaroni ne murmurent point de cette fuite, qui semble leur permettre les plus grands excès. Ils parlent de mourir pour un roi qui se sauve : *Mack est un traître*, disent-ils, *nous voulons sa tête*. Ils accusent les soldats de jacobinisme et de lâcheté. Ce dernier grief était le mieux fondé. Quelques-uns se mêlent à ces bandes effrénées et en augmentent la rage; d'autres désertent sous la conduite de leur général même. Mack se présente au camp des Français; il vient demander un asile au général Championnet; il lui remet son épée, magnifique présent que lui a fait le roi d'Angleterre, et que le Français refuse. On lui donne une escorte pour le conduire à Milan. Le directoire de France le considérera comme un prisonnier de guerre, et le fera garder comme un prisonnier dangereux. Mais déjà le camp français est assailli par les Lazzaroni armés, qui poursuivent Mack et les déserteurs. Ils insultent les premiers postes. On les fusille, on les disperse.

Le général français veut profiter de ce désordre, qui a rompu l'armistice, pour faire la conquête de Naples. Tous les habitans de cette ville, qu'il a su gagner à sa cause, l'implorent comme un libérateur. S'il tarde, ils ont tout à craindre des fureurs de la multitude; ils seront eux-mêmes de puissans auxiliaires. Ils se sont ménagé des intelligences dans le fort Saint-Elme. Déjà ils en sont maîtres. Les Français s'emparent de toutes les hauteurs qui dominent la ville; ils y amènent une nombreuse artillerie pour la foudroyer. Cependant Championnet hésite avant de donner le signal de l'assaut, que tous les soldats lui demandent; il prévoit le massacre affreux qui va commencer. Il envoie un parlementaire dans la ville, mais toute l'autorité a passé dans les mains des chefs des Lazzaroni, on tire sur le parlementaire. *A l'assaut*, s'écrie le général français. On est aux portes de Naples. Soixante mille Lazzaroni les défendent. L'artillerie des Français ouvre leurs rangs. Ils rentrent dans la ville, mais toujours acharnés à combattre. Les Français les y poursuivent. Chaque soldat porte le fer d'une main et une torche embrasée de l'autre. Ici ce sont des masses de Lazzaroni qui s'opposent à leur passage, et qui se font une barrière des cadavres amoncelés de leurs compagnons; là, c'est du haut des toits que les Lazzaroni font pleuvoir sur eux tout ce qui s'offre à leurs mains. Les Français portent l'incendie dans tous les édifices qui leur servent de retraite; on massacre dans toutes les rues, on pille dans tous les palais :

le Vésuve ne pourrait menacer Naples d'une plus terrible destruction. La nuit vient, et ne sert qu'à redoubler la fureur du massacre et du pillage. Que dirai-je ? Trois jours se passent dans cette épouvantable confusion. Elle n'a point passé du côté des Français ; ils se sont dirigés vers tous les forts qui peuvent assurer leur conquête ; ils se sont aidés de la garnison napolitaine, qui s'est assurée du fort Saint-Elme. Le général Kellermann a enlevé Castello-Nuovo à la baïonnette. Le fort del Carmine tombe au pouvoir du général Duhesme, qui l'escalade.

Vingt fois le général en chef s'était exposé à tous les dangers pour se faire entendre de la populace furieuse. Il avait recommandé à ses soldats de s'abstenir de tout meurtre inutile. Au troisième jour du combat, on voit quelques Lazzaroni s'approcher des vainqueurs, commencer à s'entretenir avec eux, boire ensemble, pendant qu'à côté d'eux se passaient encore les scènes les plus épouvantables. Tout-à-coup les Français firent retentir avec mille signes de respect et d'adoration le cri de *Saint-Janvier*. Les Lazzaroni écoutent, et font écho à ce nom si vénéré. Leurs chefs profitent de ce moment pour les haranguer. On se mêle, on s'embrasse, on marche ensemble à l'église de Saint-Janvier. Le général en chef fait donner une garde d'honneur à ce saint, devenu le conciliateur des partis. Bientôt il se fonde une république nommée *parthénopeenne*, et les grands de l'état deviennent les partisans les plus zélés de ce gouvernement populaire. Mais la liberté n'était encore là, non plus qu'à Rome, qu'un projet. Les formes de l'administration civile ne paraissaient pas suffisantes pour contenir une telle population. Championnet maintint le régime militaire. Le directoire de France lui en fit un crime : il craignait encore plus l'indépendance des généraux que les révoltes des peuples. Il ne mit aucune pudeur dans son ingratitude envers le conquérant de Naples ; il le destitua, et bientôt même il le fit arrêter. Déjà il avait usé de la même rigueur envers Joubert, un des plus glorieux compagnons de Bonaparte. Ce général commandait dans la république cisalpine. De concert avec Fouché, ambassadeur de France, il maintenait dans ce pays la forme de gouvernement que Bonaparte y avait établie. Le directoire ne trouvait point ces lois assez analogues au code qu'il était résolu de donner avec une scrupuleuse uniformité à toutes les républiques satellites (c'est le nom qu'on leur donnait familièrement pour honorer leur indépendance). Il médita des changemens dans cette organisation et dans les fonctionnaires auxquels elle était confiée. A l'approche d'une guerre dont l'Italie devait être le théâ-

tre, rien n'était plus dangereux que d'enlever au peuple cisalpin le prestige d'une liberté qui pouvait seule l'attacher aux Français. Joubert et Fouché s'épuisèrent en représentations qui ne furent point entendues. La destitution de l'un et de l'autre était déjà signée par le directoire, lorsque, partis secrètement de Milan pour Turin, ils signifiaient au roi de Sardaigne l'ordre de quitter sa capitale et de renoncer au Piémont.

Charles-Amédée ne régnait que depuis le traité de paix par lequel son père avait abandonné aux Français les principales forteresses des ses états. Était-ce là régner ? Il avait été vivement excité à sortir de cette situation dépendante par l'empereur de Russie et par le roi de Naples. On avait répandu dans tout le Piémont des copies d'une lettre que le prince Pignatelli avait écrite au comte Priven, ministre du roi en Piémont; on y lisait ce passage :

« Les Napolitains, commandés par le général Mack, sonneront les premiers la mort sur l'ennemi commun, et du sommet du Capitole nous annoncerons à l'Europe que l'heure du réveil est arrivée; alors, infortunés Piémontais, agitez vos chaînes pour en frapper vos oppresseurs. »

Charles-Emmanuel avait ordonné une levée d'hommes assez considérable dans ses états. Il s'en excusait auprès du directoire, en prétextant les inquiétudes que lui donnait l'ambition des républiques cisalpine et ligurienne. C'était de ce dernier nom qu'on appelait la république de Gênes. Le mouvement qui s'était déclaré à-la-fois contre presque tous les gouvernemens aristocratiques de l'Europe avait eu lieu aussi dans cette ville. Au mois d'août 1797, lorsque Bonaparte négociait le traité de Campo-Formio, une insurrection avait éclaté dans Gênes. Favorisée par les Français, elle avait obtenu un succès facile. Un gouvernement qu'on nommait *populaire* subordonnait aux lois de la France un territoire qui lui était si nécessaire, et qui fit deux fois le salut de nos armées en Italie. Ce gouvernement était entré, en effet, dans quelques hostilités contre le roi de Sardaigne; mais la prise d'armes qui avait été ordonnée dans le Piémont annonçait un but plus vaste que celui de se défendre contre les faibles entreprises des Liguriens. Le directoire vit dans le roi de Sardaigne un allié du roi de Naples. Il leur déclara la guerre à tous deux en même temps. Mais déjà le cri de liberté se faisait entendre à Turin; la noblesse et l'armée s'unissaient pour chasser du trône un prince qui n'avait eu ni assez de vigilance pour prévoir ce mouvement, ni assez d'autorité pour l'empêcher. Le palais était livré au général Joubert. Le roi le vit entrer avec étonnement; il subit ses lois avec rési-

gnation. Un terme très-court lui fut assigné pour sortir de sa capitale avec sa famille et quelques personnes de sa cour. Il se retira en Toscane. L'armée piémontaise passa toute entière sous les drapeaux des Français.

Mais le grand-duc de Toscane, qui donne asile à deux souverains d'Italie fugitifs, est lui-même menacé. On lui reproche d'avoir reçu dans ses états des troupes napolitaines; d'avoir livré ses ports et son commerce aux Anglais; d'avoir fait des préparatifs militaires en même temps que les rois de Naples et de Sardaigne. On craint tout d'un prince autrichien, dans une guerre où l'Autriche, secondée de la Russie, prépare les plus puissans efforts pour entrer dans les domaines qu'elle a perdus. Le général Schérer, que le directoire a nommé pour commander en Italie, débute par envahir la Toscane. On ne lui oppose aucune résistance. Le grand-duc et Charles-Amédée s'embarquent. Pie VI, lui seul, ne veut point sortir de la retraite dont le calme religieux isolait et semblait devoir protéger sa vieillesse. Il ne fait nulle attention au bruit des armes qui l'entourent. Le jour où le trône pontifical a été renversé, les Français, qu'animait encore la vengeance, ont respecté ses jours et sa liberté. Le général Berthier a déploré devant lui ses malheurs. Qu'a-t-on à craindre de lui? il est seul, il prie, il médite; il a tant de maux à déplorer, que ce sont les siens qui pèsent le moins sur son cœur. Cependant le directoire a donné ordre de l'arrêter. La haine que l'un des directeurs a jurée à l'église catholique et à son chef s'est acerné par les mauvais succès de la secte dont son aveugle opiniâtreté veut propager et dément chaque jour les maximes de tolérance. L'auguste vieillard est arrêté. C'est en France et dans une prison qu'on le conduit.

Toute l'Italie, jusqu'aux rives de l'Adige, reconnaissait les lois des Français. Par les malheurs qu'elle venait d'éprouver, on peut juger de sa fidélité. Il importait au gouvernement de France d'accabler l'Autriche avant qu'elle eût reçu les secours des deux armées russes qui s'avançaient sur son territoire. Cette puissance s'était déclarée. Le général Bernadotte, ambassadeur à Vienne, avait été insulté dans son palais par la multitude, et il avait quitté cette capitale. Enfin déjà la guerre était allumée dans les montagnes des Grisons et dans la Souabe. Les Grisons, qui faisaient partie de la ligue des Suisses, avaient montré la même aversion que les petits cantons pour le code helvétique auquel le directoire s'obstinait à les soumettre. Ils craignirent le sort de ceux-ci, ils appelèrent les Autrichiens à leur secours. Le général Hotze s'y était porté avec trente mille hommes. Le général Massena n'avait pas craint de l'y attaquer dans la saison la plus con-

traire , c'était au commencement de mars , et avec une armée inférieure en nombre. Après une suite de combats meurtriers , et secondé par le général Lecourbe , qui commandait son avant-garde , il se rendit maître de tout le pays des Grisons , et fit un grand nombre de prisonniers. Il cherchait à se porter sur Bregentz ; sur Lindau et sur la rive orientale du lac de Constance , pour communiquer avec le général Jourdan , qui s'avancait dans la Souabe , tandis qu'une autre armée commandée par Bernadotte s'avancait dans le Palatinat.

Mais après la longue suite de triomphes que j'ai rapportés , et que malheureusement la paix avec l'Autriche n'avait point interrompus , la fortune se montra contraire aux Français. Le directoire n'avait pas pris assez de soin pour rassembler ses armées éparses. Elles couvraient une surface immense de terrain , et ne se trouvaient en force nulle part. Leurs cadres avaient été mal complétés. L'administration de la guerre avait été livrée à de grands désordres. Les fréquentes disgrâces des généraux vainqueurs portaient un caractère général de défiance dont l'armée s'irritait. Les soldats avaient encore tout leur courage , mais ils avaient perdu cet enthousiasme et cette joie qui avaient accéléré toutes leurs victoires.

De-là les revers qu'ils éprouvèrent presque à-la-fois en Allemagne et en Italie.

L'armée du général Jourdan , qui s'avancait dans la Souabe , n'était composée que de quarante-cinq mille hommes. L'archiduc Charles marchait contre lui à la tête de la plus belle armée qu'eût encore rassemblée l'Autriche ; elle était de soixante-dix mille hommes ; elle avait sur l'armée française une grande supériorité de cavalerie. Jourdan espérait être renforcé par Massena , si celui-ci parvenait à emporter les retranchemens de Feldkirch ; mais ce dernier ne réussit point dans cette entreprise. Il y avait eu déjà quelques combats d'avant-garde entre l'archiduc et Jourdan. Le général français s'était posté derrière Stockach , et dans cette position , il était sûr de sa retraite par les défilés des montagnes et par Schafhouse. Ce fut là ce qui lui inspira la confiance d'engager une action générale. Le 6 germinal ( 26 mars ) , tous les avant-postes de l'armée autrichienne furent attaqués à-la-fois. L'infanterie française ne démentit point sa grande renommée , elle avait repoussé la droite des Autrichiens ; elle était sur le point de tourner le centre , lorsque l'archiduc arriva avec un renfort qu'il avait tiré de sa gauche. Le plus grand effort des deux armées eut lieu dans un bois que les Français , sous les ordres du général Saint-Cyr , avaient occupé. Après une résistance opiniâtre , les Français ne purent s'y maintenir. La nuit mit fin à un combat qui avait été excessivement meurtrier des

deux côtés. Le général Jourdan , qui n'avait pu réussir dans son projet d'emporter les plus fortes positions de l'armée autrichienne , eut pour consolation de coucher sur le champ de bataille.

L'archiduc Charles , dans la relation de cette bataille , qui fut annoncée comme l'une des plus glorieuses pour la monarchie autrichienne , porte à cinq mille hommes la perte des Français , y compris les prisonniers. De son côté , le général Jourdan déclare avoir fait quatre mille prisonniers. Il se plaint de ce qu'une charge de cavalerie , qu'il avait ordonnée , et et qui devait , selon lui , décider le succès de l'action , n'ait pas été exécutée.

Il passa la nuit à disposer sa retraite sur Schaffouse , et il l'effectua le lendemain sans être inquiété par l'archiduc. Peu après il abandonna le commandement de l'armée , et le général Massena fut nommé pour le remplacer. Les fâcheux effets de la bataille de Stockach étaient un peu compensés par des avantages très-brillans que le général Lecourbe venait de remporter chez les Grisons et dans l'Engadin. Mais les revers de l'armée d'Italie augmentèrent les alarmes , firent perdre en quelques mois le fruit des glorieuses campagnes de Bonaparte et amenèrent promptement la chute des directeurs , dont les malheurs publics révélaient enfin toutes les fautes. C'est ce qui me reste à exposer dans ce livre. Mais il faut auparavant parler d'un événement qui , par son atrocité , causera longtemps l'horreur des nations , et par son obscurité le désespoir des historiens.

Malgré la guerre engagée avec l'Autriche , le congrès de Rastadt n'était pas encore rompu. Une partie du corps germanique espérait conserver sa neutralité sous la protection du roi de Prusse. La France voulait l'engager à protester contre l'entrée des Russes sur le territoire autrichien. Un projet de sécularisation des états ecclésiastiques avait été long-temps agité ; ce qui avait répandu une vive alarme , et excité beaucoup de passions contraires en Allemagne. La ville de Rastadt était tombée au pouvoir des Autrichiens. Il leur importait de rompre un congrès qui pouvait éloigner l'empire germanique de leur cause. Un commandant autrichien signifia aux trois ministres plénipotentiaires de la France , Bonnier , Roberjeot et Jean-Debry , l'ordre de sortir de la ville dans vingt-quatre heures , lorsque déjà ceux-ci disposaient leur départ. Mais , le même jour , un courrier de la légation française avait été arrêté sur la route de Seltz à Rastadt , par un détachement de hussards autrichiens. Cette violence n'annonçait que trop aux ministres français ce qu'ils avaient à craindre pour eux-mêmes. Ils

partirent à dix heures du soir, le 8 floréal (28 avril). La nuit était très-sombre ; on portait des torches devant leur voiture. Quand ils se présentèrent à la porte de la ville, on fit beaucoup de difficultés de les laisser sortir. Une heure se passa en pourparlers. La consigne fut levée. Ils demandèrent une escorte qu'on s'obstina à leur refuser, en leur disant qu'ils seraient aussi en sûreté que dans leurs chambres. Ils n'étaient pas à cent pas de Rastadt, qu'un détachement de hussards Szecklers fond sur le cortège, fait descendre de la première voiture le ministre Jean-Debry. Six hommes le fouillent, lui enlèvent ses papiers. Deux coups de sabre l'étendent par terre. On le roule dans un fossé. Il a la présence d'esprit de ne donner aucun signe de vie. Bonnier est tué de la même manière que devait l'être Jean-Debry ; Roberjeot est égorgé presque dans les bras de son épouse, qui fait de longs et vains efforts pour le défendre des coups des assassins. On ne pille dans les voitures que les papiers de la légation, et les assassins se dispersent en abandonnant leurs victimes sur la route. Cette scène d'horreur est enfin apprise à Rastadt. On frémit, on voudrait douter, on vole au secours de toutes les personnes de la légation. Le lendemain, Jean-Debry, qui pendant le tumulte de cette horrible scène avait pu se traîner jusqu'à un bois, et qui y avait passé la nuit, arrive à Rastadt tout couvert de blessures, et se présente chez le ministre prussien comte de Goërtz.

Huit ans se sont écoulés depuis que l'Europe a retenti de ce crime, qui lui fit craindre un moment que le droit des gens, dont elle se glorifie ne fut à jamais rompu. Il est dans le cœur humain de s'indigner plus fortement des forfaits dont on ne peut trouver la source dans aucune passion. Le temps n'a point encore dénoncé ceux qui commandèrent un tel attentat, et l'imagination ne concevra jamais leurs motifs. D'après la relation la plus impartiale et la plus authentique qui ait été donnée de cet événement, et que nous nous faisons un devoir de transcrire ici en note (1),

---

(1) *Procès-verbal des ministres plénipotentiaires à Rastadt, sur les événemens des 9 et 10 floréal an 7 (28 et 29 avril 1799).*

Le plénipotentiaire impérial, étant appelé de Rastadt, et ayant quitté cette ville le 23 du mois dernier, la députation de l'empire déclara, dans sa séance du 13, qu'elle était suspendue, et notifia à la légation française les motifs de cette déclaration. Les ministres de France déclarèrent aussi, le 23, qu'ils allaient se retirer sous trois jours.

L'officier impérial remit aux ministres français une lettre. M. de Dohm est le seul qui l'ait vue par hasard ; il garantit qu'elle contenait à peu près les lignes suivantes :

il est impossible que les soupçons ne s'arrêtent pas sur le commandant autrichien qui donna l'ordre du départ et re-

« Ministres, vous concevrez facilement que, dans l'enceinte des postes occupés par les troupes impériales, on ne saurait tolérer aucun citoyen français ; en conséquence, vous m'excuserez si je me vois obligé de vous signifier de quitter Rastadt dans l'espace de vingt-quatre heures. »

Grensbach, ce 29 avril. *Signé* BARBATCZY.

Les ministres français résolurent de partir sur-le-champ.

Avec l'officier qui avait apporté la lettre, il était arrivé cinquante hussards Szecklers, qui s'étaient postés à la porte d'Etlingen, et avaient fait occuper de même les autres postes.

Lorsque la légation française se présenta à la porte de la ville, on lui annonça qu'elle ne pouvait sortir. Les trois ministres descendirent sur-le-champ ; et laissant là leurs voitures avec leurs familles et leur suite, ils se rendirent au château chez le ministre de Mayence. Personne ne pouvait concevoir cette contradiction de l'ordre de partir sous vingt-quatre heures avec l'obstacle mis à ce départ aux portes de la ville. Ils demandèrent, pour n'être plus arrêtés, une escorte militaire. Là, ils furent obligés d'attendre long-temps la réponse, qui fut enfin apportée par M. de Harrant, major au service du margrave de Bade. Elle portait que le capitaine ne pouvait point donner d'escorte, parce qu'il n'avait point d'ordre pour cela, mais que les ministres français ne trouveraient aucun obstacle sur leur route. À la demande du major de Harrant, si on devait entendre par-là que les ministres français pouvaient passer de l'autre côté du Rhin en toute sûreté, et si Harrant pouvait les en assurer, le capitaine avait dit : Oui. Les ministres français préférèrent donc, après quelques réflexions, partir de suite sans escorte, plutôt que de retourner au château pour y attendre le point du jour ; parti que plusieurs conseillaient de prendre, et que les femmes désiraient.

Entre neuf à dix heures, les ministres français sortirent enfin de la ville. La nuit était très-sombre ; on portait une torche devant leurs voitures.

A peu près un quart d'heure s'était écoulé, lorsque de divers côtés arriva la nouvelle que les voitures de la légation française avaient été arrêtées avec violence par des hussards autrichiens, qui avaient donné des coups de sabre aux cochers et au porte-flambeau. La plupart des membres du corps diplomatique se trouvaient dans ce moment rassemblés dans un Casino. L'envoyé ligurien Boccardi et son père, qui étaient dans la dernière voiture, et qui s'étaient échappés, y apportèrent la première nouvelle. On décida unanimement qu'on se rendrait ensemble près du capitaine, pour lui demander une explication, et avant tout, les secours les plus prompts. Peu de minutes après, arriva la nouvelle atténuée, que les ministres français avaient été assassinés par les soldats de l'empereur.

La raison se refusait à trouver ce crime vraisemblable ; le cœur ne le trouvait pas possible : « Non, non, c'est faux, fut le cri universel. » Cependant le désir de faire cesser le plus tôt possible un malheureux malentendu, fit hâter les pas vers l'officier commandant. Il avait son quartier-général à vingt pas de la porte d'Etlingen, à l'auberge dite de *la Lanterne*. La garde de la porte s'opposa au passage de la société, quoiqu'elle s'annonçât comme composée d'envoyés de cours royales et princières. Ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'on obtint qu'un bas-officier nous annonçât. On demanda une seconde fois quels envoyés

fusa une escorte. L'apologie qu'il publia n'est point claire. Un fait qu'il prend soin d'établir, mais qu'il ne prouve

nous étions, et on déclara avec une exactitude inquiète, que seulement trois, quatre ou six ministres pouvaient aller près du capitaine.

Cet officier parut enfin. L'envoyé de sa majesté prussienne, comte de Goërtz, lui fit, au nom de tous, cette courte exposition : « Nous voudrions savoir quelles mesures il avait prises au bruit de cette affreuse nouvelle, qui lui avait sans doute été portée comme à nous. Il répondit qu'à la demande du ministre de Mayence, qui avait déjà été chez lui, il avait envoyé un officier avec deux hussards. » Nous pensâmes que ce n'était pas suffisant, et nous l'engageâmes, au nom de l'humanité, au nom du bien de l'Europe, de l'honneur de la nation allemande, près d'être tachée par un crime sans exemple dans les annales des peuples civilisés, au nom de l'honneur de son auguste monarque, au nom de son propre honneur, et au nom de sa vie, de faire au plus vite tout son possible pour sauver ce qui pourrait être encore à sauver.

Le capitaine répondit que c'était un malheureux malentendu ; que sans contredit les patrouilles rôdaient pendant la nuit, et qu'un pareil malheur pouvait facilement arriver ; que les ministres français n'auraient pas dû partir pendant la nuit. On lui rappela qu'il avait refusé une escorte, et qu'il avait dit au major de Harrant qu'il n'y avait rien à craindre pour la légation française. Il répliqua qu'il n'avait point eu d'ordre de donner une escorte ; qu'on aurait dû la demander au commandant. Le conseiller de la légation de Prusse, comte de Berndorf, dit qu'il avait demandé lui-même au colonel, lorsqu'il avait été envoyé vers lui, s'il donnerait une escorte. « Vous l'a-t-il accordée ? » fut la réponse du capitaine.

L'envoyé de Danemarck lui ayant ensuite rappelé la conversation qu'il avait eue avec lui, et dont nous avons parlé ci-dessus : Voulez-vous, dit-il, » établir ici contre nous une inquisition ? » Enfin lorsque, passant sur toutes les considérations qui devaient nous frapper après le traitement que nous étions obligés de souffrir, nous le priâmes, le pressâmes, le suppliâmes de ne pas perdre un instant pour sauver peut-être encore la vie de quelques hommes et l'honneur de son service, il nous demanda où donc étaient les voitures des ministres, et d'autres explications, à nous que ses ordres retenaient prisonniers en ville, à nous qui venions à lui pour savoir quelle nouvelle il avait, quelles mesures il avait prises pour empêcher, s'il était possible encore, un crime qui touche de si près son honneur et celui de son souverain. Enfin nous exigeâmes de lui la promesse de détacher un officier et six hussards pour accompagner le major Harrant, et deux hussards de Bade, sur le grand chemin de Plitterdorf. En attendant, il était arrivé plusieurs fuyards échappés du champ de carnage, qui confirmèrent qu'en effet les trois ministres français avaient été assassinés par des hussards de Szecklers. Le meurtre de Bonnier fut rapporté par un témoin oculaire, le porte-flambeau.

Quand M. de Harrant déclara aux hussards que les carrosses devaient être reconduits à la ville, ils ne voulurent pas d'abord s'y prêter, soutenant que ces carrosses étaient leur butin. Ce ne fut moyennant les plus fortes menaces, et après que M. de Harrant leur eut déclaré qu'en sa qualité d'officier, le commandement et la disposition des voitures lui appartenaient exclusivement, qu'il parvint à les faire désister de leur projet.

M. de Harrant trouva les cadavres de Bonnier et de Roberjeot par terre, horriblement maltraités. Ne trouvant pas le corps de Jean-Debry,

pas suffisamment, c'est que les assassins n'étaient pas des hussards de Szecklers, mais des hommes qui en avaient pris

il se donna toutes les peines imaginables pour le découvrir. Il proposa même de faire des recherches dans les bois, et de demander, pour cet effet, une escorte de quelques hussards autrichiens, qui se joindraient à lui et aux deux hussards dont il était accompagné. Mais cette escorte lui fut refusée, sous prétexte qu'on pourrait aisément rencontrer d'autres patrouilles autrichiennes, et que, dans l'obscurité de la nuit, on courrait risque d'en être attaqué. M. de Harrant fut donc obligé de remettre l'exécution de son dessein jusqu'au jour, et ramena, en attendant, les carrosses dans la ville.

Les épouses de Jean-Debry et de Roberjeot, les filles du premier, les secrétaires et les domestiques s'y trouvaient. Aucun d'eux n'était blessé; plusieurs avaient été dépouillés cependant de leur argent, montres, etc.; il n'y avait eu que les trois ministres qui eussent été attaqués par les meurtriers. Les carrosses arrêtrèrent devant le château. Chacun s'empresait d'approcher les infortunés qui y étaient, afin de leur porter des secours; mais on écartera tout le monde indistinctement, même les plus considérés des ministres, parce que, nul officier n'étant présent, il fallait auparavant attendre des ordres.

Enfin on obtint de pouvoir porter dans les appartemens de M. Jacobi, ministre du roi de Prusse, madame Roberjeot, étendue demi-morte dans la voiture qui arrêta devant la porte de ce ministre. Madame Debry, ainsi que ses deux filles, furent obligées de descendre de leurs voitures dans la rue; parce que jamais on ne voulut permettre que les carrosses entrassent dans les cours du château.

On apprit les détails de l'assassinat de Roberjeot par son valet-de-chambre, qui avait été dans la même voiture. Il déposa que des hussards s'étaient présentés à la portière, qu'ils en avaient brisé les glaces, et demandé: « Ministre Roberjeot; » sur quoi celui-ci avait répondu en français, oui, en produisant en même temps le passe-port de l'envoyé directeur de Mayence; que les hussards avaient déchiré ce passe-port; qu'ils avaient fait sortir de force le ministre de sa voiture, et lui avaient porté plusieurs coups très-violens; que l'infortuné ayant donné cependant quelques signes de vie, et sa femme ayant crié: « Oh! sauvez, sauvez... » les hussards avaient redoublé leurs coups; que madame Roberjeot alors s'était élançée sur le corps de son mari, mais que lui, valet-de-chambre, l'avait saisie fortement dans ses bras, lui bouchant les oreilles, et empêchant qu'elle n'entendit les cruels gémissemens du mourant; que lui, valet-de-chambre, avait été jeté hors de la voiture par un hussard qui lui avait demandé: « Domestique; » et ayant répondu affirmativement, le hussard lui avait donné à entendre par signe qu'il n'avait rien à craindre; que néanmoins il s'était saisi de sa montre et de sa bourse; que la même chose était arrivée à madame Roberjeot. Cependant plusieurs d'entre nous ont remarqué que la voiture n'avait pas été pillée entièrement; mais qu'on avait laissé de l'argent et des effets précieux. Lorsque madame Roberjeot quitta sa voiture, elle tomba en défaillance, s'écriant à plusieurs reprises avec une voix déchirante: « On l'a haché devant mes yeux. » Le secrétaire de la légation, Rosenstiel, qui se trouvait dans une des dernières voitures, et par conséquent près de la ville, s'est vraisemblablement sauvé par les jardins, dès le commencement de l'affaire. On le trouva dans le logement du ministre de Bade, dans un état de délire. Quel-

les habits. Le peu de résultat des recherches qu'il fit, et qu'il lui importait de faire pour se justifier, contribue en-

ques-uns d'entre nous se rendirent auprès du capitaine des hussards autrichiens, pour le solliciter d'accorder une escorte au major de Harrant, qui, accompagné de quelques hussards de Bade, voulait aller à la recherche de Jean-Debry. Le comte de Solms de Laubach s'offrit à l'accompagner, afin d'appeler le ministre français, qui connaissait sa voix, par son nom. Le capitaine accorda l'escorte. Ils n'eurent pas la satisfaction de trouver le ministre Jean-Debry; mais ils apprirent quelques circonstances absolument nécessaires à l'éclaircissement du fait; les voici: Le major de Harrant s'étant adressé au bailli de Rheinau pour obtenir des renseignements sur le compte du ministre absent, le bailli lui apprit que des hussards impériaux avaient déjà fait des perquisitions relativement à un Français blessé et fuyant, et dont la découverte leur importait infiniment; qu'ils avaient fortement recommandé qu'au cas qu'on trouvât un Français ressemblant au signalement qu'ils lui donnèrent, de bien se donner de garde de le reconduire à Rastadt, mais de le faire passer en-dehors de la ville, et de le leur mener à Muckensturm par un chemin désigné, ou bien qu'on devait simplement le garder soigneusement, et leur en donner connaissance.

A sept heures du matin, le ministre Jean Debry se rendit dans la maison du ministre prussien de Goërtz. Son apparition causa d'autant plus de joie à ceux qui se trouvèrent présents, que l'état dans lequel il se trouvait leur inspirait d'intérêt. Ils furent témoins des premiers épanchemens de sa joie et de sa reconnaissance envers Dieu, lorsqu'il apprit que sa femme et ses filles étaient encore sauvées. Ses habits étaient déchirés; il était blessé au bras gauche, à l'épaule et au nez. Sa perruque et son chapeau l'avaient garanti d'un coup de sabre sur la tête, de manière qu'il n'avait qu'une contusion. On lui administra tout de suite les secours nécessaires; on entendit le récit touchant de la manière miraculeuse dont il avait été sauvé.

Un hussard lui avait demandé en français: « Es-tu le ministre Jean-Debry? » A quoi il avait répondu par l'affirmative, en produisant son passe-port, qui fut déchiré. Lui, ainsi que sa femme et ses filles, furent arrachés de leur voiture, et on frappa sur lui: il fut jeté dans un fossé qui bordait le grand chemin. Il eut la présence d'esprit de contrefaire le mort, et il se laissa dépouiller; c'est ce qui le sauva. Lorsque les hussards furent éloignés, il se leva et courut vers le bois. Ne voulant pas se jeter par terre, à cause de la pluie qui tombait, il grimpa sur un arbre, malgré la forte blessure qu'il avait au bras gauche, y sommeillant de temps en temps de lassitude et d'épuisement. Il y resta jusqu'au jour, qu'il s'achemina vers Rastadt. En approchant de la ville, il se mêla dans une foule qui était sortie pour voir les cadavres, et sans être remarqué ni par les patrouilles autrichiennes, ni par le corps-de-garde posté aux portes, il arriva heureusement. Le spectacle le plus déchirant pour lui fut celui de ses deux collègues, devant lesquels il était obligé de passer. Dans cet entretien, il échappa au capitaine plusieurs expressions qui méritent d'être remarquées: « C'était un malheur, mais à qui la faute? ou » ne l'avait pas commandé. »

On lui témoigna l'effroi que l'énoncé de la possibilité seulement d'un pareil soupçon devait causer à des gens d'honneur: il s'efforça d'atténuer l'énormité du crime en disant: « A nous on a aussi tué des généraux. »

core à l'accuser. Pas un homme ne fut arrêté ni puni, et les Autrichiens étaient maîtres de tout ce territoire. Mais, dans la supposition même qu'il fût coupable, il ne pourrait encore être considéré que comme l'instrument d'une main plus puissante. Où la trouver ? Un des plus éclatans témoignages qui aient été rendus à l'ame noble et pure de l'archiduc Charles, c'est que pas une voix, même en France, ne s'éleva pour le soupçonner. Les haines qu'enfante l'esprit de parti donnèrent naissance à une supposition calomnieuse que je frémis de rapporter, et que l'évidence réfute. Les directeurs, oui, les directeurs de France eux-mêmes furent accusés d'avoir commandé et fait exécuter le meurtre de leurs mandataires, de leurs amis. Ils voulaient, a-t-on dit, par l'indignation qu'exciterait un tel attentat, rendre nationale une guerre que leur ambition avait allumée. Quel motif éloigné, froid, incertain, pour un crime d'une telle atrocité ! Où était la possibilité de l'exécuter ? Il fallait donc que le directoire eût pour complices des officiers autrichiens ; qu'il dictât l'ordre du colonel Barbatzi, et le refus de donner une escorte aux ministres français ? Comment eût-il pu faire passer le Rhin à des brigands qui étaient sûrs de trouver la route de Rastadt occupée par les forces autrichiennes ? Le procès-verbal des ministres de l'Empire ne dit-il pas que les hussards Szecklers s'étaient portés sur cette route ? Tout aurait décelé les auteurs du crime après son exécution. Les Autrichiens, maîtres du pays, auraient trouvé partout des indices, des témoins du passage, de la marche et du retour de ces assassins envoyés par le gouvernement français pour massacrer ses ministres. Sur les deux rives du fleuve, une même indignation les eût poursuivis, les eût atteints.

Le directoire et les deux conseils employèrent, pour perpétuer l'horreur de cet abominable attentat, des formules d'imprécations qui, trop fréquemment répétées, et affichées

---

Les soussignés attestent sur leur honneur et sur leur devoir que tous les faits énoncés ci-dessus sont de la plus exacte vérité ; nous avons été témoins oculaires de la majeure partie de ces événemens, et nous avons vérifié les autres avec l'attention la plus scrupuleuse, d'après l'exposé des personnes qui étaient présentes, et qui y ont joué un rôle. Nous n'avons eu en vue que de constater les faits dans toute leur pureté, et de les mettre de bonne heure à l'abri de toute altération, autant qu'il est possible. Nous avons supprimé tout jugement, toute observation, tout accès de sensibilité.

*Carlsruhe, le 1<sup>er</sup> mai 1799.*

Signé le comte de GOERTZ, le baron de JACOBI, DE DEOM, DE ROSENKRANTZ, DE RECHBERG, DE REHDEN, baron DE GATZEN, le comte DE SOLMS-LAUEACH, OTTO DE GERMINGEN, DE KRUM, comte DE TAUBÉ.

dans tous les lieux publics , devinrent en peu de temps triviales et importunes. Le courage du soldat français n'avait pas besoin de cet aiguillon ; il pouvait vaincre les ennemis de la patrie sans voir en eux des assassins. Le gouvernement n'avait à accuser des cruels revers qu'il venait d'éprouver en Italie que sa propre imprévoyance et le vice de ses dispositions politiques et militaires.

C'était vers l'Italie que se dirigeait l'armée russe sous les ordres de Suwarow. Réunie à l'armée autrichienne , elle allait offrir des forces trois fois supérieures à celles qui avaient suffi à Bonaparte pour conquérir cette vaste et belle contrée. Le directoire n'avait point senti la nécessité d'opposer aux Russes et aux Autrichiens une armée qui pût résister à leurs efforts. Le Piémont, la Toscane , récemment envahie , l'état de l'Eglise , le royaume de Naples , enfin les îles vénitiennes , occupaient les deux tiers des troupes que le directoire , plus occupé d'étendre que d'assurer sa domination , avait disséminées dans toute l'Italie. Malgré l'imminence du danger , il ne songea pas à en tirer des renforts pour l'armée qui campait sur les bords de l'Adige. Le général Schérer , lorsqu'il vint en prendre le commandement , vit éclater dans tous les rangs mille signes de défiance et de haine. C'était sous son administration , comme ministre de la guerre , que les armées avaient éprouvé le double supplice de leurs propres privations et du faste des concussionnaires qu'on envoyait à leur suite. Parmi plusieurs généraux distingués qui étaient sous ses ordres , on voyait Moreau , que le directoire avait assez froidement protégé contre les clameurs de ses ennemis , qui ne cessaient de lui reprocher d'avoir dénoncé trop tard les intelligences criminelles de Pichegru. Pour mettre à l'épreuve sa docilité , on lui avait d'abord donné un emploi au-dessous de sa renommée militaire. A l'approche de la guerre , on crut devoir recourir à ses talens.

Il paraît que le directoire avait donné l'ordre à Schérer d'attaquer l'armée autrichienne avant l'arrivée des Russes. Celle-ci attendait un renfort moins important , mais plus prochain ; c'était le corps du général Bellegarde , qui descendait du Tyrol. Schérer voulut le prévenir , et le 16 germinal (6 avril) , il engagea une action pour passer l'Adige , et il porta la guerre sur le territoire vénitien. La bataille se donna à Castel-Nuovo. Le général Serrurier obtint des avantages assez brillans , et poursuivit les ennemis jusqu'à Rivoli. Le général Moreau , qui avait sous ses ordres les trois divisions Victor , Hatry et Montrichard , s'avança jusqu'à Vérone , et fit un grand nombre de prisonniers. Mais les Autrichiens

firent sortir de Legnano des troupes qui gênèrent la communication entre les divisions victorieuses, et pendant la nuit, celles-ci se replièrent sur leurs premières positions, en conservant pour gages apparens de leurs victoires deux ponts sur l'Adige, douze pièces de canon et deux drapeaux, et quatre mille cinq cents prisonniers. Il y avait eu des deux côtés à peu près trois mille hommes tués ou blessés.

La position des Français ne leur permettait pas de bataille indécise ni de victoire incomplète. L'armée autrichienne allait être plus que doublée par les renforts qu'elle attendait, et Schérer n'avait eu qu'une espérance vague et mal fondée de tirer quelques secours de l'armée du général Lecourbe, dont une division devait chercher à s'ouvrir un chemin dans le Tyrol pour venir se joindre à lui. Cette entreprise n'avait pas réussi. Tous les malheurs de l'armée d'Italie vinrent de l'obstination du général Schérer, à vouloir regarder la journée de Castel-Nuovo comme une victoire qui lui en préparait une plus éclatante. Le 26 germinal (16 avril), il recommença la même attaque. Le général Kray avait été instruit que les Français devaient tenter une seconde fois le passage de l'Adige. Il avait pris la résolution de les prévenir, et de les attaquer sur tout leur front.

La bataille s'annonça sous des auspices favorables, comme celle de Castel-Nuovo. Moreau, toujours à la tête de trois divisions, se dégaya avec beaucoup d'art et d'intrépidité d'une position difficile. Menacé sur ses derrières, il s'était porté en avant avec tant d'ardeur, il avait manœuvré avec tant d'habileté, que les ennemis avaient été forcés de reprendre le chemin de Vérone. Il vint à bout de percer leur centre, et de les poursuivre jusqu'aux portes de la ville; mais, ou il porta trop d'impétuosité dans ce mouvement, ou le général en chef mit trop de lenteur à le seconder, il se trouva bientôt entre les divisions françaises de longs intervalles, dont les Autrichiens profitèrent. Elles furent attaquées séparément, et sans pouvoir se porter des secours assez prompts. Le général Serrurier se maintint à Villa-Franca, qu'il avait emportée. Mais, dans d'autres postes, les Français plièrent; leurs opérations ne pouvaient plus se concerter. Le général Kray avait fait sortir de Vérone une réserve assez forte qui contraignit à la retraite les deux divisions qui marchaient pour seconder Moreau. Cependant celui-ci se maintenait encore dans une position avancée, lorsqu'il reçut l'ordre du général Schérer d'effectuer sa retraite.

Ainsi les Français avaient échoué deux fois dans une attaque dont le succès seul pouvait leur conserver cette brillante offensive à laquelle ils étaient accoutumés. Les soldats

étaient indignés contre le général Schérer, comme s'il leur avait fait éprouver une défaite honteuse. Tous leurs vœux se portaient vers le général Moreau; ils prévoyaient la nécessité d'une retraite, et lui seul leur paraissait propre à la diriger.

Les murmures de l'armée, la vue de périls imminens, l'absence de toute ressource prochaine, le mécontentement des peuples italiens, tout se réunit pour porter un grand désordre dans les résolutions du général Schérer. Il désespéra de pouvoir garder la ligne du Mincio; il oublia l'armée de Naples et toutes les divisions répandues dans la péninsule. Il se hâta d'ajouter six mille hommes à la garnison déjà considérable de Mantoue. Il approvisionna cette place pour un an. Il augmenta la garnison de Pizzighitone. Il réduisit, par ces diverses opérations, son armée, que deux sanglantes batailles avaient déjà affaiblie, à vingt-huit mille hommes. Il se retira enfin jusque sur les bords de l'Adda, et crut pouvoir y soutenir, pendant quelque temps, les efforts de l'armée qui s'avancait contre lui. L'arrivée des Russes avait porté celle-ci à cent dix mille combattans.

Suwarow était entré le 28 germinal (18 avril) à Vérone. Aux honneurs qui lui furent rendus, aux acclamations qui retentirent sur son passage, on eût dit que c'était le bruit de son nom qui avait fait gagner les deux batailles de Castel-Nuovo et de Magnano. Les deux généraux autrichiens, Kray et Mélas, auxquels on devait ces importans succès, cédèrent le commandement au général russe. Dès ce moment la ligue prit, mais, heureusement pour les destinées de la France, ne conserva pas long-temps un mouvement d'unité, de force et d'enthousiasme, qui repoussait les républicains conquérans vers leurs anciennes limites, et menaçait de les y poursuivre. Les mains d'un général russe maintenaient et maniaient avec fermeté ce faisceau d'états confédérés que le plus habile des ministres anglais, et que le prince de Cobourg, après d'éclatantes victoires, avaient vu se rompre souvent, ou plutôt qu'ils avaient eux-mêmes rompu. Tout, en Italie, s'enflamma de confiance et de vengeance au nom de Suwarow. Un mélange de mœurs tartares et de connaissances européennes, un maintien moins grand que terrible, des yeux ardens jusqu'à la férocité, des paroles promptes, rudes, mais pleines d'une sauvage éloquence, une ame capable de tout le fanatisme que sa politique lui prescrivait d'inspirer aux peuples et aux soldats, une frugalité, une austérité qui faisait honte au luxe le plus modéré de ses officiers; enfin, mille ressources, mille qualités qui ne paraissaient d'abord s'adresser qu'à l'admiration du vulgaire, mais qui bientôt maîtrisaient celle des cours: voilà

ce qui rendait le maréchal Suwarow l'espoir et le chef de la coalition. L'étendue de son génie militaire a toujours été mise en problème chez les hommes versés dans cette science. Le succès de ses plans n'a pu dérober à leurs yeux des fautes importantes. Mais on convient que les lieux, le tumulte des batailles, et sur-tout la connaissance profonde du caractère de ses soldats, lui fournissaient d'étonnantes inspirations,

Le maréchal Suwarow pressa vivement les Français dans leur retraite. Il s'empara de Bergame et de Brescia; il investit Mantoue, Peschiera, Pizzighitone; il s'avanca sur la république cisalpine par les deux bords du lac de Garde. Il détacha une partie de ses forces pour soutenir une insurrection que le peuple de Ferrare avait entreprise contre les Français. Il prit toutes ses mesures pour que le même mouvement se répandît dans toutes les parties de la péninsule. Tout respirait dans ses proclamations un zèle religieux, et tel, que le scrupuleux Italien oubliait en lui l'hérétique, et ne voyait que le héros chrétien. Les Toscans prirent les armes, et se montrèrent acharnés contre leurs nouveaux maîtres. La révolte s'étendait dans l'état de l'Eglise. La nouvelle république fondée à Naples était livrée aux plus terribles orages. Roger de Damas avait pénétré dans la Calabre avec quelques soldats; il y avait organisé un mouvement assez semblable à celui de la Vendée. Il était secondé par un personnage important que tout rendait redoutable dans cette sorte de guerre; c'était le cardinal Ruffo, homme adroit, violent, qui, accablé d'infirmités, bravait toutes les fatigues; qui, dévoué aux intrigues des cours et très-accessible à leurs voluptés, affectait un zèle ardent, austère et superstitieux; qui, portant le glaive d'une main et le crucifix de l'autre, exerçait la double autorité d'un chef valeureux et d'un prince de l'Eglise.

Les deux républiques cisalpine et ligurienne montraient seules de la fidélité aux Français; la première n'avait pu tout-à-fait pardonner les coups d'état capricieux par lesquels le directoire avait troublé son organisation encore récente. Elle avait envoyé sous les drapeaux de l'armée d'Italie des légions qui avaient fait estimer leur courage et leur discipline. Quand on apprit à Milan les combats désavantageux de Schérer et la retraite qui en était la suite, il y eut un mouvement général pour marcher vers les frontières menacées; mais le directoire français avait ordonné le désarmement des citoyens cisalpins. Au lieu de l'exaltation qui brave les dangers, ils n'eurent plus qu'un impatient désir de s'y soustraire. Les membres du gouvernement disposaient tout pour leur départ. On s'accablait de reproches; on ne prenait aucune mesure. Le général Schérer, instruit de ce désordre, se trou-

va presque heureux qu'une si triste occasion lui fournît un prétexte de quitter une armée à laquelle il était devenu odieux. Il en remit le commandement au général Moreau, et partit pour Milan. Son arrivée inattendue dans cette ville fut considérée comme une fuite; et tous ceux qui avaient donné quelques gages de leur attachement aux Français entendirent ce signal. Les plus déterminés de ces républicains imitèrent ceux dont ils avaient condamné la pusillanimité, lorsqu'ils apprirent que le général Moreau, qui s'était retranché sur le Haut-Adda, avait été forcé dans toutes ses positions par l'armée de Suwarow. Les Français avaient été accablés dans la bataille de Cassano par la supériorité des forces qu'ils eurent à combattre. Tous les postes que Moreau avait jugés susceptibles d'une longue défense cédèrent à l'impétuosité des Russes et des Autrichiens. Le pont de Cassano, qu'il avait fait fortifier et garnir d'artillerie, fut emporté par le général Mélas avec une telle vivacité, que les Français, en se retirant, n'eurent pas le temps de le brûler. Ce qu'il y eut de plus fatal dans cette journée, c'est que la division Serrurier, qui, au commencement de l'action, s'était portée sur le flanc droit des Autrichiens, et avait menacé de les culbuter dans l'Adda, surprise par une nouvelle division de l'armée austro-russe, et isolée de tous les corps qui marchaient pour la secourir, fut réduite à capituler. L'armée française, après avoir perdu quatre généraux, cent pièces de canon, trois mille hommes laissés sur le champ de bataille, beaucoup de blessés et près de quatre mille prisonniers, avait achevé sa retraite pendant la nuit au-delà de Milan et du Tésin.

Qu'on juge de la situation des Français en Italie après cette sanglante défaite! Vingt mille hommes restaient à peine au général Moreau, dont la retraite était, d'un côté, embarrassée par une multitude de familles cisalpines qui fuyaient dans le plus grand désordre, et de l'autre, continuellement harcelée par des masses de paysans révoltés. L'espoir qui lui restait était de gagner la ligne du Pô, pour couvrir à-la-fois le Piémont et la Ligurie. Il s'était déterminé à se retrancher entre Tortone et Alexandrie, et à y attendre l'armée de Naples. Suwarow le laissa atteindre une position si désirée. L'activité de ce nouveau conquérant de l'Italie était donc bien inférieure à celle du général français, qui, deux ans auparavant, n'avait jamais remporté une victoire dans ces contrées sans anéantir les derniers débris de l'armée qu'il avait eu à combattre. On reprocha à Schérer et à Moreau de s'être trop affaiblis en jetant des garnisons dans un grand nombre de places qu'ils pouvaient abandonner. Cette faute, si c'en fut une, fut couverte par celle

que fit, suivant l'opinion des militaires, le général Suwarow, en ne négligeant le siège d'aucune de ces places.

Le général Moreau se défendit avec succès dans sa nouvelle position. Suwarow employa tous les stratagèmes militaires pour la lui faire abandonner. Sept mille Russes avaient passé le Pô, et ne paraissaient que l'avant-garde d'une armée qui s'avancait sur la Ligurie. Le général français réussit à couper cette division, et lui fit un grand nombre de prisonniers. Suwarow se porta alors avec la plus grande partie de son armée dans le Piémont, et vint faire le siège de Turin. Rien ne pouvait faire oublier à Moreau l'armée de Naples, qu'il savait s'être mise en route pour venir le joindre. Après avoir perdu plusieurs postes qui le couvraient dans son camp sous Tortone, il fit sa retraite sur Coni, conservant avec soin tous les défilés des Apennins, par lesquels il s'attendait que cet important renfort s'avancerait vers lui.

Il se trompait dans cette espérance. Macdonald, qui avait succédé à Championnet dans le commandement de l'armée de Naples, et qui s'était couvert de gloire dans la conquête de ce royaume, obligé de l'abandonner, se montra plus jaloux d'affronter l'armée victorieuse de Suwarow que de lui échapper. Il pouvait seconder et relever le général Moreau; il agit comme s'il voulait l'éclipser.

En se retirant de Naples, il avait promis un prompt retour aux malheureux patriotes qu'il laissait exposés à toutes les fureurs d'une cour vindicative, et que déjà les paysans soulevés par le cardinal Ruffo menaçaient de toutes parts. Il s'était contenté de laisser une garnison considérable dans le fort Saint-Elme; il avait traversé l'état de l'Eglise, et avait recueilli dans le Bolonais deux divisions qui l'attendaient pour protéger sa retraite. Il était entré dans la Toscane; il avait vaincu, dans une suite de combats, les corps autrichiens que Suwarow avait détachés pour s'opposer à son retour. Arrivé à Lucques, le 14 prairial (3 juin), il était maître de se retirer sur l'état de Gênes. Les nouvelles victoires qu'il remporta sur les Autrichiens le séduisirent; au lieu de suivre la chaîne des Apennins, il descendit dans la plaine, et conçut le projet audacieux de se réunir au général Moreau, en perçant le centre de l'armée de Suwarow. Tout semblait favoriser son audace; les sièges de Mantoue et des citadelles de Turin, de Milan, d'Alexandrie, de Tortone, entrepris à-la-fois par les Autrichiens et les Russes, avaient beaucoup divisé leurs forces. Moreau, qui venait d'entrer dans Gênes, en attirait sur lui une grande partie. Suwarow, dans le dessein de favoriser les opéra-

tions de l'archiduc Charles , avait fait occuper les vallées de Maurienne et d'Aoste , et avait paru menacer les frontières de France, après soixante-dix jours d'une marche victorieuse , commencée depuis les rives de l'Adige. Mais ce général sut réparer par des prodiges d'activité les fautes où avaient pu l'engager la multiplicité et l'étendue de ses entreprises. Il rassembla ses corps divisés , et vint avec une supériorité imposante à la rencontre de l'impétueux Macdonald , qui avait emporté Modène de vive force , qui était entré à Reggio , à Parme , et enfin à Plaisance , dont il attaqua la citadelle.

Le torrent de la Trébia , qu'une victoire d'Annibal a rendu si fameux , séparait les armées entre lesquelles allait se balancer encore une fois le sort de l'Italie. Macdonald , impatient de combattre , osa le passer. L'action s'engage avec toute la *furie française*. Mélas , qui vint secourir le général Ott , ne peut résister à ce choc. Il plie , mais sa retraite est calculée. Son avant-garde revient , sans confusion , s'appuyer sur celle des Russes que commande Suwarow. Le combat se rétablit ; les Français sont arrêtés , mais ils se tiennent immobiles dans les postes qu'ils ont conquis. La nuit arrive , et ils sont encore maîtres des deux rives de la Trébia.

Mais Suwarow a reçu des renforts. Macdonald s'est affaibli. Dès le lendemain , la bataille recommence. Russes , Autrichiens , Français , tout combat , comme si la gloire et la destinée de leurs nations étaient attachées à cette journée. Le nombre accable les derniers ; ils repassent , en frémissant , la Trébia , mais ils ont juré de réparer leurs revers. Leur courage opiniâtre leur défend de songer à une retraite qui serait encore facile et sûre. Le jour suivant , le premier messidor ( 19 juin ) , la Trébia est de nouveau franchie par les Français. Macdonald a conçu la manœuvre la plus hardie ; il n'a pas craint de détacher d'une armée inférieure de moitié à celle qu'il a à combattre une colonne qui doit passer le Pô pour tomber sur le flanc gauche des ennemis. On se bat tout le jour et sur une longue étendue de terrain. Arrive enfin le moment où les Français , vainqueurs sur quelques points , et partout mourant plutôt que de se rendre , manquent de munitions. Le général ordonne la retraite. Jamais des vaincus ne s'étaient autant fait craindre et respecter de leurs ennemis. Vingt mille hommes étaient restés sur le champ de bataille ; il n'en restait que quatorze mille à Macdonald ; mais Suwarow avait tellement acheté ses deux victoires , qu'il ne put inquiéter que faiblement une retraite sagement conduite. Le général Moreau sut diviser son attention , et le

força de le suivre sur les confins de la Ligurie. L'armée de Naples reprit en bon ordre le chemin de Lucques. La défection d'un général cisalpin, qui passa à l'ennemi avec le corps qu'il commandait ne permit pas à Macdonald de garder la Toscane. Il occupa les défilés des Apennins, et suivit la route appelée *la Corniche*. Moreau envoya deux divisions au-devant de lui. La jonction se fit devant des ennemis confondus de n'avoir pu l'empêcher. Mais, de tout le théâtre des victoires de Bonaparte, il ne restait plus aux Français que l'état de Gênes. Les citadelles de Milan et de Turin avaient capitulé. Mantoue, à la grande indignation de l'armée, tarda peu à se rendre. Plusieurs des passages de la Savoie étaient au pouvoir de Suwarow. De son côté, l'archiduc Charles avait fait de grands efforts pour entrer dans le pays des Grisons, et y était enfin parvenu. Massena, qui avait arrêté, pendant près de deux mois, l'effort des vainqueurs de Stockach, venait d'être forcé d'abandonner Zurich. Tel était au mois de juin 1799 la situation militaire de cette grande république, pour laquelle c'était un jeu, trois mois auparavant, d'envahir des états et de détrôner des souverains.

Elle offrait au-dedans des symptômes plus marqués de décadence. Nous venons de voir que l'ardeur des soldats se soutenait, ou plutôt qu'elle s'exaltait dans les revers. Les périls maintenaient la discipline; en France, ils redoublaient l'anarchie; elle était bien plus accrue que réprimée par la monstrueuse et faible dictature que s'était arrogée le directoire. La constitution n'était plus invoquée que pour attester des parjures. Par une étrange contradiction, le directoire sapait les parties fondamentales de cet édifice, et cherchait son refuge dans celles qu'il désirait conserver, et qu'il recrépissait avec un art misérable. De nouvelles élections avaient eu lieu au mois de germinal. Le directoire n'avait osé que faiblement accuser le mouvement national qui les avait conduites. L'ordre y avait régné; mais les plaintes contre les directeurs s'y étaient fait entendre. Le sort venait de renvoyer celui d'entre eux qui, dans toutes les occasions où il y avait de la haine à recueillir, avait montré le plus d'ardeur à s'y exposer; c'était Rewbell. Il avait fait sentir à ses collègues, et bientôt à toute la France, l'ascendant d'un caractère bourru et d'un esprit rusé. Les royalistes et les anarchistes se multipliaient à sa voix. Il avait pour maxime de ne point reculer, mais il s'avancait sans prudence. Le malheur des hommes inflexibles, c'est qu'ils ne sentent jamais quand la passion les emporte. C'était à Rewbell sur-tout qu'on attribuait la politique extérieure dont je viens de retracer les fautes et les suites funestes. En sortant du directoire, il entra au conseil

des anciens. Il s'y vit en butte à des accusations cruelles; il sut s'en défendre avec dignité. Il n'abandonna point son poste quand il y avait pour lui du péril à s'y présenter. Cette conduite ferme fut appréciée de tous les hommes capables de justice; en sorte qu'on le plaignit d'avoir exercé un pouvoir disproportionné à ses talens. On eut bientôt à étendre à la plupart de ses collègues ce même genre d'intérêt. Quelque accréditée que fut la fable des immenses richesses amassées par Rewbell dans sa magistrature suprême, l'évidence la démentit à la fin.

Les deux conseils avaient nommé pour le remplacer Sieyes, à qui l'autorité déplaisait moins que ce collègue incommode. Il était alors ambassadeur auprès du roi de Prusse. On croyait lui devoir la neutralité de cette puissance, et les malheurs de la nouvelle guerre y faisaient attacher un très-grand prix.

Treillard, depuis un an, avait remplacé François, de Neuchâteau. Les deux conseils étaient fatigués de la tutelle que le directoire exerçait sur eux et sur la constitution, et sur le système représentatif. Ils lui refusèrent de consacrer les éliminations arbitraires qu'il se proposait de faire encore sur les dernières élections. Ils lui présentèrent le combat. La tribune retentit d'accusations contre les agens du directoire, et bientôt contre les directeurs eux-mêmes. Tout devenait une occasion de plaintes et d'emportemens; tantôt on apprenait les revers de quelques-unes de nos armées, quelque art que le directoire mît à les pallier; on lui reprochait alors avec fureur la destitution de plusieurs généraux, la nomination de Schérer, les actes par lesquels il avait tourmenté les nouvelles républiques, les concussions autorisées, l'ineptie de ses plans politiques et militaires. Tantôt la discussion s'élevait sur un impôt nouveau. Le directoire, qui le sollicitait, était obligé d'avouer un *déficit* de cinquante-cinq, et bientôt de cent millions. Tout s'ébranlait à ce mot de mauvais augure qui avait ouvert la révolution. On demandait des comptes, on refusait l'impôt. On apprenait tous les jours que les caisses publiques étaient vides ou qu'elles avaient été volées; que la guerre civile éclatait de nouveau dans l'Ouest, et même dans le Midi. On déplorait le sort des patriotes égorgés; on grossissait leur nombre. On accusait le directoire de les avoir livrés aux assassins, par la diffamation qui les flétrissait sous le nom d'*anarchistes*, et par le honteux désordre de ses mesures de police. A ce tableau quelques orateurs ajoutaient des considérations d'une politique plus étendue, qui révélaient tous les vices du système, moitié révolutionnaire et moitié constitutionnel, où l'on était engagé. On remarquait parmi ces adversaires du directoire Boulay, de la Meurthe, Français,

de Nantes , et Lucien Bonaparte. En écoutant ce dernier , on se demandait souvent pourquoi son frère était éloigné dans une telle crise , et l'on faisait de son absence un nouveau sujet de murmures contre le directoire. Le premier remède qui fut proposé à tant de maux était de nature , non à détourner l'orage , mais à le précipiter : c'était la liberté de la presse ; on l'obtint même pour les journaux. Il n'y eut plus d'autre limite à cette faculté que l'idée un peu importune des rivages de Synamari , auxquels deux ou trois cents écrivains avaient été condamnés par la loi du 19 fructidor.

Bientôt il se forma contre la majorité du directoire une ligue à la tête de laquelle on vit les généraux Augereau et Joubert. Barras la connut , y entra , et employa sa dextérité , ou , pour mieux dire , sa mobilité révolutionnaire à la favoriser. Elle était formée lorsque Sieyes arriva au directoire. Il est à présumer qu'il la vit sans peine. La plupart des députés , plusieurs magistrats de la capitale s'y joignirent. Jamais on ne conspira avec tant d'aisance. Il y eut un accord universel entre les conjurés pour ne point troubler leur bonne harmonie par des questions sur le système de gouvernement qu'il conviendrait de suivre. Grâce à cette discrétion , ils étaient sûrs de vaincre et de se combattre le lendemain de la victoire. L'expérience rappelait les uns à des institutions plus voisines de la monarchie ; les autres se flattaient de voir réaliser le rêve de démocratie dont ils s'opiniâtraient à retenir les dangereuses chimères. Les trois directeurs , Laréveillère-Lepaux , Treilhard et Merlin , de Douai , dont on avait résolu l'expulsion , étaient des avocats , et le dernier passait pour avoir porté dans le gouvernement le génie du barreau , qui n'y convient guère. On employa contre eux les armes dont on leur reprochait l'usage. On raffina sur eux en subtilités de légistes. L'élection de Treilhard fut déclarée illégale. Quand on eut porté ce coup , on déclara la séance permanente. On se tint pendant trois jours et trois nuits dans un état d'hostilité qui ne semblait pouvoir se décider que par l'effusion du sang. Les trois directeurs menacés s'annonçaient comme résolus à se défendre ; ils protestaient et juraient de mourir à leur poste. Barras et Sieyes protestaient et juraient avec eux. Le peuple de Paris , devenu très-indifférent sur le choix de ses maîtres , assistait à tout ce mouvement comme à la représentation d'un drame dont l'action lui paraissait plus propre à exciter la curiosité que l'intérêt. Les trois directeurs cédèrent au moment où il leur restait encore de grands moyens de résistance ; ils donnèrent leur démission. Il est d'usage , dans les affaires de parti , d'attribuer la défaite des vaincus à leur pusillanimité. Cependant tout porte à croire qu'il entra

du patriotisme dans l'abdication des directeurs; car leurs dangers devaient s'accroître, et s'accrurent en effet quand ils furent dépouillés de la puissance. Leur existence fut en danger jusqu'au 18 brumaire. On leur donna pour successeurs, Gohier, Roger Ducos et le général Moulins. Tout ce mouvement, qui fut honoré du nom de la *révolution du 30 prairial*, amena une époque où la république eut en réalité tous les maux de l'anarchie, et vit en perspective tous les fléaux du gouvernement révolutionnaire qui l'avaient opprimée et presque étouffée dès son berceau.

---

## LIVRE CINQUIÈME.

TANDIS que les désordres de la révolution recommencent ; tandis qu'on la voit rompre les faibles digues qui avaient quelque temps modéré la violence de son cours , elle approche du terme où une main puissante va la contenir , relever les ruines les plus précieuses qu'elle paraissait avoir englouties pour toujours , et montrer que le torrent le plus impétueux a pourtant laissé sur son passage des germes de fertilité.

Les événemens qui appartiennent à cette dernière époque de la révolution , et d'autres que j'ai cru devoir renfermer dans le même livre , n'offrent , au premier aspect , aucune relation. Mais c'est du sein d'une armée qu'un grand désastre maritime et que ses propres conquêtes avaient isolée de la France , qu'arrive un libérateur inespéré : ainsi se trouvent liés la conquête de l'Égypte et le 18 brumaire. En séparant ces deux tableaux , on a plus de moyens de les enrichir d'une foule de détails qui ajoutent à leur puissant intérêt ; en les réunissant , ils frappent encore plus vivement l'imagination.

Reportons-nous au mois de floréal de l'an 6. L'expédition qu'allait commander Bonaparte était encore un mystère impénétrable. Tous ceux qu'animait l'amour de la gloire brûlaient de le suivre. La plupart des généraux qui avaient vaincu sous ses ordres , et de ceux-mêmes qui , s'étant distingués dans d'autres armées , n'avaient cessé de méditer sur les grandes opérations de l'armée d'Italie et sur le génie de son chef ( de ce nombre étaient Desaix et Kléber ) , venaient lui demander d'accompagner ses armes sans connaître sur quel théâtre elles allaient s'exercer. La même émulation se manifestait parmi les savans , les gens de lettres , les artistes. Ce n'étaient pas seulement les moyens d'une grande conquête qui étaient disposés , c'étaient ceux de la colonie la plus florissante. On fuyait l'avenir ténébreux qui s'annonçait pour la France ; on se réfugiait dans la gloire et dans les destinées de Bonaparte.

L'objet de cet armement était une importante révolution dans le commerce et la civilisation du monde ; il ne s'agissait de rien moins que de rendre la Méditerranée , comme elle le fut autrefois , le grand canal de communication des peuples , et particulièrement du commerce des Indes. La France avait fait dans l'Amérique des pertes irréparables ; il s'agissait de créer dans une autre partie du monde un

autre Saint-Domingue. L'Égypte s'offrait pour remplir à-la-fois les deux vues que je viens d'indiquer. Avant les grandes entreprises de Vasco de Gama et d'Albuquerque, elle était l'entrepôt des marchandises des Indes. Les Ptolomées avaient suivi avec une admirable constance ce que leur avait indiqué le génie d'Alexandre. Les Romains, maîtres après eux de l'Égypte, avaient plutôt vu dans cette possession un grenier qui subvenait aux besoins de l'Italie que la plus belle position commerciale. Les Arabes avaient repris l'ouvrage des Ptolomées. Malgré la découverte du cap de Bonne-Espérance, et malgré la barbare insouciance des Turcs et des Mameloucks, l'Égypte offrait encore quelques vestiges de cette splendeur et mille moyens de la faire renaître. On s'ouvrait par la mer Rouge un moyen de porter des secours au fidèle allié des Français dans l'Inde, Tippoo-Saïb, et d'y renverser la domination anglaise. L'isthme de Suez allait être visité, et un grand problème résolu. Enfin la culture du sucre et du café allait être confiée au sol le plus favorable, et qui déjà les avait portés. Ces denrées pouvaient croître sans les travaux des esclaves. La souveraineté des Turcs dans l'Égypte avec des vassaux aussi fiers et aussi intraitables que les Mameloucks était illusoire. Les Turcs, dans la décadence progressive de leur empire, avaient moins à craindre des Français que des Russes qui, en attendant l'occasion d'envahir leurs provinces, asservissaient leurs flottes, leurs armées, et le divan même.

Voilà ce que l'imagination, sans se livrer à un enthousiasme téméraire, découvrait dans l'expédition d'Égypte. Ajoutez à cela, si la fortune eût secondé notre marine, le pavillon français dominant dans la Méditerranée. Les campagnes de Bonaparte en Italie avaient fait recouvrer et acquérir d'importantes possessions sur cette mer. L'île de Corse, sur le seul bruit des victoires de ce général, avait secoué le joug des Anglais, qu'avait appelés le célèbre Paoli, rangé long-temps parmi les plus intrépides défenseurs de la liberté, mais adversaire constant de la liberté française. Les îles vénitiennes, et particulièrement celle de Corfou, acquises par le traité de Campo-Formio, ouvraient des communications avec la Grèce. La conquête prochaine de la Sicile se présentait comme un événement probable. Ce fut vers Malte que se dirigea d'abord la flotte qui portait Bonaparte.

Elle était composée de treize vaisseaux de ligne, de quatre-vingt-dix autres bâtimens de guerre, frégates, cutters, chaloupes canonnières ou galiotes à bombes, et plus de trois cents bâtimens de transport.

Le 18 prairial ( 8 juin ), une partie de cet immense armement parut devant Malte. Le 21 , Bonaparte fit demander au grand-maître de recevoir dans le port l'armée navale française. Une invasion aussi brusque et aussi formidable n'avait point été prévue. On cherchait à gagner du temps ; Bonaparte n'en accordait point. La terreur était la même dans cette île que si elle n'eût pas été défendue par toutes les fortifications de l'art et de la nature ; que si elle n'eût pas eu près de sept mille hommes et une nombreuse artillerie à opposer à l'attaque des Français ; enfin que si elle n'eût eu aucun souvenir du siège soutenu sous le grand-maître Jean de Lavalette , contre toutes les forces du victorieux Soliman. Bonaparte reconnut , à différens signes , la terreur , le découragement , et sur-tout l'anarchie qui régnaient parmi les chevaliers. Il en profita. Le 22 , l'armée française prit terre sur huit points différens , et n'éprouva qu'une faible résistance. Un régiment de milice fut désarmé par cent Français ; un autre chassé jusque dans la ville. Le général Vaubois marcha sur la cité vieille avec une colonne ; on lui ouvrit les portes à la première sommation. La confusion s'accroissait entre les chevaliers ; ils s'accusaient réciproquement ; ils accusaient sur-tout le grand-maître de l'ordre , Ferdinand Hompesch. Le peuple et les milices faisaient entendre le cri de trahison , presque toujours aussi funeste qu'une trahison réelle. Tout annonçait que la domination des chevaliers commençait à leur peser , et que les principes de la révolution française avaient pénétré sur ces rochers. Les forces étaient disséminées dans un grand nombre de forts ; ils furent presque tous emportés par les Français , qui s'étonnaient d'éprouver si peu de résistance dans cet antique et noble asile du courage. Il ne restait plus que la ville à assiéger. Bonaparte menaçait de la bombarder. Les chevaliers négocièrent. Le 23 , il fut convenu que Bonaparte entrerait dans la ville , et sa flotte dans le port. La capitulation lui livra une des places les plus importantes de la Méditerranée , un très-beau port , deux vaisseaux de ligne , une frégate , trois galères , trente mille fusils , des approvisionnement considérables , et le trésor de l'ordre , qui s'élevait à trois millions de francs. Le vainqueur ne s'engagea qu'à procurer au grand-maître une souveraineté en Allemagne , qui deviendrait le chef-lieu de l'ordre ; il lui assurait , en attendant , une pension de cent mille écus. Il lui donnait six cents mille francs comptant. Il garantissait aux chevaliers français reçus avant 1792 la faculté de rentrer dans leur patrie , sept cents livres de pension , et mille livres aux sexagénaires. Cette expédition , où la fortune seconda d'une manière si étonnante



l'activité et la politique, ne coûta à Bonaparte que neuf jours. Il lui tardait de partir et d'accomplir un plus vaste dessein. Il mit à la voile le premier messidor (22 juin), et laissa pour la défense de sa conquête une forte garnison sous les ordres du général Vaubois, qui eut bientôt à soutenir un siège long et glorieux contre la flotte anglaise.

Déjà elle était entrée dans la Méditerranée, et s'avancait à la poursuite de Bonaparte. Un héros la conduisait, c'était Nelson. Les Anglais, pendant le désastre de l'Europe, avaient tout placé sur leurs vaisseaux : là se trouvaient le vrai génie et le courage de leur nation. Les Français depuis long-temps leur avaient refusé l'occasion de triomphes maritimes. Les Espagnols n'avaient point été heureux dans les premiers efforts qu'ils avaient faits pour unir leur pavillon au nôtre ; l'amiral Jervis avait rencontré et battu complètement leur flotte auprès du cap Saint-Vincent. Il leur avait pris et brûlé un grand nombre de vaisseaux. Depuis ce temps, il bloquait le port de Cadix. Le but de l'expédition de Bonaparte avait été pressenti, et même connu en Angleterre. Le gouvernement directorial n'offrait pas assez de garantie pour le maintien du secret, qui fait souvent tout le succès d'une entreprise. Soit par la force de ses conjectures, soit par des avis plus positifs, le gouvernement anglais prit les mesures les mieux appliquées au péril qui le menaçait. L'amiral Jervis détacha de sa flotte quatorze vaisseaux, qu'il confia au brave Nelson, qui avait eu depuis long-temps une grande part aux plus brillans succès de la marine anglaise. L'activité et l'audace avec lesquelles il chercha la flotte française furent telles, qu'il était arrivé avant elle à la vue de l'Égypte. L'expédition de Malte, et le retard qu'elle avait occasionné, déranger ses calculs. Il dirigea sa route vers le nord-est. Quelques personnes ont cru qu'il s'était éloigné à dessein ; qu'il s'était bien gardé de s'opposer au débarquement, dans l'espoir de combattre ensuite avec plus d'avantage la flotte française. Le caractère confiant et impétueux de ce célèbre marin, le grand intérêt qu'avait l'Angleterre à prévenir une conquête si importante et à causer le désastre de la plus belle armée de France, réfutent cette supposition. Le 12 messidor, la flotte était devant Alexandrie. Le lendemain, le consul de France en cette ville arrive à bord du vaisseau amiral. Il ne s'est échappé qu'avec peine. La vue de la flotte anglaise a déjà mis tous les esprits en mouvement. Les habitans sont résolus à se défendre. Tous les chrétiens sont menacés d'être égorgés ; il n'y a pas un instant à perdre. Bonaparte ordonne le débarquement ; il en indique le point au Marabou. La mer est agitée, la

côte est toute bordée de rescifs dangereux. Mille canots s'élancent. Bonaparte, monté sur une galère, saute sur le rivage. Pendant ce mouvement, qui exposait beaucoup les vaisseaux, si Nelson se fût présenté, la fortune veillerait encore sur eux : ce sera là sa dernière faveur. Quatre mille hommes sont débarqués ; la nuit arrive, il faut en profiter. Bonaparte se porte sur Alexandrie. A deux heures du matin il est en marche. Les divisions suivront cette route à mesure qu'elles débarqueront. On rencontre un corps d'Arabes qui couvrent les hauteurs de la ville. Ils attaquent ; la fusillade s'engage, ils s'enfoncent dans le désert ; on est devant les murs de la ville. Bonaparte eût désiré parlementer. D'effroyables hurlemens qui s'élèvent, qui redoublent, apprennent à quel degré la rage des habitans s'est portée. On bat la charge ; on escalade les murs. Le général Kléber, qui monte un des premiers, est atteint d'une balle ; le général Menou est renversé du haut des murailles qu'il avait franchies. Le soldat, emporté par son ardeur, entre dans la ville. On se fusille ; on s'égorge dans les rues. Mais Bonaparte a réussi à calmer les habitans de la ville, en leur faisant dire, par le commandant d'une caravelle turque, qu'il vient comme allié du gouvernement ottoman châtier des beys rebelles et usurpateurs. Le carnage s'arrête ; la ville capitule, et Bonaparte est maître de la ville d'Alexandrie.

Cependant toutes les divisions ont débarqué. L'escadre, qui croit être affranchie de ses plus grands dangers, va mouiller dans la rade d'Aboukir. Bonaparte a fait équiper une petite flottille destinée à remonter le Nil. Dès le lendemain de son entrée à Alexandrie, il est en marche pour le Caire. Les Arabes, dont les chefs avaient mangé avec Bonaparte le pain, gage de la foi des traités, plus fidèles à leurs habitudes qu'à leurs sermens, harcèlent l'armée, égorgent et pillent tous ceux qui s'éloignent ou sont en retard. Ils ont comblé tous les puits. Le soldat éprouve, pendant plusieurs jours, le supplice d'une soif dévorante ; un verre d'eau saumâtre se paye au poids de l'or.

Dans une pareille extrémité (dit le général Berthier, dont j'analyse la belle relation), l'armée d'Alexandre poussa des cris séditieux contre le vainqueur du monde, les Français accélérèrent leur marche.

Quels transports de joie s'élèvent quand on découvre le Nil ! On s'y plonge, on s'abreuve de ses eaux ; on admire son cours, ses rivages. La charge sonne. On aperçoit enfin les ennemis qu'on aura à combattre. Huit cents Mameloucks s'avancent en ordre de bataille. On reconnaît à leurs mouvemens, à leur impétuosité, qu'ils sont dignes de toute la valeur française. L'artillerie les force à la retraite.

Après quelques jours d'une marche fatigante, mais paisible, les Mameloucks se présentent encore; ils sont au nombre de quatre mille. Les Français n'avaient point encore eu à combattre une cavalerie aussi redoutable. L'armée d'Orient n'avait qu'un assez petit nombre de chevaux fatigués de la route; c'est à l'infanterie à soutenir le choc le plus terrible. Bonaparte la forme pour cette bataille d'un genre nouveau. Chacune des cinq divisions qui la composent forme un carré, et toutes se flanquent réciproquement. L'artillerie est placée aux angles, la cavalerie et les équipages au centre. Les Mameloucks étaient appuyés au village de Chebreisse et au Nil, sur lequel ils avaient une flottille composée de chaloupes canonnières. D'abord le combat s'engage entre celle-ci et la flottille française: même ardeur de part et d'autre. Une galère française est enlevée à l'abordage; bientôt elle est reprise. Plusieurs chaloupes canonnières de l'ennemi sont brûlées.

Le général Berthier nomme parmi ceux qui contribuèrent au succès de ce combat le général Andréossi, Monge, Bertholet, Junot, Payeur et Bourienne. Ce ne fut pas la seule fois que les savans se trouvèrent ainsi associés à la gloire des guerriers. Mais les Mameloucks n'ont point confié leur défense à leur seule flottille, ils s'ébranlent, ils caracolent sur tous les flancs des divisions partagées en carrés. Bonaparte les laisse approcher jusqu'à la portée de la mitraille. Aussitôt l'artillerie se démasque, et disperse le plus grand nombre. On en vit quelques-uns assez intrépides pour fondre le sabre à la main sur les grenadiers. Enfin ils abandonnent un champ de bataille où ils ont laissé six cents hommes. La perte des Français est de soixante-dix. Le village de Chebreisse avait été emporté pendant que les Mameloucks s'abandonnaient ainsi à l'impétuosité de leur courage.

Dès ce moment, la conquête de l'Égypte fut assurée. Bonaparte avait deviné la manière de vaincre les Mameloucks même avant d'avoir fait l'essai de leurs forces. Il venait de donner à son armée la force et la masse impénétrable de la phalange macédonienne. Sûr de sa méthode, il n'attendait plus que l'occasion de la renouveler avec plus d'étendue et avec plus de perfection encore dans tous ses détails. Les Mameloucks ne tardèrent pas à la lui offrir.

Aucune armée française n'avait encore supporté de telles fatigues; c'était pendant les ardeurs de la canicule qu'on pénétrait dans l'intérieur de l'Égypte. On ne trouvait que peu d'alimens dans les villages abandonnés. On éprouvait la faim en couchant sur des tas de blé qu'on n'avait ni le temps ni les moyens de moudre. A chaque pas il fallait redouter les embuscades des Arabes; plusieurs officiers étaient morts sous les

coups de ces brigands. Mais jamais un plus magnifique spectacle ne s'était offert pour distraire des fatigues et des périls ; on découvre la cime des pyramides. Les plus grands monumens par lesquels les hommes aient défié le temps , voilà la conquête réservée pour ce jour. Ici le Nil se déploie tout autour de la contrée florissante qui est née de son limon, et qu'il fertilise. Dans un plus grand éloignement , on aperçoit les mosquées et les minarets du Caire. On va bientôt occuper les champs de l'antique Memphis. Ce qui ajoute encore au grand effet de ce tableau , c'est l'armée des Mameloucks rangée en bataille ; leurs armes réfléchissent les feux du soleil ; ils sont chargés du fer qui leur a soumis cette contrée , et de l'or que leurs exactions en ont arraché. Leurs beaux chevaux arabes partagent leur luxe guerrier et toute leur ardeur du combat ; les hennissemens se mêlent au son des trompettes. L'amour de la gloire n'a jamais transporté plus vivement les Français ; ils brûlent d'en venir aux mains ; ils font craindre à leur général l'impétuosité de leurs mouvemens. Il soumet enfin leur courage ; il leur prescrit les plus grands efforts de la discipline. Les divisions reprennent cet ordre de bataille qui leur a valu la victoire de Chebreisse. Toute la ligne est formée par échelons et par divisions qui se flanquent. Elle s'ébranle. Les Mameloucks préviennent ce mouvement ; ils fondent sur les deux divisions Desaix et Régnier , qui se tiennent immobiles dans leurs carrés profonds. Elles ne font usage de leur feu qu'à demi-portée de la mitraille et de la mousqueterie. Les Mameloucks s'acharnent en vain à rompre ces murailles de feu , ces remparts de baïonnettes. Leurs rangs sont éclaircis ; ils se retirent en désordre.

Pendant ce temps , les deux divisions Bon et Menou marchent à pas de charge sur le village d'Embabé , que les Mameloucks défendaient avec quarante mauvaises pièces d'artillerie. Les généraux Rampon et Marmont , à la tête de deux bataillons , tournent le village , et se mettent à couvert de la cavalerie des ennemis ; et quand le village est emporté , ils ferment la retraite à quinze cents Mameloucks , qui sont tous passés au fil de l'épée ou noyés dans le Nil. Quarante pièces de canon, quatre cents chameaux, les bagages et les vivres de l'ennemi , sont le prix de cette victoire , qui n'a coûté que quarante hommes tués ou blessés.

Le lendemain de la bataille des pyramides , 4 thermidor , les grands du Caire vinrent offrir de remettre la ville au pouvoir des Français. Bonaparte y entra le 7 , y calma quelques désodres qu'y avait excités la fuite de Mourad-Bey , dont la maison avait été pillée et brûlée. Ce chef des Mameloucks qui partageait avec Ibrahim-Bey l'autorité souveraine , se retira dans la Haute-Egypte. Le général Desaix reçut ordre de l'y

poursuivre. Bonaparte marcha contre Ibrahim-Bey, qui fuyait vers l'Égypte. Son avant-garde l'atteignit à Saléhié. Deux cents hommes de cavalerie assez mal montés s'engagèrent avec impétuosité dans les rangs des Mameloucks, cinq fois supérieurs en nombre, y portèrent le désordre. Ibrahim-Bey se trouva heureux de sauver ses équipages, dans lesquels étaient ses femmes, celles de ses Mameloucks, et ses trésors. On nomme parmi les officiers qui conduisirent deux cents braves à cet exploit, le chef de brigade Destrées, l'adjutant-général Lectureq, les aides-de-camp Duroc et Sulkowski, et l'adjutant Arrighi. Rosette et Damiette furent bientôt emportées; tout le Delta fut soumis.

Bonaparte revenait vainqueur de cette expédition, lorsqu'il apprit le désastre de la flotte française, qui allait pour long-temps l'enfermer dans sa nouvelle conquête. Instruit que l'amiral Brueys s'était embossé dans la rade d'Aboukir, il en avait conçu une vive inquiétude. Le 9 thermidor, il lui avait mandé, en termes exprès, qu'il ne devait pas perdre une heure pour entrer à Alexandrie et se rendre à Corfon. L'amiral Brueys fut retenu, soit par la crainte de rencontrer l'escadre anglaise, soit par une funeste sécurité sur sa position dans la baie d'Aboukir. Nelson se présenta de nouveau sur les côtes de l'Égypte, le 13 thermidor. L'amiral Brueys avait embossé ses treize vaisseaux sur une ligne à deux tiers de câble les uns des autres. Il couvrait l'embouchure du Nil auprès de Rosette. Ses flancs étaient garnis de chaloupes canonnières. Une petite île sur le côté gauche de l'armée portait une batterie de canons et de mortiers qui enfilait toute la ligne, mais l'amiral avait négligé de s'assurer si les Anglais pouvaient passer entre la tête de la ligne et la terre.

Le combat commença le 14 thermidor à cinq heures et demie du soir. Les Français avaient treize vaisseaux rangés dans cet ordre, *le Guerrier, le Conquérant, l'Aquilon, le Spartiate, le Peuple souverain, le Francklin, l'Orient, le Tonnant, l'Heureux, le Mercure, le Timoléon, le Guillaume-Tell et le Généreux*. Les Anglais avaient quatorze vaisseaux. Nelson, parfaitement instruit de la faute qu'avait faite Brueys de laisser un passage entre l'île et les bancs et son vaisseau de *Tell*, défilant devant la ligne française, alla passer entre l'île et le premier vaisseau de l'avant-garde, conduit dans sa marche par une berme du pays qui lui indiquait la route qu'il devait tenir. De cette manière, sept vaisseaux passèrent sans que les Français tirassent un seul coup de canon, entre l'escadre française et la terre. L'un d'eux, *le Léander*, coupant les Français par derrière, s'était placé en travers entre *le Tonnant et l'Orient*, que, par ce moyen, il enfilait dans toute sa longueur.

En vain les équipages demandaient à faire feu sur les Anglais, pour troubler leur manœuvre, l'amiral n'en donna le signal que lorsque toutes les dispositions étaient faites pour assurer la perte de la flotte française. La moitié de l'escadre de Nelson se trouvant entre l'escadre française et la terre, il ne combattit que les sept premiers vaisseaux français; les six autres, restés à l'ancre sous le vent, ne prirent aucune part à cette première action. Sept vaisseaux français attaqués par quatorze vaisseaux anglais devaient succomber. Le vaisseau *l'Orient* de cent-vingt canons sauta en l'air; les autres, sur le point de couler bas, amenèrent leur pavillon. Alors Nelson attaqua *le Tonnant*, *l'Heureux*, *le Mercure*, *le Timoléon*, *le Guillaume-Tell* et *le Généreux*, qui terminaient la ligne française. *Le Timoléon*, plutôt que d'amener son pavillon, se brisa à la côte, après avoir mis à terre son équipage. *Le Tonnant*, *l'Heureux* et *le Mercure* furent pris. *Le Guillaume-Tell* et *le Généreux* brisèrent leur câbles, et échappèrent au désastre commun.

Le résultat de cette funeste bataille fut pour les Français la perte de onze vaisseaux de ligne et de deux frégates. L'amiral Brueys fut sauvé de l'horreur de survivre aux suites affreuses de son imprévoyance et de son obstination. Il se battit avec un courage trop inutile; un boulet de canon l'emporta avant que le feu prît au magnifique vaisseau *l'Orient*. Le capitaine de ce même vaisseau, Casa-Bianca, avait été blessé mortellement. Son jeune fils, âgé de dix ans, lui prodiguait des soins et refusait de l'abandonner, tandis que la flamme dévorait déjà plusieurs parties du vaisseau et annonçait à tout l'équipage une destruction certaine. Le malheureux père parvient enfin à le placer sur un mât qui est jeté à la mer. Mais tout-à-coup le vaisseau saute avec un fracas horrible, et ses éclats englobent cet enfant généreux. Le capitaine de vaisseau Dupetit-Thouars, qui avait commandé une expédition pour la recherche de La Peyrouse et qui montait *le Tonnant*, se battit jusqu'à la fin de l'action; il obtint la mort.

La relation de M. Denon offre le plus terrible tableau de cette bataille d'Aboukir, considérée du rivage par des Français qui ne pouvaient secourir leurs compatriotes, et qui, les regards long-temps fixés sur les débris de leurs vaisseaux, se peignaient tous les malheurs qui menaçaient leur patrie, et se voyaient perdus pour elle. Mais l'inébranlable constance du général revint bientôt fortifier l'âme des soldats. On se voit exilé, mais cet exil peut devenir la conquête de tous les pays soumis par Alexandre. Bonaparte s'occupe avant tout de son premier plan, c'est-à-dire de fonder une colonie flo-

rissante. Il s'attache à gagner le cœur de ces différens peuples dont se compose la population de l'Égypte. Il défend leurs propriétés, ou plutôt il leur apprend qu'on peut en avoir d'inviolables. Il modère les tributs en les régularisant. Il veille sur leurs moissons, et sur le Nil qui les leur donne. Il entreprend de réparer un grand monument de l'activité des Arabes, le canal d'Amrou. Il enrichit le pays de tous les arts de l'Europe; l'Égypte va recevoir à son tour les arts que jadis son génie inventeur a communiqués aux nations. Tout ce qui concerne l'agriculture obtient le premier rang dans ces travaux, auxquels concourent plusieurs savans distingués. On s'occupe à-la-fois des recherches de la plus haute antiquité, et des moyens de rappeler l'Égypte à la civilisation. Le général Andréossi reçoit l'ordre de soumettre le lac Menzalet et les bouches pélusiaques, et d'en faire la reconnaissance. Il s'en acquitte d'une manière distinguée, sous le rapport militaire et sous celui des sciences. Monge, Bertholet, Lefebvre, Malais, Nouet, Méchain, Conté, Costas, Fournier, Denon, plusieurs autres savans et artistes, suivent avec constance et souvent avec intrépidité des travaux qui ont le double but d'enrichir l'Égypte et le monde savant. Le général ne cesse de tenir les peuples de cette contrée subjugués par l'admiration de ses exploits et des merveilles qu'il offre à leurs yeux. Il les éclaire en se prêtant à leurs préjugés. Il se montre plein de respect pour leur religion. Il ne réprime dans leurs mœurs et leurs habitudes que ce qui rappelle l'anarchie civile, le brigandage militaire dont ils se sont habitués à être les instrumens et la proie. Les métaphores, les hyperboles orientales deviennent la langue avec laquelle il traduit et fait traduire pour eux une instruction toute nouvelle. Un long calme avait paru lui répondre de la soumission des chérifs et des imans. Il eut pourtant à calmer une sédition dont quelques-uns d'entre eux avaient été les instigateurs. Elle éclata dans la ville du Caire, au mois d'octobre 1798, lorsque le général se disposait à faire une expédition en Syrie, dont il ne reste à rendre compte. Des rassemblemens se formèrent dans plusieurs quartiers de la ville, et sur-tout à la grande mosquée. Le général Dupuy, commandant de la place, est assassiné avec plusieurs dragons qui faisaient son escorte. La sédition devient générale, partout les Français sont égorgés. Les Arabes se montrent aux portes de la ville. Les soldats, qui se rallient au bruit de la générale, marchent avec plusieurs pièces de canon contre les rebelles, qui se retranchent dans leurs mosquées, et qui osent y soutenir un siège de quelques heures. L'artillerie les y foudroie. La grande mosquée est incendiée. Les séditieux posent enfin les armes; ils implorent la clémence

de Bonaparte. Un pardon général est accordé, et Bonaparte, rempli de ses grands projets, s'éloigne avec sécurité d'une ville inquiète et populeuse, où il établit un tel ordre, qu'un seul bataillon suffit pour en répondre.

Un des résultats de la fameuse bataille d'Aboukir avait été de soumettre la Porte ottomane à l'influence des cabinets de Londres et de Pétersbourg. Elle s'irrita de l'invasion de l'Égypte dès qu'elle crut les Français enfermés dans cette contrée. Elle joignit ses flottes et ses armées à celles de l'Angleterre : elle préparait une double expédition pour attaquer l'Égypte par mer et par la Syrie. Bonaparte voulut la prévenir en marchant contre Ahmet-Djezzar, pacha d'Acre, gouverneur si féroce, que, dans un pays désolé depuis des siècles par des vexations et des cruautés impunies, on l'avait distingué par le surnom odieux de *boucher*. Il cherchait à se faire pardonner une longue rébellion contre la Porte en se déclarant contre les Français; ils n'avaient point dans l'Orient d'ennemi plus sanguinaire et plus acharné. Bonaparte voulait le châtier. En portant ses exploits dans l'Asie, en mêlant des négociations aux combats, en rassurant, par des actes de protection, la Turquie, qu'il effraierait par ses victoires, en s'alliant avec la Perse, il pouvait accomplir un projet que tant de grandes choses exécutées ne faisaient plus regarder comme impossible; c'était celui d'amener de si loin des secours à Tipoo-Saïb, et d'arracher les Indes à l'Angleterre. Un seul obstacle apporté par la fortune nuisit à l'exécution de cette vaste pensée. Les Anglais, en s'emparant de quelques bâtimens qui portaient l'artillerie de siège que Bonaparte avait jugée nécessaire à ses diverses entreprises, sauvèrent autant leur puissance maritime que par le combat d'Aboukir. Bientôt d'autres événemens plus importans interrompirent ce projet, qui s'annonça par d'éclatantes victoires.

Dans le mois de Janvier 1799, Bonaparte, laissant le général Desaix suivre le cours de ses victoires dans la Haute-Égypte, et après avoir placé de fortes garnisons dans tous les ports de l'Égypte que les Anglais pouvaient menacer, marcha vers la Syrie avec le reste de son armée. Djezzar-Pacha, qui avait recueilli Ibrahim-Bey avec sa troupe de Mameloucks, s'était avancé et venait de s'emparer du fort de El-Alrych. Le général Regnier fut chargé de le reprendre. Il y parvint, après avoir dispersé ou fait prisonnier un corps nombreux de Turcs et de Mameloucks qui s'opposait à l'investissement du fort. Les barbares, enfermés dans El-Alrych, ne pouvaient comprendre ce que c'était qu'une capitulation; ils l'acceptèrent dès qu'on eut réussi à leur donner cette notion du droit des gens. Seize cents hommes posèrent les armes, et plusieurs prirent parti dans l'armée française.

L'armée avait traversé soixante lieues du désert le plus aride. Elle jouit enfin de l'aspect des montagnes de la Syrie; elle marche sur Ghazah. Les Turcs et les Mameloucks se présentent sur les hauteurs; mais dès qu'ils aperçoivent le redoutable carré qui se forme, le souvenir de la bataille des Pyramides les fait fuir précipitamment. Ghazah ouvre ses portes. On trouve de grandes provisions dans le fort, qui est rendu sans résistance. Jaffa, que l'armée française investit ensuite, était défendue par deux forts. Après trois jours de siège, la brèche est reconnue praticable. L'assaut est ordonné. Les carabiniers, les éclaireurs, les chasseurs s'élancent à la brèche. Les habitans, éperdus, voient des soldats français courir de toit en toit pour atteindre deux forts dont ils s'emparent. Le général Lannes et l'aide-de-camp Duroc avaient montré ce chemin aux braves. En même temps une autre division pénètre dans la ville. La garnison, composée de près de quatre mille hommes, refuse jusqu'à la fin de capituler. Elle est passée au fil de l'épée. Les habitans sont épargnés. Peu de jours après, Caïffa est emportée après un assaut.

L'armée s'avance sur Saint-Jean-d'Acres; c'est le dernier asile de Djezzar-Pacha. Le destin de l'Asie va se décider sous ses murs; deux armées quatre ou cinq fois supérieures à celles des assiégeans vont leur disputer les plaines et les montagnes de la Syrie. Bonaparte attend en vain l'artillerie de siège qui lui est nécessaire pour cette expédition, dont chaque jour lui montre les difficultés. Il aperçoit, de la part des assiégés, un art de défense inconnu aux barbares. Les batteries de la place sont servies par des Anglais. Le commodore Sydney-Smith est à leur tête. Un ingénieur distingué, l'émigré français Phelippeaux, dirige les travaux, et développe de grandes ressources.

Une amitié, fondée sur la reconnaissance, et manifestée avec une intrépidité héroïque, unissait Sydney-Smith et Phelippeaux. Il y avait peu de temps que ce dernier avait arraché son ami de la prison du Temple à Paris. Doué d'un courage peut-être trop vanté de ses concitoyens, Sydney-Smith n'avait pas trouvé jusque-là des occasions favorables de l'exercer. C'était lui qui, au départ de la flotte anglaise de Toulon, avait été chargé de l'incendie de cette rade. Son nom était devenu par-là si odieux aux Français, que la destinée l'ayant fait depuis tomber entre leurs mains, dans une expédition qu'il dirigeait contre le Havre, on parla de le traiter, non comme un ennemi prisonnier, mais comme un incendiaire. Il fut conduit au Temple, et gardé comme un prisonnier d'état. On crut cette rigueur autorisée par des missions que cet Anglais avait recherchées avec empres-

sement, et qui étaient toutes contraires au droit de la guerre. Depuis, on l'a vu proposer et exécuter d'autres expéditions du même genre. Mais il avait un ami qui veillait sur son sort; Phelippeaux n'avait cessé de combiner divers plans pour le délivrer; il obtint enfin le prix de sa persévérance. Il réussit, à l'aide de faux ordres et par le moyen de quelques hommes déguisés en gendarmes, et peut-être encore mieux par le moyen de beaucoup d'argent employé à cette entreprise, à lui faire franchir le seuil de cette prison, et à le ramener en Angletterre. Bientôt Sydney-Smith et son ami furent conduits vers les côtes de l'Égypte et de la Syrie. Leur alliance avec un barbare tel que Djeddar-Pacha les fit assister ou participer à des scènes cruelles.

« Quelques jours après un assaut que les Français avaient tenté infructueusement, les soldats (dit le général Berthier) avaient remarqué sur le rivage une grande quantité de sacs. Ils les ouvrent! ô crime! ils voient des cadavres attachés deux à deux. On questionne les déserteurs, et l'on apprend d'eux que plus de quatre cents chrétiens qui étaient dans les prisons de Djeddar en ont été tirés par les ordres de ce monstre pour être liés deux à deux, cousus dans des sacs, et jetés à l'eau. »

Pendant que les Français s'essayaient à force d'art et de courage à suppléer aux moyens qui leur manquent pour le siège, ils apprennent qu'il se forme contre eux une de ces immenses armées que l'Asie est habituée à produire. Les Turcs, les Arabes, les Mameloucks, des nations qui se détestent, se réunissent sous les mêmes drapeaux, et sont enflammées des mêmes fureurs que si une nouvelle croisade mettait le Croissant en danger. C'était à la voix des Anglais que cette tumultueuse levée d'hommes s'était formée. Si Bonaparte ne fût allé la chercher dans le cœur de la Syrie, elle fût devenue, au bout de quelques mois, formidable à l'Égypte: la dissoudre était le but principal de son expédition. Il y parvint avec rapidité. Ses lieutenans firent des actions d'éclat en le secondant. Avec trois cent cinquante hommes d'infanterie et cent cinquante chevaux, le général de brigade Junot poursuit, à la vue de l'avant-garde ennemie, sa route sur Nazareth, dont il est éloigné de quatre lieues. Il ose descendre dans la plaine; il y soutient un combat contre trois mille hommes de cavalerie, et la poignée de braves qu'il commande enlève cinq drapeaux aux ennemis, tue ou blesse six cents hommes, et force le reste à la retraite, gravit les hauteurs dont ils sont descendus, et plante ses drapeaux à Nazareth. Ce brillant exploit était le prélude de la bataille du Mont-Thabor.

Bonaparte avait cru dangereux d'attendre l'armée ennemie sous les murs de Saint-Jean-d'Acre. Il avait laissé deux de ses divisions devant cette place. Il avait marché avec la division du général Kléber et celle du général Bon, et toute sa cavalerie, au-devant des Turcs. Comme il approchait du Mont-Thabor, il découvre la division de Kléber, qui, formant en tout deux mille hommes, soutenait l'effort de vingt-cinq mille hommes de cavalerie. Le camp des Mameloucks s'aperçoit à deux lieues de distance du champ de bataille. Bonaparte fait marcher contre eux une partie de ses cavaliers. A la vue d'une armée six fois supérieure en nombre à la sienne, il prend ses dispositions comme s'il avait déjà vaincu, comme s'il n'avait plus qu'à poursuivre sa victoire. Il culbutera les ennemis sur le Jourdain, mais il faut les empêcher de repasser le fleuve. Il confie au général Murat l'expédition la plus hardie. Il lui donne l'ordre de s'emparer du pont de Jacoub, qui est gardé par le fils du gouverneur de Damas, à la tête d'un corps nombreux de janissaires. Murat obtient un tel succès dans sa mission, qu'il enlève le pont de Jacoub, fait prisonnier le commandant turc avec une partie des siens, et poursuit le reste jusque sur la route de Damas. La victoire est déjà décidée sur tous les points; le camp des Mameloucks a été forcé par l'adjudant-général Leturc. Vingt-cinq mille hommes de cavalerie qui entouraient le général Kléber ont fait de vains efforts pour rompre les deux carrés d'infanterie que ce général a formés. Le coup de canon par lequel Bonaparte lui a annoncé son arrivée a ranimé ses efforts. Une demi-brigade que le général en chef a envoyée à son secours a suffi pour le dégager: c'est la dix-huitième, et elle est commandée par le général Rampon. Une autre, sous les ordres du général Vial, se porte sur les hauteurs pour couper la retraite à cette immense cavalerie déjà mise en déroute. Partout où elle cherche un refuge elle trouve des poignées de vainqueurs qui la repoussent. Enfin, à la faveur de la nuit, elle se cache derrière le Mont-Thabor. Le résultat de cette bataille, est la défaite de vingt-cinq mille hommes de cavalerie, et de dix mille d'infanterie, par quatre mille Français, la prise de tous les magasins de l'ennemi, de son camp, et sa fuite en désordre vers Damas. Ses propres rapports font monter sa perte à plus de cinq mille hommes.

Bonaparte avait ainsi dispersé et presque anéanti une armée qui avait espéré le chasser de l'Egypte. Une telle défaite, qui semblait ouvrir au vainqueur le chemin de l'Asie, n'abattit cependant point le courage des Turcs et des Anglais renfermés dans Saint-Jean-d'Acre. Ils

résistèrent à plusieurs assauts, et le courage le plus héroïque ne put suppléer à quelques pièces d'artillerie qui manquaient. Parmi plusieurs braves qui trouvèrent la mort sous les murailles d'Acre, et jusque dans l'enceinte de cette place, où leur courage les avait fait entrer, l'armée regretta vivement deux des militaires les plus distingués qui se fussent formés à l'école de Bonaparte : c'étaient le chef de brigade Caffarelli, et le chef de bataillon du génie de Say. Tandis que le siège se pressait, Bonaparte reçut un avis certain que les Turcs préparaient une expédition contre les côtes de l'Égypte, et que les Anglais se tenaient prêts à les seconder. Le général Desaix, qui poursuivait dans la Haute-Egypte le cours de ses victoires, ne pouvait protéger les côtes menacées. Bonaparte crut devoir s'y porter lui-même avec l'armée de dix mille hommes qui venait d'ébranler l'Asie. Le premier prairial (20 mai), le siège de Saint-Jean-d'Acre est levé après 60 jours de tranchée ouverte. L'armée, qui avait trouvé la peste répandue dans toute la Syrie, repasse le désert qui sépare l'Afrique de l'Asie. Bonaparte n'avait plus rien à craindre des armées asiatiques qu'il avait dissoutes, et dont la terreur retenait les débris à une longue distance. Mais les Arabes, dont le brigandage et la férocité venaient d'être exaltés par des prophètes imposteurs, menaçaient de toutes parts une armée dont la marche était ralentie par les malades et les blessés qu'elle traînait à sa suite. Ce que fit Bonaparte durant cette longue et périlleuse course dans le désert offre différens traits plus étonnans que ses exploits, et fait douter si la fortune l'a jamais mieux inspiré que la nécessité la plus dure. Il faut le voir, dans la relation du général Berthier et de Denon, s'exercer contre le plus terrible des fléaux. Les ressources d'une haute civilisation ne peuvent être mieux attestées que par les soins qui furent pris contre la peste. Elle s'était manifestée dans l'armée par des symptômes certains. Les malades n'étaient point encore en grand nombre, mais la crainte était extrême. Des précautions salutaires, des procédés savans furent employés pour arrêter les progrès du mal. Le dévouement du général et de plusieurs médecins de son armée eurent encore un effet plus puissant sur l'imagination des soldats que les soins les mieux dirigés. Qui ne connaît ce trait héroïque et paternel que le génie des arts a rendu si national parmi nous? Bonaparte entre à Giaffa dans un hôpital de pestiférés, les touche, et s'expose à la mort pour dissiper leurs craintes. Le médecin en chef de l'armée, Des Genettes, ose, en présence des soldats pestiférés, et pour calmer leur imagination, s'inoculer

la matière des bubons , et se guérit par les mêmes remèdes qu'il ordonne pour eux. Le chirurgien en chef, Larrey , se montre le digne émule de ses vertus civiques. Déjà le mal le plus effroyable est conjuré , l'armée a franchi le désert, des armées d'Arabes ont été dispersées , plusieurs de leurs tribus ont expié leurs brigandages. Les soldats rentrés en Egypte éprouvent , en embrassant leurs anciens compagnons, les mêmes émotions que s'ils se revoyaient au sein de leur patrie. On se communique avec une profonde tristesse les nouvelles qu'on a reçues de cette patrie qu'on a laissée si chargée de victoires et de conquêtes. La renommée a déjà répandu les nouvelles des revers des armées d'Italie et d'Allemagne. On ne connaît pas encore tous les malheurs , mais Bonaparte peut les pressentir , parce qu'il a déjà jugé les fautes qui ont été commises. Dans toutes les lettres qu'il a reçues on implore son retour. Les progrès de l'anarchie lui sont fidèlement représentés. Les rapports les plus exacts lui font entendre que les républicains français, fatigués de leurs magistrats , qui se succèdent sans leur inspirer ni confiance ni respect, fatigués de leurs lois, qui ne se multiplient que pour s'entre-détruire, ne sont plus disposés qu'à reconnaître une seule autorité , celle d'un grand nom. L'imagination le reporte vers ses armées qui se retirent des bords de l'Adige du Danube et du Rhin. Du sein de l'Egypte , il trace des plans de campagne dont le théâtre est en Italie ; mais il ne peut laisser sa dernière conquête que bien assurée , et son armée que triomphante. Combien il lui tarde que les ennemis viennent lui offrir cette occasion de victoire et de sécurité ! Il compte les jours où le débarquement des Turcs lui a été promis : toute sa crainte est que les ennemis n'emploient pas à cet effort la plus grande partie , et sur-tout l'élite de leurs forces ; un triomphe incomplet contrarierait autant ses dessein que l'absence d'un triomphe. Quelques jours lui ont suffi pour repousser vers le désert Ibrahim-Bey , qui, depuis son retour de la Syrie , a osé s'avancer vers les Pyramides , et Mourad-Bey , qui , chassé de bourgade en bourgade dans la Haute-Egypte , par les continuel exploits du général Desaix et du général Davoust , est parvenu , en dérobant sa marche , à gagner l'Oasis du lac Natron et celui de Sabahiak. Le général Lagrange , et bientôt le général Murat, ont surpris le camp de ce dernier , et ont taillé son armée en pièces. A ces mouvemens hardis des Mameloucks , Bonaparte ne doute plus que le débarquement des Turcs ne soit près de s'effectuer. Il apprend , par une lettre d'Alexandrie , que cent voiles turques ont mouillé le 24 messidor (13 juillet) à Aboukir , qu'ils ont assiégé le fort et s'en sont rendus maî-

tres , qu'ils sont au nombre de dix-huit mille hommes commandés par Mustapha-Pacha. Ainsi la fortune lui ouvre une voie pour un retour glorieux dans cette France où on l'appelle. Le salut de l'Egypte , et peut-être celui de la France , vont se décider dans un même lieu , et la destinée veut que ce grand événement s'accomplisse dans ce même Aboukir dont le nom était devenu si fameux par le désastre des Français. Les Turcs s'étaient retranchés autour de ce fort , et y occupaient une position redoutable. Leur commandant n'avait eu confiance que dans l'opiniâtreté avec laquelle ils se défendent dans les lieux fortifiés. Bonaparte marche sur eux. Il est à une demi-lieue du fort , et se dispose à emporter les redoutes qui couvrent l'armée ennemie. Le général Lannes attaque avec toute l'impétuosité de son courage deux mille hommes qui formaient la première ligne de l'ennemi , et qui s'étaient postés avec de l'artillerie sur des montagnes de sable. Pendant que sa division les enfonce , deux escadrons de cavalerie leur coupent la retraite sur la mer. Aucun d'eux n'évite la mort. La seconde ligne de l'armée turque occupait une position beaucoup plus forte. Une partie s'était ébranlée pour venir au secours de la première , et avait éprouvé le même sort. Les Turcs se tiennent immobiles sous les redoutes qui les couvrent. Leur artillerie est bien servie. Un village qui servait à leur défense est tourné , et bientôt emporté par le général Destaing , sous les ordres du général Lannes. On est au pied des retranchemens. Tout ce que les Français déploierent de valeur dans les journées d'Arcole et de Lodi est égalé dans cette journée. La cavalerie charge jusque sur les fossés de la redoute. La trente-deuxième et la dix-huitième demi-brigade s'élancent et vont combattre les Turcs corps à corps. Le chef de brigade des guides à cheval Bessières , trois autres officiers supérieurs , Duvivier , Rose et Leture , soutiennent d'excellentes dispositions par l'intrépidité la plus héroïque. Les Turcs cherchent à arracher les baïonnettes qui leur donnent la mort. Ils s'avancent le sabre et le pistolet à la main. Les braves meurent , les braves sont remplacés. Duvivier et Leture expirent sur les retranchemens. Les Turcs se croient vainqueurs. Ils s'élancent hors de la redoute , pour couper la tête des morts et des blessés , et obtenir l'aigrette d'argent que leur gouvernement a promise à tout militaire qui apporterait la tête d'un ennemi. Bonaparte observe ce mouvement irrégulier , qui décide pour lui la victoire. Lannes entre au pas de charge dans la redoute qui a été si long-temps disputée. Le général Murat , qui commande l'avant-garde , fait traverser toutes les positions de l'ennemi , qui chancelle , par un escadron dont les manœuvres habiles et prompts coupent la re-

traite à dix mille fuyards. Ils sont poursuivis jusqu'à la mer : ils s'y précipitent ; ils y sont fusillés , mitraillés. Leurs vaisseaux sont à deux lieues dans la rade d'Aboukir , et ne peuvent leur porter de secours. Leur désespoir féroce rend le carnage horrible. Le général Murat , qui s'est couvert de gloire dans cette journée , un grand nombre d'autres chefs valeureux sont blessés. Le pacha Mustapha se rend prisonnier avec son escorte. Il n'existe plus rien de l'armée turque , que douze cents hommes qui défendent le fort d'Aboukir. Ils résistent encore pendant huit jours. Enfin, le 15 thermidor, ils capitulent et viennent embrasser les genoux du vainqueur.

Mais un tel triomphe, et tous ceux que promet encore l'Orient, que font-ils au salut de la France, dont Suwarow et l'archiduc Charles menacent les frontières ? C'est assez avoir combattu de beys et de pachas, c'est contre les Russes et les Autrichiens qu'il faut marcher. Il faut rendre aux Français leur gloire et des lois. Un tel motif excuse la témérité. Bonaparte demande à sa fortune la faveur la plus signalée dont elle ait encore couronné ses entreprises. Ses dispositions sont prises ; c'est le général Kléber qui va lui succéder dans le commandement de l'armée d'Orient. Il s'embarque. . . . Une frégate française qui s'avance sur la Méditerranée , convertie de milliers de vaisseaux anglais , porte les destinées de la terre.

Voyons sous quel aspect la France s'offrira à Bonaparte. Occupons-nous sur-tout à peindre la situation intérieure de la république.

La journée du 30 prairial se distinguait de toutes les époques fameuses de la révolution par l'inconcevable facilité avec laquelle on avait détruit un pouvoir dont la domination avait été plus longue , aussi crainte, et pourtant moins odieuse que celle du terrible comité de salut public , de Robespierre et de Billaud Varennes. Le résultat direct de cette journée paraissait être de subordonner enfin le directoire aux deux conseils. Ils avaient donné à Barras et à Sieyès trois collègues qui n'étaient ni disposés ni propres à faire revivre la dictature que le dix-huit fructidor avait établie. Ils avaient pris leurs précautions contre toute espèce d'empire , excepté contre celui des jacobins , c'est-à-dire , celui de la multitude. Les clubs se rouvrirent. Les jacobins y rentrèrent comme par droit de conquête. A Paris , ils prirent possession de la salle dite *du Manège* , où l'assemblée constituante avait eu ces débats animés par tant de passions, brillans de tant d'éloquence. Ce lieu était pour les jacobins un poste militaire. De-là, ils se flattaient de dominer aisément l'un des deux conseils qui siégeait aux Tuileries, et de se rendre maîtres de ce jardin qui leur rappelait plusieurs victoires de la sédition. J'ai dit plus haut que les ja-

cobins, lorsque, après le dix-huit fructidor, ils soutinrent une lutte contre le directoire, prompt à les accuser, et timide à les punir, avaient eu soin d'écarter des principes d'une folle démocratie qu'ils continuaient à professer, les maximes sanguinaires dont plusieurs d'entre eux avaient fait de si cruelles applications, et qui, s'ils n'osaient plaindre les victimes, au moins ils avaient condamné les principes du dix-huit fructidor. Mais, dans une secte politique qui tire toute sa force des passions de la multitude, les promesses de modération, lors même qu'elles ne sont pas hypocrites, sont bientôt démenties : l'horreur de tous les crimes s'efface dans une société où la tiédeur est le plus grand des crimes. Les jacobins reparaissaient sous les mêmes auspices qui avaient rendu leur puissance si formidable. Le prétexte de la vengeance avait manqué à la plupart des supplices et des massacres qui avaient signalé leur premier règne ; que ne devait-on pas craindre d'eux lorsqu'ils avaient vu frapper un si grand nombre de leurs compagnons dans l'Ouest et dans le Midi, et lorsqu'ils mettaient au nombre de leurs martyrs ceux même que le directoire avait fait condamner dans le flagrant délit de la sédition ! Gracchus Babeuf, dont ils honoraient la mémoire, avait poussé son audace extravagante jusqu'à invoquer des lois agraires. A son exemple, quelques-uns des jacobins appelaient le partage des biens, et ce vœu n'était condamné par les autres que comme un principe exagéré. Un grand nombre de membres du conseil des cinq-cents assistaient à ces absurdes délibérations, et regardaient cet enthousiasme comme le seul moyen de salut public dans les dangers de la patrie. Ils se flattaient de diriger ce torrent, mais ils ne faisaient rien qui n'ajoutât à la violence et à la rapidité de son cours. C'était un moment d'alarme dans tout Paris que celui où les jacobins sortaient de la vaste salle du *Manège*, qui suffisait à peine au nombreux concours de leurs agrégés. Ils se répandaient dans le jardin des Tuileries, et l'épouvante croissait en raison de leur joie. Les chants belliqueux de nos armées ne paraissaient dans leur bouche que des chants de mort. Tous les symptômes d'une seconde terreur apparaissaient. Eloignés depuis long-temps des affaires publiques, la plupart des citoyens sages et éclairés dissertaient sur la possibilité d'un nouveau règne de sang, comme s'il se fût agi de l'un de ces événemens que les efforts humains ne peuvent détourner. Quelquefois on justifiait son inertie par des motifs de sécurité aussi vagues que ceux-ci : « On ne peut, » disait-on, éprouver deux fois un fléau aussi terrible ; la puissance des assignats manque aux jacobins, le peuple est dé- » trompé sur eux, l'armée les repousse. »

Il est vrai qu'on ne voyait plus la multitude de la capitale

enivrée, comme dans les années de 1792 et de 1793, du fanatisme révolutionnaire. Elle recevait toutes les promesses des jacobins sans joie, sans illusion, mais elle écoutait sans horreur les menaces qu'ils faisaient à leurs ennemis. Elle se tenait loin du combat, et ne se fût présentée qu'au moment des dépouilles. Son apathie faisait le désespoir des jacobins, qui d'ailleurs cherchaient en vain parmi eux des chefs capables de l'agiter violemment. Leur ascendant se faisait plus sentir aux dépositaires de l'autorité. Deux des nouveaux directeurs, Gohier et Moulins, paraissaient s'appuyer sur ce parti, ou du moins montraient une grande crainte de l'offenser. Un troisième, Barras, qui ne s'était conservé au directoire que par l'abandon qu'il avait fait de ses collègues, craignait de réveiller le souvenir des griefs qui lui étaient communs avec eux. Il paraissait rechercher l'alliance des jacobins, qui gardaient avec lui une fierté, gage de leur ressentiment. La conduite que tint le directeur Sieyes dans des circonstances aussi difficiles obtiendra sans doute les plus justes éloges de l'histoire. Secondé d'un seul de ses collègues, Roger Ducos, sans puissance réelle, puisqu'il n'entraînait ni la majorité du directoire, ni celle du conseil, qui avait l'initiative des lois, il servit de ralliement à tous ceux qu'épouvantait le nouveau règne des jacobins; son nom était une autorité. Ses premiers écrits, son long silence, le dédain qu'il avait annoncé pour des constitutions imparfaites, tout faisait croire que dans le moment même où il s'élevait avec fermeté contre les entreprises des démocrates, il était prêt à présenter un système entier de lois qui donnerait enfin de la fixité à une république toujours ébranlée. Malgré le profond mystère de ses méditations, on soupçonnait qu'il voulait établir une aristocratie vigoureuse combinée avec quelques élémens de la monarchie. Les projets qu'on lui supposait éveillaient tous les projets. A aucune époque de la révolution, on ne vit plus d'intrigues ni plus de plans divers. La constitution, qu'on paraissait encore invoquer, n'inspirait plus de confiance à personne. Aucun parti ne se présentait pour la protéger : toute la question était de savoir si elle périrait par le feu des séditions, ou si elle serait écartée sans violence pour faire place à un système plus solide. Hors du pouvoir, et dans le pouvoir même, chacun croyait avoir le secret, ou cherchait à se donner l'importance d'une grande intrigue. Il y avait peu de réunions où l'on ne discutât les moyens de changer le gouvernement de la république. Il se formait par degrés une confédération anti-jacobine, et l'on y voyait entrer des hommes qui, ayant longtemps montré du penchant pour les principes démocratiques, ne voulaient plus les suivre dans leurs conséquences les plus

extravagantes. On se disait confidentiellement que tel ou tel général adhéraît à cette ligue, et s'en déclarerait le chef dans une occasion importante. Sur-tout on paraissait se promettre les secours du général Joubert. La consternation fut extrême lorsqu'on apprit que ce jeune héros avait péri dans une bataille, que peut-être l'ardeur d'exécuter de grands projets lui avait fait précipiter.

Le directeur Sieyes n'avait qu'un seul moyen de manifester son opposition contre les jacobins. Il était président du directoire. Chaque fois qu'en cette qualité il avait à parler au nom du gouvernement, il prêtait à tous ses collègues les propres sentimens dont il était animé contre les promoteurs de l'anarchie. Ses discours étaient véhémens, et, quoiqu'ils ne fussent suivis d'aucune résolution, ils supposaient toujours en lui la faculté d'en prendre une décisive.

Le nouveau ministre de la police, Fouché, le seconda beaucoup mieux que les directeurs, ses collègues. Il osa faire fermer le club des jacobins, qui avait été transféré de la salle du Manège à la rue du Bac. Il avait à craindre d'être désavoué par le directoire et par le conseil des cinq-cents, dont la plupart des chefs avaient fait une intime alliance avec les jacobins. Il prit cette mesure avec une telle vivacité, qu'on le crut puissant, en le voyant confiant et courageux. Les directeurs, après le succès, lui pardonnèrent de leur avoir offert les moyens de n'être plus esclaves d'un parti. On déclama contre lui au conseil des cinq-cents, mais on n'osa le condamner dans le jour même; et le lendemain, il fit prendre une plus haute opinion des ressources qu'il s'était assurées pour soutenir une mesure aussi ferme.

La constitution n'avait plus qu'un seul de ses ressorts qui eût conservé de l'énergie et de la régularité : c'était le conseil des anciens. Les plus distingués de ses membres exprimaient une profonde aversion pour les remèdes violens et sanguinaires qu'on voulait appliquer aux maux de la patrie, et ils en avaient fait rejeter plusieurs. Cependant leurs efforts et ceux de plusieurs orateurs du conseil des cinq-cents ne purent empêcher deux lois qui avaient une sinistre analogie avec les mesures révolutionnaires les plus détestées; l'une était la loi des otages, et l'autre un emprunt forcé et progressif. La guerre civile, qui s'annonçait dans plusieurs départemens, et qui se faisait craindre dans beaucoup d'autres, la détresse du trésor public, avaient appelé ces deux lois, dont l'effet était d'aggraver l'un et l'autre de ces fléaux. Je vais indiquer, dans un tableau rapide, ce que la France avait à craindre de ces provinces révoltées.

La Vendée n'offrait plus que des champs ravagés, que des

bourgades désertes, des moulins et des fermes incendiés. Cependant tout ce qui respirait sur ces monceaux de ruines ne vivait plus que pour la haine et la vengeance. Le général Hoche avait pu seul calmer ces malheureux habitans; mais on s'était bien écarté de la modération et de la tolérance dont il avait donné l'exemple. Les prêtres tenaient en armes ces déserts, afin de ne point aller expirer dans ceux de la Guyane. Tout retraçait la mort dans ces lieux, et tout la faisait braver. Quelques chefs des Vendéens avaient survécu. Ils héritaient de toute l'affection et de tout le dévouement qu'avaient inspiré Lescure, Laroche-Jacquelin, Charrette et Stofflet. Les efforts de leurs petites armées pouvaient bien alarmer quelques villes voisines, mais non porter des coups dont le centre de la république eût à s'inquiéter. Ils ne différaient plus, que par quelques nuances de courage et de discipline, des chouans, qui ravageaient les départemens voisins. De l'impuissance d'organiser des armées royales dignes d'affronter les détachemens des armées républicaines, était résulté un système qui substituait à la guerre civile un mal encore plus funeste et plus odieux. Les villages, les villes et les châteaux se liguèrent pour s'entraider dans le brigandage. Les chouans se formaient en troupes sous des chefs subordonnés entre eux : ils quittaient les armes à l'approche d'un corps nombreux de républicains; ils commandaient le silence, sous peine d'un supplice inévitable, à tous ceux qui auraient pu les déceler; ils s'avertissaient par différens signaux, des troupes qu'il fallait éviter et de celles qu'on pouvait surprendre. Dans leurs travaux champêtres, ils ne perdaient pas l'occasion d'un meurtre, si un soldat républicain s'offrait à leurs regards. Ils portaient le fusil en conduisant la charrue, et souvent ils arrosaient de sang le sillon qu'ils creusaient. C'était sur-tout contre les prêtres assermentés et contre les acquéreurs des domaines nationaux qu'ils employaient tous les raffinemens de la barbarie. Ils surprenaient rarement une ville sans rançonner ses habitans. Ils égorgaient tous ceux qui étaient désignés à leur haine. Ils connaissaient, par le moyen d'agens qu'ils soudoyaient dans la capitale, les sommes qu'attendait ou qu'envoyait le trésor public. Ils sortaient en armes d'une forêt ou d'un château pour attaquer le courrier ou la voiture publique qui portait ces sommes. Ils crurent ennoblir le vol par quelques formes de politesse et d'humanité envers les voyageurs, lorsque rien ne montrait en eux des ennemis. Ils formaient d'une partie de ces dépouilles ce qu'on appelait *le trésor des princes*. Ils attiraient à cette indigne association des hommes qui eussent rougi d'y entrer au nom de la cupidité, et qui s'y précipitaient au nom de la ven-

geance : tel était ce plan formidable qui justifiait, appelait et payait tous les crimes. Une partie des campagnes de la Normandie, toutes celles de la Bretagne, de l'Anjou, du Maine et du Poitou, avaient reçu cette organisation anti-sociale. Des désordres du même genre commençaient à éclater dans la Touraine et dans le pays chartrain. Tout était perdu, le mal dans ses progrès violens et rapides n'eût plus permis de remède, si la chaîne des pays révoltés se fût étendue jusqu'aux provinces méridionales, et sur-tout jusqu'au Languedoc, qui commençait à être agité par des chefs aussi entreprenans, mais moins habiles. Toulouse recevait des alarmes d'un rassemblement nombreux. Les Cévennes cachaient des révoltés déjà vaincus dans plusieurs rencontres, et dont le désespoir était aggravé par une longue misère. Mais parmi les royalistes armés plusieurs cherchaient en vain quel profit leur cause pourrait tirer d'un tel brigandage. Puisaye, l'auteur de ce plan, eût voulu donner à ces bandes effrénées quelque apparence d'une armée régulière et d'un parti que des sentimens généreux enflamment. Il croyait qu'un prince de la maison de Bourbon pouvait seul substituer à ce fanatisme grossier le mobile de l'honneur. Il appelait, par les interpellations les plus vives et les plus répétées, le comte d'Artois, qui, chargé par l'Angleterre des détails de cette ligue, en était le chef secret. Avant Puisaye, et dans un temps où le parti vendéen avait perdu beaucoup de sa puissance, mais où il avait conservé quelque gloire, Charrette avait pensé que si le comte d'Artois paraissait à la tête de ce parti, il lui donnerait une plus grande importance et une impulsion plus décisive. Ce prince avait paru céder au vœu des royalistes, toujours prêts à mourir pour sa cause. L'Angleterre avait fait les frais d'une nouvelle descente. Le comte d'Artois avait débarqué avec un corps de troupes à l'Isle-Dieu, et dans cette proximité de la Vendée, le ministère anglais le condamna à l'inaction, comme s'il en eût été séparé par un long trajet de mer. Il retourna en Angleterre, et Charrette, après avoir exhalé son indignation contre cette inaction méditée, n'eut plus qu'à chercher la mort. Puisaye ne fut pas plus heureux dans ses nouvelles instances; les mêmes entraves qui avaient fait échouer l'exécution des précédens projets subsistant toujours, il ne fut pas écouté; il se retira dans le Canada. Un autre chef, d'un courage plus brillant, mais d'une politique moins habile, Frotté, lui succéda dans le commandement de la Bretagne. Il avait parmi ses lieutenans George Cadoudal. Ces chouans semblaient un peuple descendu des Flibustiers. Ils se laissaient des petites entreprises où leur bravoure n'avait rencontré que des triomphes obscurs. Ils voyaient accourir à eux des

dirigé la journée du 30 prairial, la moins fameuse et la moins décisive de toutes les journées révolutionnaires ; son ame, inaccessible à la vengeance, ne lui eût pas permis de donner des suites cruelles à une victoire de ce genre. Un sentiment plus doux l'avait occupé : il venait d'épouser la fille de l'ambassadeur français Sémonville ; et comme s'il n'eût pas eu encore assez de gloire à lui offrir, il avait volé aux plaines d'Italie, et il avait trouvé l'armée presque dans le même lieu où Bonaparte avait commencé sa conquête. J'ai dit que l'opinion publique avait supposé que, dans ce moment même, il concevait de vastes projets pour délivrer la république de l'anarchie. Mais les conjectures les plus vraisemblables ne peuvent se développer dans un précis qui suffit à peine à l'indication des grands événemens que l'histoire offre ici en foule. Joubert va combattre. Une guerre défensive lui paraît insupportable pour des Français ; elle l'est sur-tout pour lui-même. Il est parvenu à réunir trente-six mille hommes, mais dont le plus grand nombre n'est point encore éprouvé par la guerre. Il a sous ses ordres des généraux estimés. Moreau est parmi eux. Ils confèrent ensemble sans rivalité. Ils savent que Suwarow va recevoir un renfort de vingt mille hommes. C'est l'armée du général Kray qui revient de Mantoue, qu'une capitulation, sujet d'un long murmure parmi les militaires français, lui avait livrée beaucoup plutôt qu'il ne pouvait l'espérer. Le général Joubert se décide à prévenir, s'il en est temps encore, cette importante jonction, qui portera l'armée des alliés à plus de soixante mille hommes. Mais, malgré la promptitude de ses mouvemens, il est trompé dans son espérance. A peine s'est-il emparé des hauteurs de Novi, dans l'intention d'offrir la bataille, qu'il s'aperçoit, à la confiance des ennemis, que la jonction s'est déjà opérée ; et c'est le général Kray lui-même qui, le 28 thermidor, commence l'attaque contre l'aile gauche de l'armée française, commandée par le général Joubert. Celui-ci sent toutes les difficultés de sa position ; il n'a plus de confiance que dans l'héroïsme de son armée ; il croit que l'excès du péril lui permet de se conduire en soldat ; il marche à la tête d'une colonne d'infanterie. Il a tellement habitué l'armée à l'excès de son intrépidité, qu'elle ne songe pas même à le contenir. Les sermens de *vaincre ou de mourir*, les cris de *vive la république*, les chants d'une joie martiale retentissent sur son passage et se mêlent au sifflement des balles... Mais un morne silence, et bientôt les cris du désespoir succèdent à ce tumulte belliqueux. Joubert a reçu une balle qui l'a atteint au cœur. On l'a vu tomber de cheval ; sa voix s'est

nobles, et même des chefs vendéens qui avaient auparavant témoigné de l'aversion pour une guerre telle que celle de la chouannerie : c'était la funeste loi des otages qui leur valait ces puissans auxiliaires. Elle se discutait encore, que déjà les seuls hommes redoutables qu'elle pouvait atteindre étaient sous les armes. Ils usaient de représailles, et, dans les villes qu'ils surprenaient, ils arrêtaient des familles de législateurs et de fonctionnaires publics, qui répondaient du salut de leurs propres familles; tant il est dangereux d'ajouter de nouvelles rigueurs au droit des gens déjà si effroyable qu'on suit dans les guerres civiles (1). D'Autichamp, l'un des Vendéens les plus valeureux, ne put tirer qu'un faible parti d'une armée de huit mille hommes; il surprit des villes aussi peu importantes que Cholet et Montaigu, mais il attirait sur lui l'élite des forces républicaines. Châtillon, plus heureux à la tête de deux mille chouans, après avoir remporté un avantage sur un petit corps de troupes, en obtint un prix inespéré, il put entrer dans cette ville de Nantes qui, cinq ans auparavant, avait résisté à l'armée la plus nombreuse et la plus brillante de la Vendée. Mais il n'eut pas le temps de jouir de ce succès : avant la nuit, les Nantais, revenus de leur surprise, l'avaient déjà forcé à la retraite. Un autre chef des chouans, Bourmont, soumettait presque toute l'ancienne province du Maine, et vengeait de son côté, dans la ville du Mans, le désastre le plus horrible qu'eût éprouvé l'armée royale et catholique. Saint-Brieux, la Roche-Sauveur tombaient au pouvoir des deux chefs de chouans, Le Mercier et Saint-Régent. Frotté obtenait aussi des avantages considérables dans la Basse-Normandie. Il est à remarquer que la république apprenait coup sur coup des nouvelles aussi humiliantes dans le moment même où les victoires du général Massena et du général Brune venaient d'arrêter la nouvelle coalition dans ses triomphes, comme si sa destinée eût été de ne point périr par la guerre, mais par l'anarchie.

Je passe aux faits militaires qui précédèrent l'arrivée de Bonaparte en France. La bataille de Novi avait décidé pour les Français la perte de toute l'Italie, à l'exception du seul territoire de Gênes. Le général Joubert, militaire plein de bravoure et de loyauté, maître de toutes ses passions, excepté de son courage dans un jour de combat, avait été nommé pour remplacer le général Moreau dans le commandement de l'armée d'Italie. Dans le court intervalle où le directoire l'avait laissé sans emploi, il avait préparé et

---

(1) La plus belle et la plus courageuse réclamation qui fut faite contre cette funeste loi des otages fut l'ouvrage de M. Morrellet.

dirigé la journée du 30 prairial, la moins fameuse et la moins décisive de toutes les journées révolutionnaires ; son ame, inaccessible à la vengeance, ne lui eût pas permis de donner des suites cruelles à une victoire de ce genre. Un sentiment plus doux l'avait occupé : il venait d'épouser la fille de l'ambassadeur français Sémonville ; et comme s'il n'eût pas eu encore assez de gloire à lui offrir, il avait volé aux plaines d'Italie, et il avait trouvé l'armée presque dans le même lieu où Bonaparte avait commencé sa conquête. J'ai dit que l'opinion publique avait supposé que, dans ce moment même, il concevait de vastes projets pour délivrer la république de l'anarchie. Mais les conjectures les plus vraisemblables ne peuvent se développer dans un précis qui suffit à peine à l'indication des grands événemens que l'histoire offre ici en foule. Joubert va combattre. Une guerre défensive lui paraît insupportable pour des Français ; elle l'est sur-tout pour lui-même. Il est parvenu à réunir trente-six mille hommes, mais dont le plus grand nombre n'est point encore éprouvé par la guerre. Il a sous ses ordres des généraux estimés. Moreau est parmi eux. Ils confèrent ensemble sans rivalité. Ils savent que Suwarow va recevoir un renfort de vingt mille hommes. C'est l'armée du général Kray qui revient de Mantoue, qu'une capitulation, sujet d'un long murmure parmi les militaires français, lui avait livrée beaucoup plutôt qu'il ne pouvait l'espérer. Le général Joubert se décide à prévenir, s'il en est temps encore, cette importante jonction, qui portera l'armée des alliés à plus de soixante mille hommes. Mais, malgré la promptitude de ses mouvemens, il est trompé dans son espérance. A peine s'est-il emparé des hauteurs de Novi, dans l'intention d'offrir la bataille, qu'il s'aperçoit, à la confiance des ennemis, que la jonction s'est déjà opérée ; et c'est le général Kray lui-même qui, le 28 thermidor, commence l'attaque contre l'aile gauche de l'armée française, commandée par le général Joubert. Celui-ci sent toutes les difficultés de sa position ; il n'a plus de confiance que dans l'héroïsme de son armée ; il croit que l'excès du péril lui permet de se conduire en soldat ; il marche à la tête d'une colonne d'infanterie. Il a tellement habitué l'armée à l'excès de son intrépidité, qu'elle ne songe pas même à le contenir. Les sermens de *vaincre ou de mourir*, les cris de *vive la république*, les chants d'une joie martiale retentissent sur son passage et se mêlent au sifflement des balles... Mais un morne silence, et bientôt les cris du désespoir succèdent à ce tumulte belliqueux. Joubert a reçu une balle qui l'a atteint au cœur. On l'a vu tomber de cheval ; sa voix s'est

ranimée pour prononcer ces mots : *Marchez toujours*. Déjà le héros n'est plus. Les soldats consternés aperçoivent Moreau, et Moreau sera encore une fois leur général. L'action est si vivement engagée, que les combinaisons militaires semblent suspendues des deux côtés. La plus grande chaleur du combat est auprès du poste de Novi, que les Français défendent avec toute leur bravoure, qu'ils abandonnent, qu'ils reprennent, et d'où le général en chef se retire enfin après avoir essuyé et fait souffrir aux ennemis une perte énorme, après avoir eu un cheval tué sous lui et ses habits criblés de balles. Mais en se retirant il a été forcé de se séparer des corps que commandent les généraux Pérignon, Grouchy et Colli. Suwarow se jette avec impétuosité sur Novi, où ces corps se sont réfugiés. Il en fait enfoncer les portes à coups de canon. Il fait une multitude de prisonniers, parmi lesquels sont les trois généraux que je viens de nommer, et qui n'ont cessé de se battre que lorsque leur sang est presque épuisé par leurs blessures. Cette bataille, une des plus meurtrières qui se soient données depuis l'invention de la poudre, et où la perte des Français fut évaluée à près de vingt-cinq mille hommes par les alliés, qui avouèrent de leur côté plus de quinze mille hommes tués ou blessés, ne valut à ces derniers que la conquête des forteresses du Piémont, qui leur résistaient encore. Il leur fallut, pour se rendre maîtres de Coni, remporter sur le général Championnet une nouvelle victoire, qui fut vivement disputée. Presque tout le territoire de Gênes fut conservé.

J'ai dit enfin la dernière défaite des Français. La fortune change, l'esprit de discorde qui vient toujours arrêter les coalitions triomphantes s'est répandu sur les alliés. Suwarow vainqueur dans tant de journées mémorables, est comblé d'honneurs ; la reconnaissance de son souverain ne lui laisse rien à envier. Mais le cabinet de Vienne, soit par quelque jalousie, soit par esprit de domination, trace, pour la fin de cette campagne, des plans qui ne s'accordent plus avec les opérations de Suwarow. Il n'est plus maître de chercher lui-même le fruit qu'il peut tirer de ses victoires. On dispose de son armée, il faut qu'il abandonne l'Italie aux deux généraux autrichiens Kray et Mélas, qui l'ont aidé à la conquérir, et qu'il se rende en Suisse, où déjà un corps d'armée russe est venu fortifier l'archiduc Charles. Mais ce prince victorieux va-t-il servir sous les ordres du héros russe qui vient d'éclipser sa gloire ? Soit que la jalousie fût entre les deux généraux, soit qu'elle ne fût qu'entre les deux cabinets, on vit avec étonnement l'archiduc Charles quitter Zurich avec l'élite de son armée pour

aller à la rencontre du général français Muller, qui faisait une fausse attaque sur Philisbourg, tandis que Suwarow, désespéré de quitter l'Italie, s'avancait vers Zurich à marches forcées, à travers les montagnes, les rochers et les précipices. Ainsi il se trouva un intervalle de près de trois semaines où les armées victorieuses des alliés n'eurent plus de centre ni de point d'appui. Ce mouvement n'échappa point à un général aussi vigilant et aussi intrépide que Massena. Il se garda bien de troubler de telles opérations en annonçant trop tôt l'intention d'en profiter. Il a rassemblé ses forces; il se dispose à reprendre dans un seul jour tout le terrain qu'il n'a cédé qu'en quatre mois de combats. Il a chargé le général Lecourbe de s'opposer à la marche de Suwarow. La plupart des mémoires militaires s'accordent à donner les plus grands éloges à la conduite du général russe au moment où la victoire s'apprête à abandonner ses drapeaux. On rapporte que, se disposant à attaquer un poste de Français qui défendait le Saint-Gothard, et voyant ses soldats interdits à l'aspect de ces cimes encore chargées de glaces et de neiges, il ranima leur courage par un trait qui caractérise à-la-fois lui et son armée. Il s'arrête; il fait creuser un fossé sur le chemin; il s'y précipite : *Quand vous vous déshonorerez*, dit-il à ses soldats, *voicî la place de votre général. Achevez votre ouvrage, couvrez-moi de terre . . . Je vous vois interdits : vous contemplez avec étonnement votre général dans une telle posture et couvert de fange ; lâches , c'est de vous-mêmes que vous devez rougir !*

Suwarow avait déjà emporté le poste du mont Saint-Gothard et plusieurs autres non moins importans. Il n'était plus qu'à peu de distance de l'armée principale, dont il allait prendre le commandement, et qui était destinée à l'invasion des provinces françaises, lorsque Massena commença l'opération la plus importante et la plus heureuse de toute la campagne. Le 2 vendémiaire (23 sept. 1799), il avait fait une attaque générale contre tous les postes de l'armée des alliés. Par ses habiles manœuvres, il avait entièrement séparé le corps autrichien commandé par le général Hotze, et surtout il lui avait rendu impossible toute jonction avec Suwarow. Hotze, au désespoir, imite le dévouement du général Joubert, et comme lui, est tué au commencement de l'action, en chargeant à la tête de ses grenadiers. Toute l'aile qu'il commandait est battue, dispersée, erre dans les montagnes sans pouvoir se rejoindre au centre de l'armée. L'effort des Français se porte ensuite sur l'armée russe, commandée par le prince Korsakow;

le pont de Bellikon, couvert des plus formidables batteries, est emporté. Bientôt après, on force le camp de Wettingen, où Korsakow s'était retiré, et où il avait cru arrêter l'impétuosité des Français en formant un bataillon carré de quinze mille hommes. L'artillerie renverse, comme à Fontenoy, cette colonne. Les rangs sont éclaircis et ne peuvent se refermer. Les Russes se pressent les uns sur les autres : leur immobilité les laisse sans défense contre la baïonnette des soldats français. Enfin on les pousse jusque dans les faubourgs de Zurich : on les y poursuit. Déjà la ville est sommée de se rendre. Le commandant s'y refuse. La nuit s'avance : si elle suspend le combat, c'est pour le rendre encore plus terrible. Le lendemain, les Russes se rallient et rassemblent leurs bataillons derrière Zurich. Dès le premier crépuscule, l'action se rengage. Les Français ont dû le succès de la veille à leur discipline ; Massena permet tout aujourd'hui à leur impétuosité. Le prix de la gloire entre tous les braves est à qui entrera le premier dans Zurich. Le général Oudinot l'obtient. Il fait enfoncer la porte de Bade. D'autres pénètrent d'un côté opposé. La ville est emportée. Les Russes sont poursuivis de rue en rue. Leur résistance rend plus acharnés les soldats français, que tous les chefs s'efforcent de contenir. Au milieu des horreurs inséparables de cette multitude de combats dans une ville prise d'assaut, peu d'habitans de Zurich perdirent la vie. Mais la fatalité la plus cruelle, ou l'aveugle férocité d'un soldat priva cette ville du pasteur le plus propre, par ses vertus, par son zèle ardent et par le feu de son imagination, à consoler la Suisse dans ses jours malheureux.

Quand chaque habitant, glacé de terreur, se tenait renfermé dans sa maison, le célèbre Lavater sortit de la sienne. Il regardait comme un devoir de son saint ministère de chercher à adoucir les vainqueurs, de sauver ou les citoyens, ou les guerriers qui pouvaient être menacés. Tout devait lui faire espérer le succès de cette courageuse mission : une figure imposante que la vieillesse avait rendue encore plus auguste, et qui annonçait les inspirations du génie, ajoutait à l'effet de ses discours éloquens. Il était au milieu d'un groupe de vainqueurs et de vaincus ; son bras s'étendait sur les derniers, comme pour les protéger ; il offrait aux premiers quelques rafraîchissemens, lorsqu'un coup, porté par je ne sais quel barbare, priva l'humanité de ce pasteur vertueux. Toute l'armée gémit de ce malheur. Il ne paraît pas que la victoire ait été souillée par un grand nombre de meurtres de ce genre.

Quel fut le désespoir de Suwarow en apprenant un désastre qu'il était si loin de prévoir ! Au lieu de trouver une armée qui, depuis le commencement de la campagne, n'avait

obtenu que des succès, et à la tête de laquelle il s'était flatté de traverser la Suisse, d'envahir la Franche-Comté, de surprendre Besançon et peut-être de menacer Paris, il faut qu'il dispose sa propre retraite et qu'il fuie sans avoir vaincu. Il ne peut s'y résoudre; il s'emporte; il menace; il ordonne au malheureux Korsakow de tenter encore avec les débris de son armée un nouveau combat, Korsakow obéit. Il est vaincu une seconde fois. Massena se porte avec rapidité vers l'aile que commande le général Lecourbe, et qui va poursuivre Suwarow. Déjà l'on se flatte à Paris de voir arriver prisonnier le héros russe qui s'est rendu l'Annibal de la nouvelle république. Mais ni son courage ni ses talens militaires ne l'ont point abandonné dans cette situation presque désespérée: il combat à chaque poste; il se défend sur chaque montagne; souvent il est obligé d'abandonner son artillerie; quelquefois il ne peut secourir des corps qui sont assaillis par des forces supérieures. Enfin il revoit l'Italie, le théâtre de sa gloire, où il ne ramène que treize mille combattans indignés comme lui. Le ressentiment de Suwarow contre les inepties ou les perfidies du cabinet autrichien fut bientôt partagé par son maître, et devint aussi fatal à la coalition que les revers que je viens de rapporter. Mais il appartenait à un autre gouvernement que le directoire de développer ces semences de discorde.

Le résultat de ces différentes batailles fut, suivant le rapport du général Massena, environ dix-huit mille prisonniers, dont huit mille blessés, plus de cent pièces de canon, treize drapeaux, quatre généraux prisonniers, cinq tués, la reprise du Saint-Gothard, de Glaris et des vallées qui y débouchent. La perte totale des ennemis s'éleva à plus de trente mille hommes.

Presque dans le même temps la coalition éprouva dans la Hollande une défaite humiliante pour les Anglais et les Russes, qui avaient été ses principaux moteurs. Le cabinet de Londres avait tout espéré de l'invasion de ce pays. Jamais un armement plus formidable ne s'était préparé dans les ports britanniques; mais le commandement en avait encore été confié au duc d'York, et cette seule circonstance suffisait pour rassurer les Français. Partagés par tant de périls divers, ils n'avaient pu laisser dans la république batave qu'un corps de troupes peu nombreux, commandé par le général Brunck. Celui-ci avait de plus sous ses ordres les troupes bataves, dont le général Daendels avait le commandement particulier.

Dans les derniers jours du mois d'août 1799, la flotte britannique, au nombre de cent cinquante voiles, parut devant la rade du Texel. Vingt mille hommes débarquèrent à la pointe

du Helder. Ils se rendirent maîtres des batteries. Ce premier succès leur en valut un autre plus facile encore, et beaucoup plus important. Ils s'emparèrent, sans tirer un coup de canon, de toute la flotte batave qui était dans le Texel. Nous avons déjà vu, dans plusieurs occasions, les honteuses défections de la marine hollandaise, qui, toute vouée au parti d'Orange, ne manquait jamais de trahir, devant les Anglais, sa patrie et son ancienne gloire.

Les Austro-Russes, débarqués dans la Nord-Hollande, réussirent d'abord dans toutes leurs entreprises, mais lentement, et avec plus de difficulté qu'ils ne l'avaient calculé. L'armée de terre des Hollandais, animée par le patriotisme du général Daendels, disputa le terrain, et apprit au duc d'York qu'il lui faudrait bien des victoires pour s'ouvrir le chemin d'Amsterdam. Ce prince avait évité jusque-là les fautes qui lui avaient occasionné des revers honteux dans la Flandre maritime. Un militaire distingué, le général Abercromby, qui depuis se distingua dans une expédition contre l'Égypte, et mourut, comme Gaston-de-Foix et Gustave, au sein de la victoire, dirigeait les opérations. Après deux actions générales qui avaient été à l'avantage des Austro-Russes, le général Brune rassembla toutes ses forces pour une bataille décisive. Elle s'engagea à Berghen. Le 20 septembre, vingt-cinq mille Français et Bataves y battirent complètement quarante mille Anglais et Russes. On peut juger de l'étendue de cette victoire par la capitulation que signa, un mois après, le duc d'York, qui avait été chassé sans relâche jusqu'au fond de la Nord-Hollande. Il s'engageait à évacuer en totalité tous les forts qui pouvaient lui rester dans la république batave ; à rétablir celui du Helder, et enfin à rendre, sans compensation, dix mille prisonniers français et bataves détenus en Angleterre.

Si de tels succès ne causèrent point en France toute la joie qu'ils semblaient devoir exciter, il faut bien moins en accuser la nation que les maux intérieurs auxquels elle était en proie, et dont elle n'osait plus espérer le remède. L'anarchie, accrue par les revers, ne pouvait plus se guérir par les victoires. La guerre civile, organisée dans plus de vingt départemens ; des révoltes qui s'annonçaient dans plusieurs ; le brigandage qui se répandait dans presque tous ; le vol et l'assassinat commis avec impunité sur un grand nombre de routes ; deux lois terribles, celle des otages et celle de l'emprunt forcé, qui appelaient plus de maux qu'elles n'en pouvaient prévenir ; un désordre de finances tel qu'aucune nation n'en avait jamais supporté ; une succession de banqueroutes partielles qui prolongeaient l'opprobre de la banqueroute générale ; le trésor public pillé sur tous les chemins, dans les maisons même des rece-

veurs, et dont le vide ne pouvait se remplir, même par les plus violentes exactions; un directoire manquant tout à-la-fois de force, de concorde et de volonté; deux conseils divisés, dont chaque jour et chaque événement nouveau faisait et défaisait la majorité; les jacobins toujours prêts à ressaisir leur règne terrible; les royalistes recourant sans scrupule à tous les moyens que pouvait leur fournir la vengeance; les paisibles amis des lois réduits à garder entre ces partis la honteuse neutralité de la faiblesse: tel était l'état de la France, lorsqu'on apprit que Bonaparte avait débarqué à Fréjus!

Le cri de joie qui s'éleva dans toute la république, et surtout dans la capitale, annonça tout ce qu'on espérait de ce retour, regardé comme miraculeux. Le bruit de la victoire d'Aboukir l'avait devancé. On se racontait tous les triomphes de l'Orient; on revenait sur ceux de l'Italie, et déjà on la voyait reconquise. On opposait le même homme à la ligue, à la guerre civile, à l'anarchie. La république, fatiguée, épuisée, était disposée à tous les sacrifices, mais ne voulait les faire qu'à la gloire. Cet empressement à recevoir un libérateur, l'hommage d'une dictature qui semblait, devant lui, sortir de toutes les bouches, devaient causer un grand ombrage à des magistrats jaloux de leur faible autorité, et aux hommes turbulens et fanatiques qui n'en voulaient reconnaître aucune. Mais les directeurs étaient divisés. Sieyes et son fidèle collègue Roger-Ducos, qui savaient tout ce que l'on court de périls lorsqu'on a défié les jacobins sans les avoir vaincus, étaient sûrs de trouver un abri sous le bouclier de Bonaparte. Sieyes avait, depuis trois mois, cherché un général auquel il pût confier ses plans, et dont le grand caractère les fit réussir. La destinée le servait au-delà de ses espérances. Il s'attacha à tirer de l'obscurité et des embarras d'une théorie un système qui pût être promptement mis en action. Bonaparte en conçut un plus simple. Barras, à qui le luxe rendait le pouvoir nécessaire, et qui regardait comme le plus grand amusement du pouvoir celui de conduire beaucoup d'intrigues, paraissait se flatter d'obtenir une seconde place sous un homme de qui la destinée était de remplir la première. Les deux autres directeurs, Moulins et Gohier, ont laissé dans leur courte administration si peu de traces de leur caractère, qu'il est presque indifférent de connaître quelles étaient leurs dispositions dans cette circonstance. Mais l'un, comme militaire, ne devait pas être étranger à ces sentimens qui avaient volontairement subordonné tous les généraux à Bonaparte; l'autre passait pour avoir une facilité qui ne s'inquiétait et ne s'offensait de rien. Quand aux deux conseils, on sentait, à l'émotion qu'y avait répandue l'arrivée de Bonaparte,

que peu de jours allaient suffire pour décider le combat entre ceux qui cherchaient l'ordre sans pouvoir en poser les bases, et ceux qui reculaient toujours les limites de la liberté, jusqu'à ce qu'elle se confondît avec l'anarchie. Si ces derniers craignaient Bonaparte; le respect pour tant de services et de gloire les empêchait d'éclater.

Bonaparte arriva à Paris en devançant l'ordre qui l'y eût appelé. Sa route avait eu malgré lui l'éclat d'un triomphe. Déjà il avait paru à la foule des spectateurs qui accouraient sur son passage un premier magistrat qui se rend à son poste. La prudence de Bonaparte, dans son séjour à Paris, fut de paraître dédaigner tout ce qu'eût prescrit une circonspection commune. Il ne se taisait point sur les fautes qui avaient été commises; il ne flattait point le parti régnant. Il paraissait rarement au Luxembourg, dissimulait les intelligences qu'il avait avec Sieyès; rejetait avec dédain les ouvertures de Barras; sans insulter à l'autorité des autres directeurs, il n'appelaït ni ne fuyait leurs ombrages. Il s'environnait de tous les hommes qui avaient signalé avec quelque dévouement leur amour de l'ordre, mais sans les montrer en groupe autour de lui: il n'avait pas besoin de concilier, il lui suffisait de rallier à son nom ceux que différens chocs de la révolution avaient désunis. Il est presque inutile de nommer les hommes puissans qui s'empressèrent autour du libérateur espéré; les postes éminens qu'ils occupent aujourd'hui les désignent. A leur tête étaient plusieurs des ministres du directoire, mais particulièrement le ministre de la police, Fouché; le ministre de la justice, Cambacérès, et l'ex-ministre des relations extérieures, Talleyrand-Périgord.

C'était la première fois qu'un grand mouvement s'organisait sans se déceler par une plus vive agitation dans les esprits. On ne remarquait aucune vaine recherche de popularité dans un homme qui était si sûr des vœux du peuple et de l'armée, qu'il se gardait d'en faire d'indiscrètes épreuves. Ceux même que la confiance de Bonaparte appelait à ses conseils se sentaient entraînés vers un ordre nouveau, et n'auraient pu le définir avec clarté. Le secret du mouvement était défendu par son obscurité même: il n'y avait point de ces craintes vagues qui accompagnent un projet mystérieux et hasardeux, et qui, sans le faire connaître, révèlent aux yeux exercés son existence. Aussi le directeur Barras, et ceux qui, comme lui, avaient obtenu la renommée de *bons tacticiens* en révolution, se persuadèrent-ils qu'on n'en pouvait conduire aucune dans le silence du peuple et des soldats. Leur étrange sécurité fournit presque

seule ce que le premier jour de cet ordre nouveau eut de dramatique et de piquant. Le second jour fut terrible, et mit pendant quelques heures les destinées de Bonaparte et celles de la France dans une fatale incertitude.

Le 18 brumaire, un mois après l'arrivée de Bonaparte à Paris, les membres du conseil des anciens s'assemblent à une heure où ils n'avaient pas coutume de commencer leurs travaux. Vingt ou trente d'entre eux ont arrêté leur plan dès la veille. Ils n'ont appelé que ceux de leurs collègues dont les sentimens leur sont le mieux connus. Les députés Cornet et Régnier prononcent des discours qui préparent les esprits à une attente solennelle. Ils peignent les maux de la patrie ; ils exagèrent l'imminence de ses périls ; parlent de complots nouveaux qu'un seul jour, que cette heure seule peut prévenir. Ils prononcent le nom de Bonaparte. Un vif rayon d'espoir luit à travers l'obscurité calculée de leurs discours. Ils proposent une mesure dont ils ne développent pas les motifs. On l'écoute avec étonnement ; on l'adopte avec confiance. Elle consiste à transférer le corps législatif à Saint-Cloud, et à donner au général Bonaparte le commandement des troupes de Paris. Ce décret est à peine rendu, que déjà Bonaparte se présente à la barre du conseil. Il est accompagné de plusieurs des généraux qui se sont distingués sous lui, tels que Murat, Lannes, Berthier, Serrurier, Andréossi, Marmont, et d'autres qui ont commandé avec éclat d'autres armées ; tels que Moreau, Macdonald et Lefebvre. Bonaparte prépare les esprits à de plus grands résultats que ceux qui avaient été annoncés par les orateurs du conseil. Il menace quiconque voudrait le traverser, et présente à l'imagination un long avenir d'ordre et de gloire : *Qu'on ne cherche pas, s'écrie-t-il, qu'on ne cherche pas dans le passé des exemples qui pourraient retarder votre marche ; rien dans l'histoire ne ressemble à la fin du dix-huitième siècle, et rien dans fin du dix-huitième siècle ne ressemble au moment actuel.* Un ordre militaire s'organise à Paris, et le général Lefebvre en a, sous le commandement de Bonaparte, la principale direction. Les soldats saluent par mille transports de joie Bonaparte et ses compagnons d'armes. Les membres du conseil des cinquans sont étonnés de traverser leurs rangs pour se rendre à leur poste. La crainte abat les uns ; l'espoir enflamme les autres, mais sans les rendre indiscrets. Quelques paroles d'opposition expirent devant l'appareil nouveau qui frappe leurs regards, et devant le nom de Bonaparte, plus imposant encore. Les députés démocrates se séparent, mais vont s'assembler ailleurs. Ils cherchent à se persuader qu'ils n'ont été étourdis que d'étonnement, et non pas de crainte. Paris,

que le décret du jour semble menacer de perdre le corps-législatif, se livre pourtant à une vive espérance. Voilà depuis long-temps le seul mouvement que l'alégresse publique sanctionne.

Que faisaient cependant les directeurs, dont ce jour terminait la puissance ? Deux d'entre eux, Sieyes et Roger-Ducos, s'étaient, dès le point du jour, échappés du directoire, et s'étaient rendus à la commission qui, au conseil des anciens, dirigeait toutes les mesures. Le premier était parti à cheval. Son collègue Barras, déjà éveillé, mais pourtant exempt d'inquiétude, l'avait vu passer, et s'était fait un sujet de gaité de l'allure de cet écuyer novice. Il prolongeait encore cette plaisanterie, qui relevait son incontestable supériorité dans ce genre d'exercice, lorsque Bonaparte le fit avertir officieusement, non pas seulement de son projet, mais de l'entière exécution qu'il avait reçue. Il lui faisait représenter les périls auxquels l'exposerait une résistance destituée de tout appui, et lui demandait sa démission. Il la donna, après avoir un peu hésité, et se rendit à sa terre de Grosbois avec une escorte que le général lui avait accordée. La conduite des deux autres directeurs, Moulins et Gohier, n'offrit rien de ce qui pouvait rallier avec force le parti menacé. La garde directoriale était venue se ranger sous les ordres de Bonaparte.

Rien n'avait été encore annoncé de l'ordre nouveau qu'on se proposait d'établir : qui se chargerait de proclamer la fin d'une constitution qui, depuis deux ans, cédait à toutes les violences qu'on voulait lui faire, mais pour laquelle on affectait un respect dérisoire chaque fois qu'on la couvrait d'un opprobre réel ? Les mouvemens les plus impétueux de la révolution n'avaient pas encore habitué à franchir toutes les limites dans une seule journée ; celui-ci était calme et laissait plus de prise à l'irrésolution des esprits. L'appareil militaire fut déployé, dès le lendemain 19, autour du château de Saint-Cloud, où les membres des deux conseils avaient été convoqués. On n'en avait exclus aucun de ceux dont l'opposition était le plus à craindre. C'étaient, pour la plupart des hommes qui, par l'ardeur de leur ame, l'âpreté de leur haine révolutionnaire, et l'irréflexion de leur esprit, s'étaient enivrés de démocratie ; qui pouvaient supporter toute tyrannie sous des formes populaires, et n'eussent vu qu'une tyrannie dans le pouvoir même d'un Washington. La plupart d'entre eux, élus depuis un ou deux ans, formés dans des clubs subalternes, commençaient leur rôle, et n'avaient pas été initiés aux profonds mystères du machiavélisme républicain. Leur demi-savoir, leur bonne foi, leur fanatisme, les faisaient trop ressembler au peuple pour qu'ils prissent de l'ascendant sur lui. Leurs noms n'étaient point encore fameux ; une heureuse des-

tinée voulut qu'ils ne le devinssent point. Ils arrivaient à Saint-Cloud préparés à la plus vive opposition, mais ils n'en avaient pas combiné les moyens. Ils n'étaient qu'en petit nombre au conseil des anciens, ils avaient eu le plus souvent la majorité au conseil des cinq-cents.

A peine ils sont réunis dans cette dernière assemblée, qu'une sourde fermentation vient inquiéter les députés qui se sont ligüés pour remplacer une autorité chancelante par un grand pouvoir. L'un d'eux, Emile Gaudin, prononce un discours dans lequel il se montre comme oppressé du poids d'un grand secret qu'il voudrait laisser deviner, et dont il n'ose achever la révélation. Il parle des dangers de la patrie, de la gloire de Bonaparte. Il demande la formation d'une commission chargée de présenter des mesures extraordinaires. Tandis qu'il parlait, les députés irrités se regardaient, s'interrogeaient, travaillaient pour se donner de l'audace. La continuité, la progression des murmures forme bientôt un murmure épouvantable. On n'entend que ces cris, à *bas les dictateurs, la constitution ou la mort!* On traverse la salle, on assiège la tribune et le fauteuil du président. On propose de demander compte au conseil des anciens de la mesure qu'il a prise. On annonce par mille cris qu'il faut sauver la constitution et braver tous les dangers par un calme héroïque. Une aveugle fureur prive à-la-fois les opposans de la force d'action et de la force d'inertie. Enfin on propose un serment de fidélité à la constitution, et deux heures d'un appel nominal, deux heures dont les anciens révolutionnaires eussent autrement calculé le prix, sont consacrées, de la part des amis d'une autre constitution donnée dans l'anarchie de 93, à s'imposer et à imposer à leurs adversaires un parjure devenu trop commun. Quand cette formalité fut remplie, les opposans se trouvèrent dans une complète stérilité de ressources pour donner des suites à ce qu'ils regardaient comme une victoire importante. La démission de Baras fut annoncée dans ce moment. Elle était exprimée dans des termes où il était aisé de faire remarquer de l'ambiguïté. Elle donna lieu de mettre en question si le directoire existait ou n'existait pas. On voulait faire une loi aux directeurs de retourner à leur poste. Au milieu de plusieurs propositions vagues, on s'entretenait dans un état toujours croissant d'agitation, en attendant presque du hasard les résultats qu'un tel trouble devait amener.

Cependant le secret du jour venait enfin d'être révélé au conseil des anciens. Bonaparte y avait annoncé la fin de la constitution. Avant l'arrivée du général, ce conseil s'était montré plus faiblement ému, mais presque aussi indécis que celui des cinq-cents. Là il y avait moins de passions à com-

battre, mais des scrupules à subjuguier. Bonaparte les fit taire par la réponse juste et véhémement qu'il adressa à un député qui avait interrompu son discours pour réclamer la constitution de l'an 3 : « La constitution, avait-il repris, vous convient-il de l'invoquer ! Qu'est-elle autre chose à présent qu'une ruine ? N'a-t-elle pas été successivement le jouet de tous les partis ? Ne l'avez-vous pas foulée aux pieds au 18 fructidor, au 22 floréal, au 28 prairial ? La constitution ! n'est-ce pas en son nom qu'on a organisé toutes les tyrannies depuis qu'elle existe ? A qui peut-elle désormais offrir une garantie réelle ? Son insuffisance n'est-elle pas attestée par les nombreux outrages que lui ont prodigués ceux mêmes qui lui jurent en ce moment une fidélité dérisoire ? »

Le général quitta le conseil des anciens, lorsqu'après avoir employé les plus vives exhortations, il fut sûr de la fidélité de cette assemblée. Il était impatient de se montrer au conseil des cinq-cents. Ses compagnons d'armes s'inquiètent : ils veulent le suivre. Le guerrier s'obstine à ne point opposer l'appareil militaire au tumulte d'une assemblée représentative. On l'annonce ; un transport de fureur éclate dans l'assemblée. Le général est sans armes : plusieurs députés sont armés de stylets, de poignards. Ils s'avance vers le bureau. Il se fait un mouvement pour le cerner. On quitte son poste, on s'élançe : les uns pour défendre le général, les autres pour l'isoler de tout secours. Tant de fanatiquess'annoncent, qu'on peut craindre parmi eux un assassin. Les cris, *à bas le tyran, hors la loi le dictateur*, semblent hâter le crime qui est sur le point de se commettre. Plusieurs députés appelèrent l'attention sur eux par leur acharnement et leur rage. Celui qui les a dispersés a oublié leurs noms ; je ne les rappellerai pas. Bonaparte n'eut quelque temps contre eux d'autre défense que son regard ferme et menaçant. Mais ses amis ont entendu de la salle voisine les cris qui semblent le vouer à la mort. Le général Lefebvre entre avec quelques grenadiers. Ils s'élançant au secours de Bonaparte, ils l'enveloppent, ils l'emmenent. Le grenadier Thomé, en le couvrant de son corps, est frappé d'un coup de stylet dirigé contre lui. Bonaparte est enfin au milieu de ses frères d'armes.

La fureur à laquelle il vient d'être soustrait retombe sur son frère Lucien, qui présidait l'assemblée. On veut le forcer, par toutes les violences et toutes les menaces, de prononcer un décret qui mette hors la loi un héros, l'honneur de son nom et l'espoir des Français. Il résiste avec indignation. Il quitte le fauteuil pour aller à la tribune défendre son frère. Sa voix est étouffée dès les premiers mots. On lui prescrit de remonter au fauteuil du président pour y prononcer un décret fratricide. Il s'avance vers la place qu'on lui indique ; mais c'est

pour déclarer qu'il se dépouille de la magistrature populaire qui lui a été confiée ; il dépose sur le bureau son manteau, sa toge, son écharpe. La fureur s'accroît à cet acte qui semble annoncer la dissolution du conseil. Les jours de Lucien Bonaparte sont en péril ; mais le général avait envoyé au secours de son frère plusieurs grenadiers qui traversent les rangs des factieux, arrachent du milieu d'eux Lucien Bonaparte. Il sort sous leur égide. Les soldats frémissaient depuis long-temps autour de la salle. Animés par la véhémence militaire du général Lefebvre, et bientôt par les discours éloquens et passionnés du président même du conseil des cinq-cents, ils demandent l'ordre de dissoudre cette assemblée anarchique. Bonaparte le donne. Les portes s'ouvrent devant des grenadiers qui s'avancent au pas de charge. L'ordre de se retirer est signifié deux fois. L'assemblée reste immobile à cette sommation. Elle est réitérée en ce termes : « Représentans, retirez-vous, le général a donné ses ordres ». On hésite encore. *Grenadiers, en avant !* s'écrie un chef de brigade. Ceux qui tout à l'heure tenaient sous des poignards le vainqueur de l'Italie et de l'Égypte fuient en montrant tous les vertiges de la peur. Ils gagnent les issues, sautent par les croisées, s'évadent par les jardins, se dépouillent, en courant, du costume qui pourrait les trahir. Ceux des députés qui, pendant toute la durée de cette terrible journée, avaient été opprésés par la violence de leurs collègues, se rallient autour du général. Bientôt une autre assemblée se forme à la place de celle qui vient d'être dissoute. C'est Lucien Bonaparte qui la préside. La nouvelle de la déroute des fauteurs de l'anarchie vient tirer Paris des alarmes auxquelles des bruits successifs l'avaient livré : jamais plus de joie n'a éclaté dans cette capitale. Les deux conseils restent assemblés durant la nuit. Tous les projets médités avant le 18 brumaire reçoivent leur exécution. Un régime provisoire est établi ; mais tel, qu'il annonce la force, et fait même présager l'unité à laquelle le gouvernement doit s'élever. Telle fut la dernière journée de la révolution française.

---

---

---

## APPENDICE.

Nous venons de voir représenter le grand drame de la révolution française, que l'on pourrait comparer aux pièces monstrueuses de Shakespear. Des deux côtés c'est un mélange d'atrocités, de traits sublimes et de petites ridicules. Mais à travers tout cela, que de grandes leçons pour les gouvernans et pour les peuples ! Que de sujets de méditation pour l'homme d'état, le philosophe et l'homme du monde lui-même ! Les événemens qui suivent, ne sont pas moins dignes de notre attention et n'ont pas eu moins d'influence sur le sort de l'Europe. Esquisser, en courant, cette intéressante époque, ce serait manquer à la majesté de l'histoire et s'écarter du but d'utilité qu'elle doit toujours avoir en vue. Aussi ne prétendons-nous point la renfermer dans ce précis, qui ne doit être considéré que comme le vestibule d'un plus grand édifice. C'est en quelque sorte l'introduction d'un ouvrage que nous nous proposons de publier sur nos derniers temps, et qui paraîtra incessamment sous ce titre : *La France depuis le 18 brumaire an 8, jusqu'à la seconde abdication de Napoléon.*

La révolution que l'on appelle la *journee des dupes*, parce qu'elle trompa tous les calculs de celui qui en avait été le principal moteur et le replongea dans l'obscurité, prépara la dictature dont Bonaparte allait être investi. Les révolutions se font rarement au profit de ceux qui les entreprennent. Sans vouloir rien ôter à la gloire de l'illustre parvenu, qui eut tout-à-coup dans la main les destinées de la France, on peut croire qu'il fut entraîné jusqu'au pouvoir par la force des circonstances, et que malgré son ambition constante, il ne s'était pas promis une pareille élévation. Un gouvernement provisoire dont on avait emprunté aux Romains les titres honorifiques, s'éleva à la hâte sur les ruines du directoire. Sieyes, Roger-Ducos et le général Bonaparte, furent revêtus de la dignité de consuls, en attendant qu'une nouvelle charte eût remplacé celle de l'an 3. Les premiers pas de ce consulat provisoire se dirigèrent vers des améliorations utiles et qui avaient été vainement réclamées. Le ministère fut réformé et confié à des hommes qui, bien qu'amis de la révolution, n'en avaient point partagé les fureurs. Les déportés de fructidor furent rappelés, et l'on raya de la liste des émigrés ceux qui avaient quitté leur patrie, non pour combattre contre elle, mais pour se dérober à une mort dont la menace les poursuivait encore sur des bords étrangers. Les prêtres insermentés re-

couvrèrent leur liberté en se soumettant aux lois ; les finances se réparèrent, et pour commencer à effacer les flétrissures que le jacobinisme avait imprimées à la France épouvantée, on supprima le serment de haine à la royauté, qui n'était qu'un outrage sans cesse renouvelé envers les autres gouvernemens. Malgré ces principes modérés, on voulut comprimer par un acte de vigueur l'esprit de faction que l'on redoutait encore. Un arrêté du 26 brumaire (16 novembre 1799), condamna vingt-sept jacobins à la déportation, et vingt-deux autres, presque tous membres du conseil des cinq-cents furent relégués dans le département de la Charente-Inférieure. Mais, cédant à l'opinion générale, le consulat révoqua son arrêt, et l'on passa même de la rigueur à la faiblesse, en laissant rentrer dans les rangs des citoyens, des assassins pour qui la déportation était une grâce et que l'échafaud réclamait.

La nouvelle constitution fut publiée à Paris, le 24 frimaire ; des registres furent ouverts dans les départemens pour recevoir les votes des citoyens, et le dépouillement de ce scrutin, dont rien ne garantissait l'exactitude, annonça que trois millions douze mille cinq cent soixante-neuf votans avaient exprimé leur opinion sur les registres publics, et que seulement quinze cent soixante-deux opinans avaient rejeté l'acte constitutionnel. Il fut donc adopté. Ce code fondamental confiait le pouvoir aux trois *Consuls* Bonaparte, Sieyès et Roger-Ducos. Le premier consul jouissait de la principale autorité ; il nommait et destituait les ministres, les généraux, les ambassadeurs, les conseillers-d'état. Le corps-législatif était formé de deux chambres, l'une composée de cent membres, portait le nom de *Tribunat*. Ses fonctions principales étaient de discuter les lois que lui proposaient les consuls par l'organe de trois conseillers-d'état. Trois cents membres composaient l'autre chambre ; ils étaient chargés de prononcer sur les lois proposées par le consulat, et consenties par le tribunal. La discussion leur était interdite.

La nomination des législateurs et des magistrats n'appartenait plus aux assemblées primaires. Elle entra dans les attributions d'un corps de soixante à quatre-vingt membres, qui portait le titre de *Sénat conservateur*. L'élection des consuls dépendait également de ce sénat inamovible. Des tribunaux d'appels étaient établis pour juger, en dernier ressort, toutes les contestations entre les citoyens, et les juges ne pouvaient perdre leurs offices que par mort, démission ou forfaiture. Tels sont les points principaux de la constitution de l'an 8, qui ne tarda pas à subir tous les changemens qu'exigeaient les intérêts ou les idées nouvelles de l'homme pour qui elle avait été faite.

Il ne sera pas inutile d'examiner ici quelle était alors la disposition des esprits, et de jeter un coup-d'œil sur l'état de la France.

Cette belle contrée ressemblait, sous quelques rapports, à l'Italie au moment où Auguste succéda aux factions qui avaient si long-temps désolé l'empire. Toutes les classes de la société, tout le corps politique éprouvaient cette espèce de fatigue que laissent après elles les discordes civiles. Les royalistes se félicitaient du premier pas fait vers la dissolution de la république; les hommes nouveaux dont la révolution avait créé la fortune, préféraient la sûreté du présent aux dangers du passé, à l'incertitude de l'avenir, et espéraient trouver dans un gouvernement plus concentré, un abri contre les secousses de l'état démocratique et la garantie de tous les avantages qu'ils s'étaient procurés; les autres qui attendaient des richesses et des honneurs pour prix de leur obéissance, se précipitaient au-devant de la servitude. Il était aussi un certain nombre d'hommes de bonne foi qui, convaincus des vices de la constitution de l'an 3, et persuadés que la France ne pouvait prospérer qu'avec un pouvoir exécutif plus rapproché des formes de la monarchie, espéraient trouver dans Bonaparte le grand homme capable d'en imposer aux ennemis, du dedans et à ceux du dehors par l'éclat de sa renommée, et voyaient dans ses succès récents le présage de la dissolution prochaine de la coalition qui menaçait de toutes parts la patrie, tandis que les institutions politiques s'asséyeraient sur des bases raisonnables et se débarrasseraient de la rouille révolutionnaire. De l'autre côté, l'armée, dont Bonaparte a toujours fait le principal instrument de sa grandeur, applaudissait en partie à celui qu'elle avait compté naguères dans ses rangs. Quelques généraux peut-être voyaient avec jalousie un de leurs égaux concentrer en lui l'autorité nationale; mais les soldats qui, rarement savent nourrir un esprit de parti et ne combattent point pour une seule chose, mais pour une seule personne, lui étaient presque tous favorables et se réjouissaient de ce que le gouvernement serait dans l'armée. Enfin les provinces ne répugnaient pas à ce nouvel ordre de choses, parce qu'elles redoutaient les querelles de ceux qui se disputaient le pouvoir et l'insatiable cupidité des chefs qui, toujours près d'une chute, se hâtaient de dévorer un règne d'un moment.

Bonaparte avait dit que le magistrat suprême ne devait être qu'un négociateur perpétuel. Sa conduite fut presque toujours depuis en opposition avec cette maxime; néanmoins pour cette fois, il se montra conséquent. Les négociations avec la cour de Vienne restèrent ensevelies sous le voile

diplomatique , mais les propositions pacifiques qu'il fit le 25 décembre 1799 au cabinet de Saint-James , furent discutées dans le parlement , et les papiers anglais rendirent compte des débats qui eurent lieu à cette occasion. Les opinions de lord Grenville , de sir Dundas , et de M. Pitt furent , comme on devait s'y attendre , de ne point mettre de terme à la guerre.

Cependant la confiance se raffermir dans l'intérieur. Le général Brune est envoyé dans les départemens de l'Ouest et la Vendée dépose les armes. Le nombre des ennemis de la république diminue aussi au-dehors. Paul Ier rappelle ses troupes , se retire de la coalition , et la France consulaire n'a plus à combattre que l'Angleterre , l'Autriche , l'empire d'Allemagne , et le contingent de la Suède. Bonaparte se prépare à une seconde conquête de l'Italie où le cabinet autrichien avait résolu , d'après le plan concerté avec la cour de Londres , de porter le principal effort de ses armes. Le général Massena s'y soutenait avec le dévouement le plus généreux à la tête d'une armée affaiblie , qui manquait de tout , à qui l'on devait plus de deux millions de solde , et qui avait passé l'hiver , au milieu des neiges et des privations les plus cruelles , devant un ennemi maître de prendre les meilleures positions. Le général Moreau qui , dans la révolution du 18 brumaire , n'avait pris qu'une part équivoque aux événemens importans dont elle avait été marquée , et avait laissé soupçonner son zèle , est envoyé sur le Rhin. Bonaparte passe le Saint-Gothard ; il renouvelle le prodige dont Annibal avait autrefois étonné l'univers et que l'audace chevaleresque de François Ier avait imité depuis. L'armée de réserve qu'il avait formée à Dijon , le 5 avril 1800 , se précipite tout d'un coup , au cœur de l'Italie sur les derrières des Autrichiens. Gênes venait de tomber dans leurs mains après une résistance héroïque et au moment même où ils allaient s'en éloigner ; la fameuse bataille de Marengo , livrée le 14 juin , ne leur permit pas de jouir de cette conquête et leur ferma l'Italie. La victoire pendant toute cette journée avait paru se décider en faveur des Autrichiens ; Bonaparte eut recours à une de ces manœuvres après lesquelles la prudence ne peut plus rien , et dont la hardiesse promet le succès , mais ne l'assure pas toujours ; Desaix lui épargna peut être la honte d'une défaite.

À quatre heures après-midi il s'élance , à la tête de la réserve au milieu des bataillons ennemis qui poussaient déjà des cris de triomphe , et reporte parmi eux le désordre et la confusion. Desaix , atteint d'un coup mortel , expire en prononçant ces mots : « Je finis ma carrière avec le seul regret

» de n'avoir pas assez fait pour vivre dans la postérité. » Sa mort fut le prix de la victoire. Le même jour, au milieu des sables de l'Afrique, le poignard d'un assassin délivrait Bonaparte d'un autre rival de gloire. En quittant l'Égypte, il avait laissé le commandement à Kléber. Celui-ci, convaincu de l'impossibilité de conserver ce pays après la destruction de la marine française dans la Méditerranée, et croyant rendre à la France une armée qui, malgré ses pertes, pouvait la servir utilement, conclut avec la Porte la convention d'El-Arisch, par laquelle il s'obligeait à évacuer l'Égypte; mais le cabinet de Londres, avec cette foi punique qu'on lui connaît, refusa de ratifier la convention; une escadre anglaise vint bloquer Kléber, et l'amiral Keith exigea que l'armée française se rendît prisonnière de guerre, en abandonnant armes et munitions. Le général indigné rompt l'armistice, bat le grand-visir dans la plaine d'Héliopolis et n'est arrêté dans sa marche triomphante, qu'en tombant sous le poignard d'un Alépin nommé Suleyman. Après lui, le commandement en chef parvint, par rang d'ancienneté, au général Menou. Ce dernier n'était pas fait pour succéder au grand homme que la trahison venait d'enlever, sur-tout dans les conjonctures difficiles où se trouvait l'Égypte. Deux mois après, à la suite de revers qui laissèrent intacte la gloire des armes françaises, cette contrée fut abandonnée aux Anglais et aux Turcs; il ne rentra en France que quelques faibles débris; mais le dernier soldat de cette armée était digne de commander ailleurs.

Tandis que Bonaparte semblait fixer la victoire en Italie, Moreau la forçait à se partager et à lui être favorable en Allemagne. C'est dans cette campagne que fut tué un des derniers descendans du maréchal de Turenne, le brave Latour d'Auvergne, auquel Bonaparte avait donné le brevet de *premier grenadier* de France, et qui, joignant l'amour des lettres à celui des armes, écrivit plusieurs ouvrages estimés, parmi lesquels on distingue les *Origines gauloises*.

Dans les derniers mois de l'année 1800, le gouvernement français publia une correspondance découverte, disait-il, à Paris, entre le ministère anglais et les agens qu'il entretenait en France; elle renfermait, entre autres pièces, un plan de contrepolice pour instruire les émigrés et les chouans des mesures que l'on prenait contre eux, et favoriser le retour de l'ancien ordre de choses. Les rapports officiels peignaient le comité comme réduit à chercher une ressource dans le pillage des diligences. D'un autre côté les deux partis extrêmes des royalistes et des révolutionnaires tentaient des entreprises non moins criminelles; l'un de

ces crimes fut préparé par les jacobins, l'autre par les chouans, si les uns et les autres, observe un historien judicieux, ne fournirent pas de complices aux deux attentats. Le premier devait être exécuté le 10 octobre, jour de la première représentation des *Horaces*; mais cette conspiration, qui n'était point chimérique, comme on l'a dit depuis en haine de Bonaparte, avait d'ailleurs tant de confidens, sur-tout parmi les agens de la police, qu'il fut aisé de la faire avorter. On en arrêta les chefs désignés, Arena, Topino-Lebrun, peintre, Diana, Ceraci, sculpteur romain et Demerville, secrétaire de Barrère.

La seconde tentative d'assassinat envers le premier consul, avait quelque chose de plus odieux, de plus infernal. Le génie des conspirations paraissait y avoir présidé. On a comparé la machine dirigée par Saint-Régent et Carbon, à celle qu'inventa Frédéric Jambelli, pour défendre Anvers, assiégée par le duc de Parme; nous n'examinerons point à qui appartiennent les honneurs de l'invention. Il nous suffira de dire que le 24 décembre 1800, un tonneau rempli de poudre, de balles et d'artifices, et garni de cercles de fer, sauta au coin de la rue Saint-Nicaise à Paris, au moment où Bonaparte passait pour aller entendre, à l'Opéra, l'*oratorio* d'Haydn, connu sous le titre de la *Création du monde*. On ne conçoit pas comment il échappa à cette effroyable explosion que sa voiture ne devança que de quelques secondes. Ce complot fut d'abord attribué généralement aux jacobins. Bonaparte lui-même adopta cette opinion. Les véritables coupables s'applaudissaient de l'erreur du gouvernement; mais comme ils craignaient l'active pénétration du ministre de la police, Fouché, ils employèrent toutes les ressources de l'intrigue pour le perdre. On répétait qu'il était impossible qu'il n'eût pas eu connaissance de cet attentat, et que ses anciennes liaisons avec les conjurés l'avaient seules empêché de le découvrir. Le rapport de ce ministre déjoua ces manœuvres perfides. « Au premier instant du crime, » disait-il, un seul soupçon se fit entendre, une haine publique et méritée en accusa les mêmes hommes qui venaient de conspirer contre le premier consul. La police eut d'autres soupçons, parce qu'elle avait d'autres indications. » Carbon et Saint-Régent furent condamnés à la peine de mort.

Cet esprit de faction ne détourna point le gouvernement des grands intérêts administratifs; on s'occupa de la rédaction d'un nouveau code civil, de l'organisation forestière, du rétablissement des routes et canaux, et de l'instruction publique, et afin de protéger le commerce, on fit un traité

avec les puissances barbaresques de la Méditerranée et avec les Etats-Unis d'Amérique.

Les armées d'Allemagne et d'Italie poursuivaient leurs conquêtes. Malgré les mouvemens que se donnait l'Angleterre pour entretenir le feu de la discorde, l'Autriche demanda la paix; elle fut signée à Lunéville, le 9 février 1801. La France y gagna les quatre départemens de la rive gauche du Rhin. Le 28 mars, la paix fut également conclue avec le roi des Deux-Siciles. La France victorieuse et dont les plaies intérieures commençaient à se cicatriser, voyait ses colonies en proie aux fureurs de l'anarchie. Les crimes qui avaient souillé la révolution en Europe, l'ensanglantèrent dans le Nouveau-Monde. Les discordes civiles partagèrent la Guadeloupe; Toussaint-Louverture affecta le suprême pouvoir à Saint-Domingue. On voulut le traiter en rebelle, et l'armée de l'Ouest fut destinée à aller périr sous le ciel dévorant des Antilles. Le commandement en fut confié un moment à Bernadotte; mais il paraît qu'il refusa de conduire l'expédition; le général Leclercq, beau-frère du premier consul en fut chargé. Les Français débarquèrent à St-Domingue; les noirs furent traités avec sévérité, peut-être même avec barbarie; mais le climat qui plus tard devait combattre encore, dans une autre partie du globe, contre la valeur française, vengea les compagnons de Toussaint-Louverture. Ils restèrent maîtres du pays et exercèrent d'horribles représailles. Cette expédition imprudente coûta des sommes énormes et trente ou quarante mille hommes d'excellentes troupes. Il est affligeant de penser que la destruction entra dans les calculs de l'ambition, et que Bonaparte sacrifia, de dessein prémédité, des corps qui n'avaient point servi sous lui et une foule d'officiers mécontents, afin d'affermir son pouvoir. Sa grandeur seule semblait alors l'occuper. Au commencement de 1802, *la consulta* dont il avait réuni les membres autour de lui à Lyon, comme il l'annonce lui-même avec orgueil dans un discours qu'il prononça dans cette circonstance, le déclarait président de la *république cisalpine*. Les idées révolutionnaires avaient pénétré depuis long-temps en Italie, où elles étaient même plutôt le partage de la noblesse que celui du peuple. En effet la souveraineté dans les différens états qui se divisaient l'antique Ausonie, reposait entre les mains d'un prince étranger. Les places éminentes étant données à des Espagnols ou à des Allemands, la noblesse se trouvait éloignée des emplois auxquels elle se croyait appelée par sa naissance. Les chagrins de l'ambition trompée durent se changer en aversion pour le maître; du haut du capitol le génie de la ville éternelle reprochait aux Italiens leur esclavage et leur avilissement. Ils furent fiers

de former une grande nation, et bien qu'ils dussent redouter de confier leur liberté à un homme qui s'avancait, la tête haute, au despotisme, ils se laissèrent éblouir par sa gloire, tromper par ses promesses et subjuguier par la force de sa volonté. Les autres républiques nouvellement fondées sur les frontières de la France, s'agitaient pour fixer leurs constitutions. Vers la même époque l'heureux dictateur concluait avec l'Angleterre la paix passagère d'Amiens; il gagnait le clergé et s'entourait de toute la puissance religieuse en négociant avec le pape le concordat que le corps-législatif ratifia au mois d'avril; il abolissait enfin la liste des émigrés. Il prétendit alors prescrire à la nation la mesure de sa reconnaissance; on lui fit entendre qu'elle ne pouvait pas faire moins que de lui décerner une magistrature perpétuelle; et le sénat, soit qu'il crut arrêter ses prétentions, soit qu'il espérât le contenter, lui offrit la prolongation du consulat pour dix ans après l'expiration du premier terme de cette dignité.

Bonaparte avait assez de pudeur ou assez d'adresse pour demander ce qu'il tenait entre les mains; il affecta de ne vouloir rien que du peuple: la question du *consulat à vie* fut proposée comme l'avait été celle du *consulat*, et les votes furent recueillis de la même manière. Le 2 août, le sénat, au nom du peuple, proclama Napoléon Bonaparte, *consul à vie*, avec droit de se choisir un successeur. Montesquieu a dit que le principe du gouvernement monarchique est *l'honneur*; on s'est élevé contre cette proposition; quoi qu'il en soit, Bonaparte, qui méditait une monarchie, sût en tirer parti. Il institua un ordre pour le mérite civil et militaire, et un peu après, en janvier 1803, il imagina de créer des sénatoreries. Ce n'est qu'avec des signes, des titres et de l'argent que l'on conduit les hommes.

On a écrit, on a répété, qu'en cette même année, il fit demander aux princes français de lui transporter leurs droits au trône, et que leur refus les tint quelque temps exposés aux pièges de ses agens. Cette anecdote est encore plus dénuée de vraisemblance que de vérité. Bonaparte, qui avait reçu ses droits du peuple et avait à cœur de les faire reconnaître à l'Europe, aurait-il voulu renoncer à cette *légitimité* en reconnaissant la *légitimité* des Bourbons? Et cette démarche qui lui aurait nui dans l'esprit des gens attachés à la révolution par intérêt ou par système, pouvait-elle s'accorder avec l'inflexibilité de son caractère et la hauteur de son orgueil?

L'année 1803 vit finir la paix d'Amiens, frêle ouvrage d'une politique amie de la discorde. Pendant que le général Mortier s'emparait du Hanovre, Bonaparte, en personne, menaçait l'Angleterre elle-même d'une descente semblable à celle de

Guillaume-le Conquérant, duc de Normandie. Tout le monde se souvient encore du fameux camp de Boulogne et de ces *bateaux plats*, dont l'aventurier, connu sous le nom de M. de St-Germain, avait autrefois donné le plan au maréchal de Belle-Isle. Tout ce grand appareil n'empêcha point que la France ne perdît définitivement St-Domingue, où Dessalines s'arrogeait le pouvoir suprême et rendait à l'île son ancien nom d'*Haiti*.

Le même esprit qui avait agité l'Ouest et avait provoqué la catastrophe du 3 nivôse, n'était pas éteint; ce fut au commencement de 1804, que l'on révéla au public la conspiration de Georges Cadoudal. Le général Pichegru, déporté à la Guiane, était parvenu à s'échapper et s'était rendu en Angleterre, où il avait fait acte de soumission envers les princes français. Arrivé furtivement à Paris, il chercha à voir et vit effectivement Moreau; celui-ci qui se rendait suspect par ces relations, fut arrêté chez lui dès le 15 février; Pichegru et Cadoudal échappèrent quelque temps aux recherches.

Le consul, à qui ces diverses conjurations donnaient le moyen de se défaire de ceux qu'il redoutait, s'en servit encore pour persuader que la tranquillité de l'état ne pouvait être affermie que par une puissance plus forte et moins divisée. Ce trône que l'on tentait de rétablir par des complots, il résolut de l'occuper. Mais où ne conduit pas l'aveugle ambition? Au lieu de se faire pardonner le prodige de sa nouvelle fortune, il se souilla d'un crime inutile et commença son règne par un assassinat! Rien ne peut affaiblir l'horreur qui environne le souvenir de la mort du malheureux duc d'Enghien. Ce fut le 4 mars, qu'il s'immola cette grande victime. On assure que jusqu'à son dernier moment ce jeune prince qui promettait, de devenir un grand homme, menaçait ses bourreaux de la vengeance de celui-là même qui avait ordonné son supplice. Le *jubilé* en mémoire du rétablissement de la religion, que l'on célébra quelques semaines après, ne parut qu'une dérision froide et cruelle; le code civil, proclamé vers la même époque rappela que la justice venait de recevoir une sanglante atteinte, et les impôts indirects abolis par la révolution et rétablis alors sous le nom de *droits réunis*, annoncèrent le retour de la fiscalité. Le 20 avril, le tribun Curée fit à ses collègues la proposition formelle d'élever Napoléon à l'empire. Malgré la vive opposition de Carnot qui, s'il n'eût pas siégé pendant une année parmi les bourreaux de la France, pourrait être considéré comme un républicain digne des beaux jours de Rome et de Sparte, le tribunal adopta cette proposition que l'on transmit au sénat. Ce corps fit parvenir au premier consul une adresse où il lui disait : « Citoyen premier

» consul, soyez bien assuré que le sénat vous parle ici au  
 » nom de tous les citoyens; tous vous admirent et vous ai-  
 » ment; mais il n'en est aucun qui ne songe souvent, avec  
 » anxiété, à ce que deviendrait le vaisseau de la république,  
 » s'il avait le malheur de perdre son pilote avant d'avoir été  
 » fixé sur des ancrs inébranlables. Dans les villes, dans les  
 » campagnes, si vous pouviez interroger tous les Français, l'un  
 » après l'autre, il n'y en a aucun qui ne vous dît, ainsi que  
 » nous : Grand homme! achevez votre ouvrage, en le ren-  
 » dant immortel comme votre gloire! vous nous avez tiré du  
 » chaos du passé, vous nous faites bénir les bienfaits du pré-  
 » sent; garantissez nous l'avenir. » Tout cela était assez clair; le  
 grand homme feignit de ne pas comprendre ce qu'il avait  
 lui-même dicté et invita le sénat à lui faire *connaître sa pensée  
 toute entière*. A cette invitation le sénat répondit par un autre  
 message dont l'objet était d'offrir à Bonaparte la couronne  
 impériale. Cette offre ayant été acceptée, on dressa une nou-  
 velle constitution; le 142<sup>e</sup> article, ainsi conçu, devait être pré-  
 senté à l'acceptation du peuple : « Le peuple veut l'hérédité de  
 » la dignité impériale dans la descendance directe, naturelle,  
 » légitime et adoptive de Napoléon Bonaparte, et dans la  
 » descendance naturelle et légitime de Joseph Bonaparte et  
 » de Louis Bonaparte. » Au milieu de cette farce diploma-  
 tique, Pichegru meurt étranglé dans sa prison, et l'opinion  
 générale repousse l'idée d'un *suicide*. Moreau, toujours captif  
 se voyait menacé de l'échafaud. L'amour des citoyens veillait  
 sur lui; des rassemblemens dangereux se formaient autour du  
 palais : l'illustre accusé dédaigna de devoir son salut à une  
 insurrection qui n'était peut-être pas impossible. Enfin le tri-  
 bunal, qui voyait dans cette cause importante une affaire po-  
 litique plutôt qu'une affaire judiciaire, prononça l'arrêt que  
 l'on attendait avec tant d'impatience. Cadoudal et plusieurs  
 de ses complices furent condamnés à perdre la tête; Moreau  
 que l'on n'osait acquitter fut condamné à deux ans d'emprison-  
 nement. Le nouvel empereur pensa qu'il était à propos  
 de se montrer clément, et par commutation de peine, il  
 exila le général, en Amérique, et le fit partir sur-le-champ  
 pour cette contrée lointaine. Le camp de Boulogne, l'activité  
 qui y régnait, la brillante distribution qu'y alla faire Bona-  
 parte de la décoration de la légion-d'honneur; l'institution  
 vraiment grande des prix décennaux; l'arrivée du pape pour  
 sacrer l'empereur, vinrent successivement distraire la France  
 de l'affaire de Moreau.

Le résultat des votes du peuple et de l'armée fut publié  
 avec tout le charlatanisme diplomatique; le peuple français  
 se trouva représenté par environ trois millions de votans.

Parmi ces derniers on a vu des intrigans sans pudeur parcourir différentes villes et y déposer leur vote d'approbation sur chacun des registres qui y étaient ouverts. Napoléon n'en devait pas moins être proclamé empereur. On sait que ce fut le 11 frimaire an 13 (2 décembre 1804) qu'il plaça la couronne sur sa tête. Il voulut, ainsi que Charlemagne, que le chef de l'Eglise le consacrat comme *l'oint du Seigneur*. Nous ne voudrions pas assurer que le souverain pontife a été plus tard d'accord avec lui-même dans sa conduite et dans ses principes.

Peu de jours après le couronnement, Napoléon distribua ses *aigles* à l'armée. Il reçut les témoignages d'un enthousiasme non équivoque; sa gloire réelle, son élévation prodigieuse tout commandait l'admiration. Les militaires sentaient déjà leurs forces et espéraient peut-être pouvoir disposer un jour de l'empire ainsi que les prétoriens.

Au point où nous sommes parvenus, en précipitant notre course, presque tous les personnages de la révolution s'éloignent ou s'éclipsent dans des rôles secondaires. Il n'y a plus qu'un seul pouvoir, qu'un seul homme dans l'état, et l'histoire de la France semble n'être plus que celle de Napoléon. Cette observation frappante de justesse appartient à un écrivain qui n'a pas toujours su juger avec impartialité l'homme étonnant qui jouait alors un si grand rôle. La fin de la république française annonçait celle des gouvernemens formés sur son modèle par le directoire. La république cisalpine fut changée la première en royaume d'Italie, et l'antique *couronne de Fer* des Lombards, fut placée au commencement de 1805 sur la tête de Napoléon, déjà *médiateur* de la Suisse. L'armée, dont il semblait menacer l'Angleterre, était encore campée en 1805 sur la côte de Boulogne, lorsqu'il apprit que les Autrichiens, encouragés par les Russes, lui avaient déclaré la guerre, et pour premier acte d'hostilité envahissaient la Bavière, son alliée! L'empereur d'Allemagne n'avait pas vu sans dépit l'Italie passer sous le joug de la France et Gênes réunie sous la même domination. A peine remis des fatigues d'une guerre malheureuse, il voulut encore tenter la fortune. L'Angleterre, qui cherchait à détourner le coup dont on allait la frapper et à opérer une utile diversion, était loin de s'affliger de voir le Continent déchiré par de nouvelles guerres. Paul Ier, devenu l'admirateur passionné de Napoléon, avait été arraché du trône par un événement dont le mystère n'est pas encore bien éclairci, et le génie britannique, qui avait présidé à cette catastrophe, dominait dans les conseils de son successeur. Une nouvelle ligue fut donc formée; elle fournit à Na-

poléon l'occasion de nouveaux triomphes. Avec la rapidité de l'aigle, il transporte ses troupes du camp de Boulogne au-delà du Rhin; partout les Autrichiens fuient. Renfermés en partie dans Ulm, ils signent une capitulation honteuse. Le 18 octobre 1805 fut témoin de ce glorieux fait d'armes. Le 2 décembre Napoléon, pour célébrer l'anniversaire de son couronnement, bat les Russes et les débris des Autrichiens à Austerlitz. La Prusse, dans cette campagne, se conduisit avec cette irrésolution timide qui a failli la perdre. L'Autriche n'avait pas été plus heureuse en Italie qu'en Allemagne et dans le Tyrol : il fallut donc céder. Le 27 décembre 1805 fut conclue la paix de Presbourg qui dépouillait l'Autriche de ses acquisitions en Italie et renversait la constitution de l'empire germanique; corps monstrueux que son chef n'avait jamais su dompter. La république de Venise fut réunie à la couronne d'Italie; les électeurs de Wurtemberg et de Bavière, alliés de la France, prirent le titre de rois; leur territoire, ainsi que celui du duc de Bade, fut accru aux dépens de l'Autriche. Le roi de Naples, que l'on avait entraîné à la guerre et pour lequel, en s'accommodant, on n'avait rien stipulé, se vit réduit à chercher un asile en Sicile, où le poursuivit encore l'influence tyrannique de l'Angleterre. Tels furent les résultats des derniers efforts du célèbre Pitt contre la France. Il mourut au commencement de 1806.

Le cabinet britannique n'eut jamais d'ennemis plus redoutable que Napoléon. Ce prince, dont la politique n'a pas toujours été aussi insensée qu'on a cherché à le faire croire depuis sa chute, avait conçu le projet gigantesque d'exclure l'Angleterre du Continent. Mais en affranchissant l'Europe de la domination de la moderne Carthage, il l'écrasa sous un joug plus insupportable encore et l'écrasement de sa puissance a précédé de quelques instans la ruine de cette usurpatrice des mers !....

Afin de hâter l'exécution de ses plans d'exclusion, il prétendit s'arroger la garde de toutes les côtes. Il força la Prusse de rompre avec l'Angleterre en s'emparant du Hanovre, et plaça ses frères Joseph et Louis sur les trônes de Naples et de Hollande. Eugène de Beauharnais qu'il avait adopté, gouvernait pour lui l'Italie en qualité de vice-roi.

Le cabinet anglais suivait tous ses mouvemens, réveillait toutes les haines, caressait toutes les vengeances. Il montra à la Prusse les corps considérables de troupes françaises lesquels étaient, pour ainsi dire, campés au cœur de ses états, et lui fit redouter le sort du roi de Naples. Cependant Napoléon, pour montrer qu'il savait vaincre et

gouverner, s'occupait de l'intérieur de son empire. Une mesure aussi noble qu'adroite obligea les juifs à cesser de se tenir dans une sorte de séparation du reste de l'état. Enfin le 12 juillet de cette même année 1806, il se fit proclamer protecteur des états d'Allemagne, unis sous le titre de *Confédération du Rhin*. Cette dernière secousse donnée aux anciens trônes, décida le ministère faible et irrésolu du roi de Prusse. Le 1<sup>er</sup> octobre, ce prince rompit avec la France, et dès le 14, la seule bataille d'Jena sembla l'avoir rayé de la liste des puissances.

La Saxe cependant se livrait au vainqueur, et son souverain obtenait le titre de roi. Les Russes, accourus à marche forcée au secours des Prussiens, ne furent pas plus heureux que leurs alliés. Ils furent défaits complètement dans les champs d'Eylau, d'Elbing et de Friedland. Ces exploits auxquels il est difficile de trouver des sujets de comparaison dans les siècles passés, doivent défendre la gloire de Napoléon contre ceux qui, lui faisant un plus grand crime de son malheur que de son despotisme, osent lui refuser le génie qui fait les héros et élèvent même des doutes aussi absurdes qu'injurieux, sur son courage personnel. Dantzig avait aussi succombé! La paix de Tilsitt accordée à l'Europe, le 8 juillet 1807, ne laissa au roi de Prusse qu'un rang très-secondaire parmi les souverains : l'héritier du grand Frédéric était en quelque sorte redevenu simple marquis de Brandebourg, pendant qu'une partie de ses états formait pour Jérôme Bonaparte, le royaume de Westphalie, et que le duché de Varsovie était donné au roi de Saxe.

Avec une telle puissance, Napoléon pouvait-il reconnaître des bornes à sa volonté? L'empire conservait encore quelques formes républicaines. Le tribunal, dont les discussions étaient publiques et avaient même une certaine indépendance, tenait lieu de représentation nationale. Ce fantôme de république fatiguait le monarque d'un jour. Le sénat fut chargé de prouver, pour la forme, que le tribunal était inutile sous la constitution impériale, et le tribunal fut supprimé. Au mois de janvier 1808, Napoléon sollicita le pape d'entrer dans une ligue offensive et défensive, dont le but était, disait-il, de garantir l'Italie de toute invasion étrangère. Soit que le pape eut eu le courage de résister seul à ce colosse, soit que cette proposition ne fut qu'un prétexte pour le dépouiller, le domaine de St-Pierre fut réuni au royaume d'Italie. Vers le même temps l'empereur créait la noblesse impériale et se mettait en possession de la Toscane, déjà érigée en royaume d'Etrurie et où il avait d'abord établi pour roi, un prince espagnol; ce ne fut pas le dernier coup qu'il porta à la maison d'Espagne. La division ayant éclaté entre le roi Charles IV et son fils, le

prince des Asturies, à l'occasion du dessein réel ou supposé de se retirer dans les possessions espagnoles au Mexique, tandis que les Français s'empareraient de l'Espagne, il les engage à venir à Bayonne soumettre leurs griefs à son tribunal. Il concilie tout en les condamnant à lui abandonner leur empire; Joseph devient roi d'Espagne; le grand-duc de Berg (Murat), le remplace à Naples. Napoléon, qui savait si bien manier l'ambition, s'empare, à Erfurt, de celle de l'empereur de Russie, et le fait consentir à tous ces agrandissemens. De nouveaux obstacles l'arrêtent au moment de tout envahir. Les Espagnols, abandonnés par des princes dégénérés et indignes de régner sur une nation généreuse, retrouvent tout-à-coup cette énergie qui avait jadis soutenu Pelage dans ses montagnes contre les forces des Maures, et l'armée française, envoyée au-delà des Pyrénées, est obligée d'apprendre une nouvelle tactique. L'Autriche entraînée, encore par les circonstances, se décide à la guerre. Napoléon arrive, les ennemis sont en présence : il a vaincu.

L'année 1809 le ramène dans les murs de Vienne, après la sanglante bataille d'Essling. La victoire de Wagram, remportée au-delà de Vienne, met le sceptre des Césars à ses pieds. L'armée française d'Italie de son côté, faisait des prodiges. En vain les Anglais avaient d'abord obtenu quelques succès dans la Zélande. Le ministre Fouché leur avait opposé les gardes nationales que d'un mot il avait su former, et Bernadotte, en se portant sur l'endroit menacé, avait suffi pour les arrêter, quoiqu'ils se fussent rendus maîtres de Flessingue, du fort de Batz et de plusieurs autres points importans.

On renouvelle ici l'histoire fabuleuse de Porsenna et l'on dit que Napoléon, menacé à Schœnbrun du poignard d'un autre Mutius, qui lui annonça deux cents conjurés résolus à délivrer le monde de l'ennemi de son repos, se hâta de conclure la paix et de revenir à Paris, préparer son nouveau mariage, par la dissolution de celui qui l'unissait à Joséphine de Beauharnais. Il avait fait preuve de générosité, après la bataille de Wagram, en laissant à l'empereur d'Autriche son trône dont rien ne l'empêchait de disposer. Peut-être cette modération, laquelle n'est étonnante que dans un homme de ce caractère, était-elle le prix de l'alliance dont il songeait déjà à étayer la nouveauté de sa fortune. M<sup>me</sup> de Beauharnais, alors impératrice, se prêta avec une complaisance contrainte, au sacrifice que l'on exigeait d'elle. L'empereur avait rassemblé à Paris, tous les rois, ses proconsuls, et le 1<sup>er</sup> avril 1810, il fit asseoir l'archiduchesse Marie-Louise sur le trône alors le plus éclatant de l'Europe. Ce mariage lui gagna les provinces belgiques où l'on conservait encore de touchans souvenirs de

l'auguste Marie-Thérèse, et on ne manqua pas de rappeler le *Tu felix Austria nube*. On assure que Napoléon avait désiré, à Paris, la présence de son beau père; que François avait d'abord consenti à se prêter à cette demande, mais que son conseil, redoutant quelque piège machiavelique, l'en avait détourné.

Napoléon parvenu, au dernier point de son élévation, éprouva tous les vertiges de l'orgueil. Il étouffait dans l'univers : il pensa que rien ne pouvait plus lui résister, et il imposa ses lois avec tant de violence, qu'il détermina contre lui, l'insurrection générale de tous les peuples, et des princes même qui étaient son ouvrage. Une de ses premières fautes, fut d'offenser, de disgracier le ministre Fouché qu'il soupçonnait d'intelligence avec Bernadotte, pour élever ce dernier sur les ruines du trône impérial. Après la mort du prince de Sleswig-Augustembourg, le maréchal prince de Ponte-Corvo, avait été choisi par le vœu unanime des Suédois, pour succéder à Charles XIII, lequel l'adopta aussitôt pour son fils. Bonaparte, qui non-seulement n'exerça aucune influence sur la détermination des états de Suède, mais à qui cette détermination n'était pas agréable, crut avoir le droit d'asservir, à ses volontés le prince royal. Celui-ci, pénétré des obligations qu'il venait de contracter, refusa de favoriser les usurpations de l'empereur Napoléon, aux dépens de sa nouvelle patrie, et fut bientôt dans la nécessité de se déclarer contre lui.

La Russie et la Suède étaient les seules puissances qui missent un frein à sa dévorante domination. Alexandre était revenu de l'erreur où l'avaient entraîné les conférences d'Erfurt. Avec de la modération on pouvait rétablir l'harmonie entre les deux gouvernemens (1); mais une grande guerre contre la Russie, destinée à la reléguer au fond de l'Europe, à en faire une puissance orientale (c'était l'expression reçue), était l'idée favorite de l'empereur, et n'attendait pour se développer, que l'heure à laquelle elle pourrait se placer avec opportunité. On devait faire pour la Russie, ce qu'on proclamait depuis vingt ans à l'égard de l'Angleterre. L'axiôme de la diplomatie française, comme nous l'avons déjà vu, était que l'Angleterre, en sa qualité de puissance insulaire, devait être exclue de toute participation aux affaires du continent. L'occupation des forteresses prussiennes, l'accumulation des approvisionnemens militaires dans Dantzic, l'agglomération des troupes françaises entre l'Oder et la Vistule, l'alliance de l'Autriche et de la Prusse, tels fu-

(1) De Pradt.

rent les moyens dont il disposa ; il ne doutait pas du succès le plus plein , le plus entier. Cette confiance , il faut le dire , était partagée par tout ce qui l'approchait , nationaux et étrangers. Toute la jeunesse militaire de Paris regardait cette expédition de Russie , comme une grande partie de chasse de six mois. Toute l'armée se précipitait vers cette entreprise avec l'assurance du succès , l'appétit de l'avancement et la voracité des dotations. Tout militaire qui n'en faisait pas partie , accusait sa mauvaise étoile , ou l'injustice de l'empereur. Des victoires rapides semblèrent autoriser cet enthousiasme. A Wilna , à Smolensk et sur les bords de la Moskowa , les armes françaises et celles de la confédération rhénane se couvrirent d'une gloire ineffaçable. Les aigles furent plantées sur les remparts de Moskow ; mais c'était là que devait se trouver la fin des succès et le commencement des revers. On sait quelle déplorable catastrophe hâta l'issue de cette campagne. Il n'entre point dans le plan de ce précis d'en retracer les tristes détails. Tandis que les élémens conjuraient contre l'héroïsme de l'armée , l'audace d'un chef de complot était sur le point de changer le gouvernement. Malet et ses complices , furent mis à mort le 29 octobre 1812 ; mais il était plus facile de punir un traître , que de dompter le climat du Nord. Un bulletin de l'armée de Russie , peut donner une idée de son horrible situation : « Cette armée » si belle le 6 (novembre 1812) , y est-il dit , était bien dif- » férente dès le 14 , presque sans cavalerie , sans artillerie , » sans transports.

» Le froid s'accrut subitement , et du 14 au 15 et au 16 , » le thermomètre marqua seize et dix-huit degrés au-dessous » de glace. Les chemins furent couverts de verglas. Les che- » vaux de cavalerie , d'artillerie , de train , périssaient toutes » les nuits , non par centaines , mais par milliers , sur-tout » les chevaux de France et d'Allemagne. Plus de trente » mille chevaux périrent en peu de jours : notre cavalerie » se trouva toute à pied ; notre artillerie et nos transports » se trouvèrent sans attelages ; il fallut abandonner et dé- » truire une bonne partie de nos pièces et de nos muni- » tions de guerre et de bouche , etc. » Deux jours après la publication de ce bulletin , Napoléon reparut à Paris. Il y était arrivé en fugitif , en répétant : « il n'y qu'un pas du sublime au ridicule. » Au retour du printemps il se remit à la tête de ses troupes , afin de contenir ses alliés d'Allemagne dont ses revers faisaient chanceler la fidélité. La France fit d'incroyables sacrifices : parmi les mesures que l'on crut utiles au salut de l'empire , il ne faut pas oublier la maladroite invention *des gardes d'honneur* qui aliénèrent

à l'empereur les classes les plus influentes des citoyens. Le congrès de Prague semblait cependant promettre le repos à l'Europe. Cet espoir fut déçu : on en a accusé l'orgueil intraitable de Napoléon qui ne pouvait renoncer à la domination universelle et avait rêvé qu'il était prédestiné à devenir le *maître du monde*. L'empereur, son beau-père, se déclara contre lui ; mais la fortune accoutumée à lui obéir ne l'abandonna point tout-à-fait. Dresde vit fuir devant lui les Autrichiens, et Moreau, qui revenait d'Amérique et s'était rangé sous l'étendard de la Russie, trouva la mort en combattant contre son pays. Le prince royal de Suède, à qui les intérêts de la nation qu'il était chargé de défendre, donnaient des droits que Moreau n'avait pas, repoussa l'armée dirigée contre Berlin : un mouvement de retraite commença ; Leipzig et Hanau furent témoins des derniers efforts de la valeur française, et, à la fin de 1813, Napoléon se trouva presque resserré dans les anciennes limites de la France. Tous ses alliés l'avaient abandonné. Les Anglais et les Espagnols se montraient au pied des Pyrénées : l'empire était menacé de toutes parts. Le prince Eugène résistait encore avec succès en Italie ; mais bientôt la défection du roi de Naples (Joachim), qui s'unit à la coalition de l'Europe, lui ôta les moyens d'opérer, de ce côté, une diversion décisive. L'empereur, de retour dans sa capitale, cherche à ranimer l'opinion. Il demande à son conseil-d'état le moyen d'obtenir des hommes et de l'argent. Le corps-législatif rompt enfin le silence que lui impose la constitution ; il ose parler de la paix et demander des assurances qui puissent la garantir à la nation. Le despote indigné traite les membres de cette assemblée de *factieux*. « Retournez, leur crie-t-il, dans vos départemens ; je suivrai de l'œil ceux qui ont de mauvaises intentions.... Sous trois ou quatre mois nous aurons la paix, et vous vous repentirez de votre mauvaise conduite. Je suis de ces gens qui triomphent ou qui meurent. » Il s'abandonne alors à sa fortune et commence l'étonnante campagne de 1814. Jamais sa prodigieuse activité ne lui fournit tant de ressources avec d'aussi faibles moyens. Brienne, Champ-Aubert, Montmirail, etc., attestent la fécondité de son génie. Les alliés tremblent encore devant lui : on traite avec l'empereur. Celui-ci toujours inflexible refuse de souscrire aux conventions du congrès de Châtillon. Les Bourbons, qui dès le 12 mai 1813, avaient rappelé, dans un manifeste leurs prétentions au trône de France, se mettent en mouvement. Le chef de cette famille de proscrits fait des promesses ; des rivages de la Grande-Bretagne il jure le maintien des corps administratifs et judiciaires, l'oubli

le plus absolu du passé, l'abolition de la conscription. *Monsieur* entre en France par Vézoul, le duc d'Angoulême se montre au Midi à la suite des troupes anglaises, lesquelles bientôt entrent à Bordeaux, au moyen d'une insurrection; et le 30 février, les alliés, après avoir trompé Bonaparte sur leur marche, viennent attaquer Paris: ils sont dans la capitale.

La nouvelle dynastie n'était pas encore exclue du trône. Napoléon avait un fils; l'amour des Français entourait son berceau. Alors l'intrigue fait agir tous ses ressorts et parvient à disposer du sceptre. Le sénat convoqué prononce la déchéance de Napoléon Bonaparte. Louis XVIII vient apprendre aux Français surpris qu'il règne sur eux depuis dix-neuf ans, et Napoléon à Fontainebleau se sépare de son armée, abdique avec dignité et accepte la retraite qu'on lui offre à l'île d'Elbe.

Nous ne reviendrons pas sur les fautes des Bourbons; Il leur était impossible de n'en pas commettre: on aurait pu les compter d'avance. Napoléon, qui au milieu de la Méditerranée ressemblait au débris d'un grand naufrage, prévoit qu'il va régner de nouveau. Il rentre aux Tuileries en triomphateur: mais son orgueil ne tarde pas à l'égarer encore. Le peuple lui retire sa confiance; les champs de Waterloo lui ôtent une seconde fois l'empire, il est captif à Ste-Hélène, et déjà pour lui la postérité commence.

FIN DU TOME TROISIEME ET DERNIER.

LIVRES SOUS PRESSE CHEZ LE MÊME LIBRAIRE.

	PRIX	
	NOUVEAUX.	ANCIENS.
	fr.	fr.
Histoire de France pendant le 18 <sup>e</sup> siècle, par Lacretelle, 3 vol. . . . .	12	30
Histoire des Guerres de Religion, par le même, 3 vol. . . . .	10	24
Le Génie du Christianisme, par Chateaubriant, 3 vol. . . . .	12	30
Les Martyrs, par le même, 2 vol. . . . .	6	15
Itinéraire de Paris à Jérusalem, par le même, 2 vol. . . . .	6	18
L'Ermite de la Chaussée d'Antin, par Jouy, 2 vol. . . . .	8	20
Le Franc-Parleur, par le même, 1 vol. . . . .	4	8
L'Ermite de la Guiane, par le même, 1 v. . . . .	5	12
Histoire des Croisades, par Michaud, 2 vol. . . . .	10	24
Etudes de la Nature, par Bernardin de Saint-Pierre, 2 vol. . . . .	10	30
Harmonies de la nature, par le même, 2 vol. . . . .	6	15
Ephémérides politiques, historiques et religieuses, par Noël et Delaplace, 4 vol. . . . .	15	48
Voyage en Afrique, par Levailant, 2 vol. avec beaucoup de figures. . . . .	15	48
Voyage à la recherche de la Peyrouse, par Dantrecasteaux, 2 vol. figures. . . . .	15	120
Corine ou l'Italie, par madame de Staël, 1 vol. . . . .	5	9
De l'Allemagne, par la même, 2 vol. . . . .	6	15
Histoire de la Guerre de la Vendée, par Beauchamp, 2 vol. . . . .	10	24

Pour jouir de l'avantage de la diminution portée au tarif ci-dessus, il faudra souscrire pour 20 volumes au moins; on peut également souscrire pour chaque ouvrage séparément; dans ce dernier cas, le prix du volume sera augmenté de 50 cent. Aussitôt la mise en vente du 1<sup>er</sup> vol. d'un ouvrage, la souscription sera fermée, et chacun coûtera un franc de plus que le prix de la souscription de 20 vol. Il paraîtra un vol. toutes les trois semaines.

(On ne paye rien d'avance).

L'on vient de mettre en vente : *Précis Historique de la Révolution Française* par Rabaut - Saint - Etienne et Lacretelle, continué jusqu'à la seconde abdication de Napoléon; 3 vol. in-8. Prix, 15 fr.

